A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753092 3

Digitized by Google

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

357

Google

*TJM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1726.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez
- GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
- GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
- N. PISSOT, Quay de Conti à la descente du Pont, au coin de la ruë de Nevers.

MDCC. XXVI

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
335150
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1907

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROY.

OCTOBRE. 1726.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

Traduction de la douziéme Ode d'Horace : *Quem virum.*

Par M. de la Rue.

QUel aimable & puissant délire,
Tout-à-coup vient troubler mes sens ?
Quels accords naissent de ma lyre ?
A qui s'adressent mes accens ?

Digitized by Google

Quel Dieu ! quel Heros plein de gloire,
Va voir consacrer sa memoire,
Par d'inefaçables Chansons ?
Pour qui, Muses, Troupe sçavante,
Venez-vous, aux sons que j'enfante,
Mêler la douceur de vos sons.

Tel que loin des routes connuës,
S'écarte un Aigle ambitieux,
Et déja plus voisin des nuës,
Lance un regard audacieux :
Tel & cent fois plus intrépide,
De Thébes le Cygne rapide,
Pindare autrefois prit l'essor :
Mais les vifs transports de mon ame,
Dans la belle ardeur qui m'enflamme,
N'ont rien, qui ne le passe encor.

C'en est fait : d'une voix fidelle,
Echo répond à mes accords,
A mon gré la Nymphe rappelle,
Ce qu'elle eut de plus doux transports.
Que de noms repetez sans cesse,
Sur les bords fleuris du Permesse,

Vont

Digitized by Google

Vont immortaliser mes Vers !
Non, l'Epoux même d'Eurydice,
A l'Enfer, qui lui fut propice,
N'offrit pas de plus doux Concerts.

Orphée, autrefois si celebre,
Sçût enchaîner les Elemens ;
Tout sentit sur les bords de l'Hebre,
Ses regrets, ses emportemens :
Les Vents, les Forêts, les Rivieres,
Ecoutant ses plaintes ameres,
S'attendrissoient sur ses malheurs :
Mortels, par le même miracle,
A l'Univers j'offre un Spectacle,
Qui doit enchanter tous les cœurs.

Du Dieu, qui lance le tonnerre,
Je chante aujourd'hui les bienfaits :
Dans le Ciel, sur l'Onde & la Terre,
Jupiter seul regne à jamais :
Qu'il est grand ! non ; rien ne l'égale,
Sa providence liberale
Regle ses immenses desseins :
Etre, dont la gloire est sans borne,

Digitized by Google

Lui seul conserve, lui seul orne,
Le grand Ouvrage de ses mains.

De l'intelligence divine,
Du Monarque des Immortels,
Pallas tire son origine,
Qu'elle est digne de nos Autels!
Fiere compagne de Bellone,
Son char, sa lance, sa Gorgone,
Sont terribles dans les hazards;
Mais aussi dans l'Aréopage,
La Déesse prudente & sage,
Aime & protege les beaux Arts.

Accourez, Déesses du Pinde,
Vénez, inseparables Sœurs;
J'annonce le Vainqueur de l'Inde,
Bacchus, le pere des buveurs:
Loin de moi, vulgaire profane,
Je chante Apollon & Diane,
Que tout respecte ici ma voix:
Dieu du jour, vole, sois mon guide,
Pendant que ta sœur intrépide,
Fait la guerre aux hôtes des bois.

Tel

Digitized by Google

Tel, autrefois infatigable,
Hercule vengea l'Univers,
Tel ce Heros si redoutable,
Fait trembler le Roi des Enfers,
Tels furent les freres d'Helene,
Qu'invoquent sur l'humide plaine,
Les Matelots épouvantez :
Astres bienfaisans & paisibles,
Qui désarment les vents terribles,
Et calment les flots irritez.

Mais quelle lumiere imprévuë !
Ciel ! mes yeux en sont éblouïs.
Quel éclat obscurcit ma vûë !
Je tremble, je m'évanouïs :
Au haut de la voute azurée,
Je découvre de l'Empirée,
Les impenetrables ressorts :
Quels chants, quels concerts, quelle joye,
La Cour celeste me renvoye !
Dieux ! vous m'ouvrez tous vos tresors.

De la triomphante Italie,
Je vois les Heros tant vantez

Digitized by Google

Le fils invincible d'Ilie,
Numa paisible à ses côtez :
Tullus aux traîtres si contraire,
Ancus, au maintien populaire,
Et Tarquin avec ses faisceaux :
Caton, dont la mort genereuse,
A de la Parque imperieuse,
Bravé les terribles ciseaux.

Dans cette brillante Assemblée,
Où regne un aimable repos,
La valeur la plus signalée,
Goute le fruit de ses travaux :
Là, les Regulus & les Scaures,
Ces Vainqueurs de Grecs & de Maures
Brillent assis au premier rang :
Là, j'apperçois un Paul-Emile,
Dont un Compagnon indocile :
Prodigua le genereux sang.

La pauvreté fiere & frugale,
Ayant formé tous ces Guerriers :
D'une force par tout égale,
Leur fit moissonner des lauriers,

Rome

Rome, tu vis dans tes murailles,
Ou dans le milieu des Batailles,
Ton Fabricius toujours grand :
Curius, qui pourroit le croire ?
A sa valeur dut moins sa gloire,
Qu'à son desinteressement.

Ainsi Marcellus près d'Auguste,
S'éleve, à l'ombre des Césars :
Trop heureux, si la Parque injuste
L'épargne au milieu des hazards !
Mais quoi ! je vois César lui-même !
L'Etoile de son Diadême
Semble effacer les autres feux :
Tel d'une Lune languissante,
Dans son ardeur encor naissante,
Triomphe un Soleil radieux.

De sa Maison victorieuse,
Jupiter, prenez toujours soin :
Que le Destin la rende heureuse,
Que même on la respecte au loin.
Souverain Arbitre du monde,
Regnez sur la terre & sur l'onde,

Digitized by Google

Ramenez ici l'équité :
Qu'Auguſte après vous ſur la terre,
Grand dans la paix & dans la guerre,
De l'Univers ſoit reſpecté.

Que ſon bras par tout redoutable,
Dompte le Parthe & l'Indien :
Que ſon cœur, d'une paix aimable,
Donne l'eſtimable bien :
Qu'ici-bas tout ce qui reſpire,
Redoute à jamais ſon Empire ;
Qu'il ait de ſuprêmes honneurs :
Et toi, Jupiter, prens ta foudre,
Tonne, frappe, réduis en poudre
De coupables profanateurs.

Digitized by Google

DISSERTATION sur les Bons Mots, *adressée aux Auteurs du Mercure de France*, par M. Maillard, A. au P. D. B. *au sujet d'une Lettre sur les* Bons Mots, *écrite de Dreux, par Mademoiselle de* * *, *& inserée dans le Mercure du mois d'Avril dernier.*

MESSIEURS,

Je ne disconviens pas, que quelques *bons Mots* parsemez dans un Livre, ne puissent contribuer à le rendre agréable, le Lecteur les regarde comme des délassemens d'esprit, semblables à ces rochers qui se trouvent en pleine mer, où les oiseaux de passage, fatiguez d'une longue traite, se vont reposer, pour reprendre ensuite leur volée, avec plus de force.

Une pensée ingenieuse peut être, ou une Sentence, ou un *bon mot.*

Une Sentence est une petite phrase qui signifie plus qu'elle n'exprime, & dont les beautez consistent dans la Morale, & dans les consequences cachées, qui se développent à l'esprit attentif. Les exem-

Digitized by Google

ples que j'en vais rapporter, tirez de quelques Poëtes Latins, sont les premiers qui se présentent à mon idée.

Virtus est vitium fugere, & sapientia prima
Stultitiâ caruisse.

Horat. Epist. 1.

Omnes humanos sanat Medicina dolores,
Solus amor, morbi non amat artificem.

Prop. l. 2. el. 1.

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo
Et subito casu quæ valuere ruunt.

Ovid. de Pont. 64. el. 3.

O fortunatos nimiùm suâ si bono norint
Agricolas.

Virg. Georg. 2.

De ce dernier exemple l'esprit conclut, que la felicité ne se rencontre pas dans les richesses, la pompe, le fracas, les grandeurs, mais dans la frugalité, la paix, l'innocence, la simplicité, tresors dont joüissent ceux qui habitent la campagne, qui, s'ils comparoient leur vie douce & tranquille, avec la vie tumultueuse des gens du monde, ils concevroient qu'ils n'ont pas lieu de leur porter envie; au surplus, que les hommes ne son heureux, qu'autant qu'ils sçavent connoître & gouter leur onheur. J'omets

mets de paraphraser les trois autres exemples qui me meneroient trop loin. Ceux qui sont curieux de belles Sentences en notre Langue, en trouveront en grand nombre dans les Ouvrages de Montagne, & de Messieurs de la Rochefoucault, Pascal, Nicole, de la Bruyere, S. Evremont, & de Fontenelle.

La Sentence à qui je donne le titre de *beau Mot*, bien different de celui de *bon Mot*, doit être vive, modeste, utile, agréable; elle a ces trois puissans avantages, *ut doceat, ut moveat, ut placeat*: enfin, elle est d'un grand ornement dans un Ouvrage, quand on en ménage l'emploi, comme a fait Virgile, & qu'on ne la prodigue pas comme les deux Seneques.

Souffrez, Messieurs, qu'au sujet du *bon Mot*, je prenne la liberté de répondre à quelques endroits de la Lettre de Mademoiselle de ***, imprimée dans votre Mercure d'Avril dernier. A Dieu ne plaise, que je prétende rien ôter à son esprit & à sa politesse, l'un & l'autre se font également remarquer dans sa Lettre. Ce que je regarde comme erreur, ne l'est peut-être point, & je ne dis pas que Joüet credule d'une fausse idée, je n'aille commettre des fautes qui

don-

donneront plus de prise sur moi que celles que j'ose lui reprocher.

Le bon mot est un enfant qui naît de l'imagination & du hazard. La vitesse avec laquelle il s'échappe, ne donne pas le temps à l'esprit de réfléchir. Aussitôt enfanté que conçû, le jugement qui marche avec poids, & ne se hâte qu'avec lenteur, n'a pas le loisir de le perfectionner. C'est pourquoi les Diseurs de *bons Mots*, de mille qu'ils ont pû debiter dans leur vie, n'en ont quelquefois pas dit deux où il se trouvât tout le rapport & la justesse necessaire.

En general, dit M. Baile, Dict. Crit. p. 560. Tom. 1. tous les bons Mots ont un côté faux. Celui que Mademoiselle de * * * attribuë à M. B, & que tout le monde donne au fameux Pic, Comte de la Mirandole, renferme une fausseté manifeste. *Quand les enfans*, dit un Vieillard en présence de ce jeune Seigneur, *ont tant d'esprit dans leur tendre jeunesse, ils deviennent extrêmement stupides, lorsqu'ils sont parvenus à un âge plus avancé : si ce que vous dites est vrai*, repartit le jeune enfant, *il faut que vous ayez eu un excellent esprit en votre jeunesse.* Ne s'ensuivroit-il pas necessairement de cette repartie, que tous les Vieillards stupides devroient avoir été d'excellens esprits dans

dans leur jeunesse ; au lieu qu'il est certain qu'il y a des Vieillards stupides qui ont été stupides toute leur vie. Or pour rectifier *ce bon mot*, il faudroit que la repartie fût ainsi conçuë ; *si ce que vous dites est vrai, il se pourroit que vous eussiez eu un excellent esprit dans votre jeunesse.*

Dans le monde une poliçonnerie façonnée, une injure à double sens, une médisance adroitement aiguisée, une allusion maligne & peu chrétienne, voilà ce qu'on batise du nom de *bon mot*. Je sçais que Mademoiselle de ** m'objectera que les *bons Mots*, pour être reputez tels, doivent être fins, subtils, habillez d'une délicatesse badine & enjoüée. Je tombe d'accord de cela ; mais elle soutient qu'ils ne doivent être ni satyriques ni mordans ; & de ma part je prétens que tous ceux qu'on mêle tous les jours dans la conversation, ne sont point autres, ni même ne peuvent l'être, & c'est la raison pourquoi l'on devroit, à mon avis, les en exclure.

Il n'y a que la pointe qui fasse le *bon mot* ; s'il n'en a point, ou qu'elle soit émoussée, ce ne sera plus un *bon mot*, mais une platitude, une pure niaiserie ; or si la pointe est necessaire, il faut qu'elle tombe sur quelqu'un : si ce quel-

qu'un

qu'un est present, jugez de quel dépit il se sent rempli, de voir toute la Compagnie rire ou jetter sur lui des regards mocqueurs & sournois, équivalans à la risée. Au contraire, si celui à qui le trait s'adresse est absent, croyez qu'il ne souffrira pas, s'il le peut, ces coups portez par derriere, & qu'il ne cherchera que l'occasion de s'en venger.

L'amour propre est un animal fringant, il n'est pas besoin de lui enfoncer l'éperon pour le lui faire sentir. La passion de dire de *bons Mots* est une maladie; l'on a vû même des gens assez imprudens pour se joüer à leurs maîtres, & s'exposer par l'intemperance de leur langue à des perils ou douteux ou certains. Quel excès de folie que de sacrifier ses amis, sa fortune, & sa vie même à la vanité passagere de s'être fait remarquer par une miserable saillie? on lit dans Athenée, que Nicomede, Roi de Cypre, fit emprisonner Stratonique à cause de ses mots piquans, & Suetonne rapporte dans la vie de Tibere, *qu'un Bouffon voyant passer un Enterrement, chargea le mort de dire à Auguste que les legs qu'il avoit laissez au peuple n'étoient pas encore payez: Tibere le fit venir devant lui, & après lui avoir fait donner ce qui lui étoit dû, l'envoya au*

sup-

plice, & lui recommanda de rapporter le tout fidellement à son pére. Voici comment Brantome s'exprime à ce sujet dans le Discours sixiéme de ses Memoires. *Il ne fait pas bon quelquefois dire un bon mot quand il vient à la bouche, ainsi que j'ai vû plusieurs personnes qui ne s'y sçauroient commander, car elles font plus de brocades qu'un Cheval de Barbarie, & trouvant un bon brocard dans leur bouche, il faut qu'elles le crachent, sans épargner ni parens, ni amis, ni grands. J'en ai connu force à notre Cour de cette humeur, & les appelloit-on Marquis & Marquises de male-bouche, mais aussi bien s'en trouvoient du guet.*

Mademoiselle de * * *, parmi les *bons mots* qu'elle cite, ne paroît pas trouver autant de son goût celui des *Lunettes* & de la *Barbe rousse* que celui du *Veau d'or.* Pour moi, je m'imagine que celui à qui l'on faisoit entendre qu'il n'avoit pas plus d'esprit qu'une Idole, ne devoit point être plus content en lui-même de cette prétenduë gentillesse, que l'un à qui l'on reprochoit son nez court, & que l'autre dont on brocardoit la barbe rousse. Il arrive d'ordinaire que deux personnes ne s'en separent jamais en meilleure intelligence au fond de l'ame, quoique celle-

ci

ci ait dit le bon mot â propos, & que l'autre ait reparti de même.

Mademoiselle de * * * prétend dans un autre endroit de sa Lettre que le *bon mot est un sel qui doit faire l'assaisonnement de la conversation.* Elle voudra bien me permettre, avec tout le respect que je dois au beau Sexe, de n'être point encore en cela de son sentiment. Je repete que les *bons mots* ne naissent presque jamais qu'aux dépens de quelqu'un de la Compagnie, par consequent leur sel ne sçauroit qu'en détruire la naïve douceur.

La conversation est le lien de la societé, c'est par elle que les hommes dispersez & sauvages, au sortir des mains de leur Createur, se sont approchez, se sont apprivoisez, se sont connus, se sont aimez. C'est elle qui les a engagez à bâtir des Villes, afin qu'étant rassemblez, ils fussent plus à portée d'entretenir un doux commerce; c'est pourquoi, pour produire dans le cœur des hommes la loüable envie de se communiquer leurs pensées, la conversation doit être sincere, unie, complaisante, & circonspecte; on s'y doit faire des civilitez mutuelles, une gayeté pure s'y doit répandre, l'urbanité facetieuse peut même y être admise, cette urbanité,

té, qui ne roulant que sur d'honnêtes bagatelles, ne sert qu'à réveiller le Discours. Mais voilà, me dira Mademoiselle de * * *, ce que j'appelle *bons Mots*. A cela je répons, que ce que je nomme urbanité facetieuse, n'attaque ni les défauts du corps, ni ceux de l'esprit, ni le sang.

Nam nemo vitiis sine nascitur, optimus ille est,
Qui minimis urgetur.

Horat. Sat. III.

Or tous ceux qui ont lû sa Lettre, conviendront que de tous les bons mots qu'elle cite, il n'y a que celui du Poëte Anglois à Charles II. qui n'ait point une de ces mauvaises qualitez. Si donc le *bon mot*, selon ce qu'elle avance, est un sel qui doit faire l'assaisonnement de la conversation; comment s'y prendra-t-on pour y fournir, car il est constant qu'on n'a qu'à feüilleter tous les Ana & les Recüeils de bons mots, à peine en trouvera-t-on une douzaine qui soient fondez sur la politesse, & l'envie de rendre justice au merite de son prochain. Tous les autres seront produits par la vengeance, l'emportement, le mépris, la jalousie, l'orgueil & les autres passions qui nous tyrannisent. D'ailleurs l'esprit de l'homme

Digitized by Google

me naturellement jaloux de son merite réel ou imaginaire, n'est pas curieux de faire à tous propos l'éloge du merite d'autrui; on ne donne gueres de loüanges gratuites & sans interests, & l'on s'étonneroit de voir des personnes d'égale distinction se jetter les unes aux autres de l'encens avec profusion. Un autre inconvenient qui empêche que ces *mots flateurs* soient de mise dans la conversation, c'est qu'elle deviendroit gênée par la peine continuelle où seroit le loüé de répondre au loüangeur. Il peut encore y avoir de *bons mots* qui ne roulent que sur des matieres indifferentes; mais comme ceux-ci sont au moins aussi rares que les derniers dont je viens de parler; qu'il est difficile extrêmement qu'ils reviennent bien au sujet; qu'il faut beaucoup d'art pour les enchasser; que c'est beaucoup à un homme d'en avoir mis au jour quelques-uns en sa vie; je ne vois pas que la conversation puisse se les approprier. D'ailleurs, ces pensées excellentes doivent plutôt être appellées Sentences que *bons Mots*; & ce n'est pas aux Diseurs de *bons Mots* de profession, qu'est reservée l'invention de ces deux dernieres especes de saillies; mais aux genies transcendans, aux grands hommes, aux ames sublimes, desinteressées

ſées & vertueuſes. Le Roi Loüis XIV. donna une loüange exquiſe au feu Duc de Vendôme, quand il reçût la premiere nouvelle de la victoire de Villavitioſa. *Quoi, cette Armée vaincuë il y a trois mois, eſt aujourd'hui victorieuſe, voilà ce que c'eſt qu'un homme de plus.* Il n'y a perſonne qui ne convienne de l'excellence de cette penſée, mais où eſt le genie aſſez fecond pour en produire de pareilles à tous propos? ſuppoſez même que ce Phénix ſe pût trouver; un tiſſu ſemblable ne renfermeroit-il pas un ſerieux tout oppoſé à la facilité coulante de la converſation? de là je conclus, que quoique privée de tous ces ornemens empeſez, elle peut être parée, ingenieuſe & remplie; & quand même la matiere ſeroit ſeche & peu divertiſſante, on a le ſecret de l'amplifier & de l'égayer par certaines façons de parler, des traits d'Hiſtoire, des tranſitions qui reçoivent la plus grande part de leur prix, de l'air & de la grace qui les aſſaiſonnent.

Quant aux *bons Mots*, dans le ſens qu'on les prend dans le monde; c'eſt-à-dire, ſatyriques & mordans, il eſt vrai qu'ils ſe placent ſouvent, d'eux-mêmes naturellement, & très-à-propos: cependant on doit abſolument les exclure de

de la conversation, puisqu'ils ne servent, comme je l'ai prouvé ci-devant, qu'à chagriner & mettre de mauvaise humeur celui de la Compagnie sur qui l'on en fait l'application; alors chacun craint de s'attirer un coup de dent, *doluere cruento dente lacessiti.* On se taît, on hesite; voilà la liberté bannie de la societé civile, dont tous les charmes sont dans la liberté. D'ailleurs, on regarde un diseur de *bons Mots*, comme l'ennemi déclaré du public, comme un Argus qui n'a cent yeux que pour examiner malicieusement & sans indulgence, ce qu'il peut y avoir à reprendre en autrui, il n'a d'amitié pour personne, & chacun le paye de retour, à peine l'apperçoit-on, qu'on se dit aussi-tôt à l'oreille ?

Longè, fuge : dummodò risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.
Hor. Sat. IV.

J'ajoûte enfin, que, si, comme l'insinuë Mademoiselle de * * * on devoit s'appliquer à remplir la conversation de *bons Mots*, elle deviendroit scabreuse, herissée & désunie, quelques bonnes que les saillies pussent être, semblable au stile de Seneque, que l'Empereur Claude appelloit en se mocquant, *arena sine calce, du sable sans chaux.*

De

De tout ce que je viens de dire, il resulte évidemment que ces saillies, ces reparties, ces plaisanteries reciproques, que dans le monde on caracterise de *bons Mots*, sont plus propres à troubler le commerce de la vie civile, qu'elles ne contribuent à l'entretenir; qu'elles débauchent plutôt la politesse & la naïveté de la conversation, qu'elles ne servent à l'orner, que sans le secours des *bons Mots* la conversation peut être polie, feconde, enjoüée & spirituelle; que Mademoiselle de * * *, par les exemples qu'elle rapporte, ne prouve pas ce qu'elle avance en faveur des *bons Mots*; qu'au contraire sa Lettre n'en peut donner qu'une idée desavantageuse; qu'il y a quelques *bons Mots* qui n'ont point les défauts ci-devant reprochez; mais que les grands genies, ainsi que les occasions de les mettre au jour n'étant point ordinaires, les conversations, suivant les principes de Mademoiselle de * *, devroient être generalement languissantes; que, quand même ces éminentes pensées avec toute la justesse, la force, & les conditions requises pour ne blesser personne, se présenteroient assez souvent à l'esprit & en assez grand nombre pour en farcir la conversation, cependant il faudroit se donner bien de garde

de garde d'en faire un usage trop frequent, parce qu'allant par cascade & par bonds, la conversation ainsi décomposée perdroit la grace de la nature qui en doit faire le principal ornement; au surplus, un article de bons mots ne sçauroit qu'être agréable dans le Mercure, parce que le Lecteur qui n'est point partie interessée, s'établit comme le Juge de ces railleries; & que laissant à part l'examen du cœur, il ne prononce que sur l'esprit. Je suis, &c.

LE CYGNE ET LE PAON.

FABLE.

Sur les rivages du Méandre,
Un Cygne au loin faisoit entendre,
Les sons harmonieux de sa touchante voix;
De toutes parts les habitans des bois,
Accouroient près de lui, de l'une à l'autre rive,
Ils lui prêtoient une oreille attentive;
Le Paon de ces honneurs jaloux,
Lui dit un jour; par où meritez-vous,

Que

Digitized by Google

Que par tout l'on vous rende hommage ;

Un peu de voix vous rend bien glorieux ;

C'est un foible avantage.

Si vous le comparez au superbe plumage ;

Que m'ont donné les Dieux :

Des plus brillans rubis, ma queuë est parsemée,

Leurs feux font rougir le Soleil,

Et comme lui le Paon est sans pareil.

Hé bien ! répond le Cygne plus modeste,

Vous étes beau, vous le sçavez ;

Vous l'avez dit cent fois, & qui vous le conteste ?

Mais quoi, tous les honneurs vous sont-ils reservez ?

Vos plumes, j'y consens, l'emportent sur les nôtres,

Par cet endroit vous étes sans défauts,

Mais aussi par bien d'autres,

Vous cedez à maints animaux,

Hôtes des airs, des champs, des forêts, & des eaux ;

Moderez cet orgueil extrême,

Vos discours fastueux vont être humiliez,

Digitized by Google

Un seul mot me suffit ; connoissez-vous vous-même ;

Baissez vos yeux, & regardez vos pieds.

Le Pere Poncy, Jesuite de la Province de Lyon.

CAUSE plaidée au College de Louis le Grand, à Paris le 22. Août 1726.

DE tous les Exercices de College, il n'y en a point qui soit, & qui merite d'être mieux reçû que le Plaidoyer ; surtout quand le sujet est interessant. Celui que le P. de la Sante, Jesuite, l'un des Professeurs de Rhetorique, a choisi cette année, le seroit en tout temps ; mais il l'est encore plus aujourd'hui, eu égard aux celebres contestations qui se sont élevées depuis peu entre les Medecins & les Chirurgiens. Voici comme l'Auteur lui-même propose son sujet.

» On sçait qu'une Princesse des plus » puissantes de l'Europe, voulant faire » fleurir les Sciences & les Arts dans ses » Etats, a proposé de magnifiques récom» penses aux sçavans hommes & aux ha» biles Ouvriers qui viendroient de Fran» ce,

» ce, Royaume qu'elle regarde à juste
» titre comme le centre des beaux Arts.
» On suppose que son premier objet a
» été de procurer à ses Sujets l'Art le
» plus utile à leur conservation & à leur
» santé ; que dans cette vûë, elle charge
» une personne judicieuse & intelligen-
» te, de lui trouver quelque homme ca-
» pable d'executer ce projet, elle pro-
» met une pension considerable à celui
» sur qui tombera le choix ; quatre As-
» pirans se présentent, l'un est un *Bota-*
» *niste*, l'autre un *Chymiste*, le troisié-
» me un *Medecin*, & le quatriéme un
» *Anatomiste*, Tous fondent leurs pré-
» tentions, non sur leur habileté person-
» nelle qu'on suppose éminente en cha-
» cun d'eux, mais sur l'excellence & l'u-
» tilité de leur Profession ; un cinquié-
» me intervient, & prêtend l'emporter
» sur les quatre autres concurrens.

» Il est à remarquer que le Seigneur
» établi pour Juge, n'est pas tellement
» astreint au choix d'un seul, qu'il ne
» lui soit libre de l'étendre à plusieurs,
» s'il les croit necessaires au but qu'on le
» propose.

Après que le fils de M. le Comte de Morville, qui faisoit la fonction de Juge, eut avec beaucoup de grace expliqué dans un Discours préliminaire le sujet que

nous venons d'exposer, & animé les quatre illustres Prétendans à être moins sensibles à l'attrait de la récompense, qu'à l'honneur de la victoire.

I. Plaidoyer. M. Mousse de Georville se leva, & soutint que de toutes les Sciences la *Botanique* est celle qui fournit des remedes & plus naturels & plus innocens; c'est-à-dire, des remedes toujours propres à soulager la Nature, & jamais capables de l'affoiblir.

Le jeune Orateur commence sa premiere partie par prouver, qu'il est des remedes amis de la Nature, qui sympathisent en quelque façon avec elle. » En » effet, dit-il, qui peut douter que le » souverain Arbitre de la vie & de la » mort, en permettant les foiblesses de » la Nature, n'ait attaché à son être des » ressources à ses maux? est-il moins li- » beral qu'il n'est severe? prodigue-t-il » moins ses dons que ses châtimens? » pourquoi donc aller chercher hors de » la Nature ce que son Auteur y a mis? » à quoi bon défigurer son Ouvrage, je » veux dire, la simplicité des remedes » qu'il nous a départis, pour y substituer » un mêlange odieux, un assortiment bi- » zarre, une composition alambiquée, » qui altere tout à la fois & la nature du » remede, & le temperamment du ma-

» lade?

» lade ? Par plusieurs autres semblables traits le Botaniste, en prouvant sa these, attaque celle du Chymiste & de ses autres rivaux. Ensuite, pour ne plus laisser douter de l'excellence de sa Profession, il fait une fastueuse énumeration des excellens hommes qui s'y sont appliquez. L'invincible Achille, le fameux Ulisse, le sage Salomon, le genereux Mithridate, les deux Antonins étoient, à ce qu'il prétendit, aussi celebres de leur temps, par la connoissance des Simples que par les autres grandes qualitez. Le défenseur de la Botanique, pour prouver que non seulement ses remedes étoient les plus naturels & les plus propres à soulager la nature, mais encore les plus innocens & les moins capables de l'affoiblir, rapporta ce que les Voyageurs nous disent de ces Isles fortunées, où plusieurs Habitans comptent plus d'un siecle de vie. » On a tort, dit-» il, de regarder ces relations comme au-» tant de fictions amusantes. La frugali-» té de ces Peuples, la simplicité de leurs » remedes, justifient ce qu'on rapporte » de leur grand âge. Ils ne connoissent » ni les vices, ni les medecines d'Euro-» pe. Nous traitons ces Sauvages de Bar-» bares; peut-être le sont-ils à l'égard » des Etrangers qui viennent leur ravir

Digitized by Google

» leurs trésors & leur liberté ; mais ne
» le sommes-nous pas plus qu'eux ? &
» pour peu qu'ils envisagent la maniere
» dont nous traitons nos malades, n'ont-
» ils pas droit de nous imputer une plus
» grande barbarie ? qu'ils viennent dans
» nos contrées, comme nous allons dans
» les leurs ; qu'ils voyent comme nous
» en usons envers nos Compatriotes cou-
» chez sur le lit de douleur ; qu'ils nous
» voyent leur tirer plus de sang pour leur
» conserver la vie, qu'ils n'en ont ja-
» mais tiré aux Europeans pour la leur
» ôter, &c.

Si nous ne craignions d'être trop longs, nous rapporterions ici la vive peinture que fit l'Orateur, de l'appareil effrayant & des potions ameres de la Medecine ; & des operations cruelles de la Chirurgie. Il conclut, en demandant la préférence sur ses rivaux, dont tous les remedes ne seront jamais ni si naturels, ni si innocens que ceux de la Botanique.

II. Plaidoyer. M. le Bourcier, qui plaidoit pour la Chymie, avança avec un air de confiance assez naturel à tous les Chymistes, que sa science feconde en miracles produit ordinairement deux effets merveilleux inconnus aux autres Sciences ses rivales. L'un regarde le présent, l'autre l'avenir. Elle procure aux ma-

Digitized by Google

malades une prompte guérison : voilà le présent ; elle leur assure une santé constante, voilà l'avenir. En deux mots, telle est la force des remedes chymiques ; ils guérissent promptement, ils guérissent pour long-temps. Toute la premiere partie de ce Plaidoyer roula sur les effets surprenans de la Chymie, sur les grands hommes qui s'y sont appliquez, & finit par la réfutation de ce qu'avoit dit le Botaniste pour rendre cette Science méprisable, ou ridicule. Le Chymiste employa ensuite la seconde partie à justifier la violence de ses remedes, laquelle est necessaire pour déraciner entierement les maladies violentes. » Car » enfin, dit-il, le mal est violent lui-même, peut-on se flatter qu'un remede » doux le surmonte ? n'est-ce pas préten» dre qu'un enfant terrasse un homme ro» buste & vigoureux.

L'Orateur en finissant, se récria sur l'injustice qu'on lui avoit déja faite, de le confondre avec ces Empyriques, & ces souffleurs qui sont la honte & l'opprobre du nom respectable de Chymiste. Quoi, dit-il, dans une espece d'enthousiasme, qui plut beaucoup ; » Quoi, jugera-t-on de » notre Science par l'abus qu'en font » quelques Avanturiers sans aveu ? au » contraire, l'abus qu'ils en font n'est-il

» pas une preuve de son excellence ?
» puisque les meilleures choses sont cel-
» les dont on abuse le plus ? quoi de plus
» excellent que la vertu ? est-il rien dont
» on abuse davantage ? si donc quelques
» Empyriques ont debité des drogues fu-
» nestes, qui outre l'argent ayent coûté
» des larmes aux familles, s'ensuit-il que
» la Chymie qu'ils ignorent ait été com-
» plice de leurs homicides ? depuis quand
» juge-t-on des dogmes par les igno-
» rans, juge-t-on de la bonne Poësie
» par les Chansons du Pont-neuf ? ju-
» ge-t-on des vrais Orateurs par un tas
» d'ennuyeux Discoureurs qui endorment
» leur Auditoire, &c.

III. Plaidoyer. M. Hucherard parloit pour la Medecine. Il avoüa d'abord que les loüanges de la Botanique & de la Chymie lui avoient fait beaucoup de plaisir. Toutes deux étant filles de la Medecine, tout ce qu'on avoit dit en leur honneur, devoit, selon lui, retourner à la gloire de leur mere. Après quoi il prétendit que la Profession de Medecin devoit l'emporter sur celles de ses concurrens ; 1°. parce qu'elle suppose dans celui qui l'exerce une vaste étenduë de connoissances acquises par une longue étude ; 2°. parce qu'elle demande un discernement exquis soutenu d'une grande experience.

Outre

Digitized by Google

Outre la connoissance de l'admirable structure du corps humain, des élemens, des climats, des saisons, des alimens & de leurs proprietez, des astres & de leurs influences, des âges & de leurs changemens, des maux & de leurs symptômes, des remedes & de leurs préparations; outre toutes ces connoissances, & plusieurs autres de cette nature necessaires à un Medecin, il faut qu'il possede au souverain degré une Science encore plus difficile à acquerir, c'est la Science du monde & de tous les divers caracteres d'esprit. » Il faut qu'il sçache prendre autant de faces & de visages differens qu'il a de malades à » traiter. Il faut qu'il soit tout à la fois » complaisant & imperieux; grave & » gai; serieux & enjoüé; severe & commode; tantôt ferme, tantôt pliant; » quelquefois rigide pour vaincre l'obstination d'un malade revolté contre » les remedes, & qui se porte d'autant » plus mal, qu'il croit plus opiniâtrément se bien porter; souvent adroit & » dissimulé pour ménager la foiblesse » d'une ame timide, & ne pas redoubler » le mal par la frayeur; quelquefois » amusant pour charmer la douleur, toujours insinuant pour gagner la confiance; toujours sage, réservé, discret &

Digitized by Google

» prudent ; soit qu'il s'agisse d'un se-
» cret dont la revelation feroit souffrir
» l'honneur ou la délicatesse des inte-
» ressez ; soit qu'il faille annoncer sans
» respect humain un peril menaçant,
» dont la declaration interesse leur con-
» science & leur salut éternel. Il faut en-
» fin qu'il s'accommode, autant que le
» devoir le permet, au goût, à l'hu-
» meur, à l'inclination, à la fantaisie
» de ceux qui reclament son secours,
» &c.

Pour donner une legere idée du discernement exquis que demande la Profession de Medecin, le jeune Orateur le compara à celui que demande l'emploi important de General d'Armée. » Il
» me semble voir, dit-il, un grand Ca-
» pitaine attentif à tous les mouvemens
» de l'ennemi, toujours en garde contre
» la ruse & le stratagême, toujours
» alerte pour donner le change, sans le
» prendre ; toujours prêt à faire tête,
» & à déconcerter les mesures les mieux
» prises. Tel est un Medecin discret &
» experimenté, quand il lutte contre
» les efforts du mal, & repousse les at-
» taques de la mort. Comme cette comparaison est aussi soutenuë que variée, pour n'en point omettre de traits interessans, il faudroit les rapporter tous,

&

& passer les bornes d'un Extrait. Nous nous contenterons de parler de la réponse qu'il fit aux reproches qu'une famille désolée fait d'ordinaire aux Medecins, quand ses soins ont un succès malheureux. Il soutint que c'est communément la faute des malades, quand ils perissent entre leurs mains. » Les uns esclaves de leur plaisir & leur appetit, » se livrant à la grande chere & à la » débauche, voudroient même que le » Medecin fût d'intelligence avec eux » pour autoriser leurs excès; & après » cela on prétend qu'il repare une santé absolument ruinée? C'est prétendre » bâtir où il ne reste plus de fond sur » lequel on puisse poser l'édifice.

Enfin, il prétendit qu'un oracle parti de l'esprit même de verité, lui assuroit la préference sur ses Eleves, (c'est le nom qu'il donne à ses Rivaux.) *Honorez*, dit l'Oracle sacré, *honorez le Medicin que l'Auteur de la Nature a établi pour la necessité du genre humain.* » Or seroit-ce l'honorer, que d'envahir » la préséance sur lui, au préjudice de ses » droits? seroit-ce lui faire honneur que » de lui contester l'étenduë de ses con» noissances, son discernement exquis, » & son experience consommée.

IV. Plaidoyer. M. le Comte de Cha-

rost, pour faire valoir l'Anatomie en faveur de laquelle il avoit à parler, se borna à deux traits singuliers, qui la distinguent de toutes les Professions occupées au soulagement de la Nature. Il dit que c'étoit une Science unique dans son genre; que c'étoit un Art sûr dans ses operations. Elle seule peut operer comme elle opere; elle seule peut répondre du succès de ses operations.

On peut appeller une Science unique dans son genre, celle qui ne peut être remplacée par nulle industrie étrangere: & qui seule fournit les moyens de réüssir dans son principal objet. Ce principe une fois supposé, l'Anatomiste prétendit qu'en mille rencontres rien ne peut suppléer au défaut de son Art; & pour en faire convenir ses Auditeurs: » Transportez vous, Messieurs, leur » dit-il, transportez-vous pour quelques » momens en esprit dans une vaste plai- » ne, où se soit livré quelque sanglante » bataille: representez-vous une multi- » tude innombrable de blessez qu'on rap- » porte au Camp, & qui d'une voix » mourante implorent le secours d'une » main salutaire; ou qui au défaut de la » voix fassent parler leurs playes d'où » coulent des ruisseaux de sang capables » de faire verser des torrens de larmes

aux

» aux ames les moins sensibles. En cet-
» te conjoncture, appellera-t-on des Me-
» decins ? en voit-on jamais au Camp ?
» mais s'y en trouvast-il quelqu'un ?
» que fera-t-il pour ces infortunées vic-
» times de la Guerre ? prescrira-t-il une
» ordonnance ? l'excellent remede pour
» les playes ! operera-t-il en Chirur-
» gien ? le voilà donc au rang des Ana-
» tomistes, &c.

Après avoir prouvé que personne ne peut remplacer dignement l'Anatomiste, il fut aisé au jeune Orateur de prouver, que le Chirurgien remplace souvent & sur mer & sur terre, ceux qui dans son absence ne peuvent remplir ses fonctions. » En effet, n'est-ce pas à la Chi-
» rurgie que le choix même des Mede-
» cins confie le soin d'exercer la Mede-
» cine sur les Vaisseaux ? La Faculté aussi
» curieuse du séjour des Villes que de la
» Terre ferme, ne lui abandonne-t-elle
» pas les guérisons des malades de la
» Campagne ? ceux qu'on y traite ne
» joüissent-ils pas ordinairement d'une
» santé beaucoup plus robuste que les gens
» de la Ville & de la Cour ? &c.

La guérison de M. le Blanc, dont on est redevable à l'Anatomie chirurgicale, étoit un trait trop flatteur pour la Chirurgie, & trop récent pour échaper à

son

son ingénieux défenseur. Quoi de plus étonnant, dit-il, que la guérison inespérée d'un grand Ministre, que la France a été sur le point de perdre au moment même où elle venoit de la recouvrer ? une cure si prodigieuse & si chere à l'Etat étoit reservée à l'Anatomie.

Dans la seconde partie de son Discours, l'Anatomiste, en paroissant prendre la défense de la Medecine, fit sentir le peu de sureté de cette Science, à laquelle il opposa ensuite la sureté des operations de la Chirurgie. Une ingénieuse comparaison rendit palpables les raisonnemens qu'il avoit déja faits pour prouver ce qu'il avoit avancé.

» Que penseroit-on, Messieurs, de » deux Horlogeurs qui entreprendroient » de raccommoder une montre dérangée. L'un la regarde, la manie, & ne » consulte que la surface exterieure des » ressorts pour juger de ce qu'il y a de » défectueux au dedans. L'autre défait » adroitement les ressorts l'un après l'autre, observe tout l'interieur de l'ouvrage, considere attentivement où est » le défaut ; l'apperçoit, prend des mesures pour y remedier. Lequel des » deux est plus en état d'operer surement. Si le premier réüssit, n'est-ce » pas par un pur hazard ? le succès du » se-

» second n'est-il pas infaillible ? Botanisse, Medecin, Chymiste, reconnoissez-vous dans la premiere image, mais » en même temps reconnoissez dans la » seconde l'industrieux Anatomiste, devant » qui la Nature porte le flambeau, &c.

Le témoignage du dernier Empereur de la Chine, en faveur de la Chirurgie, conclut tout ce que l'Orateur avoit déja dit pour la relever. » S'amusa-t-il, ce » grand Monarque, à faire traduire nos » Livres de Botanique, de Medecine, » & de Chimie en Langue Chinoise ou » Tartare ? non, Messieurs, mais charmé de la seule Anatomie, il fit faire » avec tous les soins imaginables une » traduction fidelle des plus curieuses Observations anatomiques qui se soient » faites en France, &c.

V. Plaidoyer. Lorsqu'on étoit sur le point de juger, M. Ditverdoing intervint, & dit qu'il venoit offrir un remede rare & commun, ordinaire & singulier, connu pour la substance, inconnu pour les effets, remede souverain, remede universel, remede incomparable, remede, qui sous le nom de Panacée, guerissoit autrefois les hommes de tous leurs maux. Après ce pompeux préambule, on fut agréablement surpris, lorsqu'il déclara que c'étoit de l'Eau dont il vou-

loit

loit parler, & prendre la défense. Il se borna à une seule proposition, à sçavoir, que l'Eau, sans avoir les défauts de tous les remedes proposez par ses rivaux, en a toutes les vertus, & en a même une infinité d'autres que les autres remedes n'ont pas. Ce Discours, qui étoit semé de beaucoup de traits fins, délicats, serieux & ironiques, plut beaucoup à toute l'Assemblée.

D'abord le Panegyriste de l'Eau la compara avec les remedes de ses Competiteurs. » Le Botaniste, dit-il, fait valoir ses » Simples, parce qu'ils fournissent les re» medes les plus naturels & les plus inno» cens. Ne le puis-je pas dire à plus juste » titre de l'eau commune ? Quoi de » plus innocent, quoi de plus naturel ? » Ne semble-t-elle pas se former des » larmes que la Nature verse sur les in» firmitez de ses enfans, & qu'elle ne » leur prodigue que pour adoucir la ri» gueur de leurs maux. Le Chymiste » vient de nous faire un brillant étalage » de la force & de l'efficace attachée à ses » poudres & à ses liqueurs quintessen» ciées. Mais quoi, sans feu, sans foyer, » sans fourneaux, sans alambic, sans disso» lution, ni spiritualisation de Mineraux, » la terre ne produit-elle pas dans les » Eaux minerales de l'or, de l'argent, » du fer & des métaux de tous genres ?

Digitized by Google

» n'y trouve-t-on pas des sels & des
» esprits de nitre, d'alun, de bitume,
» de soufre, de vitriol, plus qu'on en
» découvre par les Analyses chymiques,
» &c. La Medecine osera-t'elle s'inscrire
» en faux contre l'éloge des Eaux minera-
» les, ne le confirmera-t'elle pas par ses
» ordonnances? quand elle a vainement
» épuisé tous ses remedes sur un malade,
» quelle est sa derniere ressource? al-
» lez, dit elle, allez aux Eaux. N'est-
» ce pas avoüer tacitement que les Eaux
» sont la derniere esperance des mala-
» des desesperez. Ici les Eaux de Passy
» trouverent leur place parmi les plus
» celebres Eaux minerales de France.
» Quant à la Chirurgie, on la croit
» trop reconnoissante pour ne pas con-
» venir qu'elle partage avec l'Eau le
» succès & la gloire de ses operations.
» N'en usé-t-elle pas sans cesse pour la-
» ver les playes, pour nettoyer les ul-
» ceres, pour épurer le sang, pour af-
» fermir les chairs?

Après avoir refuté ses adversaires, le jeune Orateur s'étendit beaucoup sur les effets merveilleux de l'Eau. » L'Eau,
» dit-il dans un endroit, l'Eau est fecon-
» de en miracles, toute la Nature s'in-
» teresse à son éloge, c'est l'Eau qui
» guérit ou prévient toutes les infirmi-
» tez

» tez. La terre est-elle alterée ? ne peut-
» elle remplir ses fonctions de mere
» commune ? n'a-t-elle pas la force d'en-
» fanter les moissons & les fruits ? de
» l'Eau. Les fleurs qu'elle a produites se
» courbent-elles sous le poids de leur ti-
» ge ? regardent-elles déja la terre dans
» le sein de qui elles viennent de naître,
» comme le tombeau où elles vont être
» ensevelies ? de l'Eau. Les hommes &
» les animaux souffrent-ils une soif ar-
» dente, sont-ils brûlez d'une fievre ma-
» ligne ? sont-ils consumez d'une seche-
» resse mortelle ? de l'Eau, &c. On fit remarquer ensuite que plus des deux tiers du monde habitable, n'ont que de l'eau pour boisson ordinaire. » Les peu-
» ples éloignez, avant que les Européans
» leur apprissent l'usage du vin, s'en
» portoient-ils plus mal ? étoient-ils
» moins robustes ? vivoient-ils moins
» long-temps que nous ? helas ! au con-
» traire, en leur portant nos vins, &
» nos autres liqueurs spiritueuses, nous
» leur avons porté nos vices, nos mala-
» dies, nos morts subites & impré-
» vûës.

Nous serions trop longs si nous voulions citer tout ce qui fut applaudi. Contentons-nous de rapporter la fin du Discours, qu'il ne conclut qu'après avoir

bien

Digitized by Google

bien fait valoir les fameuses guérisons du celebre M. Smith, Medecin Anglois, par le moyen de l'eau commune, & celles du Capucin de Malthe, par le moyen de l'eau à la glace, qui ont tant fait de bruit dans toute l'Europe. » De tout ce » que j'ai dit, & de tout ce que l'ex» perience nous démontre, n'ai-je pas » droit de conclure, que l'Eau est le » meilleur, le plus utile, le plus aisé, » le moins desagréable de tous les reme» des; enfin, que c'est cette Medecine » universelle que l'on cherche depuis » long temps, & que peu de personnes » trouvent, parce qu'elle est connuë de » tout le monde, &c.

Examen de la Cause.

Après avoir fait un précis exact de toutes les raisons des cinq Competiteurs, le Juge dit que la Science medecinale consistoit en deux points, dans l'entretien & dans le rétablissement de la santé; qu'il n'y avoit que trois moyens d'y réüssir; prévenir, connoître, & guérir les maladies, de quelque genre, ou espece qu'elles soient. Ce principe une fois posé, il examina laquelle des Professions proposées réünit le plus ces divers avantages. Il y joignit un éloge conforme

au caractere de chaque Avocat.

» Il faut convenir que la Botanique » contribuë infiniment à la guérison des » maladies par ses remedes naturels & in- » nocens ; mais les guérit-elle seule & » par elle-même ? n'a-t-elle pas besoin » des lumieres de la Medecine pour con- » noître la qualité des maladies ? du se- » cours de la Chymie pour préparer ses » remedes ? réüssit-elle aussi heureuse- » ment à la cure des playes, que l'Ana- » tomie chirurgicale ? n'attend-elle pas » que le mal vienne pour y remedier ? le » prévient-elle avant qu'il arrive, &c ? » Si nous devons beaucoup à cette Scien- » ce, elle ne doit pas moins à son inge- » nieux Panegyriste (*a*), dont la dou- » ceur naturelle n'a pas moins de char- » mes que celle de ses remedes a de ver- » tu. Nous remarquons en lui une sa- » gesse de conduite & une maturité d'es- » prit au-dessus de son âge & de nos élo- » ges. Il a souvent merité ceux du Pu- » blic par la grace & la politesse avec la- » quelle il s'acquitte de tous nos exer- » cices. L'estime & l'amitié qu'ont pour » lui ses rivaux d'étude, égale presque » la tendresse d'une famille qui se con- » noît en merite, & qui montre en l'ai- » mant qu'elle sçait bien placer son af- » fection.

(*a*) M. Mousse de Georville.

» La Chymie fait valoir la force de ses » poudres, de ses élixirs, de ses quin- » tessences. Elle a raison : elle a l'expe- » rience pour garant. On ne languit point » entre ses mains, elle guérit prompte- » ment, quand elle guérit. Elle se pi- » que d'être hardie, on l'accuse d'être » hazardeuse ; elle n'a pas tort, non plus » que ses accusateurs. On dit qu'elle pro- » met plus qu'elle ne tient, & moi je » prétens qu'elle tient plus qu'elle ne » promet. Elle promet de guérir pour » long-temps, quelquefois elle guérit » pour toujours... &c. Vû la préven- » tion où l'on est contre elle, sa cause » paroîtroit désespérée, si elle n'avoit » été entreprise par un habile Défen- » seur (*a*), en qui la vivacité de l'hu- » meur se trouve jointe avec l'agrément » de l'esprit, & temperée par la solidité » de la réflexion. Un si riche naturel » cultivé par une heureuse éducation, & » par les leçons d'honneur & de probi- » té qu'il trouve dans la maison pater- » nelle, fonde de justes esperances que » l'avenir remplira.

» La Medecine semble plus qu'aucune » autre Science embrasser tout ce qui a » rapport aux maladies. Elle les pré- » vient ou tâche de les prévenir par le

(*a*) M. le Boursier.

re-

» regime qu'elle prescrit. Elle les con-
» noît, ou s'étudie à les connoître par
» les conjectures; elle les guérit, ou du
» moins tente leur guerison par ses or-
» donnances. Son exercice ressemble as-
» sez à celui des Devins & des Physio-
» nomistes. Peu de Professions plus em-
» ployées & plus critiquées. Ceux qui
» la respectent le moins dans la santé,
» sont ordinairement ceux qui la respec-
» tent le plus dans la maladie. Elle a eu,
» elle a encore de sçavans personnages.
» Ses plus grands Maitres doutent beau-
» coup; ses plus mediocres Eleves ne
» doutent de rien. Elle a en même tems
» de quoi se faire estimer & se faire crain-
» dre; a-t-elle autant dequoi se faire ai-
» mer que son aimable Avocat (a), en
» qui nous voyons avec plaisir un doux
» penchant pour la vertu, qui s'est dis-
» tingué par ses talens naturels en plus
» d'une occasion d'éclat, & dont les pro-
» ches ont déja souvent gouté les fruits
» des tendres soins qu'ils prennent pour
» en faire un jeune homme accompli.

» On n'a point flatté l'Anatomie ou
» Chirurgie, quand on nous l'a repre-
» sentée comme un Art fecond en décou-
» vertes, & sûr dans ses operations. Ses
» prodigieux succès nous garantissent ses

(a) M. Hucherard.

» pro-

» progrès. Chaque jour est, ce semble,
» pour elle un nouveau pas vers la per-
» fection. Son fameux Amphitheatre est
» bien different de celui de Rome où les
» hommes s'exerçoient à se donner la
» mort ; ici l'on s'exerce à sauver la vie
» aux hommes. L'Anatomie prétend que la
» Medecine lui est redevable, la Mede-
» cine en dit autant de l'Anatomie. Conci-
» lions-tout ; elles se doivent mutuelle-
» ment. La Medecine guériroit-elle par-
» faitement les playes sans l'opération ana-
» tomique? l'Anatomie n'emprunte-t-elle
» pas de la Medecine la plupart de ses
» connoissances théoriques ? Le besoin
» qu'elles ont l'une de l'autre, doit main-
» tenir & perpetuer la bonne intelli-
» gence entre elles. (*a*) L'illustre Par-
» tisan de l'Anatomie nous fait juger par
» l'air dont il s'y est pris en cette cause
» pour l'attaque & pour la défense, de
» ce qu'il fera un jour pour attaquer &
» défendre une Place. Sa noble ardeur,
» sa generosité naturelle annonce par
» avance l'Heroïsme des vertus qu'il
» semble avoir puisé avec le sang des
» Heros. Nous trouvons déja dans sa
» conduite des pronostics certains de zele
» pour la Religion, le Prince & l'Etat ;
» & sur de tels augures nous osons ré-

(*a*) M. le Comte de Charolt.

» pondre

» pondre qu'il ne démentira jamais le nom
» qu'il porte.

» Que dirons-nous de l'Eau commu-
» ne? nous ne disconviendrons point que
» l'usage de l'eau est un excellent préser-
» vatif contre les maladies; mais que ce
» soit un Spécifique incomparable pour
» les guérir toutes de quelque nature
» qu'elles soient, c'est un point sur le-
» quel nous n'oserions prononcer, &c.

» L'éloquence enjoüée de celui (*a*) qui
» a plaidé cette Cause, suffiroit pour la
» rendre probable; si nous avions lieu
» de croire qu'elle fût aussi sérieuse,
» qu'elle nous paroît ingenieuse. Nous
» ne sommes pas surpris que dans la car-
» riere de ses études il soit un modele
» de sagesse, de pieté, de modestie & d'at-
» tachement à tous ses devoirs, il a sans
» cesse devant les yeux des exemples
» domestiques de prudence, de justice,
» & des plus sublimes vertus qu'il imi-
» te par attrait, & qu'il copie d'autant
» plus volontiers, que c'est l'unique
» moyen de plaire & de ressembler à la
» personne du monde qu'il aime le plus
» tendrement.

» Toutes choses murement exami-
» nées, prononçons enfin; & puisque
» la France nous fournit tant d'excel-

(*a*) M. d'Averdoing.

lens

Digitized by Google

» lens hommes, reglons le rang qu'ils » tiendront à la Cour de Moscovie sur » celui qu'ils tiennent à la Cour de France. Pouvons-nous suivre un plus parfait modele ?

JUGEMENT.

» Cette Cour juge, & nous jugeons » avec elle, que la Medecine devant » être instruite de tout ce qui concerne » la Chymie, la Botanique & l'Anatomie, elle doit avoir des connoissances » plus étenduës, & par conséquent merite une place plus distinguée, avec des » appointemens plus considerables. Ainsi » nous assignons au Medecin le premier » rang avec sept mille florins de pension.

» L'Anatomie chirurgicale n'ayant pas » un objet si étendu, mais d'ailleurs étant » necessaire plus qu'aucune autre Science pour un certain nombre de maladies, » ses heureuses operations paroissent absolument requises; nous décernons à » l'Anatomiste la seconde place, avec six » mille florins d'appointemens.

» La Botanique soulageant les malades, avec moins de peril que la Chymie, occupera la troisiéme place, & le Botaniste sera gratifié de quatre mille florins

» rins, qu'on lui payera tous les ans au
» Trésor Impérial.

» La Chymie, quoique fort estimable,
» ne sera placée qu'au quatriéme rang,
» & son Docteur n'aura que trois mille
» florins, parce que ses secrets sont un
» peu moins d'usage, à cause du peril
» qui les accompagne.

» Du reste, Messieurs, nous croyons
» le reglement que nous venons de fai-
» re, d'autant mieux fondé, que la san-
» té nouvellement renduë au Roi & à
» la Reine, semble autoriser l'ordre que
» nous avons établi. La Medecine a pré-
» sidé à leur guérison, la Chirurgie a
» prêté la main, la Botanique a fourni
» les remedes, la Chymie les a prépa-
» rez. Toutes ensemble, avec les vœux
des François, ont conspiré à la conser-
» vation de ces deux augustes Têtes. Leur
» sauver la vie, c'est en quelque sorte la
» sauver à leurs Sujets; c'est du moins
» leur épargner bien des larmes, & leur
» conserver des exemples de vertu,
» d'autant plus précieux, qu'ils sont au-
» jourd'hui plus rares parmi les Grands...
» Qu'ils vivent l'un & l'autre, & don-
» nent à leur Royaume des Princes qui
» soient l'appui des Peuples & le modele
» des Souverains.

Le P. de la Sante fut bien dédommagé
par

Digitized by Google

par le succès de ses jeunes Eleves, de la peine qu'il s'étoit donnée pour les former. Toute l'Assemblée sortit aussi contente tant de la maniere vive, noble & gracieuse, avec laquelle les six Acteurs débiterent ce qu'ils avoient à dire, que des Discours même qu'ils avoient prononcez.

SONGE.

UNique souci qui me reste,
Objet aimable autant qu'aimé,
Iris, contre un Songe funeste,
Rassurez mon cœur alarmé.

J'ai crû voir cette nuit Dorante à vos genoux;
Loin de lui témoigner ce superbe courroux,
Qui troubla si long-temps mon ame
Vous le dirai je, helas! d'une nouvelle flamme,
Partageant les soins les plus doux,
Vous insultiez à mes transports jaloux.

Est-ce Iris, m'écriai-je? une si courte absence,

A-t-elle éteint un feu si beau ?

Quoi ! cette même Iris dont la tendre constance,

Devoit durer jusqu'au tombeau,

A reservé ce prix à ma persévérance !

Contre Dorante elle n'a sçû défendre,

Un cœur qui pour moi seul avoit pû s'enflammer !

Un cœur que l'amour le plus tendre,

Eut tant de peine à desarmer,

Peut-il si lâchement se rendre ?

Iris, vous dis-je enfin, connoissez ma douleur,

De si beaux nœuds faisoient tout mon bonheur ;

Vous me précipitez, cruelle,

Du comble de mes vœux dans un sort plein d'horreur ;

Je ne puis vivre & vous voir infidelle,

Helas ! votre nouveau vainqueur

A-t-il jamais brûlé d'une flamme si belle ?

Connoît-il comme moi le prix de votre cœur ?

Succombant à ces mots sous l'image terrible,

Des

Digitized by Google

Des tourmens dont mon cœur se sentoit déchirer,

Je me perçai le sein, mais toujours inflexible,

Vos regards achevoient de me désesperer,

Et vous ne paroissiez sensible,

Qu'au barbare plaisir de me voir expirer.

Ayez pitié du chagrin qui me tuë;

Je ne puis effacer de mon ame éperduë,

Cette funeste illusion,

Puisque d'un Songe vain la noire impression,

Me fait répandre tant de larmes,

Grands Dieux! que deviendrois-je, helas!

Si le fatal Auteur de mes tendres allarmes,

M'enlevoit un bonheur qu'il ne merite pas.

Par le Chevalier de Clairac.

Nous n'avons point parlé dans nos Mercures d'un Recueil de Brevets & de Memoires injurieux, nouvellement imprimé en Hollande; dans lequel, sous le nom du Regiment de la Calotte, on a inseré un grand nombre de Satyres calomnieuses, contre des personnes res-

Digitized by Google

pectables par leur naissance & par leur merite. Les Chefs du Regiment n'ayant jamais eu en vûë qu'une Critique badine des ridicules, qui ne portent ni sur les conditions, ni sur les mœurs, ont crû pour l'honneur du corps devoir s'élever contre un pareil attentat; & dissuader le Public des idées fausses que ce Livre pourroit lui donner, en prescrivant par un Arrest authentique toute Satyre qui a paru ou paroîtra dans la suite, dans laquelle on attaquera les Etats, les mœurs ou les facultez des personnes. Nous l'appellons authentique, puis qu'il a été imprimé avec permission, & que c'est sur un Exemplaire qui nous a été envoyé, que nous le mettons ici.

ARREST du Conseil du Regiment de la Calotte.

Contre la fausse Edition des Brevets & autres Reglemens supposez.

NOus, par la grace de Momus,
De ses Decrets dépositaires,
A tous sacrileges abus,
Mort, ou châtiment exemplaire.

L'A-

L'Aréopage convoqué
Sur le prudent requisitoire,
D'un de nos Scribes provoqué,
Par son zele pour notre gloire,
Contre un Recüeil sophistiqué
A l'instar de ce vieux grimoire,
Jadis à Mercure excroqué, (a)
Par deux Grecs qui l'avoient fait boire,
Et qui des Ministres des Dieux,
Aux yeux d'un peuple curieux,
Prenant les sacrez caracteres,
D'un Livre saint & précieux,
Osoient infecter les mysteres;

(a) Mercure descend du Ciel par ordre de Jupiter pour faire relier le Livre des Destinées dont il l'avoit chargé: Etant arrivé à Athenes dans une Hôtellerie, il trouva Briphanes & Curtalius qui lui escarmoterent, & en mirent un autre à sa place, contenant tous les petits passe-temps d'amour de Jupiter, comme quand il se fit Taureau pour ravir Europe, quand il se déguisa en Cygne pour voir Leda, quand il prit la forme d'Amphitrion, &c.

Jupiter metamorphosa en chevaux les deux Atheniens.

Voyez un petit Livre in 16. intitulé *Cymbalum Mundi*, par Bonaventure Desperieres, Valet de Chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, Sœur de François I.

Digitized by Google

Par leurs discours seditieux,
Et sous des titres specieux,
Mêloient des pieces adulteres,
Aux divins Oracles des Cieux.

Ayant établi dans la forme,
La parité de ces deux faits,
Constaté l'attentat énorme,
Fait contre nos sages Arrests,
Par l'examen d'un Livre informe,
Où sont inserez maints Brevets,
Enfans bâtards & contrefaits,
De ces cerveaux paralytiques,
Qui sans nos Lettres authentiques,
Et nos Pouvoirs duëment visez,
Se sont comme mal avisez;
Indiscrets broüillons, temeraires,
Calomniateurs & faussaires,
Poussez du Démon de rimer,
Ingerés de faire imprimer,
Nos plus augustes Ordonnances,
Edits, Patentes, & rescrits,
Pêle-mêle avec leurs écrits,
Et cyniques extravagances.

Vou-

Digitized by Google

Voulant punir de tels abus,
Par l'autorité de Momus,
Faisons revivre la sentence,
Qu'en un cas d'égale importance,
Prononça le grand Dieu Jupin,
Metamorphosons en Alfane, (a)
Tout sacrilege Turlupin,
Auteur, & Colporteur profane,
De ces lambeaux mal assortis,
Aux vrais Decrets qui sont sortis
Du haut Conseil de la Marotte.

Ordonnons que ces faux Ecrits,
Biffez, déchirez & proscrits,
Mis au Greffe de la Calotte,
Soient brûlez solemnellement,
Par le Boureau du Regiment.

Déclarons fausse & subreptice,
Toute piece que l'artifice,
Contre expresse inhibition,
Pourroit soustraire à la Police,

(a) Alfane étoit la monture du Geant Gradasse, qui vint du fond de la Sericane pour conquerir l'épée de Renaud de Montauban. Voyez l'Arioste dans le 2. chant de son *Orlando furioso*.

Digitized by Google

De notre perquisition :
Enjoignons à nos Secretaires,
Greffiers, Ecrivains & Notaires ;
Sous peine de proscription,
De tenir avec vigilance,
La main à l'execution,
De notre presente Ordonnance,
Si l'on ose y contrevenir.
Leur défendons à l'avenir,
De répandre aucun exemplaire,
De Brevet ou de Reglement,
Même émané directement,
Qu'il n'ait la forme necessaire,
Et ne soit juridiquement,
Muni du Sceau du Regiment.

Juré par les Ondes du Stix, en l'an sept mil sept cent vingt-six.

FESTE donnée par M. Dantin de S. Pée, Lieutenant de Roi Commandant à Dax, à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi, le premier Septembre 1726.

M. de S. Pée ayant donné ses ordres pour que toutes les Compagnies Bourgeoises prissent les armes, elles

elles s'assemblerent à huit heures du soir dans le grand Cloître des Cordeliers.

Les Troupes partirent en bon ordre de ce lieu ; & après avoir traversé la Ville, elles allerent se mettre en bataille sur la Place d'armes, vis-à-vis le Château.

M. de S. Pée sortit du Château, accompagné de cinquante Gentilshommes, ou Officiers qu'il avoit invitez à cette Fête ; les Troupes se mirent en marche, & se rendirent sur la Place de la Cathedrale, où le Feu de Joye étoit préparé. Cette Place est d'autant plus favorable à cette sorte de Spectacle, qu'elle est environnée de belles maisons, propres à contenir un grand nombre de Spectateurs. Toutes les ruës étoient illuminées dès les huit heures du soir, & le furent jusqu'au jour ; il n'y eut point d'Habitant qui n'essayât de se distinguer, & de témoigner son zele & sa joye dans une occasion aussi interessante.

Les Troupes s'étant mises en bataille autour de cette Place, Messieurs les Maire & Echevins, revêtus de toutes les marques de leur dignité, se joignirent à M. de S. Pée, qui avec sa Compagnie faisoit l'arriere-garde des Troupes, alluma le Feu, au bruit des Tambours, des Fifres, & des Trompettes, si bien

concerté avec le son des Cloches, des Violons & des Hautbois, que personne ne put refuser ses applaudissemens.

Les décharges successives de la Mousqueterie, sur la Place où étoit le Feu de Joye, furent réponduës si à propos par l'Artillerie, qui avoit été placée avantageusement sur le Bastion, à un bout du Rempart, que tout cela joint ensemble, produisit un effet dont tout le monde fut charmé.

Après que ce Feu de Joye eut duré pendant un certain temps, M. de S. Pée marcha vers le Château, avec le même Cortege qui l'avoit accompagné, aux acclamations continuelles du peuple. Cette nombreuse Compagnie fut agréablement surprise, lors qu'arrivant à la portée du Château, elle apperçût une illumination extraordinaire dans une allée d'Ormeaux, qui sert d'avenuë à la porte principale, & qui va aboutir à la grande allée du Rempart, de 150. toises de long, & qui étoit également illuminée.

Cette agréable surprise augmenta infiniment, lorsque tous ces Messieurs étant arrivez à l'entrée de cette premiere allée, y apperçûrent cinquante Dames, aussi brillantes par l'éclat de leur beauté, que par leur parure, à la tête desquelles étoit Madame de S. Pée; toutes

Digitized by Google

tes formoient un Cercle magnifique & très-galant, qui sans exagération auroit passé pour beau, dans quelque lieu que ce puisse être.

M. de S. Pée prit une des Dames des plus distinguées, un des Messieurs donna la main à Madame de S. Pée, les autres en userent de même, & toute cette charmante & nombreuse Compagnie, avec l'image de la joye & de la gayete peinte sur le visage & dans les yeux, passa de cette premiere allée dans celle des Soupirs, (c'est ainsi qu'on nomme ce lieu) où il parut une table de cent couverts, qui sans qu'on se fut apperçû d'aucun mouvement, se trouva servie dans le moment, avec toute la magnificence, la délicatesse, & le goût le plus exquis.

Les Girandoles, les Lustres, & les Lampions, étoient si artistement placez, dans l'interieur & aux extrêmitez des arbres, qui formoient une espece de Berceau au-dessus de la table, que les Conviez & les Spectateurs furent aussi agréablement surpris, que frappez d'admiration de la singularité ingénieuse de ce Spectacle.

On dira en passant, que la Ville de Dax est de tout temps en quelque réputation, pour l'agrément de la Societé;

&

& l'on ajoûtera, sans vouloir trop flatter ceux qui la composent, qu'on y a de l'esprit, du goût, de la délicatesse, & que les Dames y sont très-polies & très-agréables.

On fut placé à cette table avec un tel ordre, que chaque Cavalier se trouva à portée de servir sa Dame. La Simphonie qu'on entendit pendant le souper, étoit placée à une distance assez favorable, pour qu'on en eut l'agrément, sans en être incommodé.

On commença par boire la santé du Roi. C'est dans cette occasion où chacun montra l'excès de sa joye & de son zele; les Conviez d'un côté, & le Peuple spectateur de l'autre, faisoient retentir l'air de leurs acclamations; & l'Artillerie placée à une distance proportionnée y fut servie très-à-propos.

On but la santé de la Reine avec les mêmes acclamations, accompagnées de salves de l'Artillerie; jamais il n'a paru plus de joye dans aucun repas, tout y contribuoit, le calme & l'obscurité de cette belle nuit faisant briller l'illumination d'une maniere éclatante.

Après le repas les Dames furent conduites par les Cavaliers dans une autre allée d'Ormeaux, garnie de fauteüils, & également illuminée; on avoit placé des Sen-

Digitized by Google

Sentinelles, pour contenir le peuple dans une distance convenable.

Le Bal commença aux deux extrêmitez de cette allée; M. de S. Pée avec une des Dames, Madame de S. Pée avec un des Cavaliers en firent l'ouverture; après quoi il ne fut plus question de rang ni de ceremonie, & chacune des Dames choisit à son gré le Cavalier avec qui elle voulut danser. Pendant le Bal, les rafraîchissemens de toute espece, furent donnez avec tant de profusion, que le peuple même en eut à discretion.

On s'apperçût enfin avec regret que le jour commençoit à paroître, parce que c'étoit le signal auquel le Bal devoit finir: la retraite des Dames ne fut pas moins brillante, qu'avoit été le reste de la fête. M. de S. Pée voulant finir comme il avoit commencé, & secondé par tous les Cavaliers, alla accompagner les Dames chez elles en cet ordre.

Les Tambours, les Fifres, & les Trompettes marchoient à la tête, suivis d'un Détachement choisi des Compagnies Bourgeoises, qui escortoient six petites pieces d'Artillerie; après quoi les Violons & les Hautbois précedoient les Dames, qui dans leur retraite danserent encore dans les Places publiques aux acclamations du peuple; & à mesure que cha-

Digitized by Google

chacune d'elles étoit conduite dans sa maison, on dansoit aussi devant sa porte, en redoublant les cris de vive le Roi ; & au bruit des six petites pieces d'Artillerie dont on a parlé.

Toutes les Dames ayant été remenées en cet ordre, les Messieurs accompagnerent le Commandant au Château. Alors l'Artillerie du Bastion fit sa derniere salve, & ce fut là le signal de la retraite generale. Enfin, cette Fête a été des plus magnifiques, des plus galantes, & des mieux concertées qu'on puisse donner dans une Province.

Réjoüissances dans la Marine de Provence.

MR Duquesne, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de S. Loüis, Commandant la Marine à Toulon, ayant reçû les ordres du Roi de faire chanter le *Te Deum* en actions de graces du rétablissement de la santé de Sa Majesté, il se rendit le 18. Août avec M. Mithon, Intendant, & tout le Corps de la Marine, sur le Vaisseau portant Pavillon d'Amiral dans le Port. Après le *Te Deum* on fit trois décharges de Mousqueterie, & après chaque décharge, une salve

Digitized by Google

salve de toute l'Artillerie de l'Amiral, & de 21. Canons placez dans le Parc d'Artillerie. Il y eut le soir des feux & des illuminations dans la Ville, & jamais joye n'a été mieux marquée ni plus sincere.

Le Marquis de Velleron, Chef d'Escadre, Commandant les Galeres à Marseille, fit illuminer le 25. Août toutes les Galeres & l'Arcenal. Sur les 5. heures du soir, tous les Officiers des Galeres se rendirent avec M. de Beauvais, Commissaire general Ordonnateur, chez le Marquis de Velleron, & l'accompagnerent sur la Galere Reale, où on chanta le *Te Deum*, après lequel on tira quatre coups de canon sur cette Galere; on alla ensuite sur une des Plates-formes de l'Arsenal, pour voir les illuminations des Galeres, qui firent trois décharges de leurs canons, ce qui fut suivi d'une de boëtes dans l'Arcenal. Le Marquis de Velleron, donna à dîner à Messieurs les Capitaines des Galeres, & aux personnes les plus considerables de la Ville; on prit la liberté d'y boire la santé du Roi, au bruit d'une salve de boëtes; M. de Beauvais donna ensuite à souper.

Digitized by Google

A LA REINE.

Sur la convalescence de Sa Majesté.

GRande Reine, auguste Sophie,
Le Ciel propice à l'ardeur de nos vœux ;
En dépit d'un mal rigoureux,
A calmé nos douleurs au gré de notre envie ;
Il a sçû de vos jours rallumer le flambeau,
Pour vous faire un destin toujours brillant & beau.

On voit en vous une ame magnanime,
Un esprit solide & sublime,
Une gracieuse bonté,
Que guide en tous les temps l'ardente pieté.
Ainsi, Princesse genereuse,
Tous les cœurs à l'envi font leur felicité
De votre santé précieuse.
Avec éclat on célebre en tous lieux
Votre heureuse convalescence :
Les Mortels enchantez la fêtent dans la France,
Tandis que les Vertus la fêtent dans les Cieux.

Par Mademoiselle L'heritier.

LET-

Digitized by Google

LETTRE de M. Capperon, ancien Doyen de S. Maxent, sur certains feux extraordinaires qui brûlent quelquefois les Bruyeres, les Bois, les Forêts, les maisons de la Campagne, & même des Villages entiers.

VOus avez sçû, Monsieur, des premiers, que le feu ayant pris à la Forêt de Fontainebleau, on a eu beaucoup de peine à en arrêter le progrès, & qu'il avoit pris aussi à celle de Saint Germain en Laye; mais vous ne sçavez peut-être pas que le même accident est également arrivé ici presque dans le même temps, & que ce n'a pas aussi été sans inquiétude & sans peine qu'on en a arrêté les suites fâcheuses.

Pour vous en faire le détail, vous sçaurez, Monsieur, que notre Forêt d'Eu, qui contient dix à onze mille arpens, & qui a huit à neuf lieuës de longueur, commence par des bois taillis, qui sont situez sur une montagne, distante de cette Ville d'environ demi-lieuë, & sur laquelle il y a une espace assez considerable qui n'est remplie que de bruyeres. Ce fut par ces bruyeres que

Digitized by Google

le feu commença ; on s'en apperçût le Lundi sixiéme du mois de Septembre. Comme le vent devint alors assez fort, le feu ne tarda pas à gagner les bois taillis, & ce ne fut qu'avec beaucoup de travail qu'on le coupa, pour empêcher qu'il ne consumât ces bois & ensuite la Forêt : mais comme on ne prit pas le même soin à l'égard des bruyeres, parce qu'il n'y avoit pas tant à craindre, il y est resté prés de quinze jours, n'ayant été éteint que par les pluyes abondantes qui sont survenuës ensuite.

Vous pouvez bien juger, Monsieur, que personne n'ayant connoissance comment ce feu a pû prendre dans ces bruyeres, chacun en a pensé à sa mode. Les uns ont crû que cela venoit des petits Vachers qui y avoient mis le feu pour se divertir ; mais il est certain qu'il n'y en a eu aucun pendant tout le temps que la secheresse a duré. D'autres se sont imaginé que cela pouvoit venir des Ouvriers qui tirent de la terre pendant tout l'Eté sur cette montagne pour en faire des tuilles, lesquels fumant du tabac, ont pû laisser tomber du feu sur les bruyeres, qui les a allumées facilement, à raison de l'excessive secheresse qu'il faisoit alors. Ces Ouvriers protestent neanmoins que cela n'est pas, & que de la ma-

maniere dont ils usent pour tenir le feu à leurs pipes, il est impossible que cela puisse arriver comme on le suppose.

J'avouë, Monsieur, que c'est ce dernier sentiment qui paroît le plus vraisemblable, & ce qui est regardé comme l'unique cause de cet incendie, par tous ceux qui, faute de connoître les differens effets de la Nature, sont persuadez que le feu ne peut prendre dans aucun endroit, s'il n'y est allumé par quelque petite portion de notre feu ordinaire. Comme cette pensée du Vulgaire peut avoir des suites, & faire soupçonner quelquefois, que les personnes les plus innocentes sont coupables de ces sortes d'accidens, il me paroît necessaire que je fasse voir que ces incendies peuvent souvent arriver, sans que qui que ce soit y ait eu la moindre part.

Rien n'est plus aisé, Monsieur, que de justifier ce que j'avance : car ceux qui connoissent tant soit peu la Nature, sçavent qu'il sort souvent de la terre des feux capables d'allumer toutes les matieres combustibles, par la raison que se trouvant dans la terre des matieres souffreuses & inflammables, lorsque ces matieres viennent à être mises en mouvement par quelque cause que ce puisse être, il est naturel que s'élevant jusqu'à la su-

per-

Digitized by Google

perficie de la terre, elles peuvent s'y allumer, & mettre le feu à tout ce qu'elles rencontrent de combustible. Pourquoi cela ne seroit-il pas ainsi ? & pourquoi ces exhalaisons souffreuses ne pourroient-elles pas, lorsqu'elles sortent en abondance de la superficie de la terre, toute échauffée des rayons brûlans du Soleil, être allumées dès ce moment ; puisqu'échappées dans l'air, & s'y trouvant réünies, elles s'y allument pour y causer les éclairs, les tonnerres, & une infinité d'autres meteores enflammez ? car ce qui fait que ces exhalaisons s'allument dans l'air, c'est qu'étant fort agitées par la chaleur, elles y rencontrent un air plus grossier ou plus humide, qui les enveloppant & les empêchant de se dissiper, les resserre & les fait agir les unes contre les autres, ce qui produit la flamme. La même chose ne peut-elle pas également arriver, au moment qu'elles sortent de la terre, & lorsqu'elles ne sont encore qu'à sa superficie, & par ce moyen s'y allumer de la même maniere.

Ces principes établis, on ne doit pas être surpris, Monsieur, que le feu puisse prendre à des bruyeres, des bois, même à des maisons, sans que personne l'y ait mis ; puisque, comme vous venez de voir, il suffit qu'il s'éleve de la terre où

ces

Digitized by Google

tes choses sont situées, des vapeurs ou exhalaisons souffreuses un peu abondantes; & que sortant de la terre pour s'exhaler dans l'air, elles soient retenuës & condensées à sa superficie par la grossiereté ou l'humidité de ce même air.

C'est par là qu'on peut vrai-semblablement juger qu'est arrivé le feu qui a allumé les bruyeres proche de la Ville d'Eu: la montagne où elles sont est certainement remplie de matieres minerales. Je sçai, à n'en pouvoir douter, qu'un particulier y étant allé autrefois pour s'y promener, il vit tout d'un coup couler dans une espece de fontaine, qui se trouve à son sommet, du vif-argent tout pur, qu'on appelle mercure vierge; & l'ayant ramassé dans son chapeau, il en vendit pour dix écus. Il s'y trouve également une matiere ferrugineuse; ce qui est si vrai, que m'y étant transporté avec le Medecin de cette Ville, homme très-habile, pour examiner les eaux qui s'y rencontrent, nous en trouvâmes qui étoient tellement empreignées de ces parties ferrugineuses, que la moindre pincée de poudre de noix de galle mise dans ces eaux, les rendoit au même instant noirs comme l'encre; or le fer contient beaucoup de souffre; ce qui est si vrai, que la limaille de fer s'allume lorsqu'el-

le

Digitized by Google

le est jettée à travers la flamme d'une chandelle.

Faut-il être aprês cela surpris, si d'une pareille montagne, il a pû s'exhaler abondamment dans quelques endroits, des vapeurs & des exhalaisons souffreuses pendant la secheresse excessive qu'il a fait durant cet Eté. Et comme les chaleurs singulieres du mois de Septembre faisoient toujours pousser ces exhalaisons, quoique l'air fut alors devenu plus grossier & plus humide, c'est ce qui leur a donné lieu de s'enflammer & d'allumer les bruyeres: aussi ce feu n'a-t-il paru que lorsque le temps s'est disposé à la pluye: car ce fut la nuit du Dimanche quinziéme du mois qu'il commença à faire une legere pluye, laquelle fut suivie le Mardi d'une autre très-abondante & fort desirée; & ce fut aussi entre le Dimanche & le Lundi, que les bruyeres furent allumées. Ce qui confirme qu'elles l'ont été par ces exhalaisons de la terre, c'est qu'elles ont commencé à s'allumer par les racines, & dans des lieux differens, éloignez de plus de cent pas les uns des autres.

Qu'il s'éleve du fond de ces montagnes des exhalaisons & des vapeurs très-fortes & très-abondantes, j'en eus l'année derniere pendant l'Eté une preuve très-

Digitized by Google

très sensible, en ce que m'étant trouvé trois quarts de lieuë plus loin, vis-à-vis la même Forêt, lorsqu'il faisoit un gros orage, je fus surpris, quand la pluye fut cessée, de voir qu'il s'élevoit de deux ou trois endroits differens une aussi grosse fumée, que s'il y avoit eu des Fours-à-chaux, croyant qu'au moins il pouvoit s'y trouver du feu; il me fut dit par un Habitant du lieu où j'étois, qu'il n'y en avoit pas; mais que cela se passoit ainsi toutes les fois que dans les grandes chaleurs il arrivoit de ces sortes d'orages, ce qui me fit juger, que la cause de ce Phenomene venoit de ce que des exhalaisons moins souffreuses, à la verité, sortant de la terre en plus grande abondance par ces endroits particuliers plutôt que par tout ailleurs, elles enlevoient violemment avec elles les particules de l'eau qui étoit tombée pendant l'orage sur ces mêmes endroits.

Enfin, Monsieur, ces sortes de feux causez par les exhalaisons souffreuses de la terre, & qui allument ce qui se trouve à leur rencontre, ne sont pas ni si nouvelles ni si rares qu'on peut s'imaginer. Tacite, Livre 13. parle de ceux qui firent autrefois bien du dégât entre Liege & Namur. Vous pouvez voir dans le Moreri de l'Edition de 1707. ce qui

Digitized by Google

y est dit du Village de Boncourt, au Diocèse d'Evreux en Normandie, qui fut de nos jours presqu'entierement brûlé par ces sortes de feux, à differentes reprises, pendant les années 1666. 1667. 1678. & 1679. où il est remarqué que ces feux étoient toujours plus vifs vers la fin du mois d'Août, & vers le commencement de Septembre, par la raison (comme j'ai dit) que l'air devient alors plus grossier & plus humide, ce qui condense ces exhalaisons souffreuses.

La même chose est arrivée il y a environ quinze ou seize ans au Village de Beaucamp près d'Aumale. Ces feux sont beaucoup plus frequens en Italie; parce qu'outre qu'il y fait plus chaud, la terre y contient aussi plus de souffre. Vous pouvez voir dans les Oeuvres mêlées de Loüis de Riperda, imprimées à Venise en 1725. le ravage qu'ils y ont fait en 1706. & 1707. & comme les Habitans trouverent le moyen d'en diminuer les tristes effets, en ouvrant les portes, les fenêtres, & jusqu'aux toits de leurs maisons, pour donner plus d'issuë à ces exhalaisons souffreuses & enflammées. Je pourrois entrer dans un plus grand détail, & vous rapporter les differens effets de ces sortes de feux; mais

mais ma Lettre n'est déja que trop longue, je la finis donc en vous assurant que je suis, Monsieur, &c.

A Eu ce 1. Octobre 1726.

LE JUSTE MOURANT.

SONNET.

QUe servent, chers Amis, vos plaintes, vos soupirs?
Non, ne retenez plus mon ame fugitive.
Peut-on dans cet exil gouter quelque plaisir?
Sous l'empire des sens, l'Ame est toujours captive.

Heureux, qui pour le Ciel garde tous ses desirs;
Qui sans cesse animé d'une foi pure & vive,
Au soin de son salut consacre ses loisirs,
Et pour quitter ses biens n'attend pas qu'on l'en prive.

Donner aux ris un temps qu'on doit donner aux pleurs,
C'est pour un vrai Chrétien le plus grand des malheurs,
Veiller, prier, souffrir, voilà tout son partage.

Digitized by Google

Que je vous plains, helas ! vous qui plaignez mon sort,

Je vous laisse agitez au milieu de l'orage,

Et je touche au moment qui me va mettre au port.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE.

Du premier Octobre 1725.

LE bruit court que quelques Troupes Turques sont en marche pour s'emparer de Zangann & de Sultanié. Cette derniere Place n'est qu'à une lieuë des frontieres prescrites à l'Empire Ottoman par le Traité de Partage.

Les nouvelles qui portoient que (*a*) Daoud ou David Pacha avoit été chassé de Schamakié, sont fausses. Sorkof & Ismia Beigs, principaux Chefs des Lesghis, l'avoient effectivement investi dans cette Place, mais cette tentative leur a été inutile. Ces deux Generaux se font même actuellement la guerre en-

(*a*) Chef des Lesghis qui s'est soumis aux Turcs. La Porte en cette consideration lui a donné le titre de Pacha.

tre

tre eux, & le Chirvan se trouva ainsi divisé entre ces trois Seigneurs.

Le 23. du mois dernier le bruit du canon du Serrail & des autres batteries du Port, annonça aux Peuples la prise de *Gandja*. Les Turcs par cette nouvelle conquête sont dès-à-present en possession de tous les Pays qui leur sont échûs par le Traité de partage.

Il y eut ces jours passez une Conference à une maison du Reïs Effendi, située sur le Canal de la Mer Noire, entre les Ministres de Russie & cet Officier. La Porte parut toujours vouloir s'en tenir à l'execution du Traité, & le départ des Commissaires nommez pour le reglement des limites, n'a été remis au Printemps prochain, que pour donner le temps à Sarri Mustafa, qui a pris Gandja, de dissiper les rebelles qui avoient bloqué Schamakié & infesté tout le Chirvan, Province dans laquelle doivent se faire les principales operations du partage.

La fortune continuë de favoriser les Armées Ottomanes. Le Roi du Loristan, qui sembloit avoir eu dessein de faire tête au Pacha de Babylone, s'est enfui dès qu'il a sçû que ses Troupes s'avançoient, & par cette retraite précipitée, il a laissé ses Etats à la discretion de ce Ge-

Digitized by Google

neral. La Porte, qui prétend par cette nouvelle conquête ne déroger en rien au Traité, continuë d'assurer les Ministres de Russie que son intention est de l'observer exactement.

Le 25. de ce même mois le feu prit à Pera à une maison voisine du Serrail des Itch-Oglans, & de-là se communiquant, il forma bien-tôt un incendie considerable. Le secours des Pompes, & le bon ordre que l'on observe ici dans ces occasions, où le Grand Visir, souvent même le Grand Seigneur, se trouvent en personne, empêcherent qu'il ne fît de grands progrès. C'est dans cette ruë que sont les Palais des Ambassadeurs de France & de Hollande, & ceux des Ministres d'Allemagne & de Russie. Une partie du Palais d'Angleterre fut cependant brûlée avec une vingtaine de maisons.

Le Grand Visir sçachant que l'Ambassadeur de France étoit alors à sa maison de Belgrade, envoya à son Palais un Aga & une nouvelle garde de Jannissaires, aux ordres des personnes qu'il y auroit laissées. La Nation avoit déja pourvu à la seureté du Palais, par la précaution qu'elle avoit prise d'y faire monter tous les Matelots des Bâtimens François qui étoient au Port, avec tout ce qui étoit necessaire, soit pour couper,

Digitized by Google

per, soit pour éteindre le feu, s'il eut gagné le voisinage.

Le 3. Novembre le Vicomte d'Andrezel traversa le Port & alla voir quelques-unes des principales Mosquées de Constantinople. La premiere, dans laquelle il entra, fut Sainte Sophie, Bâtiment très-magnifique, mais autant au dessous de Saint Pierre de Rome par sa grandeur, qu'il l'est par son Architecture. M. l'Ambassadeur alla ensuite à la Mosquée de Sultan Ahmed, puis il alla voir quelques animaux que l'on tient près de là dans un ancien bâtiment vouté qui sert de Ménagerie. Il entra aussi en revenant dans la Mosquée de la Sultane Validée, qui, comme l'on sçait, n'est pas éloignée des rives du Port.

Le 21. le Capitan Pacha, ayant sçû que M. l'Ambassadeur de France vouloit voir l'Arsenal, les Vaisseaux & les Galeres du Grand Seigneur, il donna les ordres necessaires pour l'y recevoir. Son Excellence monta dans l'Amiral, Bâtiment neuf, au moins de 120. pieces de canon. Près de ce Vaisseau il y en a deux autres à peu près de même force, qui ont été construits en dernier lieu à Sinope. Le reste consiste en une trentaine de Sultanes ou de Caravelles, c'est-à-dire, de Vaisseaux ou de Fregates, entre

Digitized by Google

lesquels se voit un Navire d'un gabari singulier. Il est plus large & plus court que l'Amiral, & de chaque côté du grand mât il y a un sabord qui reçoit un canon dont le boulet de marbre doit peser, suivant le calcul que j'en ai fait, 362. livres poids de marc. Nous vîmes ces pieces sur le rivage. C'est de l'une des deux que partit le coup, qui pensa couler bas la Colombe, Vaisseau Venitien de 72. ou 76. pieces de canon, dans le combat de l'Archipel, décrit dans le Mercure d'Août 1717.

Le 20. Decembre il y eut des réjoüissances à Constantinople, au sujet de la reduction de Roumia en Medie, Forteresse qui s'est soumise volontairement à Abdoullah Pacha, Seraskier ou General d'une des Armées de la Porte.

Le 29. un Courier ayant rapporté qu'Ardebil s'étoit aussi soûmise volontairement à ce General, le canon des batteries du Port se fit entendre de nouveau.

Du 31. Janvier 1726.

Le 12. de ce mois M. de Romensoff, Major General, & Envoyé Extraordinaire de Russie, reçût le Cordon de Saint Alexandre, Ordre Militaire institué par Sa Majesté Czarienne, con-

for-

ormément au projet du feu Czar.

Le 30. l'Aurgan, dépêché par Eschref Kan en cette Cour, arriva à Scutari. Il s'appelle Abdoul Azis Kan, & se dit Commandant à Zulfa, Ville qui n'est separée d'Ispaham que par une riviere. Il est parti de cette Capitale vers la fin de Septembre; il s'est arrêté vingt jours à Horomabat avec le Pacha de Babylone, & douze à Amadan. Sa suite est composée de quinze Aurgans, d'autant d'Armeniens, & d'une vingtaine d'Esclaves.

On apprit à son arrivée que Schah Ussein étoit encore en vie, mais que tous ses enfans avoient été égorgez, à l'exception de Schah Thamas, qui est toujours dans le Mazandran. Que cette Province, celle d'Estarabat, celle dite Eschref, la Ville de Casbin, & quelques Peuples voisins, qui n'ont d'autres habitations que leurs tentes, & que l'on dit se disposer à se joindre aux Troupes que ce Prince pourra assembler au Printemps, lui sont demeurez fideles.

Quelques jours après, le Député d'Eschref étant malade, il demanda qu'il lui fut permis de passer à Constantinople, pour être plus à portée du secours des Medecins. La Porte le lui accorda, mais comme il avoit été décidé au Divan, que

cet Officier ne seroit regardé que comme un simple porteur de parole, dépêché par un Prince de même Religion que les Turcs, il fit ce trajet dans un bateau ordinaire, & non dans une Galere, honneur qui n'est accordé qu'aux personnes revêtuës du caractere de Ministres de Princes Etrangers.

Le 22. le cœur du Comte des Alleurs, ci-devant Ambassadeur du Roi en cette Cour, ayant été porté de Paris en la Chapelle du Palais à Pera, les RR. PP. Capucins, qui la desservent, lui firent un Service solemnel, dont l'Ambassadeur de France fit les honneurs à celui de Venise & au Résident d'Allemagne. La femme de ce dernier, & la plupart des Etrangers, Anglois, Hollandois & Russes, y assisterent. Le P. Custode des Capucins y prononça l'Oraison funebre. Son Excellence avoit fait préparer un grand repas dans le Refectoire des Capucins, où resterent tous ceux qui avoient été invitez à la Ceremonie.

Fevrier 1726.

Au commencement de ce mois, ou vers la fin du précedent, l'on executa à Constantinople un Grec dont voici l'Histoire.

Il

Digitized by Google

Il y a environ trois ans, qu'étant à boire avec quelques Leventis, ou Soldats de Marine, ceux-ci lui proposerent dans le vin d'embrasser la Religion de Mahomet; & ayant achevé de l'enyvrer, ils le firent circoncire en cet état. Les vapeurs du vin dissipées, le Grec, qui n'avoit jamais eu dessein de changer de Religion, persevera dans la sienne: enfin quelques Turcs s'étant apperçus qu'il fréquentoit les Eglises Grecques, & qu'il n'alloit point aux Prieres des Mosquées, il fut dénoncé, & le Cadi le fit comparoître devant lui. Le Chrétien protesta avec fermeté contre la violence qu'on lui avoit faite, & les menaces du Juge, réïterées pendant quelques jours, n'ayant pû l'ébranler; il fut enfin condamné à mort & décapité, ce qu'il soutint avec beaucoup de fermeté.

Le 9. Abdoul Azis Kan, envoyé par Eschref en cette Cour, eut Audience du Grand Vizir: Voici quel fut l'ordre de son Cortege.

Le Tchorbagi, ou Capitaine des Janissaires de garde chez lui, ayant sur sa gauche un autre Officier, ouvroit la marche, tous deux en habits de ceremonie.

Ils étoient suivis par 32. Chaoux sur deux files, portant leurs bonnets & la plume.

Digitized by Google

Trois Officiers de la Porte, sçavoir, le Chaouxlar Emini, l'Achahs Bachi, & le Tchorbagi des Jannissaires, qui fermoient la marche, paroissoient ensuite de front.

Deux Officiers d'Abdoul Azis Kan, bien montez, marchoient ensuite l'un après l'autre.

Puis Abdoul Azis Kan, entouré de quatre Domestiques, en habits brodez d'or, qui marchoient à pied, à côté de son cheval, dix-huit de ses gens à cheval, & le Détachement de Jannissaires.

Il entra en cet ordre par la grande porte du Palais du Vizir, & ne descendit de cheval que dans la seconde cour. L'Audience dura depuis neuf heures jusques à dix & demie, & pendant ce temps on ne laissa entrer aucun Etranger. Le Grand Vizir avoit fait parade d'une pelisse, ou veste fourrée de grand prix, tant parce qu'elle est de gorges de Renards noirs, que par les pierreries dont elle étoit enrichie, ainsi que son turban. Tous ses Pages étoient en vestes de brocard d'or, & portoient des poignards garnis de rubis, émeraudes, saphirs, &c.

Abdoul Azis Kan ne sortit point par où il étoit entré, mais par une porte de derriere, pour être vû par la Sultane, placée sur un balcon, sous lequel on le fit

fit passer. Lui & les vingt personnes de sa suite reçurent le Caftan, ainsi que les trois Officiers de la Porte. On dit que le Grand Vizir lui a de plus fait present du cheval qu'il montoit.

Ces honneurs ne peuvent être attribuez qu'au faste que le Grand Vizir a voulu faire paroître; car la Porte ne reconnoît point Escheref, & elle ne donne aucun caractere à son Deputé. Abdoul Azis Kan a cependant le *Taïn*, ou subsistance journaliere; mais ce taïn n'est ni reglé, ni payé en argent; mais seulement fourni en vivres, à proportion du nombre des personnes qui composent sa suite. Quant à la Garde qu'il a chez lui, elle l'empêche de communiquer avec qui que ce soit: ainsi elle lui a été donnée plutôt pour veiller à la sureté de sa personne & à ses actions, que pour faire honneur à celui par qui il est envoyé.

La Porte témoigne être très choquée des propositions d'Escheref, & plus encore du Titre fastueux de Roi des Rois qu'il prend dans sa Lettre au Grand Seigneur. Il se tint de grands Divans le 10. & le 11. & le 12. le Mufti rendit un *Fetta*, ou Decret par lequel il declare que, suivant la Loi, il ne peut y avoir en même-tems deux Chefs des Vrais Croyans, ou Musulmans, à moins que

leurs

Digitized by Google

leurs Etats ne soient séparez par quelque grande barriere, comme le seroit la Mer des Indes.

Voilà quel est presentement l'état des affaires. La Guerre peut être regardée comme declarée contre Escheref, à moins que dans le tems accordé à son Homme pour en avoir des nouvelles, on ne reçoive son acquiescement aux conditions que la Porte lui a envoyé proposer. On fait cependant de grands préparatifs en tout genre pour envoyer en Perse.

Mars 1726.

Le 4 de ce mois quelques Troupes passerent de Constantinople à Scutari, pour aller joindre l'Armée Ottomanne, qui en consequence du Fetta ou Decret rendu par le Mufty le 12 du mois passé, doit marcher contre les Troupes d'Escheref.

Le 5 à l'entrée de la nuit tous les Minarets de cette Ville furent illuminez. Cette ceremonie s'observe dès que l'on apperçoit la nouvelle Lune trois mois avant le commencement de celle du *Bayram*.

Le 13. à deux heures & un quart après midi, il y eut ici une secousse de tremblement de terre, qui ne fit d'autre effet que d'endommager la maçonnerie d'une des portes de la Ville, non sans grande peur de

Digitized by Google

de la part de ceux qui occupoient l'ancien bâtiment du Palais de France, où sont les cuisines & offices de l'Ambassadeur, & qui depuis long-tems menace ruine, malgré les étais. On a été obligé d'en démolir une partie, & on doit construire un Palais tout neuf, suivant les plans & devis envoyez il y a trois ans.

Le 31. Abdoul Azis Kan, envoyé par Escheref en cette Cour, eut une derniere audience du G. V. Ce premier Ministre lui fit present de dix bourses, & en donna de plus une à son neveu; & une autre à l'Iman qu'il avoit à sa suite. Il le chargea aussi d'une Montre d'or garnie de Diamans pour l'Ihtimadoulet, ou premier Ministre d'Escheref, en reconnoissance d'un fil de perle que ce dernier lui avoit envoyé.

Le 4. Avril, Abdoul Azis Kan passa à Scutari pour se rendre de là auprès du Sultan son Maître.

Le 18. on fit au Palais de France la ceremonie de la Cene & Lavement des pieds du Jeudi Saint, qu'on avoit pour la premiere fois institué l'année passée, & dont M. le Vicomte d'Andrezel continuera à l'avenir la louable pratique, comme fort approuvée, & d'un très-bel exemple.

Le 28. Mai M. de Romansoff Envoyé de

de Russie, s'embarqua pour Trebisonde sur les Galeres que le G. S. avoit destinées pour aller dans la Mer Noire : mais ayant été surpris deux jours après par une tempête, il fut obligé de relâcher à *Boujoucderé*, Village situé sur le Canal près l'embouchure de la Mer Noire ; & le 29. une des Galeres, qui avoit perdu son Eperon, ayant été remise en état, ce General poursuivit sa route. Il devoit partir cinq Galeres, mais la saison s'avançant, il n'y en eut que trois de prêtes, les deux autres resterent.

Juin 1726.

Le 2. à l'entrée de la nuit, le canon des batteries du Port annonça au peuple la fin de la Lune du *Ramazan*, ou jeûne. Le lendemain le G. S. reçut des principaux Officiers de l'Empire, dans la grande cour du Serrail, les complimens ordinaires au sujet de la Fête du *Bayram*.

Le 6. le feu prit à quelques maisons près la Mosquée du Sultan Bajazet. Quoique ce soit le seul incendie dont je fasse mention ici, il faut remarquer qu'il ne se passe presque point de mois dans le cours duquel cet accident n'arrive, & consequemment qu'il y auroit plus de maisons de brûlées chaque année que cette Ville n'en

n'en peut contenir, si le dommage étoit aussi grand que le portent ordinairement les nouvelles. Le même soir il y eut une illumination à (a) Sadhiabat.

Le 20. la pluye qui duroit depuis deux jours, augmenta à un tel point, que quelques maisons d'un Fauxbourg situé sur une coline, en furent emportées.

Le 24. jour de saint Jean, il y eut au Palais de France un grand repas, tant au sujet de la Fête de M. l'Ambassadeur, qu'au sujet du rétablissement de sa santé. Son Excellence fit elle-même les honneurs de la premiere table, qui étoit de cinquante couverts.

Vers la fin de ce mois la peste ayant attaqué differentes maisons à Pera & à Galata; les Francs, ou Européens commencerent à prendre les précautions accoutumées, c'est-à-dire, que les Ministres fermerent leurs Palais, & que la plupart des Particuliers se retirerent à la campagne.

Suite du Journal de Constantinople sur les Lettres du 20. Juillet 1726.

La Peste est très-violente en cette Vil-

(a) Sadhiabat, Maison de plaisance du Grand Seigneur, décrite dans un de nos précedens Mercures.

le.

le. On compte que le 19. il est sorti par la porte d'Andrinople 750. personnes, que cette cruelle maladie avoit emportées.

Un Armenien attaqué de ce fleau, finit sa vie dernierement avec une constance digne d'un Romain. Cette malheureuse Victime de la Contagion ayant appris qu'il n'en pouvoit pas revenir, pour ne pas communiquer son mal à ceux qui le porteroient en terre, il se traîna jusqu'au Cimetierre, accompagné d'un homme qu'une tendre amitié avoit attaché auprès de lui. Là il se mit dans une fosse que le hazard lui fit trouver, & pria son fidelle Compagnon, quand il auroit fini sa triste vie, que pour grace derniere, il daignât le couvrir d'un peu de terre.

Le Stamboul (a) Effendy faisant il y a un mois sa ronde, rencontra un Paysan assis qui mangeoit un morceau de pain, & tenoit par la bride son cheval qui avoit une rude charge. L'Officier de Police lui demanda s'il seroit bien aise d'être en la place de cet animal, & qu'on n'eût pas plus pitié de lui, qu'il en avoit de cette pauvre bête. Le Villageois d'un air simple repartit au Seigneur, qu'il y avoit bien de la difference entre un homme &

(a) Cette Charge est à peu près la même que celle de Lieutenant General de Police.

une

une rosse, pour laquelle sa pitié paroissoit émue. Hé bien, répondit gravement l'Officier charitable, pour t'apprendre à avoir compassion des animaux, & à ne les pas laisser dans la peine, je vais faire mettre sur ton dos toute la charge de l'animal que tu traites avec tant de rigueur, & tu attendras à ton tour qu'il ait mangé. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait; les ordres sont promptement executez; la bête mange un picotin d'orge, & le rustique devenu cheval, attend que sa monture ait fini de manger. Cette avanture a causé un ordre de la part de ce Lieutenant de Police, par lequel il défend aux Paysans de s'arrêter dans les rues, leurs chevaux étant chargez, & afin que ces Paysans ne montent dessus, que quand ces animaux n'auroient plus leurs charges, on a mis, selon cette même Ordonnance, trois cloux les pointes en haut sur les bâts des bêtes de somme.

Il a paru aussi un Commandement du G. S. pour reformer les habillemens des femmes, qui commençant à s'ennuyer de l'ancienne austerité des Dames Turques, cherchoient par des modes nouvelles à marcher le visage un peu plus à découvert, & dont le faste & le luxe étoient poussez trop loin. L'usage des pelisses de Samour & d'Hermine leur a été

défendu

défendu ; on a racourci près des oreilles leurs (a) Talpoches, qu'elles avoient extrémement allongez, & qui leur pendoient jusqu'au coude. La largeur & la grandeur qu'elles affectoient dans leurs Pantalons, ou especes de Culotes, ont été entierement proscrites. Cette reforme n'a pas manqué d'être très agréable aux hommes, qui pour se delivrer de l'importunité de leurs femmes, & contenter leur luxe, reduisoient souvent leurs familles à la mendicité. On a pareillement défendu très-expressément à tous les Rayas, Chrétiens, Sujets du G. S. de porter les Couleurs affectées & particulieres aux Mahometans, comme le Vert & les Babouches jaunes. Les peines sont très-rigoureuses pour ceux qui contreviennent à cette défense. On donnera la bastonnade aux hommes, & l'on se contentera de déchirer les ajustemens des femmes.

J'ai crû devoir joindre ici le recit de la ceremonie d'un mariage à la Grecque, qui ne laissera pas d'avoir son agrément.

M. le Vicomte d'Andrezel étoit allé passer quelques jours à la campagne avec toute sa Maison, pas bien loin de la Ville : nous y menions une vie agréable, lorsque notre tranquillité fut interrom-

(a) Coëffures.

pue

pue par un mariage rustique. On alla chercher la Mariée au son de differens instrumens, qui faisoient un étrange charivari. Elle arriva au lieu nommé Belgrade dans une charette couverte, accompagnée de plusieurs femmes excessivement fardées. On choisit un autre jour pour la ceremonie de donner la bague & les habits, ce qui se fait avec beaucoup d'appareil. Cette fonction, qui tient lieu de fiançailles, étant faite, on assigna les nôces à deux jours de là; & cependant les musettes & les tambours ne cesserent point de faire grand bruit. Enfin le jour solemnel étant arrivé, la Mariée ayant sa coëffure remplie de clinquans faits en forme de cheveux, s'achemina à l'Eglise à petits pas; je dis à petits pas, parce qu'elle mit une heure & demie à y aller de sa maison, qui en étoit assez proche. Le Compere & la Commere (car on s'en sert ici pour les mariages) la soutenoient par-dessous les bras, elle étoit précedée d'une danse à la Grecque au son des instrumens. Beaucoup de femmes fermoient la marche. Le Papas, ou Curé, vint la recevoir à l'entree de l'Eglise avec deux flambeaux. Son futur Mari, qui s'y étoit rendu une heure avant, vint au devant d'elle, & l'un & l'autre, précedez des deux torches, entrerent dans l'Eglise.

Après

Digitized by Google

Après beaucoup de prieres, on leur donna à chacun un anneau, dont les Mariez firent l'échange, selon la coutume. On leur mit ensuite deux couronnes de fleurs sur la tête, que le Compere & la Commere changerent trois fois de la même maniere que les deux Epoux avoient changé leurs bagues : ensuite le Papas presenta à boire aux Mariez, au Compere & à la Commere ; il but ensuite, & cassa la tasse. J'ai demandé ce que signifioit cette ceremonie ; on m'a assuré que c'étoit pour qu'on ne jettât point de sort dans le Gobelet. Cela étant fait, les Mariez furent reconduits chez eux avec le même cortege qu'ils étoient venus. La consommation du mariage ne se fit, selon la coutume, que trois jours après. En voilà assez pour ce qui regarde le mariage.

Voici une Fable Turque qui m'est tombée entre les mains, & qui pourra vous amuser.

Un vieux homme avoit lié une espece de commerce avec un serpent : il portoit tous les matins à l'entrée de sa grotte une écuelle remplie de lait, & le soir quand il la venoit reprendre, il y trouvoit toujours une piece d'or, que le serpent reconnoissant y laissoit. Le Vieillard ayant resolu d'aller à la Mecque, ne manqua pas de dire à son fils sa bonne fortune, &

en

Digitized by Google

en partant il lui recommanda d'avoir soin du serpent. Mais ce fils ayant fait un mauvais usage de la rente qu'il tiroit par ce moyen, fut très allarmé à la nouvelle du retour de son pere; il forma le dessein de tuer le serpent pour pouvoir lui dire que malgré toute son exactitude à lui porter du lait, cet animal avoit cessé de paroître. Pour cet effet il alla à la caverne avec le lait, & quand le serpent vint pour le boire, il lui déchargea un coup de sabre, mais avec si peu d'adresse, qu'il ne lui coupa que la queue : alors cette bête irritée s'élança sur lui, & le tua.

Le Vieillard de retour ayant appris le malheur de son fils, songea à regagner l'amitié du serpent. Il alla de nouveau lui porter du lait à son ordinaire; mais l'animal mettant la tête hors de la caverne, lui dit ces paroles : *C'est en vain que tu veux renouer amitié avec moi. Je n'ai plus de queue, tu n'as plus de fils, il ne peut desormais y avoir entre nous ni confiance ni amitié.* Les Turcs font grand cas de cet apologue, ils en tirent des moralitez à leur maniere.

TRADUCTION

Digitized by Google

TRADUCTION de la deuxiéme Poësie de Catulle.

Passer, delitiæ meæ Puellæ, &c.

HEureux Moineau, dont ma Maitresse
Fait son plus cher amusement,
Que ton sort me paroît charmant
De jouer avec elle & badiner sans cesse!
Souvent elle t'irrite avec le bout du doigt,
Et si ton bec la mord, le mal n'est pas extrême;
Peut être ressent-elle à ce doux jeu qu'elle aime,
Plus de plaisir que l'on ne croit.
Ah! que ne puis-je aussi badiner tout de même?
Pour soulager mon amoureux desir.
Ce badinage qui m'enchante,
Me feroit autant de plaisir,
Que fit la Pome d'or à la belle Atalante,
Qui vaincue à la course éprouva constamment,
Du côté de Venus le tendre denouëment.

Par M. de Mautour.

Le

Le Lecteur se souviendra, s'il lui plaît, de ce qui a été observé au Mercure de Fevrier dernier, *pag.* 307. que ces Traductions de Catulle sont l'ouvrage de la jeunesse de l'Auteur.

EXTRAIT d'une Lettre du Chevalier d'Albert, Enseigne des Vaisseaux du Roi, commandant le Navire la Sirene, appartenant à la Compagnie des Indes de France, sur un fait singulier apperçu dans un voyage des Indes.

LE Mardi 6. du mois de Fevrier 1725. nous trouvant par la latitude de 35. degrez Sud, ou environ, & par la longitude des Isles de Tristandacougña, ce que nous avons verifié à la vûe du Cap de Bonne-Esperance, dont nous estimions alors être plus proches. A une heure & demie après midi, nous avons vû aux côtez du Vaisseau quantité de pierres blanches de diverses grosseurs, qui surnageoient sur l'eau, & marquoient le sillage du navire. Nos Matelots en ramasserent quelques-unes, que nous trouvâmes être de vrayes Pierres Ponces, ou calcinées, plus blanches que celles qu'on voit en France. Continuant notre route, nous

crûmes voir peu de tems après des Brisants à une lieue de l'avant de nous, la Mer y blanchissant en forme d'écume. Après avoir mis en panne, & fait sonder sans trouver de fond, la Mer belle, petit vent de N. O. nous avons continué notre route, en approchant de ces prétendus Brisants, qui ne nous ont plus paru fixez au même endroit, mais beaucoup plus prolongez : étant plus près nous avons reconnu des especes de lits de marée, ou bouillonnement, & sur tout un fort grand courant N. & S. J'allai dans le Canot pour le reconnoître : y étant, nous y avons ramassé, avec du goemont frais, grand nombre de ces pierres, dont il y en avoit de fort grosses, mais toutes legeres : la surface de l'eau en étoit absolument couverte, sur tout d'un nombre infini de petits morceaux. Nous y avons sondé encore une fois, sans trouver de fond ; & continuant de nouveau notre chemin à l'Est Sud-Est, le Navire a passé encore pendant le jour sur l'une de ces especes de Banc, ou lit de marée. Il faisoit, en séparant les pierres, un bruit pareil à celui d'un Canot, passant sur de gros graviers. Nous avons continué de voir de ces pierres aux côtez du Vaisseau, en plus ou moins grande quantité, pendant le cours d'environ 18. lieues de chemin, depuis une heure

heure & demie du premier jour, jusqu'à dix ou onze heures du matin du lendemain. Nous ne pouvions qu'être proche des Isles de Tristandacougna, quoique nous ne les ayons pas vûes. Nous ne sçaurions presque pas douter qu'il n'y ait dans ces mêmes Isles, qui ne sont presque pas connues, quelque Volcan, qui aura vomi ce débris affreux de pierres brûlées que nous avons vûes.

Le petit Vaisseau de la Compagnie, nommé le Vautour, qui a passé par le même passage dans le mois de Mai 1726. a reconnu les mêmes pierres pendant l'espace de trente lieues, aussi-bien qu'un navire Ostandois arrivé sur la côte de Coromandel dans le mois de Juillet suivant : les débris de ces pierres étoient plus dispersez. L'un & l'autre Vaisseau n'ont pas, je croi, rencontré comme nous, les lits de marée, qui couvroient toute la surface de la Mer. Voilà un Phenomene propre à exercer la sagacité des Physiciens : le Public verra avec plaisir leurs conjectures.

Digitized by Google

Les trois Enigmes du mois dernier ont dû s'expliquer par le *Caffé*, la *Plume* & la *Porte de pierre* & *la Porte de bois.*

PREMIERE ENIGME.

JE suis Hermafroidite ancien, à la mode.
Mon corps n'est composé qu'avec art & methode;
J'ai le visage double, & l'aspect sombre & dur;
L'abord très-difficile & le jargon obscur.
Toujours je me déguise, & je suis fort changeante;
Malgré tant de défauts l'on me trouve engageante,
Pour tromper mes Amants, je fais tous mes efforts,
Et pour embarasser les esprits les plus forts,
Des sentiers raboteux j'implore l'assistance;
Tout raboteux qu'ils sont j'y chemine en cadence.
A peindre les objets je suis ingenieux:
Chez moi jusqu'à mon nom tout est mysterieux.

DEU-

DEUXIE'ME ENIGME.

NOus sommes d'un grand usage
Dedans un petit Ménage :
On nous vend sans nous compter,
A qui nous veut acheter ;
Tous les jours dessus la brune,
De nous il perit quelqu'une,
Qui laisse en finissant son sort,
Quelque odeur après sa mort.

TROISIE'ME ENIGME.

JE n'ai qu'un pied, encore est-il pointu.
De mon corps la forme est quarrée ;
De quelques traits ma figure est parée.
Je ne puis me tenir dessus un lieu tortu ;
Quand on me fais aller, on me prend par la tête :
De ma chute on me sçait ou bon, ou mauvais gré,
Et quand je suis en train, tout le monde s'apprête,
A voir comment je tomberai.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

RE'PONSE à M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoise, sur son Apologie, dans laquelle on a attaqué deux Extraits des Memoires de Trévoux. Cette Réponse ne regarde que le premier Extrait attaqué dans l'Apologie. *A Paris, Quay de Conty, à la descente du Pont-neuf, chez Pissot*, 1726. Brochure de 70. pages.

Il seroit à souhaiter, dit M. Andri, dans l'Approbation de cet Ouvrage, que tous les Auteurs qui se défendent, le fissent avec la sagesse & la modération qui se remarque dans cet Ecrit.

L'AMOUR PRECEPTEUR, Comédie en trois Actes, par M. G***, représentée pour la premiere fois le 25. Juillet 1726. par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi. *A Paris, Quay des Augustins, chez Flahault*, in-12. de 114. pages.

Cette Piece est dédiée au Chevalier de la Valiere; comme nous en avons donné

Digitized by Google

donné un Extrait assez étendu dans le dernier Mercure, nous n'en dirons rien davantage.

RE'PONSE aux Objections faites sur divers endroits d'une Brochure, qui a pour titre : *Explications nouvelles des mouvemens les plus considerables de l'Univers, accompagnée de Démonstrations, par le Jeu de differentes Machines qui les imitent.* Par M. Matulon, Docteur en Medecine. *A Paris, Quay des Augustins, chez G. Debure*, 1726. Brochure in 4. de 55. pages.

LA THEOLOGIE DES PERES, Scholastique, Dogmatique, & Positive, &c.

Cette Théologie contient cinq Volumes *in folio* & vingt *in octavo*, composée par le *R. P. Antoine Boucat*, Religieux Minime, de la Province de France, ancien Lecteur en Théologie. Elle se vend *à Paris, chez Guillaume Cavelier*, ruë S. Jacques, & *à Roüen, chez Claude Jorre*, ruë des Juifs.

Nous avons parlé l'année passée du Traité que l'Auteur a donné des Sacremens, tant en general qu'en particulier, où l'on voit quantité de questions sur la perpétuité de la Foi, des sept Sacremens, sur les Liturgies, sur les Rites, & sur

Digitized by Google

les Ordinations d'Angleterre, tirées des Manuscrits authentiques, des Rituels & des Monumens les plus précieux de l'antiquité; ce qui ne s'est point trouvé jusqu'ici réuni dans aucun corps de Théologie.

L'Auteur présente maintenant au Public deux Volumes *in folio*. Le premier contient les Traitez de la Très-Sainte Trinité, de Dieu Créateur & Prémoteur, des Anges, de l'Ouvrage des six jours, des états de l'homme, des actes humains bons & mauvais, & un Traité de la Grace, selon l'opinion de S. Augustin & de S. Thomas. Le second renferme les Traitez de l'Eglise & des cinq Regles de Foi. L'on commence par les trois Vertus Theologales, après suivent les Prolegomenes sur l'Ecriture Sainte, & des Dissertations sur chaque Livre de la même Ecriture. On Traite après de la Tradition, de l'Eglise, du Souverain Pontife & des Peres, & enfin on y donne le Traité de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Le Systême de la Prémotion physique est expliqué clairement, & fort au long dans une Dissertation particuliere, qui contient plusieurs Articles. On parle des Anges, de l'Ouvrage des six jours; des états differens où l'homme s'est trouvé,

trouvé, &c. Il y a des choses singulieres dans le Traité de l'Ecriture Sainte. L'Auteur s'est fort étendu sur l'authenticité des Livres de l'un & l'autre Testament. Ce qui regarde l'Eglise, le Souverain Pontife, les Conciles & les Peres, est aussi traité à fond. Enfin l'Auteur n'a omis aucune question qui interesse la foi & l'Eglise. En un mot, cette Theologie est une espece de Bibliotheque, où les Lecteurs trouveront tout ce qui peut les instruire solidement & agreablement.

LETTRE à Messieurs Jean-François Alphanty, Blaise David, Jacques de Pontleroy, sieur de Beaulieu, & Alexis Etienne, Echevins & Lieutenans Generaux de Police. Sur une Inscription en l'honneur de Marseille, placée à la façade de l'Hôtel de Ville, le 12. du mois d'Août de l'an 1726. Brochure in 4. *A Marseille, de l'Imprimerie de Jean-Baptiste Boy*, Imprimeur du Roy, de la Ville & du College, près la Loge.

Cette Lettre sert de Prélude à l'Inscription qui en fait le sujet, & que nous rapporterons ici dans son entier.

Massilia Phocentium filia, Romæ soror, Carthaginis terror, Athenarum æmula. Altrix disciplinarum, Gallo-

rum agros, mores, animos, novo cultu ornavit. Illustrat quam sola fides. Muros quos vix Cæsari cesserat, contra Carolum V. meliori omine tuetur. Omnium ferè gentium commerciis patens. Europam quam modo terruerat, modo docuerat, alere & ditare gaudet. AN. M. DCC. XXVI. REG. LUD. XV.

Le reste de cette Brochure contient une Interpretation assez étenduë des termes qui ont été employez dans cette Inscription, Interprétation qui fait également honneur à la Ville de Marseille, & à l'Auteur de l'Inscription, car on n'a rien oublié de tout ce que les Ecrivains les plus estimez ont dit en l'honneur de cette ancienne Ville.

Discours pour l'ouverture de l'Ecole de Chirurgie, avec une These paraphrasée, sous ce titre: *Essai d'un Traité des Hernies, nommées Descentes.* Par M. Reneaume de la Garanne, Docteur, Regent de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris, &c. *A Paris, Quay des Augustins, chez la Veuve Coustelier*, 1726. in 12. de 217. pages, &c.

Le

Digitized by Google

LE SPECTATEUR, ou le Socrate moderne, où l'on voit un Portrait naïf des mœurs de ce siecle, traduit de l'Anglois, tome 6. *A Paris, ruë de la Harpe, chez F. G. Lhermite, Libraire Juré, ancien Professeur en l'Université*, 1726. in 12. de 471. pages. Les 5. Volumes précédens se trouvent chez le même Libraire.

HISTOIRE MILITAIRE du Regne de Loüis le Grand, Roi de France, où l'on trouve un détail de toutes les Batailles, Sieges, Combats particuliers, & generalement de toutes les actions de guerre qui se sont passées pendant le cours de son Regne, tant sur terre que sur mer, enrichis de Plans necessaires. On y a joint un Traité particulier de Pratiques & de Maximes de l'Art Militaire. *Par M. le Marquis de Quinci, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant General d'Artillerie, &c.* A Paris, chez D. Mariette, J. B. Delespine, & J. B. Coignard, 1726. 7. vol. in 4.

TRAITÉ de l'Algebre. *Par M. de Crousas, de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, Quay des Augustins, chez Montalant, 1726. in 8. de 489. pages an s la Préface, l'Epitre & les Tables.

Digitized by Google

APHORISMES D'HIPPOCRATE, expliquez suivant la Pratique medicinale, & selon la Mecanique du corps humain. Par Me de Vaux. A Paris, chez d'Houri, ruë S. Severin, 1726.

LE PASTOR FIDO, Pastorale Heroïque, en trois Actes, précedez d'un Prologue. *Par M. le Chevalier Pellegrin.* Le prix est de 25. sols. *A Paris, Quay de Conti, chez N. Pissot*, 1726. in 8. de 71. pages, sans la Préface qui en contient 15.

Ayant donné dans le dernier Mercure un Extrait assez étendu de cette Piece, nous ne dirons ici qu'un mot de la Préface.

Ce n'est pas aux Préfaces de Comédie, ou de Tragédie, qu'on doit appliquer ce trait satyrique de Despreaux, qui peint un Auteur suppliant aux pieds du Lecteur, & lui demandant grace pour son Ouvrage. Comme le sort des Pieces de Theatre est reglé avant l'impression, la Préface doit plutôt être une réponse aux objections, qu'une humble priere pour obtenir de l'indulgence. Celle qu'on a mise à la tête du Pastor Fido, est de ce dernier genre; elle va même un peu plus loin. L'Auteur ne se borne pas à prendre soin de sa gloire, mais il devient, au-

tant

tant qu'il lui est possible, l'Apologiste de celui qui lui a fourni le sujet. Il est vrai que ce soin n'est pas tout-à-fait desinteressé. M. le Chevalier Pellegrin se défend lui-même en défendant le Guarini, & ce n'est que de peur qu'on ne l'accuse d'avoir fait un mauvais choix, qu'il tâche de justifier un sujet dont il n'est pas l'inventeur. Tout le reste ne regarde que lui; l'Apologie roule presque toute entiere sur le second Acte; il a craint qu'on ne lui reprochât un manque de vraisemblance dans la multiplicité d'incidens qui le composent. Il fait voir qu'ils naissent tous les uns des autres, & d'une maniere assez naturelle, il ne dit presque rien du troisiéme Acte; il se contente d'alleguer les raisons qui l'ont empêché de suivre son original d'une maniere trop servile.

Oeuvres diverses de M. Rousseau, nouvelle Edition, revûë & augmentée, 3. Vol. in 12. *A Amstérdam, chez Fr. Changuin*, avec un Avertissement sur cette Edition.

L'Addition dans le 1. Vol. consiste en une Ode au Roi de Pologne, & deux Cantates, une contre l'Hyver, & une pour l'Hyver. Pour le 2. Vol. 4. Epigrammes, & dans le troisiéme un Supplément

plément de 166. pages, contenant les Pieces que l'Auteur a rejettées de son Edition de Londres; on y trouve la *Mandragore*, Comédie en 5. Actes, 4. Cantates, l'Epitaphe d'un petit Chien, 3. Chansons, un Rondeau, un Sonnet, 36. Epigrammes, & une petite Idille Latine.

•

THEOLOGIE PHYSIQUE, ou Démonstration de l'Existence de Dieu & de ses Attributs, tirée des Oeuvres de la Création, accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Observations curieuses. *Par G. Derham*, traduite de l'Anglois. *A Roterdam, chez Beman*, in 8.

CONCILIUM ROMANUM, &c. Le Concile Romain, tenu dans la Basilique de S. Jean de Latran, l'année du Jubilé 1725. par N. S. P. le Pape Benoist XIII. *A Bruxelles, chez F. Foppens*, 1726. in 12. de 428. pages.

BIBLIOTHEQUE historique & critique des Auteurs de la Congrégation de Saint Maur, &c. *Par D. Philippe le Cerf de la Vieville*, Religieux Benedictin, de la même Congrégation. *A la Haye, chez P. Gosse*, & se vend à Paris, chez Lottin & Chaubert, 1726. in 12. de 492. pag.

Albert

Digitized by Google

Albert de la Haye, & Vytwerf d'Amsterdam ont publié le quatriéme tome des *Memoires du Regne de Pierre le Grand, Empereur de Russie, Pere de la Patrie, &c.* qui en contient la derniere partie, volume in 12. de 752. pages, sans l'Avertissement, dans lequel les Libraires annoncent que ce Livre sera suivi de deux autres, qui contiendront, l'un une Description de la Russie, de ses Provinces, de son Gouvernement & de sa Religion; & l'autre, une histoire Metallique du Regne de ce Prince, où l'on rassemblera toutes les Medailles qui ont été frappées à son occasion, & dont la plus grande partie est déja gravée par les plus habiles Maîtres.

ECRANS, contenant en quatre Cartons cinq Tables des Regles universelles de la Prononciation Latine. Sixiéme Table; une Methode pour trouver le Present des Verbes Latins par leur Preterit; & deux Tables des Regles universelles de la Conjugaison Françoise. *A Paris, chez Rondet, Libraire Imprimeur juré de l'Université, rue Saint Jacques, près la Fontaine Saint Severin, au Compas*, 1726.

Les Ecrans que le Sieur Rondet a donnez au Public les années precedentes, rem-

Digitized by Google

remplissent justement le Titre de son Privilege, puisqu'ils ne contiennent que des Traits d'histoire peu ignorez, mais dont on est toujours bien aise de se rafraîchir la Memoire.

Les quatre nouveaux Ecrans qu'il vient de faire paroître, sont bien au dessus de ceux qui ont déja paru. Ils renferment des Matieres traitées d'une façon toute nouvelle. Les trois premiers Ecrans contiennent en six Tables les *Regles universelles de la Prononciation de la Langue Latine.* Dans la premiere Table on trouve les trois *Regles generales de la Prononciation*; sçavoir, de la Diphtongue, de la Voyelle devant une Voyelle, & de la Voyelle suivie de deux Consonnes. Ces Regles, & particulierement la seconde, sont accompagnées d'un grand nombre d'exceptions, qui font connoître l'exactitude de l'Auteur, & les recherches que l'on a faites pour cet Ouvrage, en ce qu'on y voit beaucoup de Mots, qui ne se trouvent pas toûjours dans les Dictionnaires, & dont les Grammairiens n'ont parlé, qu'en les mettant seulement en exception, sous le Terme generique des Mots tirez du Grec. La grande difficulté de la Prononciation, dit l'Auteur de ces Tables, est pour les *Mots dont la Penultieme est suivie d'une seule Consonne.*

Tou-

Digitized by Google

Toutes ces Penultiemes sont renfermées dans la Seconde & Troisiéme Tables. On y compte jusqu'à sept cens differentes Terminaisons, rangées en trois Classes par ordre Alphabetique, & qui contiennent expressement, ou d'une façon implicite, la Penultieme de tous les Mots Primitifs de la Langue Latine. Ces deux Tables sont suivies des *Regles de l'Accroissement des Noms & des Verbes.* Ces Regles sont extraites de la Methode de Mrs de Port-Royal; mais on y a joint un bien plus grand nombre d'exceptions, & l'on y a reduit en dix petites lignes les vingt-trois Regles generales de l'Accroissement des Noms. Ce qui est de plus singulier dans cette Quatriéme Table est la Remarque qu'a faite l'Auteur sur le *Décroissement des Verbes* de la Seconde & Quatriéme Conjugaison, ce que Mrs de Port-Royal n'ont point observé. Dans la Cinquiéme Table est la *Pratique de l'Accroissement des Verbes.* Pour rendre ces Regles plus sensibles, on a mis dans ces Tables les Quatre Conjugaisons Actives & Passives, avec les seules Penultiemes accentuées, ce qui ne se trouve dans aucun Rudiment, & ce qui est néanmoins très necessaire pour la Jeunesse. La Table suivante leur est encore plus utile. C'est une *Methode pour trouver le Present*

de

de tous les Verbes par leur Preterit. Mrs de Port-Royal dans leur Grammaire en ont donné un Modele, mais par Analogie. L'Auteur entrant dans leur esprit, a suivi une idée plus simple, en donnant des Regles pour substituer les Caracteristiques du Present aux Figuratives du Preterit. On a encore joint à cette Table une semblable *Methode pour trouver le Nominatif des Noms de la Troisiéme Declinaison par leur Genitif.* L'arrangement de ces Preterits & Genitifs est si simple, que tout Commençant peut aisément s'en servir après avoir lû l'Avertissement qui est à la tête de tout cet Ouvrage. Le Quatriéme Ecran contient des *Regles universelles de la Conjugaison Françoise*, en deux Tables. Dans l'une l'Auteur donne une Formule pour conjuguer tous les Verbes François, qu'il reduit à une seule Conjugaison, déclarant qu'il croit pouvoir dire que la vraie conformité de notre Langue avec la Latine, est d'avoir, comme elle, non pas quatre Conjugaisons, mais ses Preterits & Participes, dont les irregularitez font la difficulté de nos Conjugaisons, & qui sont tous rassemblez dans la premiere de ces deux Tables. Cette nouvelle idée que l'Auteur a empruntée du R. P. Buffier, est mise ici dans tout son jour: & ces nouvelles Regles ne laissent

Digitized by Google

ſent d'irregulier, que les ſeuls Verbes *Aller*, *Avoir* & *Etre*. On peut dire de ces huit Tables qu'elles ſont ingenieuſement imaginées, fort bien dirigées, & peuvent être très-utiles.

Cet Ouvrage ſe vend en trois façons differentes; en Cartons d'Ecrans, en Tables colées enſemble & en Brochure.

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES, écrites des Miſſions Etrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus, dix-ſeptiéme Recueil. A Paris, *chez Le Mercier, rue Saint Jacques*, 1726. in 12. de 446. pages.

CATALOGUS omnium rariſſimorum ac ſelectiſſimorum Librorum, qui in Theſauro Antiquitatum & Hiſtoriarum Italiæ, Neapolis, Siciliæ, Sardiniæ, Corſicæ, Melitæ, &c. Joannis Georgii Grœvii, ex conſilio, & cum Præfationibus Petri Burmanni in folio XLV. voluminibus reperiuntur. *Lugduni Batavorum, apud Petrum Vander Aa*, 1725.

Le Catalogue qui contient le détail de l'Edition qu'on prépare de ce grand Ouvrage, eſt imprimé à Leyde, chez Vander Aa, & ſe trouve à Paris, chez Noël Piſſot, Libraire, Quai de Conty, à la deſcente du Pont Neuf. Le prix de tout l'Ouvrage

Digitized by Google

vrage sera de 1200. livres pour le grand papier, & de 900. livres pour le petit papier.

REFLEXIONS & Instructions Chrétiennes sur la Ceremonie de la Benediction des Cloches. *A Paris, & se vend à Rheims, chez François Godard, rue des Tapissiers*, 1726. Brochure in 12.

Ce petit Livre dedié à Mademoiselle de Roye, merite d'être lû; il contient des Remarques curieuses sur ce sujet, & ne respire d'ailleurs que la pieté & la Religion.

ON trouve chez Pierre Giffart, Libraire à Paris, les Livres suivans:

Rerum Italicarum Scriptores à Ludovico-Antonio Muratorio Collecti, 9. vol. in fol. Mediolani 1723.

Novissimæ Ephemerides motuum cœlestium è Cassinianis tabulis ad Meridianum Bononiæ supputatæ, Auctore Eustachio Manfredio. Ab anno 1726. in annum 1750. 2. vol. in 4. Bononiæ, 1725.

Vita Latino-Græca S. P. Benedicti. Textus Latinus, Auctore Gregorio Magno. Versio Græca, Auctore Zachariâ Papâ, &c. in 4. Venetiis, 1725.

SONA-

SONATES à Violon seul, avec accompagnement de Basse & Clavecin. *Par M. Antonio*, Livre premier de 24. pages, contenant 6. Sonates: grand in 4. 1726. Il se vend 5. livres en blanc, à Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, vis-à-vis la rue Jussienne; & chez Boivin, à la Regle d'Or, rue Saint Honoré.

Le Sieur Boismortier, Auteur de quantité d'ouvrages de Musique, donnera sur la fin du mois prochain, son quinziéme Oeuvre, qui sera des *Concerts* à 5. Flutes traversieres, sans Basse, & qu'on peut jouer avec une Basse; ce qui n'avoit pas encore été imaginé. Son seiziéme Oeuvre, qui paroîtra presqu'en même-tems, sera un Recueil d'airs à chanter. Et son dix-septiéme Oeuvre se gravera dans le mois de Decembre suivant. Il ira jusqu'à trente de suite, si le Public continue à le rechercher, comme il fait aujourd'hui. Tous ces Ouvrages se vendent chez l'Auteur, rue Saint Antoine, vis-à-vis les Jesuites.

VILLETTE, Fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Bernard, qui a donné le *Calendrier choisi pour l'année* 1726. dont le Public a paru fort content, avertit les Librai-

Digitized by Google

braires & autres Marchands de Province, que ledit Calendrier choisi pour l'année 1727. enrichi de Cartes Geographiques & d'un nouveau Plan de Paris, & nouvellement augmenté de plusieurs articles utiles & curieux, sera prêt de bonne heure; ainsi qu'ils ayent à lui écrire le nombre qu'ils en voudront, parce qu'ils pourront les recevoir dans le courant du mois de Novembre.

Le Sieur Jacques Faulcon de Poitiers imprime un Livre fort interessant pour le Barreau, & pour les Gens de Pratique, qui a pour Titre : *Corps & Compilation de tous les Commentateurs sur la Coutume de Poitou; Conferences des autres Coutumes, Notes de M. Charles du Moulin sur le tout; nouvelles Observations tant de Coutumes, que de Droit Ecrit, par M. Boucheul*, Avocat au Siege de Dorat. Ce Livre comprend tous les differens Auteurs qui ont ci-devant fait des Observations sur ladite Coutume du Poitou, avec leurs décisions. Le Public qui le demande depuis plusieurs années avec beaucoup d'empressement, est averti qu'il contiendra deux gros Volumes *in folio*, & qu'il sera en vente au mois de Février prochain. Les Curieux qui voudront voir cet Ouvrage, peuvent aller chez ledit Im-

Digitized by Google

Imprimeur, qui leur en fera voir plus des trois quarts d'imprimé, ne doutant pas qu'ils n'en soient aussi contens que de l'Impression & du Papier, n'ayant rien épargné pour rendre ce Livre parfait.

EXTRAIT du Journal des Experiences faites par M. Sully des Horloges de Mer, dans le Port de Bordeaux.

J'arrivai à Bordeaux le 13. Août, chargé d'une Lettre de M. l'Abbé Bignon pour Mrs de l'Académie de Bordeaux, qui les prioient de me favoriser dans mes Experiences, & de vouloir bien y prêter leurs attentions, puisqu'il s'agissoit de l'avancement des Sciences dans un point des plus importans, & que le témoignage de cette Académie seroit suffisant pour assurer le Public du succès de mon Entreprise.

J'eus l'honneur de me presenter à l'Académie le 18. & d'y expliquer les proprietez de mes Horloges : la Compagnie eut la bonté de me prêter toute son attention ; & M. le President de Montesquiou, Directeur pour lors de l'Académie, nomma M. de Caupos, Conseiller au Parlement, & le Pere Faux, Religieux de la Mercy, pour examiner les Experiences que

que je devois faire sur un Vaisseau.

M. le President de Montesquiou, M. le President Barbot, & M. Sarrau, Secretaire de l'Academie, s'offrirent volontairement d'assister à cet Examen, pour en rendre compte à la Compagnie. Ces Messieurs ont bien voulu donner beaucoup de leur tems les jours suivans pour s'éclaircir avec moi des faits & des matieres qui regardent la construction de ces Horloges, & les arrangemens qu'il falloit prendre pour les experiences qu'on devoit faire. Je ne puis assez me louer des égards qu'ils ont pour la recommandation de M. l'Abbé Bignon en ma faveur, de leur application pour se mettre en état de porter sur mes Experiences un jugement digne d'eux & du Public.

Dès le jour que j'eus été à l'Académie, je fis travailler à une Machine de suspension pour mon Horloge à levier; je la fis faire de bois & de fer, semblable à celle de la Montre marine, *planche* 3. *fig.* 2. de ma Description, à l'exception que celle de l'Horloge est quarrée, pour se conformer à la figure de sa boëte, soutenue pareillement de trois pieds de 18. pouces de haut.

Le 7. Septembre, je fis transporter mes Horloges sur la Garonne jusqu'à Clairac, maison de Campagne de M. Sarrau,

Digitized by Google

rau, à une lieuë au-dessous de Bordeaux. où elles resterent deux jours pour comparer leurs mouvemens avec celui d'une pendule à secondes.

Le 9. à 10. heures du matin, on s'embarqua dans un petit bateau de 3. à 4. tonneaux, l'horloge à lévier dans sa suspension, la montre marine de même, laissant la pendule à secondes dans la maison, en mouvement, M. de Caupos & M. Sarrau, presens avec moi. On prit aussi dans le bateau une petite pendule de 5. à 6. pouces, pour mieux faire la comparaison : il y eut d'abord un peu de mouvement, & la petite pendule s'arrêta au bout de trois minutes : nous descendîmes à la rame, & avec la marée jusqu'à Blaye, où nous prîmes sur notre bord M. le Roy, Commissaire de la Marine, & nous allâmes moüiller à Bechevel, à une petite lieuë de Blaye, & à 7. à 8. lieuës de Bordeaux. A une heure aprés midi nous remontâmes avec la marée, & avec peu de vent, & la riviere si calme, qu'ayant mis la petite pendule en mouvement, elle alla bien pendant une demi-heure avant de s'arrêter, & nous arrivâmes à Clayrac à 5. heures du soir. Nous remîmes les horloges à côté de la pendule à secondes, & nous observâmes que le mouvement

Digitized by Google

de l'horloge à levier, qui étoit dans le bateau, ne differoit pas de son mouvement en repos d'une demi-seconde par heure, comparé à son mouvement en repos,, à côté de la pendule à secondes, nonobstant le peu de mouvement que souffrit le bateau. Dans cette experience, les arcs de vibration indiquez par l'aiguille, 9. o. planche premiere, alloient quelquefois jusqu'à 70. degrez de côté & d'autre, d'où l'on peut conclure, & encore mieux de la seconde experience, dont je vais rendre compte, de quelle importance est la courbe de compensation pour l'Isochronisme des vibrations.

Le 11. avant midi nous allâmes à Pichon, autre maison de campagne, à un demi-quart de lieuë de la premiere, prenant avec nous la montre-marine, le meridien portatif universel, & une boussole de 4. pouces, montée dans un cadre de bois, & nous fîmes des experiences sur la maniere de trouver le midi vrai, le temps du passage du Disque du Soleil par le meridien, & la hauteur du pole, le tout sur le meridien portatif universel; & ces experiences servoient à faire voir une partie des utilitez de ce nouvel instrument: j'en donnerai ailleurs le détail.

Le

Le même jour à 5. heures après midi, nous nous embarquâmes avec toutes nos machines à Clayrac, & nous arrivâmes par un grand calme à six heures à Bordeaux.

Dès les premiers jours que je fus à Bordeaux, Messieurs de l'Académie voulurent bien me présenter à M. l'Intendant, qui eut la bonté de me recevoir très-gracieusement. Attentif à tout ce qui regarde le service du Roi, & l'utilité du Public, il eut la bonté de nous offrir son Brigantin pour repeter notre experience. Le Marquis de Harville, son gendre, M. de Caupos, de l'Académie des Sciences, le Chevalier de la Rochette, Chevalier de Malte, & M. Roberic, Grand-Prevôt de la Guienne, s'offrirent pour être du voyage.

Le 16. je mis mes horloges justes avec la pendule à secondes, afin d'observer leurs mouvemens, en repos, jusqu'à l'embarquement.

Le 17. M. de Caupos, comme Commissaire de l'Académie, & le seul, qui à cause des Vendanges étoit libre de se trouver à cette experience, se rendit chez moi, avec les personnes ci-dessus nommées; & marqua en leur presence l'état de mes horloges, en repos. Ensuite nous les mîmes sur notre bord, & nous

Digitized by Google

nous embarquâmes à la porte Despeaux, dans le Brigantin dont je viens de parler, qui est de 8. à 10. tonneaux, & à 18. rames ; il faisoit un vent de Sud-Ouest, vent qu'on sent toujours le plus fort dans ces quartiers, & qui cause sur la Garonne les plus grosses tourmentes, aussi la riviere en fut-elle extrêmement agitée ; on remarqua au milieu de ces mouvemens violens, le bon effet de la suspension, & que l'horloge y conservoit très-bien sa direction perpendiculaire à l'horison, pendant que le Vaisseau s'inclinoit par intervales jusqu'à 25. à 30. degrez, & les arcs de vibration alloient quelquefois en diminuant, quelquefois en augmentant, depuis 30. jusqu'à 80. degrez de côté & d'autre.

Nous n'avions fait encore que deux lieuës, que le vent souffloit avec tant de violence, & les lames rouloient si haut, que ce fut pour nous une veritable tempête ; on ne pouvoit aller plus loin sans danger, rien ne se tenoit plus, & l'horloge avec sa suspension, faute de la précaution de l'amarrer, se renversoit deux fois sur le plancher de la chambre, sans pourtant s'arrêter, & sans avoir souffert le moindre dommage ; nous fûmes donc obligez de gagner le bord à Montferrant, où nous mîmes pied à ter-

re,

re, laissant les horloges dans le Vaisseau à l'ancre, où il souffrit un roulis considerable pendant plus de trois heures que nous étions à terre. Nous nous rembarquâmes vers les cinq heures, nous remontâmes à la voile contre la marée, & nous arrivâmes à Bordeaux à 6. heures & demie.

Toute la Compagnie se rendit chez moi pour comparer l'horloge à levier à la pendule à secondes, qui avoit resté dans ma chambre, & nous remarquâmes que le mouvement de l'horloge à levier, ainsi agitée dans le Vaisseau, n'avoit differé de son mouvement, étant posée à côté de la même pendule à secondes, dans ma chambre, que d'une demi-seconde tout au plus par heure.

Il seroit même facile de faire voir, comme je le ferai dans la suite, que même cette très-petite variation ne vient pas du mouvement du Vaisseau. Ce qui le prouve certainement, c'est que la variation dans la derniere experience, n'a point paru plus grande que dans la premiere, quoiqu'il n'y ait point de comparaison des mouvemens du Vaisseau dans l'une & dans l'autre.

Ces seules experiences font voir avec la derniere évidence, qu'il n'est point à craindre que les mouvemens ordinaires

d'un Vaisseau sur mer, puissent sensiblement déranger le mouvement de cette nouvelle horloge, ce qui seul restoit à sçavoir, pour ne plus douter de son utilité dans la Navigation.

Ce Memoire nous a été remis avec une Lettre que M. de Caupos nous a fait l'honneur de nous écrire, dans laquelle il assure que toutes les circonstances rapportées sur l'experience de l'horloge à levier, dont il a été témoin, sont conformes à la verité, & fidelement renduës. Le témoignage de cet illustre Académicien sera sans doute d'un grand poids auprès du Public, & donnera de très-grandes esperances pour la perfection de l'Ouvrage de M. Sully.

La Czarine est toujours très-attentive, & n'épargne ni soins, ni dépense pour faire fleurir la nouvelle Académie établie à Petersbourg, sous la conduite de personnes sçavantes & habiles. On travaille actuellement à la construction des bâtimens qui sont necessaires, & à l'établissement d'une Imprimerie & d'une Bibliotheque, avec un Cabinet de Médailles, & un autre de curiositez & productions de la Nature & de l'Art. Outre les Leçons publiques des Professeurs, aux heures ordinaires, il se tient encore deux

Digitized by Google

deux fois la semaine des Conferences publiques, où l'un des Professeurs traite quelque point particulier sur les Arts ou les Sciences. On doit tenir chaque année trois Assemblées solemnelles.

M. Nicolas Bernoüilly, l'aîné des deux freres de ce nom, celebre Geometre, que la Czarine avoit engagé de prendre place dans la nouvelle Académie de Petersbourg, y mourut au commencement du mois dernier d'une maladie de poitrine. Le Docteur Burget, Professeur en Chymie & en Medecine, Membre de la même Académie, est mort aussi depuis peu.

L'Académie des Sciences & Arts de Bordeaux, a élû le Comte de Morville, Ministre & Secretaire d'Etat, Chevalier de la Toison d'Or, pour Protecteur, à la place du feu Duc de la Force. Ce Ministre a accepté cette qualité.

On mande de Londres, que les Ouvrages de Peinture du Chevalier Thornhill, qui doivent être placez à la suite des autres du même Auteur, dans la grande Salle de l'Hôpital de Grenwich, sont finis & fort applaudis. Ils representent le débarquement du Roi Guillau-

Digitized by Google

me, son Portrait, avec celui de la Reine Marie, & ceux de la Reine Anne, du Roi Georges, & de toute la Famille Royale.

Les Religieux de la Charité de Paris, Ordre de S. Jean de Dieu, toujours zelez & attentifs au bien des Malades qui leur sont confiez, firent la démonstration publique de la Theriaque le 19. Aoust dernier, où se trouverent Messieurs Burette & Reneaume, Medecins de cet Hôpital. Les drogues furent exposées pendant quinze jours, après en avoir fait un choix exact, auquel ils ont travaillé pendant six mois. La quantité étoit de six-vingt livres. Le Discours sur la qualité de chaque drogue, & les effets de cette Antidote fut prononcé par M. Reneaume, Medecin de quartier.

Le sieur Dugeron, ancien Chirurgien d'Armée, établi par Justice, donne avis qu'il a un remede secret sans goût, qui préserve les dents de se gâter & de tomber; pour cet effet, il faut s'en servir dans le temps qu'elles sont bonnes; ceux qui le consulteront s'en trouveront bien; il donne la maniere facile de s'en servir, & met son nom sur ses boëtes. Sa demeure avec Tableau

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

bleau, est à Paris, *Cloître saint Oportune.*

MEDAILLES DU ROI.

Il n'y a rien qui fasse éclater davantage la reputation d'un Etat, que lorsque les Puissances les plus éloignées recherchent sa mediation pour prévenir les differends qui pourroient naître entre elles. Le Grand Seigneur & le Czar ayant été déterminez par ce motif à rechercher la Médiation du Roi; & ayant conclu un Traité très-important par cette Mediation, dont le Marquis de Bonac, Ambassadeur de Sa Majesté à la Porte Ottomanne, s'étoit trouvé chargé. (*a*) On a crû devoir conserver la memoire de cet évenement par la Medaille qui fut presentée à Sa Majesté le jour de saint Louis 1726. On

(*a*) Il est à remarquer que quelque épineuse que fût cette Negociation, le Marquis de Bonnac avoit eu le bonheur de s'y conduire d'une maniere, qu'il avoit merité des marques publiques de la satisfaction des deux Parties, le feu Czar l'ayant honoré à cette occasion, du consentement du Roi, du Colier de son Ordre de Saint André de Russie; & le Grand Seigneur l'ayant fait revêtir à son Audience de Congé, d'une Pelesse de Martre Zibeline, qui est le plus grand honneur que ces Princes puissent accorder, & qui n'avoit jusqu'alors été fait à aucun Ambassadeur de France.

Digitized by Google

y voit d'un côté le Buste du Roi avec la legende ordinaire : LUDOVICUS XV. REX CHRISTIANISS. & sur le revers, la France representée sous la figure d'une Femme, la Couronne sur la tête, le Sceptre à la main, & revêtuë d'un grand Manteau fleurdelisé ; elle est assise sur un globe terrestre, ayant à ses pieds, d'un côté les Symboles de la Guerre ; & de l'autre, ceux de la Paix ; avec cette inscription : VIRTUTIS ET JUSTITIÆ FAMA ; & dans l'Exergue : TURCAS INTER ET RUSSOS PAX CONSTITUTA, VIII. JULII M. DCC. XXIV.

SPECTACLES.

L'*Opera Comique* du Sieur Francisque donna le 20. Septembre, la premiere representation d'une Piece nouvelle, intitulée *Les Comediens Corsaires*, dont voici l'Extrait, tel qu'il nous a été donné.

Il y a dans la Troupe des Comediens François, un partage d'opinions, touchant les Pieces d'Agrémens, telles qu'on les donne aujourd'hui : les uns croyant qu'il y va de leur honneur de ne pas souffrir

Digitized by Google

frir sur la Scene Françoise ces sortes de Pieces, quoique très lucratives, ne s'accordent point avec les autres, qui préfèrent l'utile à l'honorable. Ce partage d'opinions (joint à la Comedie Italienne, qui vient d'être jouée, & qui a pour titre *les Comediens Esclaves*) a fourni le sujet de la Piece *des Comediens Corsaires*.

La Scene est dans une Isle voisine des Côtes de Provence. *M. Des-Broutilles*, qui s'est fait Chef de la Troupe Françoise, a engagé tous ses Camarades à le suivre, sans leur dire le grand dessein qu'il médite pour le profit commun. Il arrive dans cette Isle un Brigantin, dans lequel sont les Comediens Italiens, revenant d'Alger, où ils ont été Esclaves. Pendant que les Italiens font une relation de leur voyage, on vient avertir que le Vaisseau de l'Opera-Comique va passer à la vûe de l'Isle, pour se rendre à Marseille. Là-dessus M. *Des-Broutilles* paroît ému, & dit qu'il attend là ses Camarades pour tenir un Conseil important. Les Italiens veulent se retirer, mais il les retient, en leur disant qu'ils peuvent rester, & qu'ils sont même interessez dans son projet. Les Comediens François arrivent, & M. *Des-Broutilles* leur tient ce discours :

Approchez, mes amis. Enfin l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vûë,
A mon juste dessein vous devez conspirer;
Il ne me reste plus qu'à vous le déclarer.
Depuis qu'aux Tabarins les Foires sont ouvertes,
Nous voyons le *Préau* s'enrichir de nos pertes;
Et là les Spectateurs de couplets alterez,
Vantent les *Mirlitons* qui les ont attirez.
Ils y courent en foule entendre des sornettes:
Nous, pendant ce tems-là, nous grossissons nos *dettes*.
Moliere & les Auteurs qui l'ont suivi de près,
De nos tables jadis ont soutenu les frais;
Mais, vous le sçavez tous, notre noble Comique
Presentement n'est plus qu'un beau Garde-boutique.
Lorsque nous le joüons, quels sont nos Spectateurs?
Trente Contemporains de ce fameux Auteur.
Ainsi donc, nous devons, sans tarder davantage,
Pour rappeller Paris, donner du bâtelage.
Si vous me demandez où nous l'irons chercher,
Amis, c'est aux Forains que nous devons marcher.
Le Comique Opera, pour se rendre à Marseille,

Va.

Digitized by Google

Va passer par ici. Vîte, qu'on appareille !
Attaquons son Vaisseau, pillons tous ses effets,
Ses morceaux polissons, ses burlesques couplets.
Voilà quel est mon but. La Troupe Italienne
Secondera l'effort de la Troupe Romaine,
A notre Bâtiment joindra son Brigantin,
Et nous partagerons entre nous le butin.
Il faudra dans la suite en faire un tel usage,
Que le Parisien, voyant le bâtelage
Dans sa Ville regner de l'un à l'autre bout,
Doute où sera la Foire, & la trouve par tout.

Les deux Troupes applaudissent en *chorus* à l'entreprise de M. *Des-Broutilles*, & ils vont tous ensemble attaquer les Forains, qui se défendent vigoureusement ; mais ils sont obligez de ceder à la force, & ils sont faits prisonniers. Les Vainqueurs les chargent de fers, & les amenent en triomphe, en chantant ces Vers parodiez de l'Opera de Rolland.

Triomphons, pillons la Foire,
Triomphons de ses Acteurs,
Pillons aussi tous ses Auteurs.
A notre gain immolons notre gloire.

Après

Digitized by Google

Après ce Chœur, les Comediens partagent les dépoüilles des Forains. Les Italiens prennent pour leur part un gros ballot de Parodies d'Opera; & les François se saisissent de plusieurs Pieces dans le gout forain, entr'autres de deux, dont l'une a pour titre: *L'Obstacle favorable*; & l'autre: *Les Amours déguisez*. M. *Des-Broutilles* ne se contente pas de s'être rendu maître des Pieces de l'Opera-Comique: *Croyez-moi*, dit-il aux Italiens, *il faut tout à l'heure obliger nos Captifs à representer ces deux Pieces-ci devant nous, afin que nous puissions attrapper leur gout; car, diable! la sausse vaut encore mieux que le poisson.* Pierrot, Chef des Forains, veut s'en défendre: *Ce n'est donc point assez*, dit-il, *de nous voler nos Marchandises, vous voulez encore que nous vous apprenions à les débiter.* Mais il a beau resister, on lui met le pistolet sur la gorge, & on lui déclare que ce n'est qu'à ce prix-là que les Forains peuvent recouvrer leur liberté. Pierrot se rend en chantant ce couplet, sur l'air, *Je ne suis né ni Roi, ni Prince.*

Je ne fais plus de resistance,
Je cede à votre violence.
Nous allons jouer devant vous,
Seulement pour vous satisfaire;

Car

Car vous jouez tout comme nous,
En jouant à votre ordinaire.

Pendant que les Forains se préparent à jouer les deux Pieces, les Comediens François & Italiens, pour célébrer leur victoire, forment un Balet. Après quoi les Acteurs de l'Opera-Comique representent.

L'Obstacle favorable.

La Scene est dans un Village aux environs de Paris. Blaise, Fermier du Château, en a loué une portion à M. *Trousse-Galand*, Medecin, qui est venu avec Valere & Argentine, ses enfans, demeurer à la campagne. Il a quitté Paris de chagrin de voir que les Chirurgiens osent tenir tête aux Medecins, & veulent s'affranchir de la dépendance de la Faculté. Pour surcroît de déplaisir, il a découvert que Dorante, jeune Chirurgien, est amoureux d'Argentine, & que Valere aime Spinette, sœur de Dorante. Il ne veut pas faire alliance avec eux, quoique ce soient des partis avantageux pour ses enfans, tant il a d'aversion pour les Chirurgiens. Il tient Valere & Argentine comme prisonniers, pour rompre leurs com-

Digitized by Google

commerces amoureux. Toutes les précautions du Docteur ne servent qu'à fournir aux Amans des occasions de le tromper. Spinette, sous un habit de Berger, Dorante & Arlequin, son Frater, déguisez ; celui-ci en Duégne, & l'autre en Espagnolette, passant pour fille de la Duégne, s'introduisent dans le Château ; & cela de concert avec Blaise. Il arrive qu'on vient chercher le Docteur de la part du Bailli du Village, qui a la fievre. Le Medecin va le voir, & ordonne des remedes. Pendant ce tems-là les Amans se réjouissent d'être ensemble, & se mêlent parmi des Paysans, qui viennent celebrer le lendemain des nôces d'une Niece de Blaise. Ils sont interrompus par l'arrivée du Docteur, qui revient de chez le Bailli, avec Maître Martin, Maréchal du Village, lequel, ayant guéri le cheval du Medecin, lui demande s'il est content de la maniere dont il l'a traité. M. *Trousse-Galand* lui répond qu'oui, & lui offre de l'argent pour son salaire ; mais le Maréchal le refuse, en disant qu'on ne doit rien prendre de son Confrere. Ce terme de Confrere choque le Docteur, & donne occasion à une Scene très comique. Sur la fin de cette Scene, les Valets du Bailli, qui vient de mourir, arrivent armez de fourches & de bâtons,

tons, dans le dessein de venger la mort de leur Maître sur le Medecin, qu'ils en croyent l'Auteur. Il cherche à se dérober à leur fureur; mais en fuyant, il reçoit un coup sur la tête. Les Valets se retirent. Le Docteur crie au secours. Ses Enfans, Dorante, Spinette, Arlequin & Blaise accourent à ses cris. Dorante visite sa blessure; &, après avoir fait comprendre par ses gestes à la compagnie que le mal n'est pas considerable, il l'exagere, pour faire peur à M. *Trousse-Galand*, & pour en venir à ses fins. Valere propose d'envoyer chercher un Chirurgien; son pere se revolte contre la proposition. Blaise lui dit, qu'il n'a que faire de tant rejetter le secours des Chirurgiens, qu'il n'y en a pas un qui voulût le tirer du danger où il est, après tout ce qu'il a dit & écrit contre eux. Dorante se découvre, l'assure de son amitié, & promet de lui sauver la vie, s'il veut consentir aux deux mariages. La crainte de mourir arrache au Docteur son consentement, & il finit en declamant ces deux Vers:

Ciel! aux Chirurgiens je vais devoir la vie!
N'ai-je donc tant vêcu que pour cette infamie!

Les

Les Amours déguisez.

Le Théatre represente le Palais du Dieu de Cythere. Venus a ordonné une revûe générale des Amours. Elle veut que tous les Amans s'y trouvent, & elle charge les Amours d'y entraîner ceux qui croyant n'avoir que de l'amitié, de l'estime, de la reconnoissance, de la pitié, &c. ont de veritables sentimens d'amour. Arlequin qui dans cette Piece fait le personnage d'un Aide de Camp de Mercure, Commissaire de la Revûe, interroge les personnes que les Amours amenent de force à Cythere; ce qui fait autant de Scenes détachées, dont les principales sont celles-ci, Mademoiselle Rafinot, Précieuse moderne, se plaint en termes singuliers de la violence qu'on lui fait, & prétend qu'elle n'a que de l'estime pour Dorimon, Bel-Esprit qui donne, comme elle, dans le Phæbus. M. Piédemouche, Procureur, se presente sur un avenir que les Amours ont signifié à sa femme, pour comparoître à la Revûe. Il soutient qu'elle n'a point d'autre passion, après l'amour qu'elle a pour lui, que la haine qu'elle porte à son Maître-Clerc. Arlequin approfondit cette haine fort plaisamment, & découvre que les Amours ont rendu justice

à

à Madame Piédemouche. Colette, jeune Paysane, qui croit n'avoir que de l'amitié pour Léandre, son cousin, est obligée, après une Scene où l'Amant fait semblant de se détacher d'elle, d'avoüer que c'est de l'amour qu'elle a pour lui. La Piece finit par un Ballet general de toutes les Nations mêlées aux Amours & aux Plaisirs.

Les Comédiens François ont remis au Theatre le 29. Septembre, le *Mari sans femme*, Comédie mêlée d'Intermedes, de Chants & de Danses. Elle a été représentée par les Acteurs qui sont restez à Paris pendant le Voyage de Fontainebleau, elle a fait un si grand plaisir par la maniere dont ils l'ont joüée, qu'on ne s'est presque point apperçû de l'absence de leurs Camarades. Nous avons crû devoir contribuer à une gloire si bien meritée, en mettant ici leurs noms.

ACTEURS.

Dom Brusquin d'Alvarade, Gentilhomme Espagnol, *Le sieur Poisson.*
Julie, Dame Espagnole, *La D.lle le Grand.*
Carlos, Amant de Julie, *Le sieur le Grand, le fils.*

Fatiman,

Digitized by Google

Fatiman, Gouverneur d'Alger, *Le sieur de Fontenay.*

Celime, Dame Turque, *La Dlle la Mothe.*

Zaïre, Naine, Esclave de Celime, *La Dlle Mariane Dangerville.*

Marine, Suivante de Julie, *La Dlle du Bocage.*

Tomire, Valet de Carlos, *Le sieur Armand.*

Gusman, Valet de Dom Brusquin, *Le sieur du Mirail.*

Stamorat, Turc, *Le sieur de la Thorilliere, le fils.*

Suite de Turcs.

La Scene est dans Alger.

Cette Piece étant entre les mains de tout le monde, nous n'en donnerons pas un Extrait exact & suivi, comme nous tâchons de le faire, au sujet des Pieces nouvelles. Nous nous contenterons de rendre compte du jugement qu'on a porté sur *le Mari sans femme.* On en a trouvé le style assez moderne, quoiqu'il y ait très-long-temps que la Piece a paru pour la premiere fois; Montfleuri étoit contemporain de Moliere, ils couroient ensemble la même carriere, & chacun d'eux avoit ses partisans. C'est une assez grande gloire, que d'avoir

Digitized by Google

d'avoir été concurrent du Terence & du Plaute François, & de n'en avoir pas été tout-à-fait vaincu ; on peut dire quelque chose de plus à la loüange de Montfleuri ; c'est peu que le grand Moliere ne l'ait pas effacé, il a brillé quelquefois autant que lui, & a toujours reparu avec éclat sur le Theatre. Cette derniere reprise du *Mari sans femme*, en fait foi, le plaisir de revoir cette Comédie, a augmenté à chaque représentation, on a trouvé la Piece, à la verité, un peu libre, mais bien conduite, exactement écrite, pleine de feu, de bons mots, de saillies, & de varietez. L'exposition y a paru ménagée avec un art infini. En voici un échantillon. C'est dans la seconde Scene.

Julie, Carlos, Marine, Tomire.

Julie.

Ah ! Carlos !

Carlos.

Ah ! Julie !

Tomire.

Ah ! Marine !

Marine.

Ah ! Tomire !

Julie.

Digitized by Google

Julie.

Quels ennuis !

Carlos.

Quels chagrins !

Tomire.

J'en créve.

Marine.

J'en soupire.

Carlos.

Helas ! que notre sort....

Julie.

Helas ! que nos malheurs...,

Carlos.

Me va coûter d'ennuis !

Julie.

Me va coûtes de pleurs !

Carlos.

Si vous pouviez sçavoir, Julie, à quoi m'expose,
Le cruel désespoir d'en avoir été cause ;
Car enfin c'est moi seul que j'en dois accuser ;
C'est moi de qui l'orgueil crut pouvoir tout oser.

De

Digitized by Google

De vos ressentimens rien ne peut me défendre :

Ma forte passion me fit tout entreprendre ;

C'est moi seul, c'est enfin ce trop sensible Amant,

Que l'Amour fit résoudre à votre enlevement ;

Pour finir mon malheur, j'ai seul causé le vôtre ;

Mais enfin vous veniez d'en épouser un autre ;

On vous avoit forcée à prendre cet Epoux ;

Vous m'aimiez tendrement, je n'adorois que vous ;

Malgré ce que l'Amour m'avoit semblé promettre,

Dans son lit, dans ses bras, l'Hymen vous alloit mettre ;

Je voyois vos chagrins ; vous entendiez mes cris ;

Quel autre en cet état n'eut pas tout entrepris !

Julie.

Dans toutes ces raisons ne cherchez point d'excuse ;

Ce n'est que mon malheur, Carlos, que j'en accuse ;

Ouy ; c'est moi qui depuis cette funeste nuit,

Ou,

Digitized by Google

Ou, prémices cruels du malheur qui me suit,
Sans égard pour mes pleurs, une Mere inhumaine,
Me venoit de livrer à l'objet de ma haine,
Je sortois de l'Autel troublée, & dans mon cœur,
Cet Hymen avoit mis tant de crainte & d'horreur,
Que, sans considerer quelle en seroit la suite,
Je crus que mon bonheur dépendoit de ma fuite.
Marine m'en pressa, même elle me fit voir,
Que fuir ses ennemis est le premier devoir, &c.

Tout le monde a senti la finesse avec laquelle cette exposition est ménagée; d'abord c'est un Amant qui s'accuse d'avoir causé le malheur de ce qu'il aime, mais qui se justifie par l'excès de son amour; son Amante l'excuse, & n'impute qu'au sort tous les maux ausquels elle se voit livrée; par là le Spectateur est mis au fait, sans qu'il paroisse qu'on ait eu dessein de l'instruire; il apprend que Carlos a enlevé Julie, le jour de son Hymen avec un Rival odieux. Les fâcheuses suites de cet enlevement sont exposées avec le même art par Tomire & par Marine: cette derniere fait même

Digitized by Google

me entendre qu'elle a écrit à Dom Brusquin d'Alvarade, à qui Julie a été mariée malgré elle; Dom Brusquin achève d'éclaircir les Spectateurs dès le commencement du second Acte, en leur apprenant que le Mariage dont on a parlé n'a pas été consommé.

Entre plusieurs Scenes qui ont fait beaucoup de plaisir, il y en a une dans le troisiéme Acte qui a paru la plus fine de toutes. Nous nous flattons qu'on ne sera pas fâché de la voir ici. Voici de quoi il s'agit: Celime amoureuse de Carlos, & jalouse de Julie, qu'elle soupçonne d'être sa Rivale, veut penetrer ce secret, & s'y prend d'une maniere tout-a-fait ingénieuse auprès de Tomire, Valet de Carlos.

Celime.

Viens. Autrefois Carlos étoit servi par toi?
Parle.

Tomire

Il n'a jamais eu d'autre Valet que moi.

Celime.

Et tu l'aimes?

Tomire.

Autant qu'un Valet aime un Maître: &c.

Celime.

Parlons d'autres choses. Ecoute,

Carlos t'ouvroit son cœur, te connoissant prudent ?

Tomire.

J'ai toujours, quoi qu'indigne, été son Confident.

Celime.

Conte moi ses amours.

Tomire lui paroissant plus discret & plus fidele qu'elle ne voudroit, elle dresse une autre batterie, pour lui arracher le secret qu'elle veut apprendre de lui. Voici comme elle lui parle :

Celime.

Caelos est bienheureux que ta condition

Lui conserve un tel zéle ; & ta discretion

Me paroît à la fois si rare & si loüable.

Que le plaisir que j'ai de t'en trouver capable ;

Elle lui donne une Bague.

Est payé de ce prix.

Tomire.

Oh ! c'est ....

Celime.

Prens : j'aime à voir

Que rien contre Carlos n'ébranle ton devoir.

Son

Son interest m'est cher : qu'à l'avenir ton zele,

Ne démente jamais une ardeur si fidele.

Tu sçais tous ses secrets, garde-toi d'en parler :

Et meurs plutost cent fois, que de les reveler.

Tomire.

Oh !

Celime.

Quant à ses amours qu'on auroit peine à croire,

Carlos m'en a conté tantôt toute l'histoire.

Ce n'est plus à present un mystere pour moi.

Il m'a dit qu'il aimoit Julie.

Tomire.

Ah ! je le croi :

Cela n'est pas nouveau.

Celime.

Qu'une ardeur mutuelle

Rendoit, malgré leurs fers leur amour éternelle,

Par quel hazard ils ont perdu la liberté,

Leurs traverses, leurs pleurs.

Digitized by Google

Tomire.

Il vous a donc conté, &c.

Tomire lui raconte alors toutes les particularitez des amours de son Maître & de Julie, & va jusqu'à blâmer l'indiscretion de Carlos, par ces Vers :

Eh bien; voyez un peu le caprice d'un Maître :

Il l'a dit; il n'auroit point cessé de crier,

Si j'en avois ouvert la bouche le premier :

Le monde est ainsi fait.

Ces traits doivent suffire, pour donner une idée de toute la Piece; un Auteur qui a de pareilles ressources d'imagination ne peut gueres se démentir.

Après ce juste éloge de la Piece, il ne nous resteroit qu'à rendre à tous ceux qui l'ont représentée la justice qui leur est dûë; mais comme cela nous meneroit trop loin, nous nous bornerons à deux qui s'y sont distinguez. Le sieur Poisson nous a fait voir qu'il a herité des talens de ses peres, & la Damoiselle d'Angeville, qui commence, comme son incomparable tante, nous a fait esperer qu'elle continuera comme elle; on peut dire même qu'elle a un talent de plus que Mademoiselle des Marres; elle dan-

Digitized by Google

se au-dessus de tout ce qu'on peut attendre de son âge, ayant à peine atteint sa dixiéme année : quelles nouvelles graces ne nous promet-elle pas d'acquerir dans la suite ?

Nous avons déja parlé de Montfleury & de son caractere, dans le Mercure de Janvier 1725. où l'on trouvera un Catalogue de ses Pieces. Celle-ci n'avoit pas paru depuis 28. ans, que le sieur Poisson y jouoit le principal rôle, ainsi que son fils le jouë aujourd'hui.

Les Airs à chanter, qui sont du corps de la Piece, & tous les Airs de Violon du Divertissement, sont tous du sieur Gillier, dont le merite est très-connu. Il les fit en ce temps-là, à la place de ceux que le sieur Charpentier avoit composez dans la nouveauté de cette Comédie qui se trouvoient perdus.

Le 17. de ce mois l'Académie Royale de Musique donna la premiere représentation de *Pyrame & Thisbé*, Tragédie qui fut fort applaudie par la nombreuse Assemblée qui s'y trouva. S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, & les deux Princesses ses filles, l'honorerent de leur présence. Les paroles de cet Opera sont de la composition de M. de la Serre, & la Musique des sieurs Rebel, le fils, & Fran-

cœur, le cadet, tous deux ordinaires de l'Académie Royale de Musique.

EXTRAIT.

Comme il n'y a personne qui ignore le sujet de cet Opera, nous n'en dirons qu'un mot; Pyrame & Thysbé étoient nez dans les superbes murs de Babylone. Ovide, dans son quatriéme Livre des Metamorphoses, les celebre moins par la noblesse de leur extraction, que par la grandeur de leur amour. Leurs cœurs étoient faits l'un pour l'autre, mais la haine qui regnoit entre leurs parens, ne leur permettoit pas de se voir en liberté; ils ne pouvoient se parler qu'à la faveur d'une ouverture, que l'Amour leur fit appercevoir dans le mur commun de leurs maisons. La contrainte irritant leurs desirs, ils formerent enfin la resolution de se mettre en liberté; ils se déterminerent à tromper la vigilance de leurs cruels parens par une fuite secrette, ils convinrent de se rendre auprès du tombeau de Ninus pendant la nuit. Thisbé s'y trouva la premiere. Une Lionne alterée étant venuë à une fontaine, Thysbé en fut saisie de crainte, & courut se cacher dans le fond d'une Forêt voisine; elle laissa tomber son écharpe,

pe, que la Lionne ensanglanta de ses dents encore teintes de carnage. La vûë de cette écharpe persuada au malheureux Pirame, qui survint un moment après, que sa chere Thysbé avoit été dévorée. Il s'accusa de la mort de son Amante, & s'en punit par un coup mortel. Thysbé revenuë au lieu du rendez-vous, le trouva presque expirant. Il lui apprit la cause de son désespoir, & rendit le dernier soupir, en prononçant le nom de sa chere Thysbé. Cette infortunée Amante ne voulut pas lui survivre d'un moment; elle se perça le cœur de la même épée qui avoit ôté la vie à son cher Pyrame. Leurs peres les ayant trouvez embrassez ensemble, même après leur mort, consentirent, mais trop tard, à les unir à jamais, en ne leur donnant qu'un même tombeau.

Voilà, à peu de chose près, tout ce que l'Auteur de ce Poëme a trouvé dans Ovide. La situation est très-interessante; mais comme elle ne pouvoit faire que la matiere d'un cinquiéme Acte, il a été obligé d'être Créateur des quatre premiers; il l'a fait avec beaucoup de succès, & ce n'est pas un art mediocre d'entretenir agréablement les Spectateurs, avant que de les faire arriver à une catastrophe aussi touchante que celle qui

couronne l'Ouvrage. Voici quelle est la nouvelle Fable sur laquelle ce Poëme roule.

Dans le I. Acte *le Theatre représente la façade du superbe Palais de Ninus.* Nous parlerons plus au long de cette riche & ingénieuse Décoration.

Ninus, fils de Semiramis, avoit été destiné par cette superbe Reine à Zoraïde, fille du grand Zoroastre, Roi des Bactriens, & Inventeur de la Magie. Cette Princesse étoit élevée à la Cour de la Reine d'Assyrie dans cette esperance. La mort de Semiramis, & quelques guerres qui survinrent, retarderent cet Hymen concerté. Ninus fut long-temps occupé à faire rentrer dans leur devoir quelques Royaumes de son vaste Empire, qui avoient secoüé le joug. Pyrame, Prince de son Sang, qui l'accompagna dans cette expédition, y signala si bien sa valeur, qu'il eut la plus grande part dans ses conquêtes. Les Rebelles étant enfin rangez sous l'obéïssance de leur legitime Souverain, Ninus revint dans Babilone; mais par malheur pour Zoraïde, il vit Thysbé. Cette Princesse enleva son cœur à Zoraïde. C'est ici que l'Action theatrale commence.

Zoraïde, qui s'est apperçûë de l'infidelité

de lité de Ninus, en témoigne sa douleur à Thysbé. Dans la premiere Scene, elle lui fait connoître la délicatesse de ses sentimens pour le plus grand Roi de l'Univers, en ces termes ;

Quand j'arrivai sur les bords de l'Euphrate,
Mon cœur n'étoit qu'ambitieux :
La gloire de regner n'a plus rien qui me flatte;
Ah ! si Ninus, privé du rang de ses Ayeux,
Brûloit encor pour moi d'une flamme constante,
Exilée avec lui dans les plus tristes lieux,
De mon sort je serois contente.

Zoraïde apprend à Thisbé que c'est elle qui lui enleve un cœur qu'elle préfere à tous les Trônes du monde. Thysbé lui apprend à son tour qu'elle ne se prévaudra jamais de sa nouvelle conquête, puisqu'elle aime Pirame, & qu'elle ne peut aimer que lui.

Dans la seconde Scene, Ninus découvre à Pirame son nouvel amour pour Thisbé ; Pirame qui aime cette Princesse autant qu'il en est aimé, n'oublie rien pour porter Ninus à être fidele à Zoraïde, sans pourtant lui laisser penetrer qu'il est tout à la fois son Confident & son Rival. Voici comment Ninus exprime son amour en parlant à Pirame.

Dans les combats & le carnage,
Loin de ces lieux la Reine occupoit mon courage;
J'ignorois les plaisirs d'une tendre langueur:
Un seul instant de notre sort décide;
Je croyois aimer Zoraïde,
Je voi Thysbé; je connois mon erreur:
L'Amour, ce Dieu perfide,
Arme sa main d'un trait vainqueur,
Le trait vole, & perce mon cœur.

Ces deux Scenes qui exposent le sujet de la piece, sont suivies d'une fête que les Assyriens viennent celebrer par l'ordre de Ninus en l'honneur de Pirame, dont la valeur les a fait triompher des Peuples revoltez. Cette Fête finit le premier Acte.

Au second Acte, *le Theatre représente les Jardins du Palais de Ninus.*

Dans la premiere Scene, Pirame apprend à Thysbé que Ninus l'aime. Il lui témoigne d'abord un peu de défiance; il craint qu'un grand Roi, mettant toute sa grandeur à ses pieds, ne lui fasse oublier son premier amour; Thisbé s'en offense, & lui fait de nouveaux sermens d'une fidelité éternelle. Cette constance allarme Pirame; il craint qu'elle ne porte

te Ninus aux dernieres extrémitez contre elle : il semble vouloir la porter à accepter une Couronne qu'on lui offre : Voici comme il s'explique.

La gloire au Thrône vous appelle ;
Oubliez un Amant fidelle ;
Qu'il gémisse en secret, qu'il dévore ses pleurs :
Qu'une prompte mort le delivre
Du cruel tourment de survivre
A la perte d'un bien dont il s'étoit flatté :
Que jamais un retour d'inutile tendresse,
De son adorable Princesse,
Ne trouble la felicité.

Cette Scene est interrompue par l'arrivée de Ninus.

A la troisiéme Scene, Pirame veut se retirer à l'approche de Ninus ; mais Ninus le prie de rester, & lui dit que sa presence lui est necessaire. Il déclare à Thysbé l'amour qu'il a pour elle. Cette Princesse oppose à sa nouvelle ardeur ses premiers engagemens avec Zoraïde. Ninus lui répond que Pirame dégagera sa foi en épousant Zoraïde ; & pour le rendre plus digne de cette Princesse, il veut le faire Roi ; Pirame se refuse à ses dons, & le prie, pour toute recompen-

se de ses heureux exploits, de lui laisser la liberté de disposer de son cœur.

Ninus ordonne au nombre prodigieux d'Esclaves de toutes les parties du monde qui sont rassemblez dans Babilone, de rendre leurs hommages à Thysbé leur nouvelle Souveraine. Cette Fête a paru très-brillante. Zoraïde vient la troubler; à son abord chacun se retire, hors Ninus, à qui elle demande fiérement, à qui s'adressent ces nouveaux hommages qu'on rend à son insçu. Ninus lui avoue que c'est à Thysbé. Zoraïde lui reproche son parjure; elle le menace du ressentiment de Zoroastre son pere: & dans la fureur qui la transporte, elle dit que Pirame la vengera dans le cœur de Thysbé. Zoraïde se retire après avoir porté ce coup mortel à Ninus. Ce Prince jure de se venger. L'amitié & la reconnoissance ont beau lui parler en faveur de son Rival; il lui fait un crime de lui avoir caché son amour pour Thysbé, dont le sincere aveu l'auroit peut-être gueri d'une passion encore naissante, & l'auroit empêché de devenir parjure envers Zoraïde. Il finit ce second Acte par des Vers qui font voir qu'il est encore irresolu sur le parti qu'il doit prendre.

Au

Digitized by Google

Au troisiéme Acte, *le Théatre represente une belle campagne : on voit dans le fond un Temple de Cerès.*

Dans la premiere Scene, Zoraïde s'excuse auprès de Thysbé d'une indiscrétion qui lui est échappée. Thysbé lui répond tristement, qu'en découvrant à Ninus que Pirame est son rival, elle l'a rendue malheureuse, sans avoir rien fait pour elle-même. Zoraïde lui promet, en la quittant, de ne rien oublier auprès de Ninus, pour le desarmer en faveur de Pirame.

Thysbé témoigne quelques sentimens de jalousie dans la Scene suivante ; elle craint que Pirame ne sacrifie l'amour à l'ambition.

A la troisiéme Scene, Pirame offensé des soupçons de Thysbé, s'emporte jusqu'à lui dire qu'il va percer le cœur de Ninus, & s'immoler lui-même, après son Roi. Thysbé éperduë l'arrête, en lui disant qu'elle ne doute plus de sa fidelité. Pirame sort pour aller fléchir Ninus par ses larmes. Zoraïde revient, elle dit à Thysbé que Ninus la fuit : elle tâche de lui donner quelque peu d'esperance. On vient celebrer une Fête en l'honneur de Cerès ; Thysbé y preside en qualité de premiere Princesse du Sang. La Fête est interrom-

puë

Digitized by Google

puë par l'arrivée de Zoroastre, & par les clameurs des Bergers & des Moissonneurs, qui sont causées par le ravage qu'un Monstre affreux fait dans la Campagne; tous ceux qui composent la Fête s'enfuyent. Zoroastre qui paroît dans les airs, arrête Zoraïde sa fille, prête à se retirer avec Thysbé & tous les autres : il lui dit qu'il vient de la venger. Zoraïde tremble pour Ninus, tout parjure qu'il est. Zoroastre la rassure sur les jours d'un infidele, qui s'est rendu indigne d'une si tendre frayeur. Voici comment il lui parle :

De mon courroux je suspens les effets :
Je n'ai point de mon art employé les secrets,
Et je sçai respecter le nœud qui nous engage :
De ce Monstre nourri dans le fond des forêts,
Je ne fais qu'animer la rage.
Je veux que Ninus tremble au fond de son Palais;
Je veux de mille horreurs lui presenter l'image :
C'est par le malheur des Sujets
Qu'on peut punir des Rois les injustes projets.

Ces Vers n'ont rien perdu de leur beauté dans la bouche du Sieur Chassé, qui joue le rôle de Zoroastre; il a joint beaucoup de noblesse & de feu à une des plus belles

belles voix de basse taille qu'on puisse entendre.

Le Théatre represente, au quatriéme Acte, une cour d'une Architecture rustique. On voit dans le fond une espece de Fort, composé de grosses Tours.

Dans la premiere Scene, Zoraïde reproche à Ninus son ingratitude envers un Prince à qui il doit ses plus brillantes conquêtes, & qu'il vient cependant de charger d'indignes fers. Cette Scene a paru une des plus pathetiques: on a sur tout été charmé d'un morceau que Zoraïde a chanté : il suffit de dire que c'est Mademoiselle Antier qui represente cette fille de Zoroastre, pour donner une grande idée de l'execution. Voici les Vers en question :

Zoraïde.

Mais des Dieux le juste courroux
Se fait sentir sur ce rivage,
Armez contre un Parjure, ils vengent mon outrage,
Tu ne peux éviter leurs coups.
Un Monstre qu'anime la rage
Porte déja par tout l'horreur & le trépas ;
Cruel à tes Sujets, tu tiens dans l'esclavage

Le

Le seul Heros dont le courage
Pourroit de tant de maux délivrer ces climats.

Dans les Scenes suivantes, Zoraïde & Thysbé ne sont occupées qu'à déplorer leurs communs malheurs : Zoroastre vient les rassurer au sujet de Pirame : il ordonne aux Esprits soumis à sa puissance d'abattre la prison où Ninus le tient enfermé ; ce qui fait la Fête de ce quatriéme Acte. Les tours sont abattuës ; Pirame paroît enchaîné ; Zoroastre ordonne aux Esprits qu'il tient sous son empire, de briser ses chaînes : il presse Pirame de s'enfuir avec Thysbé ; ils se retirent, en se promettant de se rendre au Tombeau des Rois d'Assyrie. Cet Acte finit par un excellent *duo* entre Zoroastre & Zoraïde : en voici les Vers.

Dieux tout puissans, les Rois sont votre image ;
Ils doivent aux mortels l'exemple des vertus :
Un Roi parjure vous outrage ;
Trop fier de son pouvoir, il ne se connoît plus :
Tonnez, Dieux immortels, lancez sur lui la foudre,
Et reduisez son Trône en poudre.

Au

Digitized by Google

Au cinquiéme Acte, *le Théatre represente un bois épais : on voit à travers des arbres, les Tombeaux des Rois d'Assyrie. La Scene commence quelques momens avant l'aurore.*

Thysbé arrivée avant Pirame au lieu du rendez-vous, chante un beau Monologue, qui exprime l'impatience qu'elle a de revoir son cher Pirame, & la crainte dont elle est agitée à son égard. L'Actrice qui a exprimé les differentes passions que ce morceau rassemble, s'y est surpassée. C'est Mademoiselle Pellicier : quoiqu'elle n'est pas une voix des plus éclatantes, elle chante d'une maniere à se faire entendre d'un bout de la Sale à l'autre, & articule tous les mots si distinctement, qu'on n'en perd pas une syllabe ; son action ajoute encore de nouvelles graces à son chant.

Il est tems de finir cet Extrait. Comme ce dernier Acte est très-conforme à ce que nous avons d'abord dit du sujet, nous ne nous y arrêterons pas plus long-tems. La même erreur dont nous avons parlé, porte Pirame à se tuer. On auroit voulu que Thysbé se tuât sur le champ, & de la même épée ; mais l'execution a paru très difficile, & peut-être impossible à l'Au-

Digitized by Google

l'Auteur du Poëme : peut-être aussi n'y a-t-on rien perdu ; Thysbé ne s'en tue pas moins ; & comme c'est en presence de Ninus qu'elle se poignarde, elle punit le crime en vengeant le sang innocent aux yeux de celui qui est cause qu'il a été répandu.

Le Prologue de cet Opera a paru brillant, la Gloire & Venus en font le sujet : ces deux Divinitez s'unissent pour rendre les Mortels heureux, sans qu'il en coute rien à leur gloire. La Dlle Antier s'y est distinguée à son ordinaire, par la maniere charmante dont elle a chanté le rôle de Venus. L'union de l'Amour avec l'Heroïsme en a formé la Fête, dont les chants & les danses ont attiré beaucoup d'applaudissemens, tant aux Auteurs, qu'aux Acteurs.

Il reste à dire quelque chose de la decoration du premier Acte, qui fait, quoique simple, l'admiration de tout le monde. Elle represente le superbe Palais de Ninus, dont on voit le vestibule voûté, soutenu par huit colonnes de pierre d'ordre Toscan avec des bossages rustiques vermiculez. A droite & à gauche sont deux grands passages qui conduisent à des portiques du même ordre d'Architecture, par où s'échapent des accidens de lumiere qui font un effet surprenant.

Aux

Digitized by Google

Aux deux côtez de la grande entrée du Palais on a placé deux groupes de figures qui representent des élevemens, en marbre blanc, sur leurs piedestaux, disposez avec beaucoup d'art.

La façade du Palais est d'ordre Dorique, depuis le Rez-de-chaussée jusqu'au tiers de l'élevation, avec des colonnes isolées de marbre, canelées, qui soutiennent le grand arc du milieu, de 25 pieds de haut, surmonté de son archivolte, où l'on voit deux Renommées appuyées sur le sommet, avec des trophées de chaque côté, de grande maniere.

Au Rez-de-chaussée, il y a une continuation de pilastres, de même ordre, entre lesquels sont des niches, bas-reliefs & Statues antiques. Les metopes de la corniche sont ornées de trophées d'armes, & au dessus de cet ordre regne une suite d'arcades, avec des balustres dans les arcades.

Le milieu du dedans du Palais represente une grande galerie en enfilade d'arcades très-élevées, soutenuë par 24. colonnes isolées, avec contrepilastres; interrompuë sur sa longueur par deux grands salons circulaires, ouverts par le haut, avec une balustrade en terrasse, qui communique aux divers appartemens.

Le premier salon est soutenu par des colon-

colonnes isolées, entre lesquelles sont des Statuës de marbre blanc, assises sur des piedestaux. Aux deux côtez de ce salon on voit deux grands escaliers pour monter aux terrasses.

Une Statuë equestre en bronze sur son piedestal de marbre blanc, qui fait un effet admirable, est placée au milieu du second salon, qui communique à droite & à gauche à des colonades circulaires d'ordre Dorique, de marbre jaune antique, ainsi que toutes les colonnes & pilastres du Rez-de-chaussée du Palais.

L'effet le plus surprenant que cette decoration produise aux yeux, après la richesse de la composition, & l'excellent goût de l'Architecture, c'est la grandeur du lieu que l'innocente magie de la perspective, jointe à l'union du coloris & à l'entente des lumieres, fait paroître si vaste, qu'on en est frappé d'admiration & d'étonnement. Cependant le Sieur Servandoni, Peintre Florentin, qui a composé & peint toute cette Decoration, à l'exception des figures, qui sont du Sieur du Mont, Peintre François de l'Académie Royale de Peinture, a été extrémement contraint; car le Theatre de l'Opera n'est ni profond ni exhaussé. Malgré cet inconvenient, il a trouvé l'art d'y placer 62. colonnes ou pilastres, visibles aux yeux des

Digitized by Google

des Spectateurs. Les premieres colonnes ont 30. pouces de diametre.

Le Sieur Servandoni n'est en France que depuis deux ans, & il s'y est déja acquis beaucoup de reputation dans les ouvrages de perspective, ausquels il excelle. Il est Eleve du celebre Jean-Paul Panini, Peintre Parmesan, dont les ouvrages sont aussi précieux que recherchez & admirables, pour imiter les effets de la nature par la perspective. Son Eleve a déja fait beaucoup d'ouvrages de cette espece en Italie & en Angleterre. On voit à l'Opera de Londres sept Decorations de sa main.

Le 14. les Comediens François donnerent sur leur Théatre à Paris, la premiere representation *de la Chasse du Cerf*, Piece en trois Actes, avec un Prologue & des Intermedes du Sieur Le Grand, Comedien du Roi. Comme cette Comedie n'a pas été reçuë favorablement, & que l'Auteur en doit retrancher le premier Acte & le Prologue, nous renvoyons au Mercure prochain à en parler plus amplement.

Le premier de ce mois, les Comediens François representerent devant Leurs Majestez, à Fontainebleau, la Tragedie de *Rodogune*, de P. Corneille, & la petite Comedie de *Florentin*.

Le

Digitized by Google

Le 3. les Comediens Italiens representerent *Arlequin Sauvage*, Piece Françoise en trois Actes, de M. L'Isle; & la petite Comedie Italienne de l'*Impatient*.

Le 5. le *Misantrope* & le *Medecin malgré lui*, de Moliere, par les François.

Le 8. *les Comediens Esclaves*, en trois Actes, avec un Prologue, suivi d'*Arlequin dans l'Isle de Ceylan*, petite Comedie Italienne.

Le 10. *Andromaque*, & pour petite Piece le *Cocher supposé*.

Le 12. l'*Amour Precepteur*, Comedie nouvelle en trois Actes, & *Arlequin voleur*, petite Comedie Italienne.

Le 15. la *Coquette* & les *trois Freres Rivaux*, par les François.

Le 17. *Arlequin Muet par crainte*, Comedie Italienne en trois Actes; & pour petite Piece, *Arlequin poli par l'Amour*, Comedie Françoise.

Le 21. *Ignes de Castro*, Tragedie de M. de la Motte, & l'*Avocat Patelin*.

Le 22. *Arlequin, Enfant, Statuë, & Perroquet*, Comedie Italienne en cinq Actes; & pour petite Piece, *Agnez de Chaillot*, Parodie d'Ignès de Castro, par le Sieur Dominique, Comedien du Roi.

Le 24. *la Chasse du Cerf* par les Comediens François qui étoient restez à Paris, avec le Prologue de l'*Impromptu de*

la

Digitized by Google

la Folie, *& la Françoise Italienne*, ouvrages du Sieur Le Grand, Comedien du Roi.

Le 25. *Electre*, Tragedie de M. de Crebillon, & *Le Grondeur*.

L'Opera Comique, qui à joüé plusieurs fois depuis la clôture de la Foire S. Laurent, sur le Théatre du Palais-Royal, prit congé du Public le Mécredi 23 Octobre : le Sieur Francisque prononça le Discours suivant, qui fut applaudi.

MESSIEURS,

Permettez-nous de vous rendre de très-humbles graces de l'extrême indulgence que vous avez eue pour nous pendant le cours de la derniere Foire. Satisfaits des efforts que notre Troupe faisoit pour vous plaire, vous avez excusé nos fautes, & votre bonté a prévalu sur la délicatesse de votre goût. Aussi ne sommes-nous pas assez vains pour regarder comme une justice les applaudissemens dont vous nous avez quelquefois honorez. Nous sçavons bien que vous nous les avez donnez, seulement pour nous encourager à les mériter; & c'est ce qui fera desormais toute notre attention. Oui, Messieurs, nous allons nous appliquer, mes Camarades & moi, à vous rendre plus contens de nous à la Foire prochaine. Puissent nos Auteurs nous donner de si bonnes Pieces, qu'elles vous dérobent nos defauts, ou puissions nous devenir assez habiles pour faire valoir les mediocres.

Le

Digitized by Google

Le 8. & le 22. de ce mois, cette Troupe donna deux nouveautez, l'une sous le titre du *Bois de Boulogne*, que le Public ne gouta point; & l'autre sous le titre du *Retour de la Chasse du Cerf*, qui est une espece de Parodie critique de la Piece nouvelle qu'on joue au Théatre François.

On a eu avis qu'on avoit representé pour la premiere fois, le premier de ce mois, sur le grand Théatre de Bruxelles, en presence de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, un Opera intitulé : *le Jugement de Pâris*.

CHANSON.

Comment voulez-vous que je chante?
Un Rhume affreux nuit & jour me tourmente,
Et je ne cesse de tousser.
Le mal augmente;
Il m'étouffe; je meurs. Hâtez-vous de verser.
Versez tout plein, la toux est violente.

Quel changement
Doux & charmant!
A peine ai-je vuidé mon verre,

Déja

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Déja mes sons brillans s'élevent dans les airs ;
Je roule, je fredonne, & du fond des Enfers,
J'éleve mes éclats au dessus du tonnerre.
O Bacchus ! sans ton jus tout languit sur la terre.
La voix que tu me rends ne cessera jamais
D'annoncer aux mortels ta gloire & tes bienfaits.

Ces paroles ont été mises en Musique par M. Guillon, Auteur de l'air du Mercure de Février dernier : *Je n'ai jamais appris* ut re mi fa sol la.

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON apprend d'Alep, que le 15. Avril dernier, à midi & un quart, on avoit senti trois secousses de tremblement de terre assez fortes de l'Est à l'Ouest, qui ne durerent que deux minutes, & qui n'ont causé d'autre dommage que quelques pans de vieilles murailles qui sont tombez. Il y eut le même jour & à la même heure, un pareil tremblement de terre à Alexandrette.

Les Lettres de Smirne portent, que la maladie contagieuse n'y faisoit plus de si grands ravages au commencement du mois dernier, non plus qu'à Chio, & en quelques autres

Digitized by Google

Villes du Levant, mais que la mortalité étoit tousjours fort grande à Constantinople, & que le Gr. S. avoit donné ordre de faire des Prieres publiques dans toutes les Mosquées. Le nombre des morts est si considerablement augmenté, qu'il est presque impossible de leur donner la sepulture, & l'infection de l'air est si grande, que l'on n'espere pas de pouvoir être délivré de cette calamité avant les premieres gelées. Le Grand Seigneur s'est enfermé dans l'interieur de son Serrail; il ne communique avec aucun de ses Officiers du dehors.

La maladie ne s'est pas encore communiquée aux maisons de Campagne, où les Ministres Etrangers se sont retirez. Ils y font faire une garde très-exacte. Leurs Conferences avec les Ministres du Divan ont été interrompuës pendant quelque temps.

Les dernieres Lettres de Smyrne portent, que la maladie contagieuse y est entierement cessée, & que les Habitans ont recommencé leur commerce ordinaire.

On apprend en même temps de Constantinople, que le nombre des morts y étoit diminué de plus de la moitié, & qu'au 9. Septembre il n'y mouroit plus que cent personnes par jour. Les pluyes survenuës ont fait toutner en fievre le venin de la contagion.

Le 4. Septembre, le Vice-Amiral Somersdick arriva à Alger avec son Escadre, pour traiter de la paix entre les Etats des Provinces Unies & la Regence. Le lendemain, il envoya des Députez avec un present de 20. barils de poudre à canon pour le Dey, qui reçût fort gracieusement les Députez & le present. Ensuite on entra en Conference, & le Traité de Paix fut conclu & signé le 8. sur le

pied

pied de celui de 1712. dont voici le précis.

Il y aura paix ferme & stable entre L. H. P. & le Pacha d'Alger, &c. à commencer du jour de la signature de ce Traité.

Les droits d'entrée seront payez sur le pied du Traité de 1712. sçavoir cinq pour cent.

Les munitions de guerre & autres Marchandises de contrebande ne seront sujettes à aucuns droits.

Les Etrangers qui se trouveront à bord des Vaisseaux Hollandois, ne pourront en être enlevez ni inquiétez par les Algeriens.

Les Vaisseaux Hollandois venant à échoüer sur la côte de Barbarie, les Algeriens ne pourront se saisir des Effets, ni en prétendre aucun droit d'entrée, & les Equipages de ces Navires ne seront point sujets à être faits Esclaves. Aucun Vaisseau Algerien ne pourra faire la course vers les Villes, Forts, ou Havres de la domination des Etats Generaux.

Lorsque quelque Vaisseau de guerre Hollandois aura moüillé devant Alger, on lui fournira, suivant l'ancienne coûtume, les provisions & rafraîchissemens necessaires.

Aucun Marchand, ou autre Sujet Hollandois, ne pourra être enlevé, vendu, ou fait Esclave dans aucun endroit de la dépendance d'Alger, sous quelque pretexte que ce puisse être.

Lesdits Sujets Hollandois venant à mourir à Alger, le Gouvernement ne pourra mettre la main sur leurs Effets.

Les differends qui pourront survenir entre un Hollandois & un Algerien, seront jugez par le Dey; & ceux qui s'éleveront entre les Hollandois, seront terminez par le Consul de leur Nation.

Ce Consul joüira non seulement de toute for-

 te

ti de protection, tant pour sa Personne que pour ses effets, mais il aura encore la liberté de faire faire le Service divin dans sa maison, & d'y admettre les Esclaves Chrétiens Protestans.

Les Passeports qu'on accordera aux Puissanx Marchands Hollandois, seront renouvellez au bout de trois ans.

Toutes les hostilitez commises depuis la rupture de la derniere Paix jusqu'à present, seront regardées comme non avenuës.

RUSSIE.

ON mande de Derbent, que nos Officiers Generaux avoient trouvé à propos de former un Camp de 25000. hommes aux environs d'Andreoff, pour observer les mouvemens des Turcs en Perse, qui sont postez à six lieuës d'Ispaham, au nombre de 180000. hommes, dans le dessein de reduire cette Ville par la famine.

Le General Matueof, qui est à Derbent, avoit envoyé un Détachement de 1500. hommes vers Schiras pour couvrir, contre les Tartares, la vendange que les Russiens avoient resolu de faire, pour avoir une bonne provision de vin de ces quartiers-là, qui passe pour le plus exquis de toute la Perse.

La Czarine a envoyé des ordres à tous ses Ministres dans les Cours Etrangeres, de déclarer que dans le Traité d'alliance défensive qu'elle a conclu avec l'Empereur, il est stipulé qu'elle ne sera obligée en aucune maniere de prendre part aux differends qui pourroient survenir par rapport à l'établissement de la Compagnie de Commerce des Pays-Bas.

La

La Czarine s'est déterminée, sur les avis de son Conseil, à laisser à Revel 22. Vaisseaux de la Flotte, 11. Fregates & 36. Galeres. Les autres Bâtimens ont reçû ordre de retourner à Cronsloot, afin d'y arriver ayant que l'entrée de ce Port soit fermée par les glaces.

S. M. Cz. ayant pris la resolution d'avoir l'année prochaine 12000. Matelots sur ses Vaisseaux; & ne pouvant en faire venir des Pays Etrangers qu'avec beaucoup de difficulté, on a commencé par ses ordres, à faire choix dans les Regimens d'Infanterie, des Soldats qu'on croit être les plus propres au service de la Marine.

POLOGNE.

LE 19. Septembre le Roi se rendit à Grodno, où il fut complimenté par les Senateurs & par les Nonces de la prochaine Diette.

Les Regimens Moscovites qui s'étoient approchez des frontieres du Duché de Curlande, ont reçû ordre de retourner dans leurs anciens quartiers.

On attend à Mittau M. Jagofinski, Ministre de la Czarine, avec les Pleins-pouvoirs de cette Princesse, pour terminer à l'amiable les differends survenus à l'occasion de l'élection du Comte Maurice de Saxe.

L'ouverture de la Diette generale se fit à Grodno le 28. du mois dernier. Vers les 9. heures du matin, le Roi se rendit, à pied, au Palais de l'Eglise Cathedrale, précedé des Nonces du premier Ordre, du Primat du Royaume, accompagné de tous les Senateurs & des Maréchaux, portant leur Bâton éle-

Digitized by Google

Il étoit suivi du Grand Chambellan de la Couronne, des Referendaires, des Commandans des Gardes, & des Officiers de la Cour: 24. Gardes du Corps fermoient la marche. Le Trône de Sa Majesté étoit élevé près de l'Autel, & les Gardes étoient rangez en haye depuis la porte de l'Eglise jusqu'aux degrez du Sanctuaire. La Messe étant finie, le Roi retourna au Palais dans le même ordre; après quoi le Maréchal de la Diette & les Nonces se rendirent à la Salle des Nonces. Le Maréchal, après avoir fait l'éloge de S. M. fit rapport du Decret & de l'execution de ce Decret.

Le Comte Maurice de Saxe est attendu à Grodno, pour faire part à la Diette de la resolution nouvellement prise par la Noblesse & les Etats de Curlande, de confirmer son élection, & de lui fournir tous les secours necessaires pour se mettre en possession de ce Duché après la mort du Duc Ferdinand.

SUEDE.

ON a publié à Stockolm les conditions ausquelles le Roi de Suede a ratifié l'Acte d'Accession de l'Empereur au Traité de Nydstadt. Il paroît par deux Articles particuliers de l'Acte de ratification, qu'en cas qu'il s'élevât des troubles contre l'Empereur, en Italie, ou dans quelqu'autre Etat hors de l'Europe, la Couronne de Suede ne sera pas obligée d'y prendre part, ni d'envoyer en des Pays si éloignez les secours stipulez d'ailleurs par le Traité. Que si la Paix generale, qui regne dans l'Europe, venoit à être troublée par l'inobservation de quelques-uns des Articles des Traitez de Paix de Westphalie & d'Oliva,

Digitized by Google

Hva, ou des autres Traitez ausquels ils servent de fondement, par rapport aux affaires de Religion; & que dans ces differens cas l'Empereur, ou le Roi de Suede fussent engagez dans ces nouveaux troubles, ils ne seront obligez, ni l'un ni l'autre, à fournir aucun des secours convenus entr'eux pour les autres cas, dautant que dans le Traité d'alliance défensive, conclu entre la Couronne de Suede & la Czarine, le 22. Fevrier 1724. auquel l'Empereur a aussi accedé, il est stipulé par l'Article 16. que les Traitez citez ci-dessus, doivent rester en toute leur force, comme n'étant aucunement contraires à la nouvelle Alliance.

Le 17. Septembre, les Députez de la Noblesse se rendirent dans la Chambre du Senat à Stockolm, pour proceder à l'élection d'un Maréchal de la prochaine Assemblée des Etats du Royaume. Les deux Concurrens furent le Comte d'Horn, premier Senateur, & le Baron de Stromfeld, President du Conseil: le premier fut élû à la pluralité de 125. voix.

Le 21. le Roi & les Deputez des Etats du Royaume, se rendirent vers les onze heures du matin à l'Eglise de S. Nicolas; & après y avoir entendu la Prédication & le Service divin, S. M. revêtuë de ses habits Royaux, & accompagnée des Senateurs avec leurs habits de Ceremonie, & des Deputez, alla en grand Cortege à la Salle destinée pour l'Assemblée. Le Roi étant sur son Trône fut complimenté de la part des Etats, après quoi l'Assemblée se sépara jusqu'au 23. qu'on tint la premiere Séance.

On écrit de Stockolm, que le bruit s'étoit répandu que les Etats avoient approuvé le 1.

de ce mois, le Projet d'Accession de la Couronne de Suede au Traité d'Hanover.

ALLEMAGNE.

L'Aga Turc qui est à Vienne, ayant eu permission du Clergé, de voir l'Eglise de la Cour de S. Michel, on lui fit jouer les Orgues, dont il admira la beauté & la structure. En sortant de l'Eglise il se rendit dans le Cloître & dans le Refectoire, où on lui presenta du pain & du vin; il en prit quelque peu, & se retira fort satisfait.

On mande de Prague, que le feu ayant pris à un Château situé dans le voisinage de cette Ville, qui appartient à la Princesse de Lichtenstein, Epouse du Comte de Soissons, neveu du Prince Eugene, il avoit été consumé en moins de trois heures, & que le Village voisin avoit aussi été reduit en cendres.

ITALIE.

LE bruit court que le Pape a donné ordre à ses Ministres de dresser un état des revenus de toutes les Eglises de Rome; & de l'argenterie qu'elles possedent, ce qui fait croire qu'il a dessein de les obliger à fournir quelque contribution pour l'entretien des Hôpitaux.

Le 2. de ce mois, il y eut à Venise une Course de Gondoles sur le grand Canal. Elles étoient divisées en quatre Quadrilles, & on distribua des Prix aux Rameurs qui arriverent les premiers au but qu'on avoit marqué.

On écrit de Florence, que le Grand Duc y joüit d'une parfaite santé, qu'il paroît très-souvent en public, & que le 9. du mois dernier il assista à la representation d'une des Comedies,

Digitized by Google

Comédies, dite, *improviste*, qui ont été joüées pendant un mois sur le Théâtre de S. Benoît.

Le 11. de Septembre, le Pape tint au Palais du Quirinal, un Consistoire secret, dans lequel le Cardinal de Polignac proposa, au nom du Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de France, qui est absent, l'Abbaye Reguliere de la Ferté sur Crosne, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Châlons sur Saone, pour Dom Jean-Charles Descriveux, Religieux du même Ordre.

A la fin du Consistoire, S. S. fit Cardinal M. André-Hercule de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, Ministre d'Etat du Roy T. Ch. & Grand-Aumônier de la Reine de France.

Le même jour il arriva à Rome un Courrier de S. Ildefonse, avec des dépêches pour M. Cornejo, chargé des affaires du Roy d'Espagne auprès du Pape, & le bruit se répandit vers le soir que S. M. C. avoit accordé sa nomination au Cardinalat, au Prince Emanuel de Portugal, qui est actuellement à sa Cour.

On écrit de Rome, que le Chevalier Geraldin, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, originaire du Royaume d'Irlande, & descendant des anciens Milords, Comtes de Desmond, Vice-Rois d'Irlande, a obtenu du Pape, à la sollicitation du Chevalier de S. George & du Grand-Maître de Malthe, un Bref d'Expectative du Grand Prieuré d'Angleterre, dont est actuellement Titulaire le Bailly de Ferretti.

Le 14. Septembre, l'Abbé Gualterio, Camerier d'honneur du Pape, & neveu du Cardinal de ce nom, fut nommé par S. S. pour aller en France porter le Bonnet au Cardinal de Fleury.

On mande de Florence que M. Pallavicini,

Nonce du Pape, & le Marquis de la Batie, Envoyé extraordinaire du Roy de France, avoient fait illuminer leurs Palais, à l'occasion de la Promotion de l'ancien Evêque de Fréjus au Cardinalat. Ces Lettres ajoûtent que le 29. du mois dernier, l'Abbé Gualterio, Camerier d'honneur du Pape, passa par cette Ville, allant en France porter le Bonnet au Cardinal de Fleury.

On a reçû avis de Gennes, que le 25. du mois dernier, on y avoit ressenti quelques secousses de tremblément de Terre, qui n'avoient causé aucun dommage.

Tremblement de Terre à Palerme.

La Ville de Palerme, dans la Vallée de Mazare, avec Port de Mer, est la Capitale & une des plus belles Villes du Royaume de Sicile par sa situation, dans une Campagne très-fertile, par son commerce, par la magnificence de ses édifices & par la Noblesse & les biens de ses Habitans.

L'Isle de Sicile est extremement abondante & fertile en toute sorte de grains & de fruits. Elle fut autrefois appellée le Grenier de Rome. C'est la plus grande de toute la Mer Méditerranée; quelques Historiens assurent quelle étoit anciennement jointe à l'Italie. Le Mont Etna ou Mont Gibel y est celebre, à cause des flammes qu'il jette.

La Sicile souffrit une très grande désolation par un tremblement de terre, arrivé les 9. & 11. Janvier 1693. Les Villes de Catane, Agouste, Siracuse, Jaci, Lentini, Carlentini, Noto, Morica, Cieli, Nagusa, furent presque entierement abîmées. Trente-six autres petites Villes & Villages furent en partie détruits

&

& 23. autres fort endommagés. La perte des personnes fut estimée à près de 150000.

C'est encore un tremblement de terre qui donne lieu aujourd'hui à cet article. Le premier Septembre 1726. on commença à sentir à Palerme quelques secousses de tremblement de terre, qui d'abord ne furent pas fort considerables, mais qui redoublerent ensuite à trois differentes reprises dans l'espace de 25. minutes, & d'une maniere si violente que la plûpart des Eglises, des Edifices publics & environ la sixiéme partie des Maisons de la Ville furent renversez & ruinez de fond en comble. Une ruë du quartier de sainte Claire s'ouvrit avec un bruit effroyable, & il en sortit des flammes, une grande quantité de pierres calcinées & un torrent de matieres bitumineuses enflammées qui réduisit tout ce quartier en cendre en moins d'une demie heure. Le Gouverneur, le Senat & les Magistrats de la Ville, firent tous leurs efforts pour tâcher de calmer l'allarme & de retenir les habitans qui fuyoient à la campagne, afin de pouvoir les employer à éteindre le feu; mais la frayeur étoit si grande qu'on ne put les retenir, non-plus que la Garnison de la Citadelle. Les habitans du côté de la Marine s'embarquerent sur des Bâtimens qui étoient dans le Port. Tout étoit en desordre & en confusion.

On croit qu'il y a eu environ 1800. personnes ensevelies sous les ruines, sans compter celles qui s'étoient sauvées aux premieres secousses, dans la place du quartier de sainte Claire, dont on vient de parler, & qui furent englouties.

Voici les noms des Quartiers de la Ville, des Eglises, des Palais, &c. qui ont été ren-

versez ou fort endommagez.

L'Eperon de l'Esplanade de la Marine, qui se joint à S. Jean, entierement renversé. Le Palais du Prince Roccapalumbo. La Fonderie. La Cour de l'Arcenal. La ruë des Chandeliers. La Place de la Draperie du Mont de Pieté. La ruë de *Peperito*, & la Place de la Panterie. Le Quartier de *Lutterini*. Le Palais du Duc de Montalto, appellé, *Di Aiutami Christo*. Les Maisons *del Giardinazzo*. Le nouveau Bâtiment de S. Nicolas de Tolentin. Le Palais du Baron Michelli Buzacca. Le Palais de l'Avocat Selvaggio. La Place de la Maison Professe des Jesuites. Le Clocher & le toit de la Cathédrale. Le Convent de la Misericorde des Cordeliers Chaussez, & partie de celui de la Grace, des Cordeliers Dechaussez. L'Ouvrage du Port Salvo. La Galerie du Chantier. La Place au lait. La ruë des Fourbisseurs. La Plaine Dazerne. La Place de la Chair. La ruë de la Loge, celle des Laitiers, celle de Ferrase, le Convent & l'Eglise des Augustins Réformez, &c.

On a remarqué que pendant les plus violentes secousses du tremblement de terre, le feu avoit pris à plusieurs Palais & Maisons qui furent bientôt réduites en cendres; ce qui augmenta la terreur & l'épouvente des habitans.

Les Lettres du 6. portent que le tremblement s'est fait sentir dans quelques Villes & presque dans tous les Bourgs de l'Isle. Elles ajoûtent que la veille on observa une intemperie extraordinaire dans l'air, & que le ciel étoit couvert de nuages épais; qu'entre les 5. & 6. heures du soir il s'éleva un vent de midy très chaud, & que peu après il commença à tomber une grosse pluye, qui

Digitized by Google

néanmoins n'empêcha pas le vent de devenir plus violent; qu'à l'entrée de la nuit, la tempête parut un peu calmée, mais qu'entre les 9. & 10. heures, le vent se renforça, de même que la pluye.

Les Lettres du 10. marquent qu'une demie heure avant le tremblement de terre, on avoit entendu dans l'air un bruit épouvantable qui avoit duré près d'un quart-d'heure sans discontinuer, que vers les [illegible] heures de la nuit, on avoit apperçû deux colomnes de feu, formant un angle, dont un des côtez s'étendoit vers la Renelle, l'autre, du côté du Cap de Zafrana; que ce Phénomene, après s'être approché de la Ville pendant quelques minutes, avoit paru être poussé vers la Mer avec tant de violence, qu'il s'y étoit enfoncé dans un instant, mais sans s'éteindre d'abord, sa clarté ayant été remarquée au fond de l'eau, par l'Equipage d'un Vaisseau qui étoit à l'entrée du Port & près duquel il tomba: que le tremblement de terre avoit commencé ensuite; que ce n'avoit été d'abord qu'une simple agitation qui s'étoit changée ensuite en mouvemens irreguliers & très-violens qui avoient renversé pendant l'espace de 5. à 6. minutes la plûpart des maisons voisines de l'Eglise de la Misericorde, du Peperito & de la Fonderie. On compte parmi les personnes qui ont péri par ce tremblement, la Princesse de Rocca-Palomba, belle-mere du Marquis de Sainte Marine & un de ses neveux qu'elle tenoit entre ses bras; que du côté de la Mer, toute l'Isle des Maisons qui faisoit face à la grande rue Cassaro, depuis l'Eglise de Porto-Santo, jusqu'à celle de Saint Jean des Napolitains, avoit été renversée, mais qu'avec le secours des travailleurs que le

le Prince de Refutano, Préteur de Palerme y avoit envoyé, on avoit retiré de dessous les ruines plusieurs personnes en état de recevoir encore du soulagement : que l'escalier & les planchers de la grande Salle, des Galleries & des autres Appartemens du Palais Royal, étoient, ou refendus ou détachez de leurs murs ; que le Quartier de la Garnison, le Château de la Marine & celui de la Ville, n'avoient reçû aucun dommage ; que la plûpart des habitans s'étoient rétirez dans les Places du Palais & de l'Eglise Cathedrale, & le reste dans la Campagne, où ils s'étoient barraquez avec des debris de leurs maisons : qu'on faisoit à toute heure des Processions ausquelles les Religieux, les Confrairies & les Dames même assistoient, couronnées d'épines, &c.

On écrit de Naples du 18. Septembre, que le nombre des habitans de Palerme, ensevelis sous les ruines des Bâtimens, étoit beaucoup plus considerable qu'on ne le croyoit d'abord, & qu'on en avoit déja retiré près de 3500.

ESPAGNE.

ON a fait par ordre du Roy, un dénombrement general des Familles dans les 25. Provinces de ce Royaume ; il s'est trouvé monter à 1084633. sans compter les maisons privilegiées, ce qui fait 5423165. personnes, à raison de 5. personnes par famille.

Le Dimanche premier du mois de Septembre, le Tribunal de l'Inquisition de Barcelone rendit un Acte, par lequel deux Juifs relaps furent condamnez à être brûlez, l'un en effigie & l'autre en personne, le premier Anglois & le second Portugais. Celui-cy après avoir

été

Digitized by Google

été étranglé, fut jetté dans un grand bucher : il y a cent ans qu'on n'avoit vû une pareille execution.

On écrit de Madrid qu'on a fait sur la fin du mois dernier un détachement de dix hommes par Compagnie d'Infanterie, ce qui formera un Corps de Troupes de près de 1500. hommes, qu'on croit destinez à la garde des Côtes de la Mediterranée.

Les trois nouveaux Vaisseaux de Guerre qu'on a construits à San-Andero, en sont partis pour Cadiz. On travaille encore dans la premiere de ces deux Villes, & dans les Chantiers des Ports de Galice & d'Andalousie, à la Construction de plusieurs autres Navires qui seront en état d'être mis en Mer au Printems prochain.

Le Roi a nommé pour son Confesseur le P. Klarck, Recteur du College des Ecossois de Madrid, à la place du Pere Gabriel Bermudez.

Le Marquis de Grimaldo a quitté l'Emploi de Secretaire d'Etat; le Roi lui en a conservé tous les Appointemens. S.M. C. a donné le Département general des Affaires Etrangeres à Dom Jean Baptiste Orendain, Marquis de la Paz; & la Charge de President du Conseil de Hazienda, ou des Finances, à Dom Joseph Patinho, Secretaire de ce Département; & de ceux des Indes & de la Marine; à Dom Thomas d'Yriberri, la Charge de Grand Tresorier de S. M. dont M. Nicolas de Hynojoza avoit eu ordre de remettre sa Demission.

PORTUGAL.

ON écrit de Lisbonne que le premier de Septembre le Vice-Amiral Jennings remit à la voile

voile avec son Escadre, très-satisfait des honneurs qu'il avoit reçûs à la Cour de Portugal.

Le Roi a accordé au Marquis de Valence le Titre de Comte-Neveu, Titre dont S. M. honore ceux qu'Elle reconnoît pour ses parens.

GRANDE-BRETAGNE.

SUr la fin du mois dernier, les Officiers de la Doüane à Deptford, découvrirent deux Marchands de Thé, qui en faisoient de contrefait, en le teignant, & y mêlant des feuilles de prunier sauvage, & d'autres feuilles : ils ont été condamnez à une amende de 50 livres sterling chacun, & leur Thé & Drogues ont été confisquez.

On a appris par la voye de Cadiz que l'Amiral Jennings avoit paru le 11. du mois dernier à la vûë de cette Ville, où il avoit envoyé le Lord Forbes, l'un des Capitaines de son Escadre, pour demander permission au Gouverneur de faire acheter quelques provisions dont il avoit besoin, ce qui lui ayant été accordé, il avoit remis à la voile deux jours après, pour se rendre à Gibraltar.

Les Lettres de Lisbonne du 21. Septembre, portent que le Contre-Amiral Hopson y étoit arrivé avec quatre Vaisseaux de l'Escadre du Vice-Amiral Jennings, après avoir croisé pendant quelques jours à la hauteur de la Corogne ; que le Roi de Portugal avoit donné ordre qu'on lui fournît tous les rafraîchissemens dont il auroit besoin, & qu'il devoit remettre incessamment à la voile pour aller rejoindre le reste de l'Escadre.

On écrit de Bristol de la Jamaïque, que le Diamant, Vaisseau Hollandois, avoit été pris par les Espagnols, sur la Côte des Caraques, où

où il faisoit la traite ; & que c'étoit la conformité de son nom avec un des Vaisseaux de Guerre du Roi, qui avoit fait courir le bruit de la perte de ce dernier ; qu'un autre Vaisseau Hollandois ayant été attaqué par un petit Vaisseau de Guerre Espagnol du Port de la Trinité, s'étoit defendu si vigoureusement, qu'il s'étoit rendu maître du Navire Espagnol, après avoir tué 95. Hommes de son Equipage ; & que le *Rich Galley*, Vaisseau Anglois, commandé par le Capitaine Thomas Harruc, avoit été pris par les Vaisseaux Garde-Côtes Espagnols de l'Isle de S. Domingue.

PAYS-BAS.

ON écrit de Bruxelles que l'Abbaye de Floreff, sur la Sambre, à deux lieuës & demie de Namur, avoit été consumée par le feu le 17. du mois dernier ; mais que l'Eglise n'avoit pas été beaucoup endommagée.

Le 6. de ce mois, le Marquis de Fenelon, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien à la Haye, & M. Finch, Envoyé Extraordinaire du Roi d'Angleterre, firent avec les Deputez des Etats Generaux l'Echange des Ratifications de l'Acte d'Accession de Leurs Hautes Puissances, au Traité d'Hanover, lequel est presentement sans reserve d'aucune des Provinces, celles d'Utrecht & des Ommelands y ayant donné leur consentement depuis quelques jours. Le 9. ces deux Ministres échangerent entre eux les Actes de Ratification de leurs Souverains.

Les Directeurs de la Compagnie d'Ostende se proposent d'envoyer cette année sept Vaisseaux aux Indes. Ils indiqueront incessamment une Assemblée generale des Interessez pour faire approuver ce Projet.

FRANCE.

Digitized by Google

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 23. du mois dernier, vers les 5. heures du soir, le Tonnerre tomba devant le grand Portail de S. Eustache; il entra dans l'Eglise, alla rompre un bout du bras de la Croix qui est sur le Jubé, & sortit par la porte collaterale, à droite, sans blesser personne.

Le 25. après midi, on chanta un *Te Deum* dans l'Eglise de l'Hôtel Royal des Invalides, pour rendre graces à Dieu du rétablissement de la santé de M. le Blanc, & l'on fit plusieurs décharges de canons & de boëtes.

Le 26. l'Assemblée du Clergé alla, selon la coutume, saluer le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

Le même jour, à l'arrivée de la Reine à Fontainebleau, le Procureur du Roi, & les autres Officiers de Justice, allerent à la Croix du grand Veneur, à une lieuë du Château, complimenter S. M. & lui présenterent une grande Corbeille de fruit. La Reine fit arrêter son Carosse, en mangea, & en donna aux

Digitized by Google

aux Dames de sa suite. En arrivant au Château, sur les six heures du soir, elle trouva dans son Antichambre le General des Mathurins, à la tête des Religieux de cet Ordre, qui desservent la Chapelle de Fontainebleau : il complimenta la Reine sur le rétablissement de sa santé, & sur son heureuse arrivée.

Le 6. de ce mois, la Reine entendit dans la Chapelle de la Cour ovale du Château de Fontainebleau, la Messe, à la fin de laquelle S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier.

Le même jour la Reine fit retirer les Pains Benits à l'Eglise de la Paroisse, où ils furent présentez par l'Abbé de Saint Aulaire, Aumônier de S. M. en quartier, accompagné d'un Maître d'Hôtel & d'un Contrôleur. Les Tambours des Cent-Suisses, ceux de la Chambre, les Trompettes & les Hautbois de la Chambre précedoient les six Pains-Benits, ornez de banderolles, &c.

Une Famille, composée de six personnes, & d'un enfant à la mammelle, a été assassinée depuis peu dans un Village entre Lyon & Bourg-en Bresse, par des Voleurs qui étoient entrez dans la maison

maison à dix heures du soir, & qui n'en sortirent qu'à la pointe du jour, ayant emporté tout ce qu'ils avoient pû, après avoir assemblé tous les cadavres au milieu de la cour, & les avoir couvert de paille & de fagots pour les brûler, mais le feu s'éteignit peu de temps après. Une petite fille de la même famille, qui s'étoit endormie dans une Etable auprès des moutons, & qui s'éveilla au bruit, échapa seule à ce massacre; elle a rapporté des circonstances très-inhumaines de ce meurtre.

Le 11. de ce mois le Courrier de Lyon à Paris, & son Postillon, furent assassinez & volez à 9. heures du soir, auprès de la Tour, à deux lieuës de Lyon.

Quoique la recolte du vin ait été très-mediocre cette année dans presque tout le Royaume, on assure qu'elle a été fort abondante dans la Generalité de la Rochelle, principalement dans le Pays d'Aunis.

Les Religieux de la Charité du Fauxbourg S. Germain, firent celebrer le 18. du mois dernier, un Service solemnel pour le repos de l'ame de feu Madame la Duchesse d'Orleans, en reconnoissance des grandes aumônes que cette charitable Princesse faisoit à cet Hôpital, pour le soulagement & l'assistance des

Ma

Malades, dont cette Maison est toujours très-chargée. M. l'Abbé de Riquety, Prédicateur ordinaire du Roi, fit la Ceremonie, & tous les Malades unirent leurs Prieres au Sacrifice qu'il offrit à Dieu, pour le repos de l'ame de la Princesse, & pour la conservation de toute la Maison d'Orleans, Protectrice de cet Hôpital.

Le Lundi 14. de ce mois, on exécuta pour la seconde fois devant la Reine, un divertissement, intitulé *Le Retour des Dieux sur la terre.* Les paroles sont de M. Tanevot dont nous avons fait déja paroître plusieurs morceaux qui ont été bien reçûs; la Musique est de la composition de M. de Blamont, l'un des deux Sur Intendans de la Musique de la Chambre du Roi, Auteur du Ballet *des Fêtes Grecques & Romaines.*

Le divertissement qui donne lieu à cet Article, fut fort goûté de toute la Cour par le caractere tendre & galant du récitatif, & la varieté piquante des Simphonies. On ajoûta à la fin du dernier chœur, une suite de petits airs détachez, parmi lesquels l'Auteur mêla la fanfare si connuë de M. de Dampierre, qu'on appelle *la Royale*: la Demoiselle Desjardins chanta des paroles qui ont été faites sur cette fanfare, qui furent extrêmement applaudies.

Le

Le Mercredi 16. le sieur Quinault l'aîné, Comédien du Roi, eut l'honneur de faire chanter devant la Reine, un Divertissement qu'il a mis en Musique, & qu'il a déja fait executer avec succès à Lisle-Adam, chez le Prince de Conti.

La Lieutenance de Roi des Ville & Citadelle de Boulogne, vacante par la mort de M. Colemberg, a été donnée à M. Conti de la Pierre, Major du Regiment de Cavalerie de Conti.

Le Commandement du Port de Vendre, vacant par la mort de M. de Valabri, à M. de la Comme, Capitaine au Regiment d'Infanterie d'Hainault.

Celui du Château-Neuf de Bayonne, vacant par la mort de M. de Framboisiere, à M. d'Arzigalouve, Commandant du deuxiéme Bataillon du Regiment du Roi Infanterie.

La Lieutenance de Roi d'Arras, vacante par la mort de M. de la Brosse, à M. de Chastuix, Brigadier d'Infanterie, ci-devant Commandant à Givet.

Celle d'Antibes, vacante par la mort de M. Niquet, au Marquis de Muys, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

L'Abbaye de Cormeille, Ordre de S. Benoît, Diocese de Lizieux, a été donnée par le Roi à l'Abbé de Rothelin.

L'Abbaye

Digitized by Google

L'Abbaye Reguliere de Doué, Ordre de Premontré, Diocése du Puy, au Pere Irail.

Celle d'Arcisse, Ordre de S. Benoît, Diocése de Chartres, à la Dame Rossignol.

Le Pape ayant communiqué au Sacré College le dessein qu'il avoit de nommer M. l'Ancien Evêque de Frejus au Cardinalat, tous les Cardinaux y applaudirent, & le Cardinal Del-Giudice donna son suffrage; en ces termes, au nom de tous: *Beatissime Pater, &c.* c'est-à-dire: *Très Saint Pere, il y a long-tems que la Pourpre était dûe aux merites du très-excellent Personnage M. André Hercule ancien Evêque de Frejus. Le Serenissime Roi de France, Louis, rempli de reconnoissance envers son Précepteur bien-aimé, le demande avec instance à Votre Sainteté, ce qui arrive bien rarement. La demande a été précedée d'un applaudissement general des autres Puissances. Que pouvoit-il donc arriver à Votre Sainteté de plus gracieux & de plus honorable que d'élever à la Dignité du Cardinalat un Prélat si reconnu & si renommé dans l'esprit des Souverains, très-agréable au Roi son Maître, qui en toutes choses a toujours été incessamment attaché au Saint Siege Apostolique, respecté & admiré de*

toutes les Nations, & qui est generalement estimé de tout le monde? Je rends en mon particulier de très-humbles actions de graces à Votre Sainteté du dessein qu'elle a de nous donner en la personne de ce Prélat un Confrere, qui par ses mœurs, sa vertu & ses exemples nous aide & nous excite à tendre toujours à ce qui est de mieux & de plus grand à la gloire & à l'avantage du Saint Siege Apostolique.

Sur la nouvelle de la promotion de M. l'ancien Evêque de Fréjus au Cardinalat, la Maison de Sorbonne, pour quâ ce Prélat a toujours eu une consideration particuliere, nomma huit de ses anciens Docteurs, pour lui aller faire compliment; sçavoir, M. Lullier, Curé de S. Loüis en l'Isle, Senieur de la Maison, Messieurs Pocquelin, Curé de Saint Sauveur; Tournely, Chanoine de la Sainte Chapelle, ancien Professeur Royal en Theologie, dont les Ecrits qu'il a dictez en Sorbonne sont imprimez & estimez de tous les Sçavans; Le Moyne, le plus ancien des Docteurs qui demeurent actuellement en Sorbonne; du Mans, Conseiller au Parlement; Romigny, Syndic de la Faculté; Gaillande & Courcault, Procureur de la Maison, & Sous-Chancelier de l'Eglise & Université de Paris,

Paris. Ces Messieurs étant arrivez à Fontainebleau, eurent Audience du nouveau Cardinal le Jeudi 26. de Septembre, M. Lullier fit ce Compliment.

» MONSEIGNEUR,

» Les applaudissemens que donne le Public à ce nouveau degré d'élevation où vous » venez d'être placé par le Souverain Pontife, fait tout l'éloge de Votre Eminence. » Choisi pour l'éducation de notre jeune Monarque, vous avez justifié le choix qui fut » fait de vous de cet important Emploi; Dieu » s'est servi de vous pour en faire un Roi selon » son cœur; & les sentimens de pieté & de » vertu que vous lui avez inspiré, loin de » s'affoiblir, croissent & se fortifient avec » l'âge.

» Sa Majesté vous a honoré de sa confiance pour l'aider à soutenir le pesant fardeau du gouvernement de ce vaste Empire, dont elle s'est voulu charger elle-même. Que ne se promet-on pas, Monseigneur, de la sagesse de vos conseils pour le » bien de l'Eglise & de l'Etat? On conçoit des » esperances d'autant plus certaines d'un avenir heureux, qu'on est très-convaincu que la » Religion, la justice, & la felicité des Peuples sont les grands objets que vous avez » en vûë, & les seuls & uniques motifs » qui vous font agir.

» Parmi tant de justes acclamations nous » vous supplions, Monseigneur, d'entrevoir » celles de la Maison de Sorbonne; elle a » déja éprouvé en plus d'une occasion les ef-

» fets de votre bonté, & elle a la joye de » trouver en V. E. un Protecteur aussi vrai, » aussi puissant, & aussi favorable que le fut » autrefois le Grand Cardinal de Richelieu. » Fasse le Ciel, Monseigneur, que vous soyez » pendant une longue suite d'années témoin » du profond respect, & de la sincere re- » connoissance de cette Compagnie. Pour » moi, comblé de vos bienfaits en mon par- » ticulier, je conserverai toute ma vie les » mêmes sentimens de respect & de venera- » tion pour Votre Eminence.

M. le Cardinal de Fleury répondit à ce Compliment avec beaucoup de politesse & d'honnêteté pour la Maison de Sorbonne, dont il parla avec grande estime; fit l'honneur à ces Messieurs de les retenir à dîner, & ils prirent congé de Son Eminence fort satisfaits de la maniere gracieuse dont elle les avoit reçûs.

Le 23. Septembre, M. de Valincour, l'un des Députez de l'Académie Françoise, complimenta à Fontainebleau, M. le Cardinal de Fleury, en ces termes :

MONSEIGNEUR,

L'Académie Françoise nous a chargez de venir témoigner à Votre Eminence, la joye qu'elle a ressentie en apprenant la nouvelle dignité dont vous êtes revêtu, & qu'elle vous souhaittoit depuis si long-temps.

Vous sçavez, Monseigneur, les raisons qui attachent cette Compagnie à votre personne, &

& qui l'obligent à regarder tous vos avantages comme les siens propres.

C'est à V. E. que nous devons l'honneur que nous a fait le plus grand Roi du monde, lorsqu'à l'exemple de son auguste Bisayeul il s'est déclaré notre Protecteur, lorsqu'il a bien voulu assister lui-même à nos exercices, & qu'il nous a donné avec son Portrait, un gage précieux de la bonté que vous lui avez inspirée pour nous.

Nous vous sommes encore redevables de bien d'autres graces, dont nous ne ferons point ici le détail, mais qui ne sortiront jamais de notre souvenir.

Jugez, Monseigneur, quels effets cela doit produire dans les cœurs d'une Compagnie, qui faisant profession d'asservir son langage au caprice de l'usage & aux regles pointilleuses de la Grammaire, se croit encore plus obligée de former ses sentimens sur les principes invariables de la justice & de la reconnoissance.

Nous esperons, Monseigneur, qu'en devenant un des Membres du Sacré College, vous n'oublierez pas que vous êtes un des Membres de l'Académie Françoise; & si nous avons le regret de ne vous plus voir à nos Assemblées, nous nous flatons que vous regretterez quelquefois de n'y pouvoir assister.

Nous dirons en regardant votre Portrait: Il seroit ici lui-même parmi nous, & comme un de nous, si le service du Roi & le bien de l'Etat ne le demandoient ailleurs.

Pendant que nous sommes occupez à tracer des regles & des conseils pour bien écrire, il inspire à notre Auguste Monarque, le desir de faire des actions dignes d'être écrites & de servir de modele aux Rois qui viendront après

lui ; il lui represente que le premier & plus grand devoir d'un bon Prince, est de rendre ses Sujets heureux, & qu'il lui est bien plus glorieux, de travailler à n'avoir jamais d'ennemis, que de se mettre dans la triste necessité de remporter sur eux des victoires qu'il paye toujours trop cher, quand elles lui coûtent le sang de ses Sujets, & la ruine de son Peuple.

Voilà, Monseigneur, de quoi nous nous entretiendrons en votre absence, persuadez d'ailleurs que les grandes & importantes affaires dont vous avez la conduite, ne diminueront rien de la genereuse attention que vous avez bien voulu donner jusqu'à present à tout ce qui regarde notre Compagnie. Dans votre vigilance bienfaisante, semblable à ce sage Oeconome, qui s'appliquant à rendre les campagnes fertiles, & les moissons abondantes, ne neglige pas la culture ni l'ornement des jardins, sçachant bien que les fleurs qui s'embellissent par ses soins, embelliront elles-mêmes tous les lieux où elles sont cultivées.

Comme il connoît parfaitement la valeur de chaque chose, il sçait aussi qu'il n'y en a aucune qui ne merite son attention, & qui n'ait son utilité particuliere quand elle est employée à son veritable usage.

Il ne nous reste plus, Monseigneur, qu'à souhaiter à V. E. des succès dignes de vos bonnes intentions, & que votre santé puisse resister aux fatigues de vos glorieux emplois, comme votre cœur & votre esprit resisteront toujours aux charmes flateurs des dignitez & de la grandeur, où vos vertus & la confiance du Roi viennent de vous élever.

Réponse

Réponse de Son Eminence.

MESSIEURS,

L'honneur que me fait l'Académie, & la part qu'elle veut bien prendre à ma nouvelle Dignité, me la rendent encore plus précieuse; & je ne pouvois recevoir ce témoignage de sa bonté par des Confreres qui me fussent plus chers, & que j'honorasse davantage. Je vous supplie, Messieurs, de vouloir bien marquer à la Compagnie toute l'étendue de ma reconnoissance, & de l'assurer que de tous les honneurs dont le Roi puisse me combler, il n'y en a point dont je fasse plus de cas, que de celui que j'ai d'être associé à un si illustre Corps.

Le 30. Septembre, l'Ouverture solemnelle de l'Assemblée du Clergé se fit à Paris, dans l'Eglise des Grands Augustins, par la Messe du Saint-Esprit, à laquelle les Prélats & les autres Députez qui composent l'Assemblée, assisterent. L'Archevêque de Narbonne y officia pontificalement, & M. Madot, Evêque de Châlons sur Saône, fit un très-beau Sermon, sur la dignité & les devoirs de l'Episcopat.

L'Assemblée du Clergé, après avoir élû pour Presidens, l'Archevêque d'Aix, l'Archevêque de Narbonne, l'Evêque de Châlons-sur-Saône, & l'E-

vêque de Limoges, l'Abbé de Valras pour Promoteur, & l'Abbé de Maugiron pour Secretaire, a choisi le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, pour Premier President, & l'Assemblée députa pour prier S. E. d'accepter ce choix.

Le 3. de ce mois, l'Archevêque d'Aix harangua le Roi à Fontainebleau, en ces termes :

SIRE,

Le Clergé de votre Royaume assemblé de nouveau par votre ordre, s'empresse de porter aux pieds de votre Majesté les assurances de sa fidelité & de sa soûmission.

Tout nous engage, SIRE, à vous en donner des preuves ; tout les exige de nous, la Religion, la naissance : & l'amour que Votre Majesté vient de marquer à ses Peuples, en prenant la glorieuse resolution de les gouverner par Elle-même, excite le desir d'y satisfaire.

Vos Sujets trouveront en vous, SIRE, un cœur de Pere qui sçaura compatir à leurs besoins ; & l'Eglise maintenuë dans des droits que la pieté de vos augustes Prédecesseurs, & l'usage de tous les temps ont consacrez, s'applaudira de voir dans son Souverain des sentimens dignes de son Fils aîné.

La pieté que nous admirons en vous, ce profond respect pour nos sacrez Mysteres, fruit de l'heureuse éducation que Votre Majesté

Digitized by Google

jesté a reçûë, annoncent à l'Eglise aujourd'hui agitée, le calme & le repos; & l'exemple que vous vous proposez de suivre en imitant ce grand Roi, toujours l'objet de nos regrets, comme il sera à jamais la gloire du Trône, lui assurent une protection constante, pour l'aider à ramener à la soûmission ceux qui s'en éloignent, & qui la troublent depuis tant d'années.

C'est le secours qu'elle attend, SIRE, de votre Religion; c'est ce qui contribuera le plus au bonheur & à la tranquillité de vos Etats. Par là le Dieu de Misericorde rendra votre Regne toujours juste, toujours glorieux, en accompagnant tous vos desseins de son esprit de sagesse & de conseil; & après l'avoir affermi par une nombreuse posterité, vous le verrez pour la consolation & le repos de la France porté jusqu'aux temps les plus reculez.

Le même Prélat harangua la Reine, en cette maniere:

MADAME,

Le Clergé de France assemblé au temps de votre Avenement à la Couronne, eut l'honneur de rendre ses hommages à Votre Majesté, & de lui témoigner combien il s'estimoit heureux de vous posseder pour Reine.

Aujourd'hui assemblé extraordinairement par les ordres du Roi, il vient renouveller à Votre Majesté, les assurances de sa soumission, & vous marquer combien il a ressenti le danger de vous perdre.

On l'a vû, MADAME, prosterné aux pieds

des Autels animer la ferveur du Peuple par la sienne, pour conjurer le malheur dont nous étions tous menacez.

Nous sentions sur tout, MADAME, ce que la Religion devoit perdre, si nous étions privez d'une Reine qui met sa principale gloire à la soûtenir par ses exemples. C'est ce qui sanctifioit nos vœux, & ce qui les a fait pénetrer jusqu'au Trône du souverain Arbitre de la vie.

Le Ciel vous a rendu, MADAME, à nos justes instances; nous les continuerons avec le même zele, & nous les unirons aux vôtres, pour que nous puissions voir naître au plutôt des heureux fruits de l'auguste Alliance à laquelle tant de qualitez naturelles, & vos vertus vous ont élevée.

Le 10. de ce mois, M. le Pelletier des Forts, Conseiller d'Etat ordinaire, & du Conseil Royal des Finances, & Contrôleur General des Finances, M. Fagon, Conseiller d'Etat ordinaire, & du Conseil Royal des Finances; le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat; & M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, Commissaires du Roi, allerent à l'Assemblée du Clergé, où ils furent reçûs avec les Ceremonies ordinaires. M. le Pelletier des Forts fit un Discours, auquel l'Archevêque d'Aix répondit au nom de l'Assemblée.

Le 12. les mêmes Commissaires retour-

tournerent à l'Assemblée, & demanderent au nom de S. M. un secours de cinq millions de livres, qui fut accordé unanimement.

COMPLIMENT fait à M. le Comte de Tavannes, Lieutenant General de la Province de Bourgogne, à son entrée à Autun le 7. Août 1726. par Dom Edmond Damoiseau, Grand-Prieur de l'Abbaye S. Martin d'Autun.

MONSIEUR,

Un de nos plus agreables & de nos plus essentiels devoirs, est de joindre le tribut de nos respects à ceux que l'on vous rend aujourd'hui avec autant de plaisir que de justice. La joye que nous avons ressentie à votre arrivée dans cette Ville, nous est commune avec tous les Corps & tous les particuliers qui la composent; & s'ils témoignent tant de satisfaction de se (a) retrouver sous vos ordres, nous ne sommes pas moins ravis de les voir estimer, comme ils doivent, le bonheur dont ils joüissent.

Déja ils ont éprouvé ce que peut la sagesse de votre conduite. Plus d'une fois ils ont eu lieu d'admirer cette grandeur d'ame, qui est comme hereditaire dans votre illustre Maison. L'heureuse experience du passé leur donne

(a) M. le Comte de Tavannes, avoit déja été Lieutenant de Roi de l'Autunois aprés M. son pere.

des assurances pour l'avenir. L'épreuve qu'ils ont faite de vos anciennes bontez, excite aujourd'hui leur reconnoissance, & resserre les nœuds de leur respectueux attachement.

Il n'est personne dans cette Province, heureusement confiée à vos soins, qui ne se souvienne, & qui ne publie, que vous sçavez commander en la place du Roi, comme il commanderoit lui-même.

Quand on a, en effet, comme vous l'avez, Monsieur, l'avantage de s'être formé sur le modele des vertus du Prince, on represente toujours sa Personne avec dignité. Combien de fois, ne pensant qu'à travailler pour sa gloire, avez-vous donné un nouvel éclat à la vôtre? Dans sa Maison, comme Chef d'un Corps respectable; à la Guerre, comme Brigadier de ses Armées; à la tête des Etats de cette Province, comme dépositaire de ses droits, & l'homme de sa confiance; vous vous êtes montré par tout en Heros, parce que vous en avez rempli en toute occasion les devoirs.

C'est de la voix publique, qui n'est point suspecte sur le vrai merite, que nous avons appris le vôtre. C'est cette voix qui annonce par tout que vous marchez parfaitement sur les traces de vos illustres Ayeux, que vous soutenez avec honneur le grand nom de Tavannes, & que vous en faites plus aux emplois dont vous êtes revêtu, que vous n'en recevez d'eux.

Le Clergé, la Noblesse, & le Tiers Etat, n'ont qu'un même sentiment sur ce que j'avance, & ils reconnoissent tous ce qu'ils pensent dans ce que j'ai l'honneur de vous dire. Ils vous l'ont témoigné eux-mêmes dans tou-

tes les occasions qui s'en sont presentées : les marques de leur dévouëment & de leur reconnoissance ont répondu, autant qu'il leur étoit possible, aux effets de votre bienveillance, de votre generosité, & de votre desinteressement.

On les a vû rendre volontiers à Cesar, tout ce que vous pouviez desirer, de ce qui est dû à Cesar : ils ont toujours porté leurs desirs, & souvent leurs offres au delà de votre attente. Ils n'ont jamais consulté que l'ardeur de leur zele, & ils ont remis avec tranquillité le soin de leurs interests, entre les mains d'un Chef, qui, comme vous, Monsieur, ne sçait point oublier les besoins du Peuple, en maintenant les droits du Souverain. Ce qui leur a inspiré tant de confiance, c'est qu'ils reconnoissoient en vous les sentimens naturels de la bonté & de la justice du Roi.

Cette Ville qui vous est toute dévoüée, se flatte de la continuation de vos bontez & de votre attention. Voyant revivre en vous le sang, l'esprit & les vertus de Monsieur le Comte de Tavanne, votre illustre pere, elle espere qu'elle y retrouvera aussi la même bienveillance & le même appui. Nous sçavons, Monsieur, combien il est glorieux d'avoir part à l'honneur de votre protection, j'ose vous la demander pour ma Communauté en general, & pour moi en particulier.

M. Gervaise, Prevôt de l'Eglise Royale de S. Martin de Tours, ayant été sacré Evêque d'Horen, par le Pape, fait Evêque Assistant du Trône, Vicaire & Commissaire Apostolique dans l'Ameri-

que meridionale, eut son audience de congé de Sa Sainteté le 1. du mois d'Août dernier, où elle continua de lui donner des marques d'une bienveillance particuliere, comme elle avoit toujours fait pendant son sejour à Rome. Il en partit le 9. au soir, & M. le Cardinal de Polignac, accompagné de plusieurs Prélats, & autres personnes de distinction, voulut bien lui faire l'honneur de le conduire dans ses Carosses au delà de *Ponte-Mole*.

Il arriva à Toulon le 25. & le Dimanche 26. il fut prié par M. l'Evêque d'officier à l'occasion du *Te Deum*, chanté en action de grace du rétablissement de la santé du Roi dans l'Eglise Cathedrale, où ce Prélat celebra la Messe pontificalement.

Il passa ensuite à Avignon, & visita M. le Vice-Legat, qui le lendemain lui rendit sa visite avec tout son Cortege, & l'emmena à son Palais, où il dîna avec tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction à la Ville & aux environs.

Il arriva à Fontainebleau le 22. Septembre, & le 23. il eut l'honneur de saluer le Roi, presenté par M. le Cardinal de Rohan & par M. le Cardinal de Fleury. Voici le Compliment qu'il fit à S. M.

Digitized by Google

SIRE,

Quoique je ne tienne pas l'honneur de l'Episcopat de la nomination de Votre Majesté, comme je ne l'aurois jamais accepté sans son consentement, je viens lui rendre mes très-humbles actions de graces d'avoir bien voulu le donner. Le S. Pere m'a chargé de vous assurer, SIRE, de toute sa tendresse paternelle. Il m'envoye ouvrir une carriere immense, & porter l'Evangile à des Peuples qui n'ont jamais entendu parler de Jesus-Christ. Je peux être utile aux Sujets de votre Majesté, qui sont aux environs, je viens lui offrir ce qui dépend du sacré ministere, & lui demander sa Royale protection pour une œuvre si importante à la Religion.

Le 19. du mois dernier, les Officiers de la Ville & Principauté de Joinville, firent celebrer un Service solemnel dans l'Eglise Paroissiale, pour le repos de l'ame de la Duchesse d'Orleans. M. Clement, Docteur de Sorbonne, prononça l'Oraison funebre avec beaucoup d'éloquence.

Le 16. de ce mois, le Roi Stanislas & la Reine son Epouse, arriverent à Ravanes, Château situé à deux lieues de Fontainebleau, où ils allerent le 19. & le 20. pour voir le Roy & la Reine, gardant l'*Incognito*, sous le nom du Comte & de la Comtesse de Saint Pierre.

La

La Princesse Palatine leur cousine les accompagnoit.

Le Roi a accordé à M. Robert, Intendant de la Marine à Brest, un Brevet de Conseiller d'Etat, la distinction avec laquelle il a servi depuis 1682. dans les Ports, à la suite des Armées navales, & en plusieurs autres Commissions importantes, lui a fait meriter cette preuve de la satisfaction que Sa Majesté a de ses longs services.

Le 17. de ce mois, S. M. nomma l'Abbé de la Châtre à l'Evêché d'Agde.

Les Archevêques de Lyon & de Sens, ayant demandé au Pape la Bulle du Jubilé de l'Année Sainte, le Saint Pere la leur a envoyée; l'ouverture s'en fit dans le Diocèse de Sens le 28. de ce mois. Comme le Château de Fontainebleau se trouve dans ce Diocèse, le Roi, la Reine, & toute la Cour y gagnerent le Jubilé. Il n'y aura ni Comedie ni Concert pendant tout ce temps-là.

PHENOMENE.

Ce Phenomene qui a paru à Paris le 19. d'Octobre au soir, n'est autre chose que ce que l'on appelle, *Lumiere Boreale*, ou *Septentrionale*, assez semblable à la Description qui a été donnée de celle qui fut observée le 17. Mars 1716. en Angleterre, & qui a été observée plusieurs fois depuis, jusqu'au 21. Octobre

1721. à l'Observatoire Royal. On n'en a guere vûe de si considerable que celle-ci, tant par sa durée, que par ses differentes circonstances.

On commença à l'observer à sept heures & demie, & il est vraisemblable qu'elle ne faisoit que de commencer. Ce ne fut d'abord qu'un grand arc lumineux, au dessous duquel il y en avoit un autre un peu plus obscur. On voyoit encore les Etoiles à travers l'un & l'autre: cet arc tenoit depuis le coucher du Soleil jusqu'au lever de la Lune, à peu près, étant élevé sur l'horison de 35. degrez, ou environ; de tems en tems il en sortoit des colomnes de lumiere fort blanche, & très-déliée, dont les unes & les autres s'élevoient plus ou moins, sans garder entre elles aucun ordre sensible dans leur progression, ne passant gueres 10. degrez au dessus de l'arc lumineux. Ces colomnes duroient peu, & d'autres succedoient à leurs places, ce qui faisoit un spectacle fort agréable. Vers les huit heures la lumiere commençoit à être telle, qu'on lisoit fort aisement une petite écriture: à huit heures un quart, on remarqua dans le Phenomene des ondulations de lumiere, & un mouvement assez considerable en tout sens, qui pouvoit être regardé comme une agitation causée par la fermentation. Quelques endroits, tant de l'arc lumineux, que du tenebreux, parurent s'ouvrir, en laissant voir des especes de globes d'un feu fort blanc. Aussi-tôt il sortit une quantité prodigieuse de colomnes de lumiere, ou rayons éclatans, qui en un instant couvrirent tout le Ciel, excepté environ la hauteur de 30. degrez vers le Sud, & répandirent par tout une espece de nuage ou vapeur très-rare, blanc & agité, de la même maniere que de la flamme exposée au Soleil. Ces mouvemens durerent fort long-tems, & la couleur fut

presque

presque toujours la même, excepté du côté du Couchant, où il se forma un groupe de nuages fort étendu, d'un rouge très-vif, & aussi, peu après, une semblable apparence du côté de l'Orient; mais ce dernier n'étoit pas si éclatant. Il y eut un endroit vers le Zenith, dont l'étenduë étoit circulaire, que ces nuées enflammées ne couvrirent pas; & quoique de tems en tems ces vapeurs se dissipassent, & qu'il en revint de nouvelles, cet endroit en fut toujours garanti.

D'autres ont observé que les colomnes se réunissoient de presque toute la circonférence de l'orison, à un centre commun, qui étoit près du Zenith, & dans lequel les émissions de la lumiere, qui se faisoient par ondulations assez précipitées, representoient differentes figures dans lesquelles le bas Peuple étonné, crut reconnoître des Villes, des Châteaux, des Croix, des Aigles, & tout ce que l'imagination échauffée, secouruë de l'ignorance, peut se former de plus bizarre. La varieté de ces diverses apparences, dependoit sans doute, du mouvement d'une espece de nuage qui reflechissoit la lumiere, & qui disparoissoit fréquemment.

D'autres encore ont observé que quelques-unes de ces colomnes de lumiere ressembloient assez à de grosses fusées; que le feu qui paroissoit dans le Ciel, sembloit venir principalement des bords de l'horison, & se communiquer peu à-peu, en s'agitant aux parties les plus élevées vers le Zenith. Que du côté d'Occident, il parut un nuage épais, d'une figure extraordinaire, & d'un rouge fort éclatant, qui dura de cette maniere presque une heure entiere. Que vers l'Orient, il parut aussi un semblable nuage, mais moins rouge que

le

le precedent. Qu'il y eut entre autres, immediatement au dessus de Paris, un endroit rond, lumineux & agité, qui parut toujours d'un bleu celeste fort vif, & où ces nuages enflammez ne parvinrent point.

Tout ce Phenomene dura jusqu'à 10. heures & demie dans sa plus grande force, & diminuant peu-à-peu, on cessa de le voir vers les deux heures après minuit.

On en a observé très-souvent de semblables en differens tems, & en differens lieux. M. Maraldi, Astronome de l'Academie Royale des Sciences, a rapporté dans les Memoires de cette Academie des années 1716. & 1721. les Phenomenes semblables, qui ont été observez à Paris dans cet intervalle de tems. Quelquefois on en a vû en même-tems dans toute l'Europe & dans une partie de l'Asie, comme celui du 12. Septembre 1621. dont parle Gassendi, qui fut apperçu à Bordeaux & à Alep dans la même nuit. Il y en a un de l'an 537. de l'Ere Chrêtienne qui dura une année entiere.

Les Voyageurs dans la Norwegue, l'Islande & Spitsberg, rapportent qu'ils sont presque continuels dans ces pays voisins du Pole dans le tems des équinoxes, où ils répandent une lumiere assez vive pour les éclairer pendant l'absence de la Lune.

On donnera le mois prochain, d'autres Observations de ce Phenomene, faites en Normandie, en Bourgogne, &c.

MORTS.

Digitized by Google

MORTS.

ANtoine de Comps, Marquis de Vesc, mourut le 24. du mois dernier dans son Château de Dieulefit, en Dauphiné, âgé d'environ 66. ans. Quoique d'une Famille qui a eu deux Grands-Maîtres de Malthe, il étoit né dans la Religion Protestante, de laquelle il avoit fait abjuration dans sa jeunesse, entre les mains de feu M. Bossuet, Evêque de Meaux. Il a vécu & est mort avec une pieté édifiante. Après avoir long-tems servi le Roi, dont il étoit pensionnaire, il se retira chez lui, & épousa Dame Jeanne de La Faye, qu'il laisse veuve sans enfans.

M. François Gassé, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Principal du College de Lizieux, & Sous-Chancelier de l'Université, mourut le 27. Septembre dernier, âgé de 62. ans.

M. André de Flori, Seigneur de Laissart, Conseiller du Roi, President des Tresoriers de France, mourut le 3. Octobre, âgé d'environ 68. ans.

Dame Marie-Julie-Michelle de Sainte Maure de Jonsac, épouse de Pierre Bouchard Desparbes de Lussan, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Collioure, mourut le 7. d'Octobre, âgée de 65. ans.

Le 15. d'Octobre, mourut dans la soixante & douziéme année de son âge Jules de Gravel, Marquis de Marly, Seigneur de Neufmoutier, &c.

Digitized by Google

&c. Conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant Envoyé Extrordinaire de Sa Majesté près les Cantons Suisses, à Mayence, à Cologne, en Brandebourg, & en Pologne.

Il etoit fils de M. Robert de Gravel, & de Marie Henriette de Villiers; ce Robert de Gravel mourut à Soleurre, en 1684. Conseiller d'Etat & Ambassadeur Extraordinaire près des Cantons Suisses. Il étoit alors nommé à l'Ambassade Extraordinaire de Dannemark. Il avoit servi le Roi avec distinction pendant plus de quarante ans, dans toutes les Cours d'Allemagne, & à Ratisbonne, où il fut Plenipotentiaire.

Jacques de Gravel, Abbé d'Argentan, frere de Robert de Gravel, a long-tems aussi servi le Roi dans les Negociations, & en qualité d'Envoyé Extraordinaire près des Electeurs de Treve & de Mayence.

Jules de Gravel, qui vient de mourir, laisse de Marie-Therese Bernard du Chemin, son Epouse, Maximilien Henri de Gravel, Lieutenant aux Gardes Françoises, & Chevalier de Saint Louis; Guillaume-François de Gravel, Religieux Benedictin; Anne-Henriette de Gravel, Religieuse Benedictine à la Magdelaine de Tresnel; & Marie-Therese de Gravel, non mariée; Maximilien Henri de Gravel, Abbé de Saint Simphorien, à Metz, est frere de Jules de Gravel qui vient de mourir.

AVIS AU PUBLIC.

LE Sieur Lescure, Chirurgien des Gardes du Corps de S. M. C. la Reine d'Espagne, distribue au Public un Sel d'or, qu'il peut assurer spécifique pour la guérison de l'Epilepsie,

Digitized by Google

ou Haut-Mal, les Vapeurs & toutes Maladies convulsives. L'excellence de ce Remede, dont il est seul & unique possesseur, est d'autant plus autentique & certaine, que les expériences en ont été faites sous les yeux de M. le Premier Medecin de S. Majesté, réiterées par ses ordres, sous ceux de plusieurs Medecins de la Faculté de Paris; & enfin, pour n'en laisser aucun doute, confirmée par celles qui ont été faites par le même ordre, dans l'Hôpital General sur des Malades de tout sexe, de differens âges & temperamens. Ce sont les merveilleux effets que ce Remede a produits sur tous ces differens sujets, qui lui ont merité l'Approbation de Messieurs les Medecins de la Faculté de Paris, & le Privilege de Sa Majesté.

Ce Sel opere la guerison de ces terribles Maladies avec autant de douceur que de certitude. Il purifie la masse du sang, débarrasse les parties engorgées, dissipe les obstructions, & fortifie les parties affoiblies & dérangées de leurs fonctions naturelles : il est ami de la nature, & n'agit que suivant le temperament du Malade; enfin, il est très-aisé à prendre, & n'oblige le Malade à aucun régime particulier, ni à se déranger de ses occupations; il conserve toujours sa vertu, & peut se transporter par tout, sans souffrir la moindre alteration.

Le Sieur Lescure demeure ruë de Grenelle S. Honoré, dans la Porte Cochere, vis-à-vis l'Imperatrice.

EDITS.

Digitized by Google

EDITS, ARRESTS, SENTENCES DE POLICE, &c.

ARREST du [illegible] Juillet, qui ordonne que les Droits des Canaux d'Orleans & de Loing continueront d'être payez par préference par les Marchands & Voituriers qui passeront sur iceux, de quelques especes de Grains ou Marchandises dont leurs Bateaux puissent être chargez; Déclarant Sa Majesté n'avoir entendu décharger par les Arrests de son Conseil des 24. Aoust & 31. Décembre 1725. les Bleds & Grains destinez pour la Provision de Paris, des Droits desdits Canaux; Et en consequence casse & annulle une Sentence des Juges Consuls de Paris du 3. May dernier, avec défenses d'en rendre de pareilles à l'avenir.

LETTRES PATENTES du 28. Juillet, registrées au Parlement le 23. Août, qui renvoyent au Parlement de Paris les accusations intentées contre le nommé Sallot de la Martiniere.

LETTRES de renvoi au Parlement, Pour faire le procès au nommé Bouret & Complices, accusées de complicité & d'infidelité dans leurs Emplois, données à Fontainebleau le 27. Août 1726. Registrées en Parlement le 3. Septembre 1726.

ORDONNANCE du même jour. M. le Comte de sainte Maure, Chevalier, Marquis d'Archiard,

chiard, Baron de la Tour-Blanche, Seigneur de la Feuillade, premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, Conseiller du Roi, Bailli & Capitaine des Chasses de la Varenne des Thuilleries, Pont de S. Cloud, Plaine de S. Denis, Genevilliers & dépendances; portant reglement pour les Chasses: & qui fait défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de chasser pendant l'espace de deux années, conformément aux ordres du Roi des 26. Juin & 16. Août, &c.

ARREST du même jour, qui maintient les Habitans de la Paroisse de Bredom en la Haute Auvergne, dans le privilege de se servir du Sel de Guyenne & de Poitou.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois d'Octobre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 4. Novembre 1726. HARDION.

TABLE

Pieces fugitives: Traduction de la 12. Ode d'Horace, 2183
Dissertation sur les Bons Mots, 2191
Le Cigne & le Paon, *Fable*, 2204
Cause

Digitized by Google

1395
Cause plaidée au College des Jesuites, 2206
Examen de la Cause, 2223
Jugement, 2229
Songe en Vers, 2231
Arrest du Regiment de la Calotte, 2233
Fête donnée à Dax, 2238
Autres Réjoüissances pour la santé du Roi, 2244
Vers à la Reine sur la convalescence de S. M. 2246
Lettre sur les feux des Bruyeres, des Forêts, &c. 2247
Le Juste mourant, *Sonnet*, 2255
Journal de Constantinople, &c. 2256
Traduction de la 2. Poësie de Catulle, 2276
Lettre sur un fait singulier, 2277
Enigmes, 2280
Nouvelles Litteraires, des beaux Arts, &c. 2282
La Theologie des Peres, &c. 2283
Lettre aux Echevins de Marseille sur une Inscription, &c. 2285
Le Pastor Fido, *Pastorale*, 2288
Oeuvres diverses de M. Rousseau, 2289
Nouveaux Ecrans, &c. 2291
Experience de M. Sully, sur son Horloge à levier, 2299
Medaille du Roi gravée en taille douce, 2309
Spectacles, les Comediens Corsaires, *Extrait*, 2310
Le Mari sans femme, &c. 2319
Pirame & Thisbé, Opera nouveau, *Extrait*, 2329
Decoration nouvelle, 2342
L'Opera Comique, 2347
Le Rhume, Chanson notée, 2348
Nouvelles de Turquie, de Russie, de Pologne, de Suede, d'Allemagne, d'Italie, &c. 2349
Tremblement de terre à Palerme, 2358
Nuo-

Digitized by Google

Nouvelles d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre & des Pays-Bas, 2362
Nouvelles de Paris, &c. 2366
Compliment des Docteurs de Sorbonne au Cardinal de Fleury sur sa dignité, 2371
Autre Compliment à S. E. de l'Académie Françoise, 2384
Assemblée du Clergé; Harangue au Roi & à la Reine, 2387
Compliment au Comte de Tavanes, 2392
Compliment de l'Evêque d'Horen au Roi, 2395
Phenomene, 2386
Morts des personnes illustres, 2390
Avis au Public, 2391
Edits, Arrests, 2393

Errata de Septembre.

PAge 2046. l. 2. semble être, *lisez* semble ne être.
Ibid. l. 13. privé, *lisez* brûlé.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2190. l. 8. l'estimable, *lisez* l'inestimable.
Page 2234. ligne 9. prescrivant, *l.* proscrivant.
Page 2251. l. 3. du bas, noirs, *l.* noires.
Page 2326. l. 15. Cactos, *l.* Carlos.

Médaille du Roi, 2309
Chanson notée, 2348

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1726.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti à la descente du Pont, au coin de la ruë de Nevers.

M.DCC. XXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

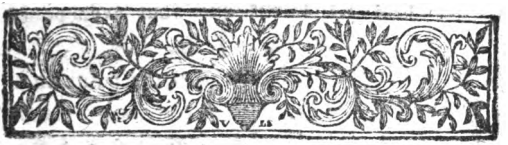

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE. 1726.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

---

*EPITRE de Mademoiselle l'Heritier, à Madame S * * *, en lui envoyant l'Elegie suivante.*

Vous si chere aux neuf Sœurs, gracieuse Ericine,

Vous qui sçavez calmer l'ame la plus chagrine :

Vous dont l'esprit si vif, si rempli de clarté,

Est le charme innocent de la societé ;

Digitized by Google

Malgré tous les talens que vous avez pour plaire,
Votre aimable entretien ne pourroit point distraire
Un Amant accablé sous les rigoureux fers,
Dont ma Muse a tracé l'image dans ces Vers.
Mais un pareil amour dans le siecle où nous sommes,
Regne si peu parmi les hommes,
Que vos discours pleins d'agrémens,
Ne perdront rien chez ceux qui se disent Amans.
Ils s'embarrassent peu de la délicatesse :
Pour faire un vrai contraste aux Heros des Romans,
Tranquilles dans leurs sentimens:
Ce que pour leurs Iris ils ont d'empressemens,
Ne leur causent jamais ni trouble ni tristesse :
Non, on n'outre plus la tendresse:
Le Tircis dont je peins la vive ardeur ici,
C'est peut-être le seul qu'on voit aimer ainsi.
Agreable ennemi, cher tyran de mon ame,
Amour dont je me plains, Amour que je reclame,
Tu sçais avec tant d'art enchanter ma raison,
Que je crains aujourd'hui de sortir de prison.

Mais

Mais que dis-je, en sortir, temeraire pensée,
Capricieuse erreur de mon ame blessée,
M'offusques-tu l'esprit en captivant mes sens !
Mes fers pour être doux en sont-ils moins puissans ?
Non, non, l'aimable chaîne où je suis tributaire,
Est si forte, qu'un Dieu ne pourroit s'en défaire :
J'adore Celimene, & sçai que mon amour,
Ne doit pas moins durer que le flambeau du jour :
Bel Astre qui fais voir, & qui vois toutes choses,
Pere de la clarté, qui jamais ne reposes,
Toi, qui ne prends plaisir qu'à changer de maison,
Toi, qui vois chaque jour l'un & l'autre horizon,
Soit en fuyant la nuit, soit en suivant l'Aurore,
Vois-tu rien de pareil à celle que j'adore ?
Et ne juges-tu pas qu'elle doit en ces lieux,
Tenir le même rang que tu tiens dans les Cieux ?
Regne au-dessus des airs où se fait le tonnerre,
Et la laisse regner tranquille sur la terre.

Digitized by Google

Vante-toi d'être l'œil des celestes flambeaux,
Dis que tu fais briller les Astres les plus beaux,
Que tu pares le Ciel, qu'au gré de ta carriere,
On voit dans ses Palais plus ou moins de lumiere;
Je puis bien dire aussi que celle que je sers,
Par ses charmes brillans sçait orner l'Univers:
Elle efface l'éclat de cent beautez eclebres,
Sans ce flambeau l'Amour ne marche qu'en tenebres;
Elle a mille tresors de charmes & d'appas:
Les Graces ne sont point où ma Belle n'est pas.
Dieux! c'est votre chef-d'œuvre, & la Nature avare,
Sans vous n'eut point fait naître une Beauté si rare;
Tant de perfections & d'esprit & de corps,
Ne se pouvoient puiser qu'en vos divins tresors.
Mais quand la terre enfin produit ce bel Ouvrage,
Le Ciel ne craint-il point de perdre un avantage,
Et de voir Celimene au milieu des Mortel
Dieux! recevoir l'encens qu'on doit à vos Autels!

L'Amour

L'Amour d'un tel desordre auroit seul tout le blâme.

Ma Bergere n'est point complice de sa flâme;

Le soin de vous servir & de vous honorer,

L'empêche d'en avoir pour se faire adorer.

La grace qui la pare est modeste & naïve :

En dépit de son cœur sa beauté nous captive.

Voyant que les attraits de ses divins regards,

Sont aux mains de l'Amour des foudres & des dards :

Elle interrompt souvent l'usage de ses charmes,

Pour épargner nos vœux, nos soupirs & nos larmes.

Vous sçavez, bel objet, arrêter le pouvoir,

Dont vos yeux font brûler dès qu'on ose les voir :

Ils déchirent les cœurs par un si doux martyre,

Qu'il n'est point de Mortel digne de votre empire ;

Ou le seul qui merite un bonheur si charmant ;

Est un cœur qui pour vous plein d'un tendre tourment,

A de vos doux regards reçû quelque présage,

Qu'ils ne sont point fâchez de voir son esclavage.

Digitized by Google

D'un présage si cher je flatte mes desirs :
De Tircis sans dédain vous voyez les soupirs ;
Et lorsque je vous peins tout le poids de ma chaîne,
Je crois voir dans votre air que vous plaignez ma peine.
Amour, s'il est ainsi, que mon sort est heureux,
Et que je dois cherir mon supplice amoureux !
Oui, je reconnois bien que ses yeux adorables,
A mes empressemens se montrent favorables :
Et si j'ose flater encore ma langueur,
Je crois que pour moi seul son ame est sans rigueur.
Lors qu'un triste retour sur mon foible merite,
Rend mon esprit confus, rend mon ame interdite ;
Qu'un scrupule amoureux me fait desesperer,
D'atteindre où le destin me force d'aspirer ;
Un seul de ses regards calme tout cet orage :
Son gracieux accueil ranime mon courage,
Et je me crois déja possesseur glorieux,
Du plus charmant objet qu'on ait vû sous les Cieux :

Mais

Digitized by Google

Mais d'un trop doux espoir l'Amour seduit ma flâme ;

Quand Celimene, helas ! m'auroit donné son ame,

Cette rare Beauté dont j'adore les loix,

Du severe devoir suit sans cesse la voix.

Quand mes feux à son cœur paroîtroient pleins de charmes,

Quand toute sa fierté m'auroit rendu les armes :

On ne la verra point couronner mon amour,

Sans l'aveu de Lycas qui lui donna le jour :

Ciel ! ce Pasteur rendra mon esperance vaine,

De ses nombreux troupeaux il inonde la plaine,

Et je suis accablé d'un destin rigoureux :

Lycas arrachera Celimene à mes vœux.

En vain j'aurai pour moi la candeur, la constance,

Le cruel ne cherit que la fiere opulence ;

Et le riche Alcidon mon superbe Rival,

Malgré ses vils défauts peut bien m'être fatal.

Je sçai toute l'horreur qu'a pour lui Celimene :

Mais, helas ! n'écoutant ni tendresse ni haine,

Quoique puisse alleguer l'Amour au désespoir,

Elle immolera tout au barbare devoir :

Digitized by Google

Gémissant en secret d'une dure contrainte,
Mais bornant sa douleur à quelque tendre plainte:
En dépit de son cœur qui lui parle pour moi,
Un autre aura le don de sa main, de sa foi.
Ah Ciel! quoi! je verrois cet objet adorable,
Et prévenu pour moi d'un penchant favorable,
Dans les bras d'un Rival cruellement languir!
Détournons ce malheur, ou bien allons mourir.

RELATION des derniers troubles arrivez en Egypte, envoyée de Constantinople aux Auteurs du Mercure.

LEs troubles qui divisent de temps en temps l'Egypte, doivent moins être regardez comme un effet du hazard, que comme une suite necessaire de la constitution de son Gouvernement. La distance de cette Province à la Capitale de l'Empire, le grand nombre & le genie de ses Peuples, la licence des Troupes que le Grand-Seigneur y entretient y feroient, ou mépriser l'autorité du Pacha, ou la rendroient trop redoutable aux yeux de la Porte, s'il étoit possible, que

Digitized by Google

que sept ordres differens, dont la Milice du Pays est composée, & vingt-quatre Beigs qui gouvernent la Campagne, pussent être exempts d'animosité & d'envie, & concourir toujours aux mêmes desseins. Ce sont donc, à proprement parler, ces jalousies particulieres, qui établissant une espece de balance dans le Pays, le maintiennent dans la dépendance de l'Empire Turc; mais comme cette balance n'est pas toujours égale, il arrive quelquefois des cas qui donnent bien de l'inquiétude à la Porte: tels sont les derniers troubles qui ont partagé cette Province.

La Victoire remportée par les (*a*) *Azabs*, & la mort du Chef & de l'auteur de la revolte, ayant terminé la sedition de 1712. l'Egypte joüissoit depuis quelques années d'une tranquillité qui sembloit devoir être durable, lorsque la haine & l'ambition susciterent tout-à-coup une nouvelle guerre, & plus longue & plus cruelle que la précedente.

L'humeur fiere & hautaine d'Ismael Beig, *Emir* (b) *Hadgi*, ou peut être les

(*a*) L'un des sept Corps de la Milice d'Egypte.

(*b*) C'est le titre que l'on donne au Beig, chargé de la conduite de la Caravane de la Meque.

Digitized by Google

richesses immenses & le credit de ce jeune Seigneur, lui avoient suscité plusieurs ennemis. Le 6. Juin 1719. comme il alloit au Divan à son ordinaire, on lui tira plusieurs coups de pistolets par les fenêtres, qui blesserent quelques personnes de sa suite; ce qui ne lui laissant aucun lieu de douter qu'il n'y eut un complot formé contre sa vie, il poussa son cheval à toute bride jusques au Château, à la porte des Azabs, où Ibrahim Chorbadgi, le Saboundgi, avec qui il étoit lié d'interêts, le reçût à bras ouverts.

Cherkés-Mehemed Bey, qui avoit été Seraskier, ou General des Troupes de l'Egypte, à la Campagne de Bellegrade, étoit ennemi declaré d'Ismael; il avoit même depuis quelques jours donné azyle à un certain Ahmed Effendi de *Lodgiak*, ou quartier des Cavaliers, que ce premier persecutoit: il n'en fallut pas davantage à Ismael pour déterminer ses soupçons; il envoya au Pacha pour se plaindre de Cherkés, & demanda en même temps aux *Imams*, ou gens de Loi, un *Fetua* ou Decret, qui le mit en droit de l'attaquer, & de le forcer dans sa propre maison.

Cherkés, averti de ce qui se passoit, rassembla chez lui une partie de ses creatures, & ayant fait mettre quelques pie-

ces

Digitized by Google

ces de canon en batterie, il se trouva préparé à tout évenement.

Cependant, comme il desavoüoit, non seulement l'entreprise formée contre Ismael, mais encore qu'il demandoit que cette affaire fut jugée suivant les Loix; le lendemain le Pacha & les gens de Loi declarerent qu'ils ne pouvoient rien décider contre lui, qu'en observant les formalitez ordinaires; sur quoi l'Emir-Hadgi, qui sçavoit d'ailleurs que son ennemi ne se laisseroit pas forcer aisément, fit insinuer sous main au Pacha d'accommoder cette affaire, en persuadant à Cherkés de se retirer jusqu'à ce que toutes choses fussent assoupies, dans un des Villages de la *Bahné*, dont il est *Kachif* ou Gouverneur.

Soit que Cherkés crut cette retraite moins seure que sa propre maison, ou plutôt qu'il ne voulut pas ceder cet avantage à son ennemi, il refusa absolument de sortir du Caire, à moins que l'Emir Hadgi n'en sortit aussi; ajoûtant, qu'il vouloit de plus que Guedik Mehemed *Kyaya*, ou Lieutenant des Jannissaires, & Saboundgi Ibrahim, Tchorbadgi des Azabs, se rendissent caution de ce qui pourroit lui arriver, donnant à connoître par là, que ces deux Officiers étoient entierement dévoüez aux interêts de son ennemi.

Ce-

Cependant Cherkés donna ordre aux Kiachefs de sa Province, de s'approcher avec leurs Troupes. Il prodiguoit de grosses sommes dans la Ville pour attirer des gens dans son parti, & le 8. du même mois de Juin, le bruit courut, qu'un grand nombre d'Arabes de ses terres, étoient venus camper à *Cizé*, pour être à portée de le secourir. L'Emir Hadgi, pour ne pas demeurer en reste, envoya demander ce jour-là huit canons aux Jannissaires, mais ceux-ci les lui ayant refusez, il prit le parti de tenter de nouveau un accommodement. Cherkés ne parut pas s'en éloigner; mais ayant exigé que les Charges & les Emplois ne s'obtinssent plus par le credit de l'Emir Hadgi, que les éxilez fussent rappellez, & que leurs biens leur fussent rendus, en conformité d'un ordre du G. S. qu'il disoit avoir, la Negociation fut rompuë.

Le 9. quelques Officiers des Jannissaires allerent par des ordres du Pacha, à l'Odgiak, ou quartier des Azabs, pour tâcher de pacifier ces troubles. L'Emir Hadgi, qui s'y étoit retiré, ne leur répondit, qu'en leur offrant une somme d'argent considerable, pour engager leur corps dans ses interêts; à quoi Guedik Mehemed repliqua au nom de tous, que les

Digitized by Google

les Janniſſaires n'étant entretenus que pour le ſervice du G. S. ils ne ſe mêleroient jamais d'une affaire particuliere; qu'ainſi c'étoit à lui de ſe tirer comme il pourroit de la ſienne.

Ce même jour, le parti de ce Beig fut fortifié par l'arrivée d'Abdoullah Beig, ſon beau-frere, & d'Aly Beig, qui vinrent avec les Troupes de leurs Provinces. Cherkés, de ſon côté, aidé des ſoins & de la bourſe d'Ahmed Effendi, à qui on avoit dit qu'il avoit donné azyle, fit placer quelques nouvelles pieces d'Artillerie, tant dans ſa maiſon, que dans une Moſquée voiſine, & à un autre lieu, nommé *Calautel Kebik*, & s'empara des principales portes qu'il y a en allant à la Place de la *Romelle*, voiſine de l'Odgiak des Azabs.

Le lendemain le Pacha prononça, que puiſqu'on ne pouvoit faire entrer les deux Beigs en aucun accommodement, ils n'avoient qu'à décider leurs differends entre eux, & en même temps il fit défenſes aux ſept Ordres de la Milice, de ſe mêler dans cette querelle. Cependant les vagabonds profitant de ces circonſtances, commençoient à faire du deſordre; ils avoient déja maltraité le *Soubachi*, ou Prevôt de la Ville, pendant qu'il faiſoit ſa ronde, ce qui avoit fait fermer les

Mar-

Digitized by Google

Marchez ce jour-là, en consequence d'une Ordonnance du Pacha. L'Aga des Jannissaires fit publier de son côté, que les Marchands eussent à fermer leurs boutiques, & à se retirer chez eux; ce qui fut executé.

Quelque peu de succès qu'eussent eu les démarches précedentes, on en fit le 11. de nouvelles, pour essayer de ramener la tranquillité publique. Les gens de Loi s'assemblerent sur ce sujet dans la grande Mosquée, où plusieurs des principaux *Cheiks*, ou Seigneurs, s'étoient rendus. Le resultat des mouvemens qu'ils se donnerent ensuite, & des vives remontrances du Pacha, fut que l'Emir Hadgi s'engageât par écrit, de se trouver à une Assemblée generale, & de passer par ce qui y seroit resolu; mais ayant fait quelques réflexions depuis, il proposa le lendemain d'y envoyer un homme en sa place, ce qui ayant été rejetté, chacune des factions retint les Emissaires de celle qui lui étoit opposée; cependant les Jannissaires se mêlerent de cette derniere affaire, & non-seulement ces Emissaires furent rendus de part & d'autre dès le soir même, mais encore Ismael Bey Tefterdar, ou Tresorier General, & Solak Ahmed Beig, créatures du feu Ibrahim Belg, & par consequent

Digitized by Google

ſequent tous dévoüez aux interêts de Cherkés, furent relâchez par l'Emir Hadgi qui les faiſoit garder dans l'Odgiak des Azabs.

Abdoullah, beau-frere de l'Emir Hadgi, commença enfin le 13. les hoſtilitez. Ce Beig, qui s'étoit déja ſaiſi de la maiſon de l'ancien Beig Caytas, en ayant percé trois ou quatre autres pour s'emparer auſſi de celle de Riſuan Aga, ſituée ſur la (*a*) *Birque*, preſque vis-à-vis de Cherkés. Ce dernier envoya de ſes gens qui l'en délogerent. Mehemed Bey perdit dans cette occaſion un de ſes Kiaia, ou Lieutenans, & Abdoullah perdit ſon Kiaya, & deux pieces d'Artillerie.

Le lendemain, l'attaque recommença dans le même quartier. Les gens de l'Emir Hadgi, furent chaſſez des autres maiſons dont ils s'étoient emparez la veille; mais quoiqu'une partie des murs de celle de Caytas Beig, & même de celle de Demich Beig, qui y eſt contiguë, fut abbatuë, l'on ne put forcer Abdoullah dans cette premiere où il s'étoit retranché.

Aly, l'un des Beigs qui étoient venus de la campagne au ſecours de l'Emir Hadgi, ayant voulu de ſon côté ſe ſaiſir

(*a*) C'eſt un Etang formé par le Nil.

d'une

d'une porte voisine de la Place de la Romelle, & s'emparer de deux Mosquées, pour être plus à portée de l'Odgiak des Azabs, fut repoussé par Cherkés, & obligé ainsi que Mehemed Beig, frere de l'Emir Hadgi, de se retirer dans l'Odgiak des Azabs. Ces derniers perdirent dans ce combat quelques hommes & trois pieces de canon.

On ne fut guere plus tranquille pendant la nuit, qu'on l'avoit été pendant le jour : il y eût des escarmouches continuelles entre les gens d'Abdoullah & ceux de Cherkés, & ce dernier remporta toujours tout l'avantage. Mehemed Beig songea de son côté à se retrancher dans sa maison, fit poser des chevaux de frize dans la *Birque*, qui pour lors étoit à sec, & il y eut de ce côté-là un feu continel de mousqueterie jusqu'au lendemain 15. à midi.

Ce même jour, le bruit courut que l'Emir Hadgi avoit reçû un secours d'hommes & d'argent de ses Villages, & qu'il avoit engagé dans sa querelle le Corps de la Cavalerie. Ces derniers demanderent effectivement au Pacha un commandement pour aller forcer Cherkés dans sa maison. Le Pacha refusa cet ordre, & il ordonna en même temps que l'affaire seroit décidée dans une Assemblée

Digitized by Google

ſemblée de gens de Loi. L'Aſſemblée ſe tint ; mais ces Docteurs ayant prononcé qu'ils ne pouvoient donner de *Fetua*, que le Pacha n'eut donné un ordre ; on ne conclut rien, & l'on ſoupçonna qu'une partie d'entre eux s'étoit laiſſé gagner. Ils écrivirent cependant au Pacha, que c'étoit à lui, qui avoit en main l'autorité du G. S. à faire executer ſes ordres, & qu'il n'avoit qu'à convoquer une Aſſemblée generale ; que pour lors ils déclareroient librement leurs ſentimens.

Sur ces entrefaites le Kiaya des Janniſſaires étant mort preſque ſubitement, on ſoupçonna le Saboundgi de l'avoir fait empoiſonner le jour qu'il avoit été à l'Odgiak des Azabs.

Le 16. ſe paſſa en eſcarmouches. Les Cheiks & les gens de Loi, s'étant raſſemblez de nouveau, ils ne purent trouver aucun moyen d'accommodement, & l'Emir Hadgi obtint enfin un commandement du Pacha, pour que la maiſon de Cherkés fut forcée, ce qui n'empêcha point que Cherkés ne chaſſa la nuit ſuivante Aly & Mehemed Beigs de pluſieurs quartiers.

Quoique le Pacha eut, comme on vient de le rapporter, donné ordre de marcher contre Cherkés, les Janniſſaires, qui

Digitized by Google

qui avoient toujours été neutres dans cette querelle, ne voulurent point s'en mêler, persistant à dire qu'ils n'étoient point payez pour terminer le differend de deux particuliers. Les Azabs même ayant été convoquez le 17. au matin par leur Chiaoux, ou Huissier, refuserent de marcher, si l'Emir Hadgi, pour qui ils s'alloient battre, ne se mettoit à leur tête; mais celui-ci, aussi poltron que son ennemi est brave, s'en étant excusé, il envoya à sa place Kur Abaza Beig.

Les Azabs s'avancerent cependant contre l'ennemi, le combat dura jusques à midi avec une égale fureur, & le Kiaya des Azabs ayant été tué, Cherkés, quoiqu'abandonné depuis le matin par 150. hommes de son parti, eut jusques là tout l'avantage; mais enfin accablé par le nombre, & se sentant hors d'état de resister plus long-temps, il se jetta, le sabre à la main, au milieu des ennemis, & se faisant jour, il se sauva avec quelques-uns des siens, & gagna la campagne. Dès ce moment sa maison fut pillée & démolie.

On donnera le reste de cette Relation dans le prochain Mercure.

Digitized by Google

A Madame la Comtesse de Fiennes, sur la mort de Madame la Marquise d'Estampes, sa mere.

ELEGIE.

ENfin, c'est trop gemir, calmez, belle Comtesse,
Les cruels mouvemens d'une longue tristesse;
Votre mere n'est plus, son sort en est plus beau:
Jettez, au lieu de pleurs, des fleurs sur son tombeau.
C'est dans le sein des Dieux que repose son ame,
Et cette portion d'une celeste flamme,
Cet invisible trait de la Divinité,
Sur les aîles du temps à son centre est monté;
Ces Dieux qui des Mortels reglent les destinées,
Du sein du neant même en comptent les années,
Posent l'ordre éternel de leurs justes decrets.
Il est comme à nos jours un terme à nos regrets.
Cessez de vous montrer desolée & mourante,

où

Où l'ombre d'une mere autour de vous errante,

De ses tristes clameurs assiegeant vos esprits,

Viendra de son amour redemander le prix:

Garde-toi de troubler ma dépoüille mortelle,

» Je veux de ta douleur d'autres fruits, dira-
» t- elle,

» Songe à ces droits sacrez que je t'ai con-
» fiez,

» Et que déja le Ciel a trop justifiez,

» De ton sang dans tes mains la fortune est re-
» mise,

» Tu lui dois tous les soins d'une sage entre-
» mise,

» Et voyant ses honneurs & sa gloire expo-
» sez,

» Rapproche, s'il se peut, des cœurs trop di-
» visez.

Voilà, belle Comtesse, en consumant vos charmes,

Où va se terminer tout le fruit de vos larmes.

Songez à quel emploi vos jours sont reservez,

A ces jeunes Epoux à qui vous vous devez,

A la tendre amitié de tant d'égards suivie,

Vous nous devez à tous compte de votre vie.

Digitized by Google

Sur vous-même au jourd'hui tentez un noble effort,

Sans pâlir, d'une mere envisagez la mort.

Vous la ferez revivre en marchant sur ses traces :

Ses vertus égaloient le nombre de vos graces.

De combien de tresors son grand cœur fut formé !

De quel souffle divin son courage animé,

D'une vie agitée a bravé les orages,

Et des plus cheres mains essuyé les outrages,

Sans que d'aucun effort son amour combattu,

Interessât sa gloire ou surprît sa vertu !

De l'honneur de son sexe uniquement jalouse,

Cultivant les devoirs & de mere & d'Epouse,

Foulant aux pieds le faste, & fuyant le grand jour,

Elle se déroboit aux honneurs de la Cour,

Fuyoit des vains plaisirs la foule enchanteresse :

Vous occupiez alors ses soins & sa tendresse.

Elevée en son sein, sous ses yeux surveillans,

Croiſ-

Digitized by Google

Croissoient en vous ces dons dangereux & brillans,

Les dons de la beauté, sources de tant d'allarmes,

Dans ses chagrins souvent arrosez de ses larmes;

D'un rapide succès ses vœux furent suivis,

Sa tendresse toujours corrigea ses avis.

Son austère vertu n'avoit rien de farouche,

Les Dieux même avoient mis leur prudence en sa bouche;

De ses soins vigilans ils hâtoient les moissons,

Et l'exemple chez elle abregeoit les leçons.

Des feux d'un chaste Hymen à son repos funestes,

Long temps dans la retraite elle a traîné les restes.

C'est là que partageant ses soins & ses douleurs:

Vos mains, vos seules mains, ont essuyé ses pleurs,

Ont versé dans son cœur une innocente joye.

Dans quels secours ardens votre amour se déploye!

Des jeux & des plaisirs les conseils seduisans,

Respectoient sa vieillesse & la glace des ans.

Par

Digitized by Google

Par tout votre tendresse écartant tout obstacle,

De sa fille à ses yeux offre le doux spectacle,

Sans cesse elle vous cherche & vous trouve toujours;

Mais contre les destins que peuvent nos secours?

De son dernier tribut l'instant fatal arrive,

La mort sourde à vos cris l'appelle sur la rive.

Je vois malgré les pleurs que vous lui dérobez,

Ses yeux levez sur vous dans l'ombre retombez.

C'en est fait, elle meurt, le Ciel tranche une vie,

De trouble, d'amertume, & de gloire suivie,

Et son cœur expirant au gré de ses desirs,

Dans vos embrassemens rend les derniers soupirs.

Digitized by Google

LETTRE écrite de Bourgogne aux Auteurs du Mercure, touchant le Phenomene celeste du 12. Octobre 1726.

MESSIEURS,

Je ne me flate pas d'être le premier qui vous aura donné avis du Phenomene qui a été apperçû hier au soir : mais je sçai que vous recevez avec plaisir toutes les Lettres qui roulent sur ces sortes de sujets, parce qu'elles servent à prouver qu'ils ont été vûs en plus d'un endroit, & à des heures quelquefois differentes. Et dans cette confiance je me joints aux autres dont vous recevrez des Lettres de toute la France, & même de dehors le Royaume, étant aussi utile de lire ce qu'on aura vû ailleurs, que de décrire ce que j'ai vû ici.

On a commencé à s'en appercevoir vers les sept heures du soir ; auquel temps le Ciel étoit fort serein ; mais ce qu'il y a eu de plus extraordinaire ne s'est fait voir qu'après sept heures & demie & huit heures. La circonstance du passage de quelques Troupes, qui du Poitou

Digitized by Google

Poitou tirent du côté du Rhin, a fait d'abord craindre que le feu n'eut pris à quelques bâtimens aux extrêmitez de la Ville. On ne sçait que trop par experience, que ces sortes de malheurs sont souvent causez par des excès de vin, auquel il est aisé que dans le grand nombre quelques particuliers se laissent aller, surtout après une recolte d'un vin aussi exquis que l'est celui de la presente année, dont la qualité sert de compensation à la quantité : ces frayeurs sont d'autant mieux fondées dans ce Pays-ci, qu'on entend souvent dire aux Troupes qui viennent d'au-delà de la Loire & d'ailleurs, que notre Ville est la premiere de leur route, où ils ont trouvé du bon vin. Mais les personnes qui étoient en état de porter leur vûë depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, ont vû tout aussitôt que c'étoit l'espace entier de la region étherée du côté du Septentrion qui étoit comme enflammé ; ensorte qu'on auroit dit qu'il y avoit plusieurs fourneaux embrasez, d'où il sortoit des flammes par tourbillons, qui toutes aboutissoient au point où le Soleil est en plein midi au Solstice d'Eté ; de maniere cependant, que si quelques-unes de ces exhalaisons passoient au-delà de ce point, elles sembloient ensuite rebrousser pour venir s'y

rejoindre & s'y étouffer, en laissant au milieu de l'endroit où elles se terminoient, une espece de disque qui restoit azuré. Les unes de ces flammes étoient blanches, d'autres rougeâtres; mais toutes ensemble, elles produisoient la même clarté qu'on a au crepuscule, une demi-heure avant que le Soleil se leve, & cela sans aucune contribution de la part de la Lune, qui certainement n'étoit pas encore sur l'horizon. Cela a duré ainsi jusqu'à neuf heures, auquel temps le mouvement des tourbillons a cessé, ne se reprenant que de moment à autre, & fort foiblement, jusqu'à ce qu'enfin vers les dix heures & demie on n'a plus rien vu du côté du Septentrion, qu'un reste de blancheur traversé par une bande noire. Le peuple qui n'est pas accoûtumé à ces sortes de visions, n'a pas manqué d'en raisonner, chacun à sa mode. La peur a saisi les plus foibles d'entre ceux qui n'avoient jamais oüi parler d'Observations physiques: & quoiqu'il ne soit pas d'usage de sonner les cloches en ce Diocèse après huit heures du soir, si ce n'est pour des necessitez publiques, on a entendu d'ici plusieurs Villages à la ronde les sonner fortement, soit pour appeller à l'Eglise, soit pour avertir de préparer de l'eau contre l'incendie que chacun

chacun croyoit être allumé chez son voisin.

Les personnes qui ont lû les Memoires de l'Académie, en jugeoient autrement; en mon particulier, j'ai crû que ce Phenomene, ou Meteore, n'étoit autre que celui qu'on appelle *la Lumiere Septentrionale*, au sujet duquel je vous envoyai, il y a deux ans en ce temps-ci, un Memoire que j'avois dressé à l'occasion de ce que le Journal des Sçavans du mois de Septembre 1724. marquoit touchant le sentiment de M. Maraldi. (*a*) En lisant ce Memoire imprimé dans votre Journal du mois de Novembre suivant, on y remarquera que ce qui a été vû la nuit derniere, avoit été vû de la même maniere l'an 1099. au rapport de Hugues, Abbé de Flavigni, Auteur contemporain, dans la nuit où se donna un sanglant combat des Chrétiens contre les Infideles dans la Terre-Sainte. En effet, plusieurs ont crû appercevoir comme des Armées en bataille dans ces tourbillons qui s'élevoient en l'air, & quelques-uns plus hardis que cet ancien Historien, qui n'ose rien decider, ont voulu nous persuader qu'il

(*a*) Voyez dans le Journal des Sçavans (Avril 1715.) la lettre qu'écrivit le sçavant Académicien à M. l'Abbé Bignon.

en arriveroit des consequences funestes. Mais s'ils sçavoient, comme M. Maraldi le marque, que dans Paris on a vû vingt fois cette lumiere depuis l'an 1716. jusqu'en l'an 1721. sans qu'il soit arrivé aucune guerre ni aucun malheur, ils ne prendroient pas ce Phenomene pour un pronostic si fâcheux, & ils tomberoient d'accord qu'on peut s'y accoûtumer aussi aisément, qu'à voir des Eclypses, ou plutôt que l'Arc-en-Ciel qui n'a point de moment fixe qu'on puisse prédire.

La remarque que j'ai crû devoir faire à cette occasion, est que plus je parcoure les anciens Historiens, plus j'y trouve des apparitions de cette lumiere : ce qui sert à prouver qu'anciennement elles n'étoient pas plus rares que de nos jours. Outre celle que j'ai tirée en 1724. de la Chronique Verdunoise de Hugues de Flavigni, qui en indique deux ou trois plus anciennes, & celle de la Chronique de Saint Marien d'Auxerre, arrivée l'an 1204. j'en trouve deux dans l'Histoire d'Aimoin, Moine de S. Germain des Prez, qui a compilé à la fin du IX. siecle ceux qui l'avoient précedé. L'une est au 4. Livre, Chapitre 115. l'autre, au Livre 5. Chapitre 42. L'Historien, après avoir rapporté les Conquêtes faites en Espagne, l'an 827. par Abdiraman,

Roi

Digitized by Google

Roi des Sarrazins, & avoir dit que les Troupes envoyées par l'Empereur Loüis le Debonnaire, sous la conduite de Pepin son fils, arriverent trop tard au secours des Espagnols, ajoûte, qu'on crut que ce malheur avoit été prédit par les illuminations frequentes qu'on avoit vûes dans l'air pendant la nuit, mais des illuminations qui étoient en mouvement, & qui ayant la figure d'Armées en bataille, produisoient la terreur dans les esprits : *Hujus cladis præsagia credita sunt, visæ multoties in cœlo acies & illi terribiles nocturnæ coruscationis in aëre discursus.* Dans l'autre endroit, l'Auteur ne dit point qu'on eut tiré aucune consequence d'une semblable lumiere, qui parut le 14. Fevrier de l'an 937. depuis trois heures du matin jusqu'à la pointe du jour : mais il ajoûte aussi-tôt, que dès le 24. du mois suivant les Hongrois commencerent à mettre à feu & à sang la France, la Bourgogne & l'Aquitaine. *Secundo anno post hæc* (c'est-à-dire, aprés le Couronnement de Loüis d'Outremer fait à Laon) *XVI. Kalendas Martias circa Gallorum cantum usque ad illucescentem diem sanguineæ acies per totam cœli faciem apparuerant. Sequenti autem mense ix. Kalendas Aprilis Hungari adhuc Pagani Franciam, Bur-*

gundiam, atque Aquitaniam ferro & igne depopulari cœperunt. S'il ne paroît pas clairement que l'Auteur ni son Continuateur ayent pris ces feux extraordinaires pour un présage de guerre, on ne voit pas plus évidemment ce rapport de l'un à l'autre dans la Chronique de Fredegaire, lorsqu'il parle de ceux qui parurent l'an 600. Il se contente de dire tout de suite, que la même année les Rois Theodebert & Thierri firent marcher leurs Armées contre celle du Roi Clotaire, & que l'ayant jointe sur la Riviere d'Ouaine en Gâtinois, (ou de Venne en Senonois) les Troupes de Clotaire furent taillées en pieces, & que le Roi ayant pris la fuite avec ses gens, tout ce qu'il avoit de Villes & de Bourgades sur les bords de la Seine fut mis au pillage : *Anno quinto regni Theuderici iterum signa quæ anno superiore visa fuerant, globi ignei per cœlum currentes, & ad instar multitudinis hastarum igneârum ad Occidentem apparuerunt : Ipsoque anno Theudebertus & Theudericus Reges contra Clotarium regem movent exercitum, & super fluvium Aroanna, nec procul à Doromello vico prælium confligentes junxerunt, ibique, &c.* Je ne joindrois point ici ce fait, si ce n'étoit qu'un grand Prélat fit autrefois faire attention

au

Digitized by Google

au Roi Robert à ces mêmes feux de l'an 600. suivant ce qu'il en avoit lû dans l'Histoire des Lombards. (a) Au reste, il n'est point dit que ces feux apparus sous le Regne de Clotaire, sous celui de Loüis le Débonnaire, & sous Loüis d'Outremer, fussent du côté du Septentrion, non plus que ceux qui parurent à Soissons l'an 582. le jour de Pâques, selon S. Gregoire de Tours, & qu'un autre Evêque (b) rappella dans la memoire du Roi Robert. Mais il y a grande apparence qu'ils ne procedoient gueres d'un autre endroit que ceux d'hier au soir, ou ceux dont parlent les autres Annalistes que je vous ai cité en 1724. c'est-à-dire, depuis l'Occident d'Eté jusqu'à l'Orient, en s'élevant du Septentrion au Midi. Comme les Historiens ne sont pas obligez de tout dire, il ne faut pas toujours s'attendre de trouver dans leurs écrits, que ces lumieres celestes & ces feux volans ayent été pris pour des prognostics de guerre. Il n'en faut cependant

(a) Item Historia Longobardorum, lib. 4. c. 16 Tempore Theodeberti Regis Francorum, signum sanguineum in cœlo apparuit, & quasi hastæ sanguineæ. Eo tempore ipse Theodebertus cum Lotario avunculo suo bellum gerens exercitum vehementer afflixit. *Epist. Gauzleni Archiep. Bitur. ad Rob. Reg. inter Ep. Fulberti Carnot. Ep. 96.*

(b) Fulbert de Chartres.

Digitized by Google

pas douter, & on voit assez de preuves, qu'après l'apparition de ces Meteores, chacun se tenoit sur ses gardes. A Dieu ne plaise, que je conclue de là qu'il en doive être de même de nos jours, & j'espere que notre nouveau Phenomene n'en sera pas un pronostic plus assuré que l'Eclypse de Soleil du 25. du mois dernier. Mais peut-on esperer de desabuser les Peuples sur ces sortes de pensées, aprés qu'on a lû que les Rois même & les Empereurs ont eu de la peine à se tranquiliser au moment de l'apparition des Cometes ou de quelque autre Signe, & qu'ils en ont appréhendé les funestes suites? Il en parut une l'an 837. sous Louis le Débonnaire, à l'occasion de laquelle on vit un effet de la pieté de ce Prince. Je traduirai avec plaisir en notre Langue le Texte Latin de l'Historien, (*a*) qui est digne d'attention, afin de me

(*a*) *Aimoin, lib. 3. c. 17.* Cet Auteur a copié les Annales de Lauresheim, Abbaye du Diocèse de Wormes, écrites un peu avant lui, & la Vie de Loüis le Debonnaire, écrite par un autre Anonyme, qu'on connoît sous le nom d'*Astronome*, à cause de la Conference que l'Empereur eut avec lui sur cette Cometre. Le Pere Mabillon, *T. II Ann. Bened. p.* 589. est du sentiment que ce nom ne lui vient que de là. Mais il paroît par ses mêmes paroles que ce ne fut pas la premiere fois que Loüis s'entretint avec lui de Phenomenes, Cometes, Meteores, & autres Signes.

Digitized by Google

rendre intelligible à tous ceux qui seront curieux de lire ma Lettre. » Lorsque l'Empereur eut apperçû cette Comete (à Aix-la-Chapelle aux Fêtes de Pâques) comme il étoit attentif à ces sortes de Signes, il s'arrêta tout-à-coup; & avant que de se coucher, il fit venir un homme de sa Cour avec moi qui ai écrit ceci, qu'il prenoit pour un Personnage fort versé dans la connoissance de l'Astronomie; & il nous demanda notre avis. Je le priai de me donner du temps pour considerer cette Comete, afin de m'instruire de la verité, & lui en faire le lendemain un plus fidele rapport. L'Empereur crut que c'étoit une défaite dont je me servois, (ce qui étoit veritable,) & il se persuada que je n'usois de délai que pour m'exempter de lui dire quelque chose de triste. Allez, dit-il, dans l'Appartement contigu à celui-ci, & rapportez-nous ce que vous en penserez. Je suis assuré de n'avoir point vû cette Etoile hier au soir, & vous-même ne l'avez pas encore remarquée: mais je vois bien que c'est une de ces Cometes dont nous parlions ces jours derniers: Dites-moi toujours ce que vous croyez qu'elle prédit. Je lui tins là-dessus quelques

» cours, & je m'arrêtai. Il y a, me dit-
» il, encore quelque chose que vous pas-
» sez sous silence : car on dit que ce pro-
» dige signifie un changement de Regne
» & la mort du Prince. Je lui citai l'en-
» droit du Prophete où il est dit : N'ap-
» préhendez point les Signes du Ciel com-
» me font les Gentils. Aussi-tôt, sans
» autre préparation, & par un effet de
» sa seule vertu, nous ne devons crain-
» dre, me dit-il, que celui qui nous a
» créez nous & cet Astre ; mais nous ne
» sçaurions assez admirer ni loüer sa cle-
» mence, puisqu'il n'envoye ces Signes
» que pour nous réveiller de l'assoupis-
» sement où nous sommes, nous autres
» pecheurs & impenitens. Ce prodige
» me regardant donc, & tous les autres
» en general, hâtons-nous de faire mieux
» que par le passé, de crainte que Dieu,
» aprés nous avoir excité à la penitence,
» sans que nous y ayons correspondu,
» ne nous trouve indignes de ses mise-
» ricordes. Après avoir dit cela, il prit
» quelques coups de vin ; & voulut que
» tous en fissent de même. Ensuite il
» leur ordonna de se retirer. On nous
» apprit depuis qu'il avoit passé toute la
» nuit en prieres. A la pointe du jour
» il fit venir tous ses Ministres : il com-
» manda qu'on fît des aumônes très-abon-
» dan-

» dantes aux pauvres & aux serviteurs
» de Dieu, tant Moines que Chanoines;
» il fit dire des Messes par tous les Prê-
» tres qu'on put trouver, n'appréhendant
» pas tant pour lui que pour l'Eglise qui
» lui étoit confiée.

On dira, sans doute, qu'il y a de la difference entre une Comete & cette lumiere de peu de durée; & que ces illuminations celestes ne sont pas un Signe si certainement envoyé de Dieu que les Cometes & les autres Signes dont les Saintes Ecritures parlent. Pour moi, sans blâmer aucunement les pieuses pratiques des ames timorées, je crois que ces Phenomenes ne doivent être remarquez que pour faire des observations qui puissent perfectionner la connoissance des causes naturelles, & en loüer ensuite la cause suprême qui est le Createur de toutes choses; & en attendant que quelqu'un trouve mieux, je m'attache au sentiment du sçavant M. Maraldi, sur l'assemblage des vapeurs vers le Septentrion, dans les années où il y a eu de grandes secheresses ou de violentes chaleurs. Il seroit bon toujours que chacun donnât ses observations à ce sujet, & que les uns ajoûtassent, s'il étoit possible, aux raisonnemens physiques des autres. Il ne seroit peut-être pas inutile

Digitized by Google

tile de rechercher ce que les anciens Payens & Philosophes peuvent en avoir dit. Il a dû faire de leur temps des secheresses comme il en arrive de nos jours: & par consequent ils ont dû s'appercevoir de ces lumieres septentrionales, eux surtout qui ne dormoient pas les nuits entieres. Lorsqu'il fut tombé en Aquitaine une pluye de sang, il y a sept cens ans, le Roi Robert, qui en avoit été averti par le Duc Guillaume, Comte de Poitiers, voulut approfondir ce prodige: il y avoit cela de fort particulier dans cette pluye tombée trois jours avant la S. Jean, que les goutes qui étoient sur la pierre, sur des étofes, ou sur la chair humaine, ne pouvoient disparoître en les lavant, au lieu que celles qui étoient sur le bois, disparoissoient aisément, en les mouillant. Le Roi souhaita sçavoir si l'on trouveroit quelque chose de semblable dans l'Antiquité, & en ce cas, si quelque malheur avoit suivi ce prodige. Il s'adressa pour cela à Fulbert, Evêque de Chartres, qui étoit l'un des plus sçavans Prélats de son siecle, & à Gausslin, Archevêque de Bourges. Celui-ci lui écrivit qu'on lisoit dans Valere Maxime, Auteur (*a*) Payen, un semblable prodige, arrivé sous le Consulat

(a) *Inter Ep. Fulb. Ep.* 96.

de

de Caius Volumnius & de Servilius Sulpitius, & qu'il avoit pronostiqué une guerre civile. Il lui cita ensuite la Chronique d'Eusebe de Cesarée, sur la lumiere qui parut vers le Septentrion sous l'Empereur Valerien après le Soleil couché, & qui fut suivie d'une défaite chez les Barbares: Il y ajouta ce qu'on lisoit dans l'Histoire des Lombards touchant la défaite du Roi Clotaire II. après l'apparition des feux celestes de l'an 600. Fulbert marqua (a) en general, dans sa réponse au Roi, qu'il avoit lû dans Tite-Live, Valere Maxime, Orose & autres, des prodiges de l'espece de celui qui étoit arrivé en Aquitaine: mais il ne lui cita en particulier, que ceux que S. Gregoire de Tours rapporte à l'an 582. entre lesquels est l'apparition des deux tourbillons de feu vûs à Soissons le jour de Pâques, & qui s'étant réünis au bout de deux heures, avoient formé une grande lumiere, & étoient disparus ensuite. Le Prelat finit sa Lettre par des applications qui font voir, qu'il cherchoit plutôt en cela la conversion des pecheurs, que des nouvelles découvertes dans la Physique. Quant à moi, j'abandonne les pieuses reflexions à ceux qui sont chargez du soin des ames, &

(a) *Ep.* 97.

je

je laisse à faire les observations physiques à ceux qui s'appliquent particulierement à la connoissance des corps. Le Lecteur peut seulement remarquer, que j'avois bien raison de croire, qu'il y avoit des Auteurs qui parloient de la lumiere septentrionale entre le temps de S. Gregoire de Tours & l'an 1554. & que peut-être il n'est pas exactement vrai de dire, que le plus ancien Observateur de ce Meteore soit cet Historien des François, si ce que Gauzlin, Archevêque de Bourges, a cité comme de la Chronique d'Eusebe, s'y trouve veritablement, & est de ce celebre Historiographe. Je suis, &c.

A Auxerre, ce 20. Octobre 1726.

Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai appris qu'à la Campagne on a apperçû dans l'air quelque chose d'extraordinairement lumineux dans quelques-unes des nuits de la Semaine derniere; mais qui n'étoit pas de la force de ce qui parut hier. Peut-être en paroîtra-t-il autant les nuits prochaines. Quelques Historiens marquent que ces Phenomenes ont recommencé plusieurs nuits de suite. Quoiqu'il en soit, j'ajoûterai encore ici en propres termes ce que je viens de trou-

ver

Digitized by Google

ver dans un Necrologe des Cordeliers de notre Ville, où les Religieux marquoient les évenemens de leur temps; j'y lûs ceci au mois de Septembre 1575. *Le vingt-huit après les dix heures du soir jusqu'à minuit, lorsqu'il n'étoit aucune lumiere de Lune, s'éleva en l'air un Arc d'une autre couleur que celui qui apparoist au Ciel au temps de pluye. Il étoit tout blanc, & si lumineux, qu'il donnoit une lumiere plus grande que celle de Pleine Lune. Dans cet Arc étoit vision merveilleuse de lances bataillantes les unes contre les autres. Après furent vûs Chefs & têtes d'hommes avec les morions d'Armée. Cela épouventa le Peuple, & fut vû presque par tout le Royaume. Le 10. Octobre M. le Duc de Guise défit les Allemans.* Et à l'an 1583. il est écrit de la main d'un autre Cordelier, Docteur, & depuis Vicaire General d'un de nos Evêques, que la nuit du 13. Septembre on vit une grande lumiere, qui s'étendoit de l'Orient à l'Occident. Il semble que ce soit encore là la lumiere Septentrionale par ce qu'on lit ensuite, qu'il regnoit alors une espece de contagion, qui avoit commencé par de grandes secheresses.

AUTRE

AUTRE Lettre écrite aux Auteurs du Mercure, par M. Meynier, Professeur Royal d'Hydrographie au Havre, le 21. Octobre 1726. sur le Phenomene celeste qui a paru le 19. du même mois.

LA nuit du 19. au 20. de ce mois, il a paru en ce Pays-ci, Messieurs, un Phenomene très-extraordinaire, qui étonna bien du monde; je ne doute pas qu'il n'ait été appereû ailleurs, même à Paris; mais comme on aura pû ne pas le voir par tout, avec les mêmes circonstances, je vous en envoye un détail exact, & tel que je l'ai observé moi-même avec beaucoup d'attention, & en même temps ce que j'en pensé, afin que vous en fassiez part au Public.

Il y avoit ce soir-là dans l'air des petits broüillards très-legers, qui n'étoient pas assez épais pour cacher les moindres Etoiles, ils les empêchoient seulement de temps en temps d'être si brillantes, ils formoient une espece de voute sur notre horison, qui paroissoit s'appuyer seulement sur l'horison de l'Hemisphere septentrionale, & qui n'étoit continuée dans l'He-

Digitized by Google

l'Hemisphere meridionale, que depuis le Zenith jusques à environ 40. degrez, on ne voyoit distinctement ces broüillards qu'à la faveur de l'éclat du Phenomene.

Il avoit regné le même jour, avant 9. heures du matin, un brouillard fort épais. Le Soleil fut assez beau le reste de la journée, le temps presque tout à-fait calme, & assez frais, il continua de même pendant la durée du Phenomene, qui commença à paroître à l'entrée de la nuit.

D'abord l'horison du côté du Nord parut comme enflammé dans tout l'espace d'environ 20. degrez, depuis le Nord allant vers l'Est, & d'environ autant depuis le Nord allant vers l'Ouest. On y voyoit une quantité surprenante de rayons de lumiere de differente grandeur, tantôt plus, & tantôt moins colorez de rouge & de jaune, qui se terminoient irregulierement en pointes, à mesure qu'ils étoient élevez sur l'horison, de la même maniere que s'ils avoient été produits par un incendie general dans toutes ces campagnes.

Leur baze étoit à peu près large depuis environ un degré jusques à trois, tantôt elle augmentoit, & tantôt elle diminuoit. L'espace qui étoit entre chaque

rayon paroissoit fort noir, la pointe de cet espace paroissoit éclairé, comme s'il y eut eu des feux considerables par derriere, le sommet de ce Phenomene étoit élevé inégalement sur l'horison, les pointes les plus élevées l'étoient d'environ 40. degrez, & les moindres l'étoient d'environ 5.

Sur les 9. heures, ce Phenomene acheva de remplir presque tout l'horison de l'Hemisphere septentrional. J'ai remarqué qu'il n'a jamais passé dans l'horison de l'Hemisphere meridional où les Etoiles étoient très-brillantes, & où on ne disttinguoit pas le moindre broüillard.

Son circuit sur l'horison étoit de près de 180. degrez, on l'a vû croître, comme si c'eut été un veritable incendie qui eut fait le même progrès.

On voyoit s'élever de temps en temps de l'horison, des rayons lumineux d'environ 2. ou 3. degrez de largeur, qui s'élevoient tantôt plus, tantôt moins, & quelquefois jusques près du Zenith en moins de deux minutes de temps.

A sept heures & trois quarts il y eut une très grande quantité de ces rayons, qui partirent en même temps de l'horison, & qui s'éleverent jusques au Zenith, où ils se réünirent tous par leur pointe, & y formerent une figure très-

lu-

lumineuse, assez reguliere & agréable à voir : car tous ces rayons, après s'être croisez au Zenith, continuerent leur route dans l'Hemisphere meridional jusques à environ 40. degrez du Zenith, où ils formerent d'autres rayons qui avoient de même leur pointe au Zenith; & comme tous ces rayons subsistoient en même temps, cette figure ressembloit à un pavillon formé par des rayons de lumiere qui avoit sa pointe au Zenith, & qui étoit appuyé du côté du Nord par les rayons qui l'avoient formé, de sorte qu'il n'étoit ouvert que du côté du Midi.

Il n'a existé dans cet état qu'environ 3. minutes, il s'en est formé ensuite une grande quantité d'autres, dont les figures n'étoient pas si regulieres, parce qu'elles étoient formées par une moindre quantité de rayons, qui ne s'élevoient pas de l'horison en même temps, & qui ne se croisoient pas toujours au Zenith.

Outre le mouvement qui portoit tous ces rayons de l'horison vers le Zenith, ils en avoient un second très-sensible, que j'appelle de trépidation, tel à peu près qu'on le remarque quelquefois à la flamme d'une chandelle, ce second mouvement les faisoit paroître inconstans, ces mêmes rayons ressembloient as-

sez-

ſez bien dans leurs mouvemens à des flâmes très-legeres, ſur leſquelles on auroit jetté de temps en temps de l'eſprit de vin, avec un aſperſoir, qui leur auroit procuré pour un inſtant un peu plus de mouvement, & un peu plus de lueur.

La plupart de ces rayons qui ſe portoient vers le Zenith, en ſe ſéparant de ceux qui exiſtoient toujours à l'horiſon, ne ſuivoient pas regulierement une ligne droite, mais ils s'écartoient tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, plus ou moins, ſelon la forme & la grandeur des petits broüillards qui ſe trouvoient dans leur route : on voyoit par le travers de ces rayons les Etoiles très-diſtinctement; il n'en étoit pas de même vers l'horiſon, où le Phenomene ne permettoit de les voir que de temps en temps en quelques endroits.

Toutes ces lueurs entretenoient l'air fort clair, de ſorte que je voyois très-diſtinctement l'heure à ma montre d'aſſez loin, & je diſtinguois aſſez bien toutes les parties d'une coline qui eſt du côté du Nord, à une demi-lieuë de la Ville, ce qui m'a fait conclure, que ce Phenomene devoit être plus éloigné, & renfermer dans ſon étenduë un eſpace de pluſieurs lieuës dans la campagne.

Vous jugez bien, Meſſieurs, qu'à cette

te heure-là toute la Ville en fut témoin, une partie du peuple crut être à la fin du monde, & que la terre alloit perir par le feu ; la porte de l'Eglise Paroissiale étoit entourée d'une nombreuse populace, qui étoit à genoux & en prieres jusques dans le milieu de la rue.

Ce Phenomene commença à diminuer à neuf heures & demie, à onze heures il ne paroissoit plus que legerement, il disparut enfin tout-à-fait environ vers le minuit, au lever de la Lune, ce qui prouve que cette Planete n'y a nullement contribué.

Il n'est pas non plus vrai-semblable, que le Soleil ait pû produire cet effet, étant alors fort bas sous l'horison. Je voudrois en attribuer la cause à des exhalaisons de la terre qui étoient assemblées à cet endroit, & disposées à produire la lumiere par l'humidité, & même des effets plus violens, comme des éclairs & des tonnerres, si quelque orage les eut mises en mouvement, mais comme le temps étoit très-calme, & que la rosée du soir est trés-abondante dans cette saison, sur ces côtes, il paroît assez probable, qu'elle peut avoir été capable d'agir legerement sur des matieres déja disposées, & n'avoir produit que peu à-peu, en plusieurs heures de

temps,

temps, d'une maniere particuliere, ce qu'un orage auroit pû produire en peu de minutes, par des éclairs & par des tonnerres.

Pour ce qui est des lueurs qui s'élevoient en forme de rayons, depuis l'horison jusques vers le Zenith, & qui passoient assez souvent bien avant dans l'autre Hemisphere, en peu de minutes de temps, je les ai considerées comme de très-petits éclairs, qui étoient mis en mouvement par une cause fort legere, qui leur permettoit seulement de parcourir la superficie des petits brouillards, dont j'ai déja parlé, qui étoient assez contigus, & qui ne paroissoient pas fort. L'inégalité de leur superficie pouvoit bien procurer à ces lueurs un mouvement inconstant, tel qu'on le remarquoit, ils differoient des éclairs ordinaires, en ce que leur lueur étoit beaucoup moindre, de même que leur mouvement, que leur direction étoit un arc de cercle d'environ 30. degrez, qu'ils laissoient par tout où ils passoient la même lueur qu'ils conservoient en eux-mêmes, laquelle lueur se détruisoit ensuite presque dans tout le rayon en même temps.

Tous ces effets si vastes, & d'une aussi longue durée, me font conclure, que

si

Digitized by Google

si les causes qui ont produit ce Phenomene, avoient été agitées par quelque gros vent, mêlé d'orage, qui eut assemblé tous les differens effets que nous avons vûs, à un nombre beaucoup moindre, & en beaucoup moins de temps, elles nous auroient procuré beaucoup d'éclairs & beaucoup de tonnerres. Je crois qu'il doit avoir été visible de plus d'ici du côté du Nord, que du côté du Sud. Je suis, &c.

TROISIE'ME LETTRE de M. Capperon, ancien Doyen de S. Maxent, à M.... sur la Lumiere Boreale, qui a paru à la Ville d'Eu le 19. Octobre 1726.

JE ne doute pas, Monsieur, qu'ayant lû les Memoires de l'Académie des Sciences, & divers autres Journaux Litteraires, vous ne sçachiez ce que c'est que certaine lumiere blanchâtre, qui paroît quelquefois le soir à l'horison, particulierement du côté du Nord, s'étendant vers l'Orient, & de laquelle on voit souvent sortir des rayons, ou des especes de colomnes de lumiere, qui s'élancent vers le point vertical du Ciel,

Digitized by Google

où après avoir resté quelques momens ; elles disparoissent, pour faire place à d'autres qui leur succedent en differens endroits & de differentes façons.

Vous sçavez également, Monsieur, que l'on a donné à ce Phenomene le nom de *Lumiere Boreale*, à cause que c'est par le Nord qu'il commence à paroître. Vous n'ignorez pas aussi, qu'on a fait connoître au Public, que ce Phenomene n'étoit pas nouveau, les Anciens en ayant souvent parlé ; & de nos jours il est même devenu assez frequent : cependant, parce que celui que nous avons vû ici ces jours passez, a été plus considerable & plus singulier que ceux qui ont paru ci-devant, je crois qu'il ne vous déplaira pas que je vous en fasse le détail, & que j'y joigne ce que je pense sur ces sortes de Phenomenes.

Ce fut le Samedi dix-neuviéme d'Octobre, qu'on commença d'appercevoir, le temps étant très-calme, sur les six heures du soir, une lumiere blanchâtre vers le Nord, tant soit peu élevée au-dessus de l'horison, pendant que du côté du Midi le Ciel paroissoit plus sombre, comme s'il y avoit eu un leger broüillard, au travers duquel on ne laissoit pas que de voir les Etoiles.

En-

Environ une heure après, on commença de voir au Nord-Est quelques endroits plus lumineux, qui se formerent ensuite en rayons plus ou moins étendus en largeur & en hauteur, lesquels se succedoient, paroissant tantôt dans un endroit & tantôt dans un autre, ce qui gagna peu-à-peu toute la circonference de l'horison. Ces rayons ou colomnes, qui partoient ainsi de tous les côtez, formerent enfin pendant un temps assez considerable diverses lignes ou colomnes de lumiere permanentes, demeurant étendues & prolongées jusqu'au Zenith comme à leur centre, n'y laissant qu'un petit vuide, où paroissoit un corps lumineux formé en demi-cercle.

Les choses étant dans cet état, il parut du côté de l'Orient des ondulations de lumiere, qui s'élançoient avec une espece de tremoussement & une precipitation surprenante, s'étendant aussi vers le haut du Ciel au travers des rayons; sans neanmoins les dissiper, de pareilles ondulations parurent peu après du côté du Midi.

Dans le même temps il se forma vers l'Occident une sorte de feu sombre & immobile, d'une étenduë assez considerable, qui demeura fixé au même endroit durant un bon espace de temps; c'é-

soit environ sur les huit heures que le Ciel paroissoit ainsi lumineux, & comme en feu de toutes parts, tout le monde étoit dans les rues pour voir ce spectacle, qui ne laissoit pas que d'en effrayer plusieurs; peu-à-peu neanmoins ces lumieres se dissiperent, ensorte qu'il n'en restoit presque plus rien à minuit.

Pour vous dire, Monsieur, ma pensée sur ces sortes de lumieres, je vous dirai que ce sont des especes d'éclairs, qui ne different des éclairs ordinaires, qu'en ce qu'ils sont d'une lumiere plus pâle, & qu'ils restent visibles & permanents pendant quelque espace de temps, ce qui vient de ce que les éclairs ordinaires sont produits par un soufre plus pur, que rien n'empêche de s'enflammer totalement, & en un instant, & de faire son explosion tout d'un coup, & d'une maniere fort vive; au lieu que la matiere qui compose cette lumiere blanchâtre, est, à la verité, un soufre subtil, mais enveloppé de parties salines, lesquelles moderant son activité, sont cause qu'il s'enflamme avec moins de vivacité, & que la lumiere qu'il produit, reste plus long-temps visible.

Que le sel joint au soufre ait le pouvoir de donner plus de blancheur à la flamme, c'est ce qui est facile d'observer,

servet, lorsqu'on met du sel commun dans de l'eau-de-vie qu'on fait brûler ; car alors la lumiere de cette flamme est si pâle, que ceux qui sont presens, paroissent comme des trépassez, & l'on est d'ailleurs si persuadé que le sel rend l'inflammabilité des soufres plus lente & plus durable, que plusieurs ont crû, que pour faire durer plus long-temps l'huile d'une lampe, il suffisoit d'y mêler du sel bien pulverisé.

Pour bien comprendre, Monsieur, comment se fait la lumiere boreale, il faut donc se persuader, que s'étant exhalé de la terre une grande quantité de parties soufreuses mêlées de beaucoup de parties salines, & cet amas d'exhalaisons remplissant une portion considerable de la moyenne region de l'air, s'il arrive que ces exhalaisons, loin d'être dissipées par le vent, viennent à se trouver ramassées dans l'air pendant un tems serain & calme, il est fort naturel que les parties qui les composent, conservant toujours l'agitation que le Soleil leur a communiquée pendant le jour, si la masse qui les contient vient à être condensée par le froid de la nuit, alors ces parties se rapprochant les unes des autres, & se heurtant reciproquement, elles doivent se procurer un mouvement

assez fort pour causer une inflammation qui paroisse. Tout ce qui resserre une masse de parties agitées, augmente toujours le mouvement interieur de cette masse. C'est ce que les Anciens entendoient par le terme d'antiperistase, & ce qui fait que la chaleur du feu est plus grande, lorsqu'en hyver l'air devient plus froid; & c'est ce que sçavent aussi ceux qui forgent le fer, puisque pour rendre leur feu plus vif, ils y jettent de temps en temps de l'eau froide.

Il ne faut pas être surpris, que la lumiere boreale commence toujours par le Nord, ce qui lui a fait donner son nom, & que le côté du Midi soit celui où elle paroît le moins; puisqu'étant formée par le resserrement & la condensation des exhalaisons sulphuro-salines répanduës dans l'air, & la plus grande fraîcheur de l'air étant toujours de ce côté-là, il s'ensuit que s'y condensant plutôt, cette matiere qu'il renferme doit aussi s'y condenser plutôt qu'ailleurs, ce qui ne doit non plus surprendre, que de voir de la cire ou du suif fondus, commencer à se prendre & à se durcir par l'endroit où l'air se trouve le plus frais.

Suivant que l'agitation interieure de cette masse, devenuë lumineuse par son resserrement, est plus grande, l'explo-

sion

son qui produit les rayons, étant aussi & plus forte, & plus frequente, c'est ce qui les multiplie davantage; & si la matiere sulphuro-saline y est fort abondante & bien étendue, c'est ce qui les rend plus larges, & plus étendus, & qu'il s'en forme de tous les côtez de l'horison, d'où ils peuvent être poussez jusqu'au Zenith, parce que c'est ce point vertical qui est le centre de l'horison.

Quant à la diversité des couleurs, elle vient de la diversité des souffres, & de leurs differens mêlanges avec les sels, ou des matieres plus ou moins grossieres, lesquelles ne le sont pas neanmoins suffisamment, pour causer par leur condensation une opacité capable de cacher les Etoiles. Que si outre les rayons on remarque des ondulations, cela ne dépend que de la maniere dont les explosions se peuvent faire par la matiere agitée; & si ces élancemens, en forme d'ondulations, se font, soit au-dessus ou au-dessous des rayons, ce sera alors qu'elles se feront sans causer la moindre confusion dans ces mêmes rayons. Je suis, &c.

A Eu le 26. Octobre 1726.

M. Richer, Avocat au Parlement de Normandie, si connu dans la Republi-

que des Lettres ; par ses excellentes traductions en Vers des Bucoliques de Virgile, & des Heroïdes d'Ovide, & par plusieurs Poësies dignes du siecle d'Auguste, l'enrichit encore tous les jours par quelque nouvel Ouvrage. Voici une Fable de sa façon, aussi délicate dans sa édicace, qu'ingénieuse dans son application.

LES PERROQUETS.

FABLE.

A M. du Ruisseau, Avocat au Parlement.

CHer du Ruisseau, qui fais un bon usage
Des doctes leçons de maint sage,
Qui sçais unir par un accord charmant,
A l'étude des loix un aimable enjoüement,
Et copier si bien les graces
Des Terences & des Horaces,
Dont les Ecrits pleins de douceur,
T'ont formé l'esprit & le cœur.
Ennemi de tout pedantisme,
Ma Muse, ami, feroit un solecisme,

Si je ne t'adressois ces Vers,
Où je dépeins des Esprits de travers,
Antipodes du sien, & dans qui la science,
N'est qu'un mauvais butin pire que l'ignorance.
A les railler, voi si j'ai réüssi.
C'est ce que j'entreprens ici.

Au Cap Vert, une Perrique,
Sçut de quelques Voyageurs,
Qu'en France Perroquets devenoient Orateurs.
Sur ce recit Cathos quitte l'Affrique,
Curieuse d'apprendre aussi la Rhetorique,
Arrive en ces Climats, voit ces nouveaux Docteurs,
En leur rend ses humbles hommages.
Mais nos Sçavans orgueilleux babillards,
Se croyant de grands personnages,
Laissoient tomber sur elle à peine leurs regards.
Ayant ouvert le bec devant leur Compagnie,
Quel jargon! quelle barbarie!
Crierent-ils, d'un ton pedant & précieux,
De quels sauvages lieux venez-vous, je vous prie?

Est-il un Climat sous les Cieux,
Où l'on soit si grossier ? A cette raillerie,
Cathos sçut repliquer à ces ambitieux,
Ce vil jargon que vous blâmez, dit-elle,
Est votre langue naturelle,
Et qu'ont parlé vos peres, vos ayeux,
Ainsi que font encor vos freres, vos neveux;
Où prenez-vous tant d'arrogance ?
Je présumois que la science,
Rendoit civils les Perroquets,
J'ai mal tiré ma consequence ;
Mais puisque du sçavoir les fruits sont si mauvais,
Je m'en tiens à mon ignorance,
Et repasse en Afrique en toute diligence.
Le sçavoir se corrompt dans un cerveau mal fait,
Tel que celui d'un Perroquet.

Nous avons parlé dans le Mercure du mois passé d'un Divertissement qui fut representé devant la Reine le 14. du même mois. Le succès qu'il a eu nous a persuadé que le Public ne seroit pas fâché d'en trouver ici les paroles. Nous sçavons qu'en general elles ont

été

été très goûtées, & que particulierement elles ont été honorées d'illustres suffrages. Leurs Majestez ont paru y être loüées d'une maniere aussi délicate que solide; Et enfin on a sçû gré à l'Auteur d'avoir purgé sa Piece de tous ces lieux communs, & de ces phrases triviales & rebattues, qui remplissent la plus grande partie des Poëmes que l'on compose pour le Chant.

LE RETOUR DES DIEUX SUR LA TERRE.

Divertissement en forme de Prologue.

SCENE I.

La Nymphe de la Seine.

QUelle pure clarté se répand sur ces bords!
Qui produit de ces sons la celeste harmonie!
Jamais je n'en goûtai la douceur infinie,
Et mon cœur ne connut de si charmans transports.
Les Dieux vont-ils, quittant le séjour du Tonnerre,
Une seconde fois habiter sur la Terre?

SCÈNE II.

Astrée, la Nymphe de la Seine.

Astrée.

Nymphe, n'en doute point, ma presence en ces lieux,
T'annonce le retour & la faveur des Dieux.
De ton Roi, de ta Reine ils couronnent le zele.
C'est leur vertu qui les rappelle.
Par leur auguste exemple enfin les Immortels,
Dans les cœurs des humains vont trouver des Autels.
Le Ciel verse en leur sein sa sagesse profonde,
Des Rois, comme des Dieux naît le bonheur du monde.

La Nymphe de la Seine.

Peuples soumis au pouvoir de LOUIS,
Vous qu'on voit habiter cette riche contrée,
Celebrez à jamais la presence d'Astrée,
Chantez des Dieux les bienfaits inoüis.

Chœurs d'Habitans.

Celebrons à jamais la presence d'Astrée.

Chan-

Digitized by Google

Chantons des Dieux les bienfaits inoüis;
Qu'il est doux d'habiter cette riche contrée,
Qu'il est doux d'obéir aux ordres de LOUIS.

Une Bergere.

La simple Nature
Renaît ici-bas.
La verité pure
Guidera nos pas.
La foi, la droiture
Va dans nos vergers,
Du cœur des Bergers
Bannir l'imposture.
Point d'Amans ingrats.
La simple Nature
Renaît ici bas.

Un Berger.

Le Ciel fait éclore
Un âge nouveau:
L'Univers encore
Est à son berceau.
Des Dieux la presence
Donne à nos ardeurs
La douce esperance.

Digitized by Google

De voir la constance
Regner sur les cœurs.

On reprend le Chœur.

Celebrons à jamais la presence d'Astrée, &c.

SCENE III.

Minerve, Astrée, la Nymphe de la Seine.

Minerve, à la Nymphe.

Nymphe, dans ces climats reconnois la Déesse,
Qui toujours pour ton Roi signala sa tendresse.
Tout l'Olympe à l'envi l'a comblé de biens faits.
Il reçut de Phebus l'éclat qui l'environne,
Du Souverain des Dieux l'air brille en sa personne.
Les graces, l'amour même ont dessiné ses traits,
Et le Dieu de la Thrace a formé son courage.
Mais sa sagesse est mon ouvrage.

Par un pareil destin j'ai la gloire en ce jour
D'avoir formé dès sa premiere aurore,
Cette

Digitized by Google

Cette Princesse qu'il adore,
Cette Reine, l'objet d'un éternel amour.

Chœur de la suite de Minerve.

Minerve a la gloire en ce jour,
D'avoir formé dès sa premiere aurore,
Cette Princesse qu'il adore,
Cette Reine, l'objet d'un éternel amour.

SCENE IV.

Minerve, Astrée, Apollon, la Nymphe, les Genies des Arts.

Apollon.

Au Regne de LOUIS je dois toutes merveilles.
Ministres de ma volonté,
De la celebre Antiquité
Faites revivre les merveilles.

Fortunez Sujets
De ce vaste Empire,
Suivez les projets
Qu'un Dieu vous inspire.
Que sous le pinceau
La toile respire.

Que

Digitized by Google

Que sous le cizeau
Le marbre s'anime ;
Que de toutes parts
Regne pour les Arts
Un goût unanime.

Le Chœur des Genies des Arts repete.

Fortunez Sujets
De ce vaste Empire, &c.

La Poësie à la Nymphe.

Tu sçais, Nymphe, que les destins
Ont voulu que ma sainte yvresse
Fit couler au cœur des humains
Les maximes de la Sagesse.

Mais pour mieux remplir cette loi,
Il suffit d'inspirer aux hommes,
Les Vertus qu'au siecle où nous sommes,
Font briller ta Reine & ton Roi.

La Musique.

La noble ardeur qui m'enflame
Prend sa source dans les Cieux :
Et je fais goûter à l'ame
La felicité des Dieux.

Je

Je veux avec Uranie,
Celebrer dans mes transports
Cet Empire où l'harmonie
Regne comme en mes accords.

SCENE V.

L'Amour, les Divinitez des Scenes precedentes.

L'Amour à Minerve.

Je croi que sans trop de licence,
Déesse, je puis desormais
De l'Amour à vos yeux faire briller les traits.
Mes coups ont assez bien servi votre prudence,
Qu'on doute encor de ma Puissance.
On m'opposoit la Chasse & ses nobles plaisirs:
Qui, l'Amour, disoit-on, forme de vains desirs.
De ses traits dans les bois on brave la blessure.
Il ne peut jusques-là, faire craindre son nom,
Assise auprès d'Endimion,
Diane vous dira si la retraite est sûre.

Mi-

Minerve.

Que les Echos des Bois, que les Champs d'alentour :
Retentissent du nom d'Amour ;
Minerve applaudit à sa gloire ;
Quel triomphe ! quelle victoire !

Le Chœur.

Que les Echos des Bois, que les Champs d'alentour,
Retentissent du nom d'Amour ;
Minerve applaudit à sa gloire,
Quel triomphe ! quelle victoire !

M. Tanevot.

RELATION historique des dernieres Révolutions de Perse, pendant les années 1722. 23. 24. & 25.

UNe Relation exacte & fidelle du commencement & du progrès de la guerre qui vient de desoler la Perse, l'une des plus grandes & des plus florissantes Monarchies de l'Asie, doit interesser le Public, qui n'a eu jusqu'à present de notion de ce grand évenement, que

que ce que quelques Gazettes en ont pû apprendre. Le present que nous faisons ici au Lecteur, est tiré d'une Lettre écrite à M. le Maire, Consul de France à Tripoli de Syrie, par un Missionnaire de la Compagnie de Jesus, témoin de la plûpart des évenemens contenus dans cet Ouvrage.

Les Persans qui suivent presque tous les erreurs de Mahomet, sont partagez en deux sectes; les uns suivent l'Alcoran, selon l'explication & les Commentaires d'Aly, qu'ils nomment Coadjuteur ou Lieutenant de Dieu; & les autres suivent la doctrine d'Omar. Les premiers sont ceux qu'on appelle proprement Persans, & ils ont toûjours eu dans leur parti le Roi, les Princes & la plûpart des Grands du Royaume. Les seconds, sont appellez Aghuës, * & leur Secte n'a jamais fait de grands progrès que dans les Provinces de Candahar, Korasan, Siziſtan & Kirman. Cependant ennemis déclarez des Persans, dont ils étoient quelquefois maltraitez, ils ne pensoient qu'à chercher l'occasion de se révolter contre eux, & de secouer entierement leur joug. Ils avoient besoin pour cela d'un homme de tête qui pût

* Aghues, ou Aghuains, grands Soldats, un se bat contre cinq Persans.

les

les conduire & les soûtenir dans leur entreprise. Ils ne le cherchèrent pas longtemps ; ils le trouvèrent bien-tôt tel qu'ils le souhaitoient, dans la personne de Mahmoud, fils de Mirveis, de leur Secte.

Cet homme qui étoit extraordinairement ambitieux, quoique né de la plus vile populace, & qui songeoit depuis quelques années, sous prétexte de défendre les droits & les privileges de sa Religion, à se rendre indépendant dans sa Province de Candahar, & même à s'emparer du Trône, si la fortune venoit à seconder ses desirs, profita volontiers de la bonne disposition des *Aghuës*, & commença à en lever un corps considerable de troupes dans la Montagne: & pour réussir encore plus sûrement dans les vastes desseins qu'il méditoit, il essaya de gagner les *Guebres*, anciens peuples de Perse, qui passent pour être extremement courageux, & qui sont en effet les meilleurs Soldats du Royaume. Ses soins eurent tout le succès qu'il pouvoit souhaiter. Ainsi Mahmoud se voyant soûtenu de ces Peuples, il ramassa environ 10000. hommes, qu'il joignit à un corps de troupes d'environ 15000. *Aghues*, & alla se jetter au commencement de Janvier 1722. sur Kirman,

Ville

Ville capitale d'une Province qui porte le même nom. Cette Ville ne résista pas long-temps; car outre qu'elle ne s'attendoit pas à une pareille attaque, elle se trouva renfermer dans son enceinte une troupe considerable de Guebres, qui, embrassant volontiers le parti de ceux de leur Secte, obligerent bien-tôt le reste des habitans à se rendre & à livrer la Ville à l'Ennemi. Cette prise qui rendoit Mahmoud maître de la Province de Kirman, l'encouragea extraordinairement, & lui fit prendre la résolution d'aller droit à Hispaham, Capitale de tout le Royaume.

Il partit de Kirman, à la tête d'environ 40000. hommes, laissant seulement dans la Ville mille Soldats pour la garder. Il ne trouva sur son chemin presque personne qui s'opposât à sa marche; ses troupes grossissoient chaque jour par le grand nombre de vagabonds, qui venoient se joindre à lui; les Peuples épouventez, abandonnoient leurs Bourgs & leurs Villages pour se dérober à la cruauté de l'Ennemi. Deux hommes seulement, Mirgua Rostom, frere du Prince de Georgie, Commandant de la Cavalerie de Perse, & Alimerdan-Kan, Prince de Laristan, voulurent l'arrêter dans sa marche. Ils vinrent au-devant du Rebelle

avec

avec 4. ou 5000. hommes d'élite : ils l'attaquerent brusquement ; mais après quelques petits avantages remportez, se voyant comme accablez par le grand nombre des Ennemis, ils furent obligez pour sauver leur vie, de prendre la fuite, avec quelques-uns de leurs gens, qui avec bien de la peine, s'étoient échapez à la fureur des Rebelles. Il y eut dans ce combat près de 7000. hommes de tuez ; le plus grand nombre fut du côté des Ennemis.

Cependant ; Mahmoud continua sa route vers Ispahan ; cette Ville étoit alors dans la derniere consternation, dépourvûe de troupes, de munitions & de vivres ; elle ne sçavoit comment s'opposer à un ennemi redoutable, dont elle ne devoit esperer aucun quartier. Le Roi, le plus consterné de tous, ayant ses Soldats dispersez dans les differentes Provinces de son Royaume, & se voyant dans l'impossibilité de les rassembler assez à temps, fit lever promptement dans la Ville, 40000. hommes qu'il divisa en deux corps, dont il donna le commandement au Prince d'Havouza, appellé Valy, & à l'Iktimadoulet, ou premier Ministre de sa Cour. Ces deux Generaux sortirent de la Ville à la tête de leurs troupes pour aller combattre l'ennemi

l'ennemi qui s'avançoit toûjours à grandes journées. Ils le rencontrerent le 8. de Mars 1722. à quatre lieues d'Ispaham. Les deux Armées s'arrêterent en presence l'une de l'autre, sans qu'aucune osât commencer le combat & en venir aux mains. On entendit bien des cris, & il y eut bien des coups de fuzil tirez inutilement de part & d'autre; mais cela ne décidoit de rien. Le Prince d'Havouza fut celui qui commença le 9. au soir à s'avancer vers l'Ennemi. Son attaque fut si vive, que sans donner le temps aux Rebelles de se reconnoître, il fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra; & malgré les précautions qu'on avoit prises de bien munir le Camp de Mahmoud, ce Prince y pénetra le sabre à la main, se fit jour à la faveur d'une grêle de bales, & se saisit de tous les tresors qui y étoient. Un succès de cette nature l'ébloüit, & loin de l'animer, amolit son courage. Il ne songea plus qu'à conserver ses richesses; & au lieu de poursuivre l'ennemi, il se retira honteusement, pleinement satisfait des dépoüilles qu'il emportoit.

Son avarice coûta cher à toute la Perse; car les Ennemis, qui s'apperçurent bientôt de sa fuite, entrerent dans le Camp, tuerent le reste des Soldats Persans qui n'avoient

n'avoient pas suivi le Prince, & se mirent à le poursuivre lui même avec tant de promptitude & de chaleur, qu'après avoir fait un carnage considerable de son arriere-garde, ils parvinrent jusqu'aux bagages & aux trésors, les reprirent & les rapporterent dans leur Camp.

Cette défaite du Prince d'Havouza ranima le courage des Rebelles; mais en même temps elle rallentit fort celui de l'Iktimadoulet. Ce General, qui de son côté combattoit vaillamment, & même avec avantage contre les Ennemis, se voyant, par la fuite de l'autre General, hors d'état de resister davantage, résolut de faire une honorable retraite & d'aller camper auprès de la Ville, dans un lieu avantageux & où il ne pût pas être attaqué facilement: c'est ce qu'il fit, mais cela n'empêcha pourtant pas qu'il ne fût vivement poursuivi & qu'il ne perdît bien des Soldats dans sa retraite.

La nouvelle de cette défaite, où plus de 15000. Persans avoient été tuez, les bagages pris, & 25. pieces de Canon enlevées, fut bientôt sçûë à Ispaham. Elle inspira tant de terreur aux habitans & au Roi même, que si les Ennemis eussent voulu profiter de leur victoire, ils auroient pris ce jour là même & la Ville

&

& le Roi. Mais Mahmoud qui pouvoit à peine croire son bonheur, craignant d'ailleurs qu'on ne lui dressat quelques embûches, se contenta d'avancer à petit pas, s'arrêtant çà & là à piller les richesses que les Grands de Perse avoient laissées dans les maisons de campagne qu'ils avoient autour de la Ville.

Cependant les espions que le Rebelle avoit envoyé dans la Ville pour sçavoir ce qui s'y passoit, lui ayant rapporté le desordre où tout étoit, il se repentit, mais trop tard, de ses délais. Ainsi sans s'amuser davantage à ramasser des richesses qui ne pouvoient pas lui échapper, si son dessein réüssissoit, il fit avancer ses troupes promptement, les conduisant lui-même, il vint camper le 19. Mars à Zulfa, gros Bourg, habité par les Armeniens, qui n'est éloigné que d'une lieuë d'Ispaham, dont il n'eut pas de peine à se rendre maître; les habitans se soumirent d'abord à un homme à qui ils ne pouvoient resister impunément.

De-là il envoya un Corps de 10000. Soldats, pour essayer s'ils ne pourroient point penetrer dans la Ville, la surprendre & s'en rendre maître, il les fit suivre lentement par un autre corps bien plus considerable, afin que si ces premiers

venoient à avoir un heureux succès, ils fussent promptement soutenus. Mais cela ne réüssit pas; la négligence de Mahmoud à poursuivre sa premiere victoire, & à en tirer tout l'avantage qu'il pouvoit, fut regardée par les habitans d'Ispaham comme une crainte excessive qui avoit commencé à s'emparer du cœur des Rebelles, & leur fit concevoir dès-lors quelque esperance de se défaire d'un ennemi qui ne paroissoit s'approcher qu'en tremblant. Ils fortifierent la Ville du mieux qu'il leur fut possible dans de pareilles circonstances, & mirent de bonnes troupes partout où ils croyoient que l'Ennemi pourroit les attaquer. Leurs soins ne furent pas inutiles; car les 10000 hommes de Mahmoud s'étant approchez, ils furent repoussez vigoureusement & avec perte, ce qui les obligea, aussi-bien que ceux qui venoient après eux, à prendre la fuite.

Le General des Rebelles, toûjours fâché du temps que sa lenteur avoit donné à la Ville de se reconnoître, & de se fortifier, ne voulut pas lui en donner davantage: il résolut de s'avancer avec toute son armée, composée de près de 100. mille hommes, & de donner un assaut general à la Ville. Cet assaut fut déterminé au 22. de Mars 1722. mais la petite Riviere de Zenderu, sur le bord de laquelle

laquelle est situé Ispaham, grossit tellement ce jour là, que les Ennemis n'oserent entreprendre de la passer. Ils attendirent au 23. que les eaux s'étant suffisamment écoulées, donnerent à l'armée la facilité de passer sans danger. Les *Aghuanis* commencerent l'attaque sous la conduite de Jacques Curland, autrefois Charron. Ce Chrétien ayant appris les succès de Mahmoud, avec qui il étoit d'intelligence depuis long-temps, avoit quitté son Métier & étoit venu se joindre à lui avec plusieurs *Aghuanis*, qui l'avoient suivi. L'attaque fut fort vive, tout plia d'abord devant les Ennemis, & peu s'en fallut qu'ils n'entrassent dès ce jour là même dans la Ville; mais les *Aghuanis*, sur ces premiers avantages, se croyant déja maîtres d'Ispaham, commencerent à se débander & à courir sans aucun ordre, les uns d'un côté & les autres de l'autre, en faisant de grands cris & des décharges presque continuelles. Les Persans ayant laissé passer ce premier feu, & voyant le desordre où étoient les Assiegeans, firent une vigoureuse sortie qui déconcerta si fort les *Aghuanis*, qu'après une foible résistance, ils prirent la fuite & avec eux le reste de l'armée.

Cette premiere attaque n'ayant pas

Digitized by Google

réüssi, les Ennemis n'eurent pas envie d'en tenter une seconde, du moins si tôt. Témoins de la vigoureuse deffense des Assiegez, ils comprirent trop bien ce qu'il leur en coûteroit s'ils venoient à donner un autre assaut. Ainsi ayant changé de résolution, ils ne penserent qu'à investir la Ville, & à se saisir de tous les passages par où on pouvoit y faire entrer des vivres, afin que s'ils ne pouvoient pas la prendre par force, ils la réduisissent par famine. Cette entreprise n'étoit pas facile à executer.

La Ville d'Ispaham est, sans contredit, une des plus grandes Villes du Monde, elle a pour le moins dans son circuit dix lieuës communes de France, sans compter plusieurs Fauxbourgs considerables & assez bien fortifiez. Il est vrai qu'elle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur; car outre les Places publiques, qui sont en grand nombre & d'une grande étenduë, il n'y a aucune maison, même d'Artisan, qui n'ait une cour & un vaste & magnifique jardin, avec quantité d'arbres: en sorte que lorsqu'on apperçoit de loin cette Ville, on s'imagine de voir une grande & vaste forest, où l'on a bâti quelques maisons.

Les Ennemis n'étoient pas en assez grand nombre, pour pouvoir, sans risquer,

quer de perdre tout, se partager en autant de corps qu'il y avoit de postes à garder autour de la Ville pour en faire le blocus. D'ailleurs tous ces postes étoient parfaitement bien gardez, & ils ne pouvoient s'en saisir sans s'exposer à être défaits, & par consequent à affoiblir leur armée.

Mahmoud résolut de se tenir tranquille dans ses retranchemens au de-là de la Riviere, entre Zulfa & Ispaham, & de ne rien entreprendre qu'il n'eut reçû un corps considerable de troupes qui lui venoit des Provinces de Candahar, Siziſtan & Kirman. Il ne laissa pourtant pas de faire de temps en temps quelques legeres tentatives, & d'essayer s'il ne pourroit point s'emparer de quelque poste avantageux qui pût lui faciliter la prise de la Ville. Le reste du mois de Mars se passa aussi bien que tout le mois d'Avril, dans de petites & inutiles attaques de part & d'autre.

Cependant le Roy de Perse, qui vit bien que le dessein de Mahmoud étoit d'investir la Ville, & de le forcer par la famine à se rendre, songea sérieusement à prévenir ce malheur. Pour y réüssir, il résolut, à la sollicitation des Grands & du peuple, de faire faire une sortie avec plus de cent mille hommes, pour

Digitized by Google

aller forcer l'Ennemi jusques dans ses retranchemens, ou du moins pour l'obliger à s'éloigner. Il proposa son dessein à l'Iktimadoulet & à Vali, Prince d'Havouza. Le premier étoit fort de cet avis, & si on l'avoit crû, on n'auroit même pas tant différé ; mais le Prince d'Havouza fut d'un sentiment tout contraire. Ce Prince, qui par son avarice avoit été, comme on l'a déja dit, la cause de la perte de la premiere bataille, craignant, avec raison, d'être disgracié, si on venoit une fois à battre l'Ennemi, & à n'avoir plus besoin de lui, favorisoit en secret le parti de Mahmoud, & tâchoit d'éloigner adroitement, & sans qu'on s'en apperçût, tout ce qui pouvoit être préjudiciable à l'Ennemi. Le Roi qui estimoit ce Prince, à cause de sa bravoure & de son experience dans l'Art Militaire, & qui d'ailleurs ne le soupçonnoit point d'infidelité, défera malheureusement à son sentiment & deffendit absolument de faire aucune sortie sans l'ordre du General Valy, à qui il confioit le soin de la Ville. Cette deffense à laquelle on ne devoit pas certainement s'attendre, vû la necessité & les bonnes dispositions où paroissoient être tous les habitans de bien combattre, surprit & affligea en même-temps tout le monde.

On

On fut cependant un peu consolé au départ du Prince Thamas, fils du Roy de Perse.

Ce Prince doüé de toutes les vertus qui font les Heros : doux, affable, liberal, magnanime, & à qui il ne manque que le Christianisme & une Couronne digne de lui, ayant été déclaré par son Pere, heritier présomptif du Royaume, & reconnu pour tel par tous les autres Princes du Sang & les Grands de la Cour, sortit de la Ville le 21. Avril, accompagné seulement de 400. Soldats choisis. Son dessein étoit de ramasser dans les Provinces, le plus de troupes qu'il pourroit, d'en faire un corps considerable, & de revenir ensuite au secours de la Ville. Personne ne doutoit que la presence d'un si aimable Prince n'attirât en foule les peuples à son parti, & que l'amour que tous paroissoient avoir pour lui, ne leur fît faire les derniers efforts pour le mettre bien-tôt en état de résister à l'Ennemi. Mais, quel fond faire sur la fidelité des hommes ? Les Princes aussi-bien que les autres, tandis qu'ils sont dans la prosperité, voyent autour de leur personne une foule de Courtisans, qui tous, à l'envi, tâchent de leur donner des marques d'un inviolable attachement ; mais dès que l'adversité survient, tout disparoît, les meil-

leurs amis, en apparence, prennent la fuite, & les laissent souvent seu les victimes de leur malheur.

C'est ce qu'a éprouvé le jeune Prince dont on parle. Le triste état où il alloit être réduit, s'il n'avoit un prompt secours, ne fit aucune impression sur l'esprit de ses Sujets. Les Peuples les plus voisins d'Ispaham, frappez d'une trop grande crainte sur les nouvelles qu'ils avoient euë de la défaite des Persans, avoient quitté leurs demeures, s'étoient dispersez de côté & d'autre dans les Montagnes, & ne pouvoient, ni ne vouloient même se réünir : les autres qui étoient plus éloignez, sous prétexte de conserver les limites du Royaume du côté de la Turquie, s'excuserent de venir à lui : d'autres enfin croyant que c'étoit pour eux une belle occasion de satisfaire leur ambition, ne pensoient qu'à se rendre absolus & indépendans dans leurs Provinces. Ainsi cet infortuné Prince se voyant abandonné de tout le monde & n'ayant pas dans ces desordres du Royaume, l'autorité necessaire pour se faire obéïr, résolut de revenir à Ispaham & de deffendre cette Ville du mieux qu'il lui seroit possible, avec le secours des habitans & des Etrangers qui s'y étoient réfugiez en grand nombre. Mais alors il n'étoit

n'étoit plus temps de revenir seul ; la Ville étoit entierement investie, & tous les passages occupez par les Ennemis. Voici comment.

Dès que Mahmoud eut appris le départ & le dessein du Prince Thamas, il comprit tout ce qu'il avoit à craindre, si avant le retour de ce Prince, il ne se mettoit en état de ne pouvoir être attaqué. Il n'avoit sur cela que deux partis à prendre ; d'abandonner son entreprise & se retirer, ou bien de pousser si vigoureusement le Siege, que la Ville fût enfin obligée à se rendre avant l'arrivée du secours. Le premier parti ne fut pas de son goût, il s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer. Le second lui paroissoit bien dangereux : la résolution où il sçavoit qu'étoient les Assiegez de se deffendre jusqu'à la derniere extremité, lui faisoit tout apprehender pour ses troupes qu'il ne vouloit point affoiblir dans de pareilles circonstances. Cependant, dans la necessité où il se croyoit être de vaincre ou de périr bien-tôt, il ne balança pas un moment à embrasser ce dernier parti, & la fortune, malheureusement pour Ispaham, seconda sa résolution.

Il y avoit sur la Riviere à une des extremitez de la Ville, un Pont fort large, au de-là duquel étoit un petit Fort qui

dominoit sur toute la campagne & commandoit en même-temps une partie de la Ville. Ce Fort une fois pris, Mahmoud pouvoit sans courir aucun risque, s'emparer aisément de toutes les autres Fortifications successivement, battre la Ville tant qu'il le jugeroit à propos, & couper le passage à tous les vivres.

Il s'agissoit de se rendre maître de ce poste; l'occasion se presenta, & il sçut bien en profiter. Les Georgiens à qui on avoit confié la garde du Pont & du Fort, ayant enlevé par hazard une petite provision d'eau-de-vie qui venoit à l'armée de Mahmoud, en burent tous avec tant d'excès qu'ils s'enyvrerent, & dans leur yvresse laisserent le Fort sans garde & sans défense. Mahmoud en ayant été d'abord averti par ses espions, envoya aussi-tôt 1500. Aghuanis, qui se saisirent le dernier jour d'Avril, du Pont & de son Château, firent main-basse sur tous les Géorgiens & dresserent contre la Ville toutes les differentes Pieces d'Artillerie, qui s'y trouverent en quantité. Cette prise facilita à Mahmoud le passage de son armée de l'autre côté de la Riviere, où il étoit nécessaire d'aller pour enlever aux Persans & surtout à l'Iktimadoulet, les postes avantageux qu'ils occupoient

cupoient & sans lesquels il eut été bien difficile de prendre la Ville.

Un secours de 20000 hommes que Mahmoud, comme on l'a déja dit, attendoit des Provinces de Candahar, Siziſtan & Kerman, étant venu sur ces entrefaites, ne lui servit pas peu dans cette occasion. Après avoir assigné à ces nouvelles troupes les postes qu'elles devoient garder dans les retranchemens qu'il s'étoit fait au commencement du Siege, entre Zulfa & Ispaham, il divisa son armée en deux corps; il fit passer la Riviere aux deux extremitez de la Ville, & en peu de temps il se vit maître & des Fortifications qui défendoient Ispaham & de tous les passages par où les vivres & les secours pouvoient y entrer.

Les Assiegez voyant leur Ville ainsi bloquée de tous côtez sans esperance d'aucun secours de la part du Prince Thamas, qu'ils avoient appris être fort embarrassé lui-même, commençant d'ailleurs à se ressentir des miseres de la faim, demandoient avec instance qu'on leur permît de sortir pour aller combattre l'Ennemi; mais le Prince d'Havouza, qui favorisoit en secret le parti de Mahmoud, n'oublioit rien pour les en détourner, disant qu'il n'étoit pas encore

Digitized by Google

temps, que l'intention du Roi étoit qu'on attendît, & qu'il ne manqueroit pas de les avertir, dès que l'occasion se presenteroit. Cette occasion cependant differoit bien à venir & les provisions qui diminuoient chaque jour, commençoient à manquer, & plusieurs mouroient de faim. Les Grands aussi-bien que le Peuple, sentoient tous la necessité qu'il y avoit d'attaquer l'Ennemi & d'ouvrir un passage aux vivres qui n'étoient pas fort éloignez; mais le Roi, qu'une trop grande crainte, jointe à une honteuse lâcheté, avoit fait renfermer dans son Palais, ne voulut jamais écouter leurs demandes; au contraire, s'en offensant, comme si ç'eût été une révolte contre sa personne, il ordonna, par une imprudence & une cruauté inoüie, qu'on tirât sur eux & qu'on les écartât absolument de son Palais.

Une conduite aussi extraordinaire, auroit infailliblement causé une sédition generale dans toute la Ville, si Akmed Aga, homme vaillant & genereux, & qui étoit trés attaché aux interêts de son Roi, n'eut appaisé les esprits déja fort aigris, & ne se fût mis à la tête des troupes & des habitans pour aller combattre l'ennemi.

Ce fut au commencement de Juillet qu'il

sortit de la Ville, suivi de plus de 30000 hommes. Il commença son attaque; soutenu foiblement par le Prince d'Havouza & il eut d'abord tout le succès qu'il pouvoit esperer. Après avoir tué 2000. Aghuanis & obligé les autres à se retirer, il se saisit de certains passages par où il pouvoit assez aisément faire venir des provisions dans la Ville.

Cette heureuse expedition donna beaucoup de joye aux habitans, mais elle ne dura guéres. Le Prince d'Havouza, qui jusques-là n'avoit favorisé le parti de Mahmoud qu'en secret, se déclara alors hautement pour lui, & joignant ses troupes à celles de l'Ennemi, il vint fondre sur Akmed Aga, le chassa des postes qu'il occupoit, fit passer au fil de l'épée tous les Persans qui s'y trouverent & poursuivit les autres avec tant de chaleur, que pour se sauver, ils eurent bien de la peine à gagner la Ville. Cette trahison du Prince d'Havouza & la défaite d'Achmet Aga, abbatirent extraordinairement le courage des Assiegez & leur firent presque perdre toute esperance de pouvoir se soutenir.

La suite pour le Mercure prochain.

Digitized by Google

A M. le Blanc, Secretaire d'Etat de la Guerre.

LE Blanc, de tes révers le François consterné,
Aux plaintes, aux regrets étoit abandonné,
Quand toujours intrépide au plus fort de l'orage,
Tu donnas aux Guerriers l'exemple du courage.
Accablé par l'envie, & jamais abbatu,
Quel Heros comme toi signala sa vertu?
Plus grand que Regulus au milieu des allarmes,
Toi seul à tes malheurs tu refusas des larmes:
Au commun des mortels laissant les vains soupirs,
Ta gloire, & non ta vie, occupa tes desirs.
Les Dieux ont couronné cette rare constance;
Ils font à l'Univers briller ton innocence;
En elle uniquement notre espoir étoit mis;
Elle a sçû triompher des Destins ennemis.

Au

Au gré de nos souhaits tu domptes la fortune.

Tel Ulysse autrefois fut vainqueur de Neptune.

Tout l'Acheron envain s'arme contre tes jours,

Le Ciel qui te cherit en prolonge le cours.

Attendri par nos pleurs, il arrête la Parque;

Il te rend aux bontez d'un auguste Monarque.

Grand Ministre, aujourd'hui qu'est-il à desirer?

Que dix lustres encor nous puissions t'admirer

Desommeveste.

OBSERVATIONS generales de M. l'Abbé de S. Pierre, sur le Livre intitulé, Dictionnaire universel de la France, &c. *chez Saugrain, 3. Vol. in folio.*

POur avoir une connoissance plus exacte de mon Pays, j'ai souvent desiré deux Ouvrages; le premier, c'étoit un dénombrement des lieux habitez, & du nombre des Habitans divisez par Intendances, les Intendances divisées par Elections

Elections ou équivalens, & les Elections divisées par Villes, par Bourgs, par Paroisses, & même par Villages, lorsque ces Villages sont employez dans les Rôles des Subsides, & taxez separément, comme s'ils étoient de petites Paroisses, j'eusse été bien aise, de même que sous chaque article on mit les choses particulieres & dignes de curiosité de chaque lieu.

Le second Ouvrage étoit un Catalogue alphabetique, ou un Dictionnaire des mêmes lieux, dans lequel on eut repeté à peu près les mêmes faits avec quelque difference, par exemple, il faut dans le Dictionnaire alphabetique le nom & l'explication des Rivieres, des Montagnes, des Forêts, &c.

Il y a deux methodes de s'instruire, l'une par des principes generaux, qui descendent des methodes generales à des objets moins generaux & plus particuliers, c'est la methode du premier Ouvrage; l'autre, en remontant des lieux particuliers aux divisions generales, & à mesure que l'on a besoin de la connoissance d'un lieu particulier, ce qui ne se peut faire plus commodément que par un Dictionnaire ou dénombrement alphabetique de tous ces lieux.

Le mot *lieu habité* est fort generique;

&

& comprend Ville, Bourg, Paroisse, Village, &c. ainsi j'appellerois l'un dénombrement des lieux habitez, & pour abreger dénombrement topographique de France, topos grec signifie *lieu*, & pour l'autre Ouvrage je l'appellerois *Dictionnaire topographique* de France; or heureusement j'ai vû renaître le Dénombrement topographique in 4. & j'ai même contribué à le perfectionner, & je vois naître avec plaisir le Dictionnaire topographique *in fol.* chez les mêmes Libraires.

Les Auteurs du Dictionnaire sçavent, que tous les Ouvrages humains, & surtout les Dictionnaires, peuvent se perfectionner, & se perfectionnent effectivement aux differentes Editions qui s'en font, soit par les soins des premiers Auteurs, soit par les soins de ceux qui leur succedent dans le même travail; on voit dans le Programe de leur Ouvrage pour la souscription, qu'ils connoissent, & qu'ils esperent le rendre meilleur à chaque Edition.

Un Dictionnaire topographique ne contient que des faits, ainsi nous avons deux especes principales de perfectionnemens à esperer pour ce Dictionnaire. Le premier, c'est que les faits rapportez soient vrais en gros, & vrais dans

toutes

toutes leurs circonſtances, ce qui eſt très-difficile, & même ſujet à differentes variations, parce que le nombre des habitans augmente & diminuë, &c. D'ailleurs, l'Auteur qui ſe trompe, tantôt ſur le principal, tantôt ſur les circonſtances, ſe corrige lui-même, & ſon ſucceſſeur le corrigera : cette eſpece de perfectionnement conſiſte dans *les corrections* des erreurs, pour avancer d'Edition en Edition vers l'exactitude.

La ſeconde eſpece de perfectionnement, c'eſt l'augmentation des faits omis, ſoit par rapport aux lieux omis, ſoit par rapport à certaines circonſtances principales d'un lieu qui n'eſt pas omis.

Il y a deux manieres de donner à un Dictionnaire ces differens degrez de perfection. La premiere ſe fait en faveur de ceux qui ont acheté la premiere Edition, & c'eſt par un Supplément ou Tome ſeparé, qui contient par ordre alphabetique, & les corrections, & les omiſſions.

La ſeconde maniere ſe fait par une ſeconde Edition de tout l'Ouvrage. En faveur de ceux, qui ne pouvant plus trouver d'Exemplaires de la premiere Edition, en demandent une ſeconde, & c'eſt dans cette ſeconde, que l'on remet ſous chaque article, dans l'ordre alpha-

Digitized by Google

alphabetique, toutes les corrections & toutes les omissions qui avoient été mises dans le Supplément avec des renvois.

J'ai oüi dire, que tel a été le dessein des Auteurs du Dictionnaire & des Libraires, qui ont entrepris la grande dépense de l'Edition, & qu'ils ont obtenu durant l'impression de cet Ouvrage, de differentes personnes distinguées, divers Memoires, dont ils n'ont pû faire usage: parce que l'ordre alphabetique déja imprimé les en avoit empêché; mais qu'ils se préparent à en faire usage dans l'impression d'un Tome de Supplément, dont ils préparent une Edition.

J'ai parcouru cet Ouvrage à l'occasion des lieux, dont j'ai une connoissance assez exacte, afin de juger par cet échantillon sur les lieux que je connois, de l'exactitude des Auteurs sur les lieux que je ne connois point; j'y ai trouvé peu de fautes & peu considerables, & j'ai compris qu'en faveur du grand nombre de veritez de fait très-curieuses, que j'y apprenois, je devois avoir beaucoup d'indulgence pour des erreurs qui étoient incomparablement moins nombreuses que les veritez, & beaucoup moins importantes, surtout quand je sçai qu'ils travaillent incessamment à diminuer

minuer ces erreurs, & à multiplier ces veritez.

Il m'est tombé en même temps une Critique de ce Dictionnaire entre les mains, qui a été faite par Mr de Launay, qui, quoiqu'il ait lui-même souvent besoin d'indulgence, n'en a point du tout pour les autres, ainsi il s'en faut bien que cette Critique me paroisse digne de loüange.

Le Connoisseur, qui est juste, bienfaisant & bon Citoyen, fait quelquefois des Critiques, c'est-à-dire, il porte son jugement, & fait quelquefois des observations sur ce qu'il y a de bon & de mauvais dans les Ouvrages des autres, mais il les fait en honnête homme, alors il se propose deux fins; la premiere, *de loüer suffisamment & convenablement les Auteurs sur ce qu'ils ont apporté ou d'agrément ou d'utilité au Lecteur, de sorte qu'ils soient suffisamment encouragez par ces loüanges à continuer leurs travaux pour l'augmentation du bien public.* Par cette conduite il s'acquitte d'un côté de ce qu'il leur doit, ce qui est une action de reconnoissance ou de justice, & de l'autre, il tâche par ses loüanges d'augmenter le bien public, ce qui est du devoir du bon Citoyen, & une action de bienfaisance.

La

La seconde fin qu'il se propose, c'est de montrer aux Auteurs les moyens de rendre dans une seconde Edition leur Ouvrage plus agréable & plus utile au Public, en leur faisant observer, ou quelques fautes, ou quelques omissions, & cela même est encore du devoir d'un bon Citoyen, & une autre action de bienfaisance envers le Public. Mais il y a une chose importante à remarquer dans cet article, c'est que le Critique doit mesurer tellement les expressions de Critique, & les mêler tellement avec des termes de loüanges, qu'elles ne blessent point les Auteurs, & qu'à tout prendre, *il lui soit évident qu'ils choisiroient plutôt que cette Critique parut en public, que de la laisser ensevelir dans l'oubli.*

Quiconque n'observe pas scrupuleusement ces deux regles dans la Critique, desoblige les Auteurs qui ont tâché de lui plaire, & les décourage autant qu'il est en lui de travailler pour l'utilité publique, ainsi il agit en homme injuste; *il fait contre les autres ce qu'il ne voudroit pas qu'ils fissent contre lui en pareilles circonstances*; de sorte que s'il acquiert par sa Critique la reputation d'homme d'esprit & de connoisseur, il se fait en même temps contre ses propres interêts la reputation d'in-

grat,

Digitized by Google

grat, d'injuste, de malhonnête homme en cette partie, & de mauvais Citoyen.

Or si l'on compare la Critique du Dictionnaire, dont il est question, avec ces regles si équitables, je doute que l'Auteur lui-même y trouve ces regles bien observées; je doute, que pour sa reputation il ait effectivement plus gagné que perdu à la rendre publique.

Ce n'est pas que les Auteurs du Dictionnaire ne doivent profiter de ce qu'il y a de bon dans cette Critique, s'ils ne l'ont pas déja fait avant sa Critique, par les observations qu'ils ont reçûës durant l'Edition, mais ils n'auront pas à le remercier de sa bonne volonté à leur égard.

On voit bien par un mot qui est échappé au Critique, la raison qui lui a mis la plume à la main, c'est le desir de venger son ami, ou peut-être lui-même, du chagrin que lui ont causé les Auteurs du Dictionnaire. En le prévenant dans un pareil dessein de Dictionnaire topographique, il est vrai que leur travail rend le sien inutile; il est vrai que c'est un malheur pour lui, mais ce n'est pas un crime pour eux; il est juste au contraire, que ceux qui ont les premiers commencé l'Ouvrage, & qui l'ont même

mieux

mieux executé que lui : qui ont déja amassé une grande partie des materiaux du Tome du Supplément, & qui ont déja fait de grandes dépenses & de grandes avances, soient favorisez par le Public, & fortement encouragez à donner leur Supplément, & à perfectionner tous les jours un Ouvrage commode, curieux, & d'une si grande étenduë.

C'est même pour contribuer en quelque chose à ce perfectionnement, que je ferai les observations suivantes, pour rendre la seconde Edition de leur Ouvrage plus utile & moins imparfaite, ils en adopteront ce qu'ils jugeront à propos.

1°. Il seroit à souhaiter pour la curiosité du Lecteur, que tant le Dénombrement que le Dictionnaire, marquât la somme de Taille ou de Subside, que chaque lieu porte ou doit porter à l'Etat, soit en Taille, en Capitation, en Fourages, en Ustanciles, &c. soit en droits d'Entrées à la place de la Taille, & cela pour telle année, & de marquer 1°. si c'est année de guerre ou année de paix. 2°. A combien de livres est le marc d'argent.

2°. Il est bon d'observer de quelle Election & Generalité, de quelle Justice, de quel Parlement, & de quel Evêché

est

Digitized by Google

est un lieu ; mais si on vouloit encore y mettre toutes les autres petites subordinations, comme de quelle Lieutenance de Roi, de quel Gouvernement, de quel Ministre, &c. ces Editions iroient trop loin, & causeroient plus de dépense, & de longueur dans l'Ouvrage, qu'ils n'apporteroient de plaisir ou d'utilité au commun des Lecteurs, & ce seroit une nouvelle source intarissable d'erreurs de fait.

3°. Il seroit à souhaiter, que dans le Dénombrement topographique, il y eut trente Cartes pour les trente Intendances, on y auroit recours pour voir les situations & les distances des lieux, les uns à l'égard des autres, non seulement en lisant le Dénombrement, mais encore après avoir consulté le Dictionnaire.

4°. Il faudroit observer l'ordre alphabetique dans le Dénombrement du total de chaque Election, & ne plus diviser les Elections en Sergenteries, division qui ne sert de rien, & qui empêche l'ordre alphabetique pour le total de l'Election, & puis la Carte feroit bien tôt connoître le voisinage, & l'éloignement des autres lieux.

5°. Il y a une équivoque dans le Dénombrement sur le mot de *Feu* en certaines Provinces, qui sont en petit nom-

bre

Digitized by Google

bre. Il ne se prend point pour une Famille, pour un Chef de Famille, mais pour une certaine quantité de Subside, il vaut mieux retrancher tout-à-fait ce terme dans ces Provinces, jusqu'à ce que les Auteurs du Dénombrement ayent appris le nombre des Familles.

6°. La supputation que j'ai observée la plus juste, pour sçavoir ce qu'un Feu ou une Famille contient de personnes, soit mâles soit femelles, soit enfans soit domestiques, c'est de prendre deux Familles pour neuf personnes dans le total d'une Intendance. On peut se contenter de mettre cette remarque une fois dans l'Avertissement pour n'avoir plus à la repeter dans le cours de l'Ouvrage.

7°. Entre les curiositez qui regardent certains lieux, il est à propos de ne faire mention que des curiositez publiques, c'est-à-dire, de celles qui interessent le plus grand nombre des Lecteurs, & d'éviter les curiositez très-particulieres, c'est-à-dire, celles qui n'interessent que certaines Communautez ou certaines Familles particulieres, & ce choix, ce discernement, pour ne mettre dans un Ouvrage public, que les choses qui peuvent plaire au Public, n'est pas si facile ni si commun qu'on pourroit se l'imaginer; il faut que les Auteurs les plus

habiles consultent souvent sur cela les gens du monde qui aiment à lire.

8°. Entre les goûts du Public, je trouve les étimologies des noms anciens, surtout de ceux qui sont dans les Auteurs anciens, tels que sont les Commentaires de Cesar, & de plusieurs Auteurs posterieurs, le lieu de la naissance des Hommes illustres, les Sieges, les Batailles; enfin, tout ce qui tient, soit à l'Histoire ancienne, soit à l'Histoire generale du Royaume, ou de la Province, soit à l'Histoire particuliere des Hommes illustres, il est toujours de l'interêt public d'honorer la memoire des Hommes illustres, & surtout des grands Hommes.

L'*Enigme*, les *Allumettes*, & le *Toton*, étoient les vrais mots des trois Enigmes du mois passé.

ENIGME.

PAr mon heureux secours, aux ravages des ans,
La Science n'est point sujette;
Je fais parler beaucoup de gens,

Quoi-

Quoique je sois toujours muette.
Grace aux Mortels industrieux,
Je me trouve presqu'en tous lieux;
D'un bout du monde à l'autre, avec soin je disperse,
Ce que j'amasse de trésors;
Et je sçais établir un éternel commerce,
Entre les Vivans & les Morts;
Reconnois-moi, Lecteur, à cette illustre marque;
Je trompe la Fatalité;
Malgré le ciseau de la Parque,
Je donne l'immortalité.

AUTRE.

ON doit me fuir comme la peste,
Puis qu'à peine je suis, que j'entens dire à tous;
Qu'en me faisant, mon pere & ma mere étoient fous,
Tant l'un & l'autre me déteste.
Foible enfant que produit un esprit de travers;
Sçavez-vous quel est mon Ouvrage?
C'est souvent de troubler tout ce vaste Univers;

Digitized by Google

Sans avoir le bon sens, j'ai pourtant l'avantage,
D'instruire quelquefois le sage.

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

ESSAY SUR LE MOUVEMENT, où l'on traite de sa nature, de son origine, de sa communication en general & en particulier, du choc des corps qu'on suppose parfaitement solides, & des effets qui doivent resulter de leurs differentes situations, & à cette occasion on examine encore la question du Plein & du Vuide, & la nature de la reaction. *Par M. de Crouzas, de l'Académie Royale des Sciences*, &c. A Groningue, chez J. Coste, 1726. *in* 4. *de* 535. pages.

ANNALES DES PROVINCES-UNIES. *Par M. Basnage.* A la Haye, chez Ch. Levier, 2. vol. in fol. de 1800. pages.

OEUVRES de M. de la Fontaine, nouvelle Edition, 1726. 3. vol. in 4.

Cet

Digitized by Google

Cet Ouvrage paroît imprimé à Anvers par le nom de cette Ville qui est à la premiere page. Le premier Tome contient les Contes, le 2. les Fables, & le 3. les Oeuvres diverses du même Auteur. Le papier & les caracteres sont fort beaux ; chaque page est enfermée dans une bordure. On voit le Portrait de M. de la Fontaine à la tête. Il n'y a rien dans ce nouveau Recueil qui n'ait déja paru, si on en excepte le Poëme de la captivité de S. Malc, Ouvrage pieux, qui se trouve tout à la fin du troisiéme Volume.

M. Jean Bion a traduit de l'Anglois, un Traité, où l'on examine entr'autres choses les suites que les Anglois & les Hollandois ont à craindre de l'établissement de la Compagnie d'Ostende. J. *Van-Septoran* d'Amsterdam, a imprimé ce Traité en François & en Hollandois.

CONSULTATIONS CANONIQUES sur les Sacremens, fondées sur l'Ecriture-Sainte, les Conciles, les Statuts synodaux, les Ordonnances Royaux, & sur l'usage ; où l'on explique ce qu'il y a de plus important dans les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & dans les Loix civiles qui les font executer. *Par*

Digitized by Google

M. Gibert, Docteur en Theologie, & Canoniste. A Paris, ruë S. Jacques, chez J. Mariette, 1725. 6. volumes in 12.

DISSERTATION sur la Pauvreté Religieuse, où l'on fait voir que les petites rentes ou pensions, & l'argent mis en dépôt, ne peuvent s'accorder avec le vœu que l'on fait en s'engageant dans la Religion. *Par le Pere Thorrentier, Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, ruë S. Jacques, chez Babuti, 1726. in 16. de 142. pages.

NOUVEAU TRAITÉ des Maladies Veneriennes, dans lequel on explique les meilleures methodes pour les guerir, & pour éviter tous les accidens qui peuvent arriver, suivant les regles ordinaires; & où l'on propose en même temps les remedes pour les guerir surement & facilement, sans se détourner de ses affaires ordinaires. *Par A. J. du Bois, Maître Chirurgien de Paris, &c.* A Paris, ruë de la Harpe, chez Ch. M. d'Houry, 1725. in 12. de 217. pages, &c.

OBSERVATIONS & Reflexions sur la petite Verole, & sur un remede préservatif

vatif contre cette maladie. *Par le même Auteur*, chez le même Libraire, *in* 12. de 91. pages.

NOUVEAU TRAITE' DES SCROFULES ou Tumeurs froides, des Chancres & Loupes, où l'on enseigne la méthode de traiter & guérir radicalement les Cancers sans opération, les remedes qui conviennent pour leur guerison. *Par le même*, à Paris, au Palais, chez Paulus-du-Menil, 1726. *in* 12. de 203. pages, sans la Preface, les Approbations, &c.

VERITABLE CALENDRIER CHRONOLOGIQUE pour l'année 1727. contenant un Traité Historique du Calendrier, un Abregé Geographique & Chronologique des plus interessants, & à chaque jour une Conference de l'usage Romain de compter avec le nôtre; ensemble, une Relation Historique de tout ce qu'il y a de plus curieux à sçavoir dans la societé Civile, comme Antiquitez, Etablissemens, Reglemens, Sieges, Batailles, Traitez de Paix & d'Alliances, Entrées, Ambassades & autres événemens mémorables. Les Naissances des Princes & Princesses, les Sacres, Mariages, Morts, &c. avec un Tarif verifié en Cour des Monnoyes, du prix auquel on reçoit pre-

ſentement le Marc de toutes ſortes d'Eſpeces & Matieres d'Or & d'Argent, & une Table Alphabetique & Chronologique des Matieres. Dédié à M. LE DUC D'ORLEANS, Premier Prince du Sang. *A Paris, chez H. S. P. Giffey, Rue de la vieille Bouclerie, au bas du Pont Saint Michel, à l'Arbre de Jeſſé.*

Cet Ouvrage peut ſervir (outre le Calendrier qui eſt diſpoſé d'une maniere très-commode) à recréer l'eſprit & rafraîchir la mémoire ſur l'époque de toutes ſortes d'évenemens, tant anciens que modernes, dont la varieté eſt auſſi curieuſe & amuſante, qu'elle eſt utile à toutes ſortes de perſonnes, en ce que l'Hiſtoire Sacrée & Profane y eſt mêlée & diverſifiée des Loix, Coûtumes, Uſages & Etabliſſemens faits par differens Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens; & enfin, en ce que differentes particularitez qui ont rapport, tant au Calendrier qu'à l'Hiſtoire, y ſont avec ſoin & curieuſement développées par origine, étymologies, ſignifications, &c. De plus le Tarif pour les Eſpeces & Matieres d'Or & d'Argent, tant Françoiſes qu'Etrangeres, qui eſt à la fin de cet Ouvrage, eſt d'une utilité reconnuë; beaucoup de perſonnes ayant témoigné dans les Memoires qu'ils ont adreſſez à l'Auteur, ſouhaiter

souhaiter entr'autres choses cette derniere partie de l'Ouvrage. Outre la connoissance fidelle du prix du Marc des differentes Matieres d'Or & d'Argent par titres & fabriques que donne ce Tarif, on y pourra encore reconnoître la comparaison & balance du prix & valeur intrinseque d'une sorte d'Espece avec une autre, exprimées par leurs differens noms, suivant les Royaumes & Pays de leurs fabriques.

Le Public ayant témoigné prendre quelque sorte de part à ce petit Ouvrage, par l'attention qu'il a euë de faire part (au desir de l'Avis inseré en la derniere Edition) de differens Memoires, qui contribuent de beaucoup à rendre l'Ouvrage curieux; on le prie de vouloir continuer d'en communiquer de nouveaux, dont on se fera un plaisir de faire usage, à sa satisfaction. On pourra adresser ces Memoires à l'Imprimeur dudit Ouvrage.

On avertit que l'Auteur s'est assujetti de parapher tous les Exemplaires dudit Ouvrage, au commencement & à la fin.

Digitized by Google

EXTRAIT du Discours prononcé par M. Mirabaud, à sa Reception à l'Academie Françoise, le Samedi 18. Septembre 1726.

MR. Mirabaud commence cet éloquent Discours, par un trait de modestie. *L'honneur*, dit-il, *que je reçois aujourd'hui, est d'autant plus flatteur pour moi, que je m'étois moins promis de le recevoir.*

Il avouë pourtant un moment après que l'accueil favorable que sa Traduction du Tasse reçût du Public, développa en lui des sentimens qu'il n'avoit pas encore pénetrez, & qu'il reconnut, que vouloir plaire au Grand Prince à qui il consacroit son travail, c'étoit aspirer tacitement aux suffrages de l'Academie Françoise, puisqu'il étoit impossible qu'elle ne pensât comme lui. *Protecteur cheri*, ajoûte-t-il, *des Muses que vous servez, il connoît parfaitement le prix des récompenses qu'elles donnent; il regarde le Laurier que votre main dispense, comme la Couronne la plus précieuse dont elle ceigne le front de leurs favoris.*

De-là il passe à un éloge qu'il fait de l'Academie Françoise : *Compagnie celebre*, dit-il, *formée de ce qu'il y a de plus distingué*

distingué dans les differens Ordres de l'Etat. Le lieu où elle s'assemble, poursuit-il, *donne une idée du sejour de la Divinité : là paraissent confondus les rangs, la naissance, les dignitez.*

Il attribue cette espece de miracle à l'esprit, qui seul a droit de donner entrée dans cette illustre Compagnie ; & sa modestie l'empêchant de se flatter, ou du moins d'avouer que c'est à l'esprit qu'il doit l'honneur d'être devenu Academicien, il dit avec beaucoup de finesse, que, *si ce n'est l'esprit, ce sont du moins les usages de ses nouveaux Confreres, qui lui ont inspiré l'heureuse audace que leur choix a justifiée.*

De l'éloge de l'Académie Françoise, M. Mirabaud passe à celui de son glorieux Fondateur, le Cardinal de Richelieu ; à ce second éloge succede celui du Chancelier Seguier ; ce juste tribut se termine en la personne de son auguste Protecteur, *Loüis le Grand.* Voici comment s'exprime M. Mirabaud : *Les Muses reconnoissantes & équitables ont, à l'envi, pendant près de quinze lustres, celebré les vertus, les exploits de ce Héros. Jamais Prince n'a reçû de plus magnifiques ni de plus legitimes loüanges : a-t-il cessé de regner ; la gloire de son nom s'augmente à mesure que le temps de son regne s'éloigne, &c.*

Il finit ce juste éloge par ce beau trait : *Le nom de Louis XIV. devient comme ces noms fameux, après lesquels nous ne voyons plus marcher un inutile éloge ; il suffira desormais de le prononcer.*

La transition est toute naturelle de Loüis XIV. à Loüis XV. mais le tour que le nouvel Academicien y a donné, y a prêté des graces ; on le verra par cette maniere de l'amener : *Quel sujet d'émulation pour le Successeur d'un si grand Roy ! ou plutôt, Messieurs, quel avantage pour un jeune Prince, en qui le Ciel a mis les dispositions les plus heureuses, que d'avoir de pareils exemples, comme presents à ses yeux ! tout l'invite à les suivre ; tout nous annonce qu'il les suivra.*

Cela lui donne occasion de loüer la noble impatience *que le Roi témoigne de marcher sur les traces de son auguste Bisayeul, puisqu'il prend en main les rênes du Gouvernement, dans un âge, où la docilité fait encore le plus grand mérite des Rois. C'est Loüis le Grand*, ajoûte-t-il, *qui regne encore sur nous.* Il finit l'éloge du Roi par ce trait :

Telle est l'impression que des exemples si beaux & si récens, ont fait sur l'esprit de notre auguste Monarque ; tel est le fruit des sages conseils qu'il écoute & des maximes salutaires qu'on a semées dans

son cœur. Il n'y a personne qui ne voye à qui ses dernieres paroles s'adressent.

Après de si justes éloges, M. Mirabaud passe à celui de l'illustre Academicien qu'il remplace, c'est M. le Duc de la Force; nous n'en citerons qu'un trait: *Sa haute Naissance*, dit-il, *qui l'appelloit à d'autres occupations que celles d'un homme de Lettres, ne lui a pas permis de se donner tout entier à ses talens: il s'y livroit pourtant quelquefois, & toûjours avec succès, mais avec réserve; & comme disoit un de ses amis, il sembloit qu'il ne le fit que pour n'être point taxé d'ingratitude envers la Nature, s'il eut toûjours dissimulé les faveurs singulieres qu'il en avoit reçûës.*

Notre Extrait seroit trop long, si nous y faisions entrer tout ce que le Discours de M. Mirabaud renferme de brillant, ainsi nous le finirons par cet éloge qu'il fait des grandes Princesses qu'on a mises sous sa conduite; c'est à ses sçavants Confreres qu'il s'adresse: *Une raison plus puissante en moi que mon interêt particulier, m'engage à profiter des leçons que vous m'allez donner. Chargé moi-même du soin d'instruire deux jeunes Princesses en qui la Nature a joint à tous les agrémens de leur sexe, les plus rares avantages de l'esprit, aussi-bien que les plus estimables*

qualitez

qualitez du cœur, je ne dois rien oublier pour leur marquer mon zele, & leur rendre mes instructions plus utiles. Heureux si, voulant orner leur esprit, mes soins pouvoient répondre à ceux qu'on prend pour leur inspirer la vertu.

EXTRAIT du Discours de M. de Fontenelle, Doyen de l'Academie Françoise, & alors Directeur, à la reception de M. Mirabaud.

MR de Fontenelle répondit à M. Mirabaud avec cette éloquence vive, legere & précise qui lui est si naturelle.

Il commence par un trait qui le caracterise parfaitement, & qui fait voir qu'il ne s'est jamais laissé entraîner au torrent des opinions, qui, pour trop élever les Anciens, semblent vouloir jetter le desespoir dans le cœur des Modernes. *On craint quelquefois*, dit-il, *que les Lettres ne conservent pas encore longtemps dans ce Royaume tout l'éclat qu'elles ont acquis. Il semble qu'elles ne soient plus assez considerées; & en effet, une certaine familiarité qu'on a contractée avec elles peut leur être nuisible. Beaucoup d'excellens Ouvrages ont porté tous les genres d'écrire à un point qu'il seroit très-difficile de passer;*

passer ; & dès que l'esprit ne s'éleve plus, on croit qu'il tombe. La prompte décadence des Grecs & des Romains nous font peur, car nous pouvons, sans trop de vanité, nous appliquer ces grands exemples.

Après avoir exposé ces sentimens timides qui regnent parmi certaines gens de Lettres, il prouve combien ils sont frivoles, par le grand nombre de concurrens qui se présentent pour remplir une place d'Academicien aussi-tôt qu'elle vaque. *Quel est notre embarras?* ajoûte-t-il, *c'est le nombre des bons Sujets.* Peut-il rien dire de plus flatteur pour ceux qui ont disputé la place vacante, & pour celui qui l'a emportée.

Ça été, dit-il à M. Mirabaud, *votre belle Traduction du Tasse qui a brigué nos voix.* Il s'en faut bien que M. de Fontenelle ne traite la Poësie de ce celebre Italien, de clinquant. Il donne le troisiéme rang dans le genre Epique à la Jerusalem délivrée. *Vous avez appris aux François*, continuë-t-il, en s'adressant à M. Mirabaud, *combien étoit estimable ce Poëte Italien, qu'ils estimoient déja tant ; dès qu'il a parlé par votre bouche, il a été reçû par tout, par tout il a été applaudi : les hommes ont trouvé dans son Ouvrage tout le grand du Poëme Epique, & les femmes tout l'agréable du Roman.*

Après

Après ce trait, qui ne loue pas moins la copie que l'original, M. de Fontenelle passe legerement sur quelques circonstances qui ont accompagné l'élection de M. Mirabaud. Il fait voir que la protection d'un grand Prince n'a servi qu'à mieux déterminer ses Confreres à donner leurs suffrages au merite déja reconnu; & parlant de ceux qui n'en ont point d'autre que celui d'une protection respectable, il s'explique d'une maniere capable de détourner d'une voye si indigne d'un homme de Lettres. *Ces grandes protections*, dit-il, *sont une preuve pour le merite, mais elles n'en sont pas un; & quand on veut les employer dans toute leur force, quand on ne veut pas qu'elles trouvent de résistance, osons le dire, elles deshonorent le merite lui-même. Tous les suffrages auront été unanimes; mais quelle triste unanimité! On aura été d'accord, non à preferer celui qu'on nomme, mais à redouter son protecteur.*

Après avoir fait connoître que les suffrages ont été parfaitement libres dans la reception de M. Mirabaud, il ajoûte, en se joüant agréablement: *J'avouërai cependant, & peut-être, Monsieur, ceci ne devroit-il être qu'entre vous & moi, que mon suffrage pourroit n'avoir pas été tout-à-fait aussi libre que ceux du reste de l'Academie;*

mie ; vous sçavez qui m'a parlé pour vous. Peut-il passer d'une maniere plus neuve & plus fine aux justes loüanges qu'il veut donner aux jeunes Princesses que M. Mirabaud a l'honneur d'instruire ? *En même-temps*, lui dit-il, *que les charmes de leurs personnes croîtront sous vos yeux, ceux de leur esprit croîtront aussi par vos soins. Et je puis vous annoncer de plus que les instructions qu'elles recevront de vous ne vous seront pas inutiles à vous-même, & qu'elles vous en rendront d'autres à leur tour. La necessité de vous accommoder à leur âge, & à leur délicatesse naturelle, vous accoûtumera à dépoüiller tout ce que vous leur apprendrez d'une secheresse, d'une dureté trop ordinaires au sçavoir, &c.*

La crainte de passer les bornes qu'un simple Extrait nous prescrit, nous empêche de satisfaire pleinement la curiosité du Lecteur ; d'ailleurs, comme ces sortes d'ouvrages doivent être entre les mains de tout le monde, nous y renvoyons ceux qui n'en veulent rien perdre, parce que tout en est précieux.

L'HISTOIRE de la Comtesse de Savoye. *A Paris*, Quai de Conti, chez Pissot. 1726. in 12. 2. liv.

Quoique l'Auteur de ce Roman, en sup-

supprimant son nom, ait eu assez de modestie pour se dérober aux loüanges qui lui sont dûës, les Vers qui sont à la tête de son Ouvrage la décelent assez; ils nous apprennent que c'est une illustre Comtesse. Nous ne penetrerons pas plus loin, pour la laisser joüir de l'*incognito* qu'il lui plaît de garder.

Cet Ouvrage a paru parfaitement bien écrit, & plein de sentiment, aux yeux de tous les Connoisseurs. On en a trouvé le principal incident trop cruel, mais la catastrophe en devient plus frappante.

L'époque de cette Histoire est prise du regne de Henri I.

Odon, Comte de Morienne & de Savoye, faisoit son séjour dans Turin, qu'Adelaïde de Suse lui avoit apporté en dot, avec Suse & la Valdoeste. Il avoit épousé en secondes nôces une sœur d'Edoüard, Roi d'Angleterre, qui passoit pour un chef-d'œuvre de la Nature. C'est l'Heroïne de cette Histoire.

Le Comte de Savoye, son époux, se voyant obligé d'aller en personne au secours d'Edoüard, contre le Comte de Godevin, Sujet rebelle, & jugeant que son voyage pourroit être long, trouva à propos de nommer un Tuteur aux enfans qu'il avoit de son premier mariage, & un Regent pour gouverner ses Etats en

son

Digitized by Google

son absence. Son choix pour ces deux importans emplois se réunit en la personne du Comte de Pancalier. Il étoit vaillant jusqu'à l'intrépidité, mais la noirceur de son ame deshonoroit toutes les grandes qualitez qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. L'amour acheva d'en faire un monstre de cruauté; il eut le malheur de trouver trop de charmes dans l'épouse de son Maître. L'absence du Comte de Savoye, & le rang où il venoit d'être élevé, le rendirent temeraire; il osa déclarer à la Comtesse de Savoye le coupable feu dont il brûloit pour elle. Elle en fut si offensée, qu'elle le menaça d'en instruire le Comte son époux, s'il ne rentroit dans le respect qu'il devoit à sa Souveraine.

Le Comte de Pancalier fremit de cette menace, & se hâta d'autant plus d'en prévenir les effets, que le Comte de Savoye venoit de lui annoncer son prochain retour par une lettre. Rempli de sa vengeance, il ne songea qu'à l'executer, sans examiner aux dépens de quel sang. Il ne balança pas à choisir son propre neveu, l'unique heritier de ses biens & de son nom, pour premiere victime de sa fureur. Le jeune Pancalier étoit assez bien fait pour fonder un soupçon qui devoit servir à la vengeance d'un oncle si dénaturé.

Digitized by Google

dénaturé. Ce barbare lui persuada qu'il avoit le bonheur d'avoir sçû plaire à la Comtesse de Savoye. L'amour propre ferma les yeux du jeune homme sur le piege qu'on lui tendoit ; & d'ailleurs auroit-il pû se défier d'un oncle, dont il se croyoit la derniere esperance. Dans cette dangereuse securité, il fit le soûpirant avec tant d'éclat, que personne ne douta qu'il ne fut heureux ; la Comtesse fut la seule à ne s'en point appercevoir, ou du moins elle le dissimula par fierté.

Le Comte de Pancalier n'avoit pas fait ce pas pour reculer ; il se hâta d'arriver au but que sa vengeance s'étoit proposé, il pressa son neveu de se mettre en possession de sa conquête. *Vous êtes trop heureux*, lui dit-il, *on vous aime à n'en pouvoir douter. Profitez des sentimens qu'on a pour vous ; obtenez par votre hardiesse les dernieres faveurs de la Comtesse ; forcez-la à ne rien refuser à vos desirs : on ne traite pas l'amour avec les Princesses comme avec les autres femmes ; il faut tout oser quand on est sûr de plaire ; le respect les importune, elles y sont trop accoûtumées.*

Ce fut avec des paroles si flatteuses pour un jeune orguëilleux, qu'il détermina son neveu à se cacher dans la chambre de la Comtesse, pour la surprendre dans son lit. L'imprudent jeune homme lui

Digitized by Google

lui fit confidence du jour, de l'heure, & de l'endroit même où il se cacheroit. Ce jour fatal étant arrivé, le Comte de Pancalier appella auprès de lui ce qu'il y avoit de plus considerable dans la Cour, sous prétexte d'une affaire très-importante qui regardoit son Maître. *Je veux*, dit-il à tous ces Seigneurs, *que vous soyez témoins qu'il n'y a rien de sacré pour moi, lorsqu'il s'agit de venger l'honneur du Comte, notre Souverain.*

En finissant ces mots, il s'avança avec eux vers l'appartement de la Princesse, il en fit enfoncer la porte; il alla vers la portiere où son neveu lui avoit dit qu'il se tiendroit caché: *Meurs, traître*, lui dit-il, en lui enfonçant un poignard dans le sein, qui lui fit perdre la vie sur le champ.

Après cette sanglante execution, dont tous les Spectateurs furent épouvantez, le cruel Pancalier s'assura de la personne de la Comtesse, à qui le saisissement avoit ôté l'usage de la voix. Le Comte de Savoye, instruit par son infidele Ministre, abandonna cette innocente victime à la rigueur des Loix. Elle eut beau protester contre la calomnie, toutes les apparences déposoient contre elle; elle n'eût plus d'autre recours que celui d'une coûtume établie, c'étoit de prouver son innocence par le sort des armes.

Un

Un seul guerrier l'aimoit assez pour la défendre aux dépens de ses jours, c'étoit Mandoce. Ce nom étoit très-celebre parmi les Espagnols, par la haine de ceux de sa Maison contre les Toledes. Mandoce aimoit la Comtesse de Savoye, & n'en étoit pas haï; c'étoit là le seul crime que son cœur eût à se reprocher. Sa vertu lui défendoit d'implorer son secours, mais le soin de sa gloire l'emporta. Cet illustre amant étoit alors assiegé dans Cartagenes; il n'avoit appris que l'amour prétendu de la Comtesse, & point du tout le danger où elle étoit de perdre la vie d'une maniere si ignominieuse; il en fut instruit par cette Lettre.

Lettre de la Comtesse de Savoye à Mandoce.

Le peu d'attachement que j'ai pour la vie, m'a fait jusqu'ici négliger le soin de la conserver; mais quand je fais reflexion que, si je la perds, je paroîtrai coupable d'un crime dont le simple soupçon me fait horreur, je me reproche à moi-même cette indifference, & je me détermine enfin à vous faire sçavoir mes malheurs: le frere d'Emilie vous en instruira; je m'en épargne le récit trop cruel. Malgré les apparences qui me condamnent aux yeux de

de

tout le monde, j'ose me flatter que je ne le serai point par vous. Vous sçavez mes sentimens les plus secrets; l'aveu que vous m'en avez arraché, & dont je me suis punie si severement, me justifie auprès de vous. Il m'est permis de le rappeller dans l'état où je suis, il doit vous engager à prendre ma défense: mais d'affreuses idées me persuadent que peut-être il ne sera plus temps, & qu'une mort indigne de ma vie préviendra votre secours. Qui auroit pû croire qu'une fin si funeste termineroit des jours qui étoient si tranquilles avant que je vous eusse vû? Ne refusez pas des larmes à une destinée si peu meritée, & si malheureuse, & n'oubliez jamais que je vous donne aujourd'hui la plus forte preuve de confiance & d'estime, que pendant sa vie, & en mourant, pouvoit vous donner la Comtesse de Savoye.

Cette Lettre produisit un effet plus heureux que la Comtesse ne pouvoit l'esperer. Son fidele amant vint à son secours, il combatit pour elle; son calomniateur fut vaincu, & avoüa son crime avant que d'expirer. Mandoce ne se fit pas connoître, de peur d'exposer une seconde fois la vie & la gloire de son Amante. Le Comte, son époux, étant mort quelque-temps après Edoüard, Roi d'Angleterre, & frere de la Comtesse

telle de Savoye, recompensa la generosité de Mandoce par le don de son aimable sœur.

Nous ne parlerons point des amours du Comte d'Eu & de Mademoiselle d'Hiesme. Cet Episode ne tient pas si fort à l'action principale, qu'on ne puisse l'en détacher dans un simple Extrait, où l'on doit plus se picquer d'instruire que d'amuser.

On vient de publier dans une feüille volante le Titre & le Plan en racourci d'un Ouvrage qui manquoit à la Republique des Lettres, & qui s'imprime actuellement. L'importance de cet Ouvrage, le merite de l'Auteur, & ce que nous devons au Public, tout nous engage à ne pas differer de lui faire part de cette nouveauté.

LA RELIGION DES GAULOIS, tirée des plus pures sources de l'Antiquité. Par le R. P. Dom *** Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce. A Paris chez Saugrain, Fils, Quai des Augustins 1726. avec Privilege du Roi.

Un titre si simple n'exprime & ne represente que très-imparfaitement l'objet & le dessein de l'Auteur : car son Livre en lui-même renferme la connoissance parfaite de la Religion de toutes les Nations, que les Anciens

ciens appelloient Celtiques; les Gaulois, les anciens Bretons, les Germains, depuis le Rhin jusqu'au Danube, & de là jusqu'au Boristéne & au Pont-Euxin, les Celtiberes; les habitans de la Gaule Cisalpine, les Galates de Phrygie, les Scordistes de Pannonie, les Celto-Scythes, & autres Peuples, dans les veines desquels couloit le sang Gaulois. Mais le moyen qu'un Frontispice pût soûtenir une telle énumeration?

On a donc pris le parti de s'arrêter au Titre, qu'on voit aujourd'hui à la tête de l'Ouvrage, comptant que les personnes versées dans l'Antiquité, & qui sçavent la parfaite ressemblance de Mœurs, de Coûtumes, de Loix, de Religion, de Gouvernement & d'Usages, qui regnoient parmi toutes ces Nations, ne pourroient s'y méprendre; & qu'à l'égard du reste, un article de la Preface y suppléeroit.

L'ordre, la clarté & la précision demandoient qu'on traitât la Religion des Gaulois en cinq Livres, qui feront deux Volumes *In quarto*. Cette division sert à ranger les matieres chacune en sa place, & à en bannir le cahos & la confusion qui en seroient inseparables. On ne dit rien qui ne soit tiré du sein même des Originaux, soit Auteurs, soit Monumens Antiques: & la quantité de recherches qu'on met en œuvre, fait qu'on se flatte de n'avoir presque rien laissé échapper, qui merite quelque attention.

La matiere sur laquelle on a travaillé est toute neuve, aussi bien que les principes que l'on avance. La Religion des Gaulois paroît n'avoir été connuë ni des Anciens, ni des Modernes. Des recherches long-tems meditées, des reflexions rapprochées les unes des

Digitized by Google

autres, & comparées ensemble, de profondes lectures ; enfin l'approbation des meilleurs Antiquaires, donnent lieu de se flatter que l'on a fait des découvertes, & que l'on a trouvé la clef des mysteres, que personne n'a encore développez. Par là on s'est vû en état de relever bien des méprises sur des points essentiels de la Religion, même des Grecs & des Romains, qui avoient liaison avec quelques traits de la Religion des Gaulois.

Les Figures qui seront jettées dans les endroits de l'Ouvrage, qui leur sont propres, seront très-fideles, & la gravure se fera par un habile Maître. On sera frappé d'étonnement de voir comme ressusciter plusieurs differens Portraits de Druides & de Druidesses, & ceux de tant de Dieux, dont on ne connoissoit gueres ni le nom ni la figure, ou dont on avoit des idées & des notions diametralement opposées. La draperie, les symboles, l'attitude même de toutes les Divinitez y seront expliquées, aussi-bien que les marques de distinction, qui étoient propres aux Druides & aux Druidesses.

Pour justifier toutes ces veritez, que l'on auroit peut-être de la peine à se persuader sur la foi d'un Programme, où l'on seroit interessé à les avancer, on choisit exprès les monumens de la Cathedrale de Paris, que tous les Antiquaires regardent comme le morceau le plus authentique, le plus curieux, & le plus sacré de la Religion des Gaulois. Le souvenir de la découverte qui en a été faite, est encore tout récent, & les Dissertations que tant de Sçavans de France & d'Allemagne ont publiées pour les expliquer, sont entre les mains de tout le monde. Qu'on compare ces excursions litteraires, & cet amas confus d'érudition

Grecque,

Digitized by Google

Grecque, Romaine, Gauloise, Teutonique & Saxonne, avec les seuls Articles suivans, où l'on réduit sous un point de vûë tout ce qu'on dit dans l'Ouvrage avec plus d'étenduë.

I. La premiere face de la premiere pierre contient le sens de cette Inscription : SOUS L'EMPIRE DE TIBERE CESAR AUGUSTE, LES *NAUTES* du Pays ou Canton ; dont PARIS étoit la Métropole, ONT CONSACRÉ SOLEMNELLEMENT CET AUTEL A JUPITER TRÈS-BON ; TRÈS-GRAND.

II. Les *NAUTES* sont representez sur les reliefs de la seconde & de la troisiéme face de la même pierre, le mot Celtique EURISES, qui signifie *Nautes* ou *Bateliers*, est la preuve de cette verité. Ces *Nautes* assistent à la dédicace de l'Autel de Jupiter ; & pour la rendre plus éclatante, ils consacrent une Couronne de grand prix, que le plus qualifié de la troupe offre au nom de tous. Ils sont armez, selon la coûtume constante des Gaulois, de ne faire aucun acte de Religion, sans être armez de toutes pieces.

III. Le premier mot de l'Inscription de la derniere face, dit tout seul que les personnages sculptez au-dessous sont des Druides, qui font la dédicace de l'Autel. Ces Druides forment un groupe disposé en un sens different de ceux des autres faces, pour des raisons qui sont expliquées dans le corps de l'Ouvrage. L'autre mot de l'Inscription apprend que le GUI de chêne, cette plante qui étoit l'objet du culte le plus intime & le plus religieux du *Druïdisme*, avoit servi à rendre la consecration de l'Autel plus auguste, plus pompeuse, plus magnifique.

IV. La seconde pierre n'a que deux faces, dont les inscriptions & les bas-reliefs soient

interessans. La premiere de ces faces represente l'Etre suprême que les Gaulois avoient d'abord uniquement reconnu ; mais qu'ils avoient enfin partagé en plusieurs autres Divinitez. Cet Etre suprême est ESUS, terme qui signifie Dieu. *Esus* est lettre pour lettre le ΖΕΥΣ des Grecs ; le Dieu Inconnu des Athéniens, le Dieu sans nom des Samaritains & le Dieu ineffable des Juifs. *Esus*, est ici representé coupant le Gui de chêne avec une faulx d'or : cérémonie si sainte & si relevée pour les Gaulois, que toute leur Religion s'y rapportoit.

V. La derniere face est chargée d'une Divinité extraordinaire, que les Gaulois honoroient sous le nom de TARVOS TRIGARANUS, c'est-à-dire, *Taureau à trois Gruës*. En effet le Taureau est ici representé avec trois Gruës. Ce Taureau étoit d'airain, & placé dans un lac, qui portoit son nom. Les Gaulois qui avoient des procès, se rendoient à ce lac sur un lieu élevé, où les parties chacune à part mettoient des gâteaux sur une même planche. Les Gruës venoient dévorer les gâteaux des uns, & éparpiller ceux des autres. Les Gaulois prenoient cela pour un Arrêt ; & ceux dont les gâteaux étoient éparpillez, avoient gain de cause.

VI. la derniere pierre, de même que la précedente, n'a que deux bas-reliefs qui méritent l'attention des Sçavans. Le premier offre la Figure d'un Dieu Cornu ; aussi s'appelle-t-il CERNUNNOS, terme Gaulois qui signifie *Corne*, qui perce comme un *fer de lance*, ou comme *un soc de Charruë*. Sur quoi on doit remarquer que les Anciens donnoient au soc de charruë la forme d'un fer de lance. Les Cornes de *Cernunnos* sont singulieres ; elles sont droites,

droites, longues & fourchues. Ces Cornes sont accompagnées de deux oreilles de Satyre, & dans ces Cornes sont passez deux colliers de chiens de chasse faits à l'instar des *Armilla*, (*a*) que les Anciens portoient à leurs bras.

Le culte de *Cernunnos* étoit le plus souvent renfermé dans les bois & les forêts : il avoit pour objet les vœux, que les Gaulois lui adressoient dans l'exercice de la chasse des bêtes fauves, qui étoient chez eux si frequent & si noble Les bêtes fauves qu'ils couroient avec le plus d'ardeur, étoient l'Elan, l'Ure, le Cerf & le Dain. Quatre *Cernunnos* differens que l'on produit, font foi que les Gaulois donnoient à ce Dieu les Cornes de toutes ces sortes d'animaux ; parce que les Gaulois imploroient son secours, pour éviter les coups de l'Ure & de l'Elan ; contre lesquels la force & l'adresse étoient souvent inutiles. Toutefois la Jeunesse Gauloise n'acqueroit de gloire & de réputation, qu'à proportion du nombre des Ures qu'elle prenoit : on en exposoit les Cornes dans les lieux publics ; on les gardoit soigneusement, & on les faisoit border d'argent pour les étaler, & les faire servir dans les festins d'éclat.

VII. Enfin la derniere face de la troisiéme pierre, semble être l'original, sur lequel Pline a fait la description de la maniere curieuse, dont les Druides épioient le moment de se saisir de l'Oeuf Anguinum, élevé en l'air par les sifflemens d'une multitude de serpens, qui l'avoient formé. Ces animaux irritez qu'on leur enlevât le chef-d'œuvre de leur art, cher-

(*a*) Bracelet que l'on portoit au bras, assez près de l'épaule, appellé en latin *Armus*, d'où *Armilla* est dérivé.

cherchoient à s'élancer sur le Druide qui avoit fait le coup, & couroient après lui tous à la fois pour ratrapper leur trésor. Cet Oeuf, source d'un cercle perpetuel de bonheur & d'élevation pour celui qui le possedoit, n'étoit dans son origine qu'une fiction ingenieuse, dont les premiers Philosophes s'étoient servi pour expliquer le sistême de la création du monde, & du germe des créatures.

C'est tout ce que les bornes d'un Livre de la nature de celui ci, permettent de dire sur les bas-reliefs de l'Eglise de Notre-Dame de Paris. On hazarde ces réflexions, afin que le Public puisse là-dessus porter un jugement exempt de toute prévention sur tout l'Ouvrage. Les Sçavans qui ont consacré leurs veilles à déchiffrer ces Antiques, ne doivent pas inferer de là qu'on ait en vûë, ni de décréditer leurs recherches, ni même de vouloir se mesurer avec eux; on ne veut que pressentir le goût des meilleurs Critiques, & les porter eux-mêmes à nous enrichir de choses infiniment meilleures que celles qu'on veut produire.

Au reste les Monumens de la Cathédrale de Paris, qui ont passé jusqu'ici pour le meilleur morceau d'Antiquitez Gauloises, qui soit venu jusqu'à nous, auront bien de la peine à soutenir, j'ose dire, cette réputation, quand ils seront en parallele avec plusieurs autres, ausquels on doit faire voir le jour. Les derniers, outre leur excellence & leur rareté, auront toûjours sur les premiers l'avantage d'avoir été respectez par les temps, & d'offrir aux Antiquaires les plus délicats un coup d'œil capable de satisfaire leur curiosité.

Tous ces Monumens ensemble occuperont environ quarante cinq Planches. Ces Figures

seront

seront accompagnées de quantité d'Inscriptions rares, choisies, instructives, décisives, dont on ne connoissoit gueres le prix. Enfin l'Ouvrage sera encore enrichi de plusieurs Médailles Gauloises, dont l'explication, d'inconnuë & de problèmatique, ou d'incertaine qu'elle étoit, sera mise dans tout le jour, dans toute la clarté & la verité dont les Antiques sont susceptibles.

Quoique l'objet principal de l'Auteur soit de faire connoître la Religion des Gaulois dans toute sa pureté, la necessité où il a été de remonter jusqu'aux sources & de suivre fidelement les seules traces qui pouvoient y conduire, lui a fait faire des découvertes considerables sur les points les plus interessans; & en meme-temps les plus broüillez de l'Histoire des Gaulois. Et comme ces points servent de base & de fondement aux principes qu'il avance, il s'est trouvé entre ces matieres, quoiqu'un peu diverses, je ne sai quel rapport réciproque, qui les fait concourir à ne faire toutes qu'un même corps.

Sur ce pied, on trouvera ici d'un côté la Religion des Gaulois telle qu'elle étoit dans son origine, & telle qu'elle étoit enseignée & pratiquée par les Druïdes; Religion, isolée, particuliere, qui n'avoit rien de commun avec la Religion des autres Peuples; & pour la désigner par le caractere qui la distingue, & & la peindre avec ses propres couleurs, Religion de PHILOSOPHES. D'autre part on verra l'origine des Gaulois, des Victimes humaines, de l'Or de Toulouse, du culte du Chêne & des Fontaines; l'origine & la forme des caracteres Gaulois, la nature de la Langue qui avoit cours dans les Gaules, le moyen de

Digitized by Google

l'entendre ; sçavoir si les Gaulois avoient des *Galles* de leur Nation ; quelle Ville des Eduens étoit BIBRACTE & plusieurs autres points & & questions semblables, à l'eclaircissement desquels on fait servir tout ce que l'Antiquité sacrée & profane a de trésor & des richesses.

Le Public est averti qu'on distribuë à Paris un nouveau Livre qui concerne les Finances. Comme cet Ouvrage est unique dans son espece, & qu'il renferme dans un ordre nouveau generalement tout ce qui regarde les Finances & la pratique des Bureaux, on se flatte qu'il sera goûté du Public ; en voici le titre : *Dictionnaire des Finances, contenant* la signification de tous les termes de Finance, leur définition, leur usage & leurs differentes applications dans toutes sortes d'affaires.

L'explication de tous les droits qui concernent les Domaines du Roy, les Aydes, les Gabelles, les cinq grosses Fermes, les Tailles, le Taillon, la Capitation & autres Droits & Impositions qui se levent dans l'étenduë du Royaume.

L'établissement des Conseils du Roi & des Cours Souveraines, qui ont rapport aux Finances, l'étenduë de leur Ressort & les differentes matieres dont elles connoissent.

Les Départemens de Messieurs les Secretaires d'Etat & des Intendans des Finances, avec le détail des affaires dont ils sont chargez.

La création de toutes les Charges de Finance, es obligations, les fonctions & les Privileges dont joüissent les Officiers qui en sont pourvûs. Le tout prouvé par les Ordonnances de nos Rois, & appuyé sur l'usage reçû & pratiqué dans tous les Bureaux des Financiers. Cet Ouvrage est necessaire aux Receveurs, Tresoriers

riers & Fermiers Generaux, Traitans, Sou-Traitans, & generalement à tous les Interessez dans les affaires du Roi, ou chargez de quelque recouvrement & perception de deniers Royaux, A tous les Commis employez dans les Bureaux, qui ne peuvent se dispenser d'en avoir un, pour se mettre au fait de toute sorte d'Emplois. Vol. in 12. A Paris chez Jacques Josse, Imprimeur-Libraire, ruë saint Jacques, à la Colombe Royale. Theodore le Gras, au troisiéme Pillier de la grand'Salle du Palais, à l'L couronnée. Guillaume Cavelier, ruë saint Jacques, au Lys d'or. La Veuve Saugrain, au milieu du Quai de Gêvres, à la Croix Blanche.

On trouve chez les mêmes Libraires, & du même Auteur le BANQUIER FRANÇOIS, *ou la Pratique des Lettres de Change, suivant l'usage des principales Places de France. Seconde Edition revûë & corrigée.*

BRIASSON, *Libraire à Paris, ruë saint Jacques, à la Science*, imprime un Ouvrage qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres, in* 12. Ce volume paroîtra à la fin du mois de Novembre prochain, & ne sera que le commencement d'un Ouvrage d'une longue suite.

L'Auteur s'est proposé de recueillir tout ce qui peut concerner la Vie de ceux qui se sont distinguez dans la Republique des Lettres. Il marque leur naissance, leur religion, leurs differens em-

pois, leurs sentimens, leurs voyages, le temps, le lieu où elle est arrivée; enfin tout ce qui peut interesser l'Histoire des Sçavans, & finira par le Catalogue raisonné de leurs Ouvrages, dont il marquera les differentes Editions, & ce qu'il y a de singulier.

Il ne borne ses recherches à aucun Pays, & parlera des Sçavans de tous âges, à mesure qu'il aura pû ramasser tout ce qu'il aura à en dire. Comme il ne donne que des Memoires, ils seront separez les uns des autres, & dans l'ordre qu'il les aura recueillis.

L'Auteur espere que son dessein sera approuvé des Sçavans & des Curieux, & qu'ils seront sensibles à la gloire qui doit leur en revenir. Mais comme l'Ouvrage est d'une longue haleine, & demande beaucoup de recherches, qu'il sent qu'il a besoin de ces mêmes Sçavans & de leurs lumieres pour le remplir avec exactitude, il les invite à lui faire part de leurs connoissances dans l'Histoire, & à lui communiquer les Memoires qu'ils peuvent avoir, leur promettant de sa part la plus parfaite reconnoissance.

Le Libraire de PARIS qui entreprend l'impression de cet Ouvrage, satisfera bien ceux qui se donneront la peine de faire quelques recherches utiles & con-

Digitized by Google

formes à l'idée de l'Auteur, & au plan de cet Ouvrage.

On recevra les Memoires, Eclaircissemens, Anecdotes, & autres Pieces sur l'Histoire Litteraire, dont on fera fidellement usage. Et pour la satisfaction de ceux qui voudront travailler des Memoires & Pieces entieres, l'Auteur consent que leurs Ouvrages soient imprimez sans y rien changer, & avec leurs noms, pourvû que cela se puisse, & ne dérange rien dans son dessein.

Il faudra s'adresser pour cet Ouvrage au Libraire de PARIS, dont l'adresse est cy-dessus, à qui on prie d'envoyer les Memoires; ou bien *à Amsterdam, à Hermam Vytvverf*, Libraire, chez qui on trouvera aussi ce Livre dès qu'il sera imprimé.

Jacques Vincent, Imprimeur Libraire à Paris, imprime l'Histoire de la Medecine depuis Gallien. Cet Ouvrage a fait beaucoup de bruit en Angleterre, où il s'en est fait plusieurs Editions dans une même année. On a traduit cet Ouvrage en François. M. Freind, qui en est l'Auteur, a revû la Traduction qui a été faite sous ses yeux. Il y a ajoûté beaucoup d'Observations, qui rendront l'Edition Françoise encore plus parfaite que l'O-

riginal. On lui a donné une forme semblable à celle de la derniere Edition de M. Le Clerc.

On vient de réimprimer les deux Instructions Pastorales sur les Promesses de Jesus-Christ à son Eglise, par feu M. Bossuet, Evêque de Meaux. *A Paris chez Delusseux, ruë S. Etienne d'Egrès.*

On a commencé dès le mois de Mai de cette année 1726. d'imprimer à Londres en deux vol. *in fol.* le veritable Etat de la France, dans lequel on voit tout ce qui regarde le Gouvernement Ecclesiastique, le Militaire, la Justice, les Finances, le Commerce, &c. & en general tout ce qui peut faire connoître à fond & en détail cette Monarchie : extrait des Memoires dressez par les Intendans du Royaume par l'ordre du feu Roi, & à la sollicitation du Duc de Bourgogne. Par M. le Comte de Boulainviliers, auquel on a joint des Memoires abregez sur l'ancien Gouvernement de la France, par le même Auteur.

On mettra à la tête de cet Ouvrage une Carte nouvelle & exacte de la France, divisée dans toutes ses Generalitez. Cette Carte se fait à Paris par M. d'Anville ; Geographe ordinaire du Roi. On la

Digitized by Google

la promet plus exacte & plus précise qu'aucune qui ait paru jusqu'à présent. L'exactitude de cette Edition, la beauté du papier & du caractere ne seront pas un petit avantage à un Ouvrage aussi utile au Public.

Cet Ouvrage sera achevé d'imprimer en Mars prochain, & les Souscriptions se recevront à Londres jusqu'en Janvier chez les Sieurs Dunoyer dans le Strand, à l'enseigne d'Erasme. Les Freres Innisf, vis-à-vis saint Paul. Rocairol, près de Leicesterfields. Pierre Coderc, dans Little Nieuport-Street & Jackson, dans le Pallmall, près de saint James.

FIGURES de differens caracteres, de Paysages & d'Etudes, dessinées d'après Nature. Par ANTOINE WATTEAU, Peintre du Roi en son Academie Royale de Peinture & de Sculpture, gravées à l'eau-forte par les plus habiles Peintres & Graveurs du temps, tirées des plus beaux Cabinets de Paris. *Tome premier, in fol.* A Paris, chez Audran, Graveur du Roi, en son Hôtel Royal des Gobelins; & chez F. Chereau, Graveur du Roi, ruë saint Jacques, aux deux Pilliers d'Or. 1726. *Prix* 48. *liv.*

Voici un grand Ouvrage que les Curieux

rieux en Peinture & en Estampes attendent avec beaucoup d'impatience. Il y a tout lieu de croire qu'ils seront extrêmement satisfaits du soin & de l'habileté des Graveurs, qui ont conservé par tout l'esprit, le feu, la finesse & l'élegance du dessein, des airs de tête, &c. & ce je ne sçai quoi de galant, de vif, & de vrai qui picque si agréablement les gens de goût, & qui caracterise les Ouvrages du celebre Watteau, qu'on estime & qu'on recherche de plus en plus avec une grande avidité.

Qui doute que ce Recüeil ne soit infiniment agréable au Public, qui pour une somme modique pourra satisfaire sa curiosité au défaut des Originaux, & posseder les plus beaux Ouvrages de cet habile Maître.

Ce Volume, qui sera suivi de quelques autres, où l'on trouvera l'Oeuvre entier de Watteau, est composé de 108. pages qui font 133. Planches, sans y comprendre l'abregé de la Vie de l'Auteur, son Epitaphe en Vers Latins, d'une excellente main, & la Traduction en Vers François, qui fait sentir bien des beautez de l'Original. La voici.

EPITAPHE

Digitized by Google

EPITAPHE DE WATTEAU,

PEINTRE FLAMAND.

SI l'aimable vertu pour ton cœur eut des charmes,
Si de l'Art du Pinceau tu sentis les attraits,
Du celebre Watteau considère les traits,
Et les honore de tes larmes.

Noble dans ses Contours, correct en ses Desseins,
Il sçût rendre à nos yeux la Nature vivante,
Tel autrefois Apelle à la Grece sçavante
Montra ses Chefs-d'œuvres divins.

Heureux en s'écartant du sentier ordinaire,
Sous des Groupes nouveaux il fit voir les Amours,
Et nous representa les Nymphes de nos jours
Aussi charmante qu'à Cythere.

Sous les habits galants du siecle où nous vivons,
Si-tôt qu'il nous traçoit quelques dances nouvelles,

Les

Digitized by Google

Les Graces à l'envi de leurs mains immortelles
Venoient conduire ses Crayons.

Avec quelle élegance, au fond d'un Paysage,
Plaçoit-il les Forêts, les Grottes, les Hameaux,
On croyoit voir encor ces fertiles Coteaux,
Si chers aux Dieux du premier âge.

Quelque nom qu'il s'acquit par ces rares talens,
Ce nom, par ses vertus, fût encore plus illustre;
A peine à la moitié de son huitiéme lustre,
La mort vint terminer ses ans.

Son esprit plein de feu, dès sa tendre jeunesse,
A de longues douleurs assujettit son corps,
Une noire Phtisie en usa les ressorts,
Et mêla ses jours de tristesse.

Mais que sert de former d'inutiles regrets!
Il vit dans ses amis, il vit dans ses ouvrages.

De

Digitized by Google

De ma vive amitié ces Vers seront les gages,

Je les lui consacre à jamais.

M. l'Abbé Fremy, Auteur de *la Dissertation préliminaire, ou Essai d'une nouvelle Methode pour l'explication des Auteurs Latins, & pour la composition des Themes, à la faveur d'une Regle monosyllabique, & de certains Hieroglyphes qui soulagent la memoire*, &c. vient de faire voir à plusieurs Sçavans, tant par theorie que par experience, que depuis trois ans il avoit beaucoup encheri sur les idées avantageuses qu'ont donné de cette Methode les Journaux de Paris & de Trevoux. Il a découvert qu'elle se prêtoit à plus de 50. Operations grammaticales, que tout Septiéme pouvoit executer lui seul & par lui-même. Par là, il prétend exempter les Maîtres d'entrer dans une infinité de minuties & d'ennuyeux détails qui consomment leur tems, épuisent leur patience, & sont les sources trop ordinaires des larmes des Disciples, & de ne leur laisser que la flatteuse occupation qu'il designe dans son Livre, qui est » de » produire leur érudition, afin d'étendre les » idées naissantes de leurs Eleves, tantôt par » l'exposition des principes du Christianisme; » tantôt par le recit d'un fait historique.... » Enfin, par mille curieuses remarques, qui » en réveillant l'attention des Disciples, ser- » viroient à faire sentir la force des expres- » sions & la beauté des pensées d'un Auteur, » avec la juste application qui s'en pourroit » faire, pour former le cœur & l'esprit.

A l'égard de ce grand nombre d'Operations

tions de Grammaire, M Fremy en démontre six choses. 1. Qu'il n'a point encore paru de Methode qui ait suffi au plus spirituel Disciple, pour faire une seule de ces Operations sans le secours d'un Maître, du moins avec autant de facilité & de précision. 2. Que cette facilité de faire sans Maître ces Operations est absolument necessaire ; si avec M. Rollin on suppose, comme la raison & la bonne éducation le demandent, que la principale fonction des Maîtres doit être d'enseigner les Belles-Lettres *par rapport à l'esprit & au cœur.* Autrement il assure qu'il faudroit au moins deux Maîtres pour chaque Ecolier. 3. Que de ces 50. Operations, qui suivant la Methode ordinaire, exceptoient chacune pour être pratiquée des expediens particuliers & penibles, il s'en trouve 40. réünies dans une seule, qui est si facile, dit-il, qu'il suffit de sçavoir lire pour l'executer, dautant qu'elle bannit la peine & les dégouts, que les commençans surtout éprouvent à chercher dans les Dictionnaires les plus commodes. 4. Que ces Operations renferment toutes les voyes les plus naturelles & les plus courtes, qu'il semble qu'on puisse imaginer, pour apprendre une Langue qui n'est plus vivante, & que leur totalité peut servir de regle certaine pour apprecier chaque Methode écrite en ce genre. 5. Que cette Methode est toujours accompagnée d'une espece de démonstration proportionnée à la capacité des moins intelligens, tant pour enseigner les autres, que pour apprendre soi-même : ensorte que dès la premiere Leçon on peut être également Maître & Disciple, à commencer par l'Auteur le plus difficile comme par le plus aisé ; Perse & Tacite se trouvant, pour

ainsi

ainsi dire, de niveau avec Phedre & Eutrope. Le tout assaisonné d'une maniere si interessante, que l'étude de la Langue Latine est moins pour toute sorte de personnes de l'un & de l'autre sexe, de quelque âge qu'elles soient, une occupation serieuse, qu'un amusement des plus recreatifs. 6. Qu'il n'est besoin que d'une demi heure pour convaincre de l'efficacité de cette Methode le sçavant ou le non sçavant le plus incredule.

Il faut esperer qu'enfin M. Fremy développera bien-tôt tout le systême de cette Methode, qui pourra être utile aux Belles-Lettres, & d'un grand soulagement pour la jeunesse dans ses études, si tout ce que l'Auteur vient d'en dire est bien veritable.

Nous avons donné dans le Mercure du mois d'Avril dernier, l'Eloge de M. le Cerf de la Vieville, Garde des Sceaux du Parlement de Normandie. Le R. P. le Cerf, Religieux Benedictin de l'Abbaye de Fecamp, Auteur de cet Eloge, & digne frere de feu M. de la Vieville, en nous faisant l'honneur de nous écrire depuis peu sur un autre sujet, nous marque qu'il s'est glissé une erreur de datte considerable dans cet Eloge: il est dit, page 678. du Mercure, que le Roi Charles IX. donna des Lettres de Noblesse à Pierre le Cerf, il falloit dire Charles VII. Cette erreur saute aux yeux, & se rectifie, pour ainsi dire, d'elle-même dans la même

page,

Digitized by Google

page, où il est dit, que ces Lettres de Noblesse sont dattées de l'an 1449. Nous sommes au reste bien mortifiez de ne pouvoir pas imprimer ce que le R. P. le Cerf vient de nous envoyer : l'exacte neutralité qui nous convient, & que nous avons resolu de garder dans les contestations litteraires qui s'élevent entre les Auteurs, ne nous permet pas de suivre l'inclination que nous aurions de lui faire plaisir en toute autre occasion.

Le Mardi 12. de ce mois, à l'Assemblée publique de la rentrée de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, où il y eut un fort grand concours, M. l'Abbé Gedouin ouvrit la Scéance, par la lecture d'une Dissertation sur le bon goût dans les Ouvrages d'esprit. Il prouva que le goût naturel ne peut acquerir toute sa perfection en fait de Poesie & d'Eloquence, que par la lecture des anciens, comme Homere, Virgile & Ciceron, & que tous ceux qui se sont écartez de ces Modeles, modernes & autres, n'ont employé qu'un goût mesquin ou defectueux dans leurs Ouvrages. Le stile ou le sujet de cette Dissertation firent beaucoup de plaisir.

Le

Digitized by Google

Le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, Benedictin, lut ensuite une Dissertation sur le *Nimbus* des Anciens, Cercle lumineux, ou Couronne à rayons, qu'on voit aux Portraits de quelques uns de nos premiers Rois sur leur Monnoye. Les Payens mettoient cette Couronne autour de la tête de leurs Divinitez, & les Romains en ornoient les têtes des Empereurs, sur leurs Médailles, après leur consecration, surtout celles des Empereurs du bas Empire. Ce même Cercle a été employé dans le Christianisme, autour de la tête de Jesus-Christ, des Martyrs, & des Saints dans leurs Images. Ce Discours, appuyé de preuves & d'exemples, tirées de l'Antiquité & de notre Histoire, étoit rempli de recherches très-sçavantes & très-curieuses.

Cette Scéance finit par une Dissertation de M. l'Abbé Sallier, sur l'origine, le progrès, & le caractere des Parodies, chez les Grecs, chez les Romains & chez les François. Il donna des regles pour la composition de ces sortes d'Ouvrages. Ce Discours, qui a paru très-curieux & très-bien écrit, fut generalement applaudi.

Le Mercredi 13. l'Académie Royale des

Digitized by Google

des Sciences tint aussi son Assemblée publique. M. de Fontenelle lut d'abord l'Eloge de feu M. de Lisle, associé Astronome, & premier Geographe du Roi, connu par ses grands talens pour la Geographie ancienne & moderne. Ensuite, M. de Mayran lut les observations qu'il avoit faites en Normandie de deux Phenomenes, ou Lumiere Boreale, l'une du 26. Septembre, & l'autre du 19. Octobre de cette année. M. Gaudin lut aussi celle du dernier qu'il avoit faite à l'Observatoire Royal, & donna ses conjectures pour expliquer la cause de ce Phenomene. M. Bolduc, le fils, finit la Sceance par la lecture d'un Memoire, dans lequel il donna une nouvelle Analyse des nouvelles Eaux minerales de Passy.

M. l'Abbé Bignon, qui présida à l'une & à l'autre Académie, résuma à la fin de chaque lecture ce qui avoit été dit, il parla avec beaucoup d'éloquence & de précision, donnant aux Académiciens qui avoient parlé, les Eloges convenables à leurs Ouvrages.

On mettra dans le prochain Mercure les Extraits de ces Dissertations.

On-

Digitized by Google

Ouverture du College Royal.

Les Professeurs du College Royal de France, fondé à Paris par François I, ont repris leurs Exercices, & commencé leur Année Académique le Lundi 18. de ce mois. Voici les noms des Professeurs qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College.

Pour la Langue Hebraïque.

Mrs Sallier & Henry.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonnier & N *

Pour les Mathematiques.

Mrs Chevalier & Pothenot, en l'absence de M. de Lisle, qui est en Moscovie.

Pour la Philosophie Grecque & Latine.

Mrs Terrasson & Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Couture & Rollin.

Pour la Medecine, la Chirurgie, la Pharmacie, & la Botanique.

Mrs Preaux, Andry, Geoffroy, & Burette.

* La Chaire de M. Boivin, mort depuis peu, n'est pas encore remplie.

Pour

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes & E. Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs Capon & le Merre.

Pour les Langues Syriaque, Chaldaïque, Ethiopienne, Copte, &c.

M. M. Fourmont.

Ecoles de Medecine.

Le Dimanche 17. du même mois de Novembre, la Faculté de Medecine de Paris, fit aussi l'ouverture de ses Ecoles. On commença par un Discours Latin, qui fut prononcé par M. de la Hire, Docteur Regent, Membre de l'Académie Royale des Sciences, &c. L'Orateur traita de l'utilité & de la necessité de la Géometrie, pour pratiquer la Medecine avec succès. Le Discours fut fort gouté, & l'Orateur fut fort applaudi par une nombreuse Assemblée qui s'y trouva. Le lendemain les Docteurs-Regens qui professeront cette année, commencerent à donner leurs Leçons en cet ordre.

M. Brunet, *la Pathologie.*

M. de la Hire, la *Phisiologie.*

M. Bourdelin, la *Chirurgie Latine.*

M. Mattot, la *Matiere Medicale.*

M. Mongin, la *Pharmacie.*

M. Coutier doit donner en Langue Fran-

Digitized by Google

Françoise des Leçons de *Pathologie Chirurgicale*.

Les dernieres découvertes de M. du Quet, interessent les Proprietaires des Forêts, parce que les Adjudicataires des coupes de bois pourront les faire exploiter à moindres frais, par le secours d'un Moulin à vent, établi sur une Charette, laquelle peut être fixée solidement au vent dans la place la plus convenable, & la plus proche de la coupe. Outre que ces sortes de Moulins à vent pourront refendre le bois à bâtir, de même que les Moulins à vent de Hollande, ils pourront aussi le tirer de bas en haut par le secours de leurs aîles, & d'une corde pour le mettre à portée d'être refendu en planches ou autrement par plusieurs feüillets de scies appliquées sur une même monture. On pourra aussi faire servir ces Moulins, à faire mouvoir les outils necessaires à faire du merain, de la latte; on les employera à faire joüer les outils, à faire des sabots, des gamelles, des plats, des assiettes, & avec la faculté de pouvoir transplanter ces Moulins par tout où le vent pourra avoir son action.

On peut avoir tous ces mêmes avantages par le secours d'une autre sorte de construction de Moulin à vent, dont

Digitized by Google

chaque piece se démonte, pour être transportée en détail, & pour être remonté aux endroits où l'on jugeroit à propos de l'employer.

On pourra desormais transporter vingt ou trente cordes de bois, tout à la fois, par le secours de quatre chevaux seulement, avec vingt ou trente Charettes à vent, depuis le bord de la Forêt jusque à la plus prochaine Ville, ou la plus prochaine Riviere, surtout dans les Pays où le vent pourra avoir son action; les quatre chevaux serviront à sortir le bois de la Forêt, & à faire passer ces Charettes à vent les unes après les autres, aux endroits couverts où le vent ne pourroit pas agir.

Des especes de tombereaux qui piquent la terre & s'en chargent en marchant, pour la porter d'un lieu à l'autre, soit par le secours du vent, soit par celui des chevaux, dans les lieux où le vent ne peut pas agir.

Ces sortes de tombereaux seront très-utiles & très-expeditifs, pour les desseichemens des marais, pour former des canaux promptement, pour détourner des Rivieres, pour saigner des fossez, même pour apporter des sables ou autres terres de la Campagne, dans les Villes, & pour charger le fumier plus promp-

promptement, & le porter de la Ferme dans les champs.

Les pieces qui servent à ces tombereaux, réünissent en elles plusieurs avantages considerables; elles pourront être employées à labourer plus facilement, que par le soc de la charuë ordinaire, parce que la terre sera coupée & retournée, avec cet avantage, que deux chevaux en feront autant que quatre pendant le même temps.

Elles serviront à nettoyer les Ports de mer à moindres frais, & plus promptement que par l'usage des machines ordinaires, en les appliquant sur un vaisseau convenable, & en les y conformant.

Elles seront très-necessaires pour le dessablement de la Riviere de Loire, & pour toutes les autres Rivieres qui en auront besoin. On en retirera aussi de grands services pour les ouvrages des Ponts, Chaussées & Levées, en y joignant les autres découvertes mentionnées ci-dessus.

Pour répondre à toutes les difficultez qui pourroient se presenter à l'esprit de ceux qui s'interessent à ces differens travaux, ou aux Curieux, l'Inventeur a fait construire des modeles de ces découvertes que l'on fait voir au Public,

moyennant une petite retribution de douze sols par personne, pour payer le Commis qui prendra le soin de les montrer, & d'expliquer ce qui sera necessaire. Il faut s'adresser, rue de l'Arbre-sec, vis-à-vis le petit Paradis, au premier Appartement. Il y aura une Affiche à la porte.

Le sieur de l'Erpiniere, âgé de dix-neuf ans, de la Ville de Poitiers, sans avoir appris la Géometrie, ni rien qui regarde les Sciences, a fait un assemblage de dix-neuf machines differentes, telles qu'un Moulin à poudre, un Moulin à papier, un Moulin à bled, un Moulin à foulon, la Machine de Marly, une Machine pour ramer, un Metier pour la Toile, &c. qui toutes ensemble travaillent par un seul mouvement. Cet assemblage ayant été presenté à l'Académie Royale des Sciences, cette Compagnie a jugé que comme l'Auteur n'a pas eu la pratique en vûë, & qu'il n'a songé qu'à donner dans un modele portatif, l'idée d'un grand nombre de Macines differentes, il avoit fallu de l'industrie pour les disposer de façon qu'une seule Manivelle les fît toutes travailler aussi facilement qu'elles font.

M.

Digitized by Google

M. de Moz, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, voulant se rendre utile à l'Eglise, a travaillé à un nouveau Systeme de Chant, beaucoup plus court, plus facile à imprimer & à pratiquer, que tous ceux dont on s'est servi jusqu'à present. Il est exempt de toutes les difficultez & embarras des anciens, ne consistant que dans un seul principe qui constituë tout ce qui est essentiel au Chant, sans aucun bouleversement de Notes ni confusion de differens intervales, qui arrivent très-souvent dans les anciens & fatiguent extrémement. On aura par ce moyen le Psautier; l'Antiphonier, le Processional, le Graduel, generalement tout le Chant de l'Eglise, dans un petit *in douze*, pour 40. sols, qui servira en même-temps de Diurnal.

On mande de Londres, qu'au sujet d'un fameux Plongeur, qui a servi à tirer quelques trésors que la Mer avoit engloutis, quelques curieux se sont appliquez à perfectionner les Machines dont on peut se servir en pareille occasion: on en a construit une qui peut contenir diverses personnes, qu'on baisse & qu'on rehausse, & qui peut être conduite sous l'eau d'un endroit à l'autre, au gré de ceux qui sont dedans. On y peut condui-

Digitized by Google

re l'air, le rarefier & faire circuler son mouvement. On y peut respirer pendant tout un jour, aussi librement qu'en plein air. On ajoûte qu'il y a des ouvertures pour pouvoir agir & travailler sur ce qu'on trouve de précieux, le tirer du fond de la Mer.

L'Académie Royale de Peinture & Sculpture a perdu M. Barrois, habile Sculpteur, qui étoit Adjoint à Recteurs. Il mourut le 10. de Sept. dern. & le 26. suivant elle élut à sa place M. Courton le jeune, Sculpteur, dont la place de Professeur a été remplie par M. Masson, aussi Sculpteur, & celle d'Adjoint à Professeur de ce dernier, par M. d'Ulin, Peintre.

La République des Lettres a perdu M. Boivin, Garde de la Bibliotheque du Roy, Professeur Royal en Langue Greque, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Pensionnaire de celle des Inscriptions & belles-Lettres, qui mourut à Paris le 29. du mois dernier, âgé d'environ 65. La place de Garde de la Bibiotheque du Roi, vacante par cette mort, fut donnée le 2. de ce mois à M. Sallier, Professeur Royal en Langue Hébraïque & Associé de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

CHAN-

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

CHANSON EN MUSETTE.

DAns nos Hameaux tout nous engage
A chanter de l'Amour les invincibles traits ;
Sans en connoître l'esclavage,
Sans cesse nous goûtons ses plus tendres attraits.

Toûjours heureux,
Et toûjours amoureux,
Nous passons nos jours sans tourment.
Plaisirs des Dieux,
Plaisirs délicieux,
Coulez plus lentement.

Tranquille à l'ombre d'un Ormeau,
Le Berger sur son Chalumeau,
Repette à chaque instant :
Douce felicité,
Charmante volupté,
Coulez plus lentement.
Dans nos Hameaux, &c.

Digitized by Google

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continuë les Representations de *Pirame & Thisbé*, avec grand succès. C'est un magnifique Spectacle. Le Public goûte de plus en plus la Musique des sieurs Rebel & Francœur, qui en sont les Auteurs, & il attend de ces jeunes gens, qu'ils soutiendront la réputation qu'ils se sont faite dans ce premier Ouvrage.

Le sieur Pecour, dont le génie n'a jamais été plus fécond, a composé ses Balets de la maniere du monde la plus variée, la plus noble & la plus propre à chaque caractere. La Demoiselle Prevôt y danse plusieurs Entrées avec le sieur du Moulin, d'une maniere inimitable. On ne sçauroit descendre dans le détail de tous ceux & celles qui s'y distinguent, on ne peut neanmoins s'empêcher de faire remarquer le plaisir que fait le sieur Blondi en dansant sur la Chaconne, qui est un des plus beaux morceaux de Symphonie qui ait paru depuis long-tems à l'Opera. Il y a d'autres Airs de Violon d'une grande beauté, & de beaux Chœurs, sur tout celui du second Acte.

On

On donnera l'Opera de Proserpine après celui-cy.

EXTRAIT de la Comedie nouvelle de la Chasse du Cerf.

ON a rendu compte dans le Mercure du mois passé de la maniere dont cette Piece a été reçûë du Public à la premiere Répresentation. Pour laisser au Lecteur la liberté de juger si elle a mérité un meilleur sort, nous nous contenterons d'en donner icy un Extrait succinct & desinteressé.

Premiere Entrée.

Le Theatre represente une Forest où Diane permet que le Prince Acteon vienne chasser avec sa suite. L'Amour n'y trouve pas le même accès ; c'est lui qui ouvre la Scene ; il fait entendre aux Spectateurs, qu'il ne s'y est introduit que furtivement & à la faveur des Faunes & des Sylvains, qui ont pris soin de dérober cette espece d'irruption aux yeux de Diane & de toutes ses Nimphes. Il fait un monologue, dans lequel on apprend qu'il a déja rendu Zacorin amoureux de Lucinete : celle-cy est une des Nymphes de Diane : celui-là est le Fol du Prince

Digitized by Google

Acteon. Ce n'est là que le prélude de ce que l'Amour veut faire; il prétend, pour se vanger de l'insensibilité d'Acteon, rendre ce Prince amoureux de Diane. L'approche de quelques Chasseurs de la suite d'Acteon, ou plutôt le dessein qu'il a formé sur le cœur d'Acteon, l'oblige à se retirer. Dans les Scenes suivantes on parle d'une Chasse dans les termes de l'Art. Acteon vient tout éperdu, il dit que l'Amour a triomphé de son cœur, par les yeux de Diane; Zacorin lui apprend qu'il est dans le même cas que lui, & qu'il aime Lucinette. Zacorin reste seul. Ses ennuis amoureux, ou sa lassitude, le forcent à gouter les douceurs du sommeil. A peine s'est-il jetté sur un lit de gazon, que l'Amour vient & commande aux songes de lui presenter l'image de Lucinette. L'Auteur à tâché de justifier cet emploi, auquel l'Amour s'abbaisse, en lui faisant dire: que les plus grands Dieux se plaisent quelquefois à descendre à des soins qui regardent les plus simples Mortels. Ces songes sont une espece de Parodie de ceux d'Atys, en retranchant ce qu'il y a de funeste dans ces derniers. Dromon, Garde-Chasse de Diane, arrive; il cherche un Singe qui a disparu depuis quelques jours. Zacorin se ressouvient que

les

Digitized by Google

les Chasseurs d'Acteon en ont tué un à peu près depuis le même temps, dont ils ont conservé la peau, ce qui lui inspire un dessein qu'il execute dans la seconde Entrée.

Seconde Entrée.

Diane ouvre la Scene, suivie de ses Nymphes, à qui elle recommande de fuir l'approche des Chasseurs d'Acteon, & même celle des Dieux des Forêts. Ces Nymphes ont beau lui répresenter qu'elle porte trop loin l'aversion qu'elle a pour l'Amour; elle persiste dans sa résolution, & promet, en quittant ses Nymphes, un prix à celle qui dira le plus de mal de l'Amour. A peine s'est-elle retirée, qu'elles murmurent toutes contre sa severité. Elles regrettent sur tout un Singe, qu'elles ont perdu & qui les amusoit. Elles sont agréablement surprises de voir sur des arbres un animal qui ressemble à leur Singe. C'est Zacorin qui s'est couvert de sa peau pour tromper Lucinette, sous cette forme nouvelle. On l'appelle: il vient à la voix de Lucinette; on lui fait faire ses exercices ordinaires; mais par malheur Dromon, qui suivi d'une troupe de Valets, cherche le Singe perdu, arrive & se saisit du pauvre Zacorin.

rin. Le faux Singe, qui s'est déja fait connoître à Lucinette, prie Dromon de le remettre en liberté. Dromon n'y consent pas; Zacorin se sauve malgré les soins de la suite de Dromon. Les Nymphes de Diane reviennent & font le divertissement de cette seconde Entrée. Elles dansent & chantent: leurs chants sont tels que Diane les leur a prescrits. L'Amour ne tarde pas à en tirer raison. Il vient, suivi d'une troupe de Faunes & de Sylvains. Il enchante si bien les Nymphes qu'elles se livrent à ces Dieux des Forêts.

Dans une des Scenes précedentes Acteon a prié Dromon, son ancien Domesque, de parler de son amour à Diane, il s'en est chargé à recret. Zacorin lui a demandé la même grace auprès de Lucinette, il s'en est mocqué, il a decouvert à Diane l'amour qu'Acteon a pour elle. Dianne irritée, lui a ordonné de dire à son ancien Maître, que si elle entend jamais parler de sa témerité, elle en fera un exemple terrible. Dromon veut se vanger sur Zacorin du mauvais succès de sa commission; il lui dit que l'affaire d'Acteon va à merveille, & qu'ils n'ont tous deux qu'à se presenter à Diane & à Lucinette pour en être parfaitement bien reçûs. Peut-être l'ordre des Scenes

n'est

Digitized by Google

n'est pas bien observé dans cet Extrait ; mais comme la Piece a été réformée & réduite à deux Entrées ; l'ordre n'a pas subsisté tel qu'il étoit aux deux premieres representations & peut nous avoir trompé.

Troisiéme Entrée.

Diane apprenant de deux de ses Nymphes la victoire que l'Amour vient de remporter sur leurs Compagnes, est fort irritée. Zacorin trompé par Dromon, vient avec une grande securité lui demander Lucinette. La Déesse veut l'en punir avec la derniere severité ; mais les deux Nymphes demandent grace pour ce malheureux & l'obtiennent ; elles conseillent à Dianne d'aller se mettre au bain ; elle y va : Acteon vient & demande à Zacorin en quel lieu peut être la Déesse. Zacorin n'ose lui indiquer l'endroit où il peut la trouver, de peur d'exposer son Maître à quelque funeste sort ; mais Acteon lui parle d'un ton si absolu, qu'il est forcé de lui obéir. Acteon court à la Fontaine où Diane se baigne avec ses Nymphes ; Zacorin n'ose l'y suivre, il tremble pour lui-même. Un moment après il entend un grand cri qui lui annonce qu'Acteon a trouvé ce qu'il cherchoit. Ce Prince revient avec un bois de Cerf sur sa tête.

Charmé

Zoraïde, fille de Zoroastre, *La Dlle Lalande.*

Thisbé, Amante de Pirame, *Le Chanteur en femme.*

Zoroastre, Sorcier, *Le sieur Riccoboni, fils.*

Troupe d'Esclaves,

Troupe de Sorciers & de Sorcieres.

Troupe de Poëtes & de Musiciens.

Les cinq Actes de l'Opera qui a donné lieu à cette Parodie, y sont suivis pied à pied, & reduits à un : le même fond subsiste. Ninus, Chef de Flibustiers, devient Amoureux de Thysbé, malgré son premier engagement avec Zoraïde, fille du Sorcier Zoroastre. Il declare son amour à sa nouvelle Maîtresse en presence de Pirame ; & comme ce dernier ne répond que par monosyllabes, Ninus lui reproche sa taciturnité ; dont Pirame s'excuse sur le conseil que ses amis lui ont donné, de ne guere parler. Nous n'approfondirons pas le sens de cette réponse ; on prétend que c'est une Epigramme des plus vives ; mais ce n'est pas à nous à mettre au fait ceux qui n'y sont pas. Ninus donne une Fête à Thysbé ; ceux qui la composent sont des Esclaves. Leur Chef chante ces paroles, sur l'Air du second Acte de l'Opera en question.

Digitized by Google

question. *Laissons-nous charmer, &c.*

Que de nos transports
Naissent des accords,
Qui surpassent Lully,
En vif, en joli;
Si par fois nos vers
Vont un peu de travers,
Un bon air à danser
Les fait passer.
La Musique,
Quoi qu'antique,
Par nos soins se recrepit,
Et la Muse,
La plus buse,
Peut plaire en dépit
Méme de l'esprit.
Que de nos transports, &c.

Un Spectacle parfait
Ne va point sans ballet;
Que surtout ici l'entrechat brille,
Que la Fille,
Y sautille,

Digitized by Google

Et nous fasse voir
Tout son sçavoir.
Que de nos transports, &c.

Dans le reste de cette Parodie il y a beaucoup de Vers de l'Opera employez; quelques-uns le sont assez heureusement, & portent le trait de Critique. Nous avons déja dit que l'action marche à peu près comme à l'Opera; c'est pourquoi on ne juge pas à propos de la suivre exactement. Nous ne pouvons pas nous dispenser de dire un mot en passant, au sujet de la Chaconne de Pirame & Thysbé; quoique ce soit un morceau de Symphonie, dont tout le monde a été enchanté, il n'a pas été respecté par la Parodie; on a substitué à sa place une Chaconne des plus usées, où les Bassons ont tenu lieu de Basses de Violon, comme dans celle de l'Opera; mais on s'est trompé, si l'on a crû faire entendre par là, que les Bassons font tout le prix de celle des sieurs Francœur & Rebel. Le Public trouve qu'elle brille par mille autres endroits, & tout Paris leur rend encore, malgré la Parodie, toute la justice qui leur est dûë.

Zoroastre vient au secours de Pirame emprisonné; il descend dans un Char, sur

sur lequel on lit cette Inscription : *La Lanterne magique.* Pirame paroît au travers d'une grille, & prie Zoroastre de prendre garde, en détruisant la Tour, de l'écraser sous les ruines ; il le supplie aussi de ne point faire danser les Sorciers & les Sorieres de sa suite, parce que, s'ils commencent une fois, ils ne finiront point ; on a prétendu par là critiquer la longueur & la multiplicité des danses de l'Opera nouveau. Zoroastre, après avoir delivré Pirame, lui conseille de fuir avec Thysbé, pour se dérober à la poursuite de Ninus. Ils suivent son conseil. Thysbé arrive la premiere au rendez-vous. La catastrophe est la même que dans l'Opera, avec cette difference, qu'on y voit un Cerf au lieu d'un Lion. *C'est un Cerf*, dit un des Acteurs, *échappé du Faubourg Saint Germain.* On a bien entendu que ce trait de Critique portoit sur la Comedie qui a pour titre la *Chasse du Cerf.* La piece finit par la resurrection de Pirame, suivie d'une Fête, dont les Acteurs chantans & dansans, sont Poëtes & Musiciens. On les represente comme des malheureux qui meurent de faim, & qui invoquent Cerès, sous le nom de *Déesse de Gonesse.* Il n'y a presque point de Piece où les Poëtes ne soient avilis ; mais ce qu'il

qu'il y de surprenant, c'est que cet avilissement est l'Ouvrage des Poëtes mêmes.

On ajoûtera ici quelques Couplets répandus dans la Parodie qui ont été applaudis.

Dans la seconde Scene, entre Ninus & Pirame.

Ninus, Air des Trembleurs.

Elevé dans les allarmes,
Dans le tumulte des Armes,
Je ne goutois point les charmes,
Qu'un tendre amour nous produit;
Mais en mettant pied à terre,
J'ai vû la fille du frere,
De la femme de mon pere,
Ma cousine autrement dit.

Pirame & Thysbé, Duo, *sur l'Air* des Fraises.

Amusons-nous à pleurer;
Puisqu'Amour nous assemble,
On ne peut nous envier
Le plaisir de soupirer,

En-

Ensemble, ensemble, ensemble.

Thysbé pendant la nuit, sur l'Air, Rossignolet d'un vert Boccage.

Amour, que ton flambeau me guide
Dans ce moment,
Conduis une fille timide,
Vers son Amant.

Pirame, après avoir tué le Monstre, sur l'Air, Lâche la bride à son Bidet.

Thysbé, Thysbé,
Qu'êtes-vous devenuë?
Thysbé, Thysbé,
Offrez-vous à ma vûë?
A force de crier,
Thysbé, Thysbé,
Thysbé, je m'en vais m'enroüer.

Dans la même Scene, quand Pirame la croit tuée par le Monstre, sur l'Air, Margot sur la brune.

Thysbé sur la brune,
Pour attendre fortune:
Thysbé sur la brune,

Jamais

Digitized by Google

Jamais ne reviendra.
Mais son Pirame,
Par cette lame,
Toute sa flamme,
Lui prouvera,
En mourant comme à l'Opera. *Il se tue en mettant son coutelas sous le bras.*

Thysbé appercevant Pirame mort, Air du Confiteor.

Ciel! quel objet frappe mes yeux!
Pirame.

Pirame.

Quelle voix m'appelle?
Thysbé; c'est vous, sort rigoureux!

Thysbé.

O Ciel! quelle main criminelle . . .

Pirame.

Je suis venu trop tard tantôt.
Et je me suis tué trop tôt.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

LEs Lettres du Levant portent que la contagion étoit entierement cessée à Alexandrie depuis le commencement du mois d'Août dernier ; que tous les Etrangers qui s'étoient barricadez dans leurs quartiers, pour n'avoir pas de communication avec les Turcs, avoient ouvert leurs Magasins, & recommencé leur commerce ; & qu'on avoit fait la même chose à Rosette & au Grand Caire, d'où l'on mande que le débordement du Nil avoit monté plus haut cette année que la derniere : ce qui faisoit esperer une meilleure recolte de bled en Egypte. Ces Lettres ajoûtent que le Pacha qui gouverne aujourd'hui, avoit réduit les Grands du Pays à l'obéissance du Grand Seigneur, par de frequentes executions ; qu'il avoit reçû l'argent & les munitions de guerre dont il avoit besoin pour achever de soûmettre le reste de la Basse Egypte ; que cependant on avoit toûjours lieu d'apprehender une seconde revolte au Caire, à cause de la suppression des privileges des Habitans de cette Ville, ordonnée par le G. S.

Digitized by Google

TRADUCTION de la Lettre écrite par le Dey d'Alger aux Etats Generaux des Provinces Unies, au sujet de la paix concluë avec L. H. P.

Prince des Princes Abdi Pacha, Chef de la Contrée Occidentale d'Alger.

Regents d'Hollande, nos grands Amis, Salut honorable de la part de l'excellent Seigneur Abdi Pacha (à qui Dieu donne prosperité) Chef & Regent de l'Oeconomie Militaire pour la garde & conservation de la Contrée Occidentale d'Alger, (Royaume de la frontiere la plus reculée de la Haute Porte de Sa Majesté notre Empereur Sultan Achmed Chan) que nous gouvernons par la grace de Dieu & l'assistance de Sa Très-Haute Majesté Imperiale, le refuge du monde, à qui Dieu donne un long regne jusqu'au jour du Retour. Dieu très-saint & très-haut nous accorde à tous la prosperité dans le bien. *Amen.*

NOS GRANDS AMIS,

Comme par votre commandement huit Vaisseaux de Guerre sont arrivez dans le Gouvernement d'Alger, pour convertir l'inimitié qui étoit entre nous, en amitié, paix & concorde; & que de la part de cette Regence, (par le consentement des Membres du Divan, des Janissaires, de notre victorieuse Milice, & autres sages & prudens Magistrats) on a été d'accord d'avoir la paix avec vous nos amis: A ces causes, notre paix & notre amitié soit

avec

Digitized by Google

avec vous, & demeure concluë aux conditions & articles ci-devant reglez par feu Ali Pacha, de bonne memoire, sous l'expresse stipulation de toutes les choses ci-devant promises à notre présente Regence. Ainsi donc, nos Amis, le Dieu très-saint & très-haut veüille que la paix & l'amitie soit durable aussi de votre part. *Amen.*

Ecrite dans la Residence conservée d'Alger, le 13. jour du mois *Muharrem Elharam* de l'année 1139. & de l'Ere de Jesus, sur qui soit benediction, l'année 1726.

RUSSIE.

ON continuë les nouvelles levées pour mettre quarante nouveaux Regimens sur pied vers le Printems prochain, dont chacun sera composé de 2000. hommes.

Le 28. Septembre, le Comte de Rabutin, Ambassadeur de l'Empereur, ayant été averti de se trouver au Conseil particulier qui se tint ce jour-là, S. M. Cz. y ratifia en sa présence le Traité d'Alliance signé à Vienne par son Ministre le 6. du mois d'Aout dernier, & qu'on vient de rendre public. Il contient une obligation réciproque de travailler de concert à chercher les moyens les plus efficaces de conserver la paix dans l'Europe: une accession formelle de la Czarine au Traité de Paix conclu à Vienne le 30. Avril 1725. entre S. M. I. & le Roi d'Espagne; une garentie speciale de la part de cette Princesse de tous les Royaumes & Provinces possedez actuellement par l'Empereur en Europe; une garentie reciproque de la part de S. M. I de toutes les Provinces possedées pareillement en Europe par la Czarine; une promesse mutuelle de se se-

courir en cas d'attaque, & de ne point faire de paix avec les agresseurs, sans avoir tiré raison des dommages, ou sans l'approbation & le consentement de S. M. Cz. une injonction reciproque aux Ministres des deux Puissances contractantes, résidens dans les Cours Etrangeres, de s'entr'aider mutuellement pour ce qui concerne leurs interêts communs; une promesse de n'accorder de part & d'autre aucun refuge, secours ni protection aux Sujets rebelles, & de se découvrir reciproquement les desseins des ennemis; une promesse de se secourir en cas de guerre, & de fournir à la premiere des deux Puissances attaquée 30000. hommes de troupes reglées; sçavoir 20000. hommes d'infanterie, & 10000. dragons, pour la subsistance desquels il sera fait une convention particuliere; comme aussi de convenir, en cas de guerre ouverte, des moyens de repousser l'ennemi commun, & de le chasser des Provinces où il pourroit s'être fait passage dans les premieres campagnes; une retraite assurée, promise, tant au nom de l'Empereur que du Roi d'Espagne dans tous les Ports qui leur appartiennent dans l'Ocean & la Mediterranée, pour tous les Vaisseaux de la flote que la Czarine pourroit mettre en mer du consentement de l'Empereur. Il est aussi convenu par ce Traité, d'inviter le Roi & la Republique de Pologne d'acceder à cette nouvelle Alliance; & en cas de refus de la part de la Republique, d'engager le Roi à une accession particuliere en qualité d'Electeur de Saxe; de la proposer pareillement aux autres Puissances, & de leur donner le terme d'une année pour s'y déterminer. L'Empereur promet d'employer ses bons offices pour que la paix, qui n'est pas encore bien affermie entre

la

Digitized by Google

la Couronne de Suede & la Pologne, puisse devenir ferme & durable par la mediation de la Czarine ; & de faire à l'égard du Duc d'Holstein, tout ce qu'il peut exiger de S.M. I. comme garante du Traité de Travendahl, tant par rapport au Roi de Dannemarc, qu'aux autres Rois ou Princes Etrangers qui sont obligez à la garantie du même Traité ; le tout suivant la convention particuliere qui a été faite à ce sujet entre les Parties contractantes.

Le Czarowits a repris ses Etudes, qu'il doit encore continuer pendant deux ans, après quoi il sera declaré Protecteur de l'Université & de l'Academie de Petersbourg.

POLOGNE.

DAns la séance du 5. Octobre de la Diete de Grodno, on convint, après beaucoup de débats, que le Decret rendu contre la ville de Thorn, seroit executé dans toutes ses parties : que les Lutheriens seroient obligez de remettre les fonds appartenans à l'Eglise de Sainte Marie, qui leur a été ôtée, & que le Magistrat seroit tenu d'admettre les nouveaux Conseillers Catholiques.

Le 12. le Roi, après avoir pris les avis des Senateurs Ecclesiastiques & Seculiers, donna le Baton de Grand General de l'Armée de la Couronne à M. Rzewski, Palatin de Podlachie, celui de Petit General, avec le Palatinat de Mazovie à M. Chomentowski, Maréchal de la Cour, & la Charge de Castellan de Cracovie au Prince Wiesnowieski.

Le Roi de Pologne ayant accordé à la requisition des Nonces, un Diplome revocatoire de l'Election du Comte Maurice de Saxe, pour succeder au Duc Ferdinand de Cur-

Digitized by Google

lande, la lecture qui en fut faite le 9. Octbre dans la Chambre des Nonces, causa une joye universelle, & fut suivie de plusieurs acclamations de *Vive le Roi* : ensuite on y lut & on approuva le projet de l'incorporation du Duché de Curlande à la République de Pologne, au défaut d'heritiers mâles du Duc Ferdinand, de la Branche de Ketllers, sans préjudice de ses droits, possessions & libertez, aussi long-temps qu'il vivra, en le déchargeant, à cause de son grand âge & de ses services envers la République, du devoir de venir en personne faire hommage, suivant la teneur de la Constitution de 1683. & lui permettant de faire faire cet hommage par un Plenipotentiaire.

Par cet Acte, la Chambre des Nonces réünit à la Couronne de Pologne & au Grand-Duché de Lituanie, le Duché de Curlande & de Semigalle, & le Territoire de Plitten, comme ils l'ont été de tout temps, avec leurs dépendances & annexes. Elle déclare que les habitans des 60. Bailliages de ces Duchez seront reçus comme *Bourgeois* inséparables de la Pologne & du Duché de Lithuanie; qu'ils joüiront de tous les droits, libertez & Privileges qui leur ont été accordez autrefois, & qu'ils seront protegez par la République qui employera toutes les forces pour les deffendre. Elle casse & annulle toute entreprise faite contre les deffenses & Mandemens de la République, & tous les Actes qu'une Assemblée illegitime des Etats pourroit avoir faits par rapport à une prétenduë succession éventuelle, comme contraire à la Souveraineté immédiate de la République. Elle permet & assure aux Curlandois le libre exercice de la Religion, suivant la Confession d'Ausbourg,

d'Ausbourg; promettant qu'aucun d'eux ne sera forcé à le quitter, sans préjudice néanmoins du droit & exercice de la Religion Catholique dans le Duché de Curlande, suivant qu'il est prescrit par la forme du Gouvernement établi, & tels qu'ils sont approuvez par la Constitution de 1676. Elle nomme des Commissaires pour éxaminer les demandes & remontrances des Curlandois, touchant divers Reglemens pour la direction interieure du Pays & autres prétentions domestiques & étrangeres, dont ces Commissaires seront tenus de faire rapport à la République. Elle deffend à tous les habitans des Duchez de Curlande, de Somigalle, & du Territoire de Plitten, d'entretenir aucune correspondance avec les Ministres Etrangers, de tramer aucune entreprise au préjudice de la République, directement ou indirectement, à peine d'être traitez comme criminels de leze-Majesté, & de haute-trahison, suivant la rigueur des Loix, & en conformité de ce qui est établi par le Traité de Warsovie.

ALLEMAGNE.

ON apprend de Vienne qu'au commencement du mois dernier, le Comte de Colloredo, Grand-Maréchal de la Cour, alla chez le Duc de Richelieu, Ambassadeur Extraordinaire du Roy T. Ch. pour lui dire que l'Empereur avoit donné ordre que les Cavaliers du Regiment de Visconti, qui insulterent il y a quelque temps la livrée de ce Duc, fussent condamnez à être passez par les baguettes, l'assurant en même temps que S. M. I. ne demanderoit pas une plus grande satisfaction pour son Ambassadeur, si pareil cas lui

Digitized by Google

étoit arrivé ; & que par conséquent elle ne croyoit pas pouvoir lui donner une plus grande démonstration du chagrin qu'elle avoit de tout ce qui s'étoit passé. Sur cela, le Duc de Richelieu pria le Grand-Maréchal de vouloir obtenir de l'Empereur, à sa très-humble demande, la grace des Soldats, & de faire cet acte de clémence après celui de justice qu'il venoit d'ordonner, ce que le Grand-Maréchal ayant promis de représenter à S. M. I. il envoya deux heures après un Gentilhomme au Duc de Richelieu, pour l'informer que l'Empereur avoit accordé la grace qu'il avoit demandée, laquelle ne fut annoncée aux Soldats que dans le temps qu'ils alloient au supplice qui étoit déja préparé, tous les autres Soldats étant rangez en haye pour l'execution.

Un Courier arrivé à Vienne de Stokolm, a rapporté que les Etats de Suede paroissoient disposez à acceder au traité d'Hanover, comme étant plus convenable à leurs interêts.

Le bruit court qu'on travaille à un projet d'union de la Compagnie Orientale de Trieste avec la Compagnie d'Ostende, & que l'Empereur fait negocier à Constantinople une Treve de plusieurs années avec la Regence d'Alger.

ITALIE.

LEs Lettres de Sicile font monter à deux millions d'Ecus les dommages causez à Palerme par le dernier tremblement de terre.

On a reçû avis que le Sénat de Palerme avoit fait publier une Ordonnance, par laquelle il est enjoint à tous les habitans de faire reconstruire ou réparer incessamment les maisons qui ont été abbatuës ou endommagées

gées par le dernier tremblement de terre; qu'après le terme indiqué, elles seroient regardées comme abandonnées, & que le Sénat devenant proprietaire du fond, fera faire les réparations à ses frais.

On apprend de Rome, que le 28. de Septembre dernier, le Chevalier de Saint-George qui étoit revenu la veille d'Albano, alla au Monastere de Sainte Cecile, rendre visite à la Princesse Clementine Sobieska, son épouse, & le 1. d'Octobre il partit de Rome pour se rendre à Bologne, dont ses deux Fils avoient pris la route deux jours auparavant. La Chambre Apostolique a fait retirer du Palais du Chevalier de Saint-George tous les meubles, dont le Pape Clement XI. lui avoit donné l'usage, ce qui fait croire qu'il ne reviendra pas si-tôt.

Les Lettres de Venise du 11. Octobre portent que le 7. le Doge, accompagné de la Seigneurie & du Nonce du Pape, alla tenir Chapelle, selon la coûtume, dans l'Eglise dédiée à sainte Justine, à cause de l'anniversaire de la Victoire remportée sur les Turcs, dans le Golfe de Lépante, à pareil jour de l'année 1571. par les Flotes réunies du Pape Pie V. de Philippe II. Roi d'Espagne & de la République, sous le commandement de Marc-Antoine Colonne, de Dom Jean d'Autriche & de Sébastien Venier.

On mande de Bologne, que le Chevalier de Saint-George y étoit arrivé le 9. Octobre, que la Noblesse qui étoit allé le recevoir hors de la Ville l'avoit accompagné depuis la porte de Rome jusqu'au Palais Belloni, où il avoit été complimenté le lendemain par une Députation du Sénat, qui lui avoit envoyé un present de 140. Corbeilles couvertes, rem-

plies de toute sorte de Gibier & de Fruits confis, & que le même jour au soir, le Cardinal Ruffo, Légat du S. Siege, étoit allé lui rendre visite, ainsi que le Cardinal Archevéque & le Vice-Légat.

M. Banchieri, Gouverneur de Rome, a fait publier depuis peu une nouvelle Ordonnance, portant peine de bannissement contre tous ceux qui ont pris interêt aux Loteries de Genes, de Venise & de Naples, adjugeant aux dénonciateurs les lots qui écheront aux Interessez, déclarant en même-temps que ceux qui auront pû les dénoncer, & qui ne l'auront pas fait, pour quelque raison que ce puisse être, seront sujets à des peines arbitraires, telles qu'il plaira au Pape les ordonner.

On mande de Naples que l'Envoyé de la Regence de Tripoli à la Cour de l'Empereur, y étoit arrivé le 14. du mois dernier avec ses deux Fils, & une suite de 13. personnes. Le Cardinal Viceroi lui a fait donner un Appartement dans le Château neuf, où il sera défrayé par la Chambre Royale jusqu'à son départ pour Vienne, où l'on dit qu'il est chargé de négocier une Tréve de plusieurs années avec les Ministres de S. M. I.

Le 22. du mois dernier au soir, le Duc Salviati revenant à Rome d'Albano, rencontra en chemin le Prince de Monte-Mileto, dans un passage étroit, & aucun de ces deux Seigneurs n'ayant voulu ordonner à son Cocher de reculer, ils se prirent de paroles, mirent pied à terre & tirerent l'épée; mais le Cardinal del Giudice, qui étoit avec le Prince de Monte-Mileto, fut l'arbitre de leur differend, & il empêcha les suites de cette querelle.

Le 24. le Marquis Lancetti revenant aussi de

de la campagne avec quelques Prélats de ses amis, rencontra le Comte Carpegne, qui ayant une nombreuse suite, voulut l'obliger à reculer pour le laisser passer. Le Marquis Lancetti & les Prélats descendirent de Carosse; & pendant qu'ils attendoient paisiblement qu'on eût débarassé le chemin qui étoit en cet endroit là fort étroit, un Domestique du Comte de Carpegne vint, un couteau à la main, attaquer le Marquis Lancetti, qui eut le temps de se jetter sur un fuzil, dont il cassa le bras à ce Domestique.

Le Ministre du Roi de Sardaigne dépêcha le 24. un Courrier de Rome à Turin, pour y donner avis que l'accommodement des differends du S. Siege avec la Cour de Turin, venoit d'être conclu, & qu'il devoit être rendu public dans le prochain Consistoire.

On apprend de Rome & de Naples que le 19. du même mois au soir, on vit dans le Ciel une lumiere extraordinaire du côté du Nord, qui causa beaucoup d'effroi au peuple.

Un Courier venant de Rome, a assuré que la Ville d'Aquila, Capitale de l'Abruzze ulterieure, dans le Royaume de Naples, avoit été entierement détruite par un tremblement de terre.

Le Serment du renouvellement des Capitulations du Milanez avec les Grisons, fut faite à Milan le 24. du mois dernier, avec beaucoup de solemnité, le Comte de Daun, Gouverneur general du Duché de Milan, s'étant rendu le même jour au matin, de Niguarda à son Palais, les Députez des Ligues Grises y furent conduits dans les Carosses de ce Comte, accompagnez de plusieurs Sénateurs. L'Acte fut signé au bruit des salves réiterées de l'Artillerie des Remparts & du Château. Après la

signature, les Députez furent reconduits chez eux, où on les alla prendre ensuite avec douze Carosses à six chevaux pour les conduire à Niguarda. Ils y furent traitez avec toute la magnificence imaginable. Les deux Princes de Saxe Gotha, le Prince de Lichtenstein & plus de 60. autres personnes de la premiere consideration, furent invitez à ce festin qui dura jusqu'à minuit.

On est convenu dans ce nouveau Traité, qu'il pourroit passer tous les jours 400. hommes des troupes de l'Empereur par le Pays des Grisons, au lieu qu'elles n'y pouvoient passer autrefois qu'au nombre de 220. On a retranché de l'article XX. ce qui pouvoit être préjudiciable aux interêts de la France. L'Empereur est convenu de payer tous les ans les anciennes Pensions & quelques-unes des nouvelles. Les Protestans établis dans la Valteline, n'ont point été soumis à l'observance des jours de Fêtes des Catholiques, comme l'Evêque de Come le prétendoit, parce que le Pays est de sa Jurisdiction Ecclesiastique, & les Grisons ont conservé la liberté de permettre à leurs Sujets d'entrer au service des Puissances qui pourroient avoir guerre contre l'Empereur.

ESPAGNE.

LEs nouvelles de la Havane du 7. Août dernier, portent que la Flotte, partie de la Vera-Cruz le 8. Juin, y étoit arrivée le 9. Juillet, sous le commandement de Dom Antoine de Serrano. On ajoûte que le 12. Juin l'Escadre Angloise, composée de quatre Vaisseaux de ligne, de quatre grandes Fregates & de quatre petites, étant arrivée devant Porto-Bello, le Commandant des Gallions les avoit:

avoit fait décharger, ayant envoyé le trefor à las Cruzes, petite Ville située à dix lieuës de Porto Bello.

Outre le Saint Philippes & le Saint Charles, Vaisseaux de Guerre de soixante pieces de canon chacun, qui partirent pour les Indes Occidentales le 25. Septembre dernier, avec six cens Soldats, on en équipe encore trois autres de pareille force, qui seront en état de mettre à la voile incessamment.

Le Duc de Bournonville, nommé Ambassadeur Extraordinaire auprès de l'Empereur, partit le 25. Octobre pour se rendre à Vienne. Le Roi lui donne 12000. pistoles par an, autant pour son voyage, & 30000. pistoles pour ses équipages.

Le Gouverneur de Cadix ayant declaré aux Capitaines des Vaisseaux de Guerre Hollandois qui étoient dans la Baye, que l'intention du Roi Catholique étoit qu'ils eussent à se retirer dans les vingt-quatre heures, les Capitaines Wittenhorst, Elias & Ymans mirent à la voile le 4. d'Octobre, & se retirerent à Rotta pour y attendre les Vaisseaux Marchands de leur Nation qui sont encore à Cadix, avec lesquels ils doivent retourner en Hollande.

Le Vice-Amiral Jennings est parti avec quelques-uns de ses Vaisseaux pour retourner en Angleterre, & on dit que le Contre-Amiral Hopson doit croiser encore pendant quelque temps à la hauteur du Cap de Finisterre.

Le Pere Clarke, Jesuite Ecossois, à présent Confesseur du Roi, est âgé d'environ soixante ans. Il a été Recteur de differens Colleges en Italie. Il vint de Rome à Madrid il y a trois ans, & il fut fait Recteur du College des Jesuites Ecossois.

On apprend de Lisbone que la flote qui y est arrivée de Rio de Janeiro, a apporté trois millions de Cruzades pour le Roi de Portugal, & cinq millions pour le compte des Particuliers.

Le bruit court à Madrid que le Duc d'Ormond, Seigneur Anglois, qui est depuis quelque temps en Espagne, sera nommé à l'Ambassade de Moscovie.

On travaille aux moyens de trouver des fonds pour le payement des troupes, & des subsides promis à l'Empereur. Le Marquis de San-Iago, fameux Banquier de Madrid, M. Flon, autre Banquier, & les Chefs de plusieurs Compagnies, ont été mandez par Dom Joseph Patinho, qui leur a demandé s'ils étoient en état de faire au Roi une avance de 300 mille Pistoles, dont S. M. a besoin.

Le bruit court aussi qu'il a été résolu dans le Conseil de vendre plusieurs Titres d'Emplois considerables dans les Indes.

Le 19. du mois dernier à huit heures du soir, on apperçût à Madrid, du côté du Nord, une lumiere extraordinaire, qui representoit un cercle d'où partoient plusieurs colomnes, qui rendoient une clarté aussi vive que la lumiere de la pleine Lune.

Les Lettres de Cadiz portent qu'un Vaisseau de Guerre Maltois & un Genois, actuellement dans le Port de cette Ville, devoient entrer au service du Roi, & qu'on en attendoit encore trois autres d'Italie.

GRANDE BRETAGNE.

LE 20. du mois dernier, le Roi & le Prince de Galles assisterent à une nouvelle Comedie Italienne, qui a pour titre, *Arlequin France par enchantement.* On

On a eu avis que le 1. Octobre les Escadres d'Angleterre & de Dannemarc avoient levé l'ancre de devant l'Isle de Nargin, pour retourner dans leurs Ports.

On renvoya ces jours passez le Courier du Colonel Stanhope, Ambassadeur du Roi à la Cour du Roi d'Espagne, avec des ordres au Vice-Amiral Jennings de revenir en Angleterre avec quatre de ses plus gros Vaisseaux, & de laisser le reste de son Escadre dans la Mediterranée.

Le 19. d'Octobre au soir, à six heures trois quarts, on vit à Londres une lumiere Boreale très-éclatante qui dura jusqu'à trois heures du matin.

Le Vice Amiral Jean Jennings, arrivé depuis peu à Portsmouth avec cinq Vaisseaux de Guerre de l'Escadre de la Mediterranée, se rendit le 8. de ce mois à Kensington, où il eut l'honneur de saluer le Roi.

PAYS-BAS.

LE 19. d'Octobre, vers les sept heures du soir, on vit à Bruxelles une lumiere extraordinaire du côté du Nord qui dura jusqu'à onze heures & demie.

Les Directeurs de la Compagnie d'Ostende, sont convenus d'envoyer cette année deux Vaisseaux à Bengale, & deux à la Chine. Les deux premiers sont partis le 9. de ce mois, & les deux autres doivent les suivre incessamment.

Les Etats d'Hollande & de Westfrise, ont donné le 6. de ce mois leur consentement à l'augmentation des Troupes de la Republique, qui doit être de 10000. hommes.

NAIS.

Digitized by Google

NAISSANCES, MORTS des Pays Etrangers.

LE Sieur Bourgeois, Chirurgien Juré de Paris, qui a été envoyé pour accoucher la Princesse Epouse du Prince hereditaire de Modene, a mandé qu'elle étoit heureusement accouchée d'une Princesse à Reggio, le 6. du mois dernier à cinq heures & demie du soir.

Le 19. Octobre, entre quatre & cinq heures du matin, la Princesse Epouse du Prince Royal de Dannemarc, accoucha à Copenhague d'une Princesse, qui fut baptisée l'après midi, & nommée Loüise.

On a reçû avis de Brunswick que le Prince Casimir-Guillaume, Frere du Landgrave de Hesse-Hombourg, y étoit mort le 9. d'Octobre dans sa trente-septiéme année, sans laisser de posterité de Christine-Charlotte, Comtesse de Solms-Brawnfeld, qu'il avoit épousée le 31. Octobre 1722.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 13. du mois dernier, le Duc d'Orleans fit rendre les Pain-benits à la Paroisse de Fontainebleau avec beaucoup de magnificence.

Le

Digitized by Google

Le 18. M. Morosini, Ambassadeur de la République de Venise, eut Audience de Congé de S. A. R., Madame la Duchesse d'Orleans, & des jeunes Princesses ses filles.

Le 14. & le 20. de ce mois, la Reine entendit dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, le Sermon du Pere Segaut, de la Compagnie de Jesus, & le 17. S. M. assista à la Prédication du Pere Perusseau de la même Compagnie.

M. Ogier, Receveur General du Clergé, n'a plus cette Charge, M. Olivier de Senozan, a été nommé par l'Assemblée du Clergé pour la remplir, sous le titre d'Intendant General des Affaires du Clergé de France, avec l'agrément du Roi. Il aura sous lui un Tresorier dont il sera la caution.

Le Roi a fait remise au Clergé, sur le Don gratuit accordé d'une somme de 750000. livres pour les frais des deux dernieres Assemblées.

On a appris par un Courrier dépêché par le Maréchal d'Estrées, que l'ouverture des Etats de Bretagne s'étoit faite à S. Brieux le 15. du mois dernier, & que le 16. les Etats avoient unanimement accordé au Roi le Don gratuit demandé de la somme de 1800000. liv.

Ce

Ce Maréchal donna à manger le même jour aux Députez avec beaucoup de magnificence. Il y avoit 4. tables de 45. couverts chacune & 8. de 12.

Le 28. de l'autre mois, la grande Gondole, dans laquelle le Roi va à la Chasse, versa sur les sables de la Forêt de Fontainebleau, sans que S. M. fut blessée, ni aucun des onze Seigneurs qui étoient avec Elle.

M. de Sauroy a été rétabli dans sa Charge de Tresorier General de l'Extraordinaire des Guerres; il fera l'exercice de 1727.

Le 11. du mois dernier, deux fils d'un Procureur au Parlement, l'un âgé de 8. ans & l'autre de 9. joüant au Volant, eurent une petite dispute d'enfant; l'aîné dit en badinant à son frere qu'il le tuëroit avec un pistolet qu'il trouva sous sa main, mais le coup partit, & il tua effectivement son frere.

Le Roi Stanislas & la Reine son Epouse, qui étoient arrivez le 16. au Château de Ravannes près de Moret, en partirent le 24. pour Chambord. Pendant leur séjour dans cette maison, ce Prince & cette Princesse, alloient tous les jours à Fontainebleau, *incognito*, chez la Reine, où le Roi les a vûs deux fois.

Le

Le Roi a nommé le Marquis de Bonac, ci-devant Ambassadeur de S. M. à la Porte Othomane, pour remplacer le Marquis d'Avarey dans l'Ambassade de Suisse.

Le premier de ce mois, Fête de la Toussaints, le Concert spirituel recommença au Château des Tuilleries, on y chanta *Exurgat Deus*, & *Dominus regnavit*, deux anciens Motets de feu M. de la Lande, qui furent très-bien executez; Les Dlles Antier & Pelissier, & le sieur Chassé, de l'Académie Royale de Musique, y chanterent quelques morceaux qui furent très-applaudis; le sieur Blavet, dont on a déja parlé, y joüa des *Concerto* sur sa Flute traversiere, qui firent un extrême plaisir à la nombreuse Assemblée qui s'y trouva. Le même Concert doit recommencer le 8. du mois prochain, Fête de la Conception de la Vierge, de même que la veille & le jour de Noël.

Le premier de ce mois, Fête de tous les Saints, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, la grande Messe, célebrée pontificalement par l'Evêque de Valence, & chantée par la Musique. L'après midi LL. M. entendirent le Sermon de l'Abbé Hardoüin, ensuite les Vêpres & celles des Morts, qui furent chan-

tées

tées par la Musique, & ausquelles le même Prélat officia.

Le 2. jour des Trépassez, le Roi & la Reine entendirent la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique.

Le 3. la Reine entendit dans la même Chapelle, le Sermon du P. Perusseau, Jesuite, & le 6. S. M. assista à la Prédication du P. Segaut, aussi Jesuite.

Le 7. de ce mois, le Roi, après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, commença ses Stations pour gagner le Jubilé de l'Année Sainte, qui a été ouvert dans le Diocèse de Sens le 28. du mois dernier. S. M. fit sa seconde Station dans la Chapelle de S. Saturnin de la Cour Ovale, & elle les continua dans l'Eglise de la Paroisse, devant le grand Autel, & à la Chapelle de la Sainte Vierge. Le Roi a continué depuis à faire tous les jours quatre Stations.

Le 11. la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier; & l'après-midi L. M. entendirent dans la Chapelle du Château la Prédication du P. Segaut, de la Compagnie de Jesus. Le soir, la Reine commença ses Stations du Jubilé, & elle continua de les faire tous les jours. S. M.

assista

assista le 13. au Sermon du Pere Perusseau.

Le 12. l'Ouverture du Parlement se fit avec les Ceremonies accoûtumées, par une Messe celebrée pontificalement dans la grand' Salle du Palais, par l'Evêque, Comte de Châlons, Pair de France, à laquelle M. Portail, Premier Président, & les Chambres assisterent.

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye de Faremoutier, de l'Ordre de S. Benoist, au Diocèse de Meaux, vacante par le décès de Madame de Beringhen, a été donnée à la Dame Olimpe-Felicité-Therese-Sophie de Beringhen, Religieuse dans la même Abbaye.

L'Abbaye Commandataire de Fontenelles, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Luçon, vacante par le décès de M. de Beaumont, en faveur de l'Abbé Dandigné, Prêtre & Grand-Vicaire de l'Evêché de Luçon.

L'Abbaye de S. Remy des Landes, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Chartres, vacante par le décès de Madame de Caylus, en faveur de Madame de S. Fargeux, Religieuse du même Ordre.

L'Ab-

Digitized by Google

L'Abbaye du Pont-aux-Dames, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Meaux, vacante par la démission de Madame d'Ormesson, en faveur de la Dame Catherine-Isidore de Bourlamaque, Religieuse dans la même Abbaye.

La Prevôté de Favart, au Diocèse de Tulle, qui a vaqué en Regale de fait ou de droit, dans le temps qu'elle étoit ouverte, en l'Evêché de Tulle, en faveur du sieur Jean Flotte, Prêtre.

L'Abbé Gualterio, Camerier d'Honneur du Pape, arriva à Paris le 24. du mois dernier; il logea dans l'Appartement du Cardinal de Fleury au Palais des Thuilleries; il se rendit à Fontainebleau le 2. de ce mois. La Ceremonie de la Barette se fit le 5. en cette maniere.

Le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, alla prendre dans les Carosses du Roi & de la Reine, le Cardinal de Fleury, & le conduisit chez le Roi avec l'Abbé Gualterio, envoyé par S. S. pour porter le Bonnet au Cardinal de Fleury. Cet Abbé fut introduit, avec les Ceremonies ordinaires, à l'Audience que le Roi lui donna dans son Cabinet; il présenta à Sa Majesté le Bref du Pape.

Après

Digitized by Google

Après cette Audience, le Roi descendit à la Chapelle du Château, où S. M. entendit la Messe, à la fin de laquelle le Cardinal de Fleury se rendit, conduit par le Chevalier de Sainctot.

Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & M. des Granges, Maître des Ceremonies, reçûrent son Eminence à la porte de la Chapelle; elle alla se placer auprès du Prie-Dieu du Roi du côté de l'Evangile, où on lui porta un carreau. L'Abbé Gualterio, revêtu de son habit de Ceremonie, remit entre les mains du Cardinal de Fleury le Bref du Pape, & alla prendre ensuite, sur une Crédence, préparée pour cet effet du côté de l'Epitre, un bassin de vermeil-doré, sur lequel étoit le Bonnet, & il le présenta au Roi. S. M. prit le Bonnet, & le mit sur la tête du Cardinal, qui le reçût avec une profonde inclination, & à l'instant même se découvrit. Dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, le Cardinal de Fleury entra dans la Sacristie, où il prit les habits de sa nouvelle Dignité. Il monta ensuite chez le Roi, étant accompagné du Marquis de Dreux, Grand-Maître des Ceremonies, & de M. des Granges, Maître des Ceremonies: le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs,

qui

Digitized by Google

qui étoit toujours resté auprès de lui, l'introduisit dans le Cabinet du Roi, où le Cardinal fit son remerciement à S. M. en ces termes :

SIRE,

La nouvelle Dignité dont je viens rendre hommage à VOTRE MAJESTÉ, quelque grande qu'elle soit en elle-même, m'est encore infiniment plus précieuse, parce que je la tiens uniquement de sa main ; &, si je l'ose dire, parce qu'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même.

Qu'il me soit pérmis, SIRE, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avoit inspiré en ma faveur, dans un temps où vous n'étiez pas encore le dispensateur des graces. Non-seulement vous m'aviez destiné votre nomination au Cardinalat, sans que j'eusse jamais pris la liberté de vous en parler : mais vous aviez encore, sans me le dire, demandé avant le terme ordinaire, que cette grace me fut accordée.

J'avoue, SIRE, qu'il y a peut-être quelque retour secret de complaisance sur moi-même, en apprenant au Public cette marque d'attention de VOTRE MAJESTÉ, si honorable pour moi : mais ne serois-je pas aussi, avec raison, taxé d'ingratitude, si je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un fond de bonté, de sentiment, & je ne crains pas de le dire, de reconnoissance qui doit faire la plus douce consolation de vos Sujets ?

La majesté du Trône attire naturellement le respect ; les grands talens des Princes excitens

citent l'admiration : leur puissance inspire la crainte ; mais c'est la bonté, la douceur, l'humanité qui les rendent maîtres des cœurs : & qu'est-ce que les François ne sont pas capables d'oser, de faire, de souffrir même, quand ils se croyent aimez de leur Maître ?

Les Nations de l'Orient rendent à leurs Souverains un culte presqu'égal à celui de la Divinité : parmi celles de l'Europe, il y en a qui veulent gouverner leurs Rois : d'autres, quoique très-attachez à eux & très-fideles, les respectent encore plus qu'elles ne les aiment ; mais le propre caractere des François, est l'amour pour leur Roi, le desir de lui plaire, de le voir, d'en approcher, & d'en être aimez.

Votre Majesté a reçû des marques de cet amour dès sa plus tendre enfance. Ils vous ont aimé, SIRE, avant que vous fussiez en âge de les aimer vous-même : leur consternation dans vos maladies, a été égale à celle d'une famille qui eût tremblé pour la perte de celui qui en faisoit le soutien ; & les marques de leur joye pour votre guérison, ont été portées à des excès qui ont presque passé quelquefois les bornes de la moderation.

Avec quelles acclamations vos fideles Peuples n'ont-ils pas reçû la déclaration que Votre Majesté a faite, de vouloir prendre en main le Gouvernement de son Royaume ? & de quel heureux avenir ne se croyent-ils pas en droit de se flater, quand ils voyent se développer de plus en plus en Votre Majesté, les grandes qualitez de son Auguste Bisayeul, que vous vous êtes proposé pour modele ?

Un esprit d'ordre & de Justice ; une conception à laquelle rien n'échape ; un secret im-

impenetrable ; une droiture de jugement ; un service doux & facile : jamais d'impatience, ni d'humeur ; jamais un mot, un seul mot de fâcheux contre personne ; un éloignement du luxe en tout genre : mais ce qui est infiniment au-dessus de tout, un attachement invariable à la Religion, & un respect pour nos saints Mysteres, qu'aucune distraction étrangere, ni les mauvais exemples ne peuvent interrompre.

Voilà, SIRE, ce qu'on admire déja en VOTRE MAJESTÉ, & qui fonde la juste esperance que vos Sujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

Rien n'est plus dangereux, ni plus difficile à soûtenir, qu'une grande attente ; mais j'ose assurer qu'il ne tiendra qu'à VOTRE MAJESTÉ de ne point tromper la nôtre. Puissiez-vous, SIRE, la remplir dans toute l'étenduë que le demandent nos besoins. Puissions-nous avoir la consolation de voir retracer en votre Personne sacrée, la sagesse du Roi votre Bisayeul dans l'art de gouverner, toute la bonté du Dauphin votre Grand-Pere, & la pieté de votre Auguste Pere. Ce sera, SIRE, la récompense la plus glorieuse & la plus touchante pour moi que je puisse jamais recevoir de mon respectueux, &, s'il m'est permis de parler ainsi, de mon tendre attachement pour VOTRE MAJESTÉ.

Ce Discours frappa d'admiration tous ceux qui l'entendirent ; le Roi en parut extrêmement satisfait ; & après une réponse remplie des témoignages de la plus parfaite affection, S. M, fit au Cardinal de Fleury ; l'honneur singulier de l'embrasser.

Le

Le Cardinal alla ensuite chez la Reine, & après qu'il eut fait son Compliment, on lui apporta un tabouret. Il présenta à la Reine l'Abbé Gualterio, qui remit à S. M. le Bref du Pape, & la complimenta. Cette Audience étant finie, le Cardinal de Fleury fut reconduit chez lui par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, dans les Carosses du Roi & de la Reine, avec les mêmes Ceremonies observées lorsqu'il étoit arrivé chez le Roi.

Il est quelquefois arrivé que nos Rois, faisant la Ceremonie de donner le Bonnet à un Nonce du Pape, ou autre Prelat Etranger, nouvellement nommé Cardinal, lui ont fait l'honneur de les faire manger à leur table : on observe dans cette occasion, que le nouveau Cardinal ne mange pas sur la même nape du Roi.

On dira ici à cette occasion quelques circonstances au sujet de la Dignité de Cardinal, principalement sur la maniere de donner la Calotte, le Bonnet, ou Barette, le Chapeau, &c. sur lesquelles nous avons vû beaucoup de personnes mal instruites.

Autrefois le nombre des Cardinaux n'étoit pas fixe. Sixte V. en 1588. le fixa à 70. qui sont partagez en trois Ordres ou Classes ;

ſçavoir, celle des Evêques, celle des Prêtres, & celle des Diacres. La Claſſe des Cardinaux Evêques en contient ſix, qui ont, comme Cardinaux Evêques, de petits Evêchez près de Rome. Le 1. eſt Evêque d'Oſtie, à qui la Dignité de Doyen du Sacré College eſt attachée. Le 2. de Porto, avec la qualité de Sous-Doyen. Les 4. autres ſont Evêques de Sabine, de Paleſtrine, de Fraſcati, & d'Albano. Ces ſix Evêchez ſont compatibles avec d'autres Evêchez ou Archevêchez.

La Claſſe des Cardinaux Prêtres eſt de 50. & celle des Diacres eſt de 14.

Le rang entre les Cardinaux ſe regle ſelon les differens Ordres; de ſorte que l'Ordre des Evêques précede tout l'Ordre des Prêtres, & celui-ci a le pas ſur tout l'Ordre des Diacres, ſans égard, ni à l'ancienneté au Cardinalat, ni aux differentes Dignitez Eccleſiaſtiques dont on peut être revêtu. Dans chaque Ordre, on regle le rang ſelon l'ancienneté au Cardinalat, ſans aucun égard, non plus aux diverſes Dignitez Eccleſiaſtiques qu'un Cardinal peut avoir. Mais entre pluſieurs Cardinaux du même Ordre, & de la même promotion, ce rang ſe regle par la Dignité Eccleſiaſtique dont le Cardinal eſt revêtu, le Patriarche précedant l'Archevêque, celui ci l'Evêque, &c. En cas de parité en Dignité Eccleſiaſtique, c'eſt l'ancienneté dans cette Dignité qui donne le rang.

Quand un Cardinal paſſe d'un Ordre inferieur dans un Ordre ſuperieur, il prend dans l'Ordre où il entre ſon rang par rapport à ſon ancienneté au Cardinalat. Il faut cependant excepter de cette regle dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, les Evêques d'Oſtie & de Porto, qui ne ſont jamais déplacez, quoi-

qu'un

qu'un Cardinal, plus ancien Cardinal qu'eux, devienne Cardinal-Evêque. Ces deux Evêques restent toujours à la tête de l'Ordre des Cardinaux-Evêques, quand ils y sont une fois parvenus, & sont toujours par consequent les deux premieres personnes du Sacré College. De même, dans l'Ordre des Prêtres, le premier des Cardinaux Prêtres ne perd jamais son rang, quoiqu'un Cardinal plus ancien que lui, passe de l'Ordre des Diacres dans celui des Prêtres, & il reste toujours à la tête de l'Ordre des Prêtres, tant qu'il ne veut pas passer de cet Ordre dans celui des Evêques.

Pour devenir Doyen ou Sous-Doyen du Sacré College, il faut être dans l'Ordre des Evêques, comme aussi pour devenir Cardinal premier Prêtre, il faut être dans l'Ordre ou la Classe des Prêtres. Il faut de plus pour devenir Cardinal Doyen, se trouver en personne à Rome, quand la Dignité de Doyen vient à vaquer. On peut remarquer en passant, que le Cardinal Doyen, en qualité de Doyen du Sacré College, porte le *Pallium* d'Archevêque, quoiqu'il ne soit qu'Evêque.

On ne peut passer de l'Ordre des Cardinaux-Diacres dans celui des Cardinaux-Evêques, sans avoir été auparavant dans l'Ordre des Cardinaux-Prêtres.

Pour être Cardinal-Evêque, il faut avoir reçu l'Ordre de l'Episcopat, ou du moins se disposer à le recevoir incessamment. Pour être Cardinal-Prêtre, il faut avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, ou du moins celui du Diaconat, & travailler à se faire incessamment ordonner Prêtre; mais on peut être Cardinal-Diacre, sans être en aucune façon engagé dans les Ordres sacrez. Le Cardinal Barberin, qui fut fait Cardinal-Diacre en 1690. ne prit

l'Ordre du Diaconat qu'en 1719.

Le Doyen du Sacré College, qui est le premier des Cardinaux-Evêques, le premier Cardinal-Prêtre, & le premier Cardinal-Diacre, sont ce qu'on appelle les trois Chefs-d'Ordres : il y a des occasions où ils ont de l'autorité.

On a parlé du titre des six Cardinaux Evêques : pour les Cardinaux Prêtres & les Cardinaux Diacres, ils ont pour titre chacun une des Eglises de la ville de Rome.

Lorsqu'il y a un titre d'Evêque vacant, le Cardinal Prêtre qui aspire à ce titre, & qui veut passer de l'Ordre des Prêtres dans celui des Evêques, doit se trouver en personne dans le premier Consistoire qui se tient, après que le titre d'Evêque a vacqué, & y declarer qu'il demande l'Evêché vacant : c'est ce qu'on appelle opter un titre. Lorsqu'un titre de Prêtre vient à vacquer, le Cardinal Diacre qui y aspire fait la même chose, &c. En ces cas, c'est au plus ancien des Cardinaux Prêtres, ou des Cardinaux Diacres à opter. Il arrive très-souvent que des Cardinaux aiment mieux rester dans l'Ordre où ils sont, que de passer dans un Ordre superieur.

Quand le Pape veut faire une promotion de Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette Dignité, & il les fait lire dans un Consistoire tenu exprès, après avoir dit aux Cardinaux présens, *Habetis Fratres*, *&c.* Vous avez pour Freres, &c.

Les nouveaux Cardinaux qui se trouvent à Rome, viennent recevoir le Bonnet de la main du Pape, qui dans le Consistoire suivant leur donne le Chapeau, & un titre de Cardinal Prêtre ou de Cardinal Diacre.

A l'égard des nouveaux Cardinaux absens,

le Pape leur envoye la Calote par un Courier, puis le Bonnet, qui n'est autre chose qu'un petit Bonnet quarré, qu'on appelle quelquefois Barete, du mot Italien *Berétta*, par un de ses Cameriers d'honneur ; & si celui par qui le Pape veut envoyer le Bonnet n'est pas actuellement Camerier d'honneur, le Pape lui donne ce titre pour cette fonction. Quand le nouveau Cardinal est à la Cour d'un Roi, le Roi lui fait ordinairement l'honneur de lui mettre le Bonnet sur la tête après la Messe. Pour le Chapeau, le Pape ne l'envoye point ; il faut que le nouveau Cardinal aille lui-même le recevoir à Rome. Il est cependant quelquefois arrivé que le Pape, par une faveur particuliere, a envoyé le Chapeau à un Cardinal, sans qu'il ait été le recevoir en personne.

Il arrive quelquefois dans une promotion de Cardinaux, que le Pape, après avoir fait lire dans le Consistoire les noms de ceux qu'il honore de la Pourpre, prend la parole, & dit qu'il reserve de plus tant de Cardinaux *in petto* ; c'est-à-dire, qu'il ne juge pas à propos de declarer leurs noms si-tôt. Ces Cardinaux reservez *in petto*, prennent leur rang dans le Sacré College, non du jour que le Pape declare leur nom dans un Consistoire, mais du jour de la promotion dans laquelle le Pape les a reservez *in petto*.

Quand un Cardinal va à Rome pour la premiere fois depuis son élevation au Cardinalat, pour recevoir le Chapeau, il fait une Entrée publique. Les Cardinaux, les Princes Romains, & les principaux Prelats le font complimenter hors de la Ville, & lui envoyent leur Carosse pour lui faire cortege. Il fait son Entrée dans le Carosse du Cardinal Secretaire d'Etat, & va au Palais baiser les pieds

du Pape; quelquefois le Pape exempte, pour certaines raisons, de l'Entrée publique ou Cavalcade.

Quelques jours après le Pape tient un Consistoire public, & lui donne le Chapeau; après quoi il lui donne, dans le même Consistoire, un titre de Cardinal Prêtre, ou de Cardinal Diacre.

Après que le nouveau Cardinal a reçu le Chapeau & un titre, le Pape fait dans un Consistoire particulier la ceremonie de lui fermer la bouche, & dans le Consistoire suivant il fait la ceremonie de la lui ouvrir. Après ces ceremonies, le Pape met le nouveau Cardinal dans quelque Congregation.

Autrefois plusieurs Cardinaux étoient nommez plutôt par le nom de leur titre, que par celui de leur Maison; aujourd'hui on ne nomme les Cardinaux par le nom de leur titre, que pour les distinguer des autres Cardinaux de même famille. Le frere du Cardinal Mazarin, Archevêque d'Aix & Cardinal, étoit appellé le Cardinal de Sainte Cecile, du nom de son titre. Une autre maniere de distinguer les Cardinaux de même Maison, est d'appeller l'un par son surnom, & l'autre par son nom de baptême. On a quelquefois nommé les Cardinaux par le nom de leur Archevêché ou Evêché: Alphonse, Archevêque de Lyon, Grand Aumônier de France, & frere du Cardinal de Richelieu, étoit appellé le Cardinal de Lyon.

Le titre de Saint Laurent *in Damaso*, est attaché à la Charge de Vice-Chancelier de l'Eglise. Le titre de Saint Laurent *in Lucina*, est affecté à la place du premier Cardinal Prêtre. Le titre de Saint Marc est affecté au plus ancien Cardinal Venitien qui peut resider à Rome.

Le Titre d'Eminence, qu'on donne aujourd'hui

Digitized by Google

d'hui aux Cardinaux, n'est en usage que depuis environ un siecle. Luc Holstem, l'un des Sçavans du siecle passé, ayant, dans un Discours public, traité d'*Eminentissimus* le Cardinal François Barberin, son Patron, tous les autres Cardinaux voulurent être traitez de même; ce qui donna lieu au Decret, par lequel le Pape Urbain VIII. ordonna le 10. Juin 1630, que les Titres d'Eminence & d'Eminentissime fussent attribuez aux Cardinaux. Avant ce Decret, on donnoit aux Cardinaux le titre de Seigneurie Illustrissime: Titre qui se donnoit rarement à d'autres qu'aux Cardinaux. Depuis le Decret d'Urbain VIII. on a donné le titre de Seigneurie Illustrissime aux Archevêques & aux Evêques, ausquels on n'avoit encore donné que le Titre de votre Seigneurie.

Il fut reglé dans le Concile de Constance, que les Cardinaux seroient choisis dans toutes les Nations Chrétiennes. Les Papes suivirent ce Reglement, honorant pourtant de la Pourpre plus d'Italiens que d'Etrangers.

Comme les Papes choisissoient pour Cardinaux les sujets qu'ils vouloient, il arriva souvent qu'ils éleverent à la Dignité de Cardinal des Etrangers qui n'étoient point agréables à leurs Souverains: ce qui causa des plaintes. Vers l'an 1600. on convint que les Papes prendroient pour Cardinaux Nationaux les sujets qui leur seroient nommez par les Princes, pourvû que ce fussent des personnes de merite.

Dans le temps que les nominations des Cardinaux pour les Princes furent reglées de cette façon, l'Angleterre n'étoit plus Catholique, & le Portugal étoit soumis à la Couronne d'Espagne. Ainsi il n'y eut proprement

que l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Espagne qui eurent le droit de nomination. On n'en priva pourtant pas tout à fait le Roi de Pologne, qui n'est que Roi électif; mais comme les Evêques Polonois ne veulent pas ceder aux Cardinaux, & que chez eux le rang des Archevêques & des Evêques est reglé uniquement par la Dignité du Siege, sans égard à la Dignité du Sacre, ou aux Dignitez personnelles, les Rois de Pologne, pour ne pas perdre absolument leur droit de nomination, nommerent ordinairement au Cardinalat les Prelats qui avoient residé auprès d'eux en qualité de Nonces. Dans les derniers temps ils ont quelquefois nommé des Etrangers, mais cela n'a pas été reçû à Rome sans difficulté. On a fait une autre difficulté au Roi de Pologne; les Papes ont dit que ces Princes, comme Rois électifs, n'avoient qu'une nomination pendant tout leur regne.

La Republique de Venise, qui a dans Rome les mêmes traitemens que les Têtes couronnées, a aussi prétendu avoir quelque droit de nommer des Cardinaux. On ne lui a pas accordé absolument tout ce qu'elle demandoit; mais ordinairement, quand le Pape fait des Cardinaux pour l'Empereur & pour les Rois, ce qu'on appelle Promotion des Couronnes, le Pape, de concert avec l'Ambassadeur de la Republique, choisit quelque sujet de merite pour l'élever au Cardinalat.

Le Roi d'Angleterre, qui n'avoit point eu de nomination pendant que les Rois étoient Protestans, est rentré en quelque façon dans ce droit. En 1712. le Cardinal de Polignac fut élevé à cette Dignité à la recommandation du Prince qui est aujourd'hui à Rome, & que le Pape reconnoît pour Roi d'Angleterre.

Pour

Pour le Portugal, depuis qu'il s'est soustrait à la domination d'Espagne, les Rois ont prétendu avoir des Cardinaux de leur nomination; c'est pourquoi Joseph de Pereyra, Evêque des Algarves en Portugal, fut compris dans la promotion du 29. Novembre 1719.

Comme le Pape, pendant ces dernieres guerres, avoit été obligé de reconnoître l'Empereur pour Roi d'Espagne, ce Prince a prétendu avoir en qualité de Roi d'Espagne un droit à la nomination, & c'est à la nomination de l'Empereur, comme Roi d'Espagne, que dans la derniere promotion le Pape a fait Cardinal le P. Cinfuegos, Jesuite Arragonois, qui avoit embrassé depuis long-temps le parti de l'Empereur.

Ordinairement la premiere promotion que font les Papes depuis leur élevation au Pontificat, est absolument pour des sujets qui ont servi le S. Siege dans les Nonciatures ou dans les Emplois de la Cour de Rome. Dans la promotion suivante, ils font Cardinaux ceux qui ont été nommez par les Princes. Ces secondes promotions ne sont pas néanmoins uniquement pour les Couronnes; avec les Nationnaux, le Pape nomme les sujets qui lui sont attachez, les Nonces, &c.

Quand le Pape fait Cardinal un de ses neveux, ou un Prince, ou un parent des derniers Papes, ce qu'on appelle *rendre le Chapeau*, ces petites promotions n'empêchent pas que la promotion suivante ne soit toute du choix du Pape.

Le Pape ayant fait une seconde promotion, dans laquelle il a compris les sujets nommez par les Princes, il en fait une troisiéme uniquement de son choix, & la quatriéme est une promotion des Couronnes; c'est-à-dire, que

Digitized by Google

le Pape y met des sujets à la nomination des Princes, & ainsi de suite alternativement.

Il arrive quelquefois qu'un Prince voulant honorer promptement de la Pourpre un sujet de distinction, prie le Pape de le faire Cardinal avant la promotion des Couronnes, & declare que ce Chapeau tiendra lieu de celui qu'il auroit eu droit de demander dans la premiere promotion, & c'est ce qui vient d'arriver à l'égard du Cardinal de Fleury.

M. de Sennecé, qui étoit Premier Valet-de-Chambre de la feuë Reine, ayant perdu sa Charge à la mort de S. M., se retira dans une Terre qui lui restoit près de Mâcon; & comme c'est un homme de mérite, & qui aime les Lettres, son grand âge n'ayant rien changé à son sçavoir & à la vivacité de son esprit, il a continué de faire des Vers, & a conservé commerce avec plusieurs personnes de distinction de la Cour, & sur tout avec S. E. Monseigneur le Cardinal de Fleury, auquel il adressa les Vers suivans au mois de Juillet dernier.

Ou d'Apollon la lumiere n'est claire
Sur l'avenir, ou vous effacerez
Armand & Jule, à qui le ministere
A fait des noms si grands, si reverez.
Seul heritier vous serez de leur gloire,
De leurs défauts franc & débarrassé:

Car

Car fut l'un d'eux, au rapport de l'Histoire,
Vindicatif, & l'autre interessé.

Or en deux points qui me font quelque peine,
Vous ont passé ces fameux devanciers;
L'un, c'est l'éclat de la Pourpre Romaine,
L'autre est le rang de Ministres Premiers.

Pour celui-ci, LOUIS peut à toute heure
Vous honorer d'un nom si respecté:
Qu'importe, au fond, si sans Titre en demeure
Pardevers vous toute l'autorité?

Quant au surplus, bien seroit Rome ingrate,
De n'envoyer au jeune successeur
Du vieux Pepin, ce large donateur, (a)
Pour son mentor Barrette d'écarlatte.

Et depuis l'élevation de ce Prelat au Cardinalat, il lui a encore adressé ces autres Vers, quoique directement ils ne le loüent pas, mais il felicite tous les

(a) Le Roi Pepin, pere de l'Empereur Charlemagne, a donné à l'Eglise Romaine toutes les Terres dont elle joüit en Souveraineté.

Digitized by Google

Etats d'une maniere assez ingenieuse & nouvelle.

Au Pape.

Honneur & joye, à vous, notre Saint Pere
Pape Benoît, dont le goût délicat
Du meilleur choix qu'eussiez oncques pû faire
A signalé votre Pontificat.
Plus beau présent ne fit à son Epouse
Le Saint-Esprit, depuis qu'en traits de feu
Il descendit sur les Soixante & douze (a)
Qui l'invoquoient dans le Conclave Hebreu.

Au Roi.

Honneur & joye, à vous, jeune Monarque,
Dont la faveur a mis dans un grand jour
Tant de vertus, & d'une illustre marque
A rehaussé l'éclat de votre Cour.
Les nobles soins qu'il prit de votre enfance,
Dont le progrès si rapide & si beau

(a) Nombre des Disciples qui reçûrent le Saint-Esprit.

Va-

Va contraster aux plus grands Rois de France,
Meriteroient plus haut prix qu'un Chapeau.
Mieux feriez-vous. Mais à Triple Couronne
Ultramontains n'admettent compagnon:
Leur cœur jaloux, qui de peur en frissonne,
Trop se souvient du Siege d'Avignon. (a)

Au Clergé.

Honneur & joye, Eglise Gallicane,
Aux grands Degrez votre Eleve est monté.
Vous allez voir en vermeille Soutane
Avec Frejus briller la probité.
Alors de Reims (b) rappellant la memoire
D'un beau refus vous verrez un beau fruit
Cueillir Fleury. La veritable gloire
Fuit qui la cherche, & cherche qui la fuit.
L'autorité soutenant la science,
Ces longs débats par lui pourront cesser,

(a) Il y a plus de trois siecles que le Saint Siege de Rome ayant été transferé à Avignon par un Pape François, il y demeura soixante & dix ans sous sept ou huit autres Papes.

(b) On sçait combien glorieusement il refusa l'Archevêché de Reims.

Dont

Dont il paroît qu'en saine conscience
Peuples Chrétiens pourroient bien se passer.

Aux Etats.

Honneur & joye, à la Cour, aux Provinces,
Au Tiers Etat, aux Gens de qualité :
Quand Cardinaux ont l'oreille des Princes
Regnent douceur, justice & pieté.
Bien l'éprouva Loüis (a) qui si grand noise
Eut avec Jule (b), à sa perte animé ;
Sans les conseils du Cardinal d'Amboise,
Pere du Peuple il n'eût été nommé.

Aux Gens de Lettres.

Honneur & joye, à vous, Esprits sublimes,
Doctes rivaux d'Orphée & d'Amphion,
Limez la Prose, & polissez les Rimes,
Or avez-vous haute protection.
Surpassez vous, fameux Corps des Quarante, (c)
Chantant Fleury, rendez graces à Dieu

(a) XII.
(b) II.
(c) L'Academie Françoise.

D'un

D'un tel Patron. L'Eminence naissante
Moins ne promet qu'un nouveau Richelieu.

LE 16 de ce mois, le Roi fit couper ses cheveux, & prit la perruque.

Le 23. le Roi & la Reine finirent leurs Stations du Jubilé.

Le 24. le Roi, revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Fontainebleau, où S. M. entendit la Messe, & communia par les mains de l'Abbé de la Vieuville, Aumônier du Roi en quartier. Ensuite le Roi toucha un grand nombre de Malades. Le même jour la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le 25. le Roi & la Reine partirent de Fontainebleau pour aller passer quelques jours à Petitbourg chez le Duc d'Antin. Voici la liste des Princes, Princesses, des Seigneurs & des Dames qui sont du voyage.

Mademoiselle de Chafolois.
Mademoiselle de Clermont.
Mademoiselle de la Roche-sur-Yon.
La Comtesse de Toulouse.
La Maréchale de Boufflers, la Comtesse de Mailly, la Maréchale de Villars, les Duchesses de Talard, d'Antin, d'Epernon, de Boufflers, de Brissac, de Gontaud. Les Marquises d'Alincour, de Rupelmonde, de Charost, de Nesle, de Mailly. Les Comtesses d'Egmont, de Bussy, d'Alegre, de Riberac, de Graces.
Le Comte de Clermont.
Le Comte de Toulouse.
Le Prince de Dombes.

Le

Le Cardinal de Fleury, le Prince de Rohan, les Ducs d'Aumont, d'Antin, d'Epernon, d'Harcour, de Charost, de la Rochefuyon, de Grammont, de Chaulnes, d'Humieres, de Gesvres, de Luxembourg, d'Olonne. M. le Premier. Les Marquis de Souvray, de Courtenvaux, de Croissy, de Nesle, de Pezé, de Nangis, de Meuze. Les Comtes de Grammond, de la Suze, Do, de Froulay, de Livri, de Tessé.

Officiers des Gardes du Corps.

M de Brizac, du Planti de Maison-Neuve, de la Billarderie, de Verceil, de Fauvel, Daugé, de Montbrun, de Calviere, Dautichamp, de Verceil, Dumesnil, des Landes, de la Luzerne.

Le Samedi 30. de ce mois, le Roi & la Reine partirent de Petit-Bourg vers les cinq heures du soir & arriverent à Versailles en parfaite santé le même jour.

MORTS, BAPTEMES.

LOüise-Charlotte-Eugenie de Berenghen, Sœur de M. le Premier, Abbesse de Faremoutier, mourut dans cette Abbaye le 28. du mois dernier, âgée de 40. ans.

M. Jean-Baptiste-Nicolas Desmé de la Chesnaye, Porte-Cornette Blanche, Premier Ecuyer Tranchant, & Gouverneur de Meulan, mourut le 5. de ce mois, âgé de 68 ans, dans son Château de Rougemont. Le Roi lui avoit accordé il y a quelques années, la survivance de

de ses Charges & de son Gouvernement, en faveur de son fils.

Le 26. Octobre 1726. mourut Madame Loüise-Isabelle de la Chaussée Deu Darrest, de l'illustre & très-ancienne Maison des Comtes d'Eu. Loüis XIV. la nomma en 1691. Abbesse de la celebre Abbaïe de Royallieu, près Compiegne, où elle est très regrettée. C'est Madame de Grimaldi, sa Coadjutrice, qui lui succede.

Charles Amelot, Chevalier, Seigneur de Combronde & de Maugerard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur du Mesnil, la Planchette, &c. Conseiller du Rôi en tous ses Conseils, Président de la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement, mourut âgé de 82. ans, le 5. de ce mois, dans son Château de Salveri en Auvergne, d'où son corps a été transporté à l'Eglise des Capucins du Fauxbourg S. Jacques, où il a été inhumé le 25. de ce mois.

Dame Marie Tudor, Comtesse de Deren Water, fille naturelle de Charles II. Roi d'Angleterre, épouse de M. Rook, Colonel Anglois, mourut à Paris le 12. de ce mois, âgée de 60. ans ou environ.

Pierre-Claude de l'Hôpital, sieur du Hallier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, cy-devant Major de Longwy, mourut à Paris le 15. âgé de 72. ans.

Le 18. Octobre, les céremonies du Baptême furent suppléées dans la Chapelle du Palais Royal, au fils de M. Jacques de Boissimene, Ecuyer, Chevalier de S. Loüis, Colonel des Troupes de S. M. Catholique, & de Dame Gracieuse Leone du Vergier: Le Parain, le Duc d'Orleans, la Maraine, Mademoiselle de Beaujollois.

Dame Anne-Julie de Montmorency, épouse de

de Emmanuël de Roussélet, Comte de Châteaurenault, de Crozon, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Lieutenant General de la Haute & Basse Bretagne, &c. accoucha le 20. Octobre dernier, d'une fille, qui fut baptisée le même jour, & nommé Marie-Anne, par Anne-Leon de Montmorency, Premier Baron Chrétien, & par Dame Marie-Magdeleine de l'Etoille de Montbriseul, épouse de Leon de Montmorency, Chef de nom & armes de sa Maison.

La femme du sieur Thomassin, Arlequin de la Comedie Italienne, étant accouchée à Fontainebleau, le Duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & la Marquise de Nesle, Dame du Palais de la Reine, nommerent l'enfant au nom de Leurs Majestez. Nous avons eu occasion plus d'une fois de parler de la legereté, des graces, & de la naiveté de cet excellent Comedien.

EDITS, ARRESTS, SENTENCES DE POLICE, &c.

ORDONNANCE de Reglement du 29. Avril, pour les Chasses & executions des ordres du Roi, portant défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de chasser pendant deux années dans l'étendue de la Capitainerie de la Varenne du Louvre. Ladite Ordonnance rendue par M. Bontemps, Premier Valet de Chambre ordinaire du Roi, Capitaine Gouverneur du Palais des Thuilleries, Commandeur & Prevôt des Ordres de Saint Lazare de N. D.

de

Digitized by Google

de Montcarmel, Bailli & Capitaine des Chasses de la Varenne du Château du Louvre, &c.

ARREST de la Cour de Parlement du même jour, qui ordonne que le Libelle intitulé: *Parallele de la Doctrine des Païens avec celle des Jesuites & de la Constitution du Pape Clement XI. qui commence par ces mots :* UNIGENITUS DEI FILIUS, sera lacéré & brûlé par l'Executeur de la Haute Justice.

SENTENCE DE POLICE du 30. Août, qui condamne les nommées Saint-Jean, sœurs, Poilloux & Collo, Regratieres de Marée, en Cinquante livres d'amende chacune, pour avoir contrevenu aux Reglemens & Ordonnances de Police concernant la Marée.

AUTRE du même jour, qui enjoint aux Boulangers de marquer leur Pain du poids qu'il doit peser: Et qui condamne le nommé Renée, Boulanger en 30. livres d'amende pour y avoir contrevenu.

AUTRE du même jour, portant défense aux Marchands de Vin & Cabaretiers de souffrir joüer chez eux à aucuns Jeux: Et qui condamne les nommez Laideguive, Desmoulins, de Bellecourt, Molignot, & Saint-Germain, Joüeurs de profession, & le nommé Chauvau Cabaretier, en Cent livres d'amende solidairement.

AUTRE du même jour, concernant la défense des Jeux de Hazard: Et qui condamne le Sieur Saint Maurice & sa femme, solidairement avec le Sieur Moncourt, en Trois mille livres d'amende.

AUTRE du même jour, qui condamne le nommé

né Rioul, Chartier, en Dix livres d'amende ; pour avoir insulté le Sieur Leloutre, Juré Vendeur & Controlleur de Foin, dans l'exercice de sa Charge.

JUGEMENT du 4. Sept. rendu Prevôtalement & en dernier Ressort par M. Herault, Lieutenant General de Police de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris ; President de la Commission, MM. les Officiers au Siege Présidial du Châtelet de Paris, & par M. Piquet de Melesse, Inspecteur General des Maréchaussées de France ; & Prevôt General de Bretagne : contre les nommez Julien de la Haye, autrement dit l'Epine ou le petit Deu, ou Pierre Gautier, ou le gros Jacob : Et Jacques Mouchel dit Desjardins ou Jacob le Cottentin, lesquels ont été condamnez à être rouez vifs en Place de Greve pour Vols & Assassinats commis sur les grands Chemins, &c.

SENTENCE DE POLICE du 6 Septembre, concernant la défense des Jeux de Hazard ; Et qui condamne la Demoiselle Gueny, & le Sieur Bernard solidairement en Trois mille livres d'amende ; le Sieur Mustaphaga & autres Particuliers aussi en Mille livres d'amende.

AUTRE du même jour, portant défense d'exposer en vente des Pigeons & Lapins en vie, les jours de Dimanches & Fêtes, sur le Quay de la Megisserie & autres Lieux.

AUTRE du même jour, portant défense aux Marchands de fer & autres, demeurans sur le Quay de la Megisserie & ailleurs, d'embarasser la voye publique par leurs Etalages.

ARREST du 10. Septembre, portant Suppression

pression des Droits ci-devant attribuez aux Offices de Controlleurs-Visiteurs des Fruits entrans dans la Ville & Fauxbourgs de Paris; & Quatre Sols pour livre d'iceux.

SENTENCE du 11. Septembre de M. le Lieutenant General de Police, & M. Piquet de Melesse, Grand-Prevôt de la Province de Bretagne, Commissaires du Conseil en cette Partie, touchant l'Assassinat du Courier de Lyon & de son Postillon: qui décharge Louis Penil pere, ci-devant Lieutenant de la Maréchaussée, & Echevin de la Ville d'Amboise; Jean Penil Sieur Du Verger, Perruquier, aussi ancien Echevin de ladite Ville d'Amboise, & procureur Fabricier de l'Eglise du bout du Pont; Louis Penil, fils, Marchand de cheveux, & Nicolas Chaumet, Bourgeois de la Ville de Bourges, tous quatre arrêtez à Agen, & prisonniers ès Prisons du grand Châtelet, Accusez & Défendeurs, pour raison de l'Assassinat commis le 30. Juillet dernier ès personnes du Courier de Lyon & de son Postillon.

ARREST du 24. Septembre, qui décharge le Receveur General des Domaines & Bois de la Generalité d'Auch, des Assignations qui lui ont été données au Parlement de Toulouse, en vertu des Lettres d'Appel obtenues en Chancellerie par la Dame la Flambelle & Laurent Cournac les 18. Juillet & 26 Aoust 1728. Ordonne que les Jugemens du Bureau des Finances d'Auch, seront executez selon leur forme & teneur; ensemble tout ce qui s'en est ensuivi. Condamne ladite Dame la Flambelle & Laurent Cournac au coût de l'Arrêt liquidé à 75. livres.

SENTENCE DE POLICE du 28. Septembre, qui condamne les nommez Amiard, Cochard

& Bourjot, Marchands de Bled, en mille livres d'amende chacun, pour avoir vendu leurs Bleds ailleurs que dans les Marchez.

On donnera deux Volumes du Mercure le mois prochain, dont le second servira de Supplément pour les Pieces restées en arriere; & il contiendra la Table generale des Matieres employées dans les 14. Volumes de cette année.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois de Novembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 4. Decembre 1726.

HARDION.

TABLE

Pieces fugitives, Epitre & Elegie, &c. 2397
Relation des derniers troubles arrivez en Egypte, 2404
Elegie sur la mort de la Marquise d'Estampes, 2415
Lettre de Bourgogne sur le Phenomene. 2420
Autre du Havre sur le même sujet, 2426
Troisiéme Lettre sur le Phenomene, 2443
Les Perroquets, *Fable*, 2450

Le

Le Retour des Dieux sur la terre, &c. 2453
Relation historique des dernieres Guerres & Revolutions de Perse, 2460
Vers à M. le Blanc, Secretaire d'Etat, 2480
Observations generales sur le Dictionnaire universel de la France, 2481
Enigmes, 2492
Nouvelles Litteraires des Beaux Arts, &c. 2494
Veritable Calendrier chronologique, &c. 2497
Extrait des Discours de Mrs Mirabeau & Fontenelle, 2500
Histoire de la Comtesse de Savoye, *Extrait*, 2507
La Religion des Gaulois, &c. 2514
Dictionnaire des Finances, &c. 2522
Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres de la Republique des Lettres, 2523
Le veritable état de la France, &c. 2526
Oeuvre de Watteau gravée, &c. 2527
Son Epitaphe, 2529
Rentrée des Académies, 2534
Ouverture du College Royal, 2537
Ouverture des Ecoles de Medecine, 2538
Découvertes de M. du Quet, 2539
Machines du sieur de l'Epiniere, 2542
Chanson notée, 2545
Spectacles, 2546
Chasse du Cerf, Comedie nouvelle, *Extrait*. 2547
Pirame & Thysbé, Parodie, 2554
Nouvelles du Temps, de Turquie, Russie, Pologne, &c. 2561
Naissances & Morts des Pays Etrangers, 2576
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. *ibid.*

Beng-

Digitized by Google

Benefices donnez, 2582
Ceremonie du Bonnet donné par le Roi au Cardinal de Fleury, 2583
Discours de ce Cardinal au Roi. 2584
Reflexions historiques sur la Dignité de Cardinal, 2587
Vers de M. de Sennecé. 2596
Morts, Baptêmes, 2602
Edits, Arrests, &c. 2604

Errata d'Octobre.

PAge 2218. ligne 5. la, *lisez* le.
Page 2251. l. 24. empreignées, *l.* impreignées.
Ibid. l. 2. du bas, noirs, *l.* noires.
Page 2257. l. 1. trouva, *l.* se trouve.
Ibid. l. 14. parut, *l.* paroît.
Page 2276. l. derniere du côté *l.* du Ceste.
Page 2309. l. 5. du bas, Peleste,, *l.* Pelisse, ou Robe fourrée.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2398. ligne 20. c'est, *lisez* est.
Ibid. mettez immediatement avant le Vers qui suit la correction précedente, ELEGIE.
Page 2424. l. 14. parcoure, *l.* parcours.
Page 2445 l. 9. plus d'ici, *l.* plus loin d'ici.
Page 2474. l. 2. seu, *l.* seuls.

La Chanson notée doit regarder la page 2545.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1726.

PREMIER VOLUME.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti à la descente du Pont, au coin de la ruë de Nevers.

MDCC. XXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

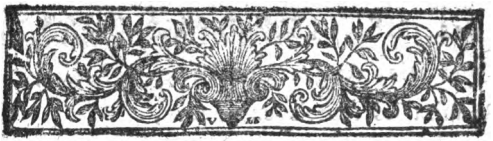

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1726.

PREMIER VOLUME.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

LA BEAUTÉ.

ODE,

A Madame la Marquise de V***;

Par M. des Forges Maillard, A. A. P. D. B.

BEauté, subtil poison de l'ame,
Qui nous enchantes & nous perds,
Tison dont la rapide flamme,
Embrasa cent fois l'Univers,

Digitized by Google

Quel Dieu vengeur, quel coup de foudre,
Réduira les Autels en poudre,
Où ton fantôme est encensé;
Et t'arrachant ton Diadême,
T'abbatra de ce rang suprême,
Où le vice épris t'a placé?

Aux yeux humains toûjours masquée,
Tu montres d'aimables dehors,
Une ame interdite, offusquée,
Cede à tes magiques efforts.
Mais par quelles lâches foiblesses,
Par quelles indignes bassesses,
Faut-il acheter tes faveurs
Imperieuses, tu ne donnes
Le prix honteux de tes Couronnes,
Qu'à des captifs & des flateurs.

Tourment des cœurs, trompeuse mere,
Des dangereux & faux plaisirs,
Vaine & séduisante chimere,
Tu nous consumes en desirs.
L'impatiente jalousie,

Digitized by Google

L'espoir craintif, la fantaisie,
L'audace aux projets effrenez,
L'effroi, la guerre à l'œil funeste,
L'Adultere & l'infame inceste,
Sont tes enfans infortunez.

Que de Batailles, que d'allarmes,
Que de noirs forfaits enfanta,
L'encens qu'à l'éclat de tes charmes,
Le fils de Priam (a) presenta.
Sa Patrie aux flammes en proïe,
Sous l'herbe, la superbe Troïe,
Vit aneantir son orgueil.
Et Pirrhus (b) boüillant de colere,
Du meurtre du Fils & du Pere,
Paya ton infidele accueil.

A ton gré, ton pouvoir perfide,
Produit des changemens divers.
Le Héros le plus intrépide,
Languit, avili dans tes fers.

(a) Pâris.
(b) Fils d'Achille.

Digitized by Google

Annibal marche au Capitole,
De victoire en victoire il vole,
Rome est prête à subir sa loi :
Tu paroîs ; ton aspect l'arrête,
Et déja sûr de sa conquête,
Il ne la laisse que pour toi. (a)

Par toi la raison révoltée,
S'emporte en excès odieux ;
Quelquefois Lionne indomptée,
Ses mouvemens sont furieux ;
Quelquefois rampante, captive,
Elle est languissante & plaintive,
Toûjours yvre de ton poison ;
Ainsi de toi seule obsedée,
De son Siege elle est dégradée,
Et cesse d'être la Raison.

Un seul homme en renverse mille, (b)
Par toi seule il est abbatu.
De David une fois fragile,
Tu précipites la Vertu.

(a) Les délices de Capouë.
(b) Sanson.

Son Fils, modele de sagesse, (a)
Devient par ta coupable adresse,
Un Monstre d'impudicitez;
Et de Jean, la tête sacrée,
Par un Barbare (b) t'est livrée,
Pour prix de tes lubricitez. (c)

Que de caprice & de manie,
Dans la façon de t'estimer;
Selon le different génie,
Tu sçais differemment charmer!
Tel de son ame impetueuse,
Suivant l'ardeur voluptueuse,
Croit te trouver dans la laideur
Et cette difforme rivale,
Qui t'affronte & qui te ravale,
Sur toi remporta plus d'un cœur!

Amas de poussiere & de bouë,
De quoi peux-tu t'enorgueillir;
On te méprise, on te baffoüe,

(a) Salomon.
(b) Herode.
(c) La fille d'Herodias.

Digitized by Google

Quand tu commences à vieillir.
Au moindre mal s'évanouissent
Tous les attraits qui t'embellissent ;
Tu n'es plus comparable à toi:
Et la fiere mort qui nous venge,
Survient à tout âge & te change
En objet d'horreur & d'effroi.

Volage & folle Courtisanne,
Qu'accompagne la vanité ;
Cesse, simulacre prophane,
D'usurper le nom de Beauté.
L'Ame seule à droit d'être belle,
Pure, humble, à ses devoirs fidele ;
Voilà ses solides appas,
C'est par là, qu'à jamais vivante,
Sa Beauté reste triomphante,
Du temps rapide & du trépas.

De ces Vers, divine Marquise,
Tu me prescrivis le dessein ;
Ma Veine à tes ordres soumise,
Voulut s'en dispenser envain.

J. vous

Dieux !

Digitized by Google

Dieux ! quelle étrange complaisance !
Quelle excessive obéissance !
D'outrager ainsi la beauté !
Tandis qu'en toi je vois reluire,
Mille attraits que chacun admire,
Et dont mon cœur est enchanté.

SUITE DE LA RELATION des derniers troubles arrivez en Egypte.

LE 18. Juin 1719. deux Beigs, qui poursuivoient Cherkés, revinrent au Caire avec quatre ou cinq Prisonniers; mais les Arabes qu'il avoit laissez à ses trousses, l'ayant joint à cinq lieuës d'Isis, entre Hanika & Bulbeis, près du chemin qui mene en Syrie, Cherkès fit volte-face, & quelqu'inégale que fut la partie, le combat recommença. Ces Arabes conviennent qu'il fit des actions d'une valeur surprenante. Il tua de sa main plus de vingt personnes, & son Sabre s'étant brisé en trois pieces, il se servit de celui qu'il portoit, suivant l'usage du Païs, le long de sa Scelle. Enfin blessé en trois endroits, les forces lui

manquant & ses Gens s'étant mis en fuite, il fut pris & conduit le 19. chez son Ennemi, d'où il partit le 21. sous bonne garde, pour être embarqué à Damiette & de-là passer en Chipre, où on le relegua.

Cherkès avoit trop d'esprit & de courage pour se laisser abattre par ce revers de fortune. A peine fut-il arrivé au lieu de son éxil, qu'il prit ses mesures pour se remettre en liberté. La fortune & la fidelité de ses amis, secondèrent ses projets. Ses Partisans freterent une Barque; & s'étant rendus secrettement à Chipre, ils le ramenerent au Caire.

Ismaël Beig Emir Hadgi, profitant de son absence, avoit, pour ainsi-dire, réduit tout le païs sous son obéïssance. Cherkès ceda au temps; il se tint caché dans la Ville, & à force d'argent & de sollicitations, il obtint enfin de la Porte, les ordres nécessaires pour son rétablissement.

Cependant, Ismaël Bey Emir Hadgi, n'étoit pas le seul ennemi redoutable de Cherkès. Les liberalitez de ce jeune Seigneur, avoient attaché si fortement Aly, Pacha de l'Egypte, à ses interêts, qu'ayant reçû jusques à trois *Katcherifs* ou Commandemens pour le rétablisse-

Digitized by Google

ment du Beig fugitif, il avoit toûjours éludé leur execution.

La Porte s'offença enfin de n'être pas mieux obéïe. Regeb, Pacha d'Alep, fut nommé au Gouvernement de l'Egypte; & à peine y fut-il arrivé, qu'il fit renfermer l'ancien Pacha dans la Prison de Joseph, où il fut étranglé peu de temps après, par ordre du G. S.

Ce n'étoit encore là, pour ainsi dire, qu'un prélude & non le coup de partie. Il étoit question d'abattre absolument la faction de l'Emir Hadgi, dont le crédit donnoit de l'ombrage à la Porte, & de remettre en ses biens & en ses dignitez Cherkès, qui jusques-là n'avoit osé paroître. Regeb prit là-dessus toutes les mesures convenables.

Abdoullah, Beig du parti contraire, ayant été envoyé avec des Troupes & des provisions, au-devant de la Caravane de la Meque, fut attaqué & défait par les Arabes; quatre autres Beigs de la même faction, furent commandez pour aller avec leurs Troupes à son secours, & les créatures de l'Emir Hadgi se trouvant par là dispersées, le Pacha executa enfin une partie des ordres dont il étoit chargé.

Il commença par communiquer un *Katcherif*, qui lui donnoit plein pou-

voir de faire ce qu'il jugeroit à propos pour le bien de l'Empire; & ayant changé le nouveau Kiaya des Janniſſaires qui lui étoit ſuſpect, & mis ce Corps de Milice dans ſes interêts, le 21. Novembre, jour de Divan, il fit appeller dans ſon Appartement, Iſmaël Bey Teſterdar & le Chaoux lar Kiayaſſi; & leur ayant reproché leur deſobéïſſance aux ordres du G. S. il les fit poignarder devant lui, & commanda que leurs corps fuſſent traînez par les ruës du Caire.

Cette action, à laquelle perſonne ne s'attendoit, n'inſpira d'autres mouvemens que ceux de la ſurpriſe & de la crainte. Regeb profita de ces circonſtances. Dès le jour même Cherkès fut rétabli & reparut, & le lendemain les Agas des differens Corps de Milice furent deſtituez, & leurs emplois donnez à d'autres. Les Azabs ſe voyant ſeuls, & hors d'état de ſe remuer, furent obligez de ſuivre la même loi.

Cependant l'Emir Hadgi, qui étoit allé au-devant de la Caravane, ſe trouvoit encore à la tête d'un parti formidable. Regeb, pour diminuer ſa puiſſance par l'augmentation de celle de ſon Concurrent, revêtit de la dignité de Beig, Cutchuc Kaſſim, parent de Cherkès & Ahmed Effendi, le même à qui ce Seigneur avoit

 accordé

accordé azile l'année precedente. Non content de cela il fit lire le lendemain un *Katcherif*, par lequel le G. S. déclaroit Rebelles l'Emir Hadgi & ses adherans, & en consequence il donna ordre d'apposer le scellé à sa maison, à celle d'Ismaël Beig de Girgé, d'Ismaël Beig Tefterdar, d'Abdoullah Beig & du Chaoux-lar Kayassi. On dit que les biens de ces Rebelles, montoient à des sommes si considerables, que la Porte n'en a pas tiré moins de cinq à six mille Bourses, c'est-à-dire, de huit à neuf millions de livres.

Le 25. du même mois, il se tint par ordre du Pacha, une Conference chez Cherkès, dans laquelle il fut résolu d'envoyer contre l'Emir Hadgi quatre Beigs avec mille hommes de Milice: outre cela mille Arabes eurent ordre de se trouver à portée de les soutenir. Ces Troupes partirent le 30. on mit aussi des gens de guerre sur toutes les avenuës de la Ville, & on changea les gardes des passages, pour empêcher toute communication avec les Rebelles. On intercepta par ces précautions des Lettres de l'Emir Hadgi, qui recommandoient de ne rien ménager pour traverser le rétablissement de Cherkès, & de chasser même pour cela, s'il le falloit, le nouveau Pacha.

Deux

Deux ou trois jours après, de nouvelles Troupes sortirent, pour se joindre aux premieres, & le 5. Decembre le Kiaya de Regeb se mit en Campagne avec quatre Beigs; & les cinq Agas des Bouluk de Cavalerie, ayant appris que l'Emir Hadgi avoit abandonné la Caravanne à la descente de la Montagne de l'Acabe, & s'étoit enfui sur des Dromadaires avec Ismael Beig de Girgé, & Abdoullah, creature de son pere, sans que l'on sçût le chemin qu'ils avoient pris, le Kiaya rentra le lendemain dans le Caire avec ses Troupes.

Le bruit courut le 8. qu'on l'avoit vû à trois journées de Gaze, sur le chemin de Syrie. La Caravanne, qui commença d'entrer ce jour-là, fut visitée avec exactitude, de crainte que quelques-uns des seditieux n'eussent tenté cette voye pour se jetter dans la Ville.

Cependant les Peuples, ignorant les desseins de leur Pacha, s'attendoient d'un jour à l'autre à de nouveaux évenemens. Toutes les Milices étoient sur pied; les Officiers des Janissaires envoyerent de tous côtez pour rappeller leurs Soldats, & ils firent, ainsi que les Azabs, garder les postes de leurs Odgiaks, du côté du Château. Le 12. y ayant eu quelques soupçons, que le Chef

 rebelle

rebelle étoit rentré secretement dans la Ville, le Pacha convoqua une Assemblée generale chez Mehemed Bey, revêtu depuis peu, par la destitution de l'autre, de la dignité d'Emir-Hadgi; il y fut conclu & signé, que personne ne donneroit azyle à aucun de ces proscrits, & que si l'on en découvroit quelqu'un de caché, non seulement celui qui l'auroit reçû, mais encore tout le quartier, seroient punis severement. Cette resolution fut confirmée le lendemain par un *Hodjet* ou Acte juridique, & ce même jour le Pacha augmenta de nouveau le credit & la puissance de Cherkès, en honorant Ibrahim Kiachif, son ami, de la dignité de Beig. Le parti des Janissaires se fortifiant ainsi tous les jours, au préjudice de celui des Azabs, les quatre principaux *Odabachi* de ces derniers, se firent Janissaires avec l'agrément du Pacha, qui faisant succeder quelques marques de clemence à la severité dont il en avoit usé d'abord, fit restituer une partie des biens des morts & des fugitifs à leurs enfans.

On ne fut gueres plus tranquille les années suivantes, qu'on l'avoit été pendant les deux dernieres. Ismael Beig fit à force d'argent & d'intrigues, ce qu'il ne s'étoit pas trouvé en état d'entre-

Digitized by Google

prendre à force ouverte ; il rentra dans le Caire ; il y fut rétabli dans ses dignitez & dans ses biens, &, ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il se raccommoda secretement avec Cherkès, qui, oubliant les obligations qu'il avoit à Regeb Pacha, le fit descendre du Château, c'est-à-dire, le dépoüilla de sa dignité.

La Porte Ottomane avertie de ces mouvemens, donna le Gouvernement de l'Egypte à Nitchangi Mehemed, à condition d'envoyer la tête d'Ismael-Beig à Constantinople. Le nouveau Pacha vint au Caire, & fit pendant deux ans tout ce qui lui fut possible pour executer sa commission, mais n'y voyant aucun jour, il s'ouvrit enfin à Cherkès, & l'engagea dans cette entreprise, par la promesse qu'il lui fit de la part de Sa Hautesse, du Commandement absolu de l'Egypte.

Cherkès accepta aisément une proposition si avantageuse pour se défaire de son ancien ennemi ; son genie vif & entreprenant, ne lui permettant point de garder tant de mesures, il entreprit de le faire poignarder en plein Divan, & il executa ce hardi projet : après quoi ayant attiré chez lui quatre Beigs, créatures du défunt, il les fit jetter dans le Nil.

Cher-

Digitized by Google

Cherkès, voulant faire connoître ensuite qu'il ne sçavoit pas moins recompenser ses amis, que se venger de ses ennemis, il revêtit, du Caftan ou Robe de Beig, Jutfukar, un des complices de l'assassinat; mais ayant pris depuis quelque ombrage de sa conduite, il l'éloigna, en lui faisant donner un Gouvernement, & deux jours après il envoya des gens après lui pour le poignarder, pendant qu'il faisoit massacrer lui-même, ceux qui l'avoient aidé à se défaire d'Ismaël. Jutfukar, averti à temps, évita la mort par la fuite.

Si les richesses immenses & le nombre des creatures d'Ismaël, qui avoit 400. Villages à lui, avoient allarmé la Porte, la conduite hardie de Cherkès, devant qui tout plioit, ne lui donna pas moins d'ombrage. Le nouveau Pacha reçut des ordres réïterez d'envoyer la tête de ce Beig; la chose étoit d'autant plus difficile qu'il n'alloit plus au Divan: le Pacha prenant donc le seul parti qu'il eut à prendre, distribua de l'argent à ce qui restoit de la faction contraire, & fit défenses aux sept Corps de Milice de s'assembler à l'avenir, ni chez Cherkès, ni chez le Testerdar, qu'il declara rebelles; mais cette démarche eut un succès tout contraire à celui qu'il s'étoit proposé; car les Corps

de Milice s'étant rendus le lendemain chez Cherkès pour l'informer de ce qui se passoit, il fit assembler les gens de Loi, & les engagea à signer l'Acte de déposition de Mehemed, sous prétexte qu'il dissipoit les deniers & les grains destinez pour la Mecque.

Après cette action Cherkès revêtit le Tefterdar du Caftan de Caimacam, & députa un Officier de chaque Corps de Milice, pour aller annoncer au Pacha la cessation de son autorité. Mehemed fit quelque difficulté de sortir du Château, mais les Troupes l'ayant entouré, il fut contraint de céder. Il fut conduit aux cris de la populace, qui le chargeoit d'imprécations, dans une maison où il resta à la garde d'une Compagnie de Janissaires, jusques à l'arrivée d'un nouveau Pacha.

Ce nouveau Gouverneur fut Aly, Pacha de Candie, que le Chaoux Bachi vint installer au Caire, par ordre du G. S. Il donna, dès qu'il fut arrivé, la Charge de Tefterdar à Ahmed Beig; & ayant assemblé les Corps de Milice, il leur fit lire un Commandement, par lequel Sa Hautesse leur demandoit s'ils étoient rebelles ou non à ses ordres. Les Milices ayant répondu qu'elles y étoient soumises, le Pacha leur dit, que, puis-

que cela étoit ainsi, le G. S. leur demandoit les têtes de huit personnes, dont les noms leur seroient déclarez le lendemain

Ce debut mit tout en mouvement dans le Caire, les Puissances du pays envoyerent conseiller au Pacha de se tenir en repos, & Cherkès ne vouloit pas moins que le déposer, comme son Prédecesseur l'avoit été; mais ses amis lui ayant conseillé de prendre des voyes plus douces, il promit mille bourses pour Sa Hautesse, & en donna trois cens au Pacha, & autant au Chaoux Bachi, moyennant quoi le Pacha declara le lendemain, en plein Divan, que l'Egypte étoit purgée des Tyrans, & mit à neant toute accusation de felonie, concussion, pillage, monopole, &c. Non content de cela, il offrit à Cherkès la dignité d'Emir-Hadgi, en essayant de lui persuader qu'il n'avoit desormais rien à craindre; mais Cherkès, qui ne jugea pas à propos de s'y fier, s'excusa de monter au Divan.

Cependant le Chaoux Bachi, jugeant que ce nouveau Pacha favorisoit les rebelles, fit part à l'Ancien des ordres qu'il avoit de faire perir Cherkès. Ils delibererent ensemble sur les mesures qu'ils avoient à prendre, après quoi le

Digitized by Google

Chaoux Bachi alla representer les mêmes choses à Aly Pacha ; mais celui-ci, irrité de ces remontrances, le prit au collet ; & lui ayant répondu, qu'il ne souffriroit point que de son temps il y eut du sang répandu, il le menaça de lui faire couper la tête, & l'obligea de se retirer.

Le lendemain Cherkès, informé de ces démarches, demanda que le Chaoux Bachi fut renvoyé, sur quoi ce dernier reçût ordre du Pacha de partir sans délai, ce qu'il fit le jour même.

Pendant que ces choses se passoient, Mehemed, ancien Pacha, avoit tout mis en œuvre pour fortifier sourdement son parti par la jonction de l'Odgiakdes Azabs. Ses desseins ayant réüssi, il envoya en present, au Chaoux Bachi, qui n'étoit qu'à une demi-lieuë de la Ville, deux chevaux, dont l'un seulement étoit harnaché. C'étoit apparemment un signal convenu entre eux, car le Chaoux Bachi ne l'eut pas plutôt reçû, que sous prétexte de l'en remercier, & de venir prendre ses dépêches, il se rendit au Caire, & descendit chez lui. Mehemed, feignant d'attribuer son retour à son impatience, le reçut d'un ton irrité, l'envoya chez son Kiaya, attendre que ses Lettres fussent prêtes, mais le sur-lendemain, Kas-

sim

ſim Beig & Vau Kiaya, creatures de Cherkès, ayant été aſſaſſinez dans le temps qu'ils alloient au Divan, l'on ne garda plus de meſures. Mehemed, ſon Kiaya, & le Chaoux Bachi, s'emparerent de l'Odgiak des Azabs, & pointerent du canon contre la maiſon de Cherkès.

Quoique pris au dépourvû, Cherkès ſoutint ce ſiege pendant pluſieurs jours avec ſon intrepidité ordinaire, mais enfin le 9. Fevrier 1726. la plus grande partie de ſes gens l'ayant abandonné, à la vûë du Pavillon de leur Prophete, il coupa lui-même la tête à 12. jeunes & belles Eſclaves, & à deux garçons qu'il avoit chez lui; aprés quoi, ſe faiſant précéder par un de ſes principaux domeſtiques, & à la tête de cent cinquante Cavaliers bien armez, il ſortit à cheval avec quarante Seigneurs de ſon parti, & donnant tête baiſſée ſur les Troupes du Pacha, il ſe fit jour, & prit la route du Caire. Les dernieres nouvelles portent, qu'ayant trouvé à deux journées de là le fils du Dey d'Alger, qui revenoit de la Mecque, ils ſe ſont joints enſemble, & qu'ils ſont arrivez le quatriéme Avril à Tripoly de Barbarie, où le Bey a parfaitement bien reçû Cherkès. Cependant Mehemed, qui avoit eû une ſi grande

part dans cette action, a été rétabli dans son Gouvernement, & la Porte a honoré le Chaoux Bachi du titre de Pacha à trois queuës.

De Constantinople, ce 16. Juillet 1726.

Par L. C. D. C.

La Conversion de Mademoiselle de Larroque à la Religion Catholique sous le nom d'Artemire.

POEME.

DAns le sein de l'erreur Artemire étoit née,
D'aveugles préjugez victime infortunée.
Au Printemps de ses jours, par mille appas vainqueurs,
Elle enchantoit les yeux, & ravissoit les cœurs.
La vertu, qu'on voyoit accompagner ses charmes,
A sa rare beauté prêtoit encor des armes.
Que de tristes regrets, que de sinceres vœux;
On donnoit chaque jour à son sort malheureux!

Mais la Religion, bien plus sensible encore,
Voit son égarement, le plaint, & le déplore.
Jusques à quand, dit-elle, en répandant des pleurs,
Ne cesseras-tu point de me ravir des cœurs,
Heresie odieuse, implacable rivale?
Du moins si ton poison, si ton erreur fatale,
M'enlevoit des objets moins chers, moins précieux.
Mais puis-je refuser des larmes à mes yeux;
Quand je vois du merite, & des vertus sinceres,
Dans les cœurs qu'ont seduit tes funestes chimeres?
Jeune Artemire, toi digne d'un meilleur sort,
Quitte un chemin trompeur, qui te mene à la mort;
Viens à moi; sois sensible à la voix qui t'appelle...
Tu ne m'écoutes point..... Vous, secondez mon zele,
Grace puissante, entrez dans ce cœur tenebreux,
Faites-y penetrer un rayon de vos feux:

Un seul de vos regards l'aura bien-tôt changée...

Quels transports ! quelle ardeur !... vous voilà donc vengée,

O Religion sainte ! Artemire à vos loix,

Du préjugé, du sang immole tous les droits.

Paroissez sentimens de cette ame fidelle ;

Montrez nous tout l'excès de son ardeur nouvelle.

Comment avez-vous pû m'aveugler si long-temps,

Dit-elle, faux attraits, phantômes seduisans ?

Quand je vous resistois, ô Rome ! cité sainte,

Je ne connoissois pas que hors de votre enceinte,

Tous les efforts ne font qu'égarer loin du port,

Et [illegible] tous les chemins conduisent à la mort.

Ancienne verité, quoique pour moi nouvelle,

Si mon cœur à vos Loix fut si long-temps rebelle,

Vous seule desormais aurez tous mes soupirs

Et vous seule serez ma joye & mes plaisirs.

Mais j'ai dans mon bonheur encor des vœux à faire.

Esprit Saint, dont la grace en ce moment m'éclaire,

Je vous

Puissiez-

Puissiez vous toucher ceux dont j'ay reçû le jour.

Montrez-vous: vous allez obtenir leur amour.

Pour charmer tous les cœurs, vous n'avez qu'à paroître;

Et s'ils sont malheureux, faute de vous connoître,

De vos celestes feux daignez les enflammer:

Vous les verrez bien-tôt forcez de vous aimer.

A Bordeaux, ce Octobre 1726. R.D.C.

SUITE de la Relation historique de la Guerre de Perse.

LE Roi de Perse plus sensible que tout autre à ce malheur, & ne sçachant dans la douleur qui l'accabloit, à qui s'en prendre, fit appeller Achmed Aga, le blâma publiquement de la trop grande facilité qu'il avoit eue à suivre les desirs du peuple, & de son imprudence d'aller attaquer, sans l'ordre du Prince d'Havouza, les Ennemis jusques dans leurs retranchemens; ajoûtant, que si ce Prince l'avoit trahi dans cette occasion, cela ne pouvoit venir que du chagrin qu'il avoit eu de voir par cette sortie son au-

authorité méprisée & ses conseil srejettez. Achmed Aga n'oublia rien pour s'excuser, & pour faire comprendre au Roi que la seule necessité, le bien de l'Etat & celui de Sa Majesté, l'avoient engagé à une pareille entreprise; qu'au reste le Prince d'Havouza avoit depuis long-temps de secrettes intelligences avec Mahmoud; & que son peu de soin à lui resister, joint à une application constante à éloigner tout ce qui pouvoit incommoder ou arrêter l'Ennemi dans sa Victoire, étoit une preuve évidente de son infidelité; mais le Roi ne voulant rien écouter là-dessus, Achmed Aga, trop sensible aux reproches qu'on venoit de lui faire, & ne croyant pas pouvoir survivre avec honneur à un pareil affront, avala la nuit suivante du poison, dont il mourut quatre ou cinq heures après.

Cette perte d'un homme dont la droiture, la douceur & la generosité faisoient le vrai caractere, causa de la douleur generalement à tout le monde, & même au Roi, qui un peu revenu de ses préventions contre lui, avoit déja résolu de lui confier le soin de deffendre la Ville; & il faut avoüer qu'elle avoit grand besoin de son secours dans la triste situation où elle étoit réduite par la famine.

Rien de plus déplorable que de voir à quelles extremitez se porterent alors & dans la suite les habitans pressez par la plus cruelle faim. Tout ce qu'on sçait être autrefois arrivé de plus horrible dans la Ville de Jerusalem, pendant que Tite & Vespasien la tenoient assiegée, s'est veritablement renouvellé de nos jours dans la Ville d'Ispaham, & je puis même dire que cela a été au-delà.

D'abord au commencement du Siege, le Roi peu experimenté dans l'Art de la Guerre, & s'arrêtant trop aisément aux sentimens de certaines personnes indignes de sa confiance & incapables de donner un bon conseil, fit publier un Edit, par lequel il deffendoit à tous les Citoyens & même aux Etrangers, de sortir de la Ville, sous quelque prétexte que ce fût. Bien plus, tous ceux qui, par la crainte de l'ennemi, venoient en foule des Villages voisins, étoient reçûs dans la Ville; de sorte qu'il y avoit une si grande multitude de personnes inutiles, que non-seulement les maisons, mais encore les Jardins, les ruës & les Places publiques en étoient remplies. Malgré tout cela, avant que la Ville fût investie & les passages occupez, les vivres y étoient à assez bon marché; mais dès qu'elle fut investie, tout commença à

être à un prix excessif ; un pain d'environ douze livres de France, se vendoit au mois de Juillet 8. à 10. Piastres, au mois d'Août, 30. au mois de Septembre, cent, & enfin au mois d'Octobre que la Ville se rendit, il monta jusqu'à 200. Piastres. Les chevaux dont le Roi même étoit obligé de faire sa nourriture ordinaire, s'achetoient 12. à 1500. Piastres ; les chiens & les chats furent recherchez & mangez par les particuliers qui en avoient ; enfin la misere devint si grande, qu'on n'eut plus d'horreur de se nourrir de chair humaine. On voyoit des personnes qui n'avoient que la peau & les os, chercher dans des cadavres décharnez, dont les ruës étoient pleines, de quoi soutenir encore les foibles restes d'une vie languissante, que la faim leur alloit bien-tôt ravir : d'autres parcourant les ruës en fureur, avec des massuës de fer, tuoient les premiers qu'ils rencontroient sans défense, & s'en nourrissoient après. Les meres mêmes n'épargnoient pas leurs propres enfans ; insensibles à leurs cris & à leurs larmes, elles étoient les premieres à les massacrer & à les manger.

Mais ce n'étoit pas seulement parmi le peuple que ces cruautez barbares s'exerçoient : les personnes les plus distinguées

après avoir consommé tout leur argent, se voyoient obligées d'en venir aux mêmes extremitez. Quelques familles seulement ne pouvant par une horreur naturelle se résoudre à de pareils excès, aimerent mieux mourir par le poison, que de vivre si miserablement & d'une maniere si contraire à l'humanité.

Telle a été à peu près la cruelle situation de la Ville d'Ispaham, durant deux mois & demi; le nombre de ceux qui moururent en ce temps-là, va au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Les Jardins & les Places publiques étoient comme autant de Cimetieres. On avoit jetté une si grande quantité de cadavres dans la Riviere, que même l'année d'après on n'osoit par horreur en manger le poisson.

Si Mahmoud eût voulu dans ces malheureuses conjonctures, attaquer la Ville, il l'eût prise immanquablement d'assaut, & cela sans beaucoup de peine; mais desirant se conserver les trésors du Roi & des Grands, qui, sans doute, eussent été enlevez par les Soldats dans la chaleur du pillage, il se tint tranquille pendant plus de 40. jours, amusant toûjours les Persans par de vaines capitulations; assuré qu'il étoit de son entreprise, qui ne pou-

voit manquer de réüssir, il attendoit chaque jour que le Roi & la Ville se rendissent à discretion, & c'est ce qui arriva en cette maniere, le 23. Octobre de la même année 1722.

D'abord le Roi, pour adoucir la ferocité de son vainqueur, & pourvoir en même-temps à la sûreté de sa vie, pour laquelle il avoit tout à craindre, choisit parmi les Princesses ses filles, celle qui par sa beauté, son esprit & ses manieres engageantes, devoit le plus agréer à Mahmoud, & la lui envoya avec de très-riches presens, le priant instamment de vouloir bien l'accepter pour son épouse. Après quoi s'étant dépoüillé de toutes les marques de la Royauté, & revêtu d'un habit noir, il parcourut à pied, les larmes aux yeux & dans la posture la plus humiliante, les principales ruës de la Ville, déplorant son malheur & les tristes ruines de sa famille, qui alloit être bien-tôt réduite à un dur esclavage.

Le peu d'habitans qui restoient dans Ispaham, touchez d'un spectacle si étonnant & si digne de compassion, ne purent eux-mêmes retenir leurs larmes; & oubliant dans cette occasion leur propre misere, ils ne paroissoient sensibles qu'à celle de leur Prince. Leurs cris redoublez se faisoient entendre de toutes parts,

& parvinrent même jusqu'à Zulfa, où ils porterent la douleur & la compassion dans le cœur de tous ceux qui y étoient. Après cette triste & lamentable ceremonie, le Roi reprit ses habits ordinaires, & ayant mis la Couronne sur sa tête, il sortit de la Ville, accompagné d'environ 300. personnes des plus distinguées de sa Cour, & se rendit au Camp de Mahmoud.

On n'oublia rien pour engager ce Rebelle à aller au-devant de son Roy; mais on ne put rien gagner sur un esprit, à qui une orgueilleuse fierté faisoit regarder ce devoir comme une chose indigne d'un vainqueur. Il se contenta seulement, à son arrivée, de se lever de son siege & de lui rendre simplement le salut qu'il n'auroit pas même pû refuser au dernier de sa Cour.

Une maniere si hautaine révolta tous les esprits: les Ennemis même, & surtout Acheraf, un des Chefs des Aghuanis, qui étoit proche parent de Mahmoud, ne purent s'empêcher d'en témoigner publiquement de l'indignation. Le Roi, cependant, sans rien faire paroître du chagrin dévorant qu'il ressentoit au fond de son cœur, s'approche de Mahmoud, il l'embrasse comme s'il eût été le meilleur de ses amis, le reconnut

pour son gendre, l'adopta enfin pour son fils, & lui fit par écrit une cession authentique de son Royaume, à lui & à ses descendans, excluant même pour jamais de la succession ses propres enfans & ceux qui en naîtroient.

Pour toute reconnoissance d'un bienfait si considerable, le Roi ne lui demanda que deux choses. La premiere, qu'il ne touchât point à ses Concubines : la seconde, qu'il s'engageât par serment à lui conserver la vie & celle de ses enfans, les Princes du Sang, qu'il devoit regarder comme ses freres cadets, en qui il trouveroit toûjours tout le respect, toute la soumission & toute la fidelité qu'il souhaiteroit. Mahmoud s'engagea sans peine, & même volontiers, à tout ce qu'on exigeoit de lui. Après quoi le Roi prenant sa Couronne, la lui mit sur la tête, lui présenta le Sceptre, & lui livra en même temps les Clefs de son Palais & de ses trésors, l'assurant qu'il le reconnoissoit dès ce moment & le reconnoîtroit toûjours dans la suite pour son maître & son unique Souverain.

Les Grands du Royaume & les Generaux des Aghuanis & des Guebres, suivirent l'exemple du Roi de Perse & firent tous leurs soumissions. Cependant Mahmoud, après avoir fait prendre, se-

Digitized by Google

lon la coûtume du païs, quelques rafraîchissemens au Roi, & à ceux de sa suite, envoya environ 40000. hommes pour se saisir du Palais Royal, des chemins & des Portes de la Ville, où il fit son Entrée publique le 25. du même mois, dans l'ordre suivant.

Jacques Curland, précedé de dix à douze Soldats à pied, commençoit la marche. Il étoit monté sur un Cheval richement harnaché, portant les Clefs de la Ville & du Palais : immédiatement après venoient 150. Prétoriens ou Soldats de la Garde, marchant deux à deux, & portant en main le sabre élevé. Ceux-cy étoient suivis de 30. Officiers de Guerre à cheval, superbement vêtus, & formant un cercle, au milieu duquel étoit le nouveau Roi, la Couronne en tête & le Sceptre à la main, monté sur un Cheval de grand prix, dont le Prince d'Havouza lui avoit fait present quelques jours auparavant. Il avoit à ses côtez les deux principaux Chefs de son Armée, Kior Sultan & Amanulla, soutenant au-dessus de sa tête un petit Dais fort riche & parsemé de pierreries qui ébloüissoient par leur grand éclat. La marche étoit fermée par cent autres Soldats de la Garde, ayant, comme les premiers, le sabre à la main, & après eux venoient

noient les Grands de Perse, ayant à leur tête quelques Princes du Sang, & le Roy nouvellement détrôné, qu'on appelloit & qu'on appellera ici dans la suite Schah-Hussain. Les ruës qui conduisoient au Palais étoient bordées de Soldats, le Mousquet sur l'épaule, & de distance en distance on faisoit brûler des parfums dont l'agréable odeur se répandant dans toute la Ville, en chassoit l'infection que tant de cadavres à demi pourris y avoient laissée.

Dès qu'on fut arrivé au Palais Royal, Mahmoud fut conduit dans la Salle où étoit le Trône, sur lequel il se plaça, & il fut salué pour la seconde fois en qualité de Roi de Perse, par Schah-Hussain, par les Princes & par les Grands du Royaume, qui alors étoient en grand nombre à la Cour. Un moment après, on fit une décharge generale de toutes les pieces d'Artillerie qui étoient dans la Ville, à laquelle répondirent tous les Forts & tous les Châteaux des environs. Il n'y eut dans la Ville rien d'extraordinaire dans ces réjoüissances qui furent ordonnées pendant quelques jours : la misere où étoient réduits les habitans, ne leur permit pas de témoigner beaucoup de joye dans cette occasion. La disette neanmoins diminua considerablement, &

le pain que l'on vendoit auparavant 200. écus, fut mis par ordre de Mahmoud, à deux écus & bien-tôt après, les provisions venant en abondance, les choses y furent à un prix assez raisonnable.

Un succès aussi heureux que celui-la, fit esperer au nouveau Roy de venir facilement à bout de toutes ses autres entreprises. Maître qu'il étoit de la Capitale du vaste Royaume de Perse, ayant en son pouvoir le Roi, les Princes & la plûpart des Grands, il ne doutoit point que les Villes & les Provinces ne se reconnussent, & ne se rendissent à lui. Ainsi après avoir reglé toutes choses dans Ispaham, & mis sous une bonne garde Schah-Hussain & ses enfans, il envoya à la fin de Novembre 10000. Aghuanis à Casuin ou Casbin, Ville autrefois Capitale de la Perse & le séjour ordinaire de ses Rois, pour l'engager à se rendre & à donner la premiere un exemple de sa soumission. Les habitans de cette Ville, qui n'étoient point préparez à soutenir un Siege, se soumirent d'abord; mais peu de temps après, ne pouvant supporter les indignes cruautez que commettoient les Aghuanis à leur égard, par une secrette conspiration ils se révolterent & en tuerent plus de 4000. Les autres ayant perdu tous leurs baga-

ges, furent obligez de fuir, & dans le chemin plusieurs moururent ou des blessures qu'ils avoient reçûës ou du froid qui étoit excessif, & dont ils n'avoient pas de quoi se garantir. Très-peu enfin arriverent à Ispaham au commencement de Février 1723. & Amanulla, leur General, eut bien de la peine à guerir d'un coup de Mousquet qu'il avoit reçû dans l'épaule droite.

La nouvelle de cette défaite affligea extraordinairement Mahmoud, & lui fit comprendre combien sa presence étoit necessaire pour soumettre le reste du Royaume à sa domination. Cependant il ne vouloit pas si-tôt sortir d'Ispaham; il craignoit que dans son absence il n'y eût quelque révolution qui lui feroit perdre en un moment tous les fruits de ses conquêtes. A la verité, il n'avoit rien à craindre de Schah-Hussain ni des Princes du Sang, qu'il tenoit bien renfermez & dont il avoit confié la garde à ses plus fideles amis. Mais les Grands du Royaume, à qui il avoit laissé la liberté, pouvoient, tandis qu'il seroit occupé à faire la guerre ailleurs, soulever le peuple contre lui, faire main-basse sur les Soldats qu'il laisseroit & se rendre maîtres de la Ville & des Fortifications.

Pour prévenir cela & s'assurer de la

 Ville;

Ville, il fit d'abord venir de toutes les Provinces voisines le plus de familles qu'il put trouver de sa secte, à qui il distribua une partie des maisons de ceux qui avoient péri dans la famine; après quoi, sous prétexte de donner un repas aux Grands du Royaume, il les assembla tous dans son Palais & les fit poignarder avec leurs enfans. Leurs cadavres au nombre de 300. furent jettez dans les Places publiques. Non-content de cette cruauté, il fit aussi mourir mille Soldats de la garde de Schah Hussain, & 3000. Persans.

Quelques jours après, tous ceux qui étoient propres à porter les armes, furent massacrez, les uns dans leurs maisons, les autres dans leurs Jardins & beaucoup d'autres dans les ruës ou dans les Places publiques: ensorte que selon le sentiment commun, il y eut dans cette occasion plus de 25000. hommes tuez de propos deliberé.

Mahmoud, par un si horrible carnage, s'étant défait de tous ceux dont il avoit quelque chose à craindre; & ne voyant dans la Ville que des gens de sa secte, de la fidelité desquels il ne pouvoit douter, ne pensa qu'à aller faire de nouvelles conquêtes. Ainsi après avoir donné ses ordres & laissé une assez bonne Gar-

nison dans la Ville & dans les Châteaux; il se mit à la tête de son armée au commencement de Mai 1723. & marcha vers la Citadelle de Guiez.

Cette Place bâtie sur le haut d'une petite colline, est très-forte, & comme elle n'est dominée par aucun endroit, il étoit fort difficile de la prendre autrement que par la famine. Zeberdert Kan, un des Officiers Generaux des Aghuanis, l'avoit déja attaquée diverses fois, mais sans aucun succès; au contraire, il avoit été toûjours repoussé vigoureusement & même avec perte. Mahmoud, à son arrivée, la somma de se rendre; & sur le refus qu'en fit le Gouverneur, il envoya 4000. Guebres pour se saisir des portes, les rompre & forcer la Garnison à se soumettre. Cette entreprise ne réüssit pas selon ses souhaits; car ceux qui gardoient la Citadelle, attentifs à tout ce qui se passoit dans l'armée ennemie, & voyant les Guebres, la hache à la main, s'approcher en foule de leurs portes, firent si à propos une décharge de toute leur Artillerie sur eux, qu'ils en tuerent plus de 2000. les autres épouvantez, prirent la fuite & retournerent au Camp.

Cependant Mahmoud, prévoyant ce qui lui en coûteroit s'il s'obstinoit à vouloir prendre cette Place par force, &

ne croyant pas d'ailleurs devoir employer beaucoup de temps à l'investir, & attendre que la faim l'obligeât à se rendre, eut recours à un moyen qui lui réüssit. Il envoya par quelques-uns de ses plus Confidens, une somme considerable d'argent au Gouverneur, en l'assurant que s'il vouloit livrer la Place, il en recevroit bien davantage & auroit un Gouvernement beaucoup meilleur que celui qu'il avoit actuellement. Les Soldats de la Garnison ne furent pas oubliez, chacun reçût son present, & bien-tôt après la Citadelle se soumit. Mahmoud, pour se la conserver, y mit environ mille Aghuanis, sous un Chef de ses amis & en ôta le Gouverneur & ses Soldats qu'il emmena avec lui sous prétexte de vouloir les faire participer à ses Victoires.

Il prit ensuite sa route vers Benispaham : c'est une petite Ville située sur le penchant d'une colline, au bas de laquelle s'étend une agréable & fertile plaine, arrosée de divers ruisseaux d'eau vive, qui en Eté rendent ce séjour un des plus agréables de la Province d'Airak.

Cette Ville remporta plusieurs avantages sur l'Ennemi, dont elle fit périr un grand nombre pendant un mois que dura le Siege ; mais enfin pressé par la misere,

Digitized by Google

re, elle se rendit à la persuasion de Zeberdert-Kan à des conditions honorables.

Les Aghuanis renfermez jusques-là dans le seul Territoire d'Ispaham, songerent à en sortir & à aller soumettre les autres Provinces.

Neanmoins comme on craignoit toûjours quelque soudaine révolution en faveur du Prince Thamas, que quelques peuples commençoient à suivre, on jugea qu'il étoit necessaire que Mahmoud demeurât dans le Païs conquis avec une partie de ses Troupes, pour être à portée de remedier promptement aux troubles qui pourroient y arriver, & que cependant Kior-Sultan iroit avec l'autre partie se rendre maître des autres Provinces & des Villes les plus considerables du Royaume. Ainsi l'Armée fut divisée en deux Corps. Kior Sultan, ayant sous lui Zeberdert Kan, prit le plus nombreux & alla se jetter dans la Province de Fasistan, qui après une genereuse défense se soumit enfin, comme on le dira dans la suite. Mahmoud retint avec lui seulement 25000. hommes avec lesquels il alla attaquer Kulpekin.

Cette Ville qui n'est éloignée d'Ispaham que de 30. à 35. lieuës, & qui est située dans une plaine assez sterile, par le défaut des eaux, tenoit fortement pour le parti du Prince Thamas. Elle étoit bien

 pour vûë

pourvûë de Troupes, de vivres & de munitions de guerre. La Citadelle, surtout ne manquoit de rien de tout ce qui étoit necessaire pour pouvoir se défendre & soutenir long-temps un Siege.

Dès que Mahmoud y fut arrivé & qu'il eut appris par ses Espions la résolution des habitans & le bon état de défense où étoit la Place, il commença à craindre & à se repentir de s'être si fort avancé avec si peu de monde. Cependant ne voulant pas avoir la honte d'abandonner son entreprise, il disposa tellement toutes choses, qu'après avoir fait faire diverses décharges de son Artillerie contre la Ville, il la fit attaquer tout à la fois par trois endroits, & cela avec tant d'ordre & de bravoure, que malgré la genereuse résistance des Assiegez, il eut tout l'avantage dans cette occasion & s'empara d'une petite partie des retranchemens qui lui servirent beaucoup pour résister dans la suite aux continuelles sorties qu'on faisoit sur lui & qui lui enlevoient toûjours bien des Soldats.

Le Prince Thamas, qui n'étoit qu'à deux journées de Kulpekin avec 8000. hommes, sous un Chef nommé Fredronkan, de la secte des Aghuanis, ayant sçû le danger où étoient les Assiegez, vint

avec son petit corps d'armée à leur secours, & il vint avec d'autant plus de plaisir, qu'il s'attendoit à avoir un heureux succès. Le petit nombre des Ennemis que des pluyes continuelles & un froid très-piquant incommodoit extrêmement, la fidelité des habitans à son égard & la bonté de ses Troupes, l'assuroient déja par avance de la Victoire; mais il fut trompé dans son attente. Car à peine fut-il arrivé, que Fredron-Kan, par une trahison des plus noires, abandonnant son parti pour embrasser celui de Mahmoud, vint se jetter subitement avec la meilleure partie des Troupes du Prince qui le suivirent, sur ceux qui gardoient les retranchemens, fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra & se saisit de tous les postes avantageux qu'ils occupoient. Les habitans abbatus & consternez de cette révolte imprévûë, & ne sçachant dans le trouble où ils étoient comment se défendre, abandonnerent le reste des tranchées & se réfugierent dans la Forteresse, qui peu de temps après fut prise par l'Ennemi, & la Ville fut livrée au pillage & tous les Citoyens passez au fil de l'épée. Le Prince avec le peu de Soldats qui lui étoient demeurez fideles, prit la fuite & s'en alla dans la Province du Mezanderan.

Digitized by Google

La Ville de Cassana épouventée au bruit de ces tristes nouvelles, & craignant de subir bien-tôt le même sort de Kulpekin, envoya ses clefs à Mahmoud, & se soumit à lui : elle fut traitée avec toute la douceur que demandoit sa soumission.

La suite sera dans le second Volume de ce mois.

FABLE.

LE SERIN, LA FAUVETTE ET LE MOINEAU.

UN Serin amoureux à perdre la raison,
Si la raison chez les Serins habite,
Et qui presque pour tout merite,
Fredonnoit assez bien une tendre Chanson ;
Avoit enfin touché le cœur d'une Fauvette,
Jeune, aimable, partant coquette.
Telle conquête en ce temps-ci,
Est un grand point. Belles de cette espece,
Mal-aisément prennent de la tendresse :

Digitized by Google

Aussi

En coûta-t'il à notre Amant transi,

Tout ce qu'en pareil cas on sçait mettre en usage,

Soupirs, larmes, sermens de n'être pas volage,

Petits soins, assiduité;

Tous ces riens qui sont grandes choses,

Amour, lorsque tu nous exposes,

A recevoir les loix d'une fiere beauté.

Notre Oiseau n'étoit pas à son apprentissage;

Il exposa ses maux, Fauvette en eut pitié;

Il n'en falloit pas davantage,

De plaindre à soupirer bien court est le voyage

Parmi la Gent au petit pié.

Serin sur ses rivaux eut bien-tôt l'avantage;

Pinçon, Chardonneret, tout fut sacrifié.

Le Rossignol en vain étaloit son ramage,

Le Serin chantoit mieux; & sa félicité

Bien-tôt graces aux soins de la tendre Fauvette,

Fut complette:

Et si vous exceptez quelque infidelité
Très-legère, à la verité,
Cet Amant préferé n'avoit plus à se plaindre;
Mais tels étoient les Arrests du Destin,
Malgré tout son amour, de l'Oiseau feminin,
Le naturel coquet ne pouvoit se contraindre.

A la fin ce couple emplumé,
Au milieu des plaisirs, d'aimer & d'être aimé,
Eprouva les rigueurs d'un sort inévitable:
Nul bien ici-bas n'est durable,
On vit finir celui dont on étoit charmé.
De la Fortune, inconstance ordinaire:
Par je ne sçai quelle necessité,
Cela ne fait rien à l'affaire,
Le Serin fut forcé de faire
Un voyage plus grand qu'il n'auroit souhaité.
Tous les efforts d'une Amante allarmée,
Furent vains pour le retenir;
A ce cruel départ il falloit consentir.
Par mille adieux touchans leur tendresse exprimée,
Ebranloit vainement le Serin attendri,

Digitized by Google

Il fallut s'arracher de sa Fauvette aimée ;
Il fallut voir partir son Serin trop cheri.

Depuis long-temps une amitié fidelle,
Avec notre Serin lioit certain Moineau,
Jeune, mais vieux routier, bien hupé, fort de l'aîle,
Moineau des plus Moineaux, un Hercule nouveau.
C'est à ce cher ami que le Voyageur laisse
Le soin de sa triste Maîtresse.
Il l'exhorte surtout, imprudence d'Amant,
A la voir à toute heure, à lui parler sans cesse ;
Et lui demande expressément
Cette preuve de sa tendresse.
Le Moineau promet tout, le Serin part content ;
Et l'autre dès le même instant,
S'apprête à remplir sa promesse.
Auprès de la Fauvette il vole en un moment,
S'efforce de calmer la douleur qui la presse ;
Elle est vive au commencement,
On n'entend rien, on se desole :

Digitized by Google

Le Moineau quelques jours travaille vainement.
Dans la suite insensiblement
Dame Fauvette se console ;
Le Moineau trop exact à tenir sa parole,
Ne la quitte que rarement :
Elle devient sensible à son empressement.
Faisant à l'amitié la plus cruelle injure,
Mon drôle tente l'avanture ;
On l'écoute. Abregeons. Qu'arriva-t-il enfin ?
Le Moineau prit bien-tôt la place du Serin.
De ce perfide ami la trahison fut telle.
Mais aussi, dira-t'on, pourquoi quitter sa Belle ?
Le Serin merita son sort ;
Le Moineau fit fort bien, la Fauvette fut sage.
Oui. Voilà quel est l'usage,
Les absens ont toujours tort.

Digitized by Google

LETTRE écrite de Bourgogne à M. de L. R. sur quelques particularitez singulieres de deux Manuscrits : l'un de Toul, l'autre de Sens.

COmme vous êtes, Monsieur, plus à portée que moi, de voir le sçavant Religieux, qui prépare une nouvelle Edition du Glossaire de M. du Cange, vous pourriez l'engager d'ajoûter à tout ce qu'il a recueilli sur le mot *Alleluia*, ce que je vais vous en marquer ici de singulier.

C'est un terme qui me paroît avoir été mis à presque toute sorte d'épreuves. Je ne remonterai point jusqu'à ces siecles reculez, ausquels avant l'invention des Cloches, il servoit de signal pour appeller à la Priere les Religieux & les Religieuses. Je n'examinerai point non plus, si ce seroit de là que pourroit être venuë la pensée qu'eut un grand Evêque de notre France, d'en faire le Cry de guerre dans la conjoncture où il se trouva en Angleterre, qu'on appelloit alors Bretagne. Je parle d'un fait du cinquiéme siecle. Mon dessein n'est pas aussi de vous faire remarquer ce que rapportent

certains Ecrivains touchant des Concerts extraordinaires entendus dans les airs, & dans lesquels on distinguoit à merveille ce mot *Alleluia*. Si l'on pouvoit compter sur l'autorité de ces Auteurs assez modernes, il n'y en auroit point qui meritât plus d'attention que François Alvarez, qui rapporte qu'en Afrique il y a eu un Monastere appellé *Alleluia*, en memoire d'un semblable évenement. Mais pour ne point sortir de ce qui est de la competence d'un Glossaire, je veux me contenter de vous faire remarquer, que ce terme *Alleluia*, quoiqu'appartenant à une Langue, avec laquelle la Latine n'a aucun rapport, n'a pas laissé d'en subir les inflexions; & quoiqu'en lui-même il signifie une Sentence entiere & complete, on en a fait un nom latin, à qui on a donné des cas; on a même conduit sa fortune jusques dans les verbes, & on n'a pas craint de le trop désignrer, en le conjuguant comme un verbe ordinaire, (*a*) Qui vous diroit qu'on l'a

(a) *Alleluiatici Psalmi.* Dans S. Jerôme, &c. *Alleluiaticum* dans S. Gregoire de Tours, dans la Regle de S. Aurelien d'Arles, &c.

Alleluiarium. Eucologe des Grecs, p. 102. c'est-à dire, les Versets des Pseaumes précedez d'*Alleluia*.

Alleluiare. Responsoria Horarum alleluiare.

personifié, pour lui faire sentir le sort commun des choses de la terre, le faire mourir, lui donner la sepulture, & le voir ensuite ressusciter? C'est à ce dernier trait que je veux m'attacher.

Ce que vous avez publié touchant la Fête des Foux dans le Mercure du mois de Fevrier dernier, m'a donné la curiosité de consulter tous les anciens Statuts de Chapitres dont je pouvois avoir des copies. Je suis tombé sur l'Article XVI. des Statuts de l'Eglise Cathedrale de Toul, redigez au XV. Siecle. Cet Article est ainsi intitulé: *De Festo & Episcopo Innocentium.* J'y ai remarqué beaucoup de curiositez facetieuses, & d'une espece qui correspond au titre de l'Article, sans compter certains termes de la basse Latinité, comme *capellus*, *romarinus*, *farsa*, *marentia*, *tortitia*. Cet Article est immediatement precedé d'un autre qui a ainsi pour titre: *Sepelitur Alleluia.* Vous ne serez pas fâché de le lire dans les propres termes qui le composent. Le voici transcrit fidelement: *Sabbato Septuage-*

sur. Cette expression est dans plusieurs anciens Breviaires de 200. ou 300. ans & au de-là.

Alleluiatus, adjectif. *Responsoria alleluiata.* Microlog. cap. 59.

 sima

sima in Nona conveniant pueri chori feriati in magno vestiario, & ibi ordinent sepulturam Alleluia. Et expedito ultimo Benedicamus, *procedant cum crucibus, torciis, aqua benedicta & incenso, portantesque glebam ad modum funeris, transeant per chorum, & vadant ad claustrum ululantes usque ad locum ubi sepelitur: ibique aspersâ aquâ & dato incenso ab eorum altero redeunt eodem itinere. Sic est ab antiquo consuetum.* Voilà un Enterrement qui doit vous paroître assez particulier, un Enterrement solemnel de l'*Alleluia* qui se faisoit le Samedi, veille du Dimanche dans la Septuagesime, entre Nones & Vêpres, au vû & au sçû du Chapitre de Toul. C'étoit aux Enfans de Chœur à y officier. Il falloit qu'ils portassent, en traversant le Chœur, une espece de biere, qui representoit l'*Alleluia* decedé. Le Cercueil étoit accompagné des Croix, des Torches, de l'Eau-benîte & de l'Encens. Mais il falloit de plus que ces Enfans eussent la bonté de pleurer, de se répandre en plaintes & en lamentations, jusqu'au Cloître où la fosse étoit préparée pour l'inhumation: Ceremonie qui, sans doute, devoit paroître fort touchante aux Assistans. Cet Enterrement singulier me fit naître l'envie de chercher

dans le reste des Statuts, s'il n'y seroit point marqué de quelle maniere l'*Alleluia* avoit le bonheur de sortir du tombeau, mais je n'y en ai rien trouvé. Aussi étoit-ce anciennement la coutume, que le chant de l'*Alleluia* fut quitté avec plus de solemnité qu'il n'étoit repris. Amalaire, qui a écrit au IX. Siecle, dans la Province dont Toul fait partie, donne à connoître, que de son temps on y faisoit un Office de l'*Alleluia*, semblable à des Obseques joyeuses, ce qui étoit comme une espece d'adieu solemnel. On lui appliquoit à cette occasion tous les Passages qu'on pouvoit de l'Ecriture Sainte. Comme cet Ecrivain étoit en grand credit, il tâcha de justifier cet usage par de pieuses moralitez. On ne le remarqua embarrassé que sur le genre dont la Grammaire vouloit qu'*Alleluia* fut censé être; & comme ce nom étoit reputé du genre neutre, il eut de la peine à trouver de la justesse dans certains textes, où le pronom étoit pris au feminin. C'est dans son Traité *de Ordine Antiphonarii*, Chapitre 30. qu'on peut voir le détail de ses explications. Ce celebre Prêtre de Metz, mal pris par quelques Modernes pour l'Archevêque de Treves du même nom, ne parle pas de la Collecte, qui servoit

 de

de conclusion à cet Office ; mais je l'ai trouvée dans un Missel du XIII. Siecle, à l'usage de notre Diocèse, & dans un Antiphonier selon le même usage écrit au XII. Vous pouvez la voir au bas de cette Lettre, aussi-bien que le commencement de l'Hymne *, qui fut composée par la suite des temps, afin qu'il ne manquât rien à une telle solemnité. Je croirois donc que ce fut dans les deux Siecles qui s'écoulerent depuis celui d'Amalaire, qu'on s'avisa de representer plus litteralement la déposition de l'*Alleluia* par quelques actions qui répondissent aux paroles. L'idée que donnoit alors le mot de déposition, étoit la même que nous avons aujourd'hui par celui de décès, ou de sepulture. Et il fut d'autant plus facile de

* *Hymnus.* Alleluia dulce carmen,
Vox perennis gaudii :
Alleluia laus suavis
Est choris cælestibus :
Quod canunt Dei manentes
In domo per sæcula.

* *Oremus.* Deus, qui nos concedis alleluiatici cantici deducendo sollempnia celebrare : da nobis in æterna beatitudine cum sanctis tuis alleluia cantantibus perpetuum feliciter alleluia posse cantare. Per Dominum.

prendre le mot de déposition dans ce sens, qu'on étoit déja accoûtumé à réaliser ce substantif, & à le personifier, s'il est permis de parler ainsi. Dès le Siecle d'Amalaire, la Ceremonie étoit attachée au Dimanche dans la Septuagesime. Ce jour-là on faisoit parler *Alleluia*, comme une personne pressée de s'en retourner. Il disoit : *Tempus est ut revertar ad eum qui me misit, &c.* Dans un autre endroit de l'Office on le congedioit, en lui disant, *Revertere in thesauros tuos, &c.* Un peu après on lui faisoit instance de rester encore un jour, & on l'en conjuroit par ces paroles tirées du Livre des Juges : *Mane apud nos etiam hodie, & duc lætum diem & cras proficisceris.* Dans S. Udalric, Compilateur des Usages de l'Ordre de Cluni, on trouve ceci de remarquable par rapport au sujet que je traite. *In Septuagesimà adeps simul cum* Alleluia *sepelitur.* On ajoûtoit même, selon le Manuscrit du XII. Siecle que j'ai entre les mains ; *& dum ortus fuerit dies ambulabis vias tuas* : car on disoit alors Matines au plus tard à deux heures du matin dans les Cathedrales. Dans un autre Répons du même Manuscrit, l'Assemblée lui souhaitoit un bon voyage par ces paroles du Livre de Tobie : *Angelus Domini bonus comitetur te-*

cum, & bene disponat itinera tua, ut iterum *cum gaudio revertaris ad nos.* On peut voir dans le Traité des Rits du P. Martenne, comment certaines Eglises entremêloient ce jour là le mot *Alleluia* à chaque Verset des Pseaumes 148. 149. & 150. de même que nous le faisons encore le 26. Decembre. Le Manuscrit ci-dessus cité renferme, aux Laudes de l'adieu de l'*Alleluia*, cette maniere de chanter. Le Venerable Heric, Moine de S. Germain d'Auxerre, croyoit qu'elle étoit particuliere à son Eglise. C'est dans les Livres des Miracles où il fait un recit à peu près semblable à celui d'Alvarez, à l'occasion d'une Musique celeste & nocturne, dont fut auditeur un Prêtre, Chapelain de S. Alban d'Auxerre, qui se rendoit exactement toutes les nuits aux Matines de la Cathedrale, lesquelles se celebroient alors, ainsi qu'il le dit lui-même, bien avant dans la nuit. Au reste, s'il est vrai que ce fut de l'Eglise de Mets, reputée alors pour une espece de Metropole, que ces coutumes se répandirent avec l'Antiphonier d'Amalaire dans le reste de la France, & même au delà du Rhin; il y a bien de l'apparence que les Eglises voisines de celle-là, & qui les premieres avoient reçû ces usages, ne fu-

ne plus confondre en fait de pratiques l'existence d'un usage avec sa bonté, le droit avec le fait, ni la science de routine avec la science des principes & des regles.

J'avois écrit jusqu'à ces lignes, lorsque j'ai reçû de votre part la copie qu'on vous a envoyée de Bourges de la Prose de l'Asne, tirée d'un Manuscrit de la Collegiale de Notre-Dame de Sales. Cette copie doit, selon moi, passer pour semblable à celle de Sens. (a) Je ne puis attribuer les legeres différences qui y sont, qu'aux absences d'esprit, ou à l'ignorance de quelque ancien Copiste. J'ai même remarqué qu'elle se chantoit dans l'une & l'autre Ville sur le même chant, qui étoit un ton majeur d'une melodie assez agreable: & il y a apparence que c'étoit, comme parlent nos Musiciens, d'une mesure à trois temps. Il n'y avoit pas jusqu'au Prelude *Lux hodie* qui ne se chantât à Sens. Il étoit du chant mineur, & conduisoit à la Prose *Orientis partibus*, qui se commençoit une quinte plus bas. La plus ancienne copie qu'on voye à Sens de l'Office des Foux, dont cette Prose faisoit l'ouverture, est très digne d'attention. Elle m'a paru écrite vers le milieu du XIII. Siecle. Le

(a) Mercure Juillet 1725. p. 1599.

 cahier

cahier de vélin est en forme longue contre l'ordinaire des anciens Manuscrits : mais on voit bien qu'on ne donna cette forme au cahier, qu'afin de pouvoir l'enfermer dans des Diptyques, qu'on y conservoit probablement depuis plusieurs siecles, & en effet il y est encore renfermé. Il est noté & écrit fort délicatement pour ce qui est du caractere : mais toutes les pieces sont d'une composition si bizarre, qu'on voit clairement que le dessein des Auteurs étoit de distinguer par toute sorte de particularitez cette insigne Fête. Jugez-en, Monsieur, par l'*Alleluia* qui se disoit après *Deus in adjutorium*. Ce seul mot étoit coupé par vingt-deux autres mots ainsi disposez.

Alle resonent omnes Ecclesiæ
Cum dulci melo symphoniæ,
Filium Mariæ Genitricis piæ
Ut nos septiformis gratiæ
Repleat donis, & gloriæ :
Unde Deo dicamus *luia*.

Je sçai qu'il y a des Livres où on lit une Prose qui commence ainsi à l'une des solemnitez de l'année ; *Alle cœleste nec non & perenne luia*. (*a*) Je n'au-

(*a*) Vieux Livres de Sens, de Troyes, de Chartres, d'Autun, &c.

rois pas même de peine à croire qu'on la chante encore quelque part. Mais quatre mots ne sont pas comparables à vingt-deux ; laissons au Manuscrit de Sens toute la gloire qu'il merite. Comme il falloit à la Fête des Foux, que tout ce qu'on y chantoit fût entremêlé de quelques paroles extraordinaires & déplacées, il étoit convenable que le mot le plus joyeux des Offices ordinaires le fût davantage. D'ailleurs, il n'étoit pas extraordinaire dès l'onziéme Siecle, de couper un mot pour y en inserer d'autres, surtout lorsqu'il s'agissoit de faire un Vers ou quelque chose d'approchant. On en voit un bel exemple au quatriéme Tome du Spicilege, où on lit qu'un Poëte de ce temps-là, voulant apprendre à la posterité, qu'Angelran, Abbé de Saint Riquier, fit couvrir d'argent l'Epistolier & Evangelier de son Eglise, débute ainsi sur cette matiere :

Est & Episto (liber) larum atque Evangeliorum.

Mais revenons à notre Fête des Foux. Après le magnifique *Alleluia*, dont je vous ai parlé, suivoit une seconde annonce de la Fête par quatre ou cinq Chantres à grosses voix, postez derriere l'Autel. Là ils devoient chanter *in falso* (c'est l'expression du Manuscrit) les deux Vers suivans :

Hæc est clara dies clararum clara dierum.
Hæc est festa dies festarum festa dierum.

Vous jugez assez jusqu'à quel point l'on pouvoit pousser, sans grande dépense, une Poësie de cette sublimité; & si la Rubrique qui ordonnoit de chanter faux étoit bien observée, comme il n'en faut pas douter, je vous laisse à penser, quel effet devoit produire une telle harmonie sur l'oreille des Auditeurs.

Les Diptyques qui renferment ce memorable cahier, sont bordées de feüilles d'argent, & garnies de deux planches d'yvoire, jaunies par la vetusté, où l'on voit des Bacchanales, la Déesse Cerès dans son Char, Cybele, la mere des Dieux, &c. Sans doute que ceux qui s'obstinoient à conserver cette Fête au XV. Siecle, ne manquerent pas d'en prouver l'antiquité par celle de la couverture de ce Livre. Je ne crois pas qu'on sçut alors d'où étoit venu l'usage de ces anciens Diptyques dans nos Eglises. Il auroit fallu un Pere Mabillon, un Monsieur Baudelot, un Pere Martenne, pour raisonner juste sur ces sortes d'antiquitez. Gerson & Clamengis, qui avec quelques-uns de leurs amis, étoient presque les seuls veritables Sçavans de ce

 temps-

temps-là, ne s'appliquoient gueres à ces sortes de connoissances. Comme il ne faut rien oublier de tout ce qui regarde un Manuscrit de ce genre, je vous dirai encore, Monsieur, que j'ai remarqué au dedans de ce Livre, six Vers Leonins, écrits d'une main du quinziéme siecle, dont voici la teneur :

Festum stultorum de consuetudine morum.

Omnibus urbs Senonis festivat nobilis annis
Quo gaudet Præcentor : tamen omnis honor
Sit Christo Circonciso nunc semper & almo.
Tartara Bacchorum non pocula sunt fatuorum,
Tartara vincentes sic fiunt ut sapientes.

L'Auteur n'a pas daigné mettre son nom à la fin de ces Vers ; mais l'expression fait suffisamment connoître de quel fond partoient les pensées. Il paroît par le troisiéme Vers que le Préchantre avoit tout l'honneur ou tout le plaisir de la Fête. Les deux derniers vous laissent quelle idée il vous plaît de la sobriété des Acteurs. Mais on voit par ce cayer que le rafraîchissement des gosiers n'y étoit pas oublié. Il y en a un article entier intitulé : *Conductus ad poculum*, dont voici le commencement : *Kalendas Januarias solemnes Christe facias, &c.*

Il n'eſt pas hors de propos avant que de finir, d'ajoûter quelques autres Remarques curieuſes qui ſe preſentent à l'inſpection de ce Livre. On voit un Invitatoire au commencement de chaque Nocturne : ce qui peut ſervir à prouver que ce jour-là on ſéparoit les trois Nocturnes en trois veilles, d'autant plus aiſément, que les longues nuits, telles que celles de l'hyver, étoient plus propres à cette ſéparation : ou plutôt, il faut dire que cet uſage étoit pour ſingulariſer & privilegier la Fête. Cet Office eſt une veritable rapſodie de tout ce qui ſe chante durant le cours de l'année. Toutes les pieces des autres Offices, au moins les principales, y paſſent en revûë. Celles des Fêtes de Saints, comme celles des Myſteres; les Chants de Pâques, comme ceux du Carême, le gai eſt mêlé indifferemment avec le triſte, le lugubre avec le joyeux; c'eſt un aſſemblage le plus heteroclite que vous puiſſiez vous l'imaginer, & il falloit que l'execution de cet Office durât deux fois plus que ceux des plus grandes Fêtes. Jugez ſi les gôziers n'avoient pas beſoin d'être humectez de temps en temps. Je fais peu de fond pour prouver cette longueur ſur les répetitions accoûtumées d'etre faites dans les autres Offices. Celui-ci en avoit de

singulieres & c'est la remarque par laquelle je finirai. Les répetitions ou redites sont anciennes dans les Offices de l'Eglise. La maniere dont on a executé originairement les Répons, le prouve assez. On peut voir là-dessus la Préface du Responsoriel du Cardinal Thomasi, imprimé à Rome en 1686. On voit d'autres exemples de l'antiquité de ces répetitions dans les Offertoires de l'Antiphonier Gregorien, tel qu'il est dans plusieurs Eglises, & que Dom Claude de Vert l'avoit vû. Mais dans ces premiers temps c'étoient des Sentences entieres qu'on repetoit & non des mots tous seuls, comme on le pratique dans la Musique de nos jours. Le Manuscrit de Sens fait appercevoir quelques vestiges de la naissance de ces répetitions musicales d'un ou deux mots. Entre le neuvieme Répons & le *Te Deum* on lit en titre : *Conductus ad ludos.* Ce qui suit commence en maniere de Motet : *Natus est, natus est hodie Dominus... ut facturam redimeret & paradisum redderet.* La Piece continuë ainsi : *Nec, nec, nec minuit quod erat, assumens quod non erat.* Et elle finit de cette sorte : *Quando flos iste nascitur, diabolus confunditur, & moritur mors, & moritur mors, & moritur mors.* Le Chant en est passable. Je croirois volontiers que c'étoit de la Musique de ce temps-là. Quel-

Quelques-uns ont conjecturé que c'est la répetition de l'*Alleluia*, introduite ou continuée par le Chant Gregorien, qui a servi de modele à toutes les répetitions usitées depuis dans d'autres mots, & que c'est même de là qu'elles ont été autorisées. Je ne m'oppose point absolument à cette pensée, si l'on entend seulement parler de la Musique d'Eglise; c'est aussi par rapport à cette espece de Musique que j'ai crû devoir vous faire part de cette singularité, d'autant plus digne d'attention, que le Manuscrit d'où je la tire a environ cinq cens ans d'ancienneté. Si jamais vous venez à Sens, vous pourrez le voir dans la Bibliotheque publique de cette Ville, établie l'année derniere par M. Fenel, Doyen de l'Eglise Metropolitaine, dont le zele pour tout ce qui a rapport à la Litterature, ne peut vous être inconnu. Quoiqu'il y ait déja un assez grand nombre de Manuscrits dans cette Bibliotheque, celui dont je vous ai fait l'analise, y passe pour un des plus curieux. M. Baluze voulut en avoir une copie, & je l'ai vûe à la Bibliotheque du Roi. Je suis, &c.

Le 16. *Août* 1726.

LE TEMPS.

ODE.

TOi qui n'admets rien de solide,
Dont l'essence est le changement,
O temps ! que ta course est rapide !
Que tu passe legerement !
Ce Globe que le Ciel enferme
N'a point de puissance si ferme,
Que tu n'entraînes avec toi :
Rien ne retient ta violence ;
Et le moment même où je pense,
S'enfuit déja bien loin de moi.

Les jours qui composent ma vie,
Furent comptez par les destins :
Des uns la douceur m'est ravie ;
Les autres me sont incertains.
Le passé n'a plus aucun charme ;
L'avenir me trouble & m'allarme,
Le present m'est un foible appui ;
Ce n'est qu'un point indivisible ;

C'est

C'est un Atôme imperceptible,
Qui passe & m'entraîne avec lui.

Cependant l'erreur qui nous mene,
Nous attache à de vains objets :
Pour une fortune incertaine,
Nous formons mille vains projets.
L'homme conduit par ses caprices,
Semble oublier dans les délices,
Que le Ciel a borné ses jours.
Plein du doux charme qui l'enyvre,
Il montre autant d'ardeur pour vivre,
Que s'il devoit vivre toûjours.

Vainement il voit que la Parque
Nous tient tous sujets à ses loix,
Et que tout passe par la Barque,
Où jamais on n'entra deux fois ;
La raison, ni l'experience,
N'ont sur son cœur nulle puissance,
Il n'écoute point leurs avis,
Il voudroit les prendre pour guides :
Mais ses vertus sont trop timides,
Et ses vices sont trop hardis.

Digitized by Google

Jusqu'à quand vanitez mondaines,
Enchanterez-vous nos esprits ?
Tiendrez-vous toûjours dans les chaînes,
Nos cœurs de vos charmes épris ?
Passerons-nous dans l'esclavage,
Toutes les saisons de notre âge,
Sans que nous puissions en joüir ?
Nous faudra-t'il doubles victimes,
Donner notre jeunesse aux crimes ?
Notre vieillesse au repentir ?

Non, faisons un meilleur usage,
D'un trésor qui nous vient des Cieux :
Le temps veut que l'on le ménage,
Tous ses moments sont précieux.
Que la vertu, que la sagesse,
Occupent notre ame sans cesse,
De tous vices fuyons l'écueil.
Trop heureux l'homme qui médite
Combien la distance est petite,
Du berceau jusques au cercueil !

QUESTION de Droit, jugée par Arrêt du Parlement d'Aix.

IL fut jugé au Parlement de Provence au mois de May 1726. une Question importante, & qui a partagé tous les Jurisconsultes; elle consistoit à *sçavoir auquel des deux, ou de l'Heritier Grevé, ou de l'Heritier Fideicommissaire, doit appartenir le droit de Pâtronage.*

L'affaire dont il s'agissoit regardoit deux persones, qui par leur naissance & par l'importance de la matiere avoient fixé l'attention du Public & redoublé celle des Juges. Les Parties principales étoient la Marquise de Simiane & le Marquis de Vibray. Celles qui étoient en qualité & deffendoient en leur propre nom, étoient M. de Castellanne, nommé par M. de Vibray, Appellant de la Sentence renduë contre lui & le sieur Chambon, Chanoine de Grignan.

Les circonstances particulieres qui devoient servir de motif à la décision, étoient la disposition de Loüis Gaucher de Grignan, qui en 1628. s'étant marié avec Marguerite d'Ornano, fit donation à un des enfans mâles qui naîtroit

de ce Mariage, la moitié de tous ses biens, franche de toute charge, à prendre sur la Comté de Grignan; sous cette condition, que l'enfant mâle qui seroit nommé à cette donation, auroit le nom, le titre & le Fief de Grignan, sans que nul autre pût y prétendre.

Ce Loüis Gaucher de Grignan, maria en 1658. François de Grignan, son fils, & le nomma à cette moitié des biens donnez aux conditions portées par le Contrat de Mariage de Marguerite d'Ornano. Le même Loüis Gaucher ayant fait son Testament en 1661. institua son petit-fils, & de mâle en mâle, lui substitua en deffaut de cette ligne, les enfans mâles de ses autres fils, & enfin les mâles de ses filles. Loüis de Provence de Grignan fut son heritier. Il déceda en 1704. & sa succession fut répudiée par François de Grignan son pere; il fut nommé un Curateur à l'Hoirie vacante, avec lequel François de Grignan & la Marquise de Simiane transigerent; ce qui n'empêcha pas que François de Grignan ne reconnût & n'approuvât la substitution.

Cependant il deceda en 1714. sans enfans mâles, & dès lors le Marquis de Vibray fils, seul mâle du côté des filles, fut en droit de recueillir la succession

de Loüis Gaucher de Grignan. C'est en vertu de ce droit que M. de Vibray son pere, en qualité de legitime Administrateur, d'abord après le décès de François de Grignan, prit possession de la Comté de Grignan. La Dame de Simiane paroissoit n'y avoir rien à prétendre, puisqu'elle n'avoit d'autre qualité que celle de François de Grignan son pere, elle introduisit toutefois l'instance beneficiaire de la succession de François de Grignan, revint par des Lettres de Rescision contre une transaction passée avec le Marquis de Vibray, qui forma sa demande en ouverture du *Fideicomis*, lequel fut ouvert en sa faveur par un Jugement des Requêtes du Palais du 7. Juin 1723. confirmé par un Arrêt d'expedient du 14. Avril 1725. par lequel la Dame de Simiane est deboutée de la *quarte trebellianique* & de la legitime de grace qu'elle demandoit.

Les choses en cet état, le Marquis de Vibrai se regardant comme le Patron des Benefices de l'Eglise de Grignan, dont la nomination est dévoluë par la Fondation au possesseur de cette Terre, nomma à la Tresorerie vacante par le décès de François de Castellane, Joseph de Castellane, & la Dame de Simiane, en qualité d'héritiere beneficiaire de Fran-

 cois

çois de Grignan son pere, presenta le sieur Scipion Chambon.

Ces deux Competiteurs se firent des sommations réciproques pour la conservation de leur droit, & pour la perception des fruits & des revenus de ce Benefice, & la cause ayant été portée devant le Lieutenant du Sénechal d'Arles, il intervint Sentence qui adjugea la récréance au sieur Chambon. C'est de cette Sentence dont M. de Castellane releva Appel au Parlement, demandant en même-temps l'évocation du fonds & du principal.

Le Marquis de Vibray se trouvant le seul successeur de Loüis Adhemar de Monteil, auquel & à ses successeurs, une Bulle du 6. Septembre 1539. accordoit le droit de Patronage, se crut bien fondé de nommer à la Tresorerie vacante de l'Eglise Collegiale de Grignan, le sieur Abbé de Castellane, d'autant plus que la nomination étoit dévoluë aux successeurs de Loüis Adhemar de Monteil. Il s'agissoit encore d'un Patronage réel, attaché à la Comté de Grignan; Patronage qui n'est deferé par la Bulle, ni à la proximité du sang, ni à la succession, mais au Proprietaire, & par consequent à l'heritier Fideicommissaire de la Comté de Grignan.

Il fut avancé par le deffenseur de M. de Castellane après M. de Royes, dans ses Prolegomenes, titre *de jure Patronatus*, *ch.* 8. & 19. que le Marquis de Vibray étoit au terme du Patronage réel, *quod glebæ seu rei fundo possessioni, Castro à fundatore adscriptum est.* De là il s'ensuivoit, dit-il, qu'il étoit seul en droit de nommer à la Tresorerie vacante; on soutenoit de plus, qu'en qualité d'héritiere, la Dame de Simiane ne pouvoit joüir du droit de nommer, quoique le Fideicommis ne fût pas épuré, qu'il suffisoit que l'ouverture en eût été faite en faveur du Marquis de Grignan, pour l'en exclure.

On établit plusieurs principes de Droit, par lesquels on fit voir que le Patronage réel & attaché à la Glebe, appartient à l'heritier Fideicommissaire, privativement au Grevé; on allegua que c'étoit le sentiment de Ferrerius, sur la Question 507. de Guy-Pape, de Grivel en ses Décisions du Senat de Dole, Décision 37. lequel cite l'Abbé de Palerme, ch. *cum sæculum* & ch. *de jure*, Du Moulin, sur la Coûtume de Paris, §. 37. nomb. 3. ainsi que Lambertinus, *de jure patronatus*; Garsias *de beneficiis*, part. 5. ch. 9. n. 17. enfin Pastor, *de benefic.* liv. I. tit. 20. n. 12. confirme une opinion si vrai-semblable.

Comme la Dame de Simiane, en qualité d'heritiere grevée, & ensuite de l'Arrêt du 9. Juillet 1723. avoit la joüissance des fruits & revenus de tous les biens jusques à l'apurement, il se forma une autre question ; sçavoir, si en cette qualité le Patronage & la presentation ne lui appartenoient pas, faisant partie des fruits honorifiques. Il fut allegué plusieurs authoritez, par lesquelles on prétendit faire voir que les fruits honorifiques n'ont jamais été comptez parmi les fruits utiles, parce qu'ils ne doivent pas être restituez à des créanciers ; un Fermier judiciaire n'est certainement pas en droit de presenter aux Benefices qui dépendent du Patronage du debiteur saisi ; l'heritier grevé qui en fait toutes les fonctions, peut il avoir, disoit-on, ce droit, & n'est il pas dans le cas des Arrêts rapportez par Mornac, sur la Loi 44. *de contrahenda emptione*, par Brodeau, sur l'Art. 31. de la Coûtume de Paris, nomb. 16. & par Ferriere, en son traité du Patronage, part. 2. ch. 3. sess. 2. nomb. 34 ?

On vouloit que si les créanciers ne peuvent pas presenter au Benefice pendant la saisie de l'heritage, l'heritier grevé ne le peut pas pendant le temps qu'il joüit, en attendant l'apurement ; on soutenoit que c'étoit la doctrine de

Du Moulin, sur la Coûtume de Paris, tit. premier des Fiefs, §. 9. glosse 3. *in verbo saisir*, nomb. 5. Ainsi qu'au tit. 2. des Censives §. 83. glosse, premiere *in verbo rachapt*, nomb. 49. du Guimier, sur la Pragmatique Sanction, *in verbo vicario*, de De Roye, en ses Prolegomenes, *de jure Patronatus*, ch. 36. & de l'Auteur du nouveau Traité des Matieres Beneficiales, liv. 4. ch. 7.

On fit voir ensuite, toûjours de la part de M. de Castellane, que le Patronage est un droit incorporel, & que l'heritier qui n'a point encore pris possession de l'hoirie, peut nommer par consequent aux Benefices qui dépendent du Patronage; à plus forte raison l'heritier Fideicommissaire, en faveur duquel le Fideicommis avoit été ouvert. On rapporta pour cela un Arrêt de Boniface, dans son troisiéme tom. liv. 6. tit. 7. rendu en faveur de la Demoiselle Surian de la Lande, contre un heritier grevé; sur quoi on fit valoir cette maxime, que quoique l'heritier grevé ne fasse la restitution effective & réelle du Fideicommis qu'après la liquidation & l'apurement des dettes; neanmoins les fruits en sont dûs au Fideicommissaire, souvent depuis le décès, toûjours depuis la demande, ce qu'on appuya par Peregrinus *de Fideicommissis*,

art. 49. nomb. 88. par Barri, *de substitutione Fideicommissaria*, liv. 8. tit. 13.

Toutes ces raisons ne purent déterminer les Juges, quelque fortes & quelque décisives qu'elles paroissent; il leur sembla qu'elles devenoient inutiles, dès que l'apurement du Fideicommis n'étoit pas fait, & que tous les droits residoient en la personne de l'heritier grevé jusqu'à-ce que le même apurement fût achevé. Il sembloit en effet que cette destination des droits utiles & honorifiques étoit mal fondée, étant d'ailleurs constant que tous les Docteurs sont partagez; il y avoit plus, c'est que quoique le Fideicommis eût été ouvert par le Jugement des Requêtes du Palais de 1723. lors de la nomination, l'execution de ce Jugement étoit suspenduë par l'Appel interjetté de la part de la Dame de Simiane. En vain on voulut éluder cette difficulté, en établissant la difference que l'on doit faire entre l'Appel en matiere criminelle, qui éteint & aneantit le premier Jugement, & l'Appel en matiere civile, qui en suspend seulement l'execution. Cette distinction, toute vraye qu'elle est, ne parut pas appliquable à cette Cause, parce qu'il est sensible que si ce n'étoit qu'en consequence de la simple ouverture du Fideicommis que M. de Vibray avoit

 nommé

nommé le sieur de Castellane, il n'avoit pas encore un droit réel, mais seulement un préjugé que les biens fideicommissaires pourroient lui appartenir après l'apurement, & par consequent, pour pouvoir posseder au cas qu'il y échut. Or pour que l'Arrest confirmatif du Jugement des Requêtes du Palais, eut un effet retroactif, il auroit fallu que M. de Vibray eut eu alors quelque possession, & non la seule esperance de pouvoir posseder.

L'Avocat du sieur Chambon, pour attaquer avec plus de succès les raisons de M. de Castellane, établit, suivant cette idée, deux propositions, qui se reduisirent à faire voir, que l'exercice du droit de Patronage réel passe à l'heritier, surtout à l'heritier beneficiaire, préferablement au substitué, dont le *fideicommis* n'est pas encore apuré, & en consequence de cette premiere proposition il s'attacha à faire voir, que sa partie étoit précisément dans le cas des principes qu'il venoit d'établir par rapport à l'état où se trouvoient les biens. Il s'appuya d'abord de l'autorité de Bartole, qui est le premier qui a traité cette question sur la Loi *proinde ad Senatusconsultum Trebellianum*, parlant du droit de Sepulture, qui ne passe point à l'he-

ritier fideicommissaire. Il se servit ensuite avec avantage de l'autorité de Lambertinus en son Traité du droit de Patronage, quest. 100. & de celles de Rochus à Curte *in verbo ipse*; de Vivianus, liv. 4. chap. 2. de Peregrinus, en son Traité *de fideicommissis* nomb. 37. & de Fusarius, quest. 634.

La Rote Romaine & le Cardinal de Luca, Discours 36. ne lui furent pas d'un moindre secours; mais l'autorité la plus décisive, & qui ébranla le plus les Juges, fut celle du sçavant Dumoulin, tit. p. des Fiefs §. 55. Gloss. premiere. Le Défenseur de M. de Castellane allegua inutilement, que l'autorité de Dumoulin en cet endroit, non plus qu'au §. 55. Gloss. 10. n'étoit appliquable qu'au cas des Patronages infeodez aux fiefs par le Seigneur du fief dominant. Ces raisons furent trouvées foibles, parce que, suivant le principe *collatio & præsentatio sunt in fructu*. Le Défenseur du sieur Chambon se trouva en état d'appuyer le sentiment de Dumoulin d'une foule d'Auteurs, entre lesquels étoit Garcias, *de Beneficiis*, part. 5. *ch.* 5. & il se servit avec avantage de presque tous ceux qui avoient été citez de la part de M. de Castellane, tant il est vrai que ces sçavans Jurisconsultes n'ont pas été exempts des

variations & de l'incertitude de l'esprit humain ; de sorte qu'il trouva encore de grands secours pour la défense de sa cause dans le Cardinal de Luca même : dans le Ch. Bertoldus, *de re judicata* ; dans Faber, *Cod. de petitione hæreditatis* ; & dans Pastor, liv. premier, tit. 20. nomb. 13. lesquels lui fournirent les moyens de démontrer que l'heritier par benefice d'inventaire est un vrai heritier, *verus hæres*, & que la regle, *le mort saisit le vif*, ne regarde nullement les heritiers Fideicommissaires, ainsi que l'observe Ricard, *des Substitutions*, partie 3. Ch. 2. après Tiraqueau & le President Boyer.

Tant d'autoritez ne purent pas être affoiblies par l'Arrest rendu en faveur de la Demoiselle Surian de Lalande, parce qu'en expliquant cet Arrest, on fit voir qu'il s'y agissoit d'un Patronage personnel & hereditaire, & non d'un Patronage réel ; enfin, comme M. de Castellane avoit prétendu que la Dame de Simiane ne pouvoit être regardée que comme un Sequestre, n'ayant entre ses mains les fruits de l'heritage que pour en rendre compte aux creanciers ; on combattit cette difficulté, en disant que l'heritier beneficiaire est fondé en titre, qu'il possede en son nom, & qu'il ne

doit pas être confondu avec les Sequestres qui ne possedent qu'au nom d'autrui, comme l'atteste M. de Castellane, Liv. 1. ch. 2.

C'est là sommairement à quoi se bornerent les défenses des deux parties. La doctrine la plus curieuse & la plus recherchée sur cette matiere y fut étalée; tout le monde étoit porté pour M. de Castellane, & on peut dire que ce fut à regret que le Barreau lui vit perdre son procès: car par l'Arrest qui intervint le 10. Mai 1726. en conformité des Conclusions de M. l'Avocat General de Gueydon, l'appellation, & ce dont étoit appel furent mis au neant, & par nouveau Jugement, la Cour évoquant & retenant le fonds & principal de la matiere, le sieur Chambon fut diffinitivement maintenu en la possession & joüissance de la Tresorerie de Grignan, & le sieur de Castellane condamné à l'amende & aux dépens. Cette affaire fut cependant fort débattuë, & l'Arrest ne passa pas tout d'une voix; il y eut même partage à l'Audience; mais la Cour ayant ordonné qu'il en seroit deliberé sur le Registre, quelques Juges changerent d'opinion, & firent pancher la balance pour le droit du sieur Chambon.

La Cause fut défenduë par Me Hon-

noré pour M. de Castellane, & par Me le Blanc pour le sieur Chambon, ils soutinrent l'un & l'autre dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la juste idée que le Public a conçû de leur capacité.

PORTRAIT.

LA sagesse, la pieté,
L'esprit sublime, l'équité,
Forment le rare caractere,
De l'illustre Fleury que la France revere.
Ferme soutien des Loix, ennemi des abus,
Il ajoûte à tant de vertus,
L'usage heureux qu'il en sçait faire.
Grand Ministre, zelé Prélat,
Il sert également, & l'Eglise, & l'Etat.

Lettre de M. Vergier à la Comtesse de V. 1725.

IL y a long-temps, Madame, que j'ai la provision de Cassenoisettes, que vous me fites l'honneur de me demanda

der le dernier voyage que j'ai fait à Bois-le-Vicomte ; il y a long-temps aussi que vous les auriez, si je ne m'étois opiniâtré à vouloir vous les porter moi-même ; mais des affaires qui me sont survenuës, & de petits voyages dont je n'ai pû me dispenser, m'en ont empêché. Je suis accoutumé à trouver toujours des obstacles à ce qui me seroit le plus agréable ; mais cette habitude ne me rend pas mon malheur plus supportable, surtout quand il me prive de l'honneur de vous voir ; je ne pourrai pas encore cette fois me rendre auprès de vous avec M. de Senozan, & je me vois par là contraint de confier au hazard, & entre les mains de la premiere personne qui ira où vous êtes, le dépôt important de la commission dont vous avez bien voulu me charger.

PArmi les Cassenoisettes,
Il en est un à sifflet,
Qui, bien mieux que les Musettes,
Ni que l'aigu flageolet,
Fait danser sous la fougere,
Une galante Bergere ;
Je l'ai furtivement pris,

A la Driade de Themie,
Que l'autre jour je surpris,
Sur l'herbe tendre endormie.
Quel fut mon étonnement,
Lorsqu'au premier sifflement,
Au premier son que je tire,
Du fond des sombres Forests,
Vers moi tout-à-coup j'attire,
Et maint Faune & maint Satyre,
Qui, traversant les guerets,
Dans l'instant m'environnerent,
Et si bien me contournerent,
Que je ne pus m'évader:
Mais leur ayant, sans tarder,
Montré la Nymphe couchée,
Soudain près d'elle attachée,
Cette troupe me laissa,
Et soudain je pris la fuite,
Sans vouloir sçavoir la suite,
De ce qui lors se passa.
Je puis toutefois vous dire,
Et je le puis sans médire,
Qu'au travers du son bruyant,

De cette agreste Escouade,
J'entendis en m'enfuyant
De grands cris de la Driade,
Non de ces cris irritez,
Donc, faute d'autre défense;
Contre une brutale offense,
S'arment les fieres Beautez;
Mais de ces cris que la joye
Inspire, arrache aux Amans,
Lorsque leur cœur se déploye,
Aux plus tendres mouvemens.
Aussi m'a-t-on fait entendre,
Que ce sifflement étoit,
Le Messager qui portoit,
Des Nymphes, lasses d'attendre,
Aux champêtres Deïtez,
Les pressantes volontez.
Ainsi dans les promenades,
Que vous faites dans vos Bois,
Gardez-vous d'aller par fois,
En guise de Serenades,
Ou par autre jeu folet
Faire sonner ce sifflet.

De peur que quelque Brigade
De ces Chevres pieds cornus,
Autour de vous parvenus,
Ne vous prit pour la Driade.
Mais que dis-je ? & quel danger
Courriez-vous dans cette affaire ?
Aucun qui ne soit leger ;
Partant vous devez en faire
La preuve, en vous amusant :
Les Divinitez rustiques,
Comme les Dieux domestiques,
Ont un esprit bienfaisant ;
D'autre part à la Campagne,
Où vous passez tant de jours,
L'on a souvent, ou toujours
La tristesse pour compagne.
Et pour s'y desennuyer,
Il faut de tout essayer,
Ce point & la patience,
Dont doivent dès le matin,
S'armer gens de sapience,
Sont le fruit le plus certain,
De toute humaine science.

Ce n'est le tout, faites-en
Faire aussi l'experience,
Par l'aimable Senozan:
Elle est jeune & doit apprendre
Ce que c'est qu'un Dieu Sylvain.
Sans les voir de près, envain
Elle voudroit le comprendre.
Du moment qu'ils la verront,
Combien ils tressailleront!
De plaisir, ils bondiront,
Ils sauteront, danseront,
Pour leur Reine ils la prendront,
Des fleurs ses pas semeront,
Sa loüange ils chanteront,
Des Autels lui dresseront,
Qui de parfums fumero
Enfin ils l'adoreront,
Et leurs cœurs ne suffiront,
Aux transports qu'ils sentiront.

J'avois dessein de faire passer le sifflet des mains de Madame de Senozan en celles de Mlle de Vireville, & des mains de Mlle de Vireville en celles de Mlle Musnier, & de toutes ces autres Dlles

& ç'auroit été un nouveau Jeu de Corbillon, qui peut-être n'auroit pas déplu à leur curiosité & à leur jeunesse badine; mais j'ai appréhendé que, plus serieuse qu'elles, vous ne trouvassiez ce Jeu-la trop long, & j'ai craint d'ailleurs que, quoique je n'eusse en tout cela donné que de très-bonne & de très-agréable besogne aux Dieux de vos Bois, ils ne trouvassent que je leur en eusse trop donné.

Je desirerois fort apprendre à M. l'Abbé quelque circonstance nouvelle de la nouvelle Regence de M. le Duc d'Orleans; mais deux raisons m'empêchent de le faire; la premiere est, que je n'en sçai aucune, la seconde est, que M. de Senozan, qui en est parfaitement informé, prend le soin de l'en instruire.

Parmi vos Bois à toutes sans pareilles,
Sous un chapeau claquant sur ses oreilles,
Et soutenant un pieu long & pesant,
A pas plus lents, mais plus seurs que les nôtres,
M. l'Abbé va-t-il toujours disant,
D'Office saint les saintes Patenôtres?
Mais croyez-vous que le vieil homme en lui,

Ne trouvât pas encore quelque appui ?
Et s'il trouvoit sous ses pas endormie,
Bergeronette accointe & bien à point,
Et que témoins ne l'y troublassent point,
Comme trouvai la Driade Themie,
Jureriez-vous que, comme moi simplet,
Il lui volât seulement un sifflet ?
Bien jurerois que n'en jureriez mie :
Si le voulez pourtant, je le croirai ;
Mais dans ma foi fervemment je dirai,
D'un tel hazard, Dieu préserve ma Mie.

VOYAGE de Basse Normandie, & Description historique du Mont S. Michel. Par M. de La R.

Premiere Lettre.

JE vous tiens parole, Monsieur, & je vous envoye, sans plus differer, la Relation de notre dernier Voyage de Normandie. Je dis notre Voyage, car vous sçavez que je l'ai fait en bonne & honorable Compagnie. On ne peut pas en être plus satisfait que je le suis. J'es-

pere que vous le serez aussi du compte fidele que je vais vous en rendre.

Nous partîmes de Paris le 12. du mois de Septembre dernier pour aller joindre notre Equipage, c'est-à-dire, une bonne Berline à six chevaux, que nous avions envoyée devant au Château de Madrid, où nous déjeunâmes longuement. Personne n'ignore que ce Château, situé dans le Bois de Boulogne, à une petite lieuë de Paris, est moins un Monument de la magnificence, que de la disgrace de François I. qui le fit bâtir peu de temps après son retour d'Espagne, & lui donna lui-même le nom de Madrid.

En partant de ce Château sur le Midy, & passant par Neüilly, Nanterre, Chatou, S. Germain en Laye & Poissy, lieu de la naissance de S. Loüis, qui signoit souvent *Loüis de Poissy* par modestie, nous allâmes coucher à Triel, petit Bourg aussi sur la Riviere de Seine; on y voit une fort jolie maison, qu'on nomme le Château, bâti sur une éminence.

Le 13. nous passâmes la Seine en bateau à Triel même, & à deux lieuës de là, sur le Pont de Meulan, d'où après trois heures de chemin nous arrivâmes à Mante; petite Ville encore sur la Sei-

ne, dont la situation est tout-à-fait agréable. Il y a un Présidial, un Chapitre de Chanoines, & plusieurs Maisons Religieuses. Le Convent & le grand Enclos des Celestins sont hors de la Ville. Cet Enclos est fameux dans le Pays, & à Paris même, à cause de ses bons Vins. Je ne retrouvai plus à Mante M. Boudier, Gentilhomme de cette Ville, mon ancien ami, grand Antiquaire, Historien, Poëte, & parfaitement honnête homme. Il y mourut au mois de Novembre 1723. Vous trouverez son Eloge dans le Mercure de France du mois de Decembre de la même année. Le Duc de Sully est Gouverneur de la Ville de Mante.

Après avoir dîné à Mante, nous poursuivîmes notre route par Rosny, C'est une Terre de consideration, érigée en Marquisat par le Roi Henri le Grand, en faveur de Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny, puis Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, &c. lequel y fit bâtir un très-beau Château, & des plus reguliers. C'est là que le Roi son Maître le vint visiter le jour même que ce Prince gagna la Bataille d'Yvry, où le Marquis de Rosny fut dangereusement blessé. Le Roi logea aussi dans le même Château.

Nous arrivâmes un peu tard au Bourg

de Pacy, sur la Riviere d'Eure, pour y passer la nuit, après cinq à six heures de marche. On ne voit rien de remarquable à Pacy; mais un peu au-dessus de ce Bourg, commence la Vallée d'Eure, ainsi appellée de la Riviere de ce nom, qui coule dans toute sa longueur. Elle est très-agréable par sa continuelle verdure, & par le nombre considerable de belles maisons qu'on y voit pendant plus de six lieuës, jusqu'au Pont-de-l'Arche. Entre ces maisons les plus distinguées, sont l'Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, Ordre de S. Benoist, dont les Bâtimens & les Jardins sont magnifiques; le Château de la Boulaye, dont le Duc de la Force, qui en est le Seigneur, a fort embelli les dehors; Breuil-le-Fort, Bâtiment moderne d'une grande beauté, construit par Loüis Doublet, Secretaire des Commandemens de M. le Duc d'Orleans, Regent; & Menill, Château fort élevé, dont le Territoire aux environs produit le meilleur vin, ou, si vous voulez, le moins mauvais de tout le Pays, ce qui n'est pas faire une injure à la Normandie.

Le 14. après avoir fait environ quatre lieuës de chemin, nous trouvâmes la Ville d'Evreux, située dans une petite Plaine, au pied d'une Colline, &

arrosée par la Riviere d'Iton, qui se jette dans celle d'Eure, à quatre lieuës d'Evreux. C'est une Ville Episcopale, dont la Cathedrale dédiée à Notre-Dame n'a rien de singulier, quoique fort bien bâtie, que dans son exterieur, qui est embelli de plusieurs ornemens d'Architecture & de sculpture assez passables pour le temps; l'Ouvrage paroît être du XII. Siecle.

Nous vîmes dans cette Eglise le Tombeau en bronze de Jean de Harcourt, surnommé d'Aubergenville, fils de Roger de Meulean-Harcourt, I. du nom, Vicomte d'Evreux, & d'Elisabeth d'Aubergenville. Il fut Doyen de S. Martin de Tours, puis Evêque d'Evreux, & Chancelier de France. Il assista au Concile General de Lyon en 1245. & se rendit recommandable par sa pieté, & par sa doctrine. Il est representé sur ce Tombeau par une très-belle figure, aussi de bronze, avec ses habits pontificaux. Le Tombeau est orné partout de fleurs-de-lys, & on y lit cette Epitaphe.

Summe Deus, si fortè reus fuit iste, reatum
Tolle suum, quicumque tuum facis esse beatum.

Civibus Ebroïcis dum præfuit iste Johannes;
Sub vice Pontificis vitiorum sorbuit amnes.
Juni prima dies, anni quoque mille ducenti,
Sex quini decies finem dant huic morienti.

Un Chien de Bronze, qui est au pied de la Figure de ce Prélat, tient l'Ecu de ses Armes, qui sont de *gueules à deux bandes d'argent, semées de Coquilles aussi de gueules.*

De l'Eglise nous montâmes par la Sacristie aux Archives du Chapitre, conduits par quelques Chanoines, qui nous marquerent beaucoup de politesse; nous y trouvâmes un ancien Pénitentiel, d'une singuliere beauté pour l'écriture, qui paroît du 8. ou 9. siecle, & pour la curiosité des matieres. Il a pour titre principal, EXCARPSUM *de canonibus Catholicorum Patrum vel pœnitentiæ ad remedium animarum, Domini Eggberhti, Archiepiscopi Ebura Civitatis.* C'est un vol. *in* 8. qu'on avoit cru dans les temps d'ignorance, appartenir à l'Eglise d'Evreux, quoiqu'il soit évident que ce Livre a été fait pour l'Eglise d'York.

Nous vîmes aussi un grand Missel *in* 4. Manuscrit Gothique, sur du Vélin, avec des miniatures & des ornemens d'une parfaite & exquise beauté, avec cette

instruction au commencement, en caracteres modernes. *Ce Livre appartenoit à Jacques Juvenal des Ursins, frere du Chancelier de France, Evêque de Poitiers, depuis Archevêque de Rheims, qu'il fit faire exprès, & l'a eû Raoul du Feou, Evêque d'Evreux, qui a fait peindre ses Armes sur celles dudit Archevêque, lequel Raoul du Feou, l'a donné à l'Eglise d'Evreux.* On voit dans le même lieu quelques Missels anciens de l'Eglise d'Evreux & une partie des Oeuvres de S. Augustin, aussi manuscrites, d'une bonne antiquité. Enfin, Messieurs du Chapitre d'Evreux ont aussi une Bibliotheque, mais peu fournie, pour avoir été long-temps negligée.

M. le Normant, Official de Paris, puis Chanoine de S. Honoré, est aujourd'hui Evêque d'Evreux, ayant succedé immediatement à Jacques de Novion, fils du Premier President de ce nom. Il est aussi Abbé Commandataire de l'Abbaye de S. Taurin, Ordre de S. Benoît, dans la même Ville.

Cette Abbaye est dans une très-belle situation & à l'une des extrémitez de la Ville. On trouve dans la Bibliotheque de cette Maison une partie de celle du Cardinal du Perron, avec plusieurs Manuscrits qui viennent du même Prélat,

lequel a été aussi Evêque d'Evreux & Abbé de S. Taurin.

Il y a encore à Evreux, & à un autre bout de la Ville, une Abbaye de Filles, nommée S. Sauveur, aussi de l'Ordre de S. Benoît ; on n'y voit rien de fort singulier, si ce n'est un riche Tabernacle, qui embellit extrémement l'Autel principal de l'Eglise. Le fond en est d'Ebene, mais chargé d'ornemens d'Orfévrerie, parmi lesquels on voit plusieurs morceaux de Sculpture & d'Architecture, d'un goût exquis & extrémement finis. Madame d'Estissac, de la Maison de la Rochefoucaut, est aujourd'hui Abbesse de l'Abbaye de S. Sauveur.

Il y a à Evreux plusieurs autres Eglises, Monasteres & Convents, & on y compte jusqu'à huit ou neuf Paroisses, quoique la Ville soit assez petite. Le Poëte S. Amand, qui n'étoit pas l'homme du monde le mieux reglé, s'en scandalisa, comme vous sçavez, & vous n'aurez peut-être pas oublié sa petite Piece, qui commence ainsi.

Si jamais j'entre dans Evreux,
Puisse-je devenir fiévreux,
&c.

Et le reste de l'imprécation, qui finit par ces Vers.

Voilà ce qu'une ire équitable,
Fit prononcer étant à table;
De haine ardemment excité,
Contre cette étrange Cité,
Au plus benin de tous les hommes;
Qui boivent au temps où nous sommes:
O bon Yvrogne! O cher Faret!
On y voit plus de trente Eglises,
Et pas un pauvre Cabaret.

S. Amand seroit obligé de se rétracter, & de chanter sur un autre ton, s'il revoyoit la Ville d'Evreux; car on y trouve aujourd'hui plusieurs bons gîtes, entre lesquels on distingue le Lyon d'or, où l'on est parfaitement bien.

Le lendemain nous allâmes voir le Château du Duc de Boüillon, qui est à une petite demie lieuë & au couchant de la Ville. Nous y fûmes reçûs par M. de S. G. Capitaine des Chasses du Comté d'Evreux, qui fit parfaitement bien les honneurs d'une si belle Maison. Ce Château, appellé *Navarre*, par la raison que je dirai bien-tôt, a été bâti par Godefroi Maurice, Duc de Boüillon, en l'année 1682. après en avoir pris tous les desseins de M. Mansard & en avoir jetté les fondemens plus de huit ans auparavant.

Ce Château a été appellé Navarre par les Comtes d'Evreux, depuis Jeanne de France, fille du Roi Loüis Hutin, & femme de Philippe d'Evreux, fils de Loüis d'Evreux, & petit-fils de Philippe le Hardi, heritiere du Royaume de Navarre, qui avoit donné le nom de son Royaume à l'ancien Château, lequel étoit situé à cent pas du nouveau.

C'est un grand corps de Bâtiment tout isolé & quarré, dont les quatre faces sont de même hauteur, de même dessein & de même simétrie. Il est environné d'un Talus en forme de Terrasse ou de Boulevart, couvert de gazon, & élevé de huit ou dix pieds au-dessus du niveau de l'Esplanade, qui est entre un Canal d'eau vive, & qui sert de Cour au Château, & en forme une Isle. On entre dans ce Bâtiment par les quatre faces, & on y monte par de grands & larges Escaliers, au haut desquels est posée une clôture de vitrages de 25. ou 30. pieds de hauteur, sur quinze ou vingt de large.

La face qui regarde la Ville d'Evreux & qui pour cela est appellée Face principale, a une double clôture; car outre celle de vitrage, dont je viens de parler, il y en a une autre, formée par une grande grille de fer, à peu près de même hauteur que la premiere.

De quelque côté que l'on entre, on passe d'abord par un grand Vestibule, soutenu de quatre Colomnes, qui en font comme les quatre coins. Les deux Vestibules qui sont, l'un du côté du Midi & l'autre du côté du Septentrion, ont cela de particulier, qu'il y a quatre Bustes de Marbre, representant quatre Empereurs Romains, posez sur leurs Guaines, aux côtez des deux Cheminées de Marbre, qui font face l'une à l'autre.

Les quatre Vestibules donnent entrée à un très-grand Sallon, de figure ronde, & d'une magnificence surprenante, occupant une bonne partie du Plan interieur de tout le Bâtiment; il est pavé de Marbre, ainsi que les Vestibules, & orné de huit Bustes, aussi de Marbre, qui representent huit Empereurs, posez sur leurs Guaines, aux côtez de quatre grandes Tables de Marbre, de diverse couleur, au-dessus desquelles il y a quatre grands Quadres, aussi de Marbre, d'un goût & d'une délicatesse achevée, qui sont l'attente de quatre Tableaux ou de Glaces.

Ce Sallon est enrichi, à la naissance de la voute, d'une Corniche très-délicatement travaillée, qui regne tout autour du Sallon, & qui porte des Trophées d'Armes en relief, rehaussez des Ecus-

ſons de la Maiſon de Boüillon, avec d'autres ornemens d'une grande beauté. Ce Sallon eſt éclairé par les grands vitrages des Veſtibules & par les grandes fenêtres qui ſont dans la calotte d'un Dôme qui le couvre, lequel eſt très-élevé. A cette calotte eſt attaché un Cordon ou Moulure d'une délicateſſe & d'une ſtructure admirable, fait par les nommez Noël, & Gaillard, que M. Manſard goûta ſi fort, qu'il engagea le Duc de Boüillon de les employer juſqu'à la perfection du Bâtiment.

Des Veſtibules dont j'ai parlé, on entre de plein pied dans les principaux Appartemens, très richement meublez, au-deſſus deſquels ſont d'autres Appartemens pour loger des perſonnes de diſtinction; il y en a encore quantité d'autres autour du Dôme pour loger les Officiers du Château.

Toute la Charpente, de la façon d'Hidel, merite l'attention des Curieux, pour les liaiſons & l'aſſemblage d'une forêt de bois, qui forme la calotte du Dôme, terminé par une grande Platte-Forme, couverte de plomb, ſur laquelle on avoit projetté de mettre une Statuë Equeſtre de M. de Turenne.

En deſcendant, on nous fit paſſer par les Offices, qui ſont conſtruits ſous le

Château, & dans lesquelles on trouve toutes les commoditez qu'on peut souhaiter.

Les quatre faces de ce superbe Bâtiment donnent chacune sur des vûës agréables & variées : la premiere, comme je l'ai déja remarqué, regarde la Ville d'Evreux, dont les Eglises avec leurs Tours & leurs Clochers, forment un très-bel aspect, & vers laquelle on a formé le dessein d'un Cours d'un quart de lieuë de longueur, qui aboutira à la belle Place du Portail neuf de l'Abbaye de S. Taurin, occupée & embellie par les Benedictins de la Congregation de S. Maur.

La face à l'opposite de celle dont je viens de parler, a sa vûë sur une vaste Prairie qui conduit à la Forêt d'Arnieres, ouverte par une large Allée de plus de deux lieuës de longueur. Enfin les deux autres vûës sont sur de grandes Pieces d'Eau, sur des Bosquets renfermez dans des Charmilles, qui forment differentes Allées, & sur des Canaux, Nappes, Chutes d'Eau, &c. formez des eaux de la Riviere d'Iton, auprès de laquelle ce Château est assis.

Il est bon, Monsieur, de vous dire que la Ville & le Comté d'Evreux, appartiennent au Duc de Boüillon, en vertu de l'échange fait en 1651. de la Princi-

 pauté

pauté de Sedan & ses dépendances, qui étoit entré dans sa Maison en 1591. par le Mariage de Charlotte de la Mark, Duchesse de Boüillon, Princesse Souveraine de Sedan, &c. avec Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, &c. Outre le Comté d'Evreux, le Roy ceda par le même Contrat d'échange à Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Boüillon, &c. la Duché & Pairie d'Albret, la Duché & Pairie de Château-Thierry, & la Comté d'Auvergne. L'échange fut homologué & enregistré au Parlement, après quelques difficultez, par Arrêt du 10. Février 1652.

D'Evreux on va coucher ordinairement à la Riviere Tibouville; mais on trouve à moitié chemin la Commanderie de S. Etienne de Renneville, de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, où nous avions fait dessein de passer quelques jours. Nous y arrivâmes d'assez bonne heure, nous y fûmes reçûs avec tous les agrémens possibles.

Cette Commanderie, située dans la grande Plaine de Neubourg, l'une des plus belles & des plus fertiles de la Normandie, consiste en un fort beau Château & en une Eglise attenant; le tout enclos de murailles, avec Parc, Jardins, grandes Avenuës & autres accompagnemens.

Son origine se rapporte à Richard de Harcourt, lequel en l'année 1150. fit donation de toutes les Terres qui lui appartenoient, sous le nom de Baronie, avec Justice moyenne & basse, à l'Ordre des Templiers, en se rendant lui-même Religieux de cet Ordre. Ces Terres faisoient partie du Comté d'Harcourt, dont le Bourg n'en est éloigné que de trois lieuës, & les Templiers établirent là une de leurs Maisons, laquelle dans l'extinction generale de l'Ordre, fut réünie à celui de S. Jean de Jerusalem : Car vous sçavez, Monsieur, que l'Ordre des Templiers ayant tout-à-fait degeneré de son Institut, on fut obligé de l'abolir, cela arriva en 1311. ou selon Mezerai, en 1314. par l'autorité du Concile de Vienne, sous le Pontificat de Clement V. & sous le Regne de Philippe le Bel, après avoir duré un peu moins de 200. ans.

On voit dans l'Eglise, qui est plus ancienne que tous les autres Bâtimens de la Commanderie, la Figure en pierre & couchée sur un Tombeau de ce Richard de Harcourt, Fondateur, habillé en Religieux, & ayant un Bouclier à côté de lui avec cette Epitaphe : *Cy gît Frere Ricard de Harcort, Chevalier, dès le commencement de la Chevalerie del Tem-*

ple, Fondeur de la Maison de S. Etienne. On voit aussi diverses figures des anciens Templiers, peintes sur le Vitrage des fenêtres, qui est parfaitement beau & peu different de celui de la sainte Chapelle de Paris.

Cette Commanderie a toûjours été possedée par des Chevaliers de grande distinction, dont plusieurs ont été Grands-Maîtres du Temple de Rhodes & de Malthe, comme les Commandeurs de Viniacourt & de la Sangle, Grands-Maîtres de Malthe, de Sarcus, de Pacy, d'Aunay, de S. Luc, des Ursins, d'Elbene, &c. Les Armoiries de tous ceux que je viens de nommer, sont peintes sur les murailles du Chœur.

On y voit encore les Tombeaux des Commandeurs de Mailly, de Courtebonne, de Villerseaux & de Bellebrune, qui sont morts dans cette Maison, & ausquels ont succedé les Commandeurs de Villers, de Fresnieres & le Bailly de la Croix, qui possede aujourd'hui la Commanderie, dont le revenu est au moins de 12000. livres.

J'ay vû dans les Archives de cette Maison, que le Commandeur Philippe de Mailly, dont on vient de parler, Tresorier de l'Ordre, & mort en 1515. a fait rebâtir le Château d'aujourd'hui sur

les ruines du premier, édifié par le Fondateur, & que c'est Jean de Calonne de Courtebonne, mort en 1669. qui fit peindre sur les murailles du Chœur, à droit & à gauche, les Armoiries qu'on y voit de plusieurs Commandeurs Modernes, dans des Ecussons pendans à des arbres, & cela au lieu & place de quantité d'autres anciens qu'il fit effacer, ce qui n'a pas été approuvé.

J'ay vû aussi dans ces Archives qu'en l'année 1635. & lorsque la peste affligeoit la Ville d'Evreux, les Religieuses de l'Abbaye de S. Sauveur se réfugierent dans cette Commanderie, où elles demeurerent plus de six mois, avec la permission de François de Vion de Tessancourt, Grand-Prieur de Champagne & Commandeur de S. Etienne, sous la conduite de Loüise du Plessis, leur Abbesse.

Pendant le temps que nous y restâmes, nous prîmes le divertissement de la Chasse dans cette belle Plaine. Cet exercice nous mena un peu loin, & nous donna occasion de voir plusieurs belles Maisons, qui sont aux environs de la Plaine, ou pour parler le langage du pays, dans la Campagne de Neubourg, qui est ainsi nommée, à cause du gros Bourg de ce nom, avec titre de Marquisat. Il y a un grand Château antique,

 dan

dans lequel on voit encore les premieres Machines de l'Opera, de l'invention du Marquis de Sourdeac, Seigneur de Neubourg.

Mais ce qui nous parut veritablement digne de curiosité dans cette Campagne, c'est le Château dit, le *Champ de Bataille*, ainsi nommé à cause d'un combat fameux qui se fit dans le même lieu où il est bâti, sous la minorité de Loüis XIII. entre Guy de Rieux, Marquis de Sourdeac & Jean-Baptiste de Crequi, Baron de Bernieules, d'un côté, & Henry, Baron de Vieux-Pont & le Chevalier de Vieux-Pont, son frere, de l'autre. Les deux premiers eurent le dessus avec la Place disputée par le Seigneur de Crequi.

Cette Place, sujet de la querelle, étoit un certain terrain, peut-être de peu d'importance, mais qui merita enfin qu'un combat si fameux décidât de son sort. Le Vainqueur & le principal interessé dans la contestation, c'est-à-dire, le Seigneur de Crequi entreprit peu de temps après de faire bâtir le Château en question, dans le même endroit où la scene s'étoit passée, & nomma ce Château le *Champ de Bataille*, lequel n'a été entierement achevé que par le Comte de Crequi, mort en [illegible] lequel s'est occupé pen-

dant plus de vingt ans à le perfectionner.

J'oubliois, Monsieur, de vous dire que les quatre Combattans se touchoient tous de parenté ou d'alliance fort proche, ce qui fut un foible obstacle à leur bizarre décision. Les trois premiers étoient beaufreres, ayant épousé les trois sœurs, filles d'Alexandre de Vieux-Pont, Baron, puis Marquis de Neubourg, Amiral de Bretagne, qui avoit épousé en 1593. Renée Tournemine, fille & heritiere de Jacques Tournemine, Marquis de Coëtmur & de Lucrece de Rohan.

J'aurois, au reste, de belles choses à vous dire de ce Château, si je l'avois vû autrement qu'en passant & dans une partie de Chasse; mais si la résolution que nous avons prise d'y venir voir à notre retour, M. le Marquis de Mailloc, Neveu & heritier du dernier Comte de Crequi, lequel le possede aujourd'hui, s'execute, je me propose de réparer cette omission.

Nous partîmes de la Commanderie S. Etienne le 17. pour aller coucher à la Riviere Tibouville. C'est un petit Bourg situé dans une vallée agréable, presque toute en Prairie, que la petite Riviere de ce nom arrose; il appartient à M.

M. d'Herbigny, Maître des Requêtes, Subdelegué des Maréchaux de France. Le lendemain, aprés avoir fait dire la Messe dans la Chapelle du Château, nous allâmes dîner à quatre lieuës de là, sur le grand chemin qui mene à Lisieux, dans l'Hôtellerie de la Patoisse de Duranville, d'où, en faisant encore autant de chemin, toujours par les plus beaux pâturages qu'on puisse voir, & tous remplis de gros bétail, nous arivâmes de très-bonne heure à Lisieux.

Vous me dispenserez de vous en dire davantage pour cette fois, je vous ferai part exactement de la suite de notre voyage, & je suis, Monsieur, &c.

Ceux qui ont expliqué les deux Enigmes du mois dernier par l'*Imprimerie* & la *Faute*, ont rencontré juste.

PREMIERE ENIGME.

NOus sommes deux freres jumeaux,
Que l'Art autant qu'il peut forme toujours égaux.

Nous avons pere & mere, & l'on nous a vû naître ;

Vivre & mourir avant que d'être.

Quoique bien differens nous nous ressemblons bien.

Pour se servir de nous il faut qu'on nous assemble,

Car si nous ne sommes ensemble,

Nous ne servons presque de rien.

Qui veut nous employer, ne doit point se méprendre ;

Mais rien n'est plus aisé que l'art de nous bien prendre.

Nous avons une gueule, & n'avons point de dents.

Un ventre plat & creux, point de boyaux dedans,

Chacun de nous, gourmand comme un Antropophage,

Sans pourtant aimer le carnage,

Se remplit de chair en tout temps.

Farcis jusqu'à crever d'une telle pâture,

On croiroit que nous repaissons,

Point du tout : cependant toujours nous engraissons,

Sans prendre aucune nourriture ;

Mais, par un accident encor bien plus nouveau,

Quoique

Digitized by Google

Quoique nous soyons gras nous n'avons que la peau,

Toi, Lecteur, qui prétens, comme un nouvel Oedipe,

Que toute obscurité devant toi se dissipe;

Pour en avoir l'honneur, crois-moi, hâtes tes pas;

Si tu n'es le premier tu ne nous auras pas.

SECONDE ENIGME.

JE vous ressemble, Iris, je ne me trompe pas,

Nous sommes froids & durs avec beaucoup d'appas;

Et fatiguons souvent la patience,

Des gens qui sont les délicats;

Mais voici notre difference,

C'est que malgré ma resistance,

On fait de moi tout ce qu'on veut,

Avec le temps & la perseverance;

Au lieu qu'on dit, qu'Amour ne peut:

Ni de ses traits, ni de sa flâme,

Faire impression sur votre ame.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

LE DIRECTEUR DES AMES RELIGIEUSES, composé en Latin par le Venerable *Loüis Blosius*, de l'Ordre de Saint Benoist, &c. & traduit en François par * * *, *A Paris, ruë S. Jacques, chez F. Babuti*, 1726. in 16. de 204. pages.

ENTRETIENS de Ciceron sur les Orateurs illustres, avec des Notes de M. de Villefore. A Paris, ruë S. Jacques, chez J. Etienne, 1726. in 12. de 237. pages, sans l'Epitre & la Préface, qui en contient 61.

CRITIQUE ABREGE'E sur un Livre nouveau, ayant pour titre, Dictionnaire universel de la France ancienne & moderne, & de la nouvelle France. *Par C. M. de Launay*, 1. vol. in 12. A Paris, chez Noel Pissot & André Knapen, 1726.

Nous nous contenterons, sans entrer dans le détail de cette Critique, d'en rapporter ici un échantillon, pris au

 hazard

Digitized by Google

hazard à l'ouverture du Livre. Il est dit, page 11. de l'Introduction, art. 35. que Loüis, *fils de Lothaire*, dit le Faineant, lui succeda, sous la garde de Hugues Capet, son cousin germain par les femmes, & qu'il mourut comme son pere, empoisonné par sa mere en 987.

Critique.

Loüis le Faineant ne fut pas fils de Lothaire, & Loüis, fils de Lothaire, ne fut pas nommé le Faineant.

Loüis *le Faineant*, vingt-huitiéme Roi de France, fils de Carloman, auquel il succeda à la Couronne l'an 885. & regna environ deux ans. Il fut surnommé *le Faineant*, pour sa lâcheté & faute de cœur, il fut déposé du Royaume, & tondu Moine à S. Denis où il gît. Il tira une Religieuse de l'Abbaye de Chelles, qu'il épousa. Ce Roi est regardé comme Usurpateur, n'a point d'Effigie au Palais, & n'est pas nombré entre les Loüis, ni même entre les Rois.

Loüis V. trente-quatriéme Roi de France, fils de Lothaire, auquel il succeda à la Couronne, l'an 987. & mourut la premiere année de son Regne. Il git à S. Cornille de Compiegne; & est le dernier de la Race de Charlemagne. Il eut pour femme, Blanche, fille d'Othon II. Empereur. Aucuns ont écrit qu'elle

empoisonna icelui Roi son mari.

ALMANACH DE PARIS, ou Calendrier historique, in 8. de 166. pages, *chez Chardon, Imprimeur-Libraire, ruë Saint Severin, à la Croix d'or.*

Ce Calendrier, vraiment historique, contient, 1°. La datte de chaque jour, tant à notre maniere de compter, qu'à celle des Romains par Calendes, Nones & Ides, avec la difference de l'ancien stile du nouveau. 2°. L'Extrait critique de la Vie du Saint & de ses Reliques. 3°. Ce qui se passe de curieux à Paris & à la Cour. 4°. La date de l'évenement ou établissement qui a rapport à chaque jour. Le choix de ces faits, rapportez en ce Calendrier, fera connoître, que ce n'est pas les principaux points historiques, qu'on ait rangé chronologiquement sur chaque jour; ce sont au contraire des faits interessans, qui ont pû échaper à l'Histoire; tels sont l'origine de la condamnation aux dépens; l'établissement des Theatres de Paris, leur changement; l'époque de l'usage des Peruques, des Bonnets carrez, du Tabac, du Caffé, & d'une infinité d'autres établissemens concernant principalement la Ville de Paris. Tous ces faits dispersez dans ce Calendrier sont réü-

 nis

nis par le secours d'une Table très-utile, laquelle est précedée d'un Journal du Palais, & des autres Tribunaux de Paris, bien different des Journaux du Palais qui ont parû jusqu'à ce jour, qui marquent seulement les jours des Vacations des Tribunaux de Justice, qui dans ce Calendrier historique sont rangez au jour auquel cette Vacation arrive. Ce Journal donc au lieu des jours de Vacations, marque le jour de la Semaine, auquel chaque Chambre ou Jurisdiction donne ses Audiences, ensemble les Conferences, Consultations, Concerts, & autres Assemblées qui se tiennent à un jour reglé de chaque Semaine.

Chez le même Imprimeur on trouve *le petit Almanach de Paris*, enrichi de Vignettes gravées en bois, representant les sept Planettes dans le titre, & le Signe du Zodiaque à chaque Mois, avec son explication. La gravure en est si délicate, qu'il ne s'en est jamais vû de pareille en ce genre, elle est du sieur Papillon, Graveur en bois, ruë S. Jacques, au Papillon.

Quillau, Imprimeur de l'Université, imprime un Breviaire Romain en un seul petit in 12. qui contient, 1. Un Extrait des Rubriques, 2. Un Extrait des Ce-

remonies en François, 3. Un Reglement du Chrétien. 4. Les Exercices du Chrétien. 5. L'Ordinaire de l'Office, 6. Le Pseautier. 7. Le Propre du Temps. 8. Le Propre des Saints. 9. Le Commun des Saints. 10. Un Extrait du Rituel. 11. Une nouvelle Methode de Plein-Chant, selon un nouveau systême, dont nous avons déja parlé plusieurs fois, trouvé par M. Demez, selon lequel sera imprimé l'Antiphonier, le Processional & le Graduel, generalement tout le Plein-Chant des Matines & autres Heures de tout l'Office Divin & des Messes. Il y aura encore la Messe Royale de M. Dumont, & les 8. Tons du Plein-Chant, & le *Dies ira dies illa* en faux Bourdon.

Le Chant, selon ce systême, est beaucoup plus court, plus facile, & plus seur, à imprimer, à apprendre, & à mettre en pratique, que tous ceux qui l'ont précedé; de sorte qu'un enfant le peut apprendre en très-peu de temps, de quoi ont été convaincus, même les plus incrédules, par l'experience & par plusieurs gageures.

Par ce nouveau Principe, tout bouleversement de Notes & confusion de differens intervalles sont évitez; la Note se connoît par elle-même, & constituë tout ce qui est essentiel au Plein-Chant & à la

Musique, sans clefs, cordes, barres, ni transpositions. Au reste, ce petit Livre, commode à porter dans la poche, s'imprime sur le meilleur papier qu'on a pû trouver, & d'un beau caractere. Il servira en même temps d'Heures aux Dames & autres Laïques, de Diurnal aux Ecclesiastiques, & même de Breviaire, en faisant dans la suite imprimer dans un semblable Volume les Leçons de l'Office. On aura dans ce Livre pour un écu, ce qui coute plus de cent livres aujourd'hui. Comme les Livres de la premiere impression sont presque tous retenus, on en commencera une seconde avant la fin de celle-ci, qui pourra être finie à Pâques prochain.

Ce nouveau Systême a été examiné, & approuvé par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, par M. Campra, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, M. Clairambaut de S. Sulpice, M. l'Alouette, de Notre-Dame, M. la Croix, de la Sainte Chapelle, M. Guillery, de S. Germain de l'Auxerrois, & M. Colfai, de S. Eustache, & a subi plusieurs autres examens en differentes Assemblées de Musiciens, qui ont été convaincus des qualitez prétenduës du nouveau Systême, quant à la speculation & quant à la pratique.

CATALOGUS omnium rarissimorum ac selectissimorum Librorum, qui in Thesauro Antiquitatum, & Historiarum Italiæ, &c. XLV. reperiuntur, &c.

Nous repetons le titre de ce Catalogue, pour reparer une méprise qui s'est glissée dans les Nouvelles Litteraires du Mercure du mois d'Octobre passé, page 2295. Il falloit ajouter, que non-seulement ce Catalogue se trouve à Paris, chez Noël Pissot, mais que tout le grand Ouvrage, dont il est ici question, est entierement achevé, & qu'il se trouve aussi chez le même Libraire.

ELOGES & Caracteres des Philosophes les plus celebres, depuis la Naissance de Jesus-Christ jusqu'à present. *A Paris, ruë de la vieille Bouclerie, chez Gissey*, in 12. de 478. pages, sans l'Epitre & l'Avertissement, *Caractere de S. Augustin, prix* 2. livres.

Cet Ouvrage est parfaitement bien écrit. L'Epitre au Duc d'Orleans est fort ingenieuse, le Prince y est dignement loüé. Les Philosophes dont les Eloges & Caracteres sont contenus dans ce Livre sont, Seneque, Plutarque, Avicene, Abelard, Averroez, Albert le Grand, S. Thomas, Scot, Cardan, Gassendi, Descartes, Maignan, Pascal,

Mallebranche, Leibnitz. L'Auteur fait entrer dans ces Eloges & Caracteres tout ce que le sujet fournit de plus propre à rendre une lecture amusante, curieuse, instructive, en faisant connoître les qualitez de l'esprit, du cœur, & des Ouvrages des Philosophes dont il est ici question. Cet Ouvrage est terminé par quelques Poësies de l'Auteur.

Nouveaux Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, Tome 5. Vol. in 12. *A Paris, chez Guillaume Cavelier, ruë S. Jacques, au Lys d'or.* 1726.

Il y a long-temps que ces Memoires en édifiant l'Eglise, sont d'une agréable utilité à la Republique des Lettres; mais de tous les Volumes qui ont paru jusqu'à present, il n'en est peut-être point de plus interessant que celui ci. Il contient en quatre Lettres, adressées du Levant au R. P. Fleuriau, Préfet des Missions de l'Orient, outre plusieurs faits qui interessent la Religion, quantité de choses considerables concernant la Syrie, la Palestine, & l'Egypte. La derniere de ces Lettres merite une attention singuliere. Elle est du R. P. Sicard, Missionnaire en Egypte, & contient le Plan d'un Ouvrage entrepris par

le même Missionnaire *sur l'Egypte ancienne & moderne, &c.* Ce Plan nous paroît si beau & la matiere si curieuse, que nous nous proposons de le communiquer à nos Lecteurs, dans l'un de nos prochains Journaux. Nous ajoûterons que le Livre dont nous parlons ici, est orné de deux Cartes dressées sur les lieux, & très-bien gravées ; l'une de toute la Syrie, & l'autre *des Deserts de la Basse Thebaïde*, aux environs des Monasteres de S. Antoine, & de S. Paul, Hermites, avec le Plan des lieux par où les Israëlites ont probablement passé en sortant d'Egypte. On y voit aussi le Plan des Monasteres des deux fameux Anachoretes dont on vient de parler, aujourd'hui habitez par des Religieux Coptes. Cette Carte est encore un Ouvrage du P. Sicard, qui a parcouru les lieux qu'elle décrit avec M. Assemanni, sçavant Maronite, aujourd'hui Bibliothecaire du Vatican.

Les sieurs Cavelier, pere & fils, Brunet & Gosselin, Libraires à Paris, débitent un grand Ouvrage, annoncé depuis quelques années dans les Journaux. Il a pour titre, *Dictionnaire des Arrêts, ou Jurisprudence universelle des Parlemens de France, & autres Tribunaux;*

1. vol. con-

contenant par ordre alphabetique les Matieres Beneficiales, Civiles & Criminelles, les Maximes du Droit Ecclesiastique, du Droit Romain, Du Droit public, des Coutumes, Ordonnances, Edits & Declarations.

Cet Ouvrage qui est en six Volumes *in folio*, a pour Auteur *M. Pierre-Jacques Brillon*, ancien Avocat au Parlement de Paris.

La premiere Édition de ce Dictionnaire a paru en 1711. en trois Volumes. Elle fut si bien reçûë du Public, que l'Auteur a crû devoir attendre un aussi favorable accueil pour toutes les recherches nouvelles, additions & augmentations comprises dans ce Dictionnaire, qui est le fruit d'un travail de plus de 30. années. On peut le considerer comme *une Bibliotheque universelle de Jurisprudence*; puisqu'il contient des Décisions exactes sur toutes sortes de matieres: ensorte qu'il n'est point de titre important, qui n'ait l'utilité, & presque la forme d'un Traité methodique. Il ne faut pas au reste croire, que cet Ouvrage ne soit propre qu'aux gens de Palais, l'Auteur s'étant attaché au Droit public, & à celui qui convient à la Police generale & particuliere de tous les Etats, a tellement distribué l'ordre de chaque

ſujet, que le Lecteur, de quelque condition qu'il puiſſe être, y trouvera des regles fort utiles pour éviter les mauvais Procès, & ſoutenir les bons avantageuſement.

On ne s'eſt pas borné à ce qui appartient au Droit François; il traite alphabetiquement des Royaumes voiſins & étrangers, des Principautez & Souverainetez limitrophes, pour ce qui regarde la connoiſſance du Barreau. En un mot, on peut dire que ce Dictionnaire eſt l'aſſemblage de toutes les notions qui dérivent de la diſpoſition des Ordonnances anciennes & nouvelles, de l'avis des meilleurs Auteurs en tout genre & en toute eſpece, & de l'autorité des Arrêts rendus dans les Parlemens & autres Tribunaux, tant du Royaume que des Etats étrangers.

L'Auteur a dédié cette ſeconde Edition à S. A. S. Monſeigneur *Loüis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine*, Prince Souverain de Dombes.

M. *Brillon* déja connu par ſes Ouvrages de Litterature, & par la premiere Edition de ce Dictionnaire, a augmenté cette ſeconde de près de 4000. pages.

Chaubert, ſur le Quay des Auguſtins, 1. *vol.* à

à la Renommée & à la Prudence, a reçû depuis peu d'Hollande les Livres suivans.

Mémoires du Regne de Pierre le Grand, Empereur de Russie, 4. volumes *in* 12. en feüilles, 12. livres.

Bibliotheque Historique & Critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, 1. vol. *in* 12. en feüilles, 3. liv.

Théologie Physique, ou Démonstration de l'Existence de Dieu & de ses Attributs, tirée des Oeuvres de la Création, 1. vol. *in* 8. en feüilles, 6. livres.

Ouvrages de Fer & d'Acier. La Manufacture Royale d'Orleans, établie à Cosnes, pour convertir le Fer en Acier, & pour faire des Ouvrages de Fer & d'Acier fondus, sur les principes de M. de Reaumur, a depuis plusieurs mois un Magazin à Paris, dans la ruë S. Thomas du Louvre, à l'Hôtel d'Uzez, qui s'est attiré les visites de ce que la Cour & Paris ont de plus connoisseur & de plus distingué. Il n'est personne qui n'ait paru frappé de la beauté & du goût des Ouvrages qui s'y trouvent. Mais l'empressement même que le Public a montré d'en avoir, en a retardé la vente. La Compagnie qui a entrepris cette Manufacture, n'a pas crû devoir commencer

Digitized by Google

à débiter, jusques à ce qu'elle fût en état de fournir le Royaume & les Pays Etrangers de ses Ouvrages; pour cela il lui a fallu multiplier considerablement le nombre de ses Atteliers & de ses Ouvriers.]

On y vend actuellement des Ouvrages de tout genre, fondus sur d'excellens modeles, la plûpart nouveaux, & faits par les plus grands Maîtres. Ces Ouvrages sont recherchez & finis, comme ceux d'Orfévrerie. Le détail suivant va donner quelque idée de ces differens genres d'Ouvrages.

Au lieu que les Balcons ordinaires n'ont que des ornemens de fer roulé, ou de Taule emboutie ou des ornemens de Cuivre qu'on y rapporte, les nouveaux Balcons sont d'une seule piece, enrichis de tout ce que la Sculpture sçait executer en bois, de figures humaines, de figures d'animaux, de Guirlandes de fleurs; & ces superbes Balcons coutent moins en fer, que de pareils ne couteroient en bois.

Des Serrures, dont les Boëtes ou Palâtres, ont des ornemens en bas-relief, il en a qui sont de veritables Tableaux. Telle en est une, où les Acteurs de la Comedie Italienne sont representez.

Des Marteaux, des Boutons de por-

te, des Entrées de Serrure, & generalement de toutes les especes d'Ouvrages de Serrurerie, avec des ornemens, que jusques ici on n'auroit pû, ou osé entreprendre de leur donner.

Quoiqu'on ne touche le Cuivre qu'à regret, à cause de l'odeur détestable qu'il laisse aux doigts, il y a une infinité d'Ouvrages qu'on a été forcé jusques à present de fondre de ce Métail. On trouve de tous ces Ouvrages en Fer, & en Acier fondu, comme sont des Feux de toute grandeur.

Des Bras pour mettre des Bougies, des Flambeaux.

Des Lustres qui ont la blancheur & l'éclat des Lustres de Cristal, & des formes qu'on ne sçauroit donner à ces derniers.

Des Pierres à papier pour mettre sur les Bureaux.

Des Vases pour les Jardins, de toutes grandeurs.

Et enfin de tout ce qu'on a fait jusques ici en cuivre.

La seule inquiétude qu'on auroit pour de si beaux Ouvrages, c'est que leur éclat ne fût pas durable; l'humidité est à craindre pour tous les Ouvrages de Fer & d'Acier. Ceux-cy sont d'un Fer & d'un Acier, dont la nature est de rouiller plus difficilement que les Fers & les

Aciers ordinaires. Mais M. de Reaumur, après avoir trouvé le secret de faire faire des Ouvrages si utiles, en a trouvé un qui n'est peut-être gueres moins important, c'est de leur conserver leur beauté, en les deffendant contre toutes les atteintes de la rouille. Il a découvert & donné à la Compagnie qui a entrepris la nouvelle Manufacture, un Vernis, qui peut être étendu sur l'Acier poli, sans en alterer la couleur ni le brillant, & qui résiste aux mêmes épreuves que les Vernis colorez de la Chine. Le Fer sur lequel le Vernis a suffisamment seché, ne demande pour être nettoyé, que d'être lavé avec de l'eau.

M. de Reaumur a aussi donné à la même Compagnie, des Vernis de differentes couleurs, au moyen desquels le Fer paroît couleur de Leton, de Cuivre & de Bronze, sans en avoir la mauvaise odeur. Ce vernis peut être exposé à toutes les injures de l'air, sans que sa couleur s'altere; au moyen de quoi les Vases de Fer ont une couleur plus belle & plus durable que ceux de Bronze.

On dore aussi, soit en entier, soit par parties, tous les Ouvrages dont nous venons de parler, ce qui fait un grand effet. Tout le monde sçait combien la dorure sur l'Acier est plus belle & plus

 durable

rable que la dorure sur Cuivre.

Le prix des Ouvrages est écrit sur chaque Piece, il ne peut que surprendre agréablement ceux qui connoissent la difference qu'il y a entre le Fer mis en œuvre avec des ornemens & le Cuivre; entre une garde d'épée d'Acier, & une garde d'épée de Cuivre. Le prix des nouveaux Ouvrages n'est jamais au-dessus de celui de ceux de Cuivre, & est souvent beaucoup audessous.

Lorsqu'on voudra des Ouvrages qui ne se trouveront pas actuellement au Magasin, ou qu'on les voudra d'un autre dessein, ils seront executez en peu, pourvû qu'on en fournisse le modele à la Compagnie.

On vend aussi dans le même Magazin de l'Acier en gros & en détail, qui ne le cede en qualité à aucun des meilleurs Aciers connus. On le donne à dix sols la livre; il est marqué de la marque de la Manufacture. On garentit de n'en livrer que d'excellent; & s'il y en avoit qui ne parût pas tel à ceux qui l'auront acheté, on s'engage de leur rendre l'argent de celui qu'ils rapporteront, si mieux ils n'aiment en reprendre d'autre, poids pour poids.

Le R. P. Dom Bernard de Montfaucon,

lût le 12. Novembre à l'Académie des Belles-Lettres & des Inscriptions, une Dissertation sur le *Nimbe*, ou le Cercle Lumineux, que les Romains Idolâtres mettoient à la tête de leurs Dieux, & aux Images & Statuës des Empereurs, & que nos Rois de la premiere race mettoient aussi à leurs Images.

Après avoir remarqué les differens sens que les anciens Auteurs ont donné au mot de *Nimbus*, il fit voir que les Romains avoient pris des Grecs cet usage de mettre des Cercles Lumineux à la tête de leurs Dieux; que la flaterie inspira aux Courtisans des Empereurs Romains, de mettre cet ornement à leurs Images; ce qui se prouve par plusieurs exemples tirez des Monumens qui se sont conservez jusqu'à nos jours, & que les Empereurs de Constantinople ont conservé cette coûtume jusqu'à la prise de cette Ville par Mahomet II. l'an 1453.

A l'exemple des Empereurs Romains, nos Rois de la premiere race depuis Clovis, mirent aussi le Nimbe à leurs Images & Statuës; & comme cet usage de nos Rois fait le principal sujet de cette Dissertation, il s'étendit plus sur cet article que sur tous les autres. Il fit voir d'abord que nos Rois, sur tout ceux de

la premiere race, prenoient les ornemens Imperiaux ; ce qui se prouve, tant par l'autorité de Gregoire de Tours, que par les monumens qui nous restent, dont il fit l'énumeration & la description. que vers la fin de la premiere race, la reflexion & peut-être le scrupule, porterent nos Rois à abolir cette coûtume & à laisser à Notre Seigneur, à la sainte Vierge & à la Cour Celeste, cet ornement, que les Chrétiens des premiers siecles avoient adopté, par un esprit de Religion.

Il fit voir que dès le commencement de la seconde race, cet usage étoit aboli, tout ce qu'on trouve d'Images de Pepin, de Charlemagne & de tous les autres Empereurs & Rois François, n'ont jamais le Nimbe dans les Statuës qui restent aujourd'hui, & qu'il rappella les unes après les autres. Par un assez grand nombre d'autres exemples, il prouva aussi que dans la seconde & troisiéme race, lorsqu'on faisoit des Images ou Statuës de nos premiers Rois, on n'y mettoit plus de Nimbe, quoique cet ornement fût dans celles qui avoient été faites de leur temps. Cette Dissertation sera employée au commencement des Monumens de la Monarchie Françoise, que l'Auteur prépare, suivant le Projet dont

on a rendu compte au Public dans un de nos Journaux.

On a vû l'origine & l'étimologie de *Puy*, ou *Palinod* dans quelques-uns de nos Journaux, & entr'autres dans le second volume du mois de Juin de l'année 1725. page 1287. mais comme nous venons de recevoir un Programme, qui contient un détail historique du Palinod qui se tient tous les ans à Caen, nous avons crû faire plaisir au Public, de donner ici un abregé de ce Programme, sans omettre rien d'essentiel, en nous servant des termes qui y sont employez & usitez dans cet exercice académique.

Le Puy de l'Immaculée Conception, sera tenu à Caën, dans les grandes Ecoles de l'Université, le 8. Decembre 1726. à une heure après midi. Ce Puy ayant été premierement fondé de vingt livres de rente, par Etienne du Val, Sieur de Mondrainville, resta dix ans sans execution, mais il fut rétabli en 1624. & augmenté par la donation à perpetuité de cent livres de rente, faite par Jacques le Maire, Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Avranche, Principal du College du Bois.

Tous Poëtes, tant Latins que François, sont invitez d'envoyer Epigrammes,

Chants Royaux, Ballades, Sonnets & Dixains en l'honneur de la Conception. A la plus parfaite Epigramme Latine, du nombre de trente Vers, comprise l'allusion, seront données les Armes de l'Université. A la meilleure d'après, un Anneau d'or, pour *debatu*. Au meilleur Chant Royal, contenant cinq Strophes, & l'envoi, chaque Strophe étant d'onze Vers, de dix à onze syllabes, *cinq couleurs sans coupes feminines*, si elles ne sont *finalephées*, à tel refrain Palinod qu'il plaira au Poëte, de terminaison feminine, seront données les Armes du Restaurateur, & au *debatu*, la Plume. La Ballade aura pour Prix, les Armes de M. de Mondrainville, le *debatu*, une Etoille. Le Sonnet aura pour Prix, les Armes du Fondateur du College du Bois, & le *debatu*, une branche de Laurier. Le Dixain aura une Plume d'argent. Lesquels Prix seront redimez par d'autres Prix d'honnête valeur.

En 1627. Pierre le Marchand, Seigneur de Saint-Manvieu, &c. fonda un Prix de cent Jetons d'argent, du poids de deux Marcs & demi, avec une Bourse de Velours verd, pour une Ode en François, de dix Strophes, chaque Strophe de dix Vers, dont le masculin sera de huit syllabes & le feminin de neuf, la

rime à la volonté du Poëte.

De plus, Loüis Foüet, Docteur, Professeur, & Prieur des Facultez des Droits en l'Université, a fondé à perpetuité deux Odes Latines, l'une en Vers Alcaïques, contenant douze Strophes, l'Allusion comprise, à l'imitation de celle d'Horace, qui commence par ces mots, *Odi prophanum vulgus, & arceo*; pour lequel Prix il a laissé la somme de vingt livres: l'autre en Vers Iambiques de six pieds, composée de quarante-huit vers, comprise l'Allusion, à l'imitation de la quatriéme Fable du quatriéme Livre de Phedre, qui commence par ces mots, *Plus esse in uno sæpe, quam in turba boni*: pour le Prix de laquelle Piece a pareillement donné la somme de vingt livres.

Toutes ces Pieces ou Poëmes Palinodiques, doivent être conformes aux regles du Puy, c'est-à-dire, bien écrits, ortographe & points bien observez, sans gloses ni ratures, sur peine de perdre le Prix.

Comme plusieurs Prix ont été réservez les années précedentes, il y en aura cette année trois pour l'Epigramme, trois pour le Chant Royal, trois pour la Balade, trois pour le Sonnet, deux pour l'Ode Alcaïque, & deux pour l'Ode Iambique.

Les Auteurs doivent envoyer trois Exemplaires de chaque Piece, & doivent payer le port de celles qu'ils envoyeront par la Poste.

Ce Programme, outre l'Invitation generale, contient aussi une Invitation Poëtique, que nous rapporterons. Elle est de la façon de M. Heurtauld, Prêtre & Professeur des Humanitez au College du Bois, lequel a remporté plus d'une fois le Prix du Palinod. Nous omettons une autre Piece en Vers Latins du même Auteur, contenuë dans le même Programme, quoiqu'elle ait aussi son mérite, sur le sujet de l'Immaculée Conception.

Invitation aux Poëtes.

VOus, à qui Calliope enseigna l'art des Vers,
Esprits divins, troupe immortelle,
Phébus au combat vous appelle:
Préparez votre Lyre à de nouveaux concerts;
Voulez-vous trouver place au Temple de Mémoire?
Fuyez la molle oisiveté:
Par de nobles travaux que suivra la victoire,
Tendez à l'Immortalité.
Remplis du Dieu qui vous inspire,

Chantez, doctes rivaux, & formez tour-à-tour
De doux accens que l'Orne admire,
Et qui puissent charmer les échos d'alentour.
Celebrez une Vierge en miracles féconde,
Qui porta dans son sein l'Attente d'Israël :
Qui par une faveur à nulle autre seconde
En naissant trouva grace auprès de l'Eternel.
Rappelle ici, Mortel, quelle est ton origine :
Tu sors d'un sein impur : tu nais parmi les pleurs :
Tu vis dans l'esclavage; après mille douleurs
Tu descens au sépulcre, où ton sort se termine.
Terrible châtiment, dont Adam révolté
Accabla la Nature humaine !
Heritiers malheureux de son iniquité
Nous en portons la triste peine.
Mais que vois-je : Marie éprouve un sort plus doux.
Son cœur formé dans l'innocence,
N'eut jamais de part à l'offense,
Qui nous rend les objets du celeste courroux :
Esther seule à l'abri d'une loi trop severe,
Judith tirant des fers son peuple malheureux,

Joas échappé seul aux fureurs de sa mere,
Sont les nobles tableaux de la Reine des Cieux.

Loin, cette Muse scrupuleuse,
Qui n'ose s'écarter des divins Testamens :
L'Histoire, même fabuleuse,
Peut fournir à nos Vers d'utiles argumens.

Vantez cette illustre Héroïne,
Dont le courage mâle, en poursuivant l'Anglois,
Procura le salut à l'Empire François,
Déja penché vers sa ruine.

Hercule s'offre à vous, terrassant au berceau
Deux Dragons furieux, de son beau sang avides :
Ou domptant ce Lyon, cette Hidre, ce Taureau,
Dont la Grece éprouvoit les fureurs homicides.

Tous sujets peuvent plaire, ou vrais, ou fabuleux,
Pourvû qu'apliquez à MARIE
Par une juste allégorie,
Ils peignent son triomphe & son sort glorieux.

Qu'attendez-vous encor ? venez troupe sçavante,

Venez dans ce beau champ moissonner des Lauriers :

Differens des Vainqueurs que l'Elide nous vante,

Vous ne les devrez point à d'agiles coursiers.

Déja tous les Dieux du Parnasse

S'assemblent pour gouter la douceur de vos chants :

Phebus, Virgile, Orphée, Horace,

Eux-mêmes regleront vos nobles differends.

Qu'il est beau pour un cœur amoureux de la gloire,

De se voir couronné par leur sçavante main!

Combattez à l'envi : disputez la victoire:

Et courez à l'honneur par un si beau chemin.

Un Anglois est arrivé à Paris avec sa famille, & il a apporté avec lui une Machine qu'il a inventée, par le moyen de laquelle deux jeunes personnes, ses filles, filent de la laine, du coton, &c. & font plus d'ouvrage en une heure de temps, que dix des plus habiles Fileuses ne pourroient faire en dix jours. Bien des gens ont été voir cette curiosité à la Communauté de M. le Curé de Saint Sulpice, où ces deux

personnes travaillent & font des Eléves. Toute l'habileté ne consiste presque qu'à tirer le fil également, & avec la même adresse; car si on tire le fil trop lentement, il est trop gros, & si on le tire trop vîte, il se casse. Ce fil, au reste, est de la plus grande finesse qu'on puisse imaginer. On dit que le Bureau du Commerce doit examiner cette Machine, & dire son sentiment sur les avantages & les inconveniens qui peuvent en resulter, par rapport à nos Manufactures.

L'Art de faire des Fleurs artificielles est à present au plus haut point de perfection. La Demoiselle Barberi, Marchande, dans la Salle neuve du Palais, à la Reine d'Espagne, en a reçû depuis peu d'Italie d'une beauté surprenante, qui ont tout l'éclat des plus belles fleurs naturelles, & qui sont à bon compte. Les Curieux les plus difficiles y trouveront à se satisfaire en Oeillets, Anemones, Géroflées, &c. & les Dames y trouveront dequoi composer les plus beaux Bouquets, les ornemens de tête, &c.

On donne avis au Public que le veritable Suc de Reglisse & Guimauve blanc, qui guerit le Rhume, fortifie la Poitrine, détache & fait cracher la Pituite,

tuite, & très-souverain pour les poulmoniques & asthmatiques, se vend, suivant l'aveu & l'approbation de M. le Premier Medecin du Roi, chez Mlle *Desmoulins*, qui demeure ruë Guenegaud, du côté de la ruë Mazarine, chez le Boulanger au premier Appartement.

Briart, demeurant ruë de la Harpe, vis-à-vis la Croix de Fer, continuë avec succès, à faire & à débiter des Cuirs excellens à repasser les rasoirs, par le moyen desquels on peut absolument se passer de pierre. Pour la commodité du Public il en a de plusieurs grandeurs à un & à deux côtez, & à plusieurs prix, depuis 40. sols jusqu'à six livres.

CHANSON.

Canevas rempli, sur deux Menuets du sieur Refier, Premier Violon de la Comedie Italienne.

QUe de rigueur !
Que de tourmens sous votre Empire !
Envain je soupire.

 Votre

1r. Menuets de M.

Que de rigueur ! que

En vain je Soupire, vôi

Sans espoir d'aucun r

mens vont finir, Il est

Soin de punir ceux qu

plus ou plains moy,

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY,

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Votre cœur conſpire
Contre mon bonheur.
Sans eſpoir d'aucun retour,
Faut-il mourir d'amour,
Fiere Celimene ?
Quelle triſte chaîne !
Quelle dure peine !
J'en perdrai le jour.
Soyez moins belle,
Ou moins cruelle ;
Pourquoi tout charmer,
Si vous ne voulez rien aimer ?

Réponſe.

Quelle fierté peut tenir
Contre une douleur ſi tendre ?
Tous tes tourmens vont finir :
Il eſt temps de nous unir.
L'Amour prend ſoin de punir.
Ceux qui tardent à ſe rendre.
Ne te plains plus, ou plains moi,
J'ai ſouffert autant que toi.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LA Tragedie d'Hypermnestre de M. de Rioupeiroux, qui n'avoit paru depuis plus de 20. ans, fut remise au Theatre le mois passé par les Comediens François; on l'a revûë avec beaucoup de plaisir, mais il s'en faut bien qu'elle ait eu un succès aussi grand, que le faisoient esperer les premiers applaudissemens qu'on lui donna dans sa naissance; voici le témoignage que l'Auteur en porta à la premiere Edition de la Piece. *L'indisposition d'une Actrice, qui par les grands talens qu'elle possede pour le Theatre, est un des principaux ornemens de cette Piece, en a interrompu les representations; je souhaite qu'à la reprise elle soit reçûë aussi favorablement, qu'elle l'a été les quatre fois qu'elle a été representée.*

Les souhaits de l'Auteur furent remplis, la Dlle Duclos revint en santé, & la Piece reparut avec son premier éclat. C'est cette même Actrice qui vient d'y joüer le principal rôle avec autant de force qu'autrefois, elle a eu le plaisir d'y recevoir les mêmes applaudissemens, mais la Piece n'a eu qu'un petit nom-

bre de representations, quoique cette excellente Actrice ait été parfaitement bien secondée par les Acteurs qui ont joüé avec elle.

Nous avons tâché de penetrer la cause d'un si grand changement. Pour faire part au Public de nos découvertes, nous allons inserer dans cet Extrait les differentes observations que nous avons recueillies.

Argument.

Egypthus & Danaus étoient freres. Ce dernier ayant été chassé par son ambitieux frere, d'un Trône qu'il devoit partager avec lui, quitta les lieux de sa naissance, & vint fonder un nouvel Empire dans la Grece. Egypthus ayant reçû des Dieux cinquante enfans mâles, crut qu'ils ne lui avoient fait ce present, qu'afin qu'il se réünit par les nœuds de l'Hymen avec Danaus, qui de son côté étoit pere de cinquante filles. Ce fut par ce motif, ou par quelque autre, qu'il fit proposer cette alliance à Danaus. Quoique la proposition parut raisonnable, Danaus avoit été trop maltraité de son frere, pour n'avoir rien à craindre de son ambition. Il consulte les Dieux; l'Oracle lui annonce qu'il doit se garder d'un de ses gendres; c'est là

ce qui lui fait entreprendre de les faire tous poignarder dans une même nuit, qui devoit être celle de leur Hymen. Il engagea toutes ses filles, par un serment execrable, à porter le fer dans le sein de leurs nouveaux Epoux, à la faveur de la double yvresse du vin & de l'amour. Une seule se rendit saintement parjure : ce fut celle qui a donné le nom à la Tragedie dont il s'agit. Le sujet est des plus noirs : voyons comment M. de Roupeiroux l'a mis sur la Scene.

ACTE I.

Lyncée ouvre la Scene avec Idas son Confident : nous apprenons d'abord, que ce n'est que depuis deux mois que Lyncée est dans Argos & dans la Cour de Danaus, sous un nom étranger, ou plutôt sous le nom d'Inconnu. Le desir d'acquerir de la gloire, l'a arraché de la Cour d'Egypthus son pere. La premiere occasion où sa valeur s'est signalée, lui a été favorable, il y a sauvé le jour & l'Empire à Danaus, en combattant contre le Roi de Corinthe, qui vouloit expier dans son sang l'affront qu'il lui avoit fait de lui refuser une de ses filles en mariage, aprés la lui avoir promise. Danaus invite Lyncée à venir recevoir dans

sa Cour les honneurs qui sont dûs à sa valeur. Lyncée lui cache sa naissance, à cause de l'inimitié qui étoit entre son pere & lui. Il voit Hypermnestre sa fille ; il l'aime, mais sans oser découvrir son amour, parce qu'il a appris que Danaus, pour des raisons qu'on ignore, ne veut marier aucune de ses filles. Lyncée a cependant pris soin d'informer Egypthus son pere de son amour pour Hypermnestre, il l'a fait avec d'autant plus de confiance, qu'Egypthus avoit depuis long-temps formé le dessein d'unir tous ses fils avec les filles de Danaus ; mais n'ayant aucune réponse de son pere, il se détermine à partir d'Argos, sans même declarer son amour à la Princesse qui en est l'objet.

Dans la seconde Scene Lyncée prend congé de Danaus.

Dans la troisiéme Danaüs fait connoître à Arcas son Confident, pour quelle raison il a proscrit l'Hymen de ses filles; Voici l'Oracle qu'il a reçû d'Apollon.

Il faut du sang pour contenter le sort.
Tes filles dans leurs mains tiennent ta destinée :
De tes gendres préviens l'effort,
Si leur trépas de près ne suit leur hymenée,
Tu ne peux éviter la mort.

Digitized by Google

Danaus ajoûte à cela, qu'Egypthus lui ayant demandé ses filles en mariage pour ses fils égaux en nombre ; il lui a envoyé Iphis, pour l'informer de l'Oracle qu'il a reçû.

Dans la troisiéme Scene, Iphis qui ne fait que d'arriver d'Egypte, annonce à Danaus que son frere est inflexible, & que ses enfans sont tous partis, hors un, qui n'est plus auprès d'Egypthus, & qui doit se trouver dans Argos avec ses freres. Danaus s'emporte contre son cruel frere. Il ordonne à Iphis de faire venir Hypermnestre. Il jure la mort de tous ses gendres.

Dans la cinquiéme Scene, Danaus demande à Hypermnestre sa fille de nouvelles preuves de la tendresse qu'elle lui a toujours témoignée, & l'engage à se lier à lui par un serment à la face des Dieux, Hypermnestre y consent.

La derniere Scene de ce premier Acte, n'est que pour instruire les Spectateurs de l'amour secret d'Hypermnestre pour l'Inconnu, dont elle souhaite que le départ soit hâté, afin qu'aucun objet ne fasse diversion à la tendresse qu'elle a pour son pere ; mais elle le souhaite en vain : Danaus, dans la Scene précedente, a donné ordre à Arcas de courir après l'Etranger.

ACTE II.

Hypermnestre, encore troublée du serment terrible qu'elle vient de faire au pied des Autels, attend avec frayeur que Danaus lui explique ce qu'il exige de sa foi.

Danaus apprend à Hypermnestre qu'Egypthus le force à choisir ses enfans pour ses gendres; il lui dit qu'il n'a exigé d'elle le serment, dont les Dieux viennent d'être faits Dépositaires, qu'afin qu'elle donne l'exemple à toutes ses sœurs, en plongeant un poignard dans le sein de Lyncée, qui lui est destiné pour Epoux. Hypermnestre fremit à un ordre si cruel, mais son pere lui disant qu'elle lui donnera la mort à lui-même, si elle balance à lui donner cette derniere marque de sa tendresse, elle confirme son serment tout execrable qu'il lui paroît.

Elle exprime l'horreur qu'elle sent dans un Monologue, où après un combat, entre ce qu'elle doit à son Epoux & ce qu'elle doit à son pere, ce dernier l'emporte dans son cœur. Cette situation prépare celle de l'Acte suivant.

Lyncée que Danaus vient de rappeller dans l'Acte précedent, arrive, sans sçavoir pourquoi on le fait revenir. Il par-

Digitized by Google

le pour la premiere fois de son amour à Hypermnestre. Cette Princesse lui répond d'une maniere à lui donner plus d'esperance que de crainte, & le prie de rester dans Argos, où Danaus peut encore avoir besoin d'un ami aussi genereux que lui ; ce qui détermine Lyncée à attendre en ces lieux ce que les Destins ordonneront de lui.

ACTE III.

C'est ici, sans contredit, le plus bel Acte de la Piece. Hypermnestre le commence par un Monologue, où elle paroît tout-à-fait déterminée au grand sacrifice que son pere & son serment exigent d'elle.

Pasythée annonce aux Spectateurs que les enfans d'Egypthus sont arrivez à Argos : elle felicite Hypermnestre sur son prochain Hymen, dont cette Princesse est apparemment plus instruite qu'elle, puisqu'elle sçait jusqu'au nom de celui qui doit être son Epoux, que tout le monde ignore.

Lyncée encore moins instruite que Pasithée, vient se plaindre à Hypermnestre de l'infidelité qu'elle lui fait, ou du mois de la cruauté qu'elle a d'accepter un autre Epoux, après l'aveu qu'il lui a fait de son

amour. Hypermnestre s'excuse sur l'obéïssance qu'elle doit aux ordres de son pere & de son Roi; elle tâche de le consoler, en lui disant que cet Epoux qu'elle accepte est plus malheureux que lui. Lyncée, qui ignore que ses freres soient arrivez, lui demande le nom de cet Epoux. Hypermnestre lui nomme Lyncée: à peine a-t'elle prononcé ce nom, que Lyncée s'abandonne à la joye, & la prie d'aimer Lyncée, au grand étonnement de cette Amante. Il la tire enfin d'erreur, en lui disant, qu'il est ce même Lyncée, en faveur duquel il vient de la prier. Quel coup de foudre pour Hypermnestre! elle a juré d'immoler son Amant sans le connoître, & dans l'horreur dont elle est saisie, elle dit, moitié *à parte*, & moitié à Lyncée.

Vous! qu'ai-je entendu? grands Dieux!
Vous, Seigneur! quelle horreur vient frapper ma pensée!
Je frémis.... non, Seigneur, vous n'êtes point Lyncée.

Cette belle Scene est interrompuë par l'arrivée du Roi, qui empêche un éclaircissement dont l'Auteur n'avoit pas besoin, ce qui est un coup de Theatre des plus heureux. Danaus instruit du nom de Lyncée par ses freres, lui fait un re-

Digitized by Google

proche d'ami en apparence, & lui dit qu'il n'auroit eu qu'à se faire connoître pour recevoir dans sa Cour tous les honneurs, & toutes les marques de tendresse qu'il meritoit. Il le presse d'aller attendre Hypermnestre à l'Autel, où tous ses freres se sont déja rendus. Lyncée y vole comme à son bonheur suprême.

Dans la derniere Scene de cet Acte, Danaus exhorte Hypermnestre, à bien servir sa haine, & à affermir dans sa main le fer vengeur dont il va l'armer, aussi bien que ses sœurs. Hypermnestre, par deux Vers qu'elle dit, *à parte*, prie les Dieux de lui inspirer ce qu'elle doit faire dans une conjoncture si pressante.

ACTE IV.

La premiere moitié de ce quatriéme Acte, n'est gueres moins belle que la derniere du précedent. Hypermnestre vient armée d'un poignard, dont elle ne sçait pas encore bien l'usage qu'elle doit faire. Son trouble surprend Pasythée. Hypermnestre lui ordonne de la laisser en repos attendre son époux. Après un Monologue où elle balance entre le devoir de fille & celui d'épouse; Hypermnestre se détermine en faveur de Lyncée. Ce Prince arrive transporté de plaisir & d'amour; mais quelle est sa

surprise quand il entend son Amante & son Epouse, le presser de fuir, par ces terribles mots !

Fuyez, fuyez, Lyncée.

Elle lui apprend que sa mort est résoluë, & que ce Poignard qu'il voit entre ses mains, étoit destiné à lui percer le cœur ; elle ajoûte qu'en ce même moment, peut-être tous ses freres expirent par les mains de leurs cruelles Epouses. Lyncée veut courir au secours de ses freres ; mais Hypermnestre le détermine malgré lui à la fuite. Danaüs vient ; il dit à Hypermnestre que toutes ses sœurs lui ont été fidelles, animées par son exemple. Il demande à voir Lyncée noyé dans son sang ; le silence d'Hypermnestre lui fait deviner une partie de la verité, elle lui avouë tout, & lui dit qu'elle croit s'être assez acquitée envers lui, en portant Lyncée à la fuite, puisque par là elle l'a mis hors d'état de pouvoir rien attenter contre ses jours. Danaüs furieux, ordonne à Arcas de courir après Lyncée avec toute sa Garde ; & faisant arrêter Hypermnestre, la menace de la faire mourir, après qu'elle aura vû expirer son Amant.

ACTE V.

Comme ce dernier Acte n'a jamais fait

grand plaisir, nous n'en dirons qu'un mot. Lyncée est arrêté & amené devant Danaüs, en presence d'Hypermnestre; il reproche à ce Roy cruel son injustice. Danaüs ordonne qu'on le fasse périr à la porte du Palais. Le Peuple se déclare en faveur de ce Prince infortuné : Danaüs qui en est averti, se flatte que sa seule presence calmera cet orage naissant; mais il éprouve lui-même la fureur du Peuple, qui lui donne cette même mort qu'il destinoit à Lyncée. Voici les remarques qui ont été faites sur cette Tragedie, & dont nous avons promis à nos Lecteurs de leur faire part.

On trouve la Piece assez bien verifiée, mais on y souhaiteroit plus de traits.

La simplicité qui fait souvent le prix des autres Pieces de Théatre, est poussée trop loin dans celle-cy. Tout roule sur trois Acteurs qu'on voit trop souvent sur la Scene; on auroit voulu plus de varieté, & on croit qu'une Sœur rivale & aussi méchante qu'Hypermnestre est vertueuse, auroit fait un jeu & un contraste admirable.

Le caractere d'Hypermnestre a paru très-beau & parfaitement bien soutenu jusqu'au dernier Acte, où cette Princesse commence à perdre ce grand respect qu'elle a toûjours eu pour son Pere.

Digitized by Google

Celui de Danaüs a révolté bien des gens. Ce Prince craint trop la mort, & c'est cette seule crainte qui lui fait répandre le sang de ses gendres, sans en excepter celui de Lincée qui lui a sauvé la vie.

Le dessein qu'il forme de faire cette sanglante expedition par ses filles, auroit été mieux fondé, si les enfans d'Egypthus avoient été les plus forts dans Argos; mais cela n'étant point, on croit qu'il auroit été plus sûr de les faire envelopper & massacrer par sa Garde.

Il n'a pas paru vrai-semblable que Lincée fût le seul dans la Cour de Danaüs qui ignorât l'arrivée de ses freres. L'Auteur l'avoit, sans doute, senti; mais il avoit besoin de passer par dessus l'objection, pour donner une des plus frappantes situations qui ayent jamais paru sur la Scene.

Cette situation sembloit même engager Lyncée à avoir quelque éclaircissement avec Hypermnestre, avant que de l'épouser; l'Auteur l'a encore senti; puis qu'il a empêché cet éclaircissement par l'arrivée soudaine de Danaüs à la fin du troisiéme Acte; mais quelquefois une raison trop exacte fait perdre de grandes beautez.

Lyncée, dit-on, doit courir au secours ou à la vengeance de ses freres, dès qu'il apprend d'Hypermnestre le péril qui les menace, il n'y avoit rien de si aisé que

de lui épargner cette lâcheté, qui dément sa valeur ordinaire.

Un Acte intermediaire auroit fait que le quatriéme seroit devenu le cinquiéme, & pour lors Lyncée auroit fait son devoir en courant à la vengeance de ses freres. Danaüs auroit été sa premiere victime & par là l'Oracle auroit été rempli.

Ces remarques & quelques autres qui ne sont pas venuës jusqu'à nous, peuvent avoir contribué au peu de succès que cette Tragedie vient d'avoir; mais pourquoi, dira-t-on, n'a-t-elle pas eû le même sort dans sa naissance? On peut répondre qu'elle a eû aujourd'hui une beauté de moins; c'est la grace de la nouveauté, & d'ailleurs on ne doit point douter que la critique ne soit aujourd'hui plus clairvoyante qu'elle ne l'étoit il y a vingt ans, les Connoisseurs se multipliant & se fortifiant tous les jours; il est même à craindre que le Public à force de devenir difficile, ne mette les Auteurs dans la triste necessité de ne pouvoir le contenter.

Le 4. de ce mois, les Comediens Italiens ordinaires du Roy representerent sur le Theatre du Palais Royal, la Parodie de l'Opera de *Pyrame & Thisbé*,

 précedée

précedée d'une Comedie Italienne intitulée, *Arlequin Muet par crainte.* Ces deux Pieces furent honorées de la présence de la Reine d'Espagne, qui étoit *incognito* dans la petite Loge de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans. Ces Pieces furent fort applaudies par la nombreuse assemblée qui s'y trouva. La Parodie fit pour le moins autant de plaisir sur ce Théatre, qu'elle en avoit déja fait sur celui de l'Hôtel de Bourgogne. On peut dire même qu'elle en fit davantage, à cause du lieu de la Scene, où tous les endroits de l'Opera-Parodié, devenoient également sensibles & plaisans ; plaisant qui n'a rien coûté à la pudeur, chose remarquable & peut-être unique dans ces sortes d'Ouvrages, où le Vaudeville semble permettre la licence qu'on se donne ordinairement dans les Parodies. Aussi le Public modeste, qui a remarqué cette retenuë, en sçait-il bon gré aux deux jeunes Auteurs de la Parodie.

Le Mercredi 11. de ce mois, les Comediens Italiens donnerent la premiere représentation de *la Femme Jalouse*, Comedie Françoise en trois Actes & en Vers, par M. Joly. Cette Piece, dont l'Original est une excellente Comedie Italienne en Prose, du sieur Lelio, fut parfaitement bien representée & très-applau-

die du Public ; on la trouve fort bien écrite ; & si l'Auteur François a travaillé sur un fond qui n'est pas de lui, il a au moins la gloire d'avoir conservé les beautez de son Original, & d'être applaudi dans ce qu'il y a mis du sien. C'est la premiere Piece de Caractere que les Comédiens Italiens ayent joüée en Vers François. Nous donnerons un Extrait détaillé de cet Ouvrage dans le second Volume de ce mois, qui suivra celui-cy de bien près.

Le 5. les mêmes Comédiens répresenterent à la Cour, *le double Mariage d'Arlequin*, Comédie Italienne, & la petite Piece du *Philosophe dupé par l'Amour*, qui fit beaucoup de plaisir. Nous en donnerons l'Extrait dans le prochain Journal.

Le 12. ils representerent aussi à la Cour, *le Temple de la verité*, & *Arlequin Marchand prodigue*.

Le 19. *la Femme Jalouse*, Piece nouvelle, traduite de l'Italien, qui fut fort goûtée, & *l'Amour Maître de Langue*, petite Piece Françoise réduite en un Acte.

Le Vendredi 13. de ce mois, on donna sur le Théatre François pour la premiere fois, la Tragedie de *Tibere*.

Cette représentation fut assez tumultueuse. On la rejoüa le sur lendemain & elle fut beaucoup mieux écoutée & mieux reçûë du Public. Le 17. cette Piece fut représentée à la Cour. Nous en donnerons un Extrait assez étendu dans le prochain Journal, pour mettre le Lecteur en é tat d'en juger.

Le 3. de ce mois, les Comédiens François répresenterent à la Cour la Tragédie d'*Hypermnestre* & la petite Comédie de *la Famille Extravagante*, Piece remise au Theatre, de la composition du sieur le Grand.

Le 7. l'*Ecole des Femmes*, & le *Soupé mal aprêté*.

Le 10. la Tragédie de *Phedre* & *la Famille Extravagante*.

Le 14. l'*Andrienne*, Comédie, du sieur Baron & les *Folies Amoureuses*.

Le Theatre François a fait une perte considerable en la personne du sieur du Mont de la Voye, qui est mort le 2. de ce mois, dans la 66e. année de son âge. Il avoit une memoire excellente, il joüoit avec beaucoup de naturel les Rôles à Manteaux, les Valets, les Paisans & les grands Confidens Tragiques. Il étoit dans la Troupe depuis 1695.

On apprend de Vienne, que le 4. du mois dernier, on répresenta pour la prémiere fois devant L. M. Imp. un Opera nouveau, intitulé *les deux Dictateurs*, qui fut generalement applaudi.

On mande de Venise que le 27. du mois dernier on fit l'ouverture du Théatre de S. Chrysostôme, par la premiere representation d'un Opera intitulé, *Flavius Olibrius*, Favori de Leon, Empereur d'Orient.

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

LE Major General Romanshoff, Envoyé Extraordinaire de la Czarine à la Porte Ottomane, a commencé à travailler au reglement des Limites des Provinces conquises sur la Perse, avec un Pacha, Commissaire du Grand-Seigneur. Schah-Thamas, fils de Schah-Hussain, Roi de Perse, détenu prisonnier par les Rebelles de son Royaume, a reçû avec beaucoup d'accueil le Ministre Plenipotentiaire de S. H. & il paroît disposé à acceder au Traité conclu

Digitized by Google

à Constantinople entre le feu Czar & le Grand-Seigneur.

Les nouvelles de la fin du mois d'Octobre portent que l'Armée Ottomane s'étoit éloignée d'Ispaham, parce qu'elle ne pouvoit y subsister, qu'elle étoit entrée en quartier de rafraîchissement dans la Georgie, & que le G. S. avoit fait dire au Sultan Eschreff, qu'il feroit de nouveaux efforts pour détruire son parti dans la Perse, si dans le terme qu'il lui a accordé pour se déterminer, il n'acceptoit les propositions qui lui ont été faites de la part de S. H.

On a reçû de Constantinople la confirmation des premiers avis qu'on avoit eu de la cessation du mal contagieux, qui en moins de trois mois y a fait perir 150. mille personnes.

On mande de Constantinople du 22. Octobre, que quelques jours auparavant M. Grigorasco-Ghika, cy-devant Drogman de la Porte, avoit été fait Prince de Moldavie, & qu'il devoit avoir incessamment son Audience du G. S. Nous attendons le détail des cérémonies qui se pratiquent dans ces occasions.

Ces mêmes Lettres ajoûtent que la Peste, qui a été très-generale & très-violente, a duré plus de quatre mois dans sa plus grande force, mais qu'elle

Digitized by Google

est presque entierement cessée. Les Turcs, contre leur coûtume, ont commencé à en avoir peur, à ne se point trop communiquer & à prendre les autres précautions qu'on prend en Europe.

RUSSIE.

ON celebra à Petersbourg le 25. Octobre avec beaucoup de solemnité, l'anniversaire de la naissance du Prince Pierre Alexiowitz, Grand Duc de Moscovie, petit-fils du feu Czar, qui étoit entré la veille dans la 12e année de son âge.

Il a été résolu dans le Conseil de la Czarine, que la Duchesse Doüairiere de Curlande, en qualité de Princesse de la famille du feu Czar, auroit dorénavant une Garde de 150. Fantassins & de 160. Cavaliers Moscovites, qui demeureront toûjours en quartier à Mittau, où l'on ne recevra plus aucunes Troupes Polonoises.

La Czarine a fait rentrer dans le Duché de Curlande 12000. hommes de ses Troupes qui y resteront, à ce qu'on croit jusqu'à ce que la République de Pologne lui ait donné satisfaction, par rapport aux prétentions de cette Princesse sur ce Duché.

S. M. Cz. a fait promettre une paye extraordinaire & d'autres avantages très-considerables aux Etrangers qui voudront s'engager à son service pour deux ans, ce qui fait esperer qu'on levera avec plus de facilité les quatre nouveaux Regimens de 3000. hommes chacun, qu'on doit mettre sur pied au commencement du mois d'Avril prochain.

La Czarine a créé depuis peu un Regiment d'Infanterie en faveur du jeune Prince de Hesse-Hombourg, qui n'y recevra que des Officiers Allemans ou Suedois.

Pour subvenir aux frais extraordinaires des nouvelles levées qu'on fait en Russie, le Clergé est convenu d'augmenter d'une moitié en sus le don-gratuit des 600. mille Roubles qu'il fait remettre tous les ans au mois de Janvier aux Tresoriers Generaux des deniers publics.

Il a été résolu dans le Conseil de S.M. Cz. de faire entrer 24000. hommes de Troupes Moscovites dans le Duché de Curlande, afin d'empêcher l'execution des ordres dont on a chargé la Commission Polonoise qui doit se rendre à Mittau, conformement au résultat de la derniere Diette generale de Grodno.

POLOGNE.

ON mande de Grodno, où se tient la Diete de Pologne, que le 30. Octobre, la Chambre des Nonces confirma le don de l'Eglise de sainte Marie, qui a été fait aux Bernardins de Thorn dans le temps de l'execution de la Sentence rendue contre cette Ville.

Le 2. Novembre, le Maréchal de la Diete remit sur le Bureau un Ordre du Roy au Comte Maurice de Saxe, datté du 11. Octobre, pour lui enjoindre de renoncer à l'élection qui a été faite en sa faveur, & de lui en envoyer l'Acte; la réponse du Comte Maurice à Sa Majesté par laquelle il témoigne sa soumission aux ordres du Roy, sans pourtant envoyer l'Acte d'Election que S. M. lui demandoit, & un Mémoire sur la même affaire, avec un ordre réïteré du Roy à ce Comte. On dit que les principaux Nonces de la Diete, qui témoignent une grande animosité contre les Curlandois, proposent d'envoyer une Commission dans le Duché de Curlande, & de la faire soutenir par un détachement de l'Armée de la Couronne & du Grand-Duché de Lituanie. Le 9. de ce mois, on chanta à Grodno un *Te Deum*

 en

Digitized by Google

en actions de graces de l'heureuse Conclusion de la Diete.

On a appris depuis de Grodno, que le Grand General du Duché de Lituanie, a fait revenir du Duché de Curlande les Troupes qui y étoient envoyées pour les interêts du Comte Maurice de Saxe, qui est retourné à Mittau, dans le dessein de se servir des secours que la Czarine doit lui envoyer pour la validité de l'Election qui a été faite en sa faveur. On continuë d'assurer que ce Comte épousera la Duchesse Doüairiere de Curlande, & que la Czarine a donné son consentement à cette alliance.

SUEDE.

LEs Etats ont consenti d'augmenter d'un tiers les Troupes de ce Royaume, qui sont actuellement composées de 18000 hommes de Troupes reglées, & de 6000 hommes de Milices. Il a aussi été résolu de rappeller les Officiers réformez & d'engager de nouveau tous les Soldats en état de servir, ausquels on avoit accordé des congez.

On mande de Coppenhague, qu'on a découvert dans la Norvegue de nouvelles Mines d'Argent, dont on croit que le produit sera considerable.

ALLEMAGNE.

ON mande de Vienne, que l'échange des ratifications de l'Acte d'Accession des Electeurs de Cologne, & de Baviere au Traité de Vienne, se fit chez le Prince Eugene de Savoye le 3. du mois dernier.

L'Aga Turc qui est à Vienne en qualité de Consul de sa Nation, a fait arrêter & partir pour Constantinople trois de ses Domestiques qui avoient projetté de l'assassiner, sous prétexte qu'il paroissoit disposé à se faire baptiser.

On a reçû avis de Petri-Waradin, qu'on avoit ressenti aux environs de cette Ville, une violente secousse de tremblement de terre, pendant laquelle une Montagne avoit été séparée en deux & une moitié étoit tombée dans le Danube.

Le 28. du mois dernier, l'Empereur déclara publiquement qu'il avoit nommé pour son Ambassadeur à la Cour du Roy T. Ch. le Comte Etienne de Kinski, Conseiller Ordinaire à son Conseil d'Etat, cy-devant son Ministre auprès de la Czarine.

Digitized by Google

ITALIE.

LE 17. Octobre vers les sept heures du soir, on ressentit à Naples deux secousses de tremblement de terre, qui furent suivies une heure après d'une troisiéme, mais heureusement elles ne causerent aucun dommage. Le 31. entre les dix à onze heures du soir, on ressentit encore dans la même Ville une legere secousse, qui ayant été beaucoup plus considerable une heure après, causa une épouvente si generale, qu'une partie des habitans abandonna ses maisons & se sauva à la campagne.

Le Chevalier de Saint George a fait loüer un second Palais à Bologne pour y loger le reste des Officiers de sa Maison.

On écrit de Rome, que le Pape s'étant rendu le 7. du mois dernier à l'Hôpital de S. Gallican *in Trastavere*, Sa S. y manda tous les Curez de la Ville, ausquels elle fit un Discours sur l'obligation de prier pour les Morts & sur l'ancien usage de les enterrer dans des Cimetieres & non dans les Eglises; & après leur avoir fait remettre un nouveau Reglement sur les ceremonies qui regardent la sepulture, elle alla benir le nouveau Cimetiere de cet Hôpital.

Digitized by Google

On apprend de Genes de la fin du mois dernier, qu'il y a paru une Comete pendant plusieurs jours.

Le 4. du mois dernier, le Comte de Gergy, Ambassadeur de France à Venise, s'étant rendu au Monastere des Religieux de l'Ordre de S. François de l'Isle du S. Esprit, qui est destiné ordinairement pour la reception des Ambassadeurs, il y fut complimenté de la part du Cardinal Ottoboni, des Ministres Etrangers, du Patriarche de Venise & de tous les Agens, Consuls & autres personnes chargées des affaires de differens Princes. M. Nicolas Tron, Chevalier de l'Etole-d'Or, cy-devant Ambassadeur en Angleterre, & nommé par la Republique pour recevoir le Comte de Gergy, se rendit au même Monastere, accompagné de 60. Senateurs. Après les complimens ordinaires, l'Ambassadeur monta dans la Gondole de ce Chevalier, & chaque Senateur prit dans la sienne un Gentilhomme du Cortege du Comte de Gergy. Les Gondoles de l'Ambassadeur, qui étoient d'une grande magnificence, suivoient immediatement celles du Chevalier Tron, & elles étoient suivies de celles des Ministres Etrangers, du Patriarche & de plusieurs personnes de distinction.

Le Comte de Gergy arriva à son Pa-

Digitized by Google

lais vers les cinq heures après midi, & il fut conduit jusques dans son Appartement par le Chevalier Tron & par les Senateurs, ausquels il fit presenter des rafraichîssemens.

Le 5. vers les dix heures du matin, le Chevalier Tron, accompagné des mêmes Senateurs, vint prendre l'Ambassadeur à son Palais & le conduisit dans le même ordre que le jour precedent, à l'Audience du Doge. L'Ecuyer, les Pages, les Valets de Chambre & la Livrée du Comte de Gergy ayant pris les devants, se trouverent rangez en haye à la descente des Gondoles, & marcherent devant lui jusqu'à l'Appartement du Doge, où le Chevalier Tron le conduisit, les autres Senateurs ayant chacun à leur droite un Gentilhomme du cortege.

Le Comte de Gergy s'étant assis à la droite du Doge, il lui presenta sa Lettre de créance, qui fut lûë à haute voix par un Secretaire du College. Après quoi il fit au Doge & à la République le Discours suivant.

SERENISSIME DOGE, &c.

C'est pour moi le plus heureux de tous les jours, que celui qui me donne entrée

Digitized by Google

dans votre auguste Sénat; jour où je joüis de l'honneur d'être l'Interprete des volontez du plus puissant des Rois vers la plus illustre des Republiques.

Accoûtumé depuis long-temps à étudier cette sagesse qui preside à vos Conseils, j'ambitionnois un rang qui me fit voir encore de plus près ce que je ne me lassois pas d'admirer, & dans les divers Ministeres dont le Roi mon Maître m'a honoré, je regardois comme le comble du bonheur d'un Ministre politique, d'être revêtu du caractere auguste près d'une Puissance que la politique a rendu si fameuse.

Mon bonheur aujourd'hui égale mes esperances; mais mon admiration croît chaque jour; & plus je contemple de près ce que votre Republique a de grand & ce que votre Senat a d'auguste, plus j'y découvre des prodiges.

Si j'envisage cette puissante Republique du côté de la Religion, je vois que si vous lui devez en partie votre naissance, votre Grandeur, votre tranquillité, vous vous acquittez abondamment avec elle, par la protection qu'elle reçoit de vous en Italie: vous en êtes le Boulevart contre les Infidelles: Rome, le centre de la Catholicité, offre à Dieu un culte paisible à l'ombre de votre Puissance, & c'est contre cette Puissance même, comme contre un écueil

inébranlable, qu'est venu échoüer tant de fois l'immense & orgueilleux Empire des Ottomans.

Si j'envisage votre Republique du côté de la durée, douze siecles de grandeur la rendent superieure aux Republiques si vantées de l'Antiquité. Rome, Sparte, Athenes, avec toute la sagesse de leurs Legislateurs, ont vû leur grandeur devenir en peu de siecles la proye des passions & des vicissitudes humaines qu'elles n'ont sçû fixer. Votre Republique l'a sçû, & bien loin d'être la proye de l'ambition de ses Membres, elle a souvent reprimé, corrigé & dompté celle de ses Ennemis.

Si je l'envisage du côté des forces & de l'étenduë, je vois un nouveau prodige. Les Empires les plus vastes ont des bornes, ils ont des campagnes fertiles, ils ont des peuples nombreux. Ici je vois une autre espece de grandeur, à laquelle rien ne reßemble, & que rien, ce semble, n'égale.

La Mer, la vaste Mer, nonobstant ses orages, ses agitations, ses incertitudes, vous sert tout à la fois de Villes, de Campagnes, de Citadelles, de Tresor, de deffense. Cette sterile étenduë est plus fertile pour vous, que les Campagnes les plus abondantes: Ces Ondes agitées, qui ébranleroient dans leur fureur les plus puissans

Edifices, servent aux vôtres de solides fondemens; elles vous presentent un sein paisible, tandis qu'elles n'ont pour les autres que des orages, & ce qui sert de borne aux autres Empires, semble étendre le vôtre par tout où il porte votre commerce & votre gloire.

Si je l'envisage du côté des grands hommes qu'elle a porté & qu'elle porte encore, je vois, non comme ailleurs, un grand peuple gouverné par un homme sage, mais un peuple de sages, gouverné par une multitude d'hommes superieurs en sagesse.

Un Etat se glorifie de former, de posseder un grand Ministre dans un seul homme, il y trouve sa gloire, sa force, son bonheur : ici, ce n'est pas un homme seul, c'est un Corps aßemblé de Grands hommes, c'est, pour ainsi-dire, une multitude entiere de Ministres, dont la sagesse plus profonde que la Mer, qui leur sert de Trône, suffiroit au gouvernement de plusieurs Etats, & s'est trouvée tant de fois superieure aux forces réünies des Puissances conjurées contre vous.

En un mot, sans prononcer sur la préference que les Etats meritent entre'eux, le vôtre, SERENISSIME DOGE, *sera toûjours un prodige aux yeux de ceux qui sçauront en étudier la grandeur : où*

l'on voit moins de peuple & tant de forces, moins de terre & tant de richesses, moins d'hommes & tant de grands politiques.

Voilà ce que les hommes éclairez découvrent dans le gouvernement de votre Republique; mais voici ce qui ajoûte un nouveau lustre à sa gloire, c'est que le Roi mon Maître, estime son amitié: ses illustres Ayeux lui en ont donné l'exemple par tant d'Alliances de sa Couronne avec votre Republique, & par les distinctions qu'ils lui ont accordé en tant d'occasions importantes.

Ces Alliances ne sont pas moins précieuses au Roi mon Maître, par le sage penchant qui le porte à copier en tout la conduite du Grand Monarque, auquel il a succedé, mais encore par la vûë qu'il a d'affermir par votre moyen, en Italie, le repos & la paix qu'il prétend conserver dans toute l'Europe.

Les Princes cachent souvent les desseins secrets de leurs Ambassades. Le Roi mon Maître, par une politique superieure, & en même-temps plus droite & plus noble, me permet, me charge même de dire hautement & de vous confier sans crainte le secret de ses Conseils: ils ne tendent qu'à maintenir la paix, à la rendre durable & à procurer à tous les Peuples les avan-

tages qu'ils en sçavent tirer.

C'est ce que ce jeune Monarque, déja grand par ses belles qualitez naturelles, plus grand encore par sa serieuse application au gouvernement de son Etat, dans un âge où les ames vulgaires ne goûtent, ne connoissent même que les plaisirs; c'est, dis-je, ce que le Roi mon Maître prefere aux autres avantages qui excitent souvent l'ambition des Rois. Il ne cherche pas des Conquêtes, ni à agrandir ses Etats aux dépens du repos public; il est assez grand, assez puissant: sa noble ambition ne le porte qu'à maintenir la paix & l'union de toutes les Puissances de l'Europe, à assurer tout-à-la fois, par cet heureux moyen, le bonheur de ses Peuples & celui de ses voisins, & à devenir par sa moderation, non le maître, mais le pere & le bienfaiteur de tous les Empires.

Le même dessein est, sans doute, l'ame de vos Conseils, la paix & le repos de l'Italie, a toûjours été l'objet principal de vos vœux & le fruit de votre sagesse. il sera encore plus solidement établi quand vous le maintiendrez de concert avec un Roi déja si sage & si moderé, qu'il mérite dès sa jeunesse & votre admiration & votre confiance.

Pour moi, SERENISSIME DOGE, je m'estime heureux d'être tout-à-la fois

le Ministre d'un si noble dessein & le spectateur des merveilles de votre Gouvernement. Puis-je joüir long-temps de ce double avantage, & mériter par mes respects & ma profonde veneration pour votre Serenité & pour votre auguste Senat, l'estime de tant de Grands Hommes qui ont acquis eux-mêmes celle de toute l'Europe.

Le Doge ayant répondu à ce Discours, l'Ambassadeur fut reconduit à son Palais, dans le même ordre qu'en arrivant à l'Audience.

Le Comte de Gergy donna pendant ces deux jours & les deux nuits, une fête magnifique, les rafraîchissemens furent distribuez avec beaucoup d'ordre & d'abondance, & le concours des Masques y fut prodigieux. On fit couler des fontaines de vin dans la Place de la Madona del Horto, voisine du Palais de France, & l'on distribua beaucoup de pain au peuple.

L'Electrice Doüairiere de Baviere a fait loüer à Venise le Palais qu'occupoit le Comte de Colloredo, Ambassadeur de l'Empereur, & l'on croit que cette Princesse se rendra à Venise incessamment pour l'habiter, ses Equipages y étant déja arrivez.

Le 7. du mois dernier le Grand Con-

Digitized by Google

seil élut M. Zacharie Canale pour son Ambassadeur à la Cour de France, à la place de M. Jean Soranzo, qui avoit été nommé le 4. Avril dernier pour relever M. Morosini.

Mehemet-Daddi, Envoyé de la République de Tripoli à la Cour de l'Empereur, arriva de Naples à Rome le 14. du mois dernier, avec ses deux fils. Il alla descendre chez le Cardinal Cienfuegos, chargé des affaires de S. M. I. qui avoit envoyé ses Carosses au-devant de lui, & qu'il a défrayé jusqu'à son départ pour Vienne.

Le bruit court à Milan, que la République de Genes a vendu les Terres qu'elle possedoit du côté de S. Georges dans le Montferrat; que les 900. mille écus qu'elle en a reçûs, ont été portez à la Caisse militaire, & qu'elle fait lever actuellement 8. Compagnies d'Infanterie.

On a reçû avis de Malthe, qu'il y étoit arrivé un Officier de Marine, Espagnol, chargé de la part de S. M. C. de traiter avec le Grand-Maître de quelques Vaisseaux de guerre, à des conditions particulieres qu'on ignore.

L'Envoyé de Tripoli a fait present au Cardinal de Cienfuegos, chez lequel il est logé avec toute sa suite à Rome, de

six Chevaux barbes d'une grande beauté, de deux Bœufs & de deux Agneaux sauvages, de deux Tigres, mâle & femelle, & de deux Leopards.

ESPAGNE.

ON mande de Lisbonne, qu'on a reçû avis par les derniers Vaisseaux Marchands arrivez de Rio de Janeiro, la confirmation des premiers avis qu'on avoit eu de la grande richesse des Mines qui ont été nouvellement découvertes dans l'interieur du Bresil.

On apprend de Lisbonne, que les Hollandois avoient brûlé, ou coulé à fond depuis un an sur la côte de Guinée, trois Vaisseaux Portugais.

On a publié à Madrid un Edit, en datte du 10. Novembre, par lequel le Roi ordonne à tous ses Sujets de n'employer dorénavant pour leurs habits & pour leurs meubles, que les étoffes de soye, & les draps qui se fabriquent actuellement à Valence, Grenade, Tolede, Saragosse, Guadalaxara, Valdemaro, Texil, Bexa, & autres Villes de ses Etats, où il s'est établi des Manufactures depuis quelques années. S. M. n'accorde que le terme de six mois à ceux qui ont des habits ou des meubles d'étoffe de fabrique étran-

étrangere, pour les user ou pour s'en défaire, leur déclarant qu'après ce temps elle fera proceder contre les infracteurs, selon la rigueur des Loix & des Statuts du Royaume.

La Reine, dont la grossesse est déclarée, se fit porter en chaise de l'Escurial à Madrid, où elle arriva en parfaite santé le 28. du mois dernier.

On apprend des Ports de Catalogne, que les Anglois continuoient de fortifier le Port Mahon, qu'ils avoient enlevé toute l'Artillerie de la Citadelle pour la transporter au Fort S. Philippe, & qu'ils faisoient autour de ce Fort des souterrains, qui seroient à l'épreuve de la bombe.

Le Comte de Vander-Nath, Ministre du Duc d'Holstein, a acheté les Equipages de l'Abbé de Mongon, qui est parti pour retourner en France.

GRANDE-BRETAGNE

ON équipe à Portsmouth cinq Vaisseaux de guerre, qui partiront incessamment pour aller renforcer l'Escadre du Vice-Amiral d'Hosier, dans l'Amerique.

On écrit d'Ivelcester, que le 6. du mois dernier, vers les 6. heures du soir,

on avoit ressenti une secousse de tremblement de terre assez violente, mais qui n'avoit causé d'autre dommage que d'abbatre la prison de cette Ville.

Outre les quatre Vaisseaux de guerre, qui doivent partir incessamment pour aller renforcer l'Escadre du Vice-Amiral d'Hosier, les ordres ont été donnez pour en équiper encore deux autres de 70. pieces de canon, qui sont aussi destinez pour les Indes Occidentales,

Les Lettres de la Martinique portent, qu'un Vaisseau Anglois de 40. canons qui faisoit la traite des Marchandises sur la Côte Espagnole de l'Isle de S. Domingue, y avoit été pris par un Vaisseau Espagnol, Garde-Côte, de 50. canons, après un combat de 7. heures, dans lequel l'Espagnol avoit perdu 200. hommes de son Equipage.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

ON mande de la Haye, que L. H. P. ont fait publier un Placard, daté du 15. Novembre, par lequel elles accordent un pardon general aux Cavaliers, Dragons & Soldats, qui ont deserté du service de la République, à condition qu'avant le 1. Mars 1727. ils retourneront aux Compagnies dans lesquelles

quelles ils ont servi. Le même Placard porte peine de mort contre tous ceux qui seront arrêtez comme Deserteurs.

Les deux Vaisseaux qui étoient à la rade d'Ostende, en partirent le 24. du mois dernier pour les Indes Orientales.

On mande de la Haye, que le 1. de ce mois le Conseil d'Etat expedia des Lettres circulaires à tous les Colonels des Regimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, pour leur permettre d'engager des Soldats pour un temps limité, qui sera de six ans au moins, & d'exprimer dans les billets qu'on leur donnera, le terme de leur engagement, à condition qu'il expirera dans le mois de Novembre, ou dans l'un des trois mois suivans, & en cas que les Regimens, dans lesquels ces nouveaux Soldats auront pris parti, soient encore en campagne pendant ces mois, ils seront obligez d'y demeurer jusqu'à leur retour dans les Garnisons.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

MEhemet, l'un des Valets de Chambre du Roi d'Angleterre, mourut

le 12. du mois dernier à Kensington. Il étoit Turc de naissance, & il en avoit toujours porté l'habit, même depuis qu'il avoit embrassé le Christianisme. Il étoit extrêmement charitable, & l'on assure que depuis qu'il étoit en Angleterre, il avoit délivré plus de 500. prisonniers pour de petites dettes.

Le 13. du même mois, vers les onze heures du soir, la Princesse Sophie-Dorothée, Duchesse de Zell, &c. mourut subitement au Château d'Ahlen, âgée de 60. ans & 9. mois.

Le Cardinal Bernardin Scotti, Cardinal-Prêtre, du Titre de Saint Pierre in Montorio, & Prefet de la Signature de Justice, mourut à Rome le 26. du mois dernier après midi, âgé de 70. ans moins dix jours. Il étoit Gouverneur de Rome, lorsque le Pape Clement XI. le fit Cardinal le 16. Mai 1715. mais il ne fut declaré que le 16. du mois de Decembre suivant. Il étoit Protecteur de l'Eglise de S. Charles & S. Ambroise, de la Nation Milanoise, où il a demandé d'être inhumé. Il y fut porté le 18. & le 19. au matin on y fit ses obseques avec beaucoup de magnificence. Les Cardinaux y assisterent au nombre de 18. & le Pape, après avoir recité les Prieres, & fait les encensemens accoutumez, y

celebra une Messe basse de *Requiem* pour le repos de son ame.

Dona Anne de la Cueva-Henriquès, Marquise de Cadereïta, veuve du Duc d'Albuquerque, mourut à Madrid le 6. de ce mois, dans la 83. année de son âge.

Le Marquis Leandre Rossy-Leoni de Mont-Vibian-le-Vieux, chargé des affaires du Roi T. Ch. à la Cour de Bruxelles, y mourut le 18. de ce mois. Il étoit né à Perouse, Ville de l'Ombrie; il s'étoit attaché, il y a environ 24. ans, au service du feu Roi Loüis XIV. qui lui accorda en 1710. des Lettres de Naturalité, & un Brevet d'Agent de ses Affaires en Cour de Rome.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

MR l'Ambassadeur de Venise, qui part incessamment pour l'Ambassade de Rome, ayant eu son Audience de congé à Fontainebleau, le Roi le reçut Chevalier, & lui donna l'Accolade; c'est-à-dire, que M. l'Ambassadeur étant à genoux, Sa Majesté le toucha de son épée

nuë sur l'une & l'autre épaule, en lui disant, *par S. George & par S. Michel je te fais Chevalier*; & S. M. lui présenta un Baudrier brodé d'or, avec une épée d'or qu'il porta tout ce jour-là à la Cour dans ses visites. Cette Ceremonie se pratique ordinairement par les Souverains à l'égard des seuls Ambassadeurs de Venise, & par cette distinction ils ont droit de porter à Venise l'Etole d'or sur l'épaule, qui est une espece de Chaperon d'étoffe d'or, à la difference des autres Nobles Venitiens, qui ne le portent que d'étoffe noire; on sçait que M. Morosini est d'une Maison des plus anciennes & des plus illustrées de l'Etat Venitien. Voici une Epitre qui lui a été adressée par M. Moreau de Mautour, que S. E. a honoré de son estime & de sa bienveillance.

EPITRE.

MInistre si cheri d'un auguste Senat,
Ton merite t'appelle en un autre climat.
Tes soins ont satisfait, & la Cour, & la France,
L'Italie à son tour desire ta presence,
Poursuis & va jouir de ces nobles transports,

Digitized by Google

Que le Tybre entendra retentir sur ses bords.
La Seine à ton aspect a senti même joye,
Par ses Quais embellis qu'elle offroit sur ta voye ;
Non loin de ton Palais, ses flots sans nuls détours
Semboloient par leur lenteur en suspendre le cours,
Et fiers de ton sejour & de ton voisinage,
Couloient tranquillement, & te rendoient hommage.
Politesse, candeur, sagesse, probité,
Grandeur d'ame, esprit doux, solide pieté,
Et les autres talens reçûs de la Nature,
Ont inspiré pour toi l'estime la plus pure.
Ce sont là les vertus que Rome admirera,
Et dont Paris témoin, toujours se souviendra.
Rome qui te prépare un accueil favorable,
Trouvera dans ton nom, si grand, si respectables
De la Religion de tes défenseurs,
Du superbe Ottoman de glorieux Vainqueurs.
Mille exploits éclatans qu'à peine l'on peut croire,

 Ont

Ont rendu tes Ayeux celebres dans l'Histoire,

Et l'Eglise & l'Etat ont vû briller en eux,

Rangs, honneurs, dignitez, & cent titres pompeux.

Après avoir rempli ton noble Ministere,

Avoir charmé long-temps une Cour Etrangere,

Venise & le Senat te comblant de faveurs,

Attentifs à tes soins, même à leur propre gloire,

Pour immortaliser ton nom & ta memoire,

T'éleveront un jour au faîte des grandeurs.

M. Benard de Rezé, associé de l'Academie Royale des Sciences, & neveu de l'Evêque d'Angoulême, a été nommé par le Roi son Envoyé près de l'Electeur de Baviere.

Le 5. de ce mois, le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, alla présider à l'Assemblée du Clergé, qui ayant été informée de son arrivée dans l'Eglise des Grands Augustins, députa, pour aller le recevoir, l'Archevêque de Tours, les Evêques de Chartres, de Rieux, d'Avranches, de Perigueux & de Valence, & les Abbez de Cosnac, de Valory, de Beaujeu, d'Hericourt, de Saint Jal & de

de Bellefont. Ces Députez allerent au devant du Cardinal de Fleury jusqu'à l'Eglise, d'où ils le conduisirent dans la Salle de l'Assemblée. Il prit sa place de Premier President, & il fit un Discours très-éloquent, auquel l'Archevêque d'Aix répondit au nom de l'Assemblée. Le Cardinal de Fleury tint la séance; & lorsqu'elle fut finie, il fut reconduit par plusieurs des Prelats de l'Assemblée.

L'Assemblée du Clergé ayant fini ses séances, les Prelats & autres Deputez qui la composent, se rendirent à Versailles le 8. de ce mois, & ils eurent audience du Roi, avec les honneurs qu'on rend au Clergé quand il est en Corps, & avec les mêmes ceremonies observées lorsqu'ils allerent rendre leurs respects à S. M. le 3. du mois d'Octobre dernier. Le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, & Premier President de l'Assemblée, étoit à leur tête. L'Archevêque de Tours, qui porta la parole, remercia le Roi par un Discours très-éloquent, de la protection que S. M. continuë d'accorder au Clergé. En voici la teneur.

SIRE,

C'est un des plus justes devoirs du

Digitized by Google

Clergé de France, & en s'assemblant par vos ordres, & en se séparant, de venir aux pieds du Trône rendre hommage à VOTRE MAJESTE', & vous temoigner son zele. Mais nous l'osons dire : cette fidelité inviolable, ce dévouëment sans réserve, ce zele pour votre sacrée personne, & pour la splendeur de votre regne, après des protestations déja si vives & tant de fois réiterées, est néanmoins, par les nouveaux accroissemens qu'il prend, un zele toûjours nouveau.

Voilà, SIRE, le glorieux caractere des solides vertus, sur tout des vertus royales ; sans cesse elles s'avancent, & la succession des temps, qui les développe & les met dans un plus grand jour, leur attire plus de veneration, & leur attache plus étroitement les cœurs.

Dès vos plus jeunes années nous avons entrevû les trésors de grace & de sagesse qu'a versé dans votre sein ce Souverain Seigneur, qui donne des Souverains à la Terre, & qui se plaît à les former ; mais ce n'étoit encore que d'heureux présages de l'avenir, ce n'étoit que des esperances. Le temps est venu, SIRE, où ces trésors cachez se produisent à la lumiere ; où cet avenir, qu'anticipoient tous les vœux de vos Peuples, commence à nous être présent ; où ces esperances, qui n'étoient pour

nous que des présages flateurs, se changent en de salutaires effets ; où depuis que VOTRE MAJESTE' tient elle-même les rênes de l'Etat, l'ancienne forme du gouvernement rétablie par vos ordres & sous votre conduite, va peu-à-peu ramener nos anciennes prosperitez, & remettre comme par degrez l'Empire François dans son premier lustre.

Ce sera, SIRE, le fruit de vos soins, ce sera le fruit, & des exemples, & des leçons de votre auguste Bisayeul. Vous y ferez servir cette maturité de reflexion, qui dans Vous prévient de si loin la maturité de l'âge ; ce fonds de bonté, de moderation, d'égalité d'ame, qui ne se porte en toutes choses qu'à l'équité & à la droite raison ; cet esprit de religion & de pieté, si rare dans l'éclat de la grandeur, & beaucoup plus rare dans le feu de l'adolescence : enfin, toutes ces qualitez, que d'une main liberale l'Auteur de la Nature vous a départies, & dont les Rois sont également responsables, soit à Dieu, de qui ils les ont reçûës, soi à leurs Sujets, pour qui elles doivent être employées.

Entre les Sujets de VOTRE MAJESTE', & dans le corps de votre Royaume, le Clergé compose le premier ordre : mais autant que le distingue la Puissance spirituelle qui lui est confiée

d'en-haut, autant est-il attentif à se distinguer par l'attachement le plus respectueux à la Puissance temporelle, en qui il reconnoît l'image, & revere la Majesté même du Tout-Puissant. C'est dans ces sentimens, SIRE, que nous avons en quelque maniere oublié les besoins particuliers de nos Provinces, pour ne penser qu'au besoin commun de la Monarchie, & qu'à son soûtien. Ce grand interêt nous a assemblez; & plus il nous touche sensiblement, plus il nous ouvre les mains, & nous suggere des ressources inesperées, pour y fournir presque au-delà de nos forces. VOTRE MAJESTE' l'a vû Elle-même, Elle y a eu égard; & par un trait singulier de sa magnificence & de sa pieté, qui ne s'effacera jamais de notre memoire, & que nous transmettrons fidellement à nos Successeurs, Elle a voulu nous remettre volontairement une partie de ce que nous lui avons liberalement offert.

Nous pouvions, en de tristes, mais fideles peintures, exposer à vos yeux la désolation de tant de Dioceses épuisez par les fréquens efforts que nous avons faits, dans des conjonctures aussi difficiles que l'ont été ces temps penibles & onereux, dont toute la France s'est ressentie: nous pouvions representer à VOTRE MAJESTE', tant de Maisons Religieuses

restées sans fonds ; tant d'Epouses de Jesus-Christ privées des secours les plus necessaires, & obligées de les mandier dans leurs familles ; tant d'Eglises à demi-détruites dans les Campagnes, & sur le point de leur ruine, faute de moyens pour les reparer ; des Autels consacrez au Dieu vivant, mais tellement pauvres, que le Service Divin ne s'y peut plus faire avec décence ; des Benefices en nombre réduits à rien, & dont il ne reste que les seuls Titres ; des Pasteurs dans l'impuissance d'assister leurs troupeaux pauvres & languissans, parce qu'eux-mêmes ils ont à peine de quoi subsister.

Toutes ces considerations, SIRE, n'ont point retrici nos cœurs, ni resserré nos largesses, d'autant plus abondantes, qu'elles sont plus gratuites, & que nos Immunitez sacrées subsisteront à jamais, suivant l'expresse declaration de VOTRE MAJESTE' : declaration memorable, declaration dictée par le même esprit dont furent animez les Clovis, les Charlemagne, les saints Loüis : elle passera aux âges futurs, elle se perpetuera dans la posterité, comme un monument autentique de nos droits, si justement reconnus, & si solemnellement confirmez.

Nous n'avons donc pas seulement crû ne devoir rien menager en faveur d'un Prince

équitable & bienfaisant, qui recevra d'une part & repandra de l'autre; mais par dessus tout, nous avons jugé que nous ne pouvions trop nous interesser à la gloire d'un Prince religieux & très-Chrétien, qui lui-même, comme fils aîné de l'Eglise, s'interessera toûjours pour elle, & la protegera: qui relevera l'honneur de l'Episcopat, attaqué en plus d'une rencontre, & plus d'une fois lezé par les résistances opiniâtres de l'erreur: qui maintiendra la foi de ses Peres, & bannira de son Empire l'une des heresies la plus audacieuse, quoique foudroyée de tant d'anathêmes.

Puissiez-vous, SIRE, achever un ouvrage si digne de vous. Puissiez-vous être l'Ange visible, que le Seigneur envoye pour retrancher de ce Royaume tous les scandales. C'est le sujet de nos souhaits les plus ardens, & c'est à quoi contribuëront plus que tout le reste ces Conciles Provinciaux, que si souvent nous avons demandez, & que nous n'avons point encore obtenus. Et que voulons-nous, en effet, que cherchons-nous autre chose dans ces saintes Assemblées, que l'affermissement de la Religion, que le renouvellement de la Discipline Ecclesiastique & du bon ordre, que la reformation des abus, que la paix des Fideles dans le sein de la même Eglise, que la réünion des cœurs

par la réunion des esprits, que l'entiere extinction de toute partialité, de toutes nouveautez en matiere de créance? Nouveautez, partialitez si dangereuses dans la Republique, & si fatales à son repos!

Telles sont les vûës que nous nous proposons. Que nos vœux soient exaucez, ou que leur accomplissement soit suspendu, nous obéirons toûjours avec soûmission; & du reste nous nous reposerons sur l'attention du sage & zelé Ministre, qui fut le guide assidu, & comme le gardien de votre enfance, qui maintenant est le dépositaire de tous vos Conseils, & qui dans l'éminence de son rang sçait si dignement allier ensemble & le ministere de l'Autel, & le ministere de l'Etat.

Cependant, SIRE, en ces jours de propitiation & d'indulgence, où vous avez été pour votre Cour un exemple si édifiant, que le Ciel plus que jamais vous comble de ses benedictions. C'est dans sa misericorde qu'il vous a donné à la France, & c'est dans cette même misericorde qu'il nous conservera un don si précieux. Nous aurons incessamment la consolation, en retournant dans nos Dioceses, de ne laisser rien ignorer à vos Sujets des moindres circonstances de vos vertus, qui pourront servir à ranimer leur pieté, lorsque nous leur annoncerons ce temps de salut &

de benediction, après lequel ils soupirent attentifs à se purifier par la Penitence, & à se nourrir du pain des Anges, nous les verrons, prosternez aux pieds des saints Autels, y porter des prieres plus vives & plus efficaces pour VOTRE MAJESTE'. Les Pasteurs se joindront aux Peuples, & les Peuples seconderont les Pasteurs. Tous d'une voix nous nous adresserons au suprême Arbitre de nos destinées, nous le conjurerons avec instance de vous donner la vie la plus longue, fortement persuadez que d'obtenir la conservation du Roi, c'est obtenir la felicité du Royaume.

Le 6. de ce mois le Portrait de Loüis XV. à cheval gravé d'après M. Parossel, par le sieur Thomassin fils, fut présenté à S. M. par M. le Duc d'Antin.

Le 8. le Cardinal de Fleury alla rendre visite à Madame la Duchesse d'Orleans; il fut reçû chez S. A. R. avec les honneurs & ceremonies accoutumées en pareilles occasions.

Le 15. troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe chantée par la Musique. L'après midi L. M. assisterent à la Prédication de l'Abbé Hardoüin.

Le 17. le Comte de San-Severino

d'Arragon, Envoyé Extraordinaire du Duc de Parme, eut sa premiere audience du Roi & de la Reine, étant conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre à Paris dans les Carosses de L. M. & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les mêmes Carosses.

Le 24. veille de Noël, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, pendant laquelle S. M. communia par les mains de l'Evêque Comte de Châlons, son premier Aumônier. L'après midi L. M. entendirent les premieres Vêpres chantées par la Musique, ausquelles l'Evêque d'Avranches officia.

Le 25. jour de la Fête, le Roi & la Reine, qui avoient entendu les trois Messes de Minuit, entendirent la grande Messe celebrée pontificalement par le même Prelat. L'après midi L. M. assisterent à la Prédication de l'Abbé Hardoüin, & ensuite Elles entendirent les Vêpres, ausquelles le même Prelat officia.

Le Mardi 19. Novembre, Madame d'Orleans, Abbesse de Chelles, fit faire dans l'Eglise de son Abbaye un Service solemnel pour le repos de l'ame de feuë

Madame la Duchesse d'Orleans. Le Superieur General des Benedictins de la Congregation de Saint Maur y officia. Il s'y étoit à cet effet rendu la veille, accompagné de ses Assistans, des Prieurs des Abbayes de Saint Denis, de Saint Germain des Prez & de Lagny, & de vingt autres Religieux.

Lundi 9. de ce mois, jour de la fête de la Conception de la Vierge, le Concert Spirituel recommença au Château des Tuilleries. Le sieur Philidor fit chanter deux Motets de feu M. de la Lande, *Dixit Dominus*, & *Confitebor*, qui furent parfaitement bien executez & applaudis, ainsi que les Pieces de Symphonie qui y furent joüées. Le même Concert recommencera à la fête de la Chandeleur prochaine.

Le même jour, le Roi & la Reine entendirent la Messe chantée par la Musique dans la Chapelle du Château de Versailles, & l'après midi L. M. assisterent à la Prédication de l'Abbé Hardoüin, & ensuite aux Vêpres.

Le 10. la Reine alla à la Maison Royale de Saint Cyr, où S. M. entendit la Messe, & communia par les mains de l'Evêque Comte de Châlons, son premier Aumônier.

Le Duc de Bournonville, Chevalier

de la Toison d'Or, nommé par le Roi d'Espagne son Ambassadeur auprès de l'Empereur, arriva à Paris le 18. du mois dernier. Il alla le lendemain à Vincennes rendre ses respects à la Reine Doüairiere d'Espagne. Il a acheté ici deux diamans brillans de grand prix, d'une excellente beauté, qu'il a fait mettre en œuvre, & qui enrichissent l'Ordre qu'il porte de la Toison.

On trouva vers la fin du mois dernier sur la Plage de Calais un Balenon échoüé de 47. pieds de long, & 42. de circonference, mesuré par le milieu du corps.

Le Comte de la Marche, Prince du Sang, fils aîné du Prince de Conti, entra le 2. de ce mois au College des Jesuites pour y continuer ses études. Le Pere Sanadon doit être son Prefet. Son appartement est composé de six chambres, & le nombre de ses Officiers & Domestiques est d'environ vingt personnes.

THETIS,

Digitized by Google

THETIS, ACHILLE, ET CHIRON.

FABLE.

A S. A. S. Madame la Princesse de Conti,

Sur l'éducation de Monseigneur le Comte de la Marche, son Fils.

JAmais on ne vit rien au terrestre séjour
De si beau que Thetis. Tous les Dieux de Cithere
Abandonnoient leur mere,
Pour lui faire la cour.
Les Ris badinoient avec elle;
Les Graces, les Vertus, par un charmant concours,
L'accompagnoient toûjours.
Tant d'attraits n'ornent point une simple elle.
De son Hymen auguste & glorieux,
Avec un Prince issu du sang des Dieux,
Elle eut un fils aimable,
Dont la beauté n'avoit point de semblable,

Digitized by Google

On l'eût pris pour l'Amour ; mais à ses traits heureux,
On vit qu'il devoit être grand & genereux ;
C'étoit la vive image, & le portrait fidele
Des Heros de son sang. Qui pourroit de Thetis
Exprimer la tendresse & les soins pour ce fils ?
Cette Déesse, aussi sage que belle,
Pour l'instruire joignoit souvent à sa leçon,
Des exemples fameux puisez dans sa Maison ;
Déja le jeune Achille en sçavoit faire usage ;
Et de quelque côté qu'il arrêtât ses yeux,
Son Pere illustre, & les Dieux ses Ayeux,
Aux nobles actions excitoient son courage.
Thetis avec transport voyoit tant de progrès ;
Mais la Déesse
Voulut encor que du Dieu du Permesse
Son fils apprît tous les secrets.
Chiron de cet emploi fut seul trouvé capable :
C'étoit un sçavant venerable,
Qui vivoit, dit-on, retiré
Dans un lieu de tout temps aux Muses consacré.

Digitized by Google

Ce lieu devint plus cher aux Filles de Memoire,
Quand Achilles l'eut habité.
Le double Mont fut presque deserté :
Toutes se disputoient la gloire
D'instruire un si cher nourrisson,
Jalouses de l'emploi qu'on donnoit à Chiron.
Ainsi Thetis jugeoit avec prudence,
Qu'il faut que la science
S'unisse à la valeur,
Pour former d'un Heros & l'esprit & le cœur.

M. Richer, Avocat au Parlement de Roüen.

Il est arrivé trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes, venant de la Martinique, qui ont rapporté le chargement que l'Hercule, Vaisseau de la même Compagnie, avoit laissé dans sa relâche, à cause d'une voye d'eau, en revenant des Indes.

La veille & le jour de Noël, le Concert spirituel recommença au Château des Tuilleries ; on y chanta pendant ces deux jours quatre beaux Motets de feu M. De la Lande, *Exurgat Deus*, *Dixit*

Digitized by Google

Dominus, Dominus regnavit, & *Confitebor*, que le sieur Philidor fit executer avec l'applaudissement de tout le monde. Ces Motets furent précedez par une suite des plus beaux Noëls, que toute la Simphonie joüa avec accompagnement de Timballes & Trompettes, ce qui fit un extrême plaisir.

Le 24. de ce mois, M. le Fort, second Syndic de la Republique de Geneve, eut Audience de Congé du Roi & de la Reine, étant conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, & il fut traité par les Officiers de S. M.

MORTS, NAISSANCES, & Mariages.

LE 24. Novembre, Dame Marguerite Manuel, Epouse de M. Claude Henin, Conseiller, Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, Garde Honoraire des Rôles des Offices de France, mourut âgé d'environ 76. ans.

Marie-Loüise-Catherine de Nesmond, Dame de la Roque, Capel, la Salle, Coubron, &c. veuve de Loüis-François

d'Harcourt, Comte de Sezane, Lieutenant General des Armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, mourut à Paris le 10. de ce mois, âgée d'environ 40. ans.

Loüise-le Fevre, Epouse de M. Clair de Creil, Chevalier, Seigneur de Bazoche, mourut à Paris le 17. du mois dernier, âgée de 42. ans.

M. Artor, Gouverneur de Blaye, y est mort le mois dernier, âgé de 109. ans.

M. Bosnier, Receveur general des Etats de Languedoc, est aussi mort à Montpellier sur la fin du mois dernier, âgé d'environ 53. ans.

La Comtesse Doüairiere de Derwenwater, mere du feu Comte de ce nom, qui eut la tête tranchée à Londres pour crime de haute trahison, est morte depuis peu à Paris, où elle s'étoit retirée pour embrasser la Religion Catholique; elle étoit fille naturelle du Roi Charles II.

Gervais le Fevre d'Eaubonne, Conseiller Honoraire au Parlement, mourut le 26. du mois dernier, âgé de 78. ans.

Marguerite le Roux, veuve de François le Gendre, Ecuyer, Fermier General, morte le 11. de ce mois, âgée de 88. ans.

Digitized by Google

Le 8. de ce mois, le Marquis de Saint Chamans, Enseigne de Gendarmerie, mourut à Verdun.

Le 17. Dame Françoise le Fevre d'Ormesson, Abbesse du Pont-aux-Dames, mourut dans cette Abbaye, âgée de 73. ans. Elle avoit donné depuis deux mois la démission de cette Abbaye, à laquelle le Roi a nommé la Dame de Bourlamaque.

Antoine de Ricoüart d'Herouville, Chevalier, Seigneur de Ville-Parisis, ancien Maître d'Hôtel du Roi, mourut le 20. Decembre, âgé d'environ 70. ans.

Dame Marie-Anne-Therese de la Grandier de Murcé, épouse de François-Charles de Menou, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-Legers d'Anjou, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de S. Loüis, accoucha le 15. Novembre d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Augustine par Augustin-Roch de Menou, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de Dunois, & Vicaire General de M. l'Evêque de Chartres, & par Dame Marie-Angelique Brisson, épouse d'André de Menou, Seigneur de Charnisay.

Le 30. du même mois, Dame Loüise-Françoise Phelyppeaux de la Vrillie-

re, épouse de Loüis-Robert-Hyppolyte de Brehan, Comte de Plelo, Mestre de Camp de Dragons, accoucha d'une fille, qui fut nommée Loüise Felicité, & eut pour Parrain & Marraine, Loüis Phelippeaux, Comte de S. Florentin, Secretaire d'Etat, & Dame Loüise du Plessis de Genonville, Epouse de René le Fevre de la Falluere, Conseiller Honoraire, & ci-devant President à Mortier du Parlement de Bretagne.

Le 24. Novembre, Dame Pauline Colbert de Torcy, épouse de Loüis du Plessis, Marquis de Chatillon & de Nonant, Marêchal des Camps & Armées du Roi, accoucha d'un fils, qui fut tenu sur les Fonts, & nommé Loüis-Henri-Felix, par Etienne Bouret, representant Henri-Charles-Arnauld de Pomponne, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roi, Abbé de l'Abbaye Royale de S. Medard de Soissons, &c. & par Dame Catherine-Felicité Arnauld de Pomponne.

Le 28. Novembre Dame Marie-Anne Benard de Maison, épouse de Loüis-Gabriel Bazin, Marquis de Besons, Mestre de Camp du Regiment Dauphin Etranger, Cavalerie, Gouverneur des Ville & Citadelle de..... accoucha

d'une fille, qui fut nommée Marie-Magdeleine par Armand Basin de Bezons, Abbé de S. Jean-les-Marnes, &c. & par Dame Marie-Magdeleine de Sabine, Epouse de Jacques Benard, Marquis de Maison, &c.

M. Loüis de Montaigu de Beaune, Vicomte de Beaune, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant General de ses Armées, & de la Province d'Auvergne, épousa le 4. Decembre D. Marie-Charlotte de Montmorency, fille de Leon de Montmorency, Premier Baron Chrétien, Chef des nom & Armes de sa Maison, & de Marie-Magdeleine de Letoile de Montbriseüil. M. de Beaune étoit veuf de Marie-Françoise Colbert de Croissy.

EDITS, ARRESTS, SENTENCES DE POLICE, &c.

SENTENCE de Monsieur le Lieutenant General, Civil, Criminel & de Police de la Prevôté de l'Hôtel, du 27. Juillet, portant Reglement pour les Baux des Carrosses ou Berlines qui viennent à la suite de la Cour. Qui ordonne que lesdits Baux contiendront un terme certain, qui ne pourra être plus long que d'une année; lesquels Baux seront notifiez aux Fermiers

miers Generaux des Voitures de la Cour; que la notification d'iceux sera paraphée par l'un desdits Fermiers, ou leurs Commis; & que les Cochers, Locataires ou Proprietaires desdits Carosses ou Berlines, seront Porteurs desdits Baux, avec cette formalité, à peine de nullité, &c.

ORDONNANCE DE POLICE, du 18. Septembre, concernant la Vente des Melons.

ORDONNANCE DE POLICE du 28. Septembre, concernant la conduite des Charettes, Tombereaux, Chevaux & Mulets dans la Ville de Paris, pour prevenir les accidens qui en peuvent arriver, &c.

AUTRE du même jour, concernant les Voituriers qui enlevent les Fumiers, ceux qui amenent des Plâtres dans la Ville de Paris.

ORDONNANCE DU ROY, du premier Octobre, portant deffense à tous Courriers de faire conduire les Chaises & Berlines par d'autres Postillons que ceux des Postes; de faire préceder les Domestiques de ceux qui courreront que d'une Poste à l'autre, & aux Courriers de foüetter & frapper, ni souffrir que leurs Domestiques foüettent & frappent aucuns des Chevaux attelez ausdites Voitures, & qui ordonne que la course sera payée d'avance à chaque Poste avant le départ, suivant les Reglemens.

ARREST du même jour, qui regle les Droits d'Enregistrement, tant des Sous-Baux des Aydes, Formules & Droits y joints, que des nouvelles Procurations & Commissions qui seront délivrées par les nouveaux Sous-Fermiers desdits Droits.

Permet ausdits Sous-Fermiers d'entretenir ou résilier en tout ou partie, les Baux, Sous-Baux, Traitez, Sous-Traitez, Abonnemens & Marchez faits par Charles Cordier & Martin Girard.

Et déclare communs avec lesdits nouveaux Sous-Fermiers, tous les Arrêts & Reglemens rendus au profit des precedens Fermiers & Régisseurs des Aydes & Droits rétablis, &c.

EDIT DU ROY, du mois d'Octobre, portant suppression de trois Charges de Tresoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres, créées par Edit du mois de Septembre 1724. portant création de deux autres Offices de Tresoriers dudit Extraordinaire, des ancien & alternatif, &c. Voici ce qui est porté par l'Article VII. de l'Edit.

Et dautant que le sieur Joseph de Sauroy, qui a été cy-devant pourvû de l'Office de Trésorier General, Ancien dudit Extraordinaire des Guerres, supprimé par l'Edit de 1724. l'a exercé pendant nombre d'années, à notre satisfaction & à celle de nos Troupes & du Public, & que le remboursement lui en est encore actuellement dû, Nous l'avons agréé & choisi pour remplir l'Office de Trésorier General, Ancien dudit Extraordinaire des Guerres, créé par notre present Edit pour en faire l'exercice & les fonctions à commencer du premier Janvier 1727. sur ses anciennes Provisions, & Acte de reception en notre Chambre des Comptes, que nous avons, en tant que de besoin, validée & validons, sans qu'il soit obligé d'obtenir de nous de nouvelles Lettres de Provisions ni de se faire recevoir de nouveau en notredite Chambre des Comptes, dont nous l'avons dispensé & dispensons, &c. Nous réservant de choisir un sujet

 capable

capable pour remplir l'Office de Tresorier General, Alternatif dudit Extraordinaire des Guerres, aussi créé par notre present Edit, pour en faire l'exercice & les fonctions, à commencer au premier Janvier 1728. &c.

SENTENCE DE POLICE du 4. Octobre qui condamne à l'amende les nommez Missonnet, Legez, Moinat, & autres Marchands de Foin, pour n'avoir pas fait amener à Paris les Foins étant en leur possession, destinez pour la provision de cette Ville.

AUTRE du même jour, concernant la Marchandise de Foin; & qui condamne plusieurs Particuliers, sur lesquels il en a été saisi d'un poids plus leger que celui prescrit par les Ordonnances.

AUTRE du même jour, portant défenses de vendre des Restes de Viande cuite; & qui condamne la nommée Marsilly en Quinze livres d'amende pour y avoir contrevenu.

AUTRE du même jour, portant défenses de vendre & exposer aucunes Marchandises aux Portes de l'Eglise du Saint Esprit, à peine de Confiscation & de Cent livres d'amende.

AUTRE du même jour, portant deffense à toutes Personnes d'acheter des grains ailleurs que dans les Halles & Marchez, à peine de mille livres d'amende.

AUTRE du même jour, qui renouvelle les deffenses d'enlever des Fosses publiques des Matieres fécales, ni d'en fumer les Terres, & qui

condamne dix Habitans des Villages de Venvre, Issy & Vaugirad, en 15. livres d'amende chacun pour y avoir contrevenu.

ARREST du 8. Octobre, qui réïtere les défenses de faire Commerce, Port & Usage des Etoffes & Toiles peintes des Indes, de la Chine & du Levant.

AUTRE du même jour, qui proroge jusqu'au premier Janvier 1727. le délai accordé par l'Arrêt du 30. Mars 1726. pour faire proceder à la Liquidation des Offices & Droits supprimez, & pour en recevoir le remboursement, sans esperance d'aucun autre délai.

ARREST du même jour, qui éteint, amortit & annulle au profit de Sa Majesté, & à la décharge du Sieur Olivier, Receveur General de la Chambre de Justice, tous les Contrats de Rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, Quittances de Finance, pour joüir de divers Droits & Augmentations de Gages, Provisions & Quittances de Finance d'Offices supprimez, & autres semblables Effets remis ès mains dudit Sieur Olivier, & à lui donnez en payement des Taxes de la Chambre de Justice, ou par forme de consignation sur lesdites Taxes.

ORDONNANCE DE POLICE du 10. Octobre, portant défenses de joüer au Volant ou Bastonnet, dans les rues & Places publiques.

ARREST du 15. Octobre, qui proroge jusqu'au 1. Avril 1727. les Délais accordez par Sa Majesté au sujet du Remboursement qui doit être fait

fait aux Traitans, dont les Cautions sont en avance envers Sadite Majesté.

SENTENCE DE POLICE du 22. Octobre, portant deffenses d'exposer en vente, & débiter aucunes Marchandises de Salines corrompuës & de mauvaise qualité.

AUTRE du même jour, portant deffenses à tous Vendeurs & Vendeuses de Legumes, Fruits, Herbages, Beurre, Oeufs, & autres especes de Marchandises, de s'arrêter à la pointe de Saint Eustache, ni au-devant des Boutiques & Maisons voisines.

DECLARATION DU ROI, portant deffenses à tous Couriers ordinaires, de se charger dans leurs voyages d'aucunes Especes & Matieres d'Or & d'Argent: ce qui a donné lieu depuis quelque-temps à plusieurs vols & assassinats des Couriers & Postillons employez au service des Postes. Donné à Fontainebleau le 29 Octobre 1726. Registrée au Grand Conseil le 12. Novembre.

EDIT DU ROI, portant réduction des Rentes viageres créées depuis 1720. Donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1726. Registré en Parlement le 3. Decembre, par lequel il est dit ce qui suit: Voulons & Nous plaît, que les rentes viageres créées, tant sur les Aydes & Gabelles que sur les Tailles par nos Edits des mois d'Aoust 1720. Novembre 1722. Juillet 1723. & Janvier 1724. demeurent réduites à l'avenir, & ne soient payées, à commencer du 1. Juillet 1726. sçavoir celles créées sur les Aides & Gabelles par notre Edit du mois d'Aoust

1720. que sur le pied de cinq sixiémes; Celles créées aussi sur les Aydes & Gabelles par notre Edit du mois de Novembre 1722. que sur le pied des trois cinquiémes; Celles créées sur les Tailles par notre Edit du mois de Juillet 1723. sur le pied de la moitié; Et celles créées aussi sur les Tailles par notre Edit du mois de Janvier 1724. sur le pied du tiers de la joüissance portée par les Contrats desdites Rentes: De laquelle réduction sera fait mention sur lesdits Contrats, par les Notaires dépositaires des Minutes, &c.

ARREST du 12. Novembre, par lequel Sa Majesté déclare que par l'Arrêt de son Conseil du 28. Mai 1726. Elle n'a entendu décharger des Droits d'*Inspecteurs aux Boissons*, que les Hameaux & Eearts qui se trouveront au-delà de la distance de cinq cens Toises de l'Eglise Paroissiale d'où ils dépendent.

SENTENCE DE POLICE du 15. Novembre, qui condamne le nommé Jacques Collesson en cinquante livres d'amende, pour avoir exposé en vente du Foin d'un poids plus leger que celui porté par l'Ordonnance.

AUTRE du même jour, portant deffenses de donner retraite à aucuns Mandians, Gens sans aveu & de mauvaise vie, à peine d'amende, & d'être les maisons où on les auroit logez, murées pendant un an.

ARREST du 19. Novembre, portant moderation des Droits d'Entrées des Cinq Grosses Fermes, Péages & autres, sur les Vins de Languedoc & de la Senechaussée de Bordeaux, qui

 seront

seront amenez à Paris jusqu'au dernier Juin 1727.

ARREST du même jour, portant réduction des Charges employées dans les Etats du Roi.

ORDONNANCE DU ROI du 22. Novembre, qui réduit les dépenses de la Maison de Sa Majesté sur le pied qu'elles étoient au 1. Septembre 1715.

SENTENCE DE POLICE du même jour, portant deffenses d'embarasser la voye publique.

LETTRES PATENTES sur Arrêt du Conseil, qui ordonnent que le Territoire & Collecte de Saint Loup, Election d'Orleans, sera réüni à la Paroisse de Saint Jean de Braye. Données à Fontainebleau le 26. Novembre 1726.

SENTENCE DE POLICE du 29. Novembre, qui deffend aux Traiteurs, Cabaretiers & Aubergistes de donner à manger de la Viande chez eux les Vendredis & Samedis, & autres jours d'abstinence; & aux Rotisseurs & Charcuitiers de vendre aucunes Viandes cuites lesdits jours, sous peine de mille livres d'amende, fermeture de Boutiques, privation de Maîtrises; Et qui condamne les nommez Blanchard & Fleury, Traiteurs, & le nommé Dé, Aubergiste, en trente livres d'amende chacun pour y avoir contrevenu.

ORDONNANCE DE POLICE du 10. Decembre, concernant le Cagnard ou Cul-de-Sac entre la ruë de la Barillerie & le Marché-Neuf.

AUTRE du 14. Decembre, portant deffenses

Digitized by Google

de tenir aucuns Marchez le Mercredi jour de Noël.

AUTRE du 20. Decembre, qui indique l'ouverture des Etaux à Boucheries pour le Samedi 4. Janvier 1727. surveille de la Fête des Rois.

AVIS.

LE second Volume de ce Mois, qui est actuellement sous presse, & qui doit suivre celui-ci de près, servira de supplément aux matieres qui n'ont pû trouver place dans le cours de la présente année, avec la suite des Révolutions de Perse, & contiendra une Table generale, au moyen de laquelle on trouvera aisément toutes les differentes matieres.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le premier Volume du *Mercure de France du mois de Decembre*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 21 Janvier 1727. HARDION.

Digitized by Google

TABLE

Pieces fugitives, Ode, 2611
Suite des derniers troubles d'Egypte, 2617
Poëme, Conversion, &c. 2630
Relation Historique de la Guerre de Perse, 2633
Le Serin & la Fauvette, &c. 2651
Lettre sur deux Manuscrits, &c. 2656
Le Temps, Ode, 2674
Question de Droit jugée, &c. 2677
Portrait en Vers, 2689
Lettre en Vers & en Prose, *ibid.*
Voyage en Basse Normandie. Description du Mont S. Michel, 2696
Enigmes, 2719
Nouvelles Litteraires, &c. 2718
Critique abregée sur le Dictionnaire Universel de la France, *ibid.*
Almanach de Paris, ou Calendrier, &c. 2720
Breviaire Romain, &c. 2721
Eloges & Caracteres des Philosophes, &c. 2724
Nouveaux Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus, 2725
Dictionnaire des Arrests, &c. 2726
Nouveaux Ouvrages de Fer & d'Acier, &c. 2729
Extrait de la Dissertation sur le *Nimbus*, &c. 2733
Programme du Palinod, 2736
Invitation aux Poëtes, Vers, &c. 2739
Chanson notée, 2744
Spectacles, Tragedie d'Hypermnestre, &c. 2746
Nouvelles du temps, de Turquie, Russie, Pologne

Digitized by Google

gne, &c. 2762
Discours de M. de Gergi au Doge de Venise, 2771
Morts des Pays Etrangers, 2782
Journal de Paris, 2784
Epître à M. Morosini, 2785
Harangue de l'Assemblée du Clergé au Roi, 2788
Thetis, Achille & Chiron, Fable, 2799
Morts, Naissances & Mariages, 2802
Edits, Arrêts, 2806

La Chanson notée regarde la page 2744

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1726.

SECOND VOLUME.

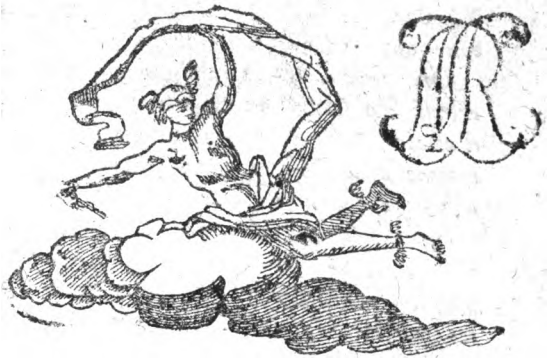

QUÆ COLLIGIT SPARGIT

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, ruë S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti à la descente du Pont, au coin de la ruë de Nevers

M. DCC. XXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

DECEMBRE. 1726.

SECOND VOLUME.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

ODE

Sur les miseres de l'Homme.

DE trouver un bonheur solide,
Mortels, vous vous flattez envain;
Le frivole espoir qui vous guide,
Vous charme & vous trompe sans fin.
Les Grands ainsi que le Vulgaire,

Digitized by Google

Nez ici-bas pour la misere,
Eprouvent un sort si fatal :
La faveur des Rois, la puissance,
Les richesses, & la naissance,
Ne font souvent qu'aigrir le mal.

Comme un Vaisseau pendant l'orage,
Malgré l'effort des Matelots,
Toujourss prêt à faire naufrage,
Obéit aux fureurs des flots ;
Ainsi l'Homme agité sans cesse,
Par la passion qui le presse,
Cede toujours à ses transports ;
Vainement la raison l'éclaire,
Mieux il voit ce qu'il devroit faire,
Plus il sent de cuisants remords.

Pendant la fougueuse Jeunesse,
L'amour tyrannise son cœur ;
Que je le plains dans cette yvresse,
Il tombe d'erreur en erreur :
Il ne cherit, il ne révere,
Que l'aveugle Dieu de Cythere,

Qui

Digitized by Google

Qui lui ravit la liberté.
Que de crimes ! que d'injustices !
Seront l'Ouvrage des caprices
D'une telle Divinité!

Enfin ces délires funestes,
Comme des torrens furieux,
Passent, laissant de tristes restes.
De leurs excès impetueux.
Mortel du destin implacable,
N'attend pas un calme durable,
Chaque âge a ses égaremens :
La Fortune à son tour t'appelle,
Cours à ses ordres trop fidele,
Eprouver de nouveaux tourmens.

Déja l'esperance trompeuse,
Des trésors & du plus haut rang,
Asservit ton ame envieuse,
Aux Loix de ce cruel tyran.
Au milieu des biens qu'il étale,
Comme le malheureux Tantale,
Je le vois toujours soupirer :

Digitized by Google

Cette impitoyable Déesse,
A ton cœur laissera sans cesse,
Mille bienfaits à désirer.

Vil esclave de la puissance,
D'une injuste Divinité,
J'admire ta perseverance,
A cherir ta captivité !
Ne vois-tu pas qu'elle te joue ?
Bien-tôt du plus haut de sa roue
Tu dois être précipité :
Préviens une chute éclatante,
Par une retraite prudente,
Tu peux te mettre en seureté.

Par M. de Sainte Palaye, de Monifort-l'Amaury.

TROISIE'ME suite de la Relation historique de la Guerre de Perse.

APrès de pareils succès, Mahmoud resolut de retourner à Ispaham, tant pour se délasser des fatigues de la

Digitized by Google

guerre, que pour rafraîchir & augmenter ses Troupes. Ainsi, ayant mis Garnison dans ces deux dernieres Villes, il partit, & arriva à Ispaham vers la fin de Mars 1724. C'est dans ce temps là qu'on vit & qu'on admira le courage d'une jeune Heroïne Georgienne; ce qu'elle fit contre les Aghuanis, merite bien d'être rapporté.

Cette genereuse femme, ayant appris que son époux avoit été tué par les ennemis, à la prise du Pont & de la Citadelle d'Ispaham, dont on a parlé plus haut, resolut d'aller venger sa mort dans le sang même de ceux qui l'avoient fait mourir. Elle confia à son frere ses biens & l'éducation de deux petits enfans qu'elle avoit, déguisa son Sexe, & prit des habits convenables, s'arma bien, & sans se rebuter, ni de la rigueur de la saison, ni de la longueur du chemin, qui étoit près de 400. lieuës, elle se rendit en diligence à Ispaham, où elle arriva lorsque Mahmoud y faisoit sa seconde Entrée. A peine eut-elle apperçû les Aghuanis, & le lieu où son mari avoit été tué, que le desir de la vengeance s'augmentant avec violence dans son cœur, sans attendre davantage, toute accablée qu'elle étoit des fatigues d'un aussi long voyage, elle se jetta avec impetuosité, le sabre à la main,

ſur un Corps d'Aghuanis, & en tua plus de 20. avant qu'on eut le temps de la ſaiſir. Mahmoud, ayant ſçû l'action de cette femme déterminée, la fit mettre en priſon, ne voulant la punir que legerement, & la renvoyer après; mais les Aghuanis, à ce qu'on aſſure, la firent perir dans la priſon.

Cependant on ne ſçavoit pas encore bien quel ſuccès avoit eu l'Armée, qui étoit allé l'année précedente dans la Province de Farſiſtan. A la verité, on avoit appris que la Ville de Schiraz, qui en eſt la Capitale, avoit été aſſiegée par Kior-Sultan; que ce General ayant été tué d'un coup de mouſquet à la premiere attaque, il avoit été remplacé par Zeberdert Kan, lequel pouſſoit vigoureuſement le Siege, mais on ne ſçavoit rien autre choſe, & Mahmoud en attendoit chaque jour des nouvelles avec impatience. Elles arriverent enfin ces nouvelles au commencement de Mai, & elles donnerent bien de la joye au nouveau Roi & à tous ſes Partiſans.

Schiraz étoit pris, & voici comment: Cette Ville, qui eſt ſituée ſur la Riviere de Bendemir, pas bien loin de l'ancienne *Perſepolis*, & qui paſſe avec raiſon pour la ſeconde Ville du Roymaue de Perſe, fut preſque entierement bloquée

Digitized by Google

dès le oommencement du Siege. Le Kan, ou Gouverneur, qui commandoit dans la Place, & qui étoit un des plus puissans de la Cour de Schah-Hussain, n'oublia rien pour empêcher le blocus.

Plusieurs petits combats furent livrez; mais enfin, après quelques legers avantages remportez sur l'ennemi, il fallut ceder à la force, & abandonner des postes qui étoient absolument necessaires pour pouvoir faire venir des vivres dans la Ville. A la verité, on n'étoit pas sans esperance d'être secouru. On sçavoit que Baguirchagi, Prince Arabe, venoit avec 6. ou 7000. hommes au secours de Schiraz; mais le desordre avec lequel il s'avançoit, étoit tel, que 1400. Aghuanis le défirent & le tuerent.

Le Gouverneur ayant perdu par cette défaite l'unique ressource qui lui restoit, & voyant d'ailleurs que les vivres & les munitions manquoient entierement depuis long-temps, que les trois quarts des habitans étoient morts de faim, ou avoient été tuez, & qu'enfin le nombre des ennemis loin de diminuer, ne faisoit qu'augmenter tous les jours, il livra la Ville le 13. d'Avril après un siege de 8. mois, soutenu avec toute la prudence & toute la bravoure qu'on devoit attendre d'un aussi grand Capitaine. Il y eut durant le

Siege plus de 6000. Aguanis de tuez. La Ville, malgré les belles promesses des Ennemis, fut abandonnée au pillage & au carnage, qui fut très-grand.

Une Conquête de cette consequence, flatta agréablement la vanité de Zeberdert-Kan, & l'encouragea fort à en faire de nouvelles : ainsi après avoir reglé toutes choses dans Schiraz, & y avoir mis une bonne garnison, il marcha vers Lahr. Cette Ville, qui donne son nom à un petit pays compris entre les Provinces de Kusistan & de Mogolisthan, & qui étoit autrefois le Siege d'un Prince qui prenoit le titre de Roi du Lahristan, après une foible resistance, se soumit & reçût dans son enceinte & dans sa Forteresse 3000 Aghuanis destinez à sa garde.

De là Zeberdert-Kan prit sa route vers Benderabassy : c'est l'ancien Gombru, à qui le Roi Schah-Abbas donna son nom, l'an 1622. & y transfera le Commerce qui se faisoit auparavant à l'Isle d'Ormus, qu'il enleva aux Portugais avec le secours des Anglois. Cette Ville se rendit en peu de temps aussi-bien que son Château.

Mahmoud, cependant, délassé de toutes ses fatigues, & ayant bien rétabli & augmenté ses troupes par le moyen de plusieurs familles qui lui vinrent de di-

vers endroits, & sur tout du Candahar, résolut de son côté de suivre sa pointe & d'aller conquerir la Province du Kilan.

Il partit au mois de Juin, à la tête de près de 30000. hommes; mais son bonheur commença dès lors à l'abandonner & son expedition réüssit très-mal. A peine fut-il arrivé dans le Kilan, que, soit par le mauvais air, soit par les fréquentes incursions des Arabes qui lui tuoient tous les jours quantité de Soldats, il fut obligé de revenir à Ispaham, après avoir perdu tous ses bagages & presque les trois quarts de ses Troupes.

Si le Prince Thamas eût eu dans cette occasion seulement 8. à 10000. hommes pour pouvoir poursuivre Mahmoud dans sa retraite, il l'eût entierement défait & se seroit bien-tôt après rendu maître de tout ce que les ennemis avoient pris sur lui; mais la terreur étoit si grande parmi les Grands & parmi le peuple, que personne n'osoit embrasser le parti du Prince, du moins ouvertement, à peine ce Prince fugitif étoit-il accompagné de 2000. hommes.

Ce revers jetta Mahmoud dans la plus noire mélancolie. Les Hollandois que le Commerce à attiré en assez grand nombre à Ispaham, furent les premiers à se

Digitized by Google

ressentir de sa mauvaise humeur. D'abord il les fit tous arrêter & les obligea ensuite à lui payer 40000. Thomans, quoiqu'ils en eussent déja donné plus de 20000. Après ceux-cy les Armeniens furent taxez à 70000. & on fit choisir parmi les plus considerables de cette Nation 50. filles pour être mises dans le Serrail.

Les François furent un peu moins maltraitez dans cette occasion; car on épargna, à la verité, leur bourse, mais pourtant on attaqua vivement leur liberté. M. de Gardane, Consul de la Nation Françoise à Ispaham, à qui on ne peut refuser sans injustice, les éloges que méritent sa sagesse, sa bonne conduite, & son zele pour tout ce qui regarde les interêts du Commerce de France, reçût défense aussi-bien que tous les autres Marchands François, non-seulement de sortir de la Ville, sous peine de mort, mais encore d'écrire la moindre Lettre à qui que ce soit, sous la même peine : ensorte que quelqu'envie qu'eût M. de Gardane d'instruire la Cour de France de ce qui se passoit en Perse, il ne crut pas, pour le bien & l'avantage de la Nation, devoir satisfaire sa juste inclination là-dessus.

Mais ce qui chagrina le plus Mah-

Digitized by Google

moud, ce fut la nouvelle de la révolte d'Yezd, qui est à dix journées d'Ispaham, du côté de Candahar. Les habitans de cette Ville, à la sollicitation des Guebres, qui y étoient en assez grand nombre, s'étoient soumis au commencement & avoient reçû 2000. Aghuanis qu'on leur envoya en garnison. Mais ayant sçû la triste situation des Ennemis, ils firent main-basse sur tous les Aghuanis qui étoient dans la Ville & en chasserent tous les Guebres.

Mahmoud, quelque embarrassé qu'il fût dans ses affaires, ne voulut pas laisser cette action impunie: il ramassa le plutôt qu'il put toutes ses Troupes, dont il composa un corps d'environ 18000. hommes, & partit le 22. Decembre pour se rendre à Yezd. Les attaques furent très-frequentes & très-vives du côté des Assiegeans; mais aussi elles furent genereusement soutenuës & bien repoussées du côté des Assiegez. Les uns & les autres étoient uniquement attentifs à chercher le moyen de vaincre; & heureusement il s'en presenta un aux habitans dont ils sçurent bien profiter.

L'armée ennemie souffroit beaucoup, non-seulement à cause des neiges qui tomboient en abondance, mais encore plus par la disette de toutes sortes de vivres.

Les Paysans qui avoient abandonné leurs Villages & s'étoient retirez dans le Mont Taurus, avoient tout emporté avec eux, ensorte que Mahmoud fut obligé de diminuer considerablement le nombre de ses Troupes & d'en envoyer une partie d'un côté & d'autre, pour chercher des vivres. Les Assiegez s'en étant apperçûs, firent tout à coup deux sorties, l'une de Cavalerie & l'autre d'Infanterie, & allerent donner si vivement & si à propos sur les Ennemis, qu'ils en tuerent près de 3000. Mahmoud même se voyant sur le point d'être enveloppé & pris par la Cavalerie, fut contraint de laisser tous ses bagages & de prendre la fuite avec le peu de Soldats qui lui restoient. Cette seconde défaite qui mettoit Mahmoud hors d'état de pouvoir rien entreprendre, du moins de quelque temps, le fit tomber dans un si grand excès de tristesse, qu'on craignit pour sa vie. Incommode & à charge à lui-même & aux autres, il résolut de se renfermer & de commencer les *Rindha* ou exercices spirituels que les Musulmans font quelquefois.

Ces exercices consistent, à se tenir enfermé pendant quatorze ou quinze jours, à ne manger autre chose chaque jour qu'un peu de pain & boire de l'eau,

Digitized by Google

qu'on ne prend même qu'après le Soleil couché, & à repeter continuellement d'une voix enroüée & tirée avec effort du fond de la poitrine, ces mots, *hou, hou, hou*, jusqu'à-ce que l'écume leur venant à la bouche & sur les levres, & les forces leur manquant entierement, ils tombent dans des syncopes, qu'ils appellent extases; & c'est dans ces sortes d'extases qu'ils prétendent que le démon est contraint par une puissance superieure, de leur découvrir le bon ou mauvais succès des entreprises qu'il méditent. C'est de ces exercices superstitieux dont Mahmoud s'acquitta, au mois de Février 1725. & d'où il ne retira qu'une grande foiblesse d'esprit & une disposition prochaine à la folie.

Sa tête fatiguée par un long & severe jeûne & l'humeur hypocondriaque & atrabilaire l'emportant sur son temperament, sa raison parut considerablement alterée. Il s'imaginoit à tout moment voir des personnes qui en vouloient à sa vie, tout le monde lui étoit suspect, mais surtout, les Princes du Sang, dont il résolut de se défaire absolument.

Pour mieux executer son horrible dessein, il emprunta le secours de quelques uns de ses plus confidens amis, avec lesquels il entra immediatement après

Digitized by Google

dîner, dans une grande Salle, où étoient alors assemblez tous les Princes avec Schah-Hussain leur pere. C'est là que dans la fureur dont il étoit transporté, il se jetta, le sabre à la main, sur toute cette Famille Royale, qu'il détruisit entierement, à la reserve de deux petits Princes, âgez de 4. ou 5. ans, que l'horreur de la mort saisit tellement, qu'ils allerent se jetter entre les bras de leur pere, comme dans le dernier azile qui leur restoit. Schah-Hussain qui les embrassoit tendrement, & les baignoit de ses larmes, voulant parer les coups que le Tyran leur portoit, leva sa main, & y reçût une blessure considerable. La vûë du sang, qui en sortoit avec abondance, attendrit Mahmoud, dont le dessein n'étoit pas de toucher à la personne du Roi, & l'engagea à lui laisser ces deux jeunes Princes pour la consolation de sa vieillesse. Le nombre des morts montoit à 105. personnes, parmi lesquels il y avoit trois oncles de Schah-Hussain, déja fort avancez en âge, avec sept de ses neveux.

Après un si horrible carnage, Mahmoud parut comme possedé, & ne trouvant dans sa maladie aucun remede qui le soulageât, il fit appeller des Prêtres Armeniens, pour qu'ils vinssent lire

l'Evangile sur sa tête, & pour les y engager plus facilement, il leur envoya 15000. Tomans d'or, en les assurant que s'il revenoit en santé, il leur feroit remettre tout ce qui leur avoit été enlevé. Il fit aussi quelques restitutions à la Compagnie des Hollandois; mais tout cela fut repris par son Successeur.

Sa maladie cependant augmentoit de jour en jour. Tout son corps couvert de lepre exhaloit une odeur insupportable, & sa chair se détachant peu à peu de ses os, tomboit par lambeaux: dans les accès de sa fureur, il se déchiroit les mains & les bras avec ses dents, & la nature ne faisant presque plus ses fonctions ordinaires, il rendoit les excrémens par la bouche.

Les Aghuanis voyant le danger où étoit Mahmoud, penserent à lui donner au plutôt un Successeur. Ils eussent bien voulu que son frere, à qui naturellement le Gouvernement de la Perse devoit venir par la mort de Mahmoud, eut été present dans ces circonstances; mais il étoit encore dans la Province de Candahar; & quelque diligence qu'on fit pour le faire avertir, il n'étoit pas possible, à cause de la distance des lieux, & de la difficulté des chemins, qu'il se rendît à Ispaham de huit ou dix mois.

La chose pourtant pressoit beaucoup ; car les Peuples instruits du triste état de Mahmoud, commençoient à ne plus craindre, & à se déclarer assez hautement en faveur du Prince Thamas. Le bruit couroit même que ce Prince s'approchoit avec une puissante Armée, que les Arabes s'étant unis aux Persans, venoient à son secours, & que les Villes n'attendoient que son arrivée pour se soumettre à lui.

Tous ces bruits, quelque faux qu'ils fussent en eux-mêmes, ne laissoient pas que d'intimider les Aghuanis, & de leur faire comprendre la necessité indispensable où ils étoient, de se choisir sans délai un homme qui put les soutenir dans l'embarras où ils se trouvoient. De sorte donc que dans l'impossibilité où ils se voyoient, de faire venir assez à temps le frere de Mahmoud, pour le remplacer, ils jetterent les yeux sur son cousin germain, nommé Acheraf, qui pour lors étoit en prison par la raison qu'on va dire.

Le déplorable état où parut Schah-Hussain, à la fin du Siege d'Ispaham, lorsqu'il vint mettre son Sceptre & sa Couronne entre les mains de Mahmoud, toucha tout le monde de compassion ; les ennemis mêmes sensibles à son malheur

Digitized by Google

ne purent retenir leurs larmes. Mais Acheraf, comme nous l'avons déja dit, fut un de ceux qui parut le plus émû, & n'oublia rien pour engager Mahmoud à recevoir cet infortuné Prince d'une maniere moins fiere & moins hautaine. La liberté avec laquelle il parla dans cette occasion, le rendit suspect à Mahmoud, qui dissimula d'abord; mais après il le fit saisir & renfermer dans une étroite & obscure prison.

Les Aghuanis s'étant donc assemblez, & ayant pris les armes le 22. Avril, allerent le délivrer de son cachot, & l'ayant conduit au Palais Royal, le firent monter sur le Trône, & le saluerent en qualité de Roi de Perse.

Acheraf, pour se maintenir dans cette haute Dignité, où il se voyoit élevé contre toute esperance, commença par faire trancher la tête à Mahmoud, & à tous ses Ministres qu'il sçavoit lui être les plus attachez. Quelques jours après, ayant été informé de certains discours seditieux qu'avoient tenu contre lui des Soldats de la garde de Mahmoud, il en fit mourir environ 500. fit emprisonner leurs Officiers, & les dépoüilla de tout. Zeberdert Kan, qui étoit arrivé depuis près d'un mois tout triomphant de ses Conquêtes, fut conservé & maintenu dans

tous ses honneurs & prérogatives.

Quant aux Persans, Acheraf se montra d'abord très-favorable à leur égard. Dans le dessein où il étoit d'attirer secretement le Prince Thamas dans quelques embûches, & de s'assurer par sa mort le Royaume pour toujours; il ne crut pas pouvoir mieux réüssir que d'user de dissimulation, de montrer exterieurement beaucoup de zele pour la Famille Royale, & de marquer en toutes occasions combien il étoit disposé à remettre la Couronne aux Persans dans la personne de leur legitime Prince. C'est pourquoi dès le commencement de sa Royauté, il alla rendre visite à Schah-Hussain, lui témoigna sa douleur de la cruelle mort que Mahmoud avoit fait souffrir à ses enfans, & pour lui donner quelque consolation dans cette rencontre, il fit recueillir leurs os dispersez de côté & d'autre, & les ayant mis dans de magnifiques cercueils, il les fit porter avec un grand cortege sur des Chameaux richement harnachez jusqu'à la Ville de Kum, lieu de la sepulture des Rois de Perse.

Il envoya en même temps de riches presens pour la Mosquée où ils devoient être placez, & mille Tomans pour être distribuez aux pauvres. Après quoi, ayant pris le Sceptre & la Couronne, il alla

les mettre aux pieds de Schah-Hussain, le priant instamment de reprendre lui-même le Gouvernement du Royaume, ou du moins d'y obliger le Prince Thamas son fils.

Schah Hussain, à qui cette offre parut un peu suspecte, & qui craignoit avec raison pour sa vie, s'il venoit à marquer imprudemment l'envie qu'il avoit de remonter sur le Trône, répondit à Acheraf, qu'il lui étoit bien obligé du zele qu'il faisoit paroître pour sa personne; que s'étant déja dépoüillé volontaitement de ses Etats, il ne pensoit plus, ni ne penseroit jamais à les reprendre; que pour ce qui regardoit son fils, il ne vouloit point en aucune maniere se mêler de ses affaires, ni le porter à accepter un Royaume qu'il gouverneroit peut-être mal; qu'au reste, il étoit maître de faire là-dessus ce qu'il jugeroit à propos.

Acheraf continuant toujours à cacher son mauvais dessein, parut comme fâché de la resolution de Schah-Hussain. Cependant, pour ne manquer à rien de ce que le devoir & son inclination (comme il disoit) exigeoient de lui, il envoya une magnifique Ambassade au Prince Thamas, avec des presens considerables & des chevaux superbement harna-

chez, l'invitant à venir prendre possession de ses Etats, & le priant de vouloir bien lui assigner un lieu où ils pussent s'aboucher avec seureté, & déterminer ce qui seroit jugé convenable de part & d'autre. Le Prince trop facile à croire ce qui lui faisoit plaisir, donna aveuglement dans le piege, & assigna lui-même à Acheraf la petite Plaine de Theran pour le lieu du rendez-vous.

Acheraf ravi d'un si heureux commencement, se mit en marche à la tête de 12000. hommes, & étant arrivé le premier, il fit placer ses Soldats de telle maniere, qu'il put aisément s'en servir conformément à son dessein. Le Prince, qui s'avançoit avec 3000. hommes seulement, ayant oüi dire, heureusement pour lui, qu'Acheraf avoit un grand nombre de Troupes, commença à craindre, & à le soupçonner, neanmoins n'étant pas bien assuré de la verité du fait, pour s'en éclaircir pleinement, il envoya au-devant de lui Aslam Khan avec 2000. Soldats, & n'en reserva que mille près de sa personne. Aslam-Khan étant arrivé, & s'appercevant non seulement du grand nombre des Aghuanis, mais encore qu'aucun des postes marquez n'étoit gardé, & qu'on ne songeoit qu'à envelopper

le Prince, il le fit aussi-tôt avertir du danger qui le menaçoit, & lui conseilla de pourvoir au plutôt par la fuite, à la seureté de sa vie. En effet, il étoit temps: car Acheraf ayant appris par ses Espions la prochaine arrivée du Prince, avoit fait passer secretement derriere une colline 2500. Aghuanis pour lui aller couper le passage, & le mettre par là dans l'impossibilité d'échaper. On étoit sur le point de tomber sur lui & de le saisir, lorsqu'on vint lui annoncer ce qui se tramoit contre sa personne.

Cet infortuné Prince se voyant dans un si pressant danger, fut contraint d'abandonner ses Troupes, que le temps ne lui permit pas de rassembler, & de se refugier à la hâte avec 200. Cavaliers dans la Ville de Theran.

Acheraf voyant son dessein découvert, & son coup manqué, fit attaquer Aslam-Khan, qui dans une si grande inégalité de forces, se défendit pourtant courageusement, & repoussa même deux fois l'ennemi avec perte; mais enfin ne pouvant plus resister, & la nuit survenant par bonheur pour lui, il se retira & alla joindre le Prince à Theran. Les ennemis ne connoissant point les routes, & craignant de s'engager durant la nuit trop avant dans les montagnes, n'oserent le poursuivre.

Ce-

Digitized by Google

Cependant Aſlam-Khan, qui voyoit bien qu'Acheraf ne manqueroit pas de venir aſſieger la Ville, dans la perſuaſion où il étoit, que le Prince s'y étoit refugié, ne ſongea qu'à l'en faire ſortir au plutôt. C'eſt pourquoi, ayant fait prendre promptement quelques rafraîchiſſemens à ſes Troupes, il prit le Prince avec lui, & marcha toute la nuit avec tant de diligence, qu'à la pointe du jour il ſe trouva à ſix lieuës de Theran, du côté du Mezanderan, où il ſe rendit en peu de jours; ce que Aſlam-Khan avoit prévû, arriva en effet le lendemain, & bien plutôt que les Habitans de la Ville de Theran ne s'y attendoient: car Acheraf, s'imaginant que le Prince Thamas ne ſe mettroit en marche qu'à la pointe du jour, reſolut de prévenir ſon départ, & d'aller inveſtir la Ville avant qu'il en ſortît.

Il prit de force des Payſans qui le conduiſirent à Theran, où il arriva deux heures avant le jour; mais ayant appris que le Prince en étoit parti dès la veille, il entra dans une ſi grande fureur, que s'étant emparé de la Ville dès le premier aſſaut, il ordonna à ſes Soldats de n'épargner ni hommes, ni femmes, ni enfans, & de les faire tous paſſer au fil de l'épée.

Digitized by Google

Cette prise fut suivie de celle de Kom & de Sava. Ces deux dernieres Villes qui auroient pû resister long-temps à l'Ennemi, si elles eussent été pourvûës de vivres, se soumirent après huit jours de siege. Elles furent traitées avec moins de cruauté que Theran : on se contenta seulement de piller les maisons, & on conserva la vie aux Habitans.

Acheraf, ne croyant pas devoir pousser plus loin ses conquêtes, à cause du peu de Troupes qu'il avoit avec lui, retourna à Ispaham, où il acheva de faire perir ceux des Nobles que Mahmoud avoit épargnez. Voici quelle en fut l'occasion.

Le nombre considerable de Soldats qu'Acheraf prit avec lui, lorsqu'il partit pour aller dans le lieu du rendez-vous que le Prince lui avoit marqué, fit assez comprendre aux Grands du Royaume, qu'il y alloit moins pour l'avantage du Prince que pour le sien propre. Ainsi, dans l'appréhension où ils étoient, que le Prince qu'ils aimoient toujours tendrement, ne fût surpris, & ne s'engageât aveuglement dans quelque mauvais pas, dont il ne pourroit se débarasser dans la suite, ils resolurent de lui donner avis de ce qui se passoit, & lui écrivirent une Lettre, qui fut interceptée par

Seydal, un des Generaux des Aghuanis, & remise entre les mains d'Acheraf. Celui-ci, pour se venger de ce qu'avoient fait les Grands en faveur du Prince, les fit assembler dans le Palais Royal, sous prétexte de vouloir leur communiquer des affaires de la derniere importance, & les fit tous décapiter. Il fit en même temps crever les yeux à un petit enfant que Mahmoud avoit eu de la Princesse Sophie. On dit aussi qu'il en avoit fait faire autant à Schah-Hussain, mais cette derniere nouvelle s'est trouvée fausse.

On attend chaque jour des nouvelles du frere de Mahmoud. S'il vient à Ispaham, comme on n'en doute point, on est assuré de voir la guerre cruellement allumée entre les Aghuanis, qui se détruiront peu-à-peu, & donneront occasion à Schah-Hussain de remonter sur le Trône, & d'y placer enfin le Prince Thamas son fils.

Cependant, les Princes voisins de la Perse, profitant de tous ces troubles qui desoloient ce vaste Empire au dedans, ont tâché de se saisir des Provinces qui leur convenoient le plus.

Les Moscovites ont pris le Schirvan, un des plus beaux & des plus riches Pays de Perse, qui s'étend le long de la Mer

Caspienne, & qui est des plus commodes pour le Commerce. Les Turcs sont ceux qui ont poussé davantage leurs conquêtes : car ils se sont emparez, en moins de deux ans, de toute la Georgie, & des Provinces d'Erivan, de Naksuan, d'Aderbejan, de Kilan & de Hamadan avec leurs Villes, dont quelques unes ont genereusement & long-temps resisté ; mais surtout Tauris, qui ne s'est soumise qu'après un long & vigoureux siege, & après avoir vû & éprouvé les mêmes miseres qu'avoit éprouvées la Ville d'Ispaham.

Toutes ces conquêtes des Turcs, & leur approche de la Capitale du Royaume, dont ils ne sont éloignez que de cinq à six journées, ont obligé Acheraf, qui n'est pas en état de leur resister, d'envoyer le 2. Septembre 1725. une Ambassade à la Porte pour demander la Paix au Grand Seigneur, à quelque prix que ce soit, & aux conditions qu'il plaira à S. H.

L'Ambassadeur porte pour present 20000. Tomans d'or. Malgré tout cela on croit que les Turcs pousseront toujours leurs conquêtes, & que dès qu'ils auront pris Ispaham, & pillé tous les tresors du Roi & des Grands, ils mettront sur le Trône le Prince Thamas, &

ils garderont les Provinces déja conquises ; afin que par ce retranchement ce Prince soit hors d'état de leur nuire dans la suite : ce soupçon n'est pas sans fondement, puisque Jambis Achmet, Pacha de Babylone, a envoyé & reçû diverses fois des Couriers du Prince.

Voila, Monsieur, où en sont maintenant les affaires de Perse. Je souhaite que cette Relation, qui est un peu longue, mais que je n'ai pû faire plus courte, vous fasse plaisir, & à ceux à qui vous jugerez necessaire d'en faire part. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Tripoli de Syrie, le 26. Mars 1726.

***

N'auroit que vainement pour toi formé des vœux.

Mon cœur brûloit alors d'une ardeur legitime,

Et d'un amour joint à l'estime,

Je t'aimois comme un pere ou comme un tendre ami.

Mon esprit prévenu par une erreur extrême,

Ne te connoissoit qu'à demi.

Je te connois enfin. Helas ! quoiqu'en moi-même,

Je sente encor combien je t'aime,

Cruelle, je ne laisse pas,

Malgré tous tes appas,

Ni sans sçavoir comment, de te haïr sans cesse.

Mais, tu me dis, connoissant ma foiblesse,

Se peut-il qu'un Amant, maltraité, malheureux,

Veuille du mal à sa Maîtresse,

Et n'en soit pas moins amoureux.

Le veritable nom de la Maîtresse, pour qui Catulle a fait des Vers si tendres & si galants, s'appelloit *Claudia*, Beauté Romaine, dont il déguisa le nom sous celui de Lesbie, ainsi qu'Ovide

avoit déguisé celui de Julie, fille d'Auguste, sous celui de Corinne. Claudia étoit de l'illustre & ancienne Famille des Claudiens, rapportée dans les Familles Romaines de Patin, laquelle a donné des Empereurs à Rome, & dont Suetone parle amplement au commencement de la Vie de Tibere. Lesbie étoit donc un nom supposé, ainsi que nous appellons Silvie, Climene, &c. celles pour qui l'on s'exprime en Vers. Ce même nom a été employé par d'autres Poëtes anciens. Dans la douziéme des Epodes d'Horace, lorsque Canidia, vieille débauchée, lui fait des reproches, elle lui dit :

Pereat malè quæ te
Lesbia quærenti taurum, monstravit inertim.

Dans les Epigrammes d'Ausone, on lit ce Distique :

Tres fuerant Charites, sed dum mea Lesbia vixit,
Quatuor, at periit, tres numerantur item.

Parmi les Vers du Poëte Alcime, cités dans les Catalectes de Petrone, une Poësie commence par ces deux Vers :

Lux mea, Puniceum misit mihi, Lesbia, malum,

Jam sordent animo cætera pomà meo.

Par M. de Mautour.

L'AVEUGLE CLAIRVOYANT,

Histoire Persanne.

SI la valeur a quelquefois conquis des Empires, la prudence n'en a pas moins conservé. La premiere de ces deux vertus a plus d'éclat, mais la seconde a plus de solidité; il seroit à souhaiter qu'elles se trouvassent unies dans un même sujet, rien ne seroit capable de leur résister; mais comme il n'est rien de parfait, il faut se contenter de la vertu qu'on possede, & tâcher par-là de se dédommager de celle qu'on n'a pas.

Il se pourroit même faire qu'un homme qui possederoit ces deux vertus dans un même degré, les rendroit toutes deux inutiles, s'il les exerçoit à contre-temps, auquel cas il démentiroit l'une des deux, c'est-à-dire, la prudence, d'où l'on pourroit tirer une consequence très-favorable à cette derniere; puisque la pruden-

Digitized by Google

ce peut se passer de la valeur exercée sans la prudence, tomberoit d'elle-même. On verra la preuve de ce que je viens d'avancer dans l'Histoire de l'Aveugle clairvoyant, que je vais raconter. Le Héros de cette Histoire étoit également vaillant & prudent; mais les circonstances où il se trouva, exigerent de lui qu'il préferât la vertu la plus solide à la plus éclatante, je veux dire la prudence à la valeur.

Thamures, Roi de Perse, après un regne assez long & assez heureux, étant mort sans enfans mâles dans Ispaham, Capitale de son Royaume, les Persans à qui sa memoire étoit chere, voulurent conserver la Couronne à une fille unique qu'il laissa après lui; mais comme les Loix de cet Empire n'admettoient point de femmes pour tenir les rênes de l'Etat par elle-même, ils résolurent de choisir un Roi, qui ne monteroit sur le Trône que pour s'y placer avec la fille du grand Roi qu'ils venoient de perdre.

Cette Princesse s'appelloit Rosemonde. La Nature ne lui avoit donné aucune des grandes qualitez qui rendoient la mémoire de son Pere si recommandable; où plutôt elle avoit répandu sur elle tous les vices à la fois; elle étoit cruelle, perfide ambitieuse, & surtout livrée à

 cette

cette aveugle passion qui fait tant de malheureux quand elle s'échappe au-delà des bornes que la raison lui prescrit.

On entend bien que je veux parler de l'Amour. Rosemonde y étoit donc livrée toute entiere, sans avoir en partage ce qui le fait naître dans tous les cœurs ; en un mot, elle n'étoit ni vertueuse, ni belle. Mais quoique la Nature lui eût refusé la beauté, qui est sans contredit, le plus riche appanage de son sexe, elle l'avoit formée d'un sang à pouvoir faire un Roi, & ce droit lui pouvoit tenir lieu de beauté, à des yeux ambitieux.

Osmin, jeune Seigneur Persan, avoit eu le bonheur de lui plaire ; je dis le bonheur, parce qu'il étoit ambitieux & qu'il préferoit l'éclat d'une Couronne à celui des plus beaux yeux. Quoiqu'il ne sentît rien pour elle, il ne laissoit pas de prendre auprés d'elle la forme de l'Amant le plus passionné. La mort de Thamures avoit réveillé en lui l'ardeur de lui plaire, par l'esperance d'un Trône qui étoit en effet l'unique objet de ses desirs.

Rosemonde s'en apperçût avec des transports de joye qui ne peuvent bien être exprimez que par ceux à qui l'Amour les fait sentir. Elle n'oublia rien

pour réünir en sa faveur les suffrages des grands du Royaume ; mais tous ses soins furent inutiles.

Quoique Osmin eût de très-grandes qualitez, & qu'il fût un des plus vaillans hommes d'entre les Persans, il n'avoit pas rendu d'assez grands services à l'Etat pour être preferé à Bâté, c'est le nom de celui qui succeda à Thamures. Ce dernier avoit donné en mille occasions des preuves éclatantes d'une valeur extrême & d'une prudence consommée ; & malgré les sollicitations de Rosemonde, il l'emporta sur son concurrent. Quel coup de foudre pour Rosemonde ; Osmin n'en fut gueres moins accablé qu'elle ; mais il sçût mieux prendre son parti. Il dissimula son chagrin & porta son Amante à dissimuler le sien.

Bâté, dont j'ai déja dit qu'il n'étoit pas moins prudent que vaillant, n'avoit pas besoin de l'exemple de ces deux Amans pour se contraindre, il n'ignoroit pas toutes les démarches que Rosemonde avoit faites en faveur d'Osmin, & il n'étoit que trop persuadé que la même main qui avoit voulu l'écarter du Trône, n'oublieroit rien pour l'en précipiter ; tout devoit lui rendre Osmin suspect ; & s'il n'eût écouté que ses premiers mouvemens il n'auroit pas balancé à immoler cette

 victime

victime à sa seureté ; mais il crût qu'il étoit plus à propos de feindre, & bien loin de témoigner ni de mécontentement à Rosemonde, ni de colere à Osmin, il ne s'attacha qu'à regner paisiblement, sans pourtant négliger le soin de sa sureté & de sa gloire.

Rosemonde étoit bien plus agitée que lui ; c'étoit peu pour elle d'avoir vû échoüer les plus grands projets qu'elle avoit formez pour l'élevation d'Osmin au Trône ; il falloit renoncer pour toûjours à ce cher Amant, ou au rang de ses Peres, ces deux sacrifices lui coûtoient également à faire ; elle ne tenoit gueres moins à l'ambition qu'à l'Amour ; mais enfin ce dernier l'emporta, elle se détermina absolument à abandonner le Trône au nouveau Roi, plutôt que de consentir à être à un autre qu'à Osmin. Elle en fit la proposition à son Amant, qui pour ne pas lui laisser voir que c'étoit sa Couronne & non sa personne, qui faisoit l'objet de ses vœux, affecta une vive reconnoissance qui sembloit dictée par l'Amour le plus tendre qui fût jamais. Elle s'applaudit en secret d'un desinteressement qui lui prouvoit qu'elle n'étoit aimée que pour elle-même & indépendemment de l'éclat d'une Couronne ; mais cette même reconnoissance dont

Osmin l'ébloüissoit, ne servit à ce jeune ambitieux qu'à mieux colorer le refus qu'il vouloit faire d'une main qui perdoit tout son prix en renonçant au Sceptre que le droit du sang lui avoit destiné.

» Belle Rosemonde, lui dit-il, plus » je suis pénetré de vos bontez, plus je » dois à mon tour faire éclater de recon- » noissance en sacrifiant mon bonheur à » votre gloire. Est-ce à moi à vous dé- » trôner. Quand je devrois n'employer » ce peu de valeur que les Dieux m'ont » donné en partage, qu'à mettre de nou- » veaux Diadêmes sur votre front? & » comment souffrirois-je qu'un autre dans » Ispaham donnât des loix à la Souverai- » ne de mon cœur? Non, non, je n'y » consentirai jamais; je sens tout ce que » je perds en vous laissant regner avec » le trop heureux Bâté; mais enfin vos » Peuples ingrats, ont prononcé entre lui » & moi, c'est à moi à souscrire à leur » choix, & à me contenter du nom de » votre premier sujet, sans cesser d'être » le plus tendre & le plus fidelle de » vos adorateurs.

Rosemonde eut beaucoup de peine à entrer dans des sentimens si raisonnables, son amour étoit trop violent pour écouter la voix de la Prudence; mais il fallut enfin se rendre, ou du moins prendre

des

des temperamens entre l'Amour & l'ambition. Elle se détermina à épouser Bâté, mais ce fut d'une maniere à pouvoir secoüer dans des temps plus favorables un joug qu'elle ne s'imposoit que par necessité : voici comment elle s'y prit.

A peine le nouveau Roi l'eût-il épousée solemnellement, qu'elle affecta de tomber en foiblesse. On la porta dans son Appartement dont l'entrée fut fermée à tout le monde. Son principal Medecin, qu'elle avoit gagné à force de presens, fit entendre que son évanoüissement avoit été suivi d'une fievre ardente qui mettoit sa vie en danger, & qui demandoit absolument que personne ne la vit, sans excepter le Roi même.

Le Roi ne fut pas long temps à s'appercevoir du stratagême ; mais bien loin d'en faire le moindre éclat, il sembla se prêter lui-même à tout ce que le principal Medecin de Rosemonde exigeoit de lui. Cependant comme il voyoit bien que cette perfide Reine ne se refusoit à ses embrassemens, que pour se conserver à Osmin, il crut qu'il falloit rompre des mesures qu'il ne doutoit pas que l'Amour ne leur eût fait prendre pour arriver un jour à la fin qu'ils pouvoient s'être proposée.

Ce fut dans ce dessein qu'il manda

Osmin, à l'insçû de Rosemonde. Osmin fut d'abord allarmé de cet ordre; mais il y avoit trop de danger à ne pas obéïr. Il s'arma de constance, persuadé qu'on ne pouvoit le convaincre de rien; il crut qu'avec un peu de fermeté, il pourroit dissiper ce premier orage. Il se rendit donc auprès du Roi, qui l'ayant reçû avec un air ouvert, le fit passer dans son Cabinet.

» Osmin, lui dit-il, ce n'est pas avec » vous que je prétens dissimuler : vous » avez part à l'indisposition de la Reine, » j'avois déja été instruit de l'amour qu'el- » le vous portoit avant que les Per- » sans me destinassent à son lit & au » Trône de son Pere. Je l'ai obtenu ce » Trône, malgré tout ce qu'elle a tenté » pour vous y faire placer, j'ai même » obtenu sa main; mais elle ne m'a point » encore reçû dans son lit; je ne prends » point le change sur l'indisposition qui » m'en a écarté jusqu'aujourd'hui; je » vous l'ai déja dit, Osmin, vous y avez » part, tout autre Roi vous en puniroit » avec la derniere rigueur & assureroit » son Trône par votre mort; mais les » services que votre valeur a déja ren- » dus à la Perse, & ceux qu'elle peut en- » core lui rendre, me parlent en votre » faveur; je ne veux pas vous perdre & » priver

» priver mes nouveaux sujets des se-
» cours qu'ils peuvent attendre de vous
» dans la cruelle guerre que les Parthes
» nous ont déclarée ; mais je ne veux pas
» aussi que cette vie que je vous laisse,
» me soit funeste. Tant que Rosemonde
» esperera de vous placer sur le Thrône
» que j'occupe, je n'y serai pas assuré,
» il faut lui ôter toute esperance de pou-
» voir être à vous, & je ne le puis mieux
» qu'en vous donnant à un autre.

Osmin ne put entendre ces derniers mots sans trouble : » Quoi, Seigneur lui
» répondit-il, ce n'est donc qu'aux dé-
» pens de ma liberté que vous voulez me
» laisser la vie ! Je ne sçai, continua-t il,
» si les sentimens de Rosemonde pour
» moi sont tels que vous le pensez, je ne
» vous cache point qu'elle a fait quelques
» vœux pour moi, quand il s'est agi du
» choix d'un époux, ces vœux m'étoient
» trop glorieux pour les desavoüer : voi-
» là tout mon crime, si c'en est un de
» trop plaire ; mais dois-je l'expier par
» une peine aussi cruelle que celle que
» vous m'imposez ? J'ai toûjours préferé
» ma liberté aux biens les plus précieux ;
» les Dieux n'ont rien donné de plus
» cher aux hommes, ma vie est en votre
» pouvoir, ordonnez qu'on me l'ôte,
» mais n'allez pas jusqu'à mon cœur c'est

» à moi seul à en disposer. Je vous en-
» tends, lui répondit le Roi, vous vou-
» lez le garder à Rosemonde ; mais cette
» même Rosemonde est-elle en liberté de
» l'accepter, après les engagemens solem-
» nels qu'elle vient de contracter avec
» moi ? Je sçais, ajoûta-t-il, que je com-
» mets une injustice envers vous, en vous
» obligeant à épouser une personne que
» vous n'aimez pas ; mais n'en commet-
» tez-vous pas une plus grande envers
» moi, en conservant des prétentions sur
» une personne qui ne doit aimer que
» moi ? Au reste, ne croyez pas, pour-
suivit-il, que l'objet que je vous destine,
soit indigne de votre attachement ; soit
que vous soyez Amant, soit que vous
soyez ambitieux, vous trouverez égale-
ment de quoi vous satisfaire, & quand
je vous aurai nommé Elixene... Elixe-
ne ! interrompit Osmin, avec étonne-
ment ; oüy, poursuivit le Roi, la niece
de Rosemonde ; vous voyez combien je
vous approche du Trône, à mesure que
je travaille à m'y assurer.

Ces derniers mots acheverent de cal-
mer ce qui restoit de trouble dans le
cœur d'Osmin. Ce cœur ambitieux se
trouva dédommagé d'une partie de ce qui
manquoit à ses esperances, il regarda ce
Trône qu'il perdoit, comme un bien qui

 pourroit

pourroit lui appartenir un jour ; il roula tout à coup dans son esprit mille pensées confuses, qui demandoient du temps pour être développées ; aussi pria-t-il le Roy de lui donner quelques jours pour se déterminer, à profiter de l'honneur qu'il vouloit bien lui faire. Le Roi l'embrassa tendrement & le pria de ne pas differer à répondre à ses intentions, après quoi il le congedia.

Osmin n'eut pas plutôt quitté le Roi, qu'il alla s'enfermer dans son Cabinet, pour y rêver serieusement à la proposition que son Maître venoit de lui faire. Il n'avoit que de l'ambition, comme je l'ai déja dit, & quelques charmes qu'eût la Princesse Elixene, il ne songeoit qu'au Trône. Ce Trône lui paroissoit incertain, soit qu'il dût y être élevé par Rosemonde, soit que ce fût Elixene qui l'y fit parvenir. Dans cette incertitude, il n'avoit pas plutôt panché vers l'une, que l'autre le faisoit repasser de son côté. Les difficultez lui paroissoient encore plus grandes du côté de Rosemonde ; elle veut te couronner, se disoit-il à lui-même, mais ce Sceptre qu'elle te destine n'est plus en son pouvoir, celui qui le possede est maître absolu de tes jours, & si tu refuses l'honneur qu'il te veut faire, tu ne peux attendre de lui qu'une mort certaine. Ces

premieres reflexions furent suivies d'une infinité d'autres qui s'entre-détruisoient à mesure qu'elles naissoient. Il prit enfin son parti, & voici quelle fut sa derniere résolution. Il écrivit à Rosemonde pour l'instruire de la perplexité où il se trouvoit ; le premier Medecin dont j'ai déja parlé, lui parut très propre à cette confidence ; il lui confia sa Lettre, qui fut remise entre les mains de Rosemonde : elle étoit conçûë en ces termes.

MADAME,

Mon Tyran & le vôtre, vient de m'ordonner d'épouser la Princesse Elixene ; je n'aurois pas balancé un moment à lui desobéïr, quoique cette desobéïssance dût être suivie de ma mort ; mais en mourant je vous laissois exposée à toute sa fureur & c'est ce qui m'a engagé à lui demander du temps pour me déterminer à obéïr à des ordres qui me paroissent plus cruels que cette mort dont il m'a menacé. Je n'ay pas mal employé ce délai précieux qu'il m'a accordé ; le Ciel m'a inspiré un artifice dont nous pourrons profiter un jour ; mais il faut que la Princesse Elixene y entre de moitié. Elle y sera d'autant plus portée, qu'elle aime l'illustre inconnu qui est arrivé en cette Cour depuis la derniere

Campagne, où il a été fait prisonnier. Oui, Madame, puisque Oronte est déja maître de son cœur & qu'il l'aime par votre aveu, je ne doute point qu'elle ne se prête à ce que j'ai imaginé; j'en agirai avec elle comme vous en avez agi avec mon Rival. Notre Hymen ne se passera qu'en ceremonies qui puissent en imposer à celui qui nous y force. C'est à vous, Madame, à y disposer la Princesse Elixene, & a témoigner à notre Ennemi commun que vous souhaitez cette alliance avec autant d'ardeur que lui. Je ne vous renouvelle pas ici les assurances de l'inviolable attachement que j'ai pour ma veritable Souveraine, mes actions valent bien des sermens, & tous les momens de ma vie ne seront employez qu'à vous prouver qu'aucun Mortel ne peut me disputer le titre du plus fidelle Amant qui fut jamais.

OSMIN.

Cette Lettre, toute affligeante qu'elle étoit, combla Rosemonde de joye; si d'un côté elle lui inspiroit quelque cruauté, par les mesures que Bâté prenoit pour lui enlever son cher Osmin, de l'autre elle lui donnoit de nouvelles preuves de la fidelité de son Amant. Elle n'oublia rien pour seconder son artifice. Elixene n'eut pas beaucoup de peine à se conformer à

ses volontez. Son mariage avec Osmin fut celebré avec les solemnitez qu'exigeoit une personne de son rang & de son sang. Tout Ispaham trompé comme le Roy, souhaita mille prosperitez aux prétendus Epoux, & se flatta de l'esperance de voir perpetuer le sang du grand Thamures par sa petite niece ; si le Ciel refusoit cette gloire à sa propre fille.

Osmin prit avant son Hymen une précaution qu'il jugea necessaire à sa seureté & à celle de Rosemonde, ce fut d'exiger un serment de la Princesse Elixene & de l'inconnu Oronte, qu'il avoit fallu mettre dans la confidence, qu'aucune des parties interessées ne reveleroit ce grand secret que du consentement des autres. Le Soleil, principale Divinité, que les Persans adorent, fut attesté avec toutes les circonstances qui pouvoient concourir à rendre le serment inviolable ; Rosemonde le ratifia avec plaisir, y ayant plus d'interêt que personne.

La tromperie fut ménagée avec tant d'art ; que Bâté n'en conçut pas le moindre soupçon, il crut avec tous les Persans que le mariage avoit été consommé & par là il commença à se tranquiliser au sujet de Rosemonde, qui pour le mieux tromper lui fit esperer que son indisposition finiroit bien-tôt.

 Cependant

Cependant le Roi des Parthes se préparoit à vanger la mort de son fils qu'il croyoit avoir été tué à la derniere Bataille que les Persans avoient gagnée sur lui ; il est vrai que quelques recherches qu'ont eût faites, le corps de ce Prince n'avoit pas été trouvé parmi les morts ; mais on n'avoit pas lieu de douter qu'il n'eût péri, puisque, s'il n'eût été que prisonnier, il n'auroit pas manqué d'en informer le Roi son pere.

Au premier bruit des préparatifs des Parthes, le nouveau Roy de Perse se mit en état non seulement de se deffendre contre un Ennemi vaincu plus d'une fois ; mais il crut qu'il étoit de sa gloire de le prévenir. L'Armée Persanne fut bientôt assemblée, il vouloit la commander en personne, mais ses plus fidelles Sujets lui representerent que dans un regne naissant sa presence étoit absolument necessaire dans Ispaham, pour empêcher que la Reine n'y excitât quelques troubles contre son autorité. Quoique l'Hymen d'Osmin & d'Elixene semblât le mettre en sureté du côté de Rosemonde, il ne laissa pas de prendre les précautions que son Conseil lui inspiroit. Il déclara Osmin Generalissime de son Armée, & se réserva le soin de pourvoir à tout ce qui seroit necessaire pour faire subsister

les Troupes, & pour les renforcer, selon qu'il seroit à propos, & que le sort des armes l'exigeroit.

Le choix d'un Chef tel qu'Osmin, fut presque generalement approuvé ; ce Prince avoit donné des preuves si éclatantes de valeur dans les Campagnes précedentes, qu'on ne douta point qu'il ne remplît glorieusement celle qu'il alloit commencer. Je dis presque generalement, parce qu'il se trouva dans le Conseil du Roy, quelques Ministres qui répresenterent à leur nouveau Monarque, qu'il y avoit quelque danger à mettre une si grande autorité entre des mains suspectes ; qu'à la verité Osmin, comme époux de la Princesse Elixene, étoit le plus digne qu'on pût choisir pour un pareil commandement ; mais que ce même Osmin avoit été le concurrent de son Maître, que le dépit de s'être vû exclus par les Persans d'un Trône qu'il devoroit des yeux, pourroit le porter à oublier son devoir, sur tout si la victoire venoit à seconder ses projets ambitieux, qu'il seroit capable de tout oser s'il avoit le cœur des Soldats ; ils ajoûterent de nouvelles reflexions à ces premieres ; mais Fâté ne s'y arrêta point, quoiqu'il en sentît toute la force ; il craignit de s'exposer à de plus grands inconve-

niens, en donnant de nouveaux sujets de mécontentement à Osmin, par une défiance si hors de saison ; il remercia ceux qui voulurent le détourner de son premier dessein, d'un conseil qu'un veritable zele les avoit portés à lui donner. Son premier dessein fut résolu & rendu public : Rosemonde fut celle qui lui témoigna moins de reconnoissance, soit qu'elle craignît de reveiller ses premiers soupçons ; soit qu'elle ne se vît séparée qu'à regret de l'objet de toute sa tendresse.

Osmin, après avoir remercié le Roy de l'honneur qu'il venoit de lui faire, disposa toutes choses pour son départ, & dans le congé qu'il prit de Rosemonde, il lui renouvella les sentimens de fidelité qu'il lui avoit cent fois témoignez ; elle lui promit de son côté de ne rien négliger pour le placer sur le Trône que Bâté avoit usurpé sur lui, c'est ainsi qu'ils appelloient un choix qui n'étoit rien moins qu'une usurpation, mais qui leur paroissoit tel, parce qu'il n'avoit pas été fait au gré de leur desir. Ils prirent les plus justes mesures pour réüssir dans leur entreprise ; & de peur que leurs Lettres ne tombassent entre les mains du Roy, ils convinrent de ne mettre dans leur confidence que ce même Medecin, dont la fidelité leur étoit si connuë.

Le départ d'Osmin fut assez sensible à Rosemonde, pour apporter quelque alteration à sa santé. Sa langueur parut si visible à son premier Medecin, qu'il lui conseilla de ne pas se montrer au Roi en cet état. Elle n'eut pas beaucoup de peine à se priver d'une presence, que l'absence de son Amant lui rendoit encore plus odieuse. Le Roi eut la complaisance de se rendre à la priere qu'on lui fit de sa part de ne la point voir; ce ne fut pas sans en soupçonner un peu la veritable cause.

Quelques mois se passerent, sans qu'on reçut des nouvelles importantes de l'Armée, & sans que Rosemonde parut recouvrer cette santé dont elle avoit flatté le Roi. Ce Prince ne la voyoit point, parce que son premier Medecin lui disoit toujours qu'elle n'étoit pas encore en état de souffrir d'autres visites que celles de sa fille. Cependant Osmin, que l'ambition possedoit tout entier, écrivoit lettres sur lettres à Rosemonde, ausquelles cette Reine passionnée répondoit par l'entremise de son Medecin. Elle ne prévoyoit pas, en y exprimant sa tendresse dans les termes les plus énergiques que sa passion pouvoit lui suggerer, que ces mêmes lettres tomberoient un jour entre les mains de Bâté; voici

par quel accident elles vinrent en sa puissance.

Rosemonde alloit quelquefois à la campagne, sous prétexte d'y rétablir sa santé. Un jour qu'elle y étoit allée, suivie de la Princesse Elixene, elle oublia malheureusement de fermer son Cabinet, où les lettres d'Osmin étoient renfermées dans un petit coffret. Le Roi entra dans son appartement, soit par un simple motif de curiosité, soit pour chercher à éclaircir les soupçons que la longue indisposition de la Reine lui donnoit; & il prit soin d'y aller sans suite. Il le parcourut tout entier avec beaucoup d'émotion, & il arriva enfin au fatal Cabinet. Le premie robjet qui lui frappa les yeux fut ce coffret, dans lequel étoient renfermées toutes les lettres d'Osmin. Il ne le prit qu'en tremblant, comme s'il eut fait un larcin, & sortit en même temps pour s'aller renfermer dans son Cabinet, où il défendit qu'on laissât entrer qui que ce fut. Quels furent ses transports à la lecture des lettres d'Osmin à la Reine? & quel fut son étonnement, quand il apprit que le mariage de ce Prince avec la Princesse Elixene, n'étoit qu'une feinte? il ne douta pas un seul moment, que la perfide Rosemonde n'eut différé la consom-

mation du sien pour se conserver à son Amant. Il jura sa perte ; mais pour rendre ses coups plus seurs, il voulut qu'ils fussent guidez par la prudence, & mieux convaincre ses victimes des crimes dont il étoit resolu à les punir. Il s'avisa d'un stratagême, qui d'abord lui parut indigne de la Majesté Royale, mais qu'il jugea digne d'être employé contre des coupables aussi artificieux que ceux à qui il devoit toute son indignation.

Comme ç'avoit été sur la foi du premier Medecin de la Reine, qu'il l'avoit crue veritablement indisposée, & que quelques unes des lettres qu'il venoit de lire, le declaroient agent d'une intrigue qui n'alloit pas moins qu'à le deshonorer, & qu'à lui ravir l'Empire & la vie, il voulut s'en servir pour avoir de nouvelles convictions d'un commerce si criminel. Il l'envoya chercher par un de ses Gardes, sous prétexte qu'il avoit besoin de son art pour quelque indisposition qu'il commençoit à sentir.

A peine Hermocrate, c'est le nom du Medecin, fut-il entré dans l'Appartement du Roi, que ce Prince lui étala tous ses crimes, en lui montrant les lettres qu'il avoit surprises dans le Cabinet de la Reine. Hermocrate, trouvant sa conviction dans des témoins si peu recu-

 sables,

sables, mit tout son espoir dans la clemence de son Juge. Il se jetta à ses pieds, & s'excusa sur la fatale necessité où il étoit de perir, ou d'obéir à la Reine, qui l'auroit puni du moindre refus, pour se délivrer d'un témoin dont elle ne pouvoit s'assurer qu'en le rendant son complice.

Le Roi demeura long-temps inflexible, mais feignant enfin de se laisser attendrir, » Hermocrate, lui dit-il, vous » connoissez toute l'énormité de votre » crime, & vous avez besoin de toute ma » clemence pour en éviter le juste châti» ment. Cependant, je veux bien entrer » dans votre foiblesse, & croire que ce » n'est que pour avoir craint la mort que » vous l'avez merité; vous l'auriez, sans » doute, bravée, si vous aviez eu plus » de vertu, & vous l'auriez preferée au » crime; mais il est peu de cœurs assez » genereux, pour prendre un parti si he» roïque. Je vous pardonne donc une » foiblesse dont vous n'avez pas été le » maître de vous défendre. Apprenez » pourtant à quelles conditions je vous » laisse une vie, que vous n'avez pas » rougi de conserver aux dépens de vo» tre innocence. Il faut entrer dans mes » interests, & trahir ceux de Rosemon» de. Pour la mieux observer, je veux

» feindre d'avoir perdu la vûe ; c'est à
» vous d'appuyer ce mensonge que la
» prudence m'inspire, comme vous avez
» appuyé la fausse indisposition de la Rei-
» ne. Au reste, ne croyez pas me trom-
» per impunément, rien ne vous garanti-
» roit d'un supplice que vous n'avez déja
» que trop merité ; je vous rendrai même
» responsable des fautes du hazard. C'est
» à vous à prendre des mesures si jus-
» tes, que rien ne puisse vous rendre
» coupable à mes yeux. Comme c'est par
» vous que toutes les lettres d'Osmin par-
» viennent aux mains de Rosemonde, je
» prétens qu'elles passent d'abord aux
» miennes. Je ne vous en dis pas davan-
» tage ; reparez vos fautes passées par une
» aveugle soumission à la peine que je
» vous en impose ; cette peine ne sera
» pas sans récompense, & mes bienfaits
» répandus sur vous à pleines mains vous
» dédommageront avantageusement de
» ceux dont mes ennemis peuvent vous
» avoir flatté.

Hermocrate ne balança pas un mo-
ment à souscrire à des loix dont il n'au-
roit osé se flatter ; il se chargea de la
Cassette, qu'il alla reporter au même
endroit où le Roi l'avoit prise, après y
avoir remis toutes les lettres d'Osmin.
Il répandit dans toute la Cour, & dans

 toute

toute la Ville d'Ispaham, la nouvelle de l'aveuglement du Roi. Rosemonde ne fut pas celle qui s'en affligea le plus; elle fonda de nouveaux projets d'ambition sur cette avanture, qui lui parut aussi heureuse, qu'elle parut triste à toute la Perse. Elle consentit même à voir le Roi, qui la fit prier de le venir consoler dans sa nouvelle disgrace. Elle lui trouva les yeux si beaux, qu'elle n'auroit jamais crû qu'il en eut perdu l'usage sur la foi de tout autre qu'Hermocrate; les Medecins subalternes se rangerent du sentiment du premier, soit par ignorance, soit par politique, & il n'y eut personne qui doutât un seul moment que le Roi ne fut veritablement aveugle.

Quel ne fut pas le nouveau dépit de ce Prince à la vûe de Rosemonde! Elle se servit des termes les plus énergiques pour lui faire entendre quelle étoit sa douleur, tandis que sa joye éclatoit dans ses yeux. Elle n'en demeura pas là; ses émissaires prirent soin, par son ordre, de répandre par tout, que les Persans étoient bien malheureux d'être gouvernez par un Prince, à qui le Soleil, Protecteur de leur Empire, refusoit la lumiere qu'il accordoit au reste des Mortels. Les exploits d'Osmin, dont les

nouvelles arrivoient tous les jours, faisoient repentir les Peuples de la préférence qu'ils avoient donnée à son Concurrent ; Rosemonde s'applaudissoit de ces murmures qu'elle fomentoit sous main ; mais les Dieux la punirent de sa perfidie par un coup qu'elle auroit dû prévoir, & dont cependant elle ne s'étoit pas avisée ; c'est que ces mêmes Peuples, qui témoignoient vouloir se soustraire à la domination de Bâté, pour reconnoître celle d'Osmin, l'excluoient elle-même du Trône, attendu que ce Prince étoit marié à la Princesse Elixené, qui par là devoit devenir leur nouvelle Reine.

Quoique Rosemonde sçut que le mariage d'Osmin & d'Elixene n'avoit pas été consommé, ces bruits ne laisserent pas de lui faire quelque peine. Elle connoissoit Osmin pour un des hommes le plus ambitieux, elle se rendoit même assez de justice, pour attribuer l'amour qu'il lui portoit, à l'esperance d'un Trône attaché à sa possession ; mais la tendresse que sa niece avoit pour elle, & la constance pour l'illustre prisonnier, qui s'étoit rendu maître absolu de son cœur, la rassurerent contre les mouvemens de jalousie qui s'élevoient dans son ame. Laissons-la flotter entre la crainte

 &

& l'esperance, & transportons-nous auprès d'Osmin, à qui le Ciel reservoit de nouvelles avantures, du côté qu'il l'avoit le moins prévû, je veux dire de l'Amour. On verra dans la seconde partie de cette Histoire, dans le prochain Mercure, comment ce Dieu se soumit un cœur, qui jusqu'alors s'étoit soustrait à son empire, & n'avoit jamais reconnu d'autre Divinité que l'ambition.

VERS adressez à son jour natal, par M. Laurens, le 26. Octobre 1725. auquel jour il entroit dans sa quatre-vingtiéme année.

TA visite de tous les ans,
Me fait enfin rougir de honte,
Tu veux que je te rende conte
De l'emploi que j'ai fait du temps.
Or que venons-nous faire au monde?
Le premier âge est sans raison,
Et nous passons cette saison,
Dans une ignorance profonde.
Les beaux jours de notre Printemps,

Nous tirent de cette ignorance,
Et par le secours du bon sens,
Nous donnent quelque intelligence;
Nous croyons avoir de l'esprit,
Mais souvent c'est pour notre perte:
Et l'erreur dont il se nourrit,
En l'abusant nous déconcerte.
On perd tout le fruit de ses soins.
L'âge qu'on nomme raisonnable.
Devient par un sort déplorable,
L'âge où l'on raisonne le moins;
La raison y tombe en delire,
Les passions par leur concours,
De ses conseils troublent le cours,
Et s'emparent de son empire.
Quand ces premiers feux sont passez,
Sommes-nous moins embarassez?
L'ambition & l'avarice,
Par mille dangereux détours,
Nous conduisent au sacrifice,
Que nos cœurs leur font tous les jours.
Combien de travaux & de peines?
Vit-on lorsqu'on n'est plus à soi.

Et que ces fieres Souveraines,
A la raiſon donnent la loi?
Le grand âge au ſecours s'avance,
Il arrive fort à propos,
Il vient leur impoſer ſilence,
Et nous donner quelque repos.
Notre ame paroît plus tranquile,
La raiſon reprend ſon flambeau,
Mais il ne nous eſt plus utile,
Que pour nous conduire au tombeau.
Pour moi ma carriere eſt remplie,
Seize luſtres ont fait mon ſort,
Mais qu'ai-je fait pendant ma vie,
Que de m'avancer vers la mort?
Je ſens l'approche de mon heure,
Par mes jours paſſez convaincu,
Que plus ſur la terre on demeure,
Et ſouvent moins on a vécu.

Ces Vers ſont de M. Laurens, qui les compoſa quatre mois avant ſa mort. C'eſt lui qui a eu le funeſte ſort d'être brûlé avec M. Colomne dans l'incendie, arrivée au Marais la nuit du Mardi gras de cette année 1726.

*EXTRAIT du Memoire sur l'*Aurore Boreale *du 19. Octobre de cette année 1726. lû à l'Assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences, le 22. Novembre suivant, par M. Gaudin.*

L'Aurore Boreale n'avoit jamais paru si variée & si étenduë, du moins on n'en a point de Description qui le fasse connoître. Il y a beaucoup d'apparence, à en juger par celle du 19. Octobre dernier, que ce Meteore a donné occasion à divers Peuples de s'imaginer des armées en l'air, & sans doute les Historiens l'ont aussi rapporté, ou par ignorance de la Physique, ou pour se conformer au goût & à la maniere de penser du Peuple.

Ce Meteore a été nommé *Lumiere* ou *Aurore Boreale*, à cause de sa ressemblance à cette lumiere douteuse que le Soleil produit lorsqu'il est au dessous de l'Horison, un peu devant son lever, ou peu après son coucher, & aussi parce qu'il paroît presque toûjours au *Nord*. Il est vraisemblable qu'il s'en forme de pareils du côté du *Sud*, que l'on pourroit, par

la même raison, appeller *Auroras Australes*; mais faute d'Observateurs dans ces parties de la terre, il n'est pas sûr qu'on les y ait remarquées.

Il paroît par les recherches historiques de quelques sçavans Physiciens, ausquelles M. Gaudin en joint d'autres qui leur avoient échappé, que de tout temps ce Phenomene a été remarqué. Les Curieux de ces sortes d'époques pourront consulter le *Pharus, sive de Prodigiis Ignis Cœlestibus, &c. Giessæ.* 4°. mis au jour en 1721. par *M. Liebknecht*, sçavant Allemand.

L'Aurore Boreale du 19. Octobre dernier a été observée, suivant les Relations qu'on en a reçûës depuis environ les 35. degrez de latitude septentrionale jusqu'au 60. degré. Elle a peut être été vûë encore plus loin, mais on n'en a pas reçû de nouvelles.

Les circonstances de ce Meteore n'ont pas été tout à fait les mêmes dans les differens lieux où on l'a observé; il seroit étonnant qu'elles l'eussent été.

A Paris on commença de l'appercevoir vers les sept heures & demie, & il étoit alors composé de trois Arcs concentriques posez immediatement l'un au dessus de l'autre: ce qui formoit un grand ceintre appuyé sur Phorison. L'arc du milieu

étoit obscur, les deux autres étoient lumineux. Tous ensemble étoient transparens; ensorte qu'on voyoit les étoiles au travers : de temps en temps on voyoit sortir de l'arc obscur des especes de fusées ou jets de lumiere qui s'élevoient plus ou moins, & finissoient bien-tôt. Leur lumiere étoit blanchâtre, ainsi que celle des arcs; ils étoient de même transparens : leur nombre, leur grandeur, & l'instant de leur apparition n'étoient point reglez. L'horison paroissoit alors aussi éclairé que si la Lune eut été presente.

A huit heures ¼. ces jets de lumiere parurent en plus grand nombre, & s'éleverent avec tant de vîtesse, qu'en se déployant de tous côtez, ils couvrirent en un instant tout le Ciel à un petit arc près vers le Midi, qui resta d'un bleu azuré, comme étoit le Ciel auparavant. Tous ces jets de lumiere vinrent se heurter vers le point vertical de l'horison, & y formerent une couronne de quelques degrez de largeur, qui dura presque de la même maniere pendant tout le Phenomene. Quelques parties de cette matiere repanduë en l'air parurent rouges du côté de l'Occident, & de même, mais avec moins de vivacité, vers l'Orient. Le tout ensemble étoit violemment

 agité,

agité, & l'on auroit dit des vagues de flammes qui partoient de l'Arc Boreal, & venoient se briser à la couronne du Zenith: ce qui dura ainsi avec action jusqu'à dix heures, ou environ, & commença dèslors à diminuer peu-à-peu, & finit vers deux heures après minuit.

Après quelques remarques sur la constitution de l'air à Paris & ailleurs, quelque-temps devant & après ce Meteore, & un recit très-succint de quelques apparences particulieres observées dans d'autres lieux, M. Gaudin a placé ses recherches historiques, qui sont, pour ainsi dire, la seconde partie de son Memoire: & pour contenter en quelque façon ce grand nombre de personnes qui demandent sur le champ les causes & l'explication de ces sortes de Phenomenes, il a ajoûté dans une troisiéme partie ses conjectures tirées de la Physique & de la Chymie, qui expliquent assez bien ce Meteore. Ainsi après avoir fait sentir le ridicule de l'opinion de *Kirker*, en la rapportant seulement, & refuté celle de *Suno Arnelius*, qui attribuë ces lumieres à celle du Soleil refléchie vers nous, M. Gaudin a tâché de faire voir que toutes les apparences de ce Meteore étoient produites par le mêlange du *Fer*, du *Soufre* & du *Nitre*, fondé sur les experien-

ces de Mrs. Geoffroy & Lemery ; il a montré que ces trois matieres se trouvent par tout, & que les exhalaisons attirées de la terre par quelque cause que ce soit, en sont chargées.

De-là, par le mêlange du fer & du soufre, il a expliqué très-aisément le Tonnerre, les Eclairs, &c. dans la Zone Torride, & chez nous dans l'Eté, parce que les exhalaisons chargées de ces matieres ne s'élevant pas alors fort haut, sont bien-tôt dessechées ; & fermentant violemment, s'écartent avec détonnation. Dans les climats voisins des Poles le peu de chaleur les laisse fermenter plus lentement, & par-là elles ne produisent qu'une lumiere, & se dilatent sans bruit. Les Saisons ausquelles ce Meteore paroît, qui sont l'Automne & le Printemps, s'accordent donc à cette hypothese ; & s'il ne paroît pas si fréquemment l'Hyver, on en doit attribuer la cause aux vapeurs mêlées dans les exhalaisons qui détrempent trop les parties de fer & de soufre qui y sont aussi contenuës. M. Gaudin a comparé les Meteores de ces differentes Saisons à l'effet de la Poudre à Canon, qui étant grainée prend feu subitement, & cause une détonnation violente ; au lieu que si on l'écrase, ou qu'on y mêle un peu de char-

bon, ou enfin qu'on l'humecte, cette même poudre brulera, en fusant, sans faire aucun bruit.

Avec le Nitre & le Fer, M. Gaudin a formé les couleurs rouges qu'on y a observées de tout temps; enfin il a expliqué toutes les autres apparences de ce Meteore par le même principe, & a fait voir pourquoi il paroît un Arc, pourquoi on ne le voit gueres que la nuit, d'où vient le clair & l'obscur des trois Arcs qui ont composé le dernier, & enfin il a donné la raison des Iris que l'on y a remarquées dans quelques endroits.

L'HOMME SUPERBE dans sa misere même.

SONNET.

L'Homme insensé prenant un vol audacieux,
Dit en son cœur qu'il est de l'Univers le maître:
Que sa raison, sur tout, le rend victorieux,
Des plus fiers animaux que nous voyons paroître:
Cet insolent, helas! à peine ouvre les yeux,

 Qu'en

Qu'en foule tous les maux lui font assez connoître,

Que cette raison même, ouvrage, & don des Cieux,

Le fait voir miserable autant qu'on le peut être.

Le passé, le présent, ainsi que l'avenir

Sans cesse de sa fin le font ressouvenir.

L'affligent tour à tour, & redoublent ses craintes.

Haine, amour, crime, ennui, soupçon, dépit, forfait,

Larmes, soupirs, transports, travaux, soucis & plaintes,

Ce sont là les présens que sa raison lui fait.

✱✱✱

constances, que des effets de quelques operations, qu'on y a employées pour discerner les matieres qu'elles contiennent dans leur état naturel.

Il exposa d'abord ce qui l'avoit porté à en faire de nouveau l'Analise : c'est 1°. des nouveautez imprévuës, qu'il avoit apperçûës en travaillant sur ces Eaux il y a deux ans, & qu'il croyoit pouvoir joindre à ce que d'autres personnes y avoient déja reconnu par leur travail. 2°. Le bon succès de ces Eaux, qui augmente de plus en plus. 3°. Le sentiment des habiles Medecins, qui sont persuadez, que plus on connoîtra les principes des Eaux Minerales, mieux & plus heureusement on en fera l'application aux maladies.

Il dit après, que les nouvelles Eaux Minerales consistent actuellement en *quatre Sources*, dont l'Eau est claire & limpide en tout temps ; qu'on les appelle également & sans distinction *Ferrugineuses*, n'ayant eu que le fer pour objet en leur donnant ce nom ; que toutes les quatre en ont effectivement le goût mêlé d'une legere adstriction & de quelque chose de picquant, les unes pourtant plus, les autres moins ; que l'odorat y distingue quelque chose de volatil & de penetrant : & que la *premiere Source* a le plus de

fer; la *deuxiéme* un peu moins; la *troisiéme* encore moins; & enfin la *quatriéme* en a la plus petite quantité.

Ensuite il rapporta *quelques circonstances* convenables à son Analyse, tant *de l'état naturel* de ces Eaux, que *de leur alteration*, à laquelle elles sont sujettes par la chaleur de l'air & celle du feu; & enfin de ce que l'on y peut remarquer dans le temps de *l'évaporation & de la distillation.*

Cette derniere opération, ajoûta-t-il, étant continuée jusques à ce que toute l'humidité ou l'eau soit évaporée; les matieres, qui forment *la résidence* au fond du vaisseau, se trouvent à peu près en cet ordre: *le Fer*, comme le plus pesant, & qui se précipite le premier, occupe le fond; pardessus lui est répanduë, notamment dans la troisiéme & quatriéme Source, *une poussiere blanche très-fine*, qui ne se trouve point dans les résidences de la premiere & deuxiéme Source; ensuite on voit des *Crystaux transparens & brillants*; & enfin une *masse confuse, blanchâtre & saline au goût*, qui s'humecte insensiblement, étant exposée à l'air & redevient en grande partie fluide, couvre le tout.

Après cela M. Boulduc entra dans l'Analise, & l'accompagna de la démonstra-

 tion

tion des matieres, qu'il avoit tirées de ces Eaux, & séparées les unes des autres, à mesure que le sujet demandoit, qu'il en parlât.

Commençant par *le Fer*, il dit, que tout le monde reconnoît sa presence dans ces Eaux par le goût, qu'elles ont, & que quelques-uns comparent à celui de l'encre; que la Noix de Galle le confirme par les teintes plus ou moins violettes ou rouges, qu'elle leur fait prendre; & enfin que le sediment, qui se dépose naturellement de ces Eaux, comme une rouille de fer, le rend très-sensible à la vûë. Si l'on veut regarder ce sediment avec quelques Auteurs, comme une terre ferrugineuse, qui n'a que de la disposition à devenir fer, & qu'ils appellent, dans cette idée, *Primum ens ferri*, M. Boulduc prouve, que c'est du vrai fer, par differentes experiences, & particulierement par celle-cy: faites rougir de ce sediment un temps convenable, au feu, dans un creuset exactement couvert, & sans rien ajoûter, pour en dissiper un reste de matiere saline, qu'il retient dans la précipitation; alors il s'attachera à l'Aimant: ce qui est une proprieté essentielle au fer parfait, & qu'une simple terre ferrugineuse, ni même le fer, quand il est épuisé de son principe inflammable, n'ont point.

Pour

Digitized by Google

Pour que le fer, continuë M. Boulduc, s'étende dans ces Eaux & ne trouble pas leur limpidité, il faut qu'il soit dissout & attenué par quelque *dissolvant*. Par la recherche qu'il en a faite, il a trouvé, que ce Dissolvant est un Acide spiritueux & volatil, tel que feu M. Lemery le pere l'a cy-devant désigné en travaillant sur de pareilles Eaux, c'est *un esprit vitriolique très-volatil & très-leger*, d'un goût médiocrement aigre, mais d'une odeur très-vive & penetrante, que l'on peut assurer être dans son genre, par rapport à cette vivacité, ce que l'esprit de Sel Ammoniac est dans celui des Alcalis.

Cet Acide volatil combiné sous terre avec le fer, fait *un Vitriol naturel*, & par cette combinaison & union, les Eaux ont ce goût de fer, suivi d'une legere adstriction, ce goût picquant & aigrelet, qui est selon quelques-uns comme vineux, & enfin cette odeur volatile & penetrante, que l'on y remarque.

Le *Vitriol* de ces Eaux subsisteroit toûjours dans sa mixtion naturelle, ou, si par le secours de la chaleur, il s'en décomposoit une partie, on retireroit du moins par l'évaporation d'un certain volume d'eau *une portion* de ce Vitriol *en sa propre substance*, s'il n'y avoit en même

me temps dans ces Eaux une matiere alcaline, qui donne occasion à sa décomposition entiere. C'est la *poussiere blanche* de la résidence, dit M. Boulduc, qui est *une terre alcaline & absorbante*; elle fermente avec les acides, & ceux, qu'on appelle Mineraux, la dissolvent de nouveau. Par là il explique d'une maniere très-simple, differens Phénomenes, qui arrivent dans ces Eaux, avec les raisons de leur production; comme sont dans certaines circonstances, qui regardent leur altération, la précipitation du fer, la perte de l'odeur, la destruction du goût vitriolique & autres; & il confirme son explication par ce que l'on voit arriver dans les experiences communes & journalieres des solutions métalliques, quand on y mêle un alcali.

Il ajoûte, que la décomposition du vitriol se fait dans ces Eaux par une *effervescence lente*, & à proportion du mouvement, que la temperature de l'air & la chaleur du feu leur impriment; ainsi elle se fait lentement & d'une maniere imperceptible dans les saisons froides & dans des endroits froids; mais très-visiblement & avec agitation au Soleil en Eté & sur le feu.

Dans le *vuide* même *de la Machine pneumatique* ces Eaux boüillonnent plus

que certaines liqueurs spiritueuses ; se étant retirées delà au bout d'un demi quart d'heure & gardées dans un endroit froid, elles blanchissent peu à peu & déposent leur fer, dans la saison où nous sommes, en moins de trois jours.

Quand ces Eaux, trop long-temps gardées, ont déposé leur fer, on les regarde communément comme gâtées & inutiles : elles ne le sont pourtant pas absolument :

Il est vrai, qu'elles ne sont plus ferrugineuses, mais elles sont encore bien Minerales *salines*, & peuvent avoir leur utilité dans des cas particuliers.

La terre alcaline, qui est l'unique cause de la décomposition du Vitriol, donne d'abord des marques de sa presence *par ses effets* dans les Eaux nouvellement puisées. Les deux premieres *Sources* verdissent legerement la teinture des violettes ; les deux autres beaucoup, quoique lentement. De même, les deux premieres Sources précipitent peu de fer d'une solution de Vitriol ordinaire ; les deux autres une plus grande quantité. Toutes les quatre Sources préservent le lait de se cailler, soit qu'on l'y mêle froid ou chaud, par rapport à cet alcali ; au lieu que le Vitriol ordinaire, mêlé tout seul avec le lait, le fait cailler promptement,

cement : ce qui peut autoriser la pratique des Anglois, qui dans certaines circonstances font prendre les Eaux Minerales ferrugineuses avec du lait. Enfin les résidences des deux dernieres Sources bien lexivées, fermentent encore avec les acides, à cause d'une partie de cette terre, qui y reste mêlée ; mais celles des deux premieres Sources ne le font nullement. La raison, que M. Boulduc donne de cette difference, est, que toute la mesure de l'alcali, qu'avoient les deux premieres Sources dans leur état naturel, a été justement employeé pour saouler l'acide de leur Vitriol dans le temps de leur changement ; & comme dans les deux dernieres Sources il y a peu de Vitriol, il faut à proportion peu d'alcali pour absorber l'acide de ce Vitriol ; ainsi il se trouve un bon reste ou surplus de la terre alcaline dans leurs résidences. Il ajoûte, que le sediment, que ces deux Sources déposent naturellement en coulant dans leurs bassins, est déja mêlé d'une bonne quantité de cette terre.

Là dessus M. Boulduc demande, si l'on ne feroit pas bien d'appeller *ces deux dernieres Sources Eaux Minerales alcalines*, pour les distinguer d'avec les autres, par rapport à ce principe dominant, qui a ses vertus particulieres.

Du reste, de quelle espece est cette terre? M. Boulduc soupçonne, & pas tout-à-fait sans fondement, mais il ne l'assure pas encore positivement, que c'est celle, qui peut servir de *base* au Sel marin, soit que la Nature ne l'ait pas encore, impregnée de son acide, soit qu'elle l'en ait privée par quelque operation, qui nous est inconnuë, & que les Artistes cherchent depuis long-temps à mettre en execution selon leurs idées.

En examinant *la masse saline* de la residence, M. Boulduc y a reconnu principalement trois matieres bien distinctes; *c'est du Sel de Glauber, du Sel marin*, & un *Bitume liquide*, ou *Huile minerale*.

Après avoir dissout cette *masse saline* dans de l'eau bien pure, il l'a évaporée d'une maniere convenable, & exposée à se crystaliser; & il en a retiré d'abord *du Sel de Glauber*, connoissable par sa configuration en colomnes quarrées, taillées aux extrêmitez en facettes de diamant, par son goût amer suivi de fraîcheur, par la facilité à se dissoudre dans un poids égal d'eau, & à fondre promptement sur le Feu, & par differentes autres proprietez, qui font son caractere.

Ce Sel existoit dans la Nature avant que Glauber eut songé à faire le *sien*; cependant nous avons obligation à cet Au-

teur, de nous en avoir communiqué la composition, parce que c'est par là, que nous sçavons avec certitude, que le Sel naturel, aussi bien que celui qu'on fait par art, a pour un de ses principes, *la terre du Sel marin.*

Par cette connoissance M. Boulduc a été ensuite conduit à penser, qu'il pourroit bien y avoir *du Sel marin en substance* dans ces eaux. Il avouë, qu'il a été long-temps à le pouvoir développer, malgré differens indices qu'il en avoit, parce que ce Sel se crystalise, ou graine malaisément, quand il se trouve mêlé avec quelques corps gras. Rien ne l'a plus éclairci de la verité, qu'une experience autant curieuse qu'utile dans pareil cas : nous la rapporterons en peu de mots pour ceux, qui voudront faire dans la suite une semblable recherche dans d'autres Eaux minerales, où jusques à present on ne croit pas qu'il y ait du Sel marin : il a laissé tomber 5. à 6. goutes d'une forte solution d'argent coupelé, faite par l'esprit de Nitre, dans chaques deux livres ou pintes de nos Eaux minerales, & l'argent s'est précipité en un caillé blanc & opaque : ayant amassé quelque quantité de ce précipité d'un grand volume d'eau, il l'a mêlé, après l'avoir desseché, avec un poids égal de

Cinnabre, & l'a poussé au feu dans une phiole, dont la moitié étoit enfoncée dans le sable, & la partie la plus convexe découverte & à l'air; alors le souffre, qui étoit dans le Cinnabre, s'est porté sur l'argent, & l'a arrêté au fond; réciproquement l'acide, qui avoit précipité l'argent, quittant celui-ci, s'est saisi du vif-argent, qui étoit dans le Cinnabre, & est monté avec lui au haut du vaisseau, comme une vraye *sublimation mercurielle* ou *Mercure doux*. Or pareille préparation ne pouvant se faire qu'avec du Sel marin, ou son principe salin, il a été bien confirmé par là de sa présence; & il ne s'agissoit plus que de l'avoir crystalisé & en grains. Pour cet effet, voici comme il s'y est pris: Après avoir separé, par la crystallisation, tout ce qui étoit Sel de Glauber dans la masse saline, qu'il avoit de nouveau dissout, comme nous l'avons dit, il a continué à évaporer *cette solution* le plus doucement qu'il est possible; & saisissant avec attention le point, qu'à peine une nouvelle crystallisation paroissoit commencer à se faire, il l'a exposée d'abord à la fraîcheur de l'air; & quelque temps après il en a retiré plus de Sel marin, qu'il ne pouvoit au commencement esperer d'y trouver; lequel est, au reste, connoissable

 par

par sa figure cubique, par son goût salé, connu à tout le monde, par sa décrepitation sur le feu, par la volatilité qu'il imprime à l'argent en le précipitant, & par differentes autres proprietez.

Ce Sel enlevé, il reste *une eau jaune, grasse & onctueuse au toucher*, qui devient, en continuant l'évaporation, toute *rousse*, & répand de plus en plus une odeur *de bitume*, mais ne se crystalise plus : après qu'elle est dessechée au feu, elle reprend de l'humidité à l'air, & redevient fluide. C'est l'*eau-mere du Sel marin*, qui est un mêlange de ce Sel & du bitume, ou huile minerale. Si l'on y verse de l'huile de Vitriol, elle exhale l'esprit de Sel très-sensiblement ; & si l'on y mêle du Sel de Tartre dissout, la terre du Sel marin s'en précipite.

Pour separer ce *bitume* d'avec le Sel, on peut faire boüillir l'eau-mere avec quelques corps mucilagineux, comme sont le blanc d'œufs, la colle de poissons, &c. Il s'y entrelasse, & s'éleve en écume avec eux, laquelle étant emportée, le sel graine aisément, & est ensuite moins sujet à s'humecter. On peut aussi distiller cette eau-mere mêlée avec de l'huile de Vitriol ; alors il en sort d'abord un esprit de sel, & sur la fin il s'en sublime un peu de souffre mineral.

Digitized by Google

A cette occasion, M. Boulduc dit, que, quand on distille *la masse saline toute entiere*, elle fournit aussi du *soufre* mineral; mais il avertit en même temps, que c'est alors *une production de l'art* par le feu, c'est-à-dire, une combinaison de l'acide vitriolique fixe, contenu dans le Sel de Glauber, & de ce qu'il y a d'inflammable dans le bitume; & qu'ainsi ce soufre n'est pas formellement, & en sa propre substance dans nos eaux: & quoiqu'on dise de, je ne sais, quelle odeur de soufre, & d'un fer élaboré en soufre, M. Boulduc donne, entre plusieurs preuves du contraire, encore celle-ci, qui est fondée sur des experiences connuës generalement: le soufre mineral ne se mêle pas seul & par lui-même avec l'eau, il y surnage; ainsi on pourroit l'appercevoir aisément; pour qu'il s'y mêle, il faut qu'il soit lié & combiné avec un corps alcalin; mais alors ils font ensemble un *hepar sulphuris*: s'il étoit de cette maniere dans nos eaux, elles sentiroient l'œuf couvi, ce que personne n'a jamais apperçû; & enfin le moindre acide l'en précipiteroit, ce qui n'arrive pas non plus: ainsi il n'y a point de soufre mineral dans ces eaux.

Pour ce qui est de l'*Huile minerale*, elle donne d'abord des marques de sa

presence dans les verres des buveurs, qui croyent quelquefois, qu'ils n'ont pas été rincez, tant ils sont gras ; ensuite dans la peau ou crême, qui se forme à la surface des eaux, quand on en évapore, où étant entrelassée & arrêtée avec les autres matieres, elle represente un enduit ou vernix luisant ; après, par l'odeur bitumineuse dans l'évaporation, dont nous avons parlé ; & de même, dans la distillation des eaux, par l'empireume ou le gras brûlé, que sent la cucurbite ; & enfin elle se trouve resserrée & réünie dans l'eau-mere.

Il reste une matiere de la residence à examiner ; c'est les *crystaux*, qui s'y font connoître par *le brillant*, qu'ils ont. Dans la distillation ils commencent à paroître, environ à la moitié de l'évaporation de ces eaux, comme de petites fibres luisantes, lesquelles se joignant peu-à-peu, forment des crystaux plus ou moins gros en tous sens, selon le temps qu'on leur accorde : M. Boulduc en a de trois lignes de long sur plus d'une ligne de large, parmi ceux qu'il a laissez cristalliser lentement ; & ces crystaux affectent toujours une même *configuration*, qui est au premier coup d'œil *rhomboïdale*, mais l'examinant de près, on voit, que les quatre côtez étroits, qui

terminent cette figure, sont encore relevez par deux faces.

Ce Mixte est un *Sel* particulier, qu'on peut appeller *Sel selenitique* ou *selenite*, pour le distinguer des autres. Les raisons, que M. Boulduc a pour le mettre au rang des Sels, sont fondées sur ces points. 1°. quand on l'a précipité de l'eau minerale par l'esprit de vin, & qu'on separe ensuite celui-ci en inclinant le vaisseau, il se dissout de nouveau dans l'eau commune froide. De même ces crystaux bien desseschez se dissolvent dans une quantité d'eau convenable par une lente digestion; & alors le Sel de tartre versé dessus, en précipite beaucoup de terre, que les acides dissolvent de nouveau. 2°. De prendre toujours une même figure dans la crystallisation, & de former des crystaux, selon les circonstances, de plus ou moins de volume; c'est des *accidens* familiers aux Sels moyens: *Celui-ci* en a l'un & l'autre. 3°. Certains Sels moyens peuvent, selon qu'on les travaille, changer en des *composez* differens de ce qu'ils étoient d'abord; ou transporter un de leurs principes sur un autre corps, & se décomposer. Le *Mixte*, dont il est question, fait encore l'un & l'autre: quand on le rougit, mêlé avec du poussier de char-

 bons,

bons, un temps convenable, au feu; ou qu'on le calcine avec d'autres matieres inflammables, il se convertit en *hepar sulphuris*; Ce qu'il fait plus promptement, quand on le fond, selon la methode de M. Stahl, avec du Sel de tartre, & qu'on jette quelque corps inflammable pardessus. De plus, quand il est fondu avec le Sel de tartre tout seul, si l'on dissout ce mêlange dans de l'eau commune chaude, & qu'on le filtre, il laisse beaucoup de terre en arriere, & l'eau évaporée & crystallisée donne un *tartre vitriolé* de figure communément octaëdre, dur, amer, & de ses proprietez ordinaires.

Après ces preuves on ne peut regarder ces *crystaux* que comme un *Sel moyen*, combiné d'une portion d'acide vitriolique fixe, & de beaucoup de terre.

Et voilà tout ce que M. Boulduc a pû reconnoître dans ces eaux.

Il y a des personnes, qui se laissent entraîner à croire, que presque indifferemment tous les Sels sont des productions de l'art & des *créatures du feu*. Pour les convaincre du contraire, à l'égard des Sels qu'il a tirez de ces eaux, M. Boulduc donne un moyen fort simple, & que chacun peut imiter facilement

avec une petite quantité d'eau minerale. C'est de verser, par exemple, sur huit onces d'esprit de vin, pareille quantité d'eau minerale de la premiere source, qui ait déposé son fer; on verra sur le champ ce mêlange blanchir comme du lait, & la *selenite* peu de temps après tomber au fond : alors on peut survuider ce qui reste clair dans un autre vaisseau, & y ajoûter encore quatre onces d'esprit de vin: après quoi le *Sel de Glauber* se condensant, se formera en crystaux, mêlez souvent de quelques-uns, qui tirent sur la figure du Parallelogramme. Quand on s'appercevra, que les crystaux n'augmentent plus, ni en nombre, ni en volume, on peut survuider la liqueur claire pour la derniere fois, & y ajoûter encore quatre onces d'esprit de vin, & le *Sel marin* grainera finalement.

Il avertit là-dessus, que l'esprit de vin doit être bien rectifié & fort; autrement le Sel marin reste fluide au fond du vaisseau, mêlé avec l'huile minerale, & très-distinctement separé d'avec l'esprit de vin.

Si l'on veut abreger cette espece d'Analyse, on peut par le froid deflegmer l'eau minerale, en temps de gelée, à un tiers ou quart près : les glaçons dissouts par la chaleur ne sont qu'une eau simple,

2. *vel.* mais

mais l'eau concentrée (comme une autre liqueur saline & spiritueuse) est plus forte qu'auparavant à tous égards; avec laquelle on peut proceder, comme nous l'avons déja dit, & l'esprit de vin en separera les Sels en moins de temps, & sans le moindre secours ou concurrence du feu.

De tout ce qui a été dit jusqu'ici, M. Boulduc conclud enfin, que les substances contenuës dans ces eaux fraîches & non alterées, sont: *un Vitriol naturel, du Sel de Glauber, du Sel marin, un bitume liquide, ou huile minerale, de la terre alcaline & de la selenite*; dont le mêlange, également étendu dans une eau claire & bien filtrée au travers de la terre, fait ce composé merveilleux, que la Nature travaille elle même, & nous fournit abondamment: & comme toutes ces matieres, à la selenite près, ont des vertus connues par l'usage qu'on en fait tous les jours, on en peut inferer d'avance, que ces eaux doivent être *rafraîchissantes, emolliantes, aperitives en general*, & en même temps *roborantes, diuretiques & purgatives*.

A l'égard de la selenite, qui n'a pas encore été employée separément, M. Boulduc lui attribuë par une analogie, fondée sur ses principes & sur sa stru-

cture, un effet *précipitant & roborant*; sur quoi, dit-il en finissant, elle attendra neanmoins une plus ample décision du Tribunal de la Medecine.

A URANIE.

Pour Mr. de S. Paul de Broglio, Religieuse au Monastere de la Conception.

O D E.

Azile heureux, lieu salutaire,
Où retranché comme en un Fort,
L'esprit avec le cœur d'accord,
Brave les plaisirs de la terre:
Retraite où l'illustre SAINT PAUL,
Loin de l'artifice, & du dol,
De ses jours fournit la carriere;
Admirateur de ses vertus,
Que ne puis-je ouvrir la barriere,
Aux éloges qui lui sont dus!

Doct: Sœur par cent témoignages,
Plus forts que l'empire des temps,

Publiez ses heureux talens,
Dignes des yeux de tous les âges;
Et quoique son humilité,
Dans une sainte obscurité,
Travaille à la rendre inconnuë:
Sur sa solide pieté,
Que votre voix soit entenduë,
De toute la posterité.

Ce fut une étoile propice:
Brillante d'un feu tout divin,
Qui la fit naître dans le sein,
De la Force, & de la Justice. *
Mais ce fut un rayon plus fort;
Qui la faisant surgir au port,
Préserva ses jours du naufrage,
La grace formant ses souhaits,
L'affranchit du fol esclavage,
De tous les seduisans attraits.

Elle conçut la noble envie.
Dans l'Etat dont elle fit choix:

* Les Maisons de Broglio, & de Lamoignon.

De faire du Divin FRANÇOIS,
Le vrai modele de sa vie,
Sans cesse elle benit les nœuds,
Qui l'attachent aux sacrez vœux,
D'une pauvre, & chaste observance,
Sans cesse de sa volonté,
Sur l'autel de l'obéïssance,
Elle immola la liberté.

Victorieuse d'elle-même,
Au dehors est-il des combats,
Qui puissent retarder ses pas,
Dans le sentier du bien suprême?
Dans ce lieu saint & retiré,
Son esprit est trop épuré,
Pour les biens que le Siecle étale,
Sur ces objets les plus pompeux,
La discrete & sage Vestale,
Ne jette qu'un œil dédaigneux.

Je sens que mon insuffisance,
Malgré le genereux dessein,
Dont l'ardeur m'échauffe le sein,
M'oblige au respect, au silence.

Digitized by Google

Toi dont le destin suit les loix,
Qui mets le merite en ses droits,
Prens le Pinceau, docte Uranie,
Que l'excellence du Tableau,
Semble allarmer sa modestie,
Le Portrait en sera plus beau. Q...

REPONSE à l'Article 79. des Memoires de Trévoux du mois de Septembre 1726. au sujet d'une Methode très-aisée pour apprendre l'Orthographe par principes à ceux qui n'ont pas étudié le Latin, & utile aux personnes qui ont la connoissance des Belles-Lettres; par le sieur Jacquier. *A Paris, chez Jacques Josse, rue S. Jacques, Théodore le Gras, au Palais, & Noël Pissot, Quai des Augustins.*

DE quelque utilité que soient au public les Nouvelles Litteraires, il les voit avec peine, & ne sçait quel parti prendre, quand sans aucun avertissement il y apperçoit des faits, qui provenant d'une même source, sont entierement opposez; c'est ce qui est arrivé au sujet de la Methode du sieur Jacquier.

Voici ce que les Auteurs du Journal de Trévoux en ont dit dans celui du

mois de Juillet de la presente année; page 1353.

Le titre d'un Livre nouveau sur l'Orthographe, n'est point un titre trompeur. La Methode que propose le sieur Jacquier est veritablement très-aisée & réduite à des Principes qui en rendent l'étude & plus facile & plus solide. Il n'a rien paru de plus exact sur un sujet que tout le monde doit apprendre.

Après un jugement si favorable, on a été bien surpris de voir dans leur Journal du mois de Septembre tout le contraire de ce qu'ils avoient avancé dans celui de Juillet : on y a pris le ton railleur, & on a mis en œuvre une Critique mal fondée, & qui ne tend qu'à décrier cet Ouvrage: malgré tout cela, on ne s'attachera ici qu'à répondre à leurs objections, & à démontrer qu'on en impose au S. J. en disant que sa Methode n'est que la copie de ce qu'on trouve ailleurs en chaque Grammaire.

Texte des Memoires, p. 1638.

*L'Auteur, page 7. parle de l'*i mouillé *avant deux* l, *& s'énonce ainsi :* l'i, mis avant deux *l*, veut qu'on en prononce un après les deux *l*, quoiqu'on ne l'écrive ordinairement pas : *la facilité que promet l'Auteur, ne se trouve point encore*

*en cet endroit ; car dans l'occasion dont il parle, si nous en croïons nos plus habiles Grammairiens, ce n'est point l'*i *qui est* moüillé, *c'est l'*l *qui fait un son particulier, qu'ils appellent* l moüillée, *& qui est designé ordinairement par une* l *ou* deux, *précedées d'un* i ; *au reste, il n'est nullement vrai qu'après les deux* l, *qui designent le son de l'*l moüillée, *on prononce un* i, *ce seroit une très mauvaise prononciation : le son de l'*l moüillée *dans* boüillon, veilla, *tombe immédiatement sur la voïelle* o *au* on, *sans nulle interposition du son.*

Réponse.

1°. L'Auteur de l'Extrait fait dire au S. J. une chose qu'il n'a pas avancée, en supposant comme il fait, que c'est l'*i* qui est avant les deux *l*, que le S. J. appelle *i moüillé*, dans le temps qu'il n'entend autre chose par *i moüillé*, que cet *i*, quon prononce imperceptiblement après les deux *l*, quoiqu'on ne d'écrive pas, & qui est la seule cause que la derniere des deux *l* se moüille.

2°. Le S. J. ne demande qu'une chose pour tirer une consequence évidente sur ce qu'il avance : sçavoir, si la derniere sillabe de *poilon* & de *bouillon*, se prononce de même ; si la prononciation est la même dans l'un comme dans l'au-

tre, il avouëra avec plaisir son erreur: au contraire si la prononciation de la derniere sillabe dans *bouillon*, est differente de la derniere dans *poilon*, on ne sçauroit lui contester qu'il faut y admettre, ou un *accent* qui fasse faire une autre prononciation que celle de *lon*, ou y supposer un *i*, qu'on prononce imperceptiblement, comme on le prononce dans *faïance*, comme il l'a supposé pour ne rien innover, & pour prévenir l'objection qu'on auroit pû lui en faire, s'il n'en avoit pas parlé.

Il est à remarquer que l'Auteur de l'Extrait, qu'on assure être le R. P. Buffier, est ici d'un sentiment tout contraire à ce qu'il avance lui-même dans sa Grammaire; car page 505. il dit,

La rime n'est pas plus supportable entre deux mots qui riment par deux l, *dont l'une est* moüillée *& l'autre* seche; *car ce sont là encore deux sons entierement differens: comme*,

Par ton ami rappellé
Sur ce rivage émaillé.

*On ne comprend pas comment des Poëtes recens, qui ont & qui meritent une grande réputation, se permettent cette sorte de rime; puisque l'*l seche *& l'*L moüillée *sont deux lettres plus differentes, & pour*

le son & pour la conformation de la bouche, que d & t : *ainsi* rappellé & émaillé *riment moins que* bordé & porté. Ce qu'on va dire sur la Voïelle longue convaincra encore davantage de ce qu'il avance.

Texte des Memoires, p. 1639.

L'Auteur dans son Avis au Lecteur, dit, le succès prompt & facile, dont l'experience m'a convaincu par plusieurs éducations particulieres, me fait esperer que le Public goûtera cette Methode, qui outre sa brieveté, ne demande qu'un fond de raison ; on pourroit raisonnablement se trouver arrêté en un grand nombre d'endroits de son Livre, ne fut-ce qu'à la page 193. *où il dit que l'*accent circonflexe se met sur les Voïelles longues ; *selon lui, il faudroit donc un accent circonflexe en ce même mot* longues, *puisque la Voïelle* o *ou* on, *est longue en ce mot, cependant il ne l'y met pas, & ne l'y doit pas mettre.*

Réponse.

Si l'Auteur de l'Extrait s'étoit donné la peine d'examiner les pages, 2. 22. 23. & 191. il n'auroit pas porté un semblable jugement ; car il auroit trouvé page 2. pour principe, que *quand on est*

moins de temps à prononcer une Voïelle en un endroit qu'en un autre, au premier endroit elle est breve & au dernier elle est longue; page 22. & 23. la confirmation très-au-long de cette définition, & ne laisse aucun lieu d'en douter; voyez cy-dessous les exemples qui en ôtent tout soupçon, enfin, page 191. on verra ce que c'est qu'une Voïelle aspirée que l'Auteur de l'Extrait veut appeller Voïelle longue.

Voïelles longues.	*Voïelles breves.*
Maille.	Maillet.
Châsse, à mettre des Reliques.	Chasse, aller à la Chasse.
Pôse.	Posé.

Ainsi pour agir avec principes, nous appellerons une Voïelle breve, celle qui garde sa prononciation naturelle; nous appellerons au contraire une Voïelle longue, celle qui a quelque chose de plus que sa prononciation naturelle; ainsi la premiere sillabe de *maille* est longue, parce qu'on est plus de temps à la prononcer que la premiere en *maillet*: de même la premiere sillabe de *pôse* est longue, parce qu'on est plus de temps à la prononcer qu'à *posé*;

Ainsi il sera donc vrai de dire que la

 premiere

Digitized by Google

premiere ſillabe de *poſé*, n'eſt pas plus breve à l'égard de *pôſe*, que l'eſt la premiere ſillabe de *maillet* à l'égard de *maille*.

On tirera donc une conſequence neceſſaire, que chaque ſillabe priſe ſéparément eſt toûjours breve dans le François, & preſque toûjours longue dans le Latin quant à la prononciation.

Ainſi réſultera que les Conſonnes dans le François, font aſpirer la Voïelle ſans la rendre longue ; car *l o n* fait *lon*, comme *t r a i* fait *trai* ; cependant *trai* eſt long dans *traître*, & bref en *traité*, pour les raiſons qu'on vient de dire.

Enfin, pour répondre & donner plus de certitude à la regle qui traite de la ſillabe *ti*, qu'on prononce tantôt en *ti*, comme dans ſoutien, & tantôt en *ci*, comme dans *quotiens*, on fera attention aux Regles qui ſuivent.

1°. *Ti*, commençant un mot, ou étant précedé d'une *s*, ou d'un *x*, garde toûjours le ſon propre, quoiqu'il ſuive une voïelle : ce principe ne ſouffre d'exception ni en François ni en Latin.	*Tiara.*	Tiare.
	queſtio.	queſtion.
		mixtion.

2°. *Ti*, se prononce comme *ci*, quand il suit une Voïelle: ce Principe ne souffre d'exceptions qu'en François.	*Prophetia.* Prophetie. *repetition.* repetition.
3°. La sillabe qui se prononce en *ti* ou en *ci*, dans le mot latin quand il suit une Voïelle, ou qu'en l'ajoûtant on fait le mot François, alors cette sillabe doit se prononcer de même dans le mot François.	*Christianus.* Chrétien. *tostus. tosti.* rôtie. *minutus. minuti.* minutie. *quoties.* quotien.
4°. *Ti*, dans les Noms qui dérivent du verbe & les verbes mêmes quand l'*i* se perd à l'infinitif, garde le son propre.	maintien. de maintenir. je soutiens. de soutenir. n. portions. de porter.
5°. Quand le mot Latin a quelques lettres ou sillabes plus ou moins que le mot François, alors *ti* garde le son propre.	*amicitia.* amitié. *pars. partis.* partie.

6°. *Ti* garde l'son propre quand le mot ne tire pas son origine du Latin. } pitié. moitié.

Le S. J. ne demande que quelques heures pour faire entendre tous ces Principes & s'en servir à propos, à celui qui n'aura jamais étudié le Latin; on ne conclura pas de là qu'il sçache le Latin, mais on conclura qu'on peut apprendre l'Orthographe sans avoir étudié le Latin.

OBJECTIONS.

Sur la Grammaire Françoise, sur un nouveau Plan, du R. P. Buffier Jesuite, qu'on assure être l'Auteur de l'Extrait de la Méthode du Sieur Jacquier : ces mêmes Objections prouveront que c'est à tort qu'on lui impute que sa Méthode n'est que la copie de ce qu'on trouve ailleurs dans chaque Grammaire Françoise.

Premiere Objection. En parlant de l'*s* entre deux Voïelles, le S. J. donne pour Principe, page 8. que l'*s entre deux Voïelles se prononce comme un z* : la seule exception, & qui est en même-temps un Principe, est *quand l's garde sa prononciation dans le mot simple, elle la gar-*

de même dans le composé, quoiqu'entre deux Voïelles; ainsi on écrit & on prononce, séance préséance, sillabe monosillabe.

Le R. P. B. au contraire a besoin de garant dans son exception sur la même regle, quand il dit, p. 361. qu'il faut prononcer préséance, comme presseance, parce que *pre* est alors une préposition. 1. Il n'est pas vrai que *pre* soit une préposition dans le François, quoique cela soit dans le Latin. 2. Trouvant présupposer & presumer, on les prononcera de même, ce qui ne se doit pas; car on doit dire prezumer & jamais préssumer. 3. Ce Principe n'est pas general, car on dit parasol, monosillable où l'*s* garde sa prononciation, quoiqu'entre deux voïelles: au contraire, en se servant du Principe du S. J. on résoud toute sorte de difficultez.

Seconde Objection. On demande au R. P. B. pourquoi il admet plutôt le *trait-d'union* entre *très-fort*, qu'entre *plus fort*.

Troisiéme Objection. On demande au R. P. B. à quelle marque il connoît que l'*y* dans *yeux*, a un double son, & dans yvre un simple: pourquoi dans *frayeur* il fait sa sillabe avec la voïelle qui precede & qu'il ne la fait pas dans *fayance*.

Quatriéme Objection. Le R. P. B. auroit mieux fait de donner à la raison ce qu'il attribuë à l'usage, en disant, page 96. que c'est l'usage qui a déterminé d'écrire certain plutôt par *a i n*, que par *i n*; *faim* par *a i m* plutôt que par *e i m* ou *e i n*, & *voisin* par *a i n*, plutôt qu'autrement; car si on écrivoit certin par *i n*, on diroit au feminin *certine*; de même si on écrivoit voisain par *a i n*, il faudroit dire *voisaine* pour le feminin: enfin, si on écrivoit *feim* par *e i m* ou *e i n*; on diroit que *feim* vient de fémine ou de fénine: on dira donc que *faim* s'écrit par *a i m*, parce qu'il vient de *famine*, par où on voit que c'est la raison & non l'usage qui nous fait ainsi orthographier. L'Objection qui suit servira de confirmation à ce qu'on vient de dire.

Cinquiéme Objection. Le R. P. B, dans les Memoires même, page 1641. attribuë à un long usage la maniere de bien orthographier les mots suivans, *Procès*, *Arrêts*, *mauvais*, *faix*, *disoient*, *disois*, *sifflets*, *chenaie*, *chenaies*, ils *essaient*, &c.

Le S. J. au contraire l'attribuë à des Principes faciles & évidens, & où il ne faut que du jugement, ainsi qu'on peut le voir dans sa Méthode, page 81. à 89. car Procès, Arrêt, Sifflets, doivent s'é-

crire avec un *e* & non pas *ai*, parce qu'ils tirent leur origine, Procès de Procedure, arrêt d'arrêter & siflets de sifler: au contraire, mauvais, faix, chenaie, chenaies, suivent la prononciation naturelle, parce qu'ils ne tirent pas leur origine d'un autre mot, ou s'ils la tirent, le mot s'écrit en *a*; ainsi *faix*, de fardeau : enfin *ils disoient*, *ils cssaient*, *disoient*, s'écrit par *o i*, parce qu'il est à l'imparfait; car on a pour principe, page 116. que quand les imparfaits ou les plusqueparfaits sont terminez en *a i*, on les écrit toûjours par *o i*, quoiqu'on les prononce comme *a i*: *ils essaient* est écrit par *a i*, parce qu'il vient d'essaier, ce qu'on voit évidemment prouvé en rapportant un imparfait pour exemple, ils essaïoient, il est aisé de tirer la conséquence pourquoi la pénultiéme sillabe s'écrit par *a i*, & la derniere par *o i*, quoique la prononciation soit la même.

Sixiéme Objection. Le R. P. B. page 215. en voulant résoudre la difficulté la plus importante de l'Orthographe, comme il l'avouë lui-même, prescrit neuf regles pour bien orthographier le dernier mot d'un Verbe ou d'un Participe, quand *la chose* ou *le cas du Verbe* est après son Verbe ou son Participe; c'est ce qui fait naître la confusion, & qu'on

ne ſçait à la fin à quoi s'en tenir, ainſi qu'il l'avouë lui-même, en diſant que ces minuties ne méritent pas qu'on perde le temps à en faire une trop longue diſcuſſion.

Le S. J. au contraire réſoud toutes ces difficultez par un Principe inconteſtable, qui eſt, *le dernier mot du Verbe ou du Participe Actif, ne varie jamais quand la* choſe directe *eſt après ſon Verbe ou ſon Participe*, ainſi qu'on peut le voir dans ſa Méthode, p. 152. en n'admettant que trois ſortes de Verbes qui ſont, l'Actif, le Paſſif & l'Impersonnel.

Il eſt à remarquer que le S. J. appelle *la choſe*, ce que les Latins nomment le *cas du Verbe* ou *le régime direct* d'un Verbe.

Exemple.

Mes ſœurs ont preferé l'[2]or à l'[3]argent.

On voit que l'[2]*or* eſt *la choſe directe*, parce que quand on prefere, on prefere quelque choſe:

Et l'[3]*argent* eſt *la choſe indirecte*, parce que quand on prefere une choſe, on la prefere à une autre, c'eſt le Datif des Latins.

Exemple.

1. Ayant [1]eu la satisfaction de vous voir.

2. Des hommes habiles aïant [2]examiné mes raisons.

3. J'ai [3]reçû vos Lettres.

4. Les personnes que j'ai [4]entendu chanter.

5. Ma mere s'est [5]prescrit cette regle.

6. Il a dit toutes les raisons qu'il a [6]voulu.

7. Les raisons qu'il a [7]crû que j'approuvois.

8. J'ai [8]pris la résolution d'aller.

9. Les choses qu'ils ont le plus [9]aimé à faire.

Par où on voit, en commençant par le premier exemple, qu'[1]*eu*, [2]*examiné*, [3]*reçû*, [4]*entendu*, [5]*prescrit*, [6]*voulu*, [7]*crû*, [8]*pris*, & [9]*aimé*, ne varient pas, parce que la *chose directe* est après le Verbe; car en parlant du 4e. Exemple, *la chose directe* ou le *cas* du Verbe *entendre*, est *chanter*; quoique *chanter* soit un Verbe, il ne tient pas

pas moins lieu de la chose directe, ce qu'on connoîtra évidemment en tournant la phrase sans rien changer au sens du discours, & disant, *les personnes dont j'ai entendu la voix mélodieuse.*

De même en parlant du 5e. Exemple, prescrit ne varie pas, quoiqu'il soit aidé du Verbe *être*, parce que la *chose directe* est après son Verbe, & qu'il peut se tourner en Actif sans rien changer au Nominatif ni à la chose; car on peut dire, *ma mere a prescrit cette regle à soi ou à sa personne.* Il faut faire le même raisonnement pour tous les autres Exemples.

A tant de preuves on laisse aux Lecteurs à juger par eux-mêmes, si ce sont là des traits de Copistes.

Enfin, par represailles au sujet de la même sillabe *ti*, dont on a parlé, on observera que le R. P. B. dit que *ti* garde le son propre.

1. Quand *tien* garde le son propre de l'*e accentué nasal*, & ne prend point le son de l'*a nasal*: *soutien*: on oppose à ce Principe *quotien*, où *ti* ne garde pas le son propre.

2. Dans les temps des Verbes; *nous battions*: on voit le contraire dans *nous nous impatientions*, où le premier *t* n'a

pas le son propre, quoi que ce soit un Verbe; de même, comment connoîtra-t on que dans *je m'impatiente*, le premier *t* n'a pas le son propre, & qu'il l'a dans *je me soutienne*.

3. Aux mots terminez en *tie* & en *tié*, *partie*, amitié, &c. Exceptez 1. Prophetie, &c. 2. Quelques noms de Païs; *Dalmatie*, &c. On demande quelle certitude on peut tirer de cette regle & de ses exceptions.

En voilà, ce semble, assez pour défendre le Livre du S. J. contre la Critique du R. P. B. adoptée par les Auteurs du Journal de Trévoux.

Il ne sera pas hors de propos d'ajoûter à sa défense, que les Auteurs des autres Journaux, n'ont pas crû cette Méthode indigne d'entrer dans leurs Nouvelles Litteraires. Les Auteurs du Mercure de France qui l'ont aussi rapportée dans celui du mois d'Avril de la presente année, page 747. ont ajoûté que *tout ce qui est contenu dans cet Ouvrage, convient parfaitement à son titre; car tout nous y a paru clair, aisé & appuyé sur les meilleurs Principes; ensorte que nous pouvons assurer, après M. de Fontenelle, son Approbateur, qu'une pareille Méthode ne peut qu'être utile au Public.*

Le S. Jacquier, pour derniere justification,

 ajoûtera

ajoûtera qu'il enseigne actuellement sa Methode concernant l'Orthographe à toutes sortes de personnes, sans avoir étudié la langue Latine, par principes & en peu de tems. Les Etrangers auront la même facilité, pour peu qu'ils entendent le François. Ceux dont les emplois exigent necessairement cet Art, pourront, à plus forte raison, l'apprendre en moins de tems, par l'habitude & la pratique. Il défend d'étudier de memoire, ne demandant que du jugement & de la pratique. Il n'avance rien dont l'experience ne l'en ait déja convaincu, & cela à l'aide d'un Abregé de sa Methode, qu'il a composé depuis quatre mois, dont il fera part dans la suite au Public. Il demeure ruë saint Denis, à côté de la Fontaine saint Innocent, aux trois Pucelles. A Paris.

PREMIERE ENIGME.

UN Laboureur peut souvent esperer
De ce qu'il a semé la recolte abondante,
Moi je cultive un champ que j'ai beau labourer,
Il ne rapporte rien de tout ce que j'y plante;

Je travaille pour des ingrats,
Froids, glacez, sans reconnoissance:
Je n'en sçaurois tirer la moindre récompense.
Mais si de ce travail ils ne me payent pas,
Leurs parens, leurs amis, en leur propre présence,
Me laissent enlever ce qu'ils ont de plus cher,
Sans qu'ils se mettent en deffense,
Pour m'empêcher de le leur arracher.
Mon ouvrage, quoique penible,
N'a rien pour moi de chagrinant,
Toûjours il s'acheve en chantant;
Bien loin qu'à la fatigue on me trouve sensible,
De ma profession si l'on fait peu de cas,
Abus; car sur ce point à bon droit je m'obstine,
Qu'on devroit lui donner le pas
D'abord après la Medecine.

SECONDE ENIGME.

JE suis une maison qu'habite un franc pied-plat,
Et que je resserre en forçat;
Mais aux gens du bel air ce terme fait outrage;

Eh!

Digitized by Google

Eh ! pourquoi les injurier ?

Je leur dois des égards par droit de voisinage ;

Fussent-ils du plus haut étage,

Rois mêmes ; j'ai cet avantage,

Qu'ils logent tous dans mon quartier.

A cette loi commune aucun Mortel n'échappe,

Je n'en excepte que le Pape.

On donnera l'explication de ces deux Enigmes, avec les deux du premier Volume de ce Mois dans le Mercure de Janvier.

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

LE DIRECTEUR DES AMES PENITENTES, ou Décisions de plusieurs Questions importantes sur la pratique du Sacrement de Penitence, &c. Par un Directeur très-experimenté dans la conduite des ames. *Nouvelle Edition, revûë & augmentée.* A Paris, ruë saint Jac-

ques, chez Babuti. 1726. *in* 12. *de* 496. *pages.*

ELOGES HISTORIQUES DES SAINTS, avec les Mysteres de N. S. & les Fêtes de la Vierge pour tout le cours de l'année. Nouvelle édition. *A Paris, chez Guerin.* 4. vol. in 2.

CRITIQUE DE LA CHARLATANERIE, divisée en plusieurs Discours, en forme de Panegyriques, faits & prononcez par elle même. *A Paris, ruë saint Jacques, chez la veuve Mergé.* 1726. in 12. de 196. pages.

L'UTILITE' DU POUVOIR MONARCHIQUE, contenant l'Histoire de Phalaris, avec ses Lettres sur le Gouvernement; & les Conseils d'Isocrate, ou le Modele des Ministres. *Par M. C. de S. M.* 1726. 2. vol. in 12.

OBSERVATIONS sur le Memoire Academique de M. Morand, Chirurgien de la Charité, & Demonstrateur des Operations de Chirurgie à Saint Cosme, inseré dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences, de l'année 1722. page 25. touchant les Cataractes des Yeux. *A Paris, ruë de la Harpe, chez* 2. *vol.*

M.

M. d'Houry. 1726. Brochure in 12. de 56. pages.

ALMANACH ROYAL pour l'année 1727. de l'Imprimerie de la veuve Laurent d'Houry, au bas de la ruë de la Harpe, au S. Esprit.

Feu Laurent d'Houry, Auteur de cet Ouvrage, a merité un applaudissement universel.

Le Public trouvera cette année cet Almanach enrichi par les soins de sa Veuve des dates de la reception de tous les Officiers de Robe, d'Epée & de Finance, & augmenté de la Liste des Colonels Generaux, Lieutenans Generaux, Marêchaux de Camp, & principaux Officiers de la Marine.

Il est calculé au Meridien de Paris. L'on y trouve à l'ordinaire le lever & le coucher du Soleil, ceux de la Lune, & ses mouvemens; les Naissances des Princes & Princesses de l'Europe. Le Clergé de France, les Conseils du Roy, la Grande Chancellerie & ses Officiers, le Grand-Conseil, le Journal du Palais, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, celle des Monnoyes & des Tresoriers de France, le Châtelet, & autres Jurisdictions. Les Payeurs des Rentes, & leurs Contrôleurs. Les Dé-

partemens & Regies des Fermiers Generaux, & autres Compagnies de remarque. Le départ des Couriers, les demeures & Routes des Messagers, les Foires du Royaume, &c. avec une Table alphabetique des Matieres. Vol. in 8°. de 389. pages. Le prix est de 4. liv. broché.

PREMIER RECUEIL de Leçons de Mathematiques, dictées au College Royal par J. Privat de Molieres, Professeur de Philosophie au College Royal, & de l'Academie Royale des Sciences. Dans lesquelles sont contenuës & démontrées toutes les proprietez fondamentales des Nombres, & tous les Calculs qui ont été trouvez jusqu'à présent. Sçavoir, les Calculs des Nombres entiers; des Fractions, des Radicaux, des Polynomes ou de l'Algebre; & celui des Puissances par leurs Exposans, traité à fond, & dans toute son étenduë. *Volume in 12. contenant huit Leçons & 458. pages, sans y comprendre les Averissemens.* A Paris, chez l'Auteur, au College Royal, Place de Cambrai, & chez Robert-Marc Despilly, Place de Sorbonne. Labotiere, ruë saint Jacques, près la Fontaine saint Severin. Tabarie, Quai de Conti, près la ruë Guenegaud, vis-à-vis l'Abreuvoir.

On voit par l'Epître Dedicatoire de ce Livre, adressée à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, que la principale vûë que l'Auteur s'est proposée en donnant ses Leçons au Public, a été que les Etrangers, & ceux qui ne peuvent pas venir au College Royal, que François I. a établi pour être l'Ecole de toute la France, puissent en profiter presque aussi-tôt qu'elles y sont enseignées.

Ce premier Recueïl est un Traité complet du Calcul en general. Il commence par *un & un sont deux*, & s'étend par ordre jusqu'aux operations de l'Arithmetique & de l'Algebre la plus sublime; ensorte qu'il ne laisse rien à desirer sur ce sujet, que la pratique de ces operations, que l'Auteur donnera dans un second Recueïl, qui doit suivre immédiatement celui-ci, & qui contiendra la methode de résoudre non seulement toutes les Questions de l'Arithmetique ordinaire, mais generalement toutes les regles de l'Analyse.

L'Auteur prétend que pourvû que le Lecteur se donne la peine de le suivre pas à pas, il pourra, sans aucun autre secours que celui de son attention, franchir toutes les difficultez de cette science, qui est la base & le fondement de toutes les Mathematiques.

Digitized by Google

Cet Ouvrage a été examiné par l'Academie des Sciences, & paroît sous son approbation. Voici le jugement qu'elle en a rendu, & qui ne peut être plus avantageux.

Extrait des Registres de l'Academie Royale des Sciences, du 10. Juillet 1726. Messieurs Cassini, de Mairan & Nicole, qui avoient été nommez pour examiner un Ouvrage de M. l'Abbé de Molieres, intitulé, *Leçons de Mathematiques, &c.* en ayant fait le rapport, la Compagnie a jugé que les matieres y étant arrangées dans l'ordre qui leur convient, & les operations bien expliquées & bien démontrées, cet Ouvrage seroit utile à ceux qui s'appliquent à ces Sciences. Fait à Paris ce 13. Juillet 1726. *Fontenelle*, Secretaire perpetuel de l'Academie Royale des Sciences.

TRADUCTION d'un Memoire Anglois de M. le Docteur Littlejohn, l'un des Medecins de la Flotte de Sa Majesté Britannique, qui contient la maniere de faire usage des remedes pour la guerison des Hernies. Par Berningham, Chirurgien Juré de saint Come à Paris, approuvé par les Docteurs Mead, Friend, & Messieurs Pelmer & Chiselden, Chirurgiens Jurez de Londres présenté à

la Chambre des Mylords de l'Amirauté.

Lettre de ladite Chambre de l'Amirauté aux Officiers de la Flotte de Sa Majesté Britannique, à Londres, le 1. Juin 1726. A. S.

MESSIEURS,

Le Docteur Littlejohn, cy-devant l'un des Medecins de la Flotte de Sa Majesté, nous ayant proposé une maniere de guerir facilement ceux qui dans nos Navires se trouveroient attaquez de Descentes, nous l'avons fait examiner par Messieurs les Docteurs Mead, Friend, & par Messieurs Pelmer & Chiselden, Chirurgiens Jurez de Londres, lesquels nous ont rapporté que la methode proposée par ledit Sieur Littlejohn est fort juste, & qu'elle peut être d'une grande utilité pour le Public, sur tout dans les Hernies recentes, & qu'elle sera d'un grand secours dans les Navires de Sa Majesté; c'est pourquoi nous vous envoyons la copie du Memoire qui contient cette methode, & vous prions de le faire mettre en pratique dans vos Navires, tant pour le présent que pour l'avenir. Signé Jennings, Cockburn, Chetruyud & Weger.

Messieurs les principaux Officiers de

l'Amirauté nous ayant fait sçavoir qu'ils souhaitent que la methode de guerir les Hernies leur fut communiquée, dans l'intention de la rendre publique pour le bien & l'utilité de la Marine.

C'est pour obéïr à leur ordre que le Sieur Alexandre Littljeohn, M. D. cy-devant Medecin de la Flotte, a communiqué ladite methode.

Quoique les Medecins & Chirurgiens par mer & par terre prétendent connoître la nature & la cause des Descentes, cependant il seroit necessaire qu'on trouvât remede à un si fâcheux accident; ainsi l'on propose un moyen d'y remedier, lequel étant duëment executé, doit certainement faire l'effet esperé.

La premiere intention pour la guerison des Descentes est la réduction & replacement des parties sorties de leur situation naturelle dans les cas où il n'y a point d'adhérence des parties; & la réduction cependant se trouvant difficile, en quoi les prescriptions suivantes doivent être appliquées.

℞. Herb. Absinthii Roman.
Centaurii minoris,
Meliloti,
Hyperini,
Flor. Rosarum rubrarum,
Anthos ana Mi.

 Coque

Coque in aquæ fontanæ libris sex ad libras quatuor, & adde vini rubri libras duas, tùm coque leviter per horam, ut fiat colatura pro fotu calidissimo, Herniæ, & Pubis regioni adhibendo, cùm stuphis leneis alternatim applicatis.

℞. Sem. Sinapi ℥vj.

Coque per horam, in aquæ fontanæ libris quatuor, fiat colatura, usurpetur ut suprà.

℞. Rad. Liliorum alborum,
Cicutæ ana partes æquales.

Incisis & contusis, coq. S. a. in aquæ q. S. ut fiat cataplasma, Herniæ, calidè applicandum.

℞. Rad. Polygonati ℥vij.
Jalappe,
Aloës Succotrina ana ℥j.

Pulver. Subtil. & gradatim misce, in Mortar. marmor. sub finem addendo, Ol. Cinamon. gut. xxx. cum Sachar. alb. ℥ſi. m. f. pulvis dosis à ʒß. ad ℈ij. sumenda mane in jusculo avenaceo, vel in Bolo, cùm electuarii lenitivi q. s.

On doit donner les poudres laxatives au commencement de la guerison pendant huit ou dix jours consecutivement, après quoi il faut continuer l'espace de six semaines ou de deux mois, en repetant la même chose deux ou trois fois la semaine: ce qui contribuëra beaucoup à la

Digitized by Google

guerison. On le doit donner dans tous les cas où l'application exterieure est necessaire, afin d'en faciliter la reduction des parties. Quand la Descente est tout-à-fait réduite, alors on applique un caustique au dessus de l'os pubis, à la perforation du passage des vaisseaux spermatiques. La plus forte huile de vitriol est la caustique que j'ai recommandée; on en doit frotter la partie, jusqu'à la quantité requise à faire penetrer au travers les membranes; car plus l'escarre est profonde sans endommagement, & plus elle répondra effectivement à la fin requise.

L'application peut être réïterée deux ou trois jours de suite, afin de faire l'escarre assez profonde, en observant néanmoins de couper superficiellement dans l'escarre, afin que l'huile de vitriol puisse mieux penetrer. L'escarre doit être pansée avec l'emplâtre de Paracelse & Oxycras, parties égales, étenduës minces sur du cuir. Cet emplatre seul suffit pour separer l'escarre, & cicatriser la partie. En cas qu'il survienne des fongus, excroissances, ou chair baveuse, on se trouvera gueri par les frequentes applications de la Pierre Infernale, faite avec de l'argent de coupel, & un plumasseau de charpie seche sur la partie.

Pendant que la guerison se fait, on

net des compresses graduées sur les parties, pour empêcher la Descente, avec une bande de fine flanelle, de longueur & largeur, à proportion du sujet.

Après que la partie est cicatrisée, *Empl. ad Herniam*, y doit être appliqué avec une trousse ou bandage, pour sustenter la partie jusqu'à ce que la cicatrice devienne suffisamment dure & calleuse, pour suppléer au défaut d'une trousse ou bandage artificiel.

On doit bien considerer pendant la cure le regime du malade. Il lui faut du repos, & sur tout au lit; un regime moderé, & une nourriture de facile digestion est necessaire. Des herbages, de grosses viandes, le laitage, & tout ce qui peut causer des vents ou constipation, lui sont contraires.

La methode pour guerir les Descentes, cy-dessus mentionnée, a tellement réüssi dans des cas particuliers, qu'on espere qu'une pratique judicieuse & fidelle le rendra très-utile au Public.

Le caustic ne convient que dans les Hernies incomplettes.

BERMINGHAM, Ecuyer, Chirurgien Juré de la feuë très-Haute, très-Excel. & très-Puissante Princesse Marie-Beatrix d'Est, Reine-Mere Doüairiere de la Grande Bretagne, Chirurgien, tant à l'Hôtel-

Dieu qu'à l'Hôpital General de Paris pendant dix-huit années, avec une approbation authentique, ayant gagné sa Maîtrise par le grand soin & l'attachement qu'il a eu pour les Pauvres dudit Hôpital General, Chirurgien Juré de Saint Cosme à Paris, & Chirurgien Juré de Londres.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Lyon aux Auteurs du Mercure, le 26. Novembre 1726.

L'Academie des Sciences & des Belles Lettres de cette Ville vient de tenir une Séance publique, à laquelle le Prince de Saxe-Gotha a assisté. Ce Prince a demandé d'être reçû au nombre des Academiciens Honoraires. M. Chenel y a lû un Discours sur la maniere de philosopher de M. Descartes, dont il a fait l'Apologie, & il a prouvé par des raisons nouvelles que son opinion touchant l'ame des bêtes n'étoit contraire ni à la raison, ni à la Religion.

M. Pestalossy a lû ensuite des Observations Physiques Medecinales sur un fait très-singulier & veritable, arrivé à Vienne en Dauphiné. Un enfant à l'âge de quatre ans & huit mois fut attaqué d'une léthargie qui duroit vingt-quatre heures. Dès qu'il se réveilloit, il de-

mandoit à manger, & il a mangé avec tant d'apetit pendant l'espace de quatre mois, que son corps a fait dans cet espace de quatre mois tout le progrès qu'il n'auroit dû faire que dans quinze années, cet enfant ayant à l'âge de cinq ans la même grandeur, la même force & la même grosseur d'une personne de vingt ans, ayant aussi du poil aux endroits accoutumez. Il portoit un grand sceau plein d'eau, & un poids de cinquante livres. Il étoit outre cela tout-à-fait nubile. Ce fait, au reste, est de notorieté publique dans la ville de Vienne, d'où l'on mande que ce jeune prodige est mort d'une débauche de vin, & que l'esprit n'avoit pas fait le même progrès que le corps. M. Pestalossy a démontré par des raisons physiques & curieusement développées, que ce prodige a pû arriver naturellement.

M. de Regnault, Directeur, a répondu à ces deux Academiciens, & a résumé leurs Discours d'une maniere polie & ingenieuse.

Permettez-moi d'ajouter que dans l'Assemblée publique d'après la Saint Martin 1725. M. Deglatigny, le cadet, lût un Discours sur l'origine & l'antiquité de l'Ironie, & sur l'usage que l'on en avoit fait jusqu'alors, sur celui

Digitized by Google

qu'on en devoit faire. M. de Billy lût ensuite une Dissertation sur les changemens qui sont arrivez dans les Arts, dans les Sciences & dans les Mœurs chez les François, depuis la fondation de la Monarchie, & fit le parallele de l'état où ils étoient alors, & de celui où ils se trouvent aujourd'hui.

Dans l'Assemblée d'après Pâques, le R. P. Lombard lût un Discours sur l'enjouëment dans les Ouvrages d'esprit, & M. de Pont-Saint-Pierre un Discours sur *le Sublime.*

Enfin, vous pouvez annoncer au Public, que les Academiciens des Sciences & des Belles Lettres de Lyon se préparent & travaillent actuellement à donner au Public un Recueïl des Dissertations qui ont été lûës dans cette Academie, à qui la Ville vient de donner une très-belle Salle dans le superbe Hôtel de Ville, pour y tenir leurs Assemblées.

Le Pere de Colonia, l'un des Academiciens, fait imprimer l'Histoire Litteraire de cette Ville en deux vol. in 4°. M. Aubert, aussi Academicien, travaille toujours au Dictionnaire de Richelet, avec des Remarques Grammaticales, Historiques, &c. Il sera en quatre volumes *in fol.* Ce Livre sera achevé d'imprimer à la fin de l'année 1727.

M. Brossette, Secretaire de l'Academie, va mettre sous presse une belle Edition des Oeuvres de Regnier, avec des Remarques semblables à celles qu'il a faites sur M. Boileau.

L'Academie des beaux Arts, qui fait un Corps à part de l'Academie des Sciences & des Belles Lettres, vient de finir le superbe édifice destiné pour les Conferences. Les Concerts qu'on donne toutes les semaines, deviennent de jour en jour plus parfaits, par le soin qu'ont les Directeurs de faire venir de toutes parts les meilleurs Musiciens. Le Public attend, par la perfection de la Musique, que les autres Arts, qui sont l'objet de cette Academie, auront bien-tôt leur tour, & qu'elle deviendra enfin une Ecole des plus habiles gens dans tous les genres.

Lettre écrite par M. Sarrau, Secretaire de l'Academie Royale des Sciences de Bordeaux, aux Auteurs du Mercure, le 28. Decembre 1726.

J'ai lû, Messieurs, dans le Mercure du mois de Septembre dernier, l'Extrait d'une Lettre écrite de Bordeaux, qui contient une Relation de la Fête de saint Loüis celebrée par l'Academie de cette

Digitized by Google

Ville, avec le rapport que M. Sully a fait à cette Compagnie de sa Pendule à levier, pour la juste mesure du temps en Mer, & enfin une Critique du nouveau Dictionnaire de la France.

J'ai été surpris de voir que l'Auteur Anonyme de cette Lettre y parle au nom & comme Membre de l'Academie: ce qui est contraire à un article de ses Statuts, où il est dit qu'aucun Academicien ne pourra faire paroître un Ouvrage au nom de l'Academie, ou comme Academicien, sans qu'il ait été examiné & approuvé par l'Academie.

Cette raison, Messieurs, m'oblige à déclarer publiquement que cette Lettre (qui d'ailleurs est pleine de suppositions & d'erreurs grossieres) n'a pû être écrite par un Academicien, que l'Academie la désavoüe, & qu'elle désavoüera toujours ces sortes de Pieces, quand elles n'auront pas subi son examen. Je suis, &c.

Discours prononcez au Parlement.

Le Lundi 25. Novembre, le Parlement ouvrit ses grandes Audiences. M. l'Avocat General Daguesseau y prononça un Discours sur le bon goût, qui fut trouvé plein de sens & de délicatesse. Il

Digitized by Google

ne se renferma pas dans ce qui regardoit seulement le Barreau, il traita son sujet en general; & apres avoir donné la définition du goût, qu'il fit consister dans un discernement parfait, non-seulement du bon d'avec le mauvais, mais encore de l'excellent d'avec le mediocre, il fit une vive image de ce qui pouvoit contribuer à l'acquerir & à le perfectionner. Il dit que sans ce discernement, on ne parvenoit jamais à faire un bon Ouvrage, ni même à en juger sainement. Il fit voir ensuite que le goût exquis étoit de tous les Arts, de toutes les Sciences, & de toutes les Professions; que s'il étoit absolument necessaire pour exceller dans la Peinture, dans la Musique, & dans la Poësie, il l'étoit encore plus pour réüssir dans l'Eloquence, surtout dans celle du Barreau: ce qui lui donna lieu de parcourir les talens & les grandes qualitez qui doivent composer l'Orateur, & qu'il dit ne pouvoir jamais être que le fruit d'un travail assidu & du bon goût. Il parcourut les temps & les Païs où ce goût avoit paru avec le plus d'éclat, il cita la Grece & Rome, l'une & l'autre fameuses par tant de rares Esprits & d'Ouvrages admirables en toutes sortes de genres. Il dit, que depuis un siecle la France pouvoit justement se vanter d'ê-

tre leur Emule, qu'elle avoit eu ses Euripides, ses Demosthenes & ses Cicerons; mais que le bon goût, après être parvenu au plus haut periode dans la Grece & dans Rome, étoit insensiblement tombé, & y avoit pendant longtemps souffert une entiere décadence; qu'il n'en étoit pas de même de la Nation Françoise; que le bon goût y regnoit plus que jamais, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre de l'y voir cesser sitôt, principalement dans les Orateurs qui brilloient au Barreau, dont la perfection étoit de sçavoir joindre à un discernement fin & délicat, l'amour de la Patrie & de la Religion.

M. le Premier President adressa ensuite aux Avocats, un Discours composé avec beaucoup d'élevation, & prononcé avec majesté, contenant une vive representation des devoirs de leur profession, & des défauts ou écüeils qu'ils devoient éviter; ce qui le divisoit naturellement en deux parties. Il fit entrer dans la premiere l'éloge de feu M. Begon, ancien Avocat, mort dans le cours de l'année, & il le fit avec des traits, qui le caracteriserent parfaitement.

Le Mercredi 27. du même mois, le Parlement s'étant assemblé pour les Mercuriales, M. l'Avocat General Gilbert de

Digitized by Google

Voisins, parla sur l'application continuelle qu'un Juge doit donner à toutes les fonctions de la Magistrature. Il mit dans tout son jour la honte & le deshonneur qui accompagnent ceux, qui sans aucun amour pour la Justice, oublient entierement ce qu'ils lui doivent, & passent toute leur vie dans les plaisirs, ou dans des occupations qui lui sont étrangeres, ou à faire leur Cour aux Grands, ausquels ils tâchent de se rendre necessaires, dans la vûë de parvenir par leur canal à des graces & à des honneurs, qu'ils ne pourroient acquerir sans cette espece de servitude. D'un autre côté, il fit voir toute la gloire dont étoit environné le Magistrat, qui fidele à ses devoirs, ne neglige rien de ce que sa profession exige de lui, & met toute son ambition à bien servir sa Patrie, & à être utile à ses Concitoyens. Il dit que cette gloire ne se bornoit pas seulement à la vie du Magistrat, mais qu'elle s'étendoit encore bien loin après sa mort. Pour le prouver il rappella la memoire de feu M. Portail, Conseiller de la Grand' Chambre, pere de M. le Premier President, & Ayeul de M. Portail, qui vient d'être reçû dans la charge de President à Mortier, auquel, dit-il, on ne pouvoit rien desirer de plus,

Digitized by Google

que de ressembler à son illustre pere & à son Ayeul. Il finit par l'éloge de M. Amelot, ancien President de la troisiéme Chambre des Enquêtes, mort pendant l'Automne ; il le peignit dans une très longue carriere, toujours occupé des devoirs de son état, qu'il n'avoit jamais perdu de vûë jusqu'au dernier moment de sa vie.

M. le Premier President prononça aussi un fort beau Discours sur le prix & le bon usage du temps ; il y reprit l'éloge de M. le President Amelot, & y fit encore entrer ceux de M. Lambert de Torigny, President de la premiere des Requêtes, & de M. Gautier du Bois, Conseiller de la Grand'Chambre, morts dans le cours de l'année.

Nous apprenons par un Memoire qui vient de nous être envoyé d'Amiens, que le sieur Lagache, qui continuë de s'appliquer à la perfection des Arts, a bien augmenté, & a, pour ainsi dire, perfectionné ses moulins de bois, dont nous avons parlé dans notre Journal du mois de Juin 1725. L'élevation des eaux se fait sur un modele mouvant qu'il a construit, & qui fera un mouvement perpetuel, quand on lui aura donné le premier branle. Il y a deux tuyaux pour

l'élevation des eaux, une rouë à sabot de .... pieds de diametre, deux soufflets d'une nouvelle structure, soit pour fouler, soit pour aspirer l'eau, d'une maniere plus aisée que par les pompes ordinaires, lesquels agiront sans frottement. Chaque soufflet contiendra, par exemple, un pied-cube d'eau, qui pezo 70. livres. La rouë à sabot fait faire six mouvemens aux deux soufflets en un tour, qui font 420. livres de pesanteur d'eau, dont il y en a moitié pour le levier de 210. livres, ce qui est plus que suffisant pour donner le mouvement aux deux manivelles des soufflets. Les sabots se remplissent par le haut, & se vuident par le bas. Le mouvement qui fait vuider trois fois chaque soufflet en un tour de rouë est triangulaire, & très-curieux.

Le sieur Lagache a encore trouvé depuis peu la maniere de tourner au tour toujours du même côté, avec l'archet à la main, comme avec le pied, sans grande ni petite rouë : il se sert d'un crochet qu'il applique à la piece qu'il veut tourner, & fait cette manœuvre avec beaucoup plus de facilité & d'agrément.

Nous avons parlé dans le Mercure

Digitized by Google

de Novembre dernier, page 2526. d'une Carte de France dressée par M. d'Anville, Geographe ordinaire du Roi, pour entrer dans un Ouvrage qui s'imprime actuellement à Londres. Ayant annoncé cette Carte comme un Ouvrage exact & précis, nous croyons qu'il est à propos de faire connoître au Public le jugement que l'Académie Royale des Sciences en a porté.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 4. Decembre 1726.

Mrs Maraldi & Chevalier, qui avoient été nommez pour examiner une nouvelle Carte generale de la France, dressée par M. d'Anville, en ayant fait leur rapport, la Compagnie a jugé que cette Carte étoit conforme aux observations dans les déterminations des longitudes & latitudes, autant qu'une Carte generale le peut être, qu'elle étoit correctement & proprement dessinée, le détail des Côtes précis, & le choix des positions fait avec connoissance & jugement. En foi dequoi j'ai signé le present Certificat, à Paris ce 5. Decembre 1726.

Signé, FONTENELLE,
Sec. perp. de l'Ac. Roy. des Sciences.

Digitized by Google

La suite de l'Ouvrage de Mr Sully, qu'il a promis dans l'Avertissement de la description de sa nouvelle Pendule de Mer, sera achevée d'imprimer à Bordeaux avant la fin de ce mois. L'Auteur y a été faire ses experiences, en présence de Mrs de l'Académie des Sciences & Arts de cette Ville, lesquelles experiences ont réüssi. Cette suite, avec la description déja imprimée, sera un *in Quarto* d'environ 250. pages, avec Figures, & se vendra six livres en blanc. On le trouvera à Paris, chez Briasson, ruë Saint Jacques; à Bordeaux, chez Remond la Bottiere, sur la Place du Palais; & chez J. Fred. Bernard, Libraire à Amsterdam. Nous donnerons dans le Mercure du mois prochain quelque idée du contenu de ce Livre, qui, selon ce que nous en avons déja appris, sera très-curieux & interessant pour la Navigation.

On mande de Londres, qu'un Maître Tisserand a inventé une Machine, par le moyen de laquelle, un homme seul peut faire autant de pieces de ruban, que 12. hommes en peuvent faire avec les Métiers ordinaires.

On mande aussi, qu'un fameux Jardinier de Sherborn, a cultivé dans son

Digitized by Google

jardin une Rave ou Navet, qui pesoit plus de 45. livres, & un excellent Melon musqué, qui avoit 27. pouces de diamettre.

Nous apprenons par une Lettre de M. le Maire, Consul de France à Tripoli de Syrie, écrite le 25. Juin 1726. que le 16. Fevrier précedent, il parut sur l'horizon de cette Ville, vers les 7. heures du soir, deux Phenomenes celestes. C'étoient deux Corps lumineux & enflammez, dont le premier avoit à peu près la figure du Soleil, excepté qu'il étoit un peu ovale, & qu'il avoit une queuë. Il parut à l'Occident, & parcourant l'horizon, termina une course précipitée vers l'Orient, cette course n'ayant duré que dix minutes. L'autre Corps lumineux & enflammé descendit perpendiculairement du Ciel, & vint tomber directement sur la Ville en se dissipant, ce qui ne dura que six minutes.

Paul-Hypolite de Beauvillier, Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Montrefor, Baron de la Ferté-Saint-Aignan, de la Salle-lez Cleri & de Chemeri, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roi des Ville & Citadelle du Havre

 de

Digitized by Google

de Grace & Pays en dépendans, Gouverneur aussi pour le Roi des Ville & Château de Loches & Beaulieu, Conseiller au Conseil de Regence, Brigadier des Armées de S. M. ci-devant Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, Premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc de Berry, fut élû par l'Académie Françoise, le 12. de ce mois, pour y remplir la place de feu M. Boivin.

L'Académie Royale des Sciences a nommé des Commissaires, pour faire leur rapport sur l'utilité d'une Machine, que M. Paris l'aîné a fait venir d'Angleterre, pour tirer des tables de plomb entre deux rouleaux d'acier, ce qui les rend beaucoup plus propres à resister aux impressions de l'air, que celles qui sont coulées au sable, comme on fait en France.

On s'est avisé cette année de faire imprimer un *Almanach du Parnasse*, où on a mis quelques Pieces sur le compte de gens qui les desavouënt; entr'autres M. l'Abbé de Maccarthy, qui n'a jamais fait de Pieces de Theatre, y est chargé d'un Ouvrage de la Comedie Ita-

Digitized by Google

lienne, auquel tout le monde sçait qu'il n'y a aucune part.

Le R. P. Dom Jacques Boüillart, Sacristain de l'Abbaye S. Germain des Prez, & Auteur de la nouvelle Histoire de cette Abbaye, publiée en 1724. mourut le 11. Decembre, âgé de 58. ans. Il a procuré par ses soins des embellissemens considerables à l'Eglise de S. Germain, entr'autres les dix grands Tableaux placez dans la Nef, Ouvrages de l'émulation de quelques Peintres de l'Académie, qui sont en reputation, & qui travaillent avec succès.

Le sieur Lescure, Chirurgien des Gardes du Corps de S. M. C. la Reine, seconde Doüairiere d'Espagne, donne avis au Public, qu'il continuë de distribuer son remede contre l'Epilepsie ou Mal caduc, Vapeurs, & Maladies convulsives. Il n'en a obtenu le Privilege du Roi qu'après avoir donné des preuves de son infaillibilité, par les experiences qu'il en a faites à Versailles, sous les yeux de M. le premier Medecin de S. M. & à Paris, dans l'Hôpital General, sous ceux des Medecins & Chirurgiens dudit Hôpital. Outre cela il en avoit fait de considerables, qui étoient

Digitized by Google

connuës de quelques uns d'entre Mrs les Medecins de la Faculté de Paris, & quantité, tant en Province, que dans les Pays étrangers.

Il souhaiteroit bien, pour l'avantage du Public, & sa propre satisfaction, pouvoir citer les personnes sur lesquelles il en a fait, & en fait tous les jours de nouvelles; mais tout le monde sçait, que la qualité de la maladie ne lui permet pas de prendre cette liberté. Cependant il peut se flatter d'en pouvoir donner des preuves convainquantes (sans faire la moindre peine à personne) à ceux à qui il resteroit encore quelque doute, s'ils lui font l'honneur de s'adresser à lui.

Son remede consiste en une préparation des métaux & mineraux, reduits par une operation de l'art, en forme de Sel, & se distribuë sous le nom de Sel d'or, parce que ce précieux métal en fait une principale partie. Il est très facile à prendre & son action est si douce, qu'on ne l'apperçoit le plus souvent, que par les bons effets qu'il produit; il se conserve aussi long-temps que l'on veut, & peut se transporter par tout, sans rien perdre de sa vertu.

Le sieur Lescure demeure ruë de Gre-

nelle S. Honoré, dans la Porte cochere, vis-à-vis l'Imperatrice.

Le sieur *Turben* a seul le secret de composer le veritable *Suc de Reglisse de Guimauve*, sans Sucre, si renommé & approuvé par Mrs les Medecins de la Faculté de Paris, & autres, lesquels s'en sont servi & s'en servent actuellement pour toutes les Fluxions de poitrine, Chaleurs de Gorge, Rhumes, & Asmes : il fortifie la poitrine, adoucit la voix, arrête le crachement de sang, détache les flegmes de la poitrine, fait cracher, adoucit la pituite, & il est propre aussi pour tous les Pulmoniques : Il se porte par tout, & se conserve sans rien perdre de sa qualité.

Le sieur Turben, qui donne cet avis au Public, tient ce Secret de M. Guy, ci-devant Apotiquaire de feu M. le Prince, & depuis reçû Premier Medecin de Charles II. Roi d'Angleterre.

Sa demeure est ruë des Vieilles-Etuves, chez un Menuisier, au premier Etage, en entrant par la ruë S. Honoré, à main droite, vis-à-vis un Chirurgien.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

CHANSON.

Par le Sieur Courand.

AUprés d'un vieux Epoux, au lever de l'Aurore,
La jeune Iris apperçut un Moineau,
Caresser sa moitié sur un tapis de Flore,
Et pour recommencer encore,
Voler au sommet d'un berceau.
Pour voir le tendre amour de ce couple fidelle,
Iris en soupirant éveille son Epoux.
Mais au lieu d'écouter les discours de la Belle,
Laissez-là vos Moineaux, lui dit-il en courroux;
Aimerez-vous toujours la bagatelle.

SPECTACLES.

LE 26. de ce mois, les Comediens François remirent au Theatre la Tragedie d'*Electre* de M. Crebillon,

Digitized by Google

dans laquelle la Dlle du Seine joüa le principal rôle avec applaudissement.

Le même jour, la Dlle le Maure, après une longue absence, reparut sur le Theatre de l'Opera, dans le rôle de Thisbé, à la grande satisfaction du Public, qui par des applaudissemens redoublez, rendit justice à sa belle voix, & à son jeu simple, noble & naturel.

On prépare l'Opera de *Proserpine*, pour donner après *Pirame & Thisbé*. Le sieur Servandoni, Peintre Italien, dont on a déja parlé, travaille à de nouvelles Decorations pour cet Opera, dont on donnera la description dans le temps.

Les Comediens François ont remis au Theatre la Comedie de l'*Andrienne*, de M. Baron, imitée de Terence, qui fait un extrême plaisir; elle est parfaitement representée dans le vrai goût de la bonne Comedie. L'Auteur y jouë le rôle de Simon. Les autres principaux rôles de Pamphile, de Dave, de Glicerie, & de Misis, sont remplis par les sieurs du Fresne & la Torilliere, & par les Dlles Dangeville & des Hayes.

Les mêmes Comediens preparent plu-

ſieurs Pieces nouvelles pour le commencement de l'année. *La Nouveauté*, petite Comedie du ſieur le Grand, avec des Intermedes & Vaudevilles; la Tragedie d'*Alceſte*, de M. de Boiſſy, & la Comedie en Vers & en cinq Actes, de M. Nericaut des Touches, qui a pour titre *Le Philoſophe ébauché*.

Les Comediens Italiens doivent donner au commencement de Janvier *Le Portrait*, petite Comedie nouvelle, & d'autres nouveautez dont on parlera en leur temps.

EXTRAIT DE LA COMEDIE

Intitulée le Philoſophe dupe de l'Amour, *repreſentée ſur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne.*

QUoique cette Piece n'ait pas eu beaucoup de repreſentations, l'Auteur n'en eſt pas moins eſtimable, & nous avons appris que la Cour lui a rendu la juſtice que la Ville a ſemblé lui refuſer. Nous en allons donner un Extrait, pour ſatisfaire à nos engagemens envers le Public.

Un Philoſophe, appellé Pantalogue, a été chargé de l'éducation d'un jeune

Digitized by Google

fille, à qui l'Auteur a donné le nom de Lucinde. Pantalogue n'a pas prétendu en faire une agnès, mais plutôt une sçavante; il ne lui a laissé ignorer que l'Amour, persuadé que rien n'est plus contraire à la vraie Philosophie, que cette passion tumultueuse qui met toutes les autres en mouvement. C'est pour la soustraire à l'Amour, qu'il la tient dans une espece de prison, dont l'approche est défenduë au reste des hommes. Lucinde ne voit que lui, & peut-être se rend-il assez de justice, pour se croire sans consequence. Mirto, sa femme, pense autrement de lui, elle croit qu'il est amoureux de son Ecoliere, elle lui en fait des reproches dont il ne fait pas grand cas; elle n'en demeure point là, elle entreprend de lui donner quelque Rival, qui lui enleve une si belle proye. C'est dans cette vûë qu'elle en parle avantageusement à un jeune Eleve de son mari: (ce jeune homme s'appelle Celio.) Le recit que lui fait Mirto au sujet de Lucinde, pique sa curiosité, son cœur semble s'avancer au-devant du trait qui doit le blesser. Pantalogue veut parer le coup. Il s'adresse à une Magicienne, appellée Urgantia, & la prie de vouloir paroître aux yeux de Celio, sous le nom de Lucinde. La laideur d'Urgantia lui répond

du succés de son artifice. Elle voit Celio sous le nom de Lucinde; cette entrevûë produit des effets bien differens dans ces deux cœurs que l'Amour n'a pas faits l'un pour l'autre. Celio ne doute point que Myrto n'ait voulu le joüer, quand elle lui a fait un portrait si flatteur de Lucinde. Urgantia au contraire ne trouve Celio que trop aimable, & se livre toute entiere à l'amour que cette premiere vûë lui inspire. Pour parvenir à s'en faire aimer, elle tâche de mettre son Valet Arlequin dans ses interêts. Elle lui promet une fortune des plus brillantes sur la foi des Astres qu'elle a consultez. Elle lui donne de l'argent & du vin, & le flatte de faire toujours pleuvoir sur lui de si benignes influances, pourvû qu'il porte son Maître à l'aimer. A peine la fausse Lucinde a-t-elle quitté Arlequin, que la veritable paroît à ses yeux. Arlequin l'entendant s'appeller Lucinde, & la voyant si belle, ne doute point qu'une metamorphose si extraordinaire ne soit un effet de la diablerie de celle qui vient de lui faire sentir les prémices du sort heureux que les Astres lui promettent. La veritable Lucinde, qui a déja vû Celio, dont elle a été charmée, & entendu la conversation de Pantalogue avec Urgantia, loin

de détromper Arlequin, le laisse dans une erreur dont elle veut profiter. Elle lui dit qu'elle n'est pas fâchée que Celio n'ait pû la souffrir, sous la laide figure qu'elle a d'abord exposée à ses yeux; mais qu'elle lui tiendra compte des tendres sentimens qu'elle pourra lui inspirer sous sa nouvelle forme. Arlequin ne voit pas plutôt son Maître, qu'il le felicite sur l'amour que Lucinde a pour lui; il lui apprend que cette personne qui lui a d'abord paru si laide, est belle à charmer. Celio croit d'abord que son Valet a perdu l'esprit; mais il se doute enfin du tour que Pantalogue lui a joüé; il se confirme dans son opinion à l'approche d'Urgantia; & pour penetrer tout ce mystere, il charge Arlequin de l'assurer qu'il l'adore, & de lui dire de sa part, qu'il va l'attendre au jardin des fleurs. Il fait connoître par un *à parte*, qu'il lui donne le change, pour pouvoir entretenir la veritable Lucinde sans être importuné. Urgantia, ou la fausse Lucinde, donne dans le piege; elle va se rendre au jardin des fleurs, tandis que Celio adresse ses pas vers l'appartement où sa chere Lucinde est renfermée. Comme ils se cherchent l'un l'autre, il ne leur est pas bien difficile de se trouver. Leur conversation est des plus tendres;

elle a tant de charmes pour Lucinde, qu'elle ne s'apperçoit pas que le jour cesse de paroître. Un bruit qu'elle entend la tire de cette espece d'enchantement, c'est Pantalogue qui vient la chercher; Urgantia vient dans le même temps chercher Celio qu'elle n'a pas trouvé au jardin des fleurs, où il lui avoit fait donner rendez-vous, ils s'égarent tous. quatre dans l'obscurité: Lucinde, croyant parler à Celio, dit à Pantalogue: *Je vous défens de me retenir, ou par cette resistance à mes volontez, vous détruirez ce que vôtre vûë a commencé: oui, Seigneur, je l'avouë, & la contrainte où l'on me retient cause cet aveu précipité. Je verrai avec plaisir que vous vous interessiez ici pour moi, & que vous cherchiez les moyens de me delivrer de Pantalogue, d'Urgantia, & de la Philosophie, qui vont m'être plus desagreables que jamais.* Celio de son côté, croyant parler à sa chere Lucinde, dit à l'amoureuse Urgantia: *Ne me parlez point, belle Lucinde, de ce qui n'est pas vous; je suis assez puni d'avoir pû me tromper au point de prendre tantôt pour vous cette folle d'Astrologue qui vous ressemble si peu.* Le *Qui pro quo* est enfin tout-à-fait éclairci, par l'arrivée de Mirto avec des flambeaux. Pantalogue reconnoît qu'il

est la dupe de l'amour, voyant son Ecoliere s'y livrer aveuglément, malgré le soin qu'il a pris de le lui faire ignorer. Celio épouse Lucinde au grand contentement de Mirto, & au grand regret d'Urgantia & de Pantalogue. La Piece finit par ces Vers, qu'Urgantia prononce d'un ton imposant & prophetique.

Amants audacieux, temeraires Epoux,
Vous allez soulever tout le Ciel contre vous:
Je voi sur votre Hymen les Planettes, les Signes,
Verser tout ce qu'ils ont d'influences malignes.
Saturne va bien-tôt, de ses sombres vapeurs,
Obscurcir vos esprits, embarasser vos cœurs;
Mars, ravi de grossir ces funestes nuages,
Les fera chaque jour éclater en orages.
Lucinde, le Verseau, Ministre du Destin,
Mettra pour Celio de la glace en son sein,
Et fera rencontrer sur son front triste & morne,
Le Taureau, le Belier, avec le Capricorne.

Arlequin ajoûte à cela : en effet, c'est l'horoscope de tous les Maris ; & si tous ceux qu'il regarde battoient des mains,

 nous

Digitized by Google

nous aurions un accomplissement presque general.

Tout ce que nous venons d'exposer dans cet Argument, est mis avec beaucoup d'art dans quinze ou seize Scenes. Il y en a quelques-unes où l'on a trouvé que l'action étoit trop long-temps suspenduë ; mais on a avoüé qu'elles n'étoient pas hors du sujet, & qu'elles étoient écrites avec beaucoup d'esprit. En voici deux exemples. Dans la troisiéme Scene, Celio parlant à Pantalogue, & blâmant l'austerité rebutante de la Philosophie, lui dit : *L'autre jour dans un des superbes Jardins de cette Ville, je vis d'un côté se promener une jeune personne, belle, galamment habillée, & dont l'esprit coquet répandoit sur toutes ses manieres une vivacité charmante. Dans une autre allée marchoit à pas lents un homme sec, triste, négligé dans ses manieres & dans ses habits ; c'étoit un Philosophe. La belle par son ramage, ses regards & ses minauderies tâchoit de grossir la foule des Amans qui l'accompagnoient. Le Philosophe, par ses grimaces & par ses cris, vouloit persuader à ses Disciples que lui seul enseignoit le chemin de la verité. Il frondoit hautement tous ses confreres, tandis que la Coquette, par de petites railleries, insinuoit plus finement qu'elle meritoit la préference sur ses Rivales, &c.* Voici

Digitized by Google

Voici le ſecond exemple. C'eſt Lucinde qui parle à Pantalogue. *Depuis ce matin deux oiſeaux ſur la même branche ne ſe ſont point quittez ; ils ſe regardoient, ils chantoient l'un à l'autre, ils ſe répondoient. Le ſilence qui ſuccedoit à leur ramage exprimoit quelque choſe d'auſſi vif que leur chant. Je vous avoüe que leur chant, leurs regards, leur amitié, cet oubli du reſte de la nature, où les jettoit le plaiſir d'être enſemble, m'a cauſé une émotion.... des idées confuſes.... ah! qu'ils ſont heureux!* Il y a une infinité de traits ſemblables répandus dans tout le corps de l'ouvrage, qui groſſiroient trop cet Extrait.

LA FEMME JALOUSE, Comedie, repreſentée ſur le Theatre de l'Hôtel de Bourgogne le 11. Decembre 1726. Extrait.

ACTEURS.

Flaminia, Femme de Lelio.
Lelio, Mari de Flaminia.
Silvia, Femme de Mario.
Mario, Mari de Silvia.
Pamphile, Rival de Mario. *Le ſieur Riccoboni fils.*
Dom Pedro, Pere de Flaminia. *Le ſieur Romagneſi.*

Co-

Digitized by Google

Colombine, Suivante de Flaminia. *La Demoiselle la Lande.*
Arlequin, Valet de Lelio.
Scapin, Valet de Silvia. *Le sieur Dominique.*
Deux Laquais.
Un Crocheteur.

La Scene est à Milan dans la Maison de Lelio.

Le fond de cette Piece, comme on l'a déja dit, est pris dans une Comedie Italienne du sieur Lelio, qui porte le même titre, & qu'on a toûjours vû representer avec beaucoup de plaisir. Le Public souhaitoit qu'elle fût mise en François. M. Joli s'est chargé du soin de répondre à ce desir, & s'en est heureusement acquitté.

ACTE I.

Dans la premiere Scene, Flaminia paroît dans un fauteuil en femme agitée d'une violente passion. Lelio est en robbe de chambre, prêt à se faire habiller. Flaminia reproche à son Epoux une inconstance dont elle le soupçonne. Elle veut qu'il lui ouvre une chambre, qui depuis quelques jours est fermée à tout le monde. Lelio lui dit en vain qu'il a des raisons indispensables pour n'y laisser entrer

personne ; elle s'obstine dans sa demande, & accable son Mari de nouveaux reproches. Lelio n'y pouvant plus tenir, ordonne à Arlequin de l'habiller promptement. Flaminia, sous prétexte de vouloir rajuster sa perruque, la chifonne, & se retire en le menaçant de le plaider en séparation. Lelio ne veut plus sortir.

Arlequin plaint son Maître, d'avoir une femme qui le tourmente sans cesse par ses transports jaloux. Lelio lui ordonne de le laisser seul.

Se voyant en liberté, il ouvre la porte de la chambre où Mario est enfermé. Mario en sort avec un livre de l'Arioste, qu'il met sur une table. Il déplore le triste destin de son ami, par rapport à la jalousie de sa femme. Lelio lui répond, que tous les Maris ont leurs chagrins : Voici comment il s'explique.

Le Ciel en nous formant nous destine un supplice,
Par un triste ascendant dont on subit l'effet ;
On ne goûte ici bas aucun bonheur parfait :
En voulant me traiter avec quelque avantage,
D'une femme jalouse il a fait mon partage,
A le bien prendre au fond je suis des mieux traitez, &c.

Lelio apprend à son Ami, que ses ennemis conspirent contre sa vie, & qu'on ne parle pas moins que de l'assassiner pour venger son Rival Pamphile, à qui il a enlevé Sylvia par un Hymen secret. Il lui donne une Lettre qu'il vient de recevoir de Genes, & qui s'adresse à lui. Mario lit tout haut la Lettre, dont voici le contenu. *Songez à vous, mon cher Mario; Pamphile desespéré de voir que le Pere de Sylvia lui a manqué de parole, est parti pour Milan, où il sçait que vous vous êtes rendu. Son dessein est de vous appeller en duel: mais comme ses parens ont juré de vous faire assassiner, gardez-vous de paroître en public. Votre femme Sylvia est aussi partie, accompagnée du seul Scapin, dans l'esperance de vous trouver. Elle doit aller chez le Seigneur Lelio, apprendre où vous pouvez être. Elle sçait qu'il est votre ami, & qu'il ne vous abandonnera pas.*

Depuis ma Lettre écrite, j'apprends que votre Pere se dispose à partir, & que le Pere de Pamphile forme le même dessein. Je souhaite que leur arrivée à Milan puisse terminer vos differends.

Cette nouvelle maniere d'exposer a paru très-ingenieuse, & cette Lettre a non seulement mis les Spectateurs au fait de ce qui s'est passé, mais elle leur a fait présumer ce qui pouvoit arriver.

La converſation de Lelio & de Mario eſt interrompuë par les cris redoublez de Flaminia, qui frappe à la porte. Lelio fait rentrer Mario dans la chambre qui lui ſert d'azile, & dont il referme la porte.

Dans la Scene ſuivante, Flaminia, avec ſon courroux ordinaire, ſe plaint à Lelio de ce qu'on la fait attendre à une porte comme un valet. Elle lui dit que quelqu'un étoit enfermé avec lui, Lelio le nie; mais Flaminia lui diſant que ſon oreille ne l'a point trompée, il lui répond qu'il liſoit tout haut, & que c'eſt là ſans doute ce qui lui a fait prendre le change. Il lui montre, pour preuve de ce qu'il avance, le Livre de l'Arioſte que Mario a mis ſur la table dans la Scene précedente. Flaminia le prend, & le hazard lui préſente d'abord ces Vers:

En m'éloignant de vos beaux yeux,
Un injuſte pouvoir, funeſte à ma tendreſſe,
Retranche de mes jours, dont vous êtes Maitreſſe,
Les momens les plus précieux:
Je ne puis ſupporter les tourmens de l'abſence;
Le jour me devient odieux.
O ſort! viens men priver, ou me rends la préſence,

Digitized by Google

Du plus parfait objet qui soit dessous les Cieux.

Ces Vers, qui d'un côté justifient Lelio, le condamnent de l'autre. Flaminia croit qu'il ne s'attache à lire des Vers si tendres, que pour faire une espece de conversation avec quelque Maîtresse secrete. Elle accable Lelio de nouveaux reproches, qui l'obligent enfin à sortir.

Flaminia ayant appellé Colombine, lui fait confidence des sujets de plainte qu'elle croit avoir contre Lelio. Colombine lui témoignant sa surprise, elle lui répond :

Il est trop veritable ;
Et n'est-ce pas pour nous un sort inévitable ?
Notre sexe est sujet, dans le cours de ses ans,
A deux sortes d'états entr'eux très-differens.
Filles, nous exerçons un souverain empire ;
Par les plus tendres soins on cherche à nous séduire :
Nos Amans attentifs préviennent nos desirs,
Sans cesse nous passons de plaisirs en plaisirs :
Nos moindres actions inspirent des allarmes,
Nos défauts, tels qu'ils sont, ont des graces, des charmes ;
Nous avons de Venus la voix, les traits, le port,

Digitized by Google

Enfin, aucun bonheur n'égale notre sort:

Dès que nous prononçons un oüi qu'on demande,

Les Amours, les Plaisirs, & leur joyeuse bande,

Prennent soudain l'essor, ne laissant après eux

Qu'un joug dont pour jamais on se repent tous deux.

Flaminia persiste dans ses premiers soupçons, au sujet de la chambre dont la porte est toujours fermée. Colombine l'y confirme, en lui apprenant que Lelio prend soin d'y entrer seul, surtout aux heures de repas. Elle ajoûte qu'il y a une double serrure, l'une en dehors, & l'autre en dedans. Flaminia veut qu'on fasse venir sur le champ un Serrurier, pour l'ouvrir. Colombine l'en détourne, & lui promet de veiller si bien sur tout ce qui se passera, qu'elle sera instruite sans en venir à aucun éclat. Elles entendent venir quelqu'un, ce qui les oblige à se retirer.

Dans la huitiéme Scene, Sylvia est fort surprise de n'avoir trouvé personne à la porte, & d'être arrivée jusqu'à l'appartement de Lelio sans avoir pû parler à qui que ce soit. Elle dit à Scapin que

 sans

sans doute il s'est trompé. Scapin lui répond, qu'il connoît la maison de Lelio, pour y avoir été plusieurs fois. Il sort pour un moment, dans le dessein de chercher quelque Domestique.

Dans un Monologue, Sylvia fait connoitre sa tendresse pour [illegible]io, qu'elle vient chercher, & sa crainte sur le peril qui menace ce cher Epoux.

Scapin ayant rencontré Flaminia, revient avec elle dans l'endroit où il a laissé sa Maitresse. Comme cette Scene entre Flaminia & Sylvia, qui est joüée dans la plus grande perfection par ces deux excellentes Actrices, a fait beaucoup de plaisir, nous avons crû qu'on n'en auroit pas moins à la voir inserée dans cet Extrait.

Flaminia, à part.

Tu ne me diras plus qu'à tort je te soupçonne,
Perfide, contraignons notre ressentiment.

Sylvia.

Madame, vous voyez, j'en use librement:
Mais l'état où je suis, le temps, les circonstances,
Me permettent si peu les moindres bienséances,
Que j'en rougis.

Flaminia.

Madame, il n'en est pas besoin ;
Mon Mari ne doit pas exiger plus de soin :
Vous en avez trop fait.

Sylvia.

Je veux qu'il m'en dispense,
Sans gêner les effets de ma reconnoissance ;
Je lui dois tout ; Madame.

Flaminia.

Il est fort genereux.

Sylvia.

Il fait plus ; il se rend l'appui des malheureux ;
Le service important qu'il s'empresse à me rendre,
Est tel que de lui seul j'aurois osé l'attendre.

Flaminia.

Je le crois, & je sçais le fait dont il s'agit.

Sylvia.

Vous le sçavez !

Flaminia

Comment ? ce mot vous interdit.

Sylvia.

Je crois qu'il a très bien placé sa confidence ;

bien loin de vouloir l'accuser d'imprudence,

Je l'en estime plus; maître de tant d'attraits,

Madame, il doit pour vous avoir peu de secrets.

Flaminia.

Quand il voudroit se taire en vous voyant paroître;

Je puis sans me tromper facilement connoître

Quel dessein vous conduit; mais sans vous prévaloir,

Vous pouviez m'épargner le chagrin de vous voir.

Sylvia.

Moi, Madame! j'ignore en quoi ceci vous blesse.

Flaminia.

Ah! c'est un peu trop loin pousser la hardiesse.

Sylvia.

O ciel! Scapin, où suis-je? & qu'est-ce que j'entends?

à Flaminia.

Vous devriez apprendre à connoître les gens,

Madame, & ne pas prendre un ridicule ombrage,

Digitized by Google

Qui fait à mon honneur un si sensible outrage,

Je pourrois vous confondre en disant que je suis, &c.

Sylvia se retire après avoir reproché à Flaminia l'incivilité que sa jalousie vient de lui faire commettre.

Après une Scene entre Flaminia & Colombine, sur ce qui vient d'arriver, & que Colombine croit très innocent, Lelio rentre, & demande ingénument à Flaminia, si la Dame qu'il vient de rencontrer à la porte, est de ses amies. Flaminia prend cette demande pour un nouvel outrage ou du moins pour un artifice. Sa colere monte à un tel point qu'elle tombe évanouie.

Dom Pedre qui survient, est fort allarmé de l'état où il trouve sa belle; il la croit morte, Lelio lui répond ironiquement qu'elle ne mourra pas, & lui apprend que ce qu'il voit n'est que l'effet d'une jalousie la plus folle & la plus injuste qui fut jamais. Dom Pedre prie son gendre de le laisser avec sa belle.

Flaminia reprend ses esprits; elle se plaint à son pere de l'infidelité de son Mari; & voyant que Dom Pedre ne veut pas l'en croire, elle se jette sur son épée pour s'en percer le sein.

Digitized by Google

ACTE II.

Le grand nombre des Scenes qui composent ce second Acte, nous empêche de les donner par ordre & de les détailler; mais nous prendrons soin de ne rien omettre de l'action.

Flaminia toûjours plus obstinée à soupçonner Lelio, veut mettre Arlequin dans ses interêts; elle s'y prend d'abord par les dons; mais cela ne pouvant rien sur lui, elle en vient aux plus cruelles menaces; & lui presentant un flacon, elle lui dit qu'il contient un poison qui lui fera perdre la vie sur le champ, s'il ne l'informe de toutes les actions de son Maître. Arlequin épouvanté lui promet tout, elle le quitte en lui réïterant ses ordres & ses menaces, elle revient quelque temps après déguisée & contrefaisant sa voix; cela fait une Scene des plus plaisantes dans le Jeu Italien; Arlequin y excelle à son ordinaire: Flaminia lui donne un Portrait pour remettre entre les mains de Lelio; elle sort & revient une seconde fois sans nul déguisement, elle demande à Arlequin qui est cette femme qui vient de lui parler, Arlequin tremblant lui dit que c'est sa Blanchisseuse qu'il doit épouser au premier jour; Flaminia lui fait

entendre qu'elle a vû que cette femme lui a donné quelque chose ; Arlequin croyant ne rien hazarder, lui avouë qu'elle lui a donné son Portrait ; Flaminia lui ordonne de le lui montrer, il obéït : Traitre, lui dit-elle, regardes si tu m'as tenu parole. Arlequin jette les yeux sur le Portrait, & voit que c'est celui de Flaminia. Elle lui avouë que c'est elle-même qui lui a parlé pour éprouver s'il lui tiendroit sa parole ; elle fait avancer en même-temps Colombine avec un verre d'eau, comme pour l'empoisonner. Arlequin lui demande grace, & lui jure de lui être fidele. Flaminia fait semblant de se laisser attendrir ; elle repete à Arlequin les premiers ordres qu'elle lui a donnez, qui sont de veiller sur Lelio, d'observer tous ses pas & de lui en rendre un compte exact, sincere & circonstancié. Flaminia se retire, Lelio vient, il demande à Arlequin pour quoi il ne l'a pas suivi. Arlequin lui demande à son tour d'où il vient, où il doit aller, ce qu'il a fait, ce qu'il pense actuellement, & ce qu'il doit penser dans la suite ; cette Scene qui est dans le veritable jeu d'Arlequin balourd, divertit beaucoup, sur tout quand il compte tous les pas de son Maître, pour executer à la lettre les ordres de sa Maîtresse. On frappe à la porte,

Digitized by Google

Lelio ordonne à Arlequin d'aller voir qui c'est, il n'obéit qu'à regret, parce qu'il ne voudroit pas perdre son Maître de vûë, pour executer plus ponctuellement les ordres de Flaminia. Pamphile, rival de Mario, entre avec Arlequin, il donne une Lettre à Lelio de la part d'un de ses amis. Lelio l'ayant lûë, dit à Pamphile qu'il n'oubliera rien pour satisfaire aux devoirs que l'amitié lui prescrit. Il s'agit dans cette Lettre de faire connoître à Pamphile en quel lieu peut être Mario, avec qui il prétend se battre en homme d'honneur. A peine Pamphile est-il sorti, que Lelio ordonne à Arlequin de se retirer, & le met dehors avec violence, voyant qu'il ne veut pas sortir. Lelio se trouvant en liberté, ouvre la porte de la chambre de son ami à qui il apprend le dessein de Pamphile; Mario le prie de le laisser sortir, puisque c'est pour une affaire d'honneur. Lelio n'y consent pas, par la raison qu'il craint que tous ses ennemis ne soient pas aussi genereux que Pamphile. Il lui propose de faire venir sa chere Sylvia déguisée en cavalier. Mario lui represente que ce seroit l'exposer à une nouvelle avanture aussi desagreable que la premiere; il lui dit qu'il vaut mieux qu'ils se déguisent tous deux pour l'aller trouver

chez elle. Lelio approuve ce conseil. Il fait rentrer Mario, & écrit une Lettre devant Arlequin, qui fait beaucoup de lazzis pour pouvoir lire ce que son Maître écrit. Lelio lui dit d'aller porter cette Lettre & s'en va. Flaminia surprend la Lettre entre les mains d'Arlequin, elle en tire une copie qu'elle ordonne à Arlequin d'aller porter où on lui a dit, elle y met une apostille, par laquelle Lelio s'excuse de s'être servi d'une main étrangere. Flaminia garde l'original pour avoir de quoi convaincre Lelio d'infidelité aux yeux de son pere. La Lettre en question est sans adresse; elle est conçuë en ces termes.

MADAME,

Je ne puis vous exprimer la grandeur du péril que vous courez. Ne sortez point de chez vous; je vous en conjure, & je ferai mon possible pour vous tirer de l'état où vous êtes. Vous verrez bien-tôt celui que vous aimez. Je ne puis vous en dire davantage, n'osant pas trop m'expliquer dans ce Billet, qui peut être intercepté. J'irai dans un moment chez vous. Adieu.

Flaminia ne manque pas de montrer ce

Billet à son Pere, qui après l'avoir lû, ne doute plus qu'elle n'ait raison de se plaindre de son Mari.

Cet Acte finit par un coup de Théatre trés-plaisant. Lelio & Mario se sont masquez, comme ils en sont convenus, Lelio en Cavalier & Mario en femme, pour aller chez Sylvia. Flaminia les surprend dans le moment qu'ils vont sortir; elle appelle son Pere pour le rendre témoin de cette derniere infidelité de son Mari; mais elle en est la dupe; Lelio poussé à bout, démasque Mario, & fait connoître que cette Maîtresse prétenduë n'est autre chose qu'un Cavalier. Flaminia se retire toute confuse, & Dom Pedre se range du parti de son gendre.

ACTE III.

Comme cet Extrait n'est déja que trop long, nous passerons legerement sur ce dernier Acte, quoiqu'il ne soit pas inferieur aux precedens: en voici le trait le plus marqué. Lelio ayant vû échoüer son premier projet de déguisement, prend le parti de faire entrer Sylvia chez lui, sous son propre habit. Sylvia impatiente de voir son cher époux, se travestit comme on souhaite, & sous l'habit de Lelio elle vient dans ce même Appartement, où Flaminia l'a déja si mal reçûë. Fla-

minia la prend pour Lelio ; mais Arlequin, à demi instruit par quelques circonstances qu'il a remarquées dans sa nouvelle charge d'espion, ne prend pas le change, il soutient que ce prétendu Lelio est une femme ; Flaminia lui arrache le masque & reconnoît cette prétendue Rivale, qu'elle a déja chargée d'injures. Elle appelle son Pere pour lui faire part de sa nouvelle découverte. Tout semble parler contre Lelio, qui arrive un moment après ; il n'ose même se justifier, de peur de commettre son Ami Mario, en revelant son secret ; mais Scapin vient le tirer d'affaires, en lui apprenant que le Pere de Mario & celui de Sylvia sont enfin d'accord, & que ces deux heureux époux peuvent se montrer sans rien craindre. Flaminia connoît par-là que sa jalousie contre son Mari étoit injuste, quoique fondée sur des apparences capables de l'induire en erreur. Elle finit la Piece par ces quatre Vers.

Sur ce qui s'est passé, reglant mes sentimens,
Je déteste à jamais ces jaloux mouvemens ;
Et je ne voi que trop qu'une vaine apparence
Des Epoux bien souvent trouble l'intelligence.

Les Vers que nous avons inserez dans cet Extrait, doivent faire juger avantageusement de tous les autres ; on a trouvé la Piece très-bien écrite.

EXTRAIT de la Tragedie de Tibere.

ON a dit dans le dernier Mercure que la premiere répresentation de cette Piece avoit été assez tumultueuse, & que la seconde avoit été goutée, la troisiéme faisoit esperer que la Piece se releveroit ; mais une indisposition d'une des principales Actrices en ayant interrompu le cours, a détruit les esperances de ceux qui commençoient à rendre un peu plus de justice à l'Auteur & à l'Ouvrage. On prétend qu'on a confondu cette Tragedie avec une autre dont on a fait plusieurs lectures sous le nom d'Agrippa Posthume : c'est veritablement le même sujet ; mais les deux Ouvrages ayant été examinez ensemble par des personnes dignes de foi, on les a trouvez tout-à-fait differens, tant par la maniere dont le sujet a été pris, que par la versification. L'un & l'autre Auteur ont puisé dans la même source. Le caractere de Tibere est d'après Tacite ; & la mort du jeune Agrippa, dont Tibere & Livie furent soupçonnez d'être les Auteurs se

 trouve

trouve dans ce celebre Historien, précedé des mêmes circonstances qui ont donné lieu à mettre ce sujet au Théatre. Voici ce que Tacite en dit, traduit en François, afin que tout le monde l'entende. *Peu de mois avant la mort d'Auguste, le bruit avoit couru que ce Prince étoit allé dans l'Isle de Planasie, accompagné du seul Fabius-Maximus, pour y voir Agrippa; qu'il s'étoit répandu bien des larmes d'une & d'autre part. Que peu de temps après Maxime étoit mort, & qu'on avoit entendu Martia sa femme se reprocher son trépas.*

C'est sans doute ce qui a donné lieu à l'Auteur anonyme de la Tragedie de Tibere, de supposer que Martia avoit trahi la confidence de son époux au sujet du voyage secret de l'Isle de Planasie. Cette premiere victime ne tarda pas d'être suivie d'une plus illustre. *Le premier crime du nouveau regne*, continuë Tacite, *fut le meurtre d'Agrippa Posthume, qu'un Centenier massacra à regret dans le temps qu'il y pensoit le moins: Tibere*, poursuit-il, *fit entendre au Senat, qu'Auguste avoit ordonné à ce Centenier de le faire mourir aussi-tôt qu'il seroit mort lui-même, de peur qu'il ne troublât Tibere dans le gouvernement de l'Empire; mais quelle apparence*, ajoûte-t-il, *qu'Auguste qui n'avoit ja-*

mais fait périr aucun de ses parens, eût voulu sacrifier son petit-fils à la sureté de son beau-fils ?

Voila sur quoi est fondée la nouvelle Tragedie de Tibere. L'Histoire n'y est pas exactement suivie. Agrippa n'a pas été massacré dans Nole ; Auguste n'a point fait de Testament qui le déclarât son successeur.

ACTE I.

On instruit d'abord les Spectateurs de la maladie d'Auguste, de la consternation de toute la Cour & de tout le Peuple, des allarmes de Livie, qui informée du voyage secret que son époux a fait à Planasie, ne doute point qu'il n'ait donné des ordres secrets pour faire revenir Agrippa, & le déclarer son successeur. Livie n'a pas crû pouvoir mieux parer ce coup qu'en mettant le Consul Pompée dans ses interêts, par le mariage d'Emilie sa fille avec son fils Tibere : comme elle juge des autres par elle-même, elle se figure que Pompée ne pourra résister à la gloire de voir sa fille Imperatrice. Voici comment Livie établit son caractere d'ambitieuse. Elle dit à Faustine sa Confidente :

Auguste jusques là peut-il me dédaigner,
Qu'un moment sans Livie il prétende regner?
Et ce qu'il n'a point fait depuis que l'Hymenée,
Sur le Trône à son sort unit ma destinée?
L'entreprend-il enfin dans ses derniers instants,
Pour détruire en un jour l'ouvrage de trente ans?
Qu'il ne s'en flatte point: je suis toûjours la même;
Tous les vœux de mon cœur sont pour le rang suprême,
Et ce fut pour remplir de si superbes vœux,
Que d'un premier Hymen je rompis les saints nœuds:
Neron y consentit, & moins époux que pere,
Il ceda sa Livie en faveur de Tibere, &c.

Livie paroît surprise du retardement de Tibere qu'elle a fait avertir par ses courriers du danger où la vie d'Auguste est réduite, & des projets qu'on forme secrettement pour Agrippa. Tibere arrive enfin, mais non point tel qu'elle l'a crû jusqu'à ce jour. Il affecte un dégout pour l'Empire, qui desespere Livie. Voici comment il s'explique après

Digitized by Google

que sa mere lui a demandé qu'est-ce qu'il craint?

Les vertus & le grand nom d'Auguste.
Moi regner après lui ! Rome toûjours injuste,
Ne m'égaleroit point au Heros qu'elle perd,
Quand d'autant de lauriers mon front seroit couvert.
La vertu qui n'est plus, en brille davantage;
Tous les cœurs attachez à leur premier hommage,
A peine jusqu'à moi daigneroient s'abaisser :
Pour égaler Auguste, il faut le surpasser.

Livie étonnée d'un discours si peu attendu, lui répond :

Ah ! regne seulement, je répons de ta gloire.
Du beau sang dont tu sors, perds tu donc la memoire ?
O trop indigne cœur ! à quels mortels affronts,
Condamnes-tu le sang des Drusus, des Nerons !
Si celui d'Agrippa prend sa source dans Jule,
Celui des Claudiens monte jusqu'à Romule ;
Apprends que par ton pere aussi-bien que par moi,
Le plus pur sang de Rome a coulé jusqu'à toi.

Digitized by Google

D'un sang si glorieux fais un plus digne usage,

Rempli mieux la carriere, où le devoir t'engage,

Pour t'y mieux exciter, jette un moment les yeux

Sur les nombreux exploits de tes nobles Ayeux;

Voy leurs grands noms voler de l'un à l'autre Pole;

Voy leur Char triomphal monter au Capitole;

A suivre leur exemple applique tous tes soins,

Et si c'est trop, mon fils, imite moi du moins.

Tous ces reproches d'une mere ambitieuse, ne faisant rien sur le cœur de son fils; elle lui dit qu'elle le fera regner malgré lui & finit par ces deux Vers:

Dusse-je m'immoler de nouvelles victimes,

Non, je ne perdrai pas le fruit de tant de crimes.

A peine Livie est-elle sortie, que Martian témoigne à Tibere l'étonnement où il est de le voir ainsi renoncer à l'Empire. Tibere lui ouvre son cœur; c'est avec lui seul qu'il parle sans feinte. Il a été jusqu'alors ministre de ses vengeances & doit l'être de celles qu'il lui

à exercer. Voici comme il expose la raison qui l'a porté à dissimuler avec sa mere.

Je ne demande point de ces grands sacrifices,
Qui de mes vœux secrets donneroient trop d'indices.
Si j'avois accepté la suprême grandeur,
J'aurois livré ma mere aux transports de son cœur;
Ces transports auroient mis mes desseins en lumiere,
Et j'ay dû, Martian, la tromper la premiere.
Il faut que son dépit annonce mes refus,
Aux Romains contre moi dès long-temps prévenus.

Il fait plus, il veut tromper jusqu'à Emilie qu'il adore; mais la grande raison qui l'oblige à feindre, c'est que son armée n'est pas encore arrivée, & qu'Auguste vit encore. Ce qui reste de ce premier Acte n'est pas bien considerable. Tibere dissimule avec Emilie qui sort de chez Livie, qui l'avoit mandée dès la premiere Scene. Il lui fait entendre qu'il cede à son destin; & que puisqu'Agrippa doit regner, c'est à lui seul à lui donner la main. On vient annoncer l'arrivée d'Agrippa. Tibere dit qu'il va le recevoir,

 mais

mais d'une maniere à faire trembler Emilie pour les jours de son Amant.

Agrippa, dont on a annoncé l'arrivée à la fin du premier Acte, ouvre le second avec ce même Maxime, qui a été le seul témoin de son entrevûë avec Auguste dans l'Isle de Planasie. Ce jeune Prince veut d'abord aller rendre ses devoirs à son Ayeul; mais Maxime l'en détourne par un ordre exprès de l'Empereur: ordre fondé sur le péril auquel il s'exposoit. Il veut aller voir Emilie, Maxime lui apprend qu'elle est actuellement chez Livie: cela le fait trembler pour son amour. Emilie arrive sortant de chez l'Imperatrice; elle rassure son Amant autant qu'il lui est possible, & le laisse avec Pompée, son pere, qui acheve de le rassurer, & qui lui rend compte des soins qu'il a pris pour lui, en envoyant son Collegue à Rome. Voici comment il s'explique:

Eh! comptez-vous pour rien le Senat & vos droits?

Auguste en ce moment va déclarer son choix,

Et Sextus, par mes soins, vient de partir pour Rome;

Il est chargé, Seigneur, si l'Empereur vous nomme,

De réünir pour vous les vœux de tout l'Etat.

 Vous

Vous verrez sous vos loix cet auguste Senat,

Ce Peuple belliqueux, qui sur les autres regne,

Et qui donne à son gré des Sceptres qu'il dédaigne.

Après une réponse d'Agrippa, dans laquelle ce fils de Julie fait voir que ce n'est que sur les cœurs qu'il veut regner; Maxime vient dire au Consul Pompée, qu'il est temps d'entrer chez l'Empereur. Agrippa les quitte. La Scene entre Pompée & Maxime a paru fort belle. Maxime n'aspire qu'à rendre les chaînes de Rome plus legeres, mais Pompée les veut briser absolument. Voici comme il parle:

La vertu d'Agrippa dès long-temps m'est connuë;

Et puisqu'en sa faveur ma fille est prévenuë,

Vous la connoissez trop, pour croire que son cœur,

Sans l'aveu de son pere eût souffert un vainqueur.

Si je ne fondois pas un reste d'esperance

Sur tout ce que sur lui ses yeux ont de puissance,

Je ferois bien-tôt voir à qui nous fait la loi,

Que le sang de Pompée a passé jusqu'à moi.

Digitized by Google

Mais quel fut l'interêt qui guida ce grand homme;

C'étoit peu de périr, il vouloit sauver Rome,

Et les Dieux, jusqu'alors protecteurs des Romains,

Sembloient avoir remis leur foudre entre ses mains.

C'est envain que de Rome approuvant l'esclavage,

Et les Dieux & le sort trahirent son courage.

Plus constant que les Dieux, plus ferme que le sort,

Il ne ceda du moins qu'en recevant la mort.

Cette mort m'attendroit avec toute sa gloire,

Mais dois-je la chercher sans espoir de victoire?

De quoi sert ma constance aux Romains abbatus,

Si mes derniers soûpirs sont steriles pour eux?

Pour remplir dignement le grand nom que je porte,

La liberté de Rome est ce qui plus m'importe,

Maxime, & je perdrois le fruit de mon trepas,

Si je mourois pour elle & ne la sauvois pas;

Mais je puis la sauver, sans me perdre pour elle,

Apprenez un dessein, digne fruit de mon zele,

La confidence que Pompée veut faire à Maxime, est suspenduë par l'approche de Livie, qui après avoir tout tenté pour gagner Pompée, le menace de le perdre, en ces termes :

Mais c'est trop perdre un temps que je dois menager :

Que fais-je ? Je me plains quand il faut me vanger !

Consul, songez à vous : Prévenez la tempête,

Qui, prête à vous frapper, gronde sur votre tête :

Pour quelque temps encor le coup est suspendu,

Allez tout reparer, ou vous êtes perdu.

Les menaces de Livie n'empêchent pas Pompée de persister dans le genereux dessein qu'il a formé, de briser les fers de Rome ; il entre chez Auguste, où Maxime l'est allé attendre. Ce second Acte a paru le plus foible, quoiqu'on l'ait trouvé rempli de beaux Vers & de grands sentimens ; mais les beautez Romaines ne sont pas celles qui frappent le plus aujourd'hui, on veut être ému, & cela n'est gueres possible dans ces sortes de sujets, où l'esprit est plus satisfait que le cœur.

Digitized by Google

Dans le troisiéme Acte, Pompée sortant avec Maxime de la chambre d'Auguste, lui dit qu'il est temps qu'il lui déclare le grand dessein qu'il a formé pour la liberté de Rome; & que puisque l'Empereur vient de désigner Agrippa pour son successeur, par son testament, qu'il a remis entre ses mains, il veut que sa fille porte ce Prince à renoncer à l'Empire. Emilie vient, Maxime se retire. Pompée apprend à sa fille que son Amant doit succeder à Auguste; Emilie lui témoigne une joye si sage & si moderée, à cette grande nouvelle, qu'il ne doute point qu'elle ne le seconde dans le dessein qu'il a d'affranchir Rome, puisqu'elle n'est pas ambitieuse. Il lui dit qu'il faut, pour se montrer digne d'un pere tel que lui, qu'elle renonce au nom d'Imperatrice. Emilie, qui entend qu'il lui faut renoncer à son amour pour Agrippa, lui répond:

Justes Dieux! Quel Arrêt! Mais prête à le subir,
Souffrez du moins, souffrez qu'il m'en coûte un soûpir,
Seigneur, & permettez à ma douleur extrême,
De se plaindre un moment de mon pere à lui-même.

Agrippa vous fut cher: je l'aimai; ce beau feu

S'alluma dans mon cœur par votre propre aveu:

Vos vœux, de notre Hymen, sembloient hâter la fête;

Ils me faisoient sentir le prix de ma conquête.

Si le nom d'Empereur nuisoit à mon amour,

N'aviez-vous pas prévû qu'il le seroit un jour?

Une plainte si juste engage Pompée à lui dire, qu'il ne s'agit d'immoler que son rang, & non pas son amour, & que si Agrippa l'aime bien, il doit lui faire un sacrifice de son ambition, en renonçant à l'Empire. Emilie lui répond:

Sur mes foibles attraits tout votre espoir se fonde!

Quel bien opposez-vous à l'Empire du monde?

Songez qu'un Empereur est presque égal aux Dieux:

Non, ne vous fiez pas au pouvoir de mes yeux.

Pompée oppose toute la vertu Romaine à l'amour paternel. Il dit à sa fille qu'il faut absolument qu'elle voye Agrip-

Digitized by Google

pa, & qu'elle le porte à rendre la liberté à Rome, Emilie lui répond tristement :

Ciel ! que puis-je lui dire ?

Qu'il faut pour m'obtenir qu'il renonce à l'Empire ?

Qu'il n'est plus qu'un Tyran, s'il devient Empereur,

Eh ! ne le suis-je pas moi-même de son cœur,

Si contre lui mes yeux usent de leur puissance,

Jusqu'à le dépouiller des droits de sa naissance ?

Pompée étant inflexible, Emilie se résout à lui obéïr. Elle fait connoître la triste situation de son cœur par un Monologue dont voici la derniere moitié :

Et toi, Prince trop cher, toi, dont la triste vie,

De malheurs sur malheurs fut toujours poursuivie,

Objet infortuné du celeste courroux,

Attendois-tu de moi les plus sensibles coups ?

Helas ! qu'un tendre cœur sçait peu ce qu'il desire !

Attachée à tes jours, je les ai vû proscrire ;

Mon cœur qui dans ta suite accompagnoit tes pas,

 Croyoit

Digitized by Google

Croyoit voir ton exil suivi de ton trépas.
J'implorois ton retour, que j'étois insensée!
Pour comble de malheurs les Dieux m'ont exaucée;
Les cruels, contre toi constans à conspirer,
Ne nous ont réünis que pour nous séparer.

Agrippa vient, Emilie remplit les ordres de son pere; mais son amant refuse de faire ce qu'elle exige de lui, même par un motif d'amour. Voici sa réponse:

Et c'est ce même amour, Madame, qui m'engage
A vous faire du Trône un glorieux partage:
Non, je n'ai voulu voir cent Rois humiliez,
Que pour mettre avec moi leurs Sceptres à vos pieds:
Ce triomphe éclatant, c'est à vous qu'on l'envie,
C'est vous qu'on desherite & que l'on sacrifie,
Vous qu'on détrône, enfin. Non, je n'y consens pas,
Votre exemple est trop beau pour ne le suivre pas.
Abandonné, proscrit, joüet de la fortune,
Je traînois dans l'exil une vie importune,

Digitized by Google

Tandis que mon Rival de la foule entouré,
Entre le trône & lui ne voyoit qu'un degré.
Et malgré tous ses soins & tous ceux de Livie,
J'ai triomphé de lui dans le cœur d'Emilie !
Un Trône glorieux n'a pas un seul moment,
Balancé dans ce cœur un malheureux Amant !
A cet effort si noble il faut que je réponde,
Vous deviendrez par moi la Maîtresse du monde ;
L'Empire est votre bien, je ne puis le ceder,
Pour vous plus que pour moi, je prétens le garder, &c.

Tibere interrompt cette conversation par de faux respects qu'il vient rendre à Agrippa ; cette Scene a fait beaucoup de plaisir, elle finit par ces Vers d'Agrippa :

Je vais de ses bienfaits rendre grace à mon pere,
Vous, Madame, voyez Pompée ; & vous, Tibere ;
Pour vous justifier, prenez soin qu'en ces lieux,
Je ne rencontre rien qui blesse encor mes yeux ;

Que les Pretoriens, en me voyant paroître.

Signalent leur respect pour le fils de leur Maître :

Que l'avenir enfin démente le passé :

Soyez Sujet fidele, & tout est effacé.

Ce troisiéme Acte finit par une Scene entre Tibere & Martian. Tibere irrité de l'orgueil de son Rival, demande à Martian s'il a tout préparé pour sa vengeance ; Martian lui répond que tout est prêt. Tibere lui défend de rien executer, Auguste vivant encore. Voici une tirade qui a été applaudie. C'est Tibere qui parle :

Auguste me trahit ; je viens de lui parler :

Du nom de fils encor il daigne m'appeller.

Dans quel temps ! contre lui c'est ce qui plus m'irrite ?

Il m'appelle son fils, lorsqu'il me desherite.

Mon abord l'a surpris, il ne s'attendoit pas,

Que je dusse si-tôt revenir sur mes pas ;

Mais, me tendant les bras, sous des caresses feintes,

Il a sçû déguiser ses soupçons & ses craintes.

Et sa bouche affectoit un souris gracieux,

Digitized by Google

Tandis que son dépit éclatoit dans ses yeux.

Quelle est donc sa pensée, & qu'est-ce qu'il espere ?

Croit-il par ses détours tromper jusqu'à Tibere ?

Jusqu'au dernier moment, qu'il balance mon sort ;

Mais prétend-il sur moi regner après sa mort ?

Non ; il l'espere en vain ; & le Senat lui-même,

Trahira le premier sa volonté suprême ;

Agrippa sur qui seul vient de tomber son choix,

Se flatte un peu trop tôt de me donner des loix ;

Il n'a que sa naissance, & j'ai ma renommée ;

Le Senat est pour lui, mais j'ai pour moi l'Armée.

Tibere finit l'Acte par la resolution de dissimuler tant qu'Auguste vivra. Comme cet Extrait commence à devenir long, par l'abondance de la matiere, nous abregerons ce qu'on a remarqué sur les deux Actes qui nous restent.

Digitized by Google

ACTE IV. & V.

Livie au désespoir de la préference qu'Agrippa vient d'emporter sur Tibere, ne respire que vengeance; elle fait entendre à Faustine que tout est prêt pour la mort d'Agrippa, & que les Prétoriens sont chargez de ce grand attentat. Elle fait une Scene avec Emilie, dans laquelle son dépit éclate, malgré le silence où elle a voulu se forcer. Albine vient annoncer à Emilie qu'on assassine Agrippa, & qu'elle a vû Tibere se mêler aux Conjurez. Emilie ne doute plus de la mort de son Amant qu'elle reproche à Livie. Elle est bien-tôt heureusement détrompée par l'arrivée d'Agrippa, & plus agréablement surprise, quand elle apprend de sa bouche, que c'est Tibere même qui lui a sauvé la vie. Tibere vient, il reçoit d'Agrippa & d'Emilie des éloges qu'il sçait bien qu'il n'a point meritez; Livie le louë à son tour; mais ironiquement en ces termes :

Sensible à tant d'honneurs où je n'osois prétendre.

J'ai pour ma gloire aussi des graces à te rendre.

Qui l'eut crû, que sur moi pour prix de quelques soins,

Digitized by Google

Rejaillit tout l'éclat dont mes yeux sont témoins,

Et que Livie un jour dût trouver en Tibere

Un fils si glorieux, si digne de sa mere,

Qui, maître de son coeur, dans le cours d'un seul jour,

Vaincroit l'ambition aussi-bien que l'amour?

C'est peu qu'à ton Rival tu cedes un empire,

L'effort te paroît foible, il ne te peut suffire;

Il lui falloit encor, en lui prêtant ton bras,

Braver jusqu'au peril de faire des ingrats.

Cette ironie est suivie d'un coup de Theatre inattendu. Tibere promet à Agrippa de le venger, & de faire perir le Chef de la conjuration, tout le premier. Livie, à ces mots, ne pouvant plus se contenir, lui dit:

Eh bien! frappe; Tibere,

Plonge ton bras vengeur dans le sein de ta mere.

Ce quatriéme Acte finit par la nouvelle qu'on apporte de la prochaine mort d'Auguste; Agrippa lui veut aller fermer les yeux: Tibere s'y oppose avec

Digitized by Google

sa dissimulation ordinaire ; il en donne la raison à Martian dans le cinquiéme Acte, où il annonce aux Spectateurs la mort d'Auguste ; il charge Martian d'aller massacrer Agrippa dans la chambre même d'Auguste, où l'on doit proclamer l'heritier de l'Empire. Il oblige Livie à prier de regner, & feint de n'y consentir que pour la mettre à couvert de la vengeance d'Agrippa ; il cesse de dissimuler avec Emilie, quand il juge que le crime de Martian est consommé. Pompée vient annoncer à sa fille, la mort de son Amant. Tibere tâche de détourner le soupçon loin de lui ; mais Pompée lui dit, que Martian percé de coups, a parlé & l'a accusé. Tibere s'emporte contre Pompée, & lui dit qu'il ne lui fait grace qu'en faveur d'Emilie, avec qui il veut partager le premier Trône du monde ; Emilie lui répond :

Que dis-tu, barbare ? je fremis.

Et les Dieux jusques-là seroient mes ennemis.

Moi regner avec toi ! qu'oses-tu me prescrire ?

Mon Amann e vit plus, c'est par toi qu'il expire,

Et tu veux qu'unissant mon destin à ton sort,

Une seconde fois je lui donne la mort ?

Ah ! que n'ai je, à mon gré, la rage qui t'animé,

Que n'osai-je expier le crime par le crime !

Pour te percer le cœur, je t'offrirois ma main ;

Je vengerois mon pere & le Peuple Romain.

Ce grand art dont tu fais un si funeste usage.

Jusqu'au sein d'un Epoux m'ouvriroit un passage ;

Mais au sang des Nerons ce crime est reservé,

Et grace à ma vertu, mon Tyran est sauvé.

La Tragedie finit par la punition de Livie. Tibere lui fait connoître qu'il veut regner seul ; de sorte qu'elle perd par là le fruit de tous ses crimes. On jugera mieux de cette Piece à la lecture ; nous apprenons qu'on l'imprime actuellement.

Digitized by Google

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

LEs Lettres de Constantinople portent, que le Prince Thamas, fils de Schah-Hussain, Roi de Perse détrôné, & l'Usurpateur Acheraf, sont en termes d'accommodement, pour unir leurs forces contre les Turcs.

RUSSIE.

LEs Lettres de Derbent portent, que des maladies épidemiques avoient fait perir près de la moitié de l'Armée du Grand-Seigneur dans la Perse, & que les Moscovites avoient construit vers la frontiere de la Georgie plusieurs Forts, qui mettoient en seureté les Provinces conquises par le feu Czar.

On commence à travailler au nouveau Fort, qui doit défendre l'entrée du Port de Cronstadt, où l'on placera 80. pieces de canon de 36. livres de balle.

On prend aussi des précautions pour la sureté des Provinces cedées au feu Czar par le Traité de Nidstadt, & il a été resolu d'augmenter jusqu'à 60000. hommes les Troupes qui sont dans les quartiers ou dans les Garnisons.

Les Lettres de Turquie portent, que le Grand-Seigneur faisoit solliciter la Czarine, de conclure avec la Porte un nouveau Trai-

té d'Alliance pour la conservation des Conquêtes que les deux Puissances ont faites en Perse.

POLOGNE.

ON a reçû avis de Mittau, que les Etats du Duché de Curlande avoient pris la resolution de s'assembler pour déliberer sur les conclusions qui ont été prises contre eux dans la derniere Diete de Grodno, & il y a lieu de craindre qu'ils ne se servent de l'occasion favorable des Troupes Moscovites dans ce Duché, pour refuser d'admettre les Commissaires chargez par la Diete, d'informer contre ceux qui ont eu le plus de part à l'Election du Comte Maurice de Saxe. Ces Lettres ajoûtent que ce Comte avoit augmenté sa Garde de Cavalerie jusqu'à 75. hommes

On mande de Tomitz, qu'il y étoit arrivé de Dantzic quelques Domestiques du Duc de Meckelbourg, avec quelques chariots chargez des meubles de ce Prince: que le bruit couroit que la Commission Imperiale, établie dans le Duché de Meckelbourg, alloit se separer: que ce Prince rentreroit incessamment dans la possession de son Duché, & que c'étoit aux sollicitations de la Czarine auprès de l'Empereur, qu'il étoit redevable de son rétablissement.

On écrit de Peterkow, que les Députez de la Grande Pologne, ayant voulu prendre séance dans le Tribunal de cette Ville, en vertu des Lettres du Roy & de la Diete generale de Grodno, les autres Membres de ce Tribunal s'y étoient opposez sur differens prétextes; ce qui les ayant forcez d'en porter leur plainte à S. M. & à la Diete, ils en

attendoient la réponse, lorsqu'ils avoient appris que le Courier qui en étoit chargé, avoit été arrêté en chemin par des gens inconnus, qui lui avoient enlevé ses papiers; que cette violence les ayant mis en droit d'user de represailles, ils avoient assemblé 80. Gentilshommes, à la tête desquels étoit M. Balziki, & qu'ils avoient obligé le President du Tribunal de recevoir leur serment, mais que M. Balziki ayant voulu prendre séance par force dans la Salle du Tribunal, un Gentilhomme du parti opposé lui avoit tiré un coup de pistolet, & que l'ayant manqué, la Noblesse de l'un & de l'autre parti avoit mis le sabre à la main: que le desordre ayant été appaisé par les Gentilshommes les plus moderez, M. Balziki avoit été declaré infame par le Tribunal, & que de part & d'autre on avoit deputé au Roi pour lui porter des plaintes.

SUEDE.

ON mande de Stokolm, que M. Pointz, Envoyé Extraordinaire du Roi d'Angleterre, avoit eu depuis peu une Audience particuliere du Roi, dans laquelle il lui fit part de la resolution prise par S. M. Brit. d'envoyer encore une Escadre dans la Mer Baltique, au commencement du Printemps prochain.

L'Assemblée des Etats a consenti à l'augmentation d'un tiers des forces maritimes du Royaume; elle a aussi signé les resolutions concernant les Affaires étrangeres, & l'on continuë d'assurer qu'elle a déclaré que l'Accession de cette Couronne au Traité d'Ha-

 nover,

Digitized by Google

nover, ne pouvoit être que très favorable aux interêts particuliers de la Nation.

Le Roi ayant été informé des desordres que causent les Loups dans divers endroits de ce Royaume, S. M. vient de nommer un Grand Veneur pour chaque Province, avec ordre de détruire ces animaux autant qu'il sera possible.

DANNEMARC.

ON a publié à Coppenhague une Ordonnance du Roi, qui défend d'exposer dans le Commerce la Monnoye de la Ville d'Hambourg, & qui enjoint aux Negocians de ce Royaume de faire venir directement de France, d'Angleterre, d'Hollande, d'Italie & d'Allemagne, les Etoffes de Laine & de Soye, les Galons d'Or & d'Argent, les Vins, les Eaux-de-Vie, les Tabacs, & autres Marchandises du crû ou des Manufactures de ces Pays, sans se servir de l'entremise des Hambourgeois. La même Ordonnance interdit l'entrée des Ports de ce Royaume à toutes les Marchandises fabriquées à Hambourg.

ALLEMAGNE.

ON assure qu'il a été résolu à Vienne dans le dernier Conseil de Guerre, d'augmenter de 20000. hommes les Troupes qui sont actuellement dans le Duché de Milan.

On apprend de Vienne, qu'on a remis au commencement de ce mois à M. Kattembourg, nouveau Ministre du Duc d'Holstein, gendre de la Czarine, le Decret de la Chancellerie de l'Empire, par lequel l'Empereur a accordé le Titre d'Altesse Royale à ce Prince, avec les Rescripts de Notification de S. M. I.

& les Lettres du Duc d'Holstein, qui doivent être remises aux Princes & aux Etats de l'Empire. On a aussi expedié en Chancellerie les ordres necessaires pour supprimer la Commission de Rostock, & pour remettre le Duc de Meckelbourg en possession de ses Etats.

ITALIE.

MEhemet Baddi, Envoyé de la Regence de Tripoli, est parti de Rome avec ses deux fils & sa suite pour se rendre à Vienne.

On écrit de Genes qu'on avoit eu avis de Gibraltar, que le Contre-Amiral Hopson s'y étoit retiré depuis peu pour y passer l'hyver, avec le reste des Vaisseaux de l'Escadre Angloise du Vice-Amiral Jennings.

On mande de Venise qu'on y avoit reçû des Lettres de Constantinople, par lesquelles on apprend que la maladie contagieuse s'étoit communiquée dans plusieurs Villes de l'Albanie, de la Morée & de la Romanie, & qu'elle y faisoit de grands ravages.

Le festin que le Cardinal Cienfuegos donna à Rome le Dim. 10. Novi fut des plus magnifiques. La table representoit un Aigle éployé. La tête étoit occupée par les Cardinaux Bentivoglio, Belluga, Davia, Bussi & Cienfuegos. Les Ministres Etrangers occupoient le corps; la Prelature & la Noblesse étoit aux aîles & à la queuë.

On apprend de Naples du commencement de ce mois, qu'il a paru pendant plusieurs jours au dessus de l'Isle d'Ischia, divers Phenomenes, qui joints avec les deux ou trois secousses de tremblement de terre qu'on a ressenties, faisoient craindre au Peuple quelque évenement sinistre; mais l'effroi general est entierement dissipé.

Dans

Digitized by Google

Dans le Consistoire secret tenu le 9. Decembre dans le Palais du Vatican, Sa Sainteté déclara au Sacré College, que par un Decret datté du 25. Octobre dernier, Elle avoit reconnu le Roi de Sardaigne en cette qualité; & que pour terminer tous les differends d'entre ce Prince & le Saint Siege, Elle avoit consenti qu'il nommât alternativement avec la Cour de Rome aux Benefices Consistoriaux du Royaume de Sardaigne. Les Cardinaux ayant approuvé cet accommodement, le Pape proposa divers Evêchez, &c. Le Cardinal de Polignac, en l'absence du Cardinal Ottoboni, Protecteur des Affaires de France, proposa l'Evêché de Couserans pour l'Abbé de Premeaux, cy-devant Agent du Clergé de France. Celui de Grasse pour l'Abbé d'Anthelmy, Prevôt de la Cathedrale de Frejus. L'Abbaye Reguliere de la Ferté sur Crosne, Ordre de Citeaux, Diocese de Châlons sur Saône, pour le P. Descrivieux, Religieux du même Ordre, & la Coadjutorerie de l'Abbaye Reguliere de Favernay, Ordre de S Benoît, Diocese de Besançon, pour le P. Coquelin, Religieux du même Ordre.

Ensuite le Pape déclara qu'il avoit disposé de neuf Chapeaux qui vaquoient dans le Sacré College; que dans le choix qu'il avoit fait de ceux qu'il croyoit dignes de cet honneur, il avoit uniquement consideré le merite & la vertu; & qu'à l'exception de quelques Religieux qu'il avoit choisis, conformément à la Bulle de Sixte V. tous les autres Sujets nommez étoient des Prelats ausquels cette Dignité étoit dûë, pour récompense des services qu'ils avoient rendus au Saint Siege; qu'il avoit jugé à propos de n'en déclarer à présent que deux, qui sont M Nicolas-Marie Lercari, Genois,

Archevêque de Nazianze, Premier Ministre & Secretaire d'Etat, depuis le 12. de Juin dernier, & le P. Laurent Cozza, Gardien de la Terre Sainte, & General des Religieux Mineurs de l'Etroite Observance de la Regle de Saint François, connus en France sous le nom de *Cordelier*, des Religieux Réformez du même Ordre, nommez *Recollets*, & des Penitens du Tiers Ordre. Sa Sainteté déclara ensuite qu'elle réservoit les sept autres *in petto*, jusqu'à ce qu'Elle eut trouvé l'occasion de les pourvoir de Benefices qui les missent en état de soûtenir leur nouvelle Dignité.

Le 10. le Pape fit avec la solemnité accoutumée la Canonisation des Bienheureux Torribio Magrobesio, Archevêque de Lima : Jacques de la Marca, Religieux Mineur, Observant de l'Ordre de S. François, & Agnès de Montepulciano, Religieuse de l'Ordre de Saint Dominique.

ESPAGNE.

ON a renforcé depuis un mois les Garnisons de Lerida, de Gironne, de Roses & de Taragone.

Le Prince Emanuel de Portugal, fait depuis quelque temps de frequentes retraites, ce qui fait croire qu'il entrera incessamment dans l'Etat Ecclesiastique.

Le Comte d'Astores, Capitaine General de Navarre, a été nommé pour commander l'armée qu'on assemble dans l'Andalousie, du côté de Gibraltar, où l'on fait marcher 10000. hommes de la Catalogne & du Royaume de Valence, outre quelques Regimens Irlandois. Leurs quartiers sont marquez dans les Villages entre Malaga & Gibraltar. Le Comte de

 Montemar

Montemar a été nommé Capitaine General des Ports & Villes le long des Côtes de Malaga.

Le Roi a nommé pour son Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire à la Cour de la Czarine, le Duc de Leria, fils aîné du Duc de Berwick, Pair & Maréchal de France.

On a reçû avis de Gibraltar, qu'il en étoit sorti depuis peu 9. Vaisseaux de Guerre Anglois, lesquels devoient être incessamment renforcez par six autres Vaisseaux de Guerre de la même Nation, destinez comme les premiers, à former deux Escadres, dont l'une doit croiser à la hauteur du Cap S. Vincent, & l'autre vers la Corogne. Ces Lettres ajoûtent que les Troupes qui étoient à bord de ces 9. Vaisseaux, étoient restées à Gibraltar pour en renforcer la Garnison qui est à present fort nombreuse, & que les Anglois construisoient actuellement de nouveaux Ouvrages pour la deffense des dehors les plus exposez de cette Place.

PORTUGAL.

LA nuit du 25. au 26. Novembre, le feu prit au Palais du Marquis de Valence à Lisbonne, & malgré les secours qu'on y apporta, il fut entierement consumé en moins de cinq heures. Comme ce Palais, qui est un des plus beaux de la Ville, étoit voisin des Ecuries du Roi & de l'ancien Palais des Ducs de Bragance, où sont conservez les Bijoux & une partie des meubles de la Couronne, on prit toutes les précautions necessaires pour empêcher que le feu ne s'y communiquât. Le Roi passa la nuit à cheval avec une partie des Seigneurs de la Cour, pour donner ses ordres aux Soldats de la Garnison, em-

 ployez

Digitized by Google

ployez pour arrêter le progrès de l'incendie.

GRANDE-BRETAGNE

ON a appris par un Vaisseau arrivé de Lisbonne, que la Sainte-Rose, Vaisseau de Guerre Portugais, qui servoit d'escorte à la derniere Flotte arrivée du Bresil, avoit sauté en l'air à 30. lieuës ou environ du Roc de Lisbonne; que de 700. hommes dont son Equipage étoit composé, il ne s'en étoit sauvé que sept, dont deux étoient morts le lendemain, & qu'il y avoit dans ce Vaisseau pour 6. à 700. mille livres sterling de matieres d'or & d'argent, où on les avoit chargez pour plus de sureté par ordre exprès du Roi de Portugal.

Quelques-uns des Matelots qui ont servi cette année dans la Mer Baltique, ont pris parti sur les six Vaisseaux qu'on a équipé à Portsmouth pour les Indes Occidentales, & qui sont prêts à partir au premier commandement.

Le bruit court qu'il a été résolu d'augmenter les Troupes de trois Compagnies par Régiment d'Infanterie & de deux par Régiment de Cavalerie & de Dragons, ce qui monte en tout à 6000. hommes d'augmentation. On prendra, à ce qu'on assure, les Officiers à à la demi paye & tous les Invalides qui sont en état de servir, afin qu'il en coute moins à la Nation.

Dom Antoine de la Rose, Consul de la Nation Espagnole à Londres, a fait sçavoir aux Négocians de cette Ville, qu'après le 4. du mois de Janvier prochain, on ne laissera entrer dans les Ports de la domination de S M. C. aucun Vaisseau Anglois, à moins

qu'il ne soit muni d'un Passe-port signé de ce Consul, par lequel il certifiera qu'il est parti directement des Ports d'Angleterre.

On assure que la Lotterie de l'Etat ne sera pas continuée l'année prochaine, & qu'on doit presenter au Parlement un projet pour recevoir des annuitez à vie, qui ne porteront pas d'interêt pendant les sept premieres années, mais dont le revenu sera après ce tems égal au principal.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

LA Province de Gueldre, de même que celle d'Hollande & de West Frise, a donné son consentement à la seconde augmentation de Troupes qui a été proposée par le Conseil d'Etat, & à l'armement de 18. Vaisseaux de Guerre, pour la sureté du Commerce d'Hollande.

Le 13. de ce mois on celebra à Bruxelles l'Anniversaire de la Naissance de l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas, qui entroit ce jour-là dans la 47. année de son âge. Cette Princesse fit venir auprès d'elle 47. pauvres filles qu'elle admit à lui baiser la main, & elle leur donna à chacune une Bourse dans laquelle il y avoit une piece d'argent.

Le 19. il y eut à Anvers une Assemblée generale des Interessez de la Compagnie d'Ostende, dans laquelle il fut résolu de payer le Divident sur le pied de 12. pour cent.

Digitized by Google

MORTS DES PAYS Etrangers.

ON a appris de Bareith, que le Prince George-Guillaume Margrave, Regent de ce Pays, y mourut le 18. de ce mois, d'une attaque d'apoplexie dans la 49. année de son âge. Il avoit épousé en 1699. Elizabeth Sophie, fille de Frederic Guillaume, Electeur de Brandebourg, & veuve de Frederic Casimir, Duc de Curlande, dont il ne laisse que la Princesse Christine-Sophie-Guillelmine, épouse du Prince Hereditaire de Danemarc. Le Prince George Frederic Charles de Brandebourg, son cousin, a pris possession de la Regence de ses Etats.

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi a accordé des Lettres Patentes pour l'établissement d'un Monastere de Religieuses Ursulines à la nouvelle Orleans. Le Convent des Ursulines de Magni en Normandie a fourni sept de ses Religieuses qui ont passé à la Loüisiane, avec plusieurs Peres Je-

Digitized by Google

ſuites qui doivent travailler à la converſion des Sauvages.

M. de Campredon qui a été chargé des affaires du Roi pendant pluſieurs années en Moſcovie, dont il eſt de retour depuis quelque temps, doit aller à Genes en qualité d'Envoyé de Sa Majeſté.

M. de Vauverſin, Avocat au Parlement de Paris, a prononcé, ſelon l'uſage établi, un Diſcours à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 21. de ce mois, jour auquel ſe fait tous les ans l'élection des nouveaux Echevins de cette Ville. M. l'Archevêque, Mrs. les Comtes, M. l'Intendant, M. le Prévôt des Marchands, le Préſidial & la Cour des Monnoyes l'ont honoré de leur preſence. Il a été generalement applaudi, & tout le monde eſt convenu que depuis long-temps on n'avoit entendu un Diſcours auſſi brillant & en même-temps auſſi ſolide, ni prononcé avec plus de dignité. La Ville de Lyon ne peut que ſe loüer du goût de M. le Chevalier Perrichon ſon Secretaire qui a fait choix pour elle d'un ſi bon Orateur. Elle a témoigné publiquement combien elle en étoit contente par ſa generoſité, par les preſens & les honneurs dont elle a comblé M. de Vauverſin. La fortune faiſoit le ſujet du Diſcours en queſtion; nous en donnerons

Digitized by Google

un Extrait dans le Mercure prochain.

Le 18. de ce mois, il fut décidé dans une Assemblée des Directeurs de la Compagnie des Indes, que la vente du Caffé en détail, seroit remise aux Epiciers, qu'ils prendroient en gros de la Compagnie.

La même Compagnie a fait afficher, qu'elle payeroit le Dividend des Actions pour l'année prochaine 1727. sur le pied de 150. livres.

Le 10. Decembre, le feu prit à huit heures du matin chez la veuve Guiard, Blanchisseuse, au troisiéme étage, dans une maison, ruë des Lavandieres, à la Place Maubert. Cette femme étant sortie à sept heures du matin, enferma sa fille âgée de douze ans, & laissa du feu dans la chambre. A huit heures, soit par manque de précaution, soit par l'imprudence de la fille, le feu se déclara en sortant avec impétuosité par les fenêtres. On enfonça la porte, & deux Gardes-Pompes l'éteignirent à force de bras. La petite-fille fut trouvée dans les debris, brulée & réduite à la longueur d'un demi pied.

Le 17. du même mois, une femme veuve nommée Chanteau, âgée de 72. ans, s'étant endormie dans son fauteüil, avec une chauffrette sous ses pieds, fut trouvée presque brulée à huit heures du soir.

Digitized by Google

La mauvaise odeur & la fumée, obligerent les voisins & les Gardes-Pompes du Roy, d'enfoncer la porte de sa chambre qu'une Servante qui la venoit servir avoit fermée. On éteignit le feu qui s'étoit communiqué des habits de cette femme à quelques meubles, & deux heures après elle expira dans des tourmens très-violens. La chambre de cette femme joignoit le Magasin du sieur Guerin Epicier, au premier étage de sa maison, ruë de la Verrerie.

Le 16. de ce mois, la Reine alla en Chaise à Porteurs chez Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang, Sur-Intendante de la Maison de S. M. qui est logée à la Sur-Intendance. Quelques Seigneurs & Dames de la Cour y representerent sur un Théatre, dressé dans la grande Piece de l'Appartement de cette Princesse, la Comedie du Misantrope & celle de Florentin, qui furent parfaitement bien joüées : la Reine en parut très-satisfaite.

Le 31. le Roi revêtu du Grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Ensuite S.M. toucha un grand nombre de Malades.

Le Roy ayant donné à la Reine Doüairiere d'Espagne le Palais du Luxembourg, pour y faire sa résidence. S. M. partit de Vincenne le 23. de ce mois sur les trois heures après midi. La Marche se fit dans l'ordre suivant : Par la ruë S. Antoine, le Pont-Neuf, rue Dauphine & de Tournon.

La Reine, avec la Duchesse de Sforze, sa Camarera Major, étoit dans le premier Carrosse, attellé de huit beaux Chevaux noirs. Dans le deuxiéme étoient la Princesse de Robec, la Duchesse de Nevers, la Marquise d'Arpajou, la Marquise de Mailly & la Marquise de Paulmy, Dames du Palais de la Reine. Dans le troisiéme étoient le Prince de Robec, Major-d'Homme Major, le Duc de Nevers, Grand-Ecuyer, M. de Crecy, Premier Ecuyer, M. de Maiparo, Major d'Homme de semaine. Après cela venoit le quatriéme Carrosse, dans lequel étoient les Camarites de la Reine, qui fermoient la Marche.

Le Carrosse de la Reine étoit precedé de six Gardes, & toute la Compagnie marchoit derriere, l'épée haute, avec l'Etendart, Timbales & Trompettes, les Officiers à la tête. Les Ecuyers Cavalcadours, les Cavalenlos del Campo, & les Pages marchoient en bon ordre autour

Digitized by Google

du Carrosse de Sa Majesté.

Lorsque la Reine passa devant la Bastille, M. de Launay, qui en est Gouverneur, fit tirer le Canon. S. M. arriva au Luxembourg vers les quatre heures après midi ; elle fut reçûë à la descente du Carrosse par le Duc d'Antin, Sur-Intendant des Bâtimens, & conduite dans son Appartement. Le Corps de Ville arriva un moment après & complimenta la Reine ; le Duc de Trêmes Gouverneur de Paris étoit à la tête. Le Président Lambert, Prevôt des Marchands, fit un Discours très-éloquent, auquel S. M. répondit fort gracieusement.

Le 24. veille de Noël, la Reine d'Espagne entendit la Messe de Minuit dans la Chapelle du Luxembourg, elle reçût la sainte Communion par les mains du Pere Catalan, Jesuite, son Confesseur.

Le lendemain 25. jour de Noël, S. M. alla entendre la grande Messe à S. Sulpice, en grande pompe, escortée de toute sa Maison, & le soir elle fut entendre le Salut aux Carmelites de la ruë de Grenelle, avec le même cortege.

Digitized by Google

PLACET

A LA REINE D'ESPAGNE.

LEs Nouvellistes du Faubourg,
Dans les Jardins du Luxembourg,
S'assemblent dès long-temps, font la Paix & la Guerre :
Ils percent dans les Cabinets,
Et decident des interêts
De tous les Princes de la terre.
Là sur la puissance des Rois,
Sur la Religion, la Finance, les Loix,
Chacun étale son systême,
Et le soûtient avec une chaleur extrême :
Souvent on les entend parler tous à la fois,
Disputer vivement, & s'emporter de même;
Mais depuis quelques jours, on les voit consternez,
Se promener le manteau sur le nez,
Suivis d'une triste affluence
De désœuvrez comme eux, observer en silence
Si par malheur quelque Suisse malin,
Ne viendra pas fermer les portes du Jardin.

Digitized by Google

Si la chose arrivoit, Dieux ! la triste journée,
Pour cette troupe infortunée :
Grande Reine, dont la bonté
Est égale à la majesté,
Ne permettez jamais de telles entreprises,
Laissez à ces Speculatifs,
A ces Politiques oisifs,
La douce liberté de tenir leurs assises,
Dans ces lieux si charmans pour eux ;
Pour vos jours précieux ils y feront des vœux,
Et quelquefois leurs assemblées,
Vous serviront d'amusement :
Vous pourrez les voir tous de votre appartement,
Par pelotons formez dans les allées,
Se trémousser, gesticuler,
Souvent même se quereller :
Vous leur verrez tracer sur le sable docile,
Des Camps, des Forts, un Port de Mer, une Isle,
Ouvrage aussi vain que grossier,
Et qui n'est nullement du goût du Jardinier.

Pour les femmes du voisinage,
Pour qui le Luxembourg a des appas secrets,

 Qui

Qui pourroit exprimer leur chagrin, leurs regrets ?

Si la porte en étoit fermée ?

Déja plus d'une Amante en paroît allarmée.

D'ailleurs quand Votre Majesté,

Vient dans ce Jardin enchanté,

Qu'acheve d'embellir son auguste présence,

En Elle on voit briller mille & mille agrémens,

Qui font aujourd'hui de la France,

Un des plus riches ornemens.

Daignez donc ordonner, favorable Princesse,

Qu'on vienne en ces Jardins ainsi qu'auparavant,

Souffrez qu'auprès de vous à toute heure on s'empresse,

On ne sçauroit voir trop souvent

La vertu, la bonté, les graces, la sagesse.

M. D. G. C. D. M. S.

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye d'Estival en Charnye, Ordre de saint Benoît, Diocese du Mans, vacante par le decès de Mademoi-

Digitized by Google

delle de Pezé, a été donné à Mademoiselle Marie-Anne-Charlotte de Rabodanges, Religieuse du même Ordre.

L'Abbaye de la Regle, Ordre de saint Benoît, Diocese de Limoges, vacante par la démission de Mademoiselle de Verthamon de la Vaux, en faveur de Damoiselle Catherine-Elisabeth de Verthamon de la Vaux, Religieuse dans cette Abbaye, à la charge de mille livres de pension pour ladite Damoiselle de Verthamon, qui s'est démise.

Le Prieuré de Sainte Marie de Froitfond, Ordre de saint Benoît, Diocese de Luçon, dépendant de l'Abbaye de saint Michel en Lherm, auquel Sa Majesté a droit de nommer, à cause de l'union de cette Abbaye au College des Quatre-Nations, vacant par le decès du Sieur Richard, en faveur du Sieur Abbé Philibert, Prêtre, Docteur de Sorbonne.

L'Abbaye Reguliere de Saint Airy, dans la Ville de Verdun, Ordre de saint Benoît, à laquelle le Roi a droit de nommer en vertu de l'Indult du Pape Clement IX. vacante par le decès de Dom de Vaitte, en faveur de Dom de Louviot, Religieux du même Ordre.

L'Abbaye Commandataire de Saint Maurin, Ordre de saint Benoît, Diocese d'Agen, vacante par le decès du Sieur

Digitized by Google

Hebert, en faveur de M. l'Abbé Catelan, Prêtre & President du Parlement de Toulouse.

L'Abbaye de Saint Avy, Ordre de saint Benoît, Diocese de Chartres, vacante par le decès de Mademoiselle de Simianne, en faveur de Mademoiselle Bonne Binet de Montifroy, Religieuse du même Ordre.

MORTS, NAISSANCES, & Mariages.

LE 5. de ce mois, Dame Marie Amat du Poüet, veuve de François-Auguste de Valevoir, Marquis de Volx, Lieutenant General des Armées du Roi, & Gouverneur de Sisteron, mourut dans son Château de Volx, en Provence, âgée de 93.

Le 24. Jacques Rigollot, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Lieutenant General d'Artillerie, mourut âgé de 90. ans, dont il en avoit employé 75. au service de S. M.

Le 27. le Comte Trussy, ci-devant Envoyé Extraordinaire du feu Duc de Mantouë, mourut à Paris âgé d'environ 60. ans.

Le 13. de Novembre 1726. Thomas Charles, Marquis de Morant & de Brequigny, Barón de Fontenay, Comte d'Epenzé, &c. épousa à Saint Brieux, pendant l'Assemblée des Etats de Bretagne, Damoiselle Gabrielle-Felicité de la Riviere, quatriéme fille de Charles-Yves-Jacques de la Riviere, Comte de Mur, &c. Marquis de Paulmy en Touraine, Vicomte de la Roche de Genes, Baron de Boisé, Seigneur de Cyran, du Châtellier, &c. & de Dame Marie-Françoise-Celeste de Voyer, heritiere de l'ancienne Maison de Paulmy.

Mademoiselle de la Riviere est sœur de Charles-Yves Thibault de la Riviere, Marquis de Paulmy, Wartigny & de Reignac, Mestre de Camp de Cavalerie, &c. Ce mariage s'est fait en présence du Marêchal & de la Marêchale d'Estrées, du Duc & de la Duchesse de Bethune, de tous les Evêques, Abbez, Deputez, & de toute la Noblesse qui compose l'Assemblée des Etats de cette grande Province, lesquels ont donné de grandes marques d'estime & de consideration à M. le Comte de la Riviere, qui est un Seigneur fort consideré dans cette Province. M. & Me la Marêchale d'Etrées firent l'honneur aux mariez de leur donner la chemise, & ils donnerent

Digitized by Google

les repas des nôces, où il y eut plusieurs tables superbement servies.

Claude-Loüise de Lory, épouse de Charles de la Martelliere, Seigneur de Chancay, &c. Gouverneur pour le Roi de la Ville de Langres, accoucha le 8. Dec. dernier d'un fils lequel fut tenu sur les Fonts, & nommé Charles-Jacques par Jacques de Lorry, Maître des Comptes, & par Dame Marie-Anne le Picard de Mony, veuve de Edme-Nicolas Robert, Chevalier-Conseiller d'Etat, Conseiller Honoraire au Grand-Conseil, & Intendant du Canada.

La nuit du 17. au 18. de ce mois, la Marquise de Tresnel, fille de M. le Blanc, Ministre de la Guerre, accoucha d'un fils à Versailles.

On donnera le mois prochain, les Jettons de l'année 1727. & la Médaille presentée au Roi le premier jour de l'an.

TABLE

Du second Volume de Décembre.

De sur les miseres de l'homme, 2825
Troisiéme Suite historique de la Guerre de Perse, 2828
2e vol. Imitation

Imitation de la Poëſie de Catulle, *Dicebas*, &c. 2850
L'Aveugle Clairvoyant, Hiſtoire Perſanne, 2853
Vers, &c. 2877
Extrait du Memoire ſur l'Aurore Boreale, &c. 2880
Sonnet, l'Homme ſuperbe, 2885
Memoire ſur les Eaux Minerales de Paſſy, 2886
Uranie, Ode, 2904
Réponſe, &c. au ſujet d'une Méthode très-aiſée pour apprendre l'Orthographe, &c. 2907
Enigmes, 2923
Nouvelles Litteraires, des beaux Arts, &c. 2925
Almanach Royal, 2927
Recueïl de Leçons de Mathematiques, &c. 2928
Memoire ſur la guériſon des Hernies, &c. 2930
Extrait d'une Lettre écrite de Lyon, &c. 2936
Lettre de Bourdeaux ſur l'Academie de cette Ville, 2939
Diſcours prononcez à l'ouverture du Parlement, 2940
Chanſon notée, 2953
Spectacles, *ibid.*
Le Philoſophe dupe de l'Amour, *Extrait*, 2954
La Femme Jalouſe, Comedie, *Extrait*, 2962
Extrait de la Tragedie de Tibere, 2979
Nouvelles du Temps, de Turquie, Ruſſie, Pologne, &c. 3001
Morts, &c. 3011
Nouvelle de la Cour, de Paris, &c. *ibid.*
Placet à la Reine d'Eſpagne, 3017
Benefices donnez, 3019
Morts, Naiſſances & Mariages 2021

La Chanſon notée regarde la page 3953

Fautes

Digitized by Google

Fautes à corriger dans ec Livre.

PAge 2961. *ligne premiere*, accomplissement, *lisez* applaudissement. Page 2968. *ligne* 2. qu'on demande, *lisez* qu'on nous demande. p. 2972. *ligne* 19. sa belle, *lisez* sa fille & *ligne* 25.

TABLE GENERALE de l'Année 1726.

A.

ABbas Cornardorum, 911
Académie Françoise, 2058. Reception, 2509. 2948.
—— des Sciences, 996. 1363. 1369. 2063. 2535. 2949
—— d'Inscriptions & Belles-Lettres, 759. 995. 1200. 2534. 2733.
—— des Jeux floraux. Prix proposez, 1425. Distribuez, 1830
—— de Bordeaux, 1000. 2042. 2307. 2939. 153
—— de Pau, 2077
—— de Belles Lettres à Marseille, 2936
—— de Lyon, 1228
—— de Madrid, 552. 1227
—— d'Histoire à Lisbonne, 347. 2064. 2306.
—— des Sciences à Petersbourg, 553
—— Albricienne à Venise, 2544. Prix proposez, 1647. à Rome, 153. Prix distribuez, 1650
—— de Peinture à Paris,

Digitized by Google

—— de Musique à Tours, 172. à Strasbourg 8-
555
Ajax, Opera, 1654
Aimant (la Pierre d') guerit des convulsions,
1551
Air maritime. S'il est dangereux pour la santé,
418
Alleluia. Usage qu'on en a fait, 2656
Almanach du Parnasse. 2949
L'Amante capricieuse, Comedie, 1003. 1436
L'Ambigu comique, Comedie, 364
L'Amour Precepteur, Comedie, 1653. 1872
Ange (le Pere) de Rosalie. Sa mort, 149
Angleterre (quelques particularitez d') 2067
Antiquitez. La Colonne de Cussy, 1374. Tombeau dans la Forêt d'Ardennes, 1590
Antiquité expliquée, &c. Reflexions critiques sur un Article du 5. Tome du Supplément,
144
Apparitions. Leur fausseté, 1105
Arithmetique (Machine pour faire toutes les operations d') 2039
Arrests notables du Parlement de Paris, 1060. 1065. de Provence, 1472
Assureurs. S'ils répondent des pertes arrivées dans la quarantaine des Infirmeries, 423
Atis travesti, Comedie, 164
L'Aveugle clairvoyant; Histoire Persane, 2853

B.

LA Bague magique, Comedie; 573
Baumes. *v.* Huiles.
Bernouilly (Nicolas) sa mort; 2307
Bibliotheque de l'Université, 760. de Turin,
ibid.
Boivin, sa mort, 2544
Bons mots (Lettre sur les) 703. 1403. 2191

Bouil-

Digitized by Google

Boisillart (D. Jacques) sa mort & ses Ouvrages, 2950
Bouquet, 35. 203. 204. 1476. 1697. 1785. 2031
Bouts rimez, 55. 1984. 2021. 2032. 2038
Breviaire de Sens & d'Auxerre, 1163
Brutus, Tragedie, 1892

C.

CAlendrier chronologique, 2497. historique. 2720. sur un Porte-crayon, 751
Calotte (Arrest du Regiment de la) 2233
Cange (du) critiqué, 27
Canons tirant 13. coups en une minute, 1866
Cantate, la Seine, 264. Vertumne & Pomone, 690. Ulysse & Calypso, 710. l'Inconstance reciproque, 968. Daphnis, 1098. le Retardement affecté, 1597. le Carnaval, 2013
Cardinal (remarques sur la dignité de) 2587
Castel (le Pere) critiqué, 43. v. Flux. Lettre à M. de Barras, 871. à M. B. 900
Castel-Branco (le P. Bernard de) sa mort, 350
Ceremonial. La Reine d'Espagne rend visite au Roi & à la Reine, 826. visite renduë par la Reine, 830
Champ de Bataille, Château, 2713
Chant Gregorien, 1172. des Hymnes, 1729. nouvelle maniere de le noter, 1421. 2543. 2722.
Chantre (Bâton de) 18
La Chasse du Cerf, Comedie, 2346. 2547
Chasteüil-Gallaup, particularitez de sa vie, 327. corrections & éclaircissemens sur cette Maison, 1223
Château-Chinon (remarque sur la Terre de) 2002
Le Chevalier errant, Comedie, 1002. 1229
Chevaux chargez (ordre à Constantinople pour les) 2276

Digitized by Google

Le Chirurgien Medecin. Lettre desavoüée par la Faculté de Medecine, 397
Clavecin pour les yeux, 277. 455. 653. Critique, 929. Réponse, 1537
Clergé (Assemblée du) 2377
College Royal, 2537
Colone, sa mort & son éloge, 603
Les Comediens Esclaves, Comedie, 1871. 2112.
Les Comediens Corsaires, Comedie, 2133. 2310.
Comete apperçûe à Naples, 552. à Genes, 2770
Concert des Tuilleries, 843
Consecration de l'Eglise de S. Loüis, 1787
Coquille (Histoire naturelle des) 296
Corinne, son vrai nom, 2852
Coypel (Discours à l'Academie de) 1856
Critique (reflexions sur la) 1593
Cruches secondes, 105
Curé, l'amovibilité & la multiplicité des Curez dans une même Paroisse, 1150

D.

DEdicaces (Critique des) 2012
Defructus, ce que c'est, 218
Delisle (Guillaume) son éloge, 468
Desalleurs, son cœur transporté à Constantinople, 1144
Despreaux, défense de sa sixiéme Satire, 1985.
Dictionnaire de Medecine, 204 des Arrests 2726. neologique, 1700. de la France ancienne & moderne, 1627. observations sur ce Dictionnaire, 2481. 2718
Discours de M. Piat, 950. de M. Gilbert, 151. prononcé le jour de la cinquantiéme année d'un mariage, 1140

G.

GAgeure d'un Porteur d'eau, 1255
Genie singulier pour les Mathematiques, 2065
Germanie, il a été un temps qu'on appelloit de ce nom, tout le pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'à Cologne, 536
Godeau critiqué, 26
Goute (guerisons de la) 1524
Guib (Federic) Memoire historique sur sa vie, 1965

H.

HArangue de Francisque, 2347. du Clergé, 2388. 2788. au Comte de Tavannes, 2391. au Doge de Venise, 2771. de la rentrée du Parlement, 2940
Hernies (guerisons des) 556. 2930. Bandage sans acier, 1423
Histoire des Juifs, 638
L'Homme marin, Comedie, 1040
Horace (passage d') expliqué, 2016
Horloge de mer, 1556. 2299
Hôtel de l'Enfant Jesus. 1433
Huilles essentielles, & Baumes naturels s'enflâment par les esprits acides, 1369
Hypermnestre, Tragedie, 2746

J.

JAmbe coupée. On sent les mêmes douleurs que si on l'avoit encore, 2033
Idille de Vergier, 1579. le Printemps, 1760
Jettons du Roi, 159
Imprimerie, Reglement à ce sujet en Hollande, 343

Digitized by Google

L'Impromptu de la Folie, Comedie, 340
Incendie à Paris, 187. 603. 3013. à Lisbone, 3008
Joseph, deux passages interposez dans ses Antiquitez, 891
Journalistes de Trevoux critiquez, 1844

L.

LAngues, comment on les perfectionne, 435
leur origine, 1356
Latin, nouvelle methode pour l'apprendre. 2351
Laurent, sa mort & son éloge, 604
Lethargie extraordinaire d'un enfant, 2936
Lesbie, son vrai nom, 2851
Lettres de la M. de Sevigné, 970. de Vergier, 1394. 1577. du Roi d'Angleterre à la Czarine 1906. la réponse, 1909.
Leucade, v. Sault.
Lione, qui a fait des petits à Londres, 1866
Liturgies de toutes les Eglises Chrétiennes, 1213
Longitudes (tentatives sur les) 1386
S Loüis (Paroisse de) 1795
Lunette par reflexion, 759. 1225. 2028

M.

MAchines hidrauliques, 194. 2944. de l'Abbé du Val, 554. à labourer par le secours du vent, 759. de du Quet, 988. 1642. 2539. pour mesurer le chemin que fait en mer un Navire, 2069. inventée par un jeune homme de 19. ans, 2542. pour plonger, 2543. pour filer, 2742. pour faire du ruban 2947
Mahomet IV. (trait singulier de) 1397
Maladies (Sistême d'un Medecin Anglois sur les causes des) 964
Mandement du C. de Noailles, 1164

Digitized by Google

Mante, Ville, 2697
Mari sans femme (le) Comedie, 2319
Mariage declaré nul, 350. à la Greque, 2272
Maroc, *v.* Fez.
Marseille (Inscription à l'Hôtel de Ville de) 2285
Martial (passage de) expliqué, 2018
Mathematiques (Leçons de) 2928
Maucroix (nouvelles Oeuvres de) 545
May (l'offrande du) 695
Medaille de Probus, 18. de la Reine, 156. 1869 de Philippe II. 322. de Benoist XIII. 557. de Posthume, 667, trouvées à Troyes, 1226. du Roi, 2309
Medecine (Ecoles de) 2538
Melon extraordinaire, 2948.
Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus, 2725
Métamorphoses d'Arlequin sot & sage (les) Comedie, 578
Meynier, differens instrumens qu'il a inventez, 415
Mines d'argent en Norvegue, 2767
Modes, 9. 399. 946
Monde (l'immensité & l'infinité du) 1101
Monitum de l'Université de Caen, 526
Monnoye d'Orleans, 733
Monstre, homme marin, 256
Moreau (D. Jean-Baptiste) sa mort & ses Ouvrages, 853
Morosini, le Roi le fait Chevalier, & lui donne l'accolade, 2784
Morts à Londres, 180
Mots nouveaux, si l'on doit les condamner absolument, *v.* Langue.

N.

NAissances à Londres, 180
Naufrage (le) Comedie, 563. 561

Digitized by Google

Navigation (Instrumens de Meynier pour la) 419
Nefretique (Pierre) 1587
Neubourg, 2712
Noms des Rois de France (remarques sur quelques) 1123

O.

ODe. La Modestie, 292 Les Athées, 463. Du Palinod, 520. Sur le Mariage du Roi, 661. Sur Alexiowits le Grand, 671. Les Passions, 940 l'Ambition, 1087. la Mort, 1301 le Solitaire, 1544. la Beauté, 2671. le tems, 2674. les Miseres de l'homme, 2826. à Uranie, 2904
Odes traduites du P. Senadon, 208. la 38. du I. Liv. d'Horace, 326. la v. du I. Liv. 1128. du Cantique de Moyse, 1156. la 23. du I. Liv. d'Horace, 1589. *Quem vinum*, 2[illegible]3
Oedipe, Tragedie de la Mothe, 576. 772
Opera, representé à Rome, 366 en Allemagne *ibid.* à Londres, *ibid.*
Orleans (Mort de la Duchesse d') & ses obseques, 1935
Orthographe. Maniere aisée de l'apprendre, 2907
Oudri, ses Tableaux, 627
Ouvrages d'esprit (Observations sur les) 1306

P.

PAix entre les Hollandois & les Algeriens, 2350
Pastor-Fido, Pastorale, 2081. 2288
Pastorales, 1870
Patronage (à qui doit appartenir le Droit de) de l'heritier grevé ou de l'heritier Fidei-commissaire, 2677
Pelerins de la Meque (les) Comedie, 1705. 1879

Pendule de Meynier, 754. de Thiout, 756. 1645
Perce Oreilles innombrables dans la tête d'un jeune homme, 1355
Peste, 174. 368. 579. 816. 1042. 1660. 1904. 1917. 2002. 2156. 2256. 2352. 2762. 3001. Relation particuliere, 2460. 2633. 2828
Peste à Constantinople, 2135. 2269. 2349. 2763
Phenomene vû à Paris, 2386. 2880. en Bourgogne, 2420. au Havre, 2436. à Eu, 2443. à Tripoli, 2948
Philippe (le Marquis de S.) ses Ouvrages, 1424
Philosephe (le) dupe de l'Amour, Comedie, 2553. 2955
Philosophes (éloges & caracteres des) depuis J. C. 2724
Pierres surnâgeant sur la Mer, 2277
Pilota. Ce qu'il signifie, 912
Placet à la Reine d'Espagne, 3017
Pluye. Il en a tombé moins en 1725. qu'il n'en doit tomber dans une année moyenne, 151
Poëmes. Le Progrès de l'Astronomie, 529. Saül, 1959. le Remors, 1351 la Guerre, 1529. le Sacrificateur Victime, 1832. Conversion de Mlle Larroque, 2630. récitez aux Jesuites, 2056
Poësies diverses des Jesuites sur le Mariage du Roy, 114
Pompe Angloise de rarefaction, 1227
Pont-de-l'Arche est l'ancienne Ville des Pistes, 887
Procession noire. *V.* May
Puy ou Palinod, 2736
Pyrame & Thisbé, Opera, 2329. Parodie, 2553 2758
Pyrrhus, Tragedie, 1001. 1023

Q.

Quarantaine. *V.* Assureurs.

R.

RAre extraordinaire, 2948
Recüeil des Archevêchez & autres Benefices à la nomination Royale, 743
Reintegrande (Arrêts sur une demande en) 762
Religion des Gaulois, 2514
Renneville (Commanderie de) 2709
République des Lettres (Memoires pour l'Histoire des Hommes Illustres dans la) 2525
Retour (le) de la Tragedie Françoise, Comedie, 165
Rhadamiste (critique de) 1802
Riccobini le fils. Son début, 163
Ridicule (en quoi consiste le) 1522
Rondeau, 2042
Rosni, 2698
Roulette (Jeu de la) 845
Rousseau (nouvelle édition des Oeuvres de) 2289
Royaumes & Principautez, qui n'étoient que des Francs-alleux, 49

S.

SAinte Marie au Vœu, Abbaye, 744
Sainte Menehoult, rebâtie, 2158
Satire à Apollon, 643
Sault de Leucade, 1203
Savoye (Comtesse de) Roman, 2507
Sauvages de Curlande, 1640
Science la plus utile pour la santé, 2106
Servandoni, Peintre Italien, 2342
Societé avec Dieu, 764
Sonet sur Oedipe, 577. sur une retraite de la Cour, 702. 1698. le Juste mourant, 2255. l'Homme superbe dans sa misere même, 2885
Songes (les) Comedie, 807
Spartacus, Opera, 578

Digitized by Google

Spectacles d'Italie, 81. de Venise, 241. d'Angleterre, 2067. Moyen de les rendre plus utiles, 715. 1091
Sphere mouvante, 1487
Stances à la Reine, 67. sur le Printemps, 731. de M. de la Monoie, 738. 1361
Stratagêmes de l'Amour (les) Ballet, 630. 798. Comedie Italienne, 806

T.

TAbleau du sieur Oudri, 627. offert à sainte Genevieve, 1859. du Mariage du Roi, 1865
Talisman (le) Comedie, 630. 1004
Temple de la Verité (le) Comedie, 1445
Testament mutuel, 196. Testament déclaré valable, 620. 761
Tête. Coup à la tête suivi de simptômes extraordinaires, 100
These des Carmes, 392
Tibere, Tragedie, 2760. 2979
Tite-Live traduit par du Laurent, 984
Toilette de la Reine, 2071
Tour de Carnaval (le) Comedie, 568
Traité de la Societé civile, 334
Tremblement de terre à Palerme, 2358. 2568. à Aquila, 2571. à Petriwaradin, 2768, à Naples, 2769. à Ivelcester, 2780

U.

VAllée d'Eure, 2699
Vases des Payens, les Chrétiens s'en servoient dans leurs Ceremonies, 22
Wattau (Estampes d'après) avec sa vie, 2527
Venise, habits, usages & divertissemens des Venitiens, 1601

Digitized by Google

Vers. Les Muses au Roi, 11. Requête au Soleil 78. sur le premier Janvier, 195. sur l'hyver, 215, sur le Mariage du Roi, 232. pour accompagner un Devidoir, 253. Portrait, 321 à Mlle P. . . 417. Differend de l'Amour & de l'Hymen, 429. à l'Abbé de Vaugency, 492. de l'Abbé de Villiers, sur la vieillesse, 865. 1515. de Lainez, 880. 889. 1385. 1652. au Mercure, 959. à Mlle 1132. l'Hymen d'accord avec l'Amour, 1337. sur la convalescence du Roi, 1712. de la Reine, 2246. songe, 2231 à M. le Blanc, 2480. sur le Cardinal de Fleuri, 2689. de M. Laurens, 28-7
Vers imitez de Catulle, 304. 1149. 2276. 2850 de M. Huet, le Thé, 1615
Veuve à la mode (la) Comedie, 578. 784
Vie des anciens Philosophes, n'est pas de M. de Fenelon, 994
Vieillesse extraordinaire, 595. 610. 851. 1464. 1926
Vieville (J. Laurent le Cerf de la) ses Ouvrages & son Eloge, 677. faute à corriger, 2533
Université (l') gagne son procès contre les Imprimeurs & Libraires, 150
Voyage de Basse-Normandie, 2696
Usages de l'Eglise d'Auxerre, 17
Uxellodunum est la Ville de Lusech, 316. le veritable Auteur de cette opinion, 307 Reponse à l'Abbé de Vairac, 309

Y.

Yvetot. Memoires sur ce Royaume, 48. 1631

Fin de la Table des Matieres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 18 1931

357

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

14 Jan. 05.

Google

Digitized by Google